

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753124 4

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Google

*DM
Mercure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
NOVEMBRE. 1733.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
33[illegible]
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
1905

AVIS.

L'ADRESSE generale eſt à Monſieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs Paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
NOVEMBRE. 1733.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

ODE EN STROPHES LIBRES.

A M. TITON DU TILLET, Commissaire Provincial des Guerres, cy-devant Capitaine de Dragons, et Maître d'Hôtel de feuë Madame la Dauphine, Mere du Roy.

Par Mlle DE MALCRAIS DE LA VIGNE, *du Croisic en Bretagne, en le remerciant du present qu'il lui a fait de son Ouvrage, intitulé :* Le Parnasse François, *dédié au Roy.*

ARchitecte fameux, dont la sçavante main
Eleve un monument à l'honneur de la France ;
La majesté pompeuse, et l'exquise élégance,

Digitized by Google

Se prêtant à l'essor de ton art souverain,
Ont poli la matiere, et réglé l'ordonnance;
De ton édifice divin.

Sans avoir épuisé les deux bords de l'Hydaspe;
Ton adresse a charmé notre goût et nos yeux;
Et ton Ouvrage précieux,
Tiroit l'éclat divers du Porphire et du Jaspe.

Ce Monument transmis à la Postérité,
Des temps impétueux bravera les outrages;
De la flamme et du vent il sera respecté;
Et jusqu'aux derniers jours qu'auront les derniers âges,
Ton nom victorieux sera par tout vanté.

Jupiter même en vain voudroit réduire en poudre,
Ces Côteaux triomphans des rigueurs des Hyvers;
Les durables Lauriers, dont tu les as couverts,
Les garantiront de la foudre.

L'ingénieuse Antiquité,
Fit passer jusqu'à nous, d'un Parnasse inventé
L'Image ambitieuse dans son cerveau tracée,
Tyron, par un secret qu'on n'avoit point tenté;

Sçais

Sçait faire à la Fable éclipsée,
Succeder la réalité.

Les habitans du Pinde écartent l'ombre noire ;
Qui, des terrestres demi Dieux,
Tâche à couvrir les noms d'un voile injurieux ;
Et des dents de l'envie, arrachant leur mémoire,
Leur ouvrent la porte des Cieux.

TITON, quel honneur doit donc suivre,
Tes incomparables travaux !
Tu redonnes la vie à ceux qui font revivre
Les humains, qui bravant les dangers et les maux,
Ont eu la valeur pour Egide,
Et que le mérite solide,
Donne aux Dieux même pour rivaux.

Mais quel charmant Spectacle est offert à ma vuë ?
Un Groupe incrusté d'or, se forme d'une nuë ;
Des Anges argentez, t'élevant dans les airs,
T'y font un Thrône de leurs ailes ;
Le Ciel, la Terre en feu, répetent leurs concerts ;
Tout s'anime au doux son de leur voix immortelle ;
J'entends des Instrumens divers,
Je vois la Musique et les Vers,

Digitized by Google

S'accorder à l'envi, pour chanter tes loüanges ;
Et du brillant séjour des Anges,
Les répandre aux deux bouts de ce vaste Univers.

Le puissant Protecteur des Boileaux, des Corneilles,
Du fils du Grand Henry, le vaillant rejetton,
Qui des nôbles Esprits attentif aux merveilles,
Sçut les encourager, récompensant leurs veilles,
De ton Parnasse est l'Apolloh.

Son Royal héritier, ni moins grand, ni moins bon,
Formé du même sang, suit son auguste trace ;
Et peut tenir aussi la place,
De Monarque de l'Hélicon.
Sous son regne brillant, les beaux Arts fructifient ;
A défricher leur champ, lui-même il prend plaisir,
Tous les Sçavans s'en glorifient :
Le Ciel en le donnant, couronna leur désir.

Il est l'honneur, l'exemple et l'amour de la Terre.
Des Royaumes divers que son contour enserre,
Les divers Souverains n'en disconviendront pas.

Mi-

Digitized by Google

Minerve est son fidele guide ;
Et portant son grand nom, gr[illegible] sur son Egide,
L'annonce en précedant ses pas.

Du cœur de ses sujets, il a fait la conquête ;
Travaillez, des neuf sœurs, diligens Nourissons,
Célébrez ses vertus ; sa main est toute prête
A répandre sur vous la douceur de ses dons.
Croissez sur les doubles collines,
Jeunes et tendres Arbrisseaux,
Le Fleuve se déborde et la source divine,
Qui fait reverdir vos Rameaux,
Vous inonde déja du trésor de ses eaux.

Ah ! ciel, si tu daignois seconder mon envie ;
Et prêter l'oreille à mes vœux,
On verroit s'écrouler du Monde ruïneux,
Dans ses creux fondemens, la machine engloutie ;
Avant que le trépas, sous son vol ténébreux,
Eit jamais éclipser les rayons de sa vie.

Mais si l'inclémence du sort,
S'attache obstinément à briser la barriere,
Que notre juste zéle oppose à son effort,
Qu'avant de perdre la lumiere,

Digitized by Google

Il puisse au moins deux fois parcourir la carriere
De ce Roy conquérant (a), dont la rapidité,
Surprit dans ses Marais le Batave indompté;
Qui pouvoit dominer du Couchant à l'Aurore;
S'il n'eut enfin lui-même arrêté ses progrès.
Et que nous pleurerions encore,
Si de son Successeur, que l'Univers adore;
Les talens infinis n'étouffoient nos regrets.

Alors, malgré la Parque, au Temple de Mémoire,
Entre les bras de la victoire,
Près de son Bis-ayeul, notre Roy volera;
Assis au même rang, sur ce Mont il verra;
Ce VALOIS (b) renommé, qui chassant de la France,
L'Orgueilleuse et folle ignorance;
Fut le Pere et l'appui des Arts qu'il illustra;
Et qu'excita la recompense.

Que ne peut-on, TITON, vivre encor jusques-là!
Sur [redacted] magnifique Parnasse,
Tu lui décernerois de cette illustre place,
L'honneur que l'équité lui prépare déja.

(a) LOUIS XIV.
(b) FRANCOIS I.

RE-

Digitized by Google

RE'PONSE de l'Auteur du Projet, sur Montaigne, *à la Lettre de Mademoiselle de Malcrais de la Vigne, imprimée dans le Mercure de Septembre* 1733.

MADEMOISELLE,

Je vous dois des remercimens, et pour l'honneur que vous m'avez fait de me critiquer, et pour la politesse dont vous avez assaisonné votre Critique. C'est déja quelque chose de bien flateur pour moi que mon Projet sur *Montaigne* ait attiré votre attention, et que vous ayez pris la peine de l'examiner. Que ne vous dois-je donc point pour les loüanges que vous m'avez données : Vous, MADEMOISELLE, que tant de Plumes ont célébrée à l'envi, Vous, l'*Héroïne* de ce Poëte fameux, si avare de son encens *a*. Quel poids n'ajoute point à l'éloge qu'il a fait de vos talens, le jugement rigoureux qu'il a prononcé dans son *Temple du goût*, contre tant d'illustres Auteurs ? Le Public s'est

a Voyez l'Epître de M. de Voltaire à Mlle Malcrais de la Vigne, dans le Mercure de Decembre, 2. vol. 1732.

A v qu'il

révolté contre cet Ouvrage, tout ami qu'il est de la Critique, mais il n'a rien trouvé à dire à la belle Epître que M. de *Voltaire* vous a adressée, tout ennemi qu'il est des Panégiriques. M. de *Voltaire* a déplu au Public, quand il a combattu l'opinion publique; il lui a plû quand il s'y est conformé.

Mais pourquoi ne vous a-t-il pas donné une place honorable dans son *Temple du goût?* Pourquoi au moins ne vous a-t-il pas mise avec Madame *Deshoulieres*, à laquelle il vous avoit comparée? Je crois, Mademoiselle, que je ne suis pas le premier qui vous fais cette question. Quoiqu'il en soit des raisons qu'a pû avoir M. *de Voltaire*, et dans lesquelles je n'ose entrer, je vous puis assurer, Mademoiselle, qu'il y a bien des Auteurs qui ont été charmez de ne point trouver votre nom dans cet Ouvrage, parce qu'ils s'attendoient à y trouver le leur. Le silence de M. *de Voltaire* sur votre sujet les a consolez de l'exclusion qu'il leur a donnée. Quand on leur demande pourquoi M. *de Voltaire* n'a fait aucune mention d'eux dans son *Temple du goût*, ils répondent qu'il en a usé de même à votre égard, et ils croient par-là l'avoir convaincu d'une injustice qui doit lui ôter toute autorité dans la République des Lettres.

Digitized by Google

Vous n'approuvez pas mon projet sur *Montaigne*, et vous croyez sans doute que je vais le soutenir contre vous. Non, Mademoiselle, je l'abandonne sans peine; il n'est pas plus de mon goût que du vôtre; et je n'ai jamais eû une intention bien sérieuse de l'executer. Ce travail seroit assez désagréable, et quand même l'Ouvrage réüssiroit, il en reviendroit peu de gloire, parce qu'on ne s'imagineroit pas qu'il eût dû beaucoup coûter.

Mais quoique je sois très-déterminé à laisser *Montaigne* tel qu'il est, il me semble cependant que les raisons que vous apportez contre mon Projet, ne sont pas absolument sans réplique. Voyons donc ce qu'on y pourroit opposer. Cela nous amusera peut-être vous et moi, et d'ailleurs je suis trop flatté de l'occasion de rompre une lance avec vous, pour la laisser échapper.

Je conviens d'abord que le mot de Traduction dont je me suis servi, n'est pas tout-à-fait exact, et ne dit pas précisément ce que je veux faire entendre; mais je ne l'ai employé qu'au deffaut d'autre et pour abréger. Dailleurs j'ai expliqué plus d'une fois en quel sens je le prenois.

Digitized by Google

2°. Je suis Traducteur, et Traducteur proprement dit en quelques endroits de l'échantillon que j'ai donné de mon travail, et c'est lorsque je change entierement les tours et les mots de *Montaigne*, parce que ces tours et ces mots sont tellement vieillis qu'ils ne sont plus françois. Traduire, c'est rendre en une autre Langue les pensées d'un Auteur; j'admets la définition. Or la Langue dans laquelle je rends les pensées de *Montaigne*, est quelquefois une autre Langue que celle qu'il a parlée. Celle-cy est ce qu'on appelle communément du Gaulois. Or mettre du Gaulois en François, c'est à la lettre, traduire. Ces mots Gaulois ont été jadis François; mais aujourd'hui ils ne le sont pas plus que des mots Italiens ou Espagnols, si on en excepte la terminaison qui est toujours Françoise. Le plus souvent, je l'avoüe, je ne fais que corriger *Montaigne*; quelquefois aussi je le traduits.

3°. Le projet de mettre en François moderne un Ouvrage écrit en vieux François il y a environ 150. ans, n'est pas d'une espece aussi singuliere qu'on pourroit le croire d'abord. On a traduit ou corrigé quelques Ouvrages de *S. François de Sales*, à peu près comme je voudrois traduire

Digitized by Google

traduire ou corriger les *Essais de Montaigne*. Cependant *S. François de Sales* n'est mort qu'en 1622. mais pourquoi les a-t'on traduits? C'est parce que ces Ouvrages si propres à inspirer le goût de la pieté et à en faire connoître l'esprit et les regles, n'étoient presque plus lûs par ceux mêmes qui s'occupent le plus de la lecture des Livres spirituels. Je conviens, car il faut être de bonne foi, qu'il y avoit une raison de traduire *S. François de Sales*, qui est peut-être une raison de ne point traduire *Montaigne*. Cette raison, c'est que le vieux stile de *S. François de Sales* jette un certain plaisant et un certain comique sur ses pensées qui est tout près du ridicule et qui par conséquent est diamétralement opposé à l'effet sérieux qu'elles doivent produire. Or ce plaisant et ce comique est tout-à-fait à sa place dans *Montaigne*. Bien loin de gâter ses pensées et d'en empêcher l'effet, il y ajoute une nouvelle grace et une nouvelle force, ensorte que son stile est agréable, non-seulement parce qu'il est vif, léger, &c. mais encore parce qu'il est vieux. Peut-être étoit-il moins agréable à ses Contemporains. Telle phrase de *Montaigne*, qui aujourd'hui déride le front du Lecteur

Digitized by Google

teur le plus sévere, étoit lûë il y a 150. ans avec le plus grand sérieux, et on étoit bien éloigné d'y trouver le mot pour rire. Nous rions en lisant nos vieux Auteurs, comme nous rions en voyant les Portraits de nos grands-peres habillez à la maniere de leur têmps. La naïveté est un des principaux caracteres de *Montaigne*; on aime beaucoup cette naïveté et on lui en fait un grand mérite. Mais si on y prend garde, on verra qu'elle consiste en grande partie dans son vieux langage. *Montaigne* paroissoit autrefois moins naïf qu'il ne le paroît aujourd'hui. Nous voyons dans cet Auteur ce qui n'y est point, ou du moins ce qu'il n'y a point mis. Nous attribuons à l'Ouvrier ce qui n'est que l'effet du temps qui a passé sur son Ouvrage. Ou si l'on veut encore, nous attribuons à l'Auteur et au Livre ce qui n'est qu'en nous-mêmes. C'est une vraye piperie et une sorte de prestige; voila pourquoi le vieux langage, le stile Marotique est si propre aux Ouvrages qui doivent être naïfs et plaisants, comme les Epigrammes, les Contes, les Fables, &c. Il y a tel Vers de *la Fontaine*, de *Rousseau*, à qui vous ôteriez tout son sel en changeant seulement un mot Gaulois en un mot François.

Digitized by Google

François. On comprend assez pourquoi le vieux langage nous paroît plaisant et naïf; c'est une espece de mascarade. Ce langage est encore en grande partie celui des gens de la campagne et du Peuple, surtout dans les Provinces les plus éloignées de Paris. Mais par la même raison il doit paroître bas plutôt que naïf, et ridicule plutôt que plaisant à plusieurs personnes. Il faut donc le réformer dans les anciens Livres; il faut y substituer le langage moderne, si l'on veut que ces personnes les lisent avec plaisir. C'est pour elles que je voudrois traduire ou corriger *Montaigne*.

On niera peut-être l'existence de ces personnes, ou du moins qu'elles soient en grand nombre. Mais on se trompe souvent en jugeant des autres par soi-même, ou par quelques amis qui pensent comme nous. Pour moi, Mademoiselle, je puis vous assurer que je connois plusieurs gens de fort bon esprit, à qui j'ai voulu faire lire *Montaigne*, et quelques autres de nos vieux Ecrivains en Vers et en Prose, et qui m'ont dit qu'ils ne pouvoient soutenir cette lecture. Ce vieux langage, comme je l'ai dit, leur paroît bas, ridicule, souvent même inintelligible.

Mais

Digitized by Google

Mais les *Essais de Montaigne*, corrigez et réformez comme les trois Chapitres qu'on a vûs dans le Mercure, plairoient-ils à ces personnes dont je viens de parler ? Seroit-ce pour elles une lecture agréable ? Voilà le point essentiel de la question, car il ne s'agit pas de ceux qui lisent avec plaisir *Montaigne* tel qu'il est. J'aurois quelque lieu de le croire, Mademoiselle, si mon stile étoit digne des loüanges que vous lui avez données. *Il est pur*, dites-vous, *élegant, harmonieux*. Vous ajoûtez que *si la France n'eût point vû naître un Montaigne avant* moi, je pourrois *en continuant sur le même ton, prétendre au même rang*. Ce n'est là, sans doute, qu'une politesse dont il faut rabatre beaucoup, et en ce cas je n'en puis rien conclure ; mais si vous m'avez parlé sincerement, je puis me flater que mon Ouvrage auroit quelque succès. *Montaigne* n'est point né, il n'existe point pour ceux qui ne le lisent point, et qui ne peuvent même le lire. Or, je le repete, ils sont en grand nombre, surtout parmi les femmes. Il en est fort peu, qui comme vous, Mademoiselle, joignent le sçavoir à l'esprit ; la plupart même sont extrémement ignorantes, et beaucoup d'hommes ne le sont

Digitized by Google

sont pas moins qu'elles. Or il faut au moins quelque teinture de litterature pour lire *Montaigne* avec plaisir.

On pourroit me faire une autre objection à laquelle je serois plus embarrassé de répondre. Traducteur de *Montaigne*, j'ai loüé, j'ai éxalté mon Original, mais ne l'ai-je point trop loüé? Ne faudroit-il point distinguer ici l'Auteur et le Livre, *Montaigne* et ses *Essais*, le 16. siecle et le 18. *Montaigne* étoit un excellent esprit, un rare génie, mais ses *Essais* sont-ils réellement un excellent Livre? Cet Ouvrage égal ou supérieur à tous ceux qui l'ont précedé dans le même genre, l'est-il de même à tous ceux qui l'ont suivi? En un mot, cet Ouvrage admirable par le temps où il a parû, l'est-il aussi pour le temps où nous vivons? Je connois des gens d'esprit bien éloignez de le croire. Beaucoup de pensées, nouvelles quand *Montaigne* les a écrites, sont dans la suite devenuës très communes. Mille Ecrivains les ont répetées. Aujourd'hui elles appartiennent à tout le monde. Elle leur sont familieres. Aussi les bons Auteurs qui écrivent sur les matieres ausquelles ces pensées ont rapport, ne les répetent plus. Ils les supposent comme suffisamment connuës,

et

Digitized by Google

et partent de-là pour aller à des veritez nouvelles. Si *Pascal*, la *Bruyere*, *la Rochefoucault*, ont pris beaucoup de choses dans *Montaigne*, ils y en ont ajoûté une infinité d'autres. En un mot, les Esprits se sont bien rafinez depuis 150. ans. Ils sont bien avancez aujourd'hui du côté des refléxions sur l'Homme; et le Livre si vanté de Montaigne paroîtroit peut-être dans ma Traduction un Livre assez commun et assez vuide, un Livre où ceux qui connoissent ce qui s'est fait de meilleur depuis 60. ou 80. ans, ne trouveroient presque rien à apprendre et qui fût nouveau pour eux. Ainsi il arriveroit à *Montaigne* ce qui est arrivé à quelques Auteurs Grecs et Latins, dont la réputation est beaucoup diminuée depuis qu'ils sont traduits. Voilà ce que m'ont dit des Personnes de mérite, et je suis très-porté à croire qu'elles ont raison.

On me fait encore une objection à laquelle j'avoüe que j'étois assez simple pour ne me pas rendre. Vous voulez supprimer dans votre Traduction, m'a-t'on dit, tout ce qu'il y a de trop libre dans *Montaigne*, tout ce qui s'y trouve de contraire à la foi et aux bonnes mœurs, et on ne peut que vous en loüer. Mais dès-lors

Digitized by Google

lors ce n'est plus *Montaigne* que vous nous donnez. On n'aime point ces Auteurs mutilez ; ils ne sont bons que pour les Colleges ; et outre que ce que vous retrancherez dans votre Traduction, fait une partie considerable de l'Original, c'est peut-être la plus agréable pour une infinité de gens. Quoiqu'il en soit, on veut qu'une Traduction représente l'Original en son entier ; on veut avoir le bon et le mauvais, l'utile et le dangereux, parce qu'on veut avoir tout. J'ay peur encore que cette objection ne soit fort bonne ; elle m'est venuë de bien des endroits.

J'ai été encore très-frappé d'une de vos Remarques, Mademoiselle, et j'en ai même éprouvé la vérité depuis l'impression de mon Projet. C'est que plusieurs de ceux qui avoüent qu'il y a beaucoup d'Endroits dans *Montaigne* qu'ils n'entendent point, seroient les premiers à se dédire lorsque ma Traduction leur auroit éclairci ces passages difficiles.

Enfin, je suis persuadé que les graces de *Montaigne* consistent principalement dans son stile, et vous ne paroissez pas vous-même, Mademoiselle, fort éloignée de cette opinion. Or j'avoüe que c'est une entreprise bien hardie que de traduire un Auteur de ce caractere.

Digitized by Google

Vous dites, Mademoiselle, que mon stile n'a point de rapport à celui de *Montaigne*. D'autres ont trouvé qu'il n'en avoit que trop, qu'il n'étoit pas assez original, assez moderne. Il vous arrivera, m'ont-ils dit, si vous n'y prenez garde, que *Montaigne* vous gagnera insensiblement. Vous vous familiariserez avec son vieux langage et vous l'adopterez sans y penser. Je suis entierement de leur avis, et si je continuois ma Traduction, je m'éloignerois beaucoup plus de mon Original que je n'ai fait.

Vous aimez *Montaigne*, Mademoiselle, et vous avez raison de l'aimer. Mais permettez-moi de vous dire que votre goût pour cet Auteur vous a emportée trop loin. Il vous a renduë injuste à l'égard de ceux qui l'ont critiqué. M. *Nicole*, M. *Pascal*, et le Pere *Mallebranche*, dites-vous, *dvoient parler avec plus de circonspection du Maître qui leur apprît à penser.* Mais vous même, Mademoiselle, avez-vous parlé en cet Endroit avec assez de circonspection ? Ceux qui ne connoîtroient pas ces grands Hommes que vous nommez, ne les prendroient-ils pas pour quelques-uns de nos médiocres Ecrivains. Certainement un grand Génie, tel qu'étoient ces Messieurs, n'apprend à penser de personne

Digitized by Google

sonne. Ceux-cy auroient été de grands Auteurs, quand même *Montaigne* n'eût jamais existé. Il est vrai, comme je l'ai dit, qu'ils ont emprunté de lui beaucoup de choses, mais je ne doute point qu'ils ne les eussent bien trouvées d'eux-mêmes, si elles avoient encore été à trouver. Ils ont fait preuve d'invention et d'originalité. Cette façon de parler, *Montaigne est le Maître qui leur apprit à penser*, a un air de mépris, et il ne conviendroit tout au plus de s'en servir que par rapport à des Auteurs du second ordre. Or ceux dont il s'agit ici sont, sans contredit, du premier rang parmi les Auteurs du premier ordre.

Ce que vous ajoûtez une page plus bas, *que c'étoit la jalousie du métier qui forçoit Mallebranche et Pascal à rabaisser Montaigne*, m'a fait encore de la peine. C'est du moins un jugement téméraire, et un jugement téméraire en matiere grave. On ne rabaisse guéres par jalousie de métier un Auteur mort, et mort il y a long-tems. On l'éleve plutôt pour rabaisser ses Contemporains. D'ailleurs le Pere *Mallebranche* n'a pas écrit dans le même genre que *Montaigne*. Celui-cy est un Philosophe Moral, encore faut-il prendre le nom de Philosophe dans un sens fort étendu, si on veut

veut qu'il lui convienne. Quant au Pere *Mallebranche*, c'est principalement un Philosophe Métaphysicien, et en cette qualité un Ecrivain ami de l'exacte justesse et dont la sorte d'esprit étoit très-differente de celle de *Montaigne*. Il n'est donc pas étonnant qu'il l'ait peu goûté; et c'est la vraye raison du jugement peu avantageux qu'il en a porté, plutôt que la jalousie du métier. Le genre dans lequel a écrit M. *Pascal*, a plus de rapport avec celui de *Montaigne*. Ils ont l'un et l'autre etudié et peint l'Homme. D'ailleurs bien des gens n'auroient pas peine à soupçonner M. *Pascal* d'avoir quelquefois écrit par passion. Mais la vérité est qu'il n'a point rabaissé *Montaigne* entant qu'Ecrivain. Au contraire personne ne l'a plus loüé que lui du côté de l'esprit. Il ne l'a rabaissé que du côté du cœur et des mœurs. Rappellez-vous, s'il vous plaît, Mademoiselle, le Passage de M. *Pascal*, que j'ai cité dans mon Projet.

Je ne crois donc pas que M. de la *Bruyere* l'ait eu en vûë, non plus que le Pere *Mallebranche*, dans i'endroit de ses caracteres qui commence par ces paroles : *Deux Ecrivains ont blâmé Montaigne*, &c. *L'un*, dit-il, *ne pensoit pas assez pour goûter un Auteur qui pense beaucoup*;

Digitized by Google

coup ; l'autre pense trop subtilement pour s'accommoder des pensées qui sont naturelles Peut-on reconnoître là le Pere *Mallebranche*, et M. *Pascal*? Duquel des deux peut-on dire qu'il ne pense pas assez? On s'éloigneroit moins de la vrai-semblance, en disant qu'ils pensent l'un et l'autre trop subtilement. Je croirois donc plutôt que M. de la *Bruyere* a voulu désigner *Balzac* et la *Mothe le Vayer*. *Balzac* ne pense et ne s'exprime pas assez naturellement. *La Mothe le Vayer* ne pense gueres ; ce n'est presque qu'un Compilateur. Ce qui me fait pourtant douter de la verité de cette conjecture, c'est que je ne vois pas pourquoi M. *de la Bruyere* n'auroit pas nommé ces Auteurs, au lieu de se contenter de les désigner, puisqu'ils étoient morts il y avoit longtemps lorsqu'il écrivoit. Au reste, si M. *de la Bruyere* a eu en vûë le Pere *Mallebranche* et M. *Pascal*, il faut dire qu'il a entierement méconnu leur caractere, ce qui n'est pas aisé à croire d'un Ecrivain aussi judicieux que lui ; mais quand même il auroit bien caracterisé ces Auteurs, il ne s'ensuivroit pas de-là qu'ils eusent blâmé *Montaigne* par jalousie de métier, puisqu'on trouvoit une raison suffisante de leur improbation et

de

Digitized by Google

de leurs critiques dans la difference de leur goût et de leur tour d'esprit.

Vous avez la bonté de me dire, Mademoiselle, que vous me croyez en état de donner au Public quelque Ouvrage digne de lui plaire. J'accepte l'augure. Cet encouragement est venu fort à propos. Je pense depuis quelque temps à faire imprimer plusieurs petits Ecrits que j'ai composez sur diverses matieres, et vous avez achevé de me déterminer. Ce Recueil aura pour titre : *Essais sur divers sujets de Litterature et de Morale.* C'est un mêlange de plusieurs choses assez differentes, et il regnera du moins une grande varieté dans cet Ouvrage. J'y suis tour à tour *Montaigne*, *Pascal*, la *Bruyere*, *Saint Evremont*, &c. Vous croyez bien, Mademoiselle, que je n'entens parler que de la forme que j'ai donnée aux differens morceaux qui composent mon Recueil. On y trouvera de petites Dissertations, des caracteres, des maximes, &c. Ces Ecrits ont été pour moi les intermedes d'occupations plus suivies et d'Etudes plus sérieuses. La plupart des Gens de Lettres, des Sçavans de profession, ont toujours sur leur table quelques-uns de ces Livres qui ne demandent point d'être lûs de suite, et qu'on peut

Digitized by Google

peut prendre et laisser quand on le veut. Ils interrompent leur travail pour en lire quelques pages, et ils retrouvent dans ce délassement de nouvelles forces pour le continuer. Heureux si je pouvois enrichir la République des Lettres d'un nouveau Livre de ce genre, d'un Livre qui, ouvert au hazard, présentât toujours quelque chose d'agréable, et qu'on fût bien aise de trouver sous sa main, lorsqu'on voudroit se distraire pour quelques momens d'une application pénible. Je suis, Mademoiselle, &c.

ODE

Sur l'Ouvrage des six jours.

QUe vois-je ? quel pompeux Spectacle
Enchante mes regards surpris ?
Qui produit ce nouveau Miracle,
Qui vient de charmer mes esprits ?
D'une masse informe et grossiere,
Sort un Océan de lumiere, *
Qui doit éclairer l'Univers.
Le néant enfante la Terre,

* *Que la lumiere soit faite: et elle fut faite.* Gen. Chap. premier.

Et tout ce que son sein enserre,
Se soutient au milieu des Airs.

De quelle admirable structure,
Paroît ce Pavillon (a) voûté?
Il enveloppe la Nature,
Dans sa sublime immensité.
Des Eaux séparant la matiere
Il lui sert de forte barriere
Contre leurs rapides efforts;
Tel l'écüeil en Mer orageuse,
Arrête la vague orgueilleuse,
Qui viendroit inonder nos bords.

Quelle brillante broderie, (b)
Par son azur resplendissant,
De cette liquide Prairie, (c)
Décore le pourpris naissant?
Dans la nuit la plus effroyable,
J'apperçois un nombre innombrable
D'Astres féconds et radieux,
Dont les influences fertiles,

(a) *Le Firmament.*
(b) *Les Etoiles.*
(c) *Le Firmament.*

Tom-

Digitized by Google

Tombant sur les terres stériles,
Font germer des dons précieux.

Dès que le sommet des Montagnes,
Des feux de l'Aurore est doré,
Je vois luire dans les Campagnes
Un Globe de flamme entouré. (a)
Ce superbe et grand Luminaire,
Prêtant sa chaleur salutaire,
Annonce le jour aux Mortels.
Et dans sa carriere féconde,
Décrit le vaste tour du Monde,
Par ses mouvemens éternels.

Mais la nuit de ses voiles sombres,
A peine couvre l'Univers,
Qu'un Astre (b) dissipant les ombres,
Va prendre l'Empire des Airs.
Toujours fixe en son inconstance,
Il doit ses rayons, sa puissance,
Aux feux d'un Astre (c) plus brillant;
Et sa lumiere bienfaisante,
Guidant ma démarche tremblante,
Assure mon corps chancelant.

(a) *Le Soleil.*
(b) *La Lune.*
(c) *La Lune empruntée de la lumiere du Soleil.*

Digitized by Google

J'admire ces Plaines (a) profondes,
Qui dans leurs immenses Bassins,
Roulent de mugissantes Ondes,
Jusques au bord de leur confins;
Leur orgueil se brise au Rivage;
Elles ne portent point leur rage,
Au-delà des termes reglez;
De cet humide et large espace,
Les vens agitent la surface
Par des sifflements redoublez.

Mais quelle Nation barbare,
Habitera cet Element?
A qui donner cette Eau bizarre,
Et ce Monde si véhément?
Un Peuple (b) muet et sauvage,
Qui ne vit que de brigandage,
Remplira ces affreux climats.
Dans ce grand et profond abyme,
Du fort le foible est la victime,
Après de funestes combats. (c)

Qu'à son gré ces Races féroces,
S'abandonnent à leur fureur;

(a) *La Mer.*
(b) *Les Poissons.*
(c) *Leurs guerres.*

Loin

Loin d'ici ces Monstres atroces ;
Evitons ce lieu plein d'horreur.
Entrons dans ces Plaines (a) fleuries ;
Parcourons ces vertes Prairies,
Qui tiennent nos yeux enchantez.
Cueillons ces Fruits que nous présente ;
Leur fécondité complaisante,
Et joüissons de leurs bontez.

Je découvre d'autres merveilles,
Et j'entens .... mais quel bruit ? quels sons !
Les Oiseaux frappent mes oreilles
Par leurs admirables Chansons.
Quelle charmante Symphonie ;
Quelle douce et tendre harmonie,
Sort de ce foible et petit Corps ? (b)
A cette charmante Musique,
Qui surpasse le son lyrique,
Mille voix joignent leurs accords.

Lorsque, ramenant la froidure
Tous les Aquilons frémissans,
Vont dépoüiller de leur verdure,
Nos Bois tristes et languissans ;
Ceux-cy (c) s'assemblant sur la Rive ;

(a) *La Terre jonchée de fleurs.*
(b) *Le Rossignol.*
(c) *Les Oiseaux de passage.*

Digitized by Google

D'une aîle prompte et fugitive,
Vont sur des bords plus gracieux;
Telle on voit la fleche empennée,
Sans être en chemin détournée,
Traverser la Plaine des Cieux.

Enfin je poursuis et j'avance,
Jusques dans le sein des Forêts;
J'y vois une rustique engeance,
Que je perce d'un de mes traits.
Sa peau me sert de couverture;
Je prens sa chair pour nourriture;
Bien-tôt se présente un Ruisseau;
Il tombe du haut des Montagnes,
Et serpentant dans les Campagnes
M'invite à boire de son eau.

Grand Dieu, que tes Oeuvres sont belles!
Vous qui joüissez du bonheur
Des félicitez immortelles,
Loüez à jamais le Seigneur;
Ce Seigneur, qui d'une parole,
A créé l'un et l'autre Pole,
Et le vaste Empire des Mers.
Par une éternelle priere,
Loüez l'Auteur de la Lumiere,
Loüez l'Auteur de l'Univers.

Mais

Digitized by Google

Mais qui de toutes ces richesses,
Doit être le dispensateur ?
Qui sera comblé des largesses
D'un si prodigue Bienfaicteur ?
De ces biens quel sera le Maître ?
C'est Adam, je le vois paroître,
Il naît (a) de la terre formé.
Vers le Ciel il leve la tête.
Pour le distinguer de la bête,
Dieu l'a de son souffle animé.

Pour partager le cours durable,
De ses jours calmes et sereins,
S'offre une Compagne (b) agréable,
Qui doit seconder ses desseins.
Dieu rend communes leurs années,
En unissant leurs destinées,
Par de mutuelles amours ;
Ah ! dans ce beau lieu (c) de Plaisance,
Une vive reconnoissance,
Dans leurs cœurs doit vivre toujours.

Dans cette source de délices,
Heureux Couple, vivez en paix.

(a) *Création de l'homme.*
(b) *La femme.*
(c) *Le Paradis Terrestre.*

Digitized by Google

Offrez vos cœurs en sacrifices,
A l'Auteur de tant de bienfaits.
Respectez ses Loix adorables,
Ne portez point des mains coupables,
Sur les Fruits d'un Arbre fatal.
Fuyez la voix enchanteresse,
Qui surprenant votre foiblesse,
Vous feroit commettre le mal.

L'Eternel, après ces Miracles,
Que d'un seul mot il a produits,
Approuve en ses divins Oracles,
Des Ouvrages si bien construits.
Il contemple leur excellence,
Laissant reposer sa puissance,
Pour benir ces Etres parfaits.
Et voulant que l'Homme et les Anges,
A l'envy chantent ses loüanges,
Consacre ce jour à jamais.

Aubry de Trungy.

LET-

Digitized by Google

LETTRE écrite de Dieppe le 21. Août 1733. par MM. Latier, Médecin des Hôpitaux, Broussin Doyen des Chirurgiens, et Bauys, Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roy dans la même Ville, au sujet de l'Appareil Lateral, &c.

VOus avez fait part au Public les années précedentes des Opérations de la Taille, faites à la nouvelle Méthode qu'on appelle l'Appareil Latéral; l'excellence de cette maniere d'opérer, et notre reconnoissance pour celui à qui nous l'avons vû pratiquer, nous engagent à apprendre à ce même Public, par le moyen du Mercure, que M. le Cat, * Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Roüen, en survivance, a fait ce Printemps deux Tailles Latérales dans notre Ville de Dieppe, et que le succès a répondu à la haute idée que ce célebre Praticien nous avoit donnée de lui dans les Discours Théoriques qu'il nous fit pendant

* *M. le Cat, est Docteur en Médecine, mais par un goût particulier, il s'est fixé à cette partie de la Médecine.*

Digitized by Google

le temps qu'il préparoit ses Sujets à l'Opération.

Le premier de ces Taillez est le nommé *Jean-Pierre Mutel*, ruë au Lait, âgé de quatre ans ; la Pierre fut saisie et tirée dans le moment ; sa figure et son volume sont d'une grosse Olive, raboteuse, et du poids d'un gros ; il a été taillé le 25. May, et la cicatrice a été faite le 12. Juin.

Le second est le nommé *Jean Becquet*, ruë S. Jean, âgé de trois ans et demi ; il fut taillé le 2. Juin ; M. Chariere, Chirurgien de Versailles, qui s'est trouvé à Dieppe dans ce temps, tenoit la Sonde ; la Pierre étoit du volume d'une petite noix et molle ; l'Opération ne dura que deux minutes ; ce Malade, d'un naturel et d'une pétulence indomptable, se donna et aux Chirurgiens, la torture pendant toute sa Cure ; il n'est pas possible d'exprimer combien ce petit Sujet, par sa mauvaise humeur, a éloigné sa guérison, ses cris ont été poussez avec tant de violence, qu'il lui en est survenu une descente ; cependant, malgré tant de contretemps sa playe fut cicatrisée le vingt-sixiéme jour.

Le *Lithotome* dont s'est servi cet ingénieux Chirurgien, est un Instrument de

Digitized by Google

son invention, dont on doit tirer de grands avantages, je vous en envoye la figure avec ma Lettre.

L'Instrument a huit pouces et demi de long, il est d'un seul morceau d'acier, dont chaque extremité est une lame, et le milieu qui fait le manche est garni d'écaille; la lame *A* est une espece de Couteau pour l'incision des Tégumens et de l'Urethre, lequel a en son milieu une vive arête *D* pour en rendre la pointe obtuse et plus solide; son dos a la forme d'un *E*, *E*, et il est tranchant depuis *A* jusqu'à *B*.

Cette disposition de tranchant lui donne au-dessus du Lithotome Anglois, l'avantage de couper haut et bas et de dégager la crenelure de la Sonde sans la quitter; ce qui sauve l'inconvénient de faire de nouvelles incisions, comme il arrive avec le Lithotome Anglois, chaque fois qu'on est obligé de reporter l'Instrument sur la Sonde; inconvénient au-



Digitized by Google

quel cette façon de tailler est d'autant plus sujette qu'on y a beaucoup plus de tissu cellulaire à pénetrer, et qu'on sçait ce tissu de nature à se pousser bien-tôt après l'Instrument retiré, sur la premiere route qu'il s'est faite.

La crenelure de la Sonde dégagée, le Chirurgien y coule l'ongle du doigt indice de la main gauche, le long du précedent Couteau, et retournant son Instrument il introduit dans la crenelure, sur son ongle, l'autre extremité qu'il pousse dans la vessie.

Cette extrémité *B.* est une lame ressemblante à celle des Scalpels à deux tranchants; sa vive arête *D* est terminée par une lame *A*, son côté *B* est tranchant, et *C* est un dos qui se porte dans la crenelure de la Sonde.

Au moyen de cette lame *A*, 1°. vous appercevez beaucoup plus sensiblement qu'avec une pointe tranchante, si vous êtes dans la crenelure de la Sonde ou dans quelque fausse route tracée sur quelque os voisin, par exemple, sur l'*Ischion*, ce qui est quelquefois arrivé; 2°. l'Instrument coule avec beaucoup plus d'aisance dans la crenelure; 3°. Il peut être poussé aussi loin qu'on veut dans la vessie, sans risque de la percer ni les parties

Digitized by Google

parties voisines; accident qui est souvent arrivé au *Frere Jacques*, Auteur de la premiere ébauche de cette nouvelle Opération.

Nous tenons cette théorie de ce Chirurgien même, et sa bonne pratique en a vérifié sous nos yeux la solidité. C'est le même M. le Cat qui a fait l'an passé à Gaillon, deux semblables Tailles, et avec un succès pareil, en la présence de M. Morand. Le Public ne sera peut-être pas fâché d'apprendre que ce Chirurgien est l'Auteur des deux Mémoires qui ont concouru au Prix de l'Académie Royale de Chirurgie, l'année 1732. et qui seront imprimez dans l'Histoire de cette Académie.

LA TOURTERELLE.

IDILLE.

LE temps, aimable Tourterelle,
Qui triomphe à la fin de tout,
Ne pourra-t'il venir à bout
D'adoucir la peine cruelle,
Dont à chaque instant votre cœur,
Sent renouveller la rigueur.

Si

Digitized by Google

Si pour me dérober aux chaleurs excessives
Du chien enflammé de Procris,
Je me promene sur ces Rives,
Où Zéphire entretient par ses souffles chéris
Une fraîcheur toujours nouvelle;
Loin d'y goûter quelque douceur,
Un Echo, de votre douleur,
Interprete hélas! trop fidele,
En redisant vos tristes sons,
Sur mes plus doux plaisirs répand de noirs poisons.
De votre Compagne chérie,
Dessous la main de l'Oiseleur,
Tombant à vos côtez sans vie,
Vous dûtes plaindre le malheur.
Mais par les pleurs de tant d'années
A ses fâcheuses destinées
Vous n'avez que trop satisfait,
Et si dans les lieux qu'elle habite,
Elle ressent quelque regret,
C'est de voir le chagrin qui toujours vous agite.
Cessez donc de pousser d'inutiles soupirs,
Joüissez enfin des plaisirs,
Que vous présente la Nature;
Elle a paré pour vous ses Forêts de verdure,
Pour vous seule, cent et cent fleurs
Etalent à l'envi les plus riches couleurs.
Entendez le Zéphir volage,

Oubliant

Digitized by Google

Oubliant aujourd'hui son penchant naturel,
Vous promettre en son doux langage,
Un attachement éternel.
Vous même à vous-même importune,
Si vous avez été si sensible aux malheurs,
Qu'a sur vous exercé la cruelle Fortune,
Pourquoi refusez-vous de l'être à ses faveurs?
Laissez l'homme verser des larmes;
Lui seul a droit de s'affliger;
Chaque jour lui fait voir de nouvelles allarmes;
Rien ne peut l'en dédommager.
Des plus vives douleurs un affreux assemblage,
De sa condition est le triste appanage;
Il naît, et déja ses sanglots
Semblent à sa premiere Aurore,
Par avance annoncer des maux,
Qu'il ne peut pas connoître encore.
Son infortune avec les ans
Insensiblement se déploye,
Les soins, les soucis dévorants
Ferment son cœur à toute joye.
De sa propre raison tyran imperieux
Il n'écoute que son caprice,
Et ne paroît ingénieux
Que pour se procurer quelque nouveau supplice.
A lui creuser son précipice
Plusieurs s'empressent avec lui.
L'un en tous lieux à forcé ouverte,

Cons-

Conspire indignement sa perte,
Un autre fait semblant de lui servir d'appui;
Mais en secret il se prépare
A lui porter le coup barbare
Qu'il médite depuis long-temps.
Ainsi nous voyons dans les champs
Un Loup avide de carnage
De la Brebis prendre l'image
Pour mieux executer ses desseins violens.
Heureuse Tourterelle en vos disgraces mêmes;
L'Auteur de vos peines extrêmes
Fut de tout temps votre ennemi,
Nos maux, le plus souvent, nous viennent d'un ami;
Dans le temps même qu'il nous blesse,
Séduits par une vaine erreur,
Nous adorons la main traitresse,
Qui nous a fait tomber dans le dernier malheur.

A. de la Boisseliere.

Digitized by Google

MEMOIRE sur la question proposée dans le Mercure de Juin 1733. seconde Partie, pag. 1410.

LA question est proposée en ces termes : *Si les Musiciens peuvent et doivent être écoutez et suivis dans les raisonnemens qu'ils tiennent sur le Plain-chant, ou chant d'Eglise, s'ils sont en état de raisonner et d'être crûs sur les manieres dont il est varié dans les Eglises différentes ; et s'ils en sont juges tout-à-fait compétens et irréfragables ? S'il n'y a pas deux extrêmitez à éviter ; l'une de ne les croire juges en rien, l'autre de les croire juges en tout, et en quoi donc ils peuvent être consultez et écoutez ?*

Il ne me seroit pas aisé de répondre à toutes les parties de cette question. Je ne suis pas instruit de tous *les raisonnemens que tiennent* les Musiciens *sur le Plain-chant.* Il peut y en avoir de mauvais, il peut aussi y en avoir de bons ; il y a quelque chose que je n'entends pas bien dans ce qui suit, *s'ils sont en état de raisonner et d'être crûs sur les différentes maniéres dont il est varié dans les différentes Eglises.* Je m'en tiendrai donc à la derniere partie de la question, que je réduits à ces ter-

Digitized by Google

termes fort simples, *jusqu'à quel point on doit déférer à l'autorité des Musiciens en matière de Chant Ecclesiastique*?

C'est un préjugé presque universellement répandu, que la science du Plain-chant est inséparable de celle de la Musique, et que tout homme qui est assez habile pour réüssir dans la composition des Piéces de Musique d'Eglise, réüssira à plus forte raison à composer du Plain-chant, qui est sans comparaison plus simple et plus aisé; ainsi dès qu'il s'agit de mettre en chant de nouveaux Offices, il est ordinaire qu'on en charge quelques Musiciens, et qu'on adopte leurs Ouvrages sans beaucoup d'examen: Je dis sans beaucoup d'examen, mais je pourrois dire absolument, sans examen; car on croit ne pouvoir rien faire de mieux, que de s'en rapporter entierement au goût et au jugement de ce qu'on appelle les Gens du métier.

A la faveur de ce préjugé, les Musiciens se sont emparez presque par tout du Chant Ecclésiastique, ils l'ajustent à leurs idées; ils changent, ils ajoûtent, ils retranchent tout ce qu'il leur plaît, et leur goût décide seul dans les choses mêmes où les régles et les usages de l'antiquité devroient seuls être écoutez et suivis.

Pour

Digitized by Google

Pour sçavoir si le préjugé commun est bien fondé, il n'y a qu'à prendre la plus-part des Chants nouveaux, qui sont de la composition des Musiciens, et examiner s'ils sont selon les regles et dans le goût de l'ancien Plain-chant, ou Chant Grégorien; car c'est à ces deux choses, les regles et le goût, qu'il faut faire attention dans l'examen des Ouvrages de Plain-chant; et c'est sur ce pied là qu'on doit juger de leur mérite.

Premiérement, les regles de la composition y sont-elles exactement suivies? Conserve t-on à chaque Ton ses propriétez? Y fait-on sentir la différence du Ton *Plagal* ou Pair, d'avec l'*Authente* ou Impair? Les chûtes et les repos quadrent-ils avec la ponctuation? Les Antiennes et les Modes de psalmodie sont-ils en proportion réciproque? Le Chant est-il varié selon la diversité des Piéces et selon ce qui est propre à chacune? Y voit-on une différence bien marquée, non seulement entre les Antiennes et les Répons, entre les Chants de la Messe et ceux des autres Offices; mais encore entre les diverses Parties de la Messe, dont chacune a sa propriété, et, pour ainsi dire, son génie particulier?

Secondement, la Mélodie de ces nouvelles

velles Piéces est-elle dans le goût de l'antiquité et dans celui des Chants modernes, dont les Auteurs se sont attachez à prendre pour modéles les Ouvrages des anciens Maîtres ? A-t'elle la gravité, la simplicité, la modestie, la douceur que tout le monde admire dans les Chants des Offices du Saint Sacrement, (1) de la Trinité, et dans plusieurs autres ? Du moins en approche-t-elle ? Et peut-on dire, en comparant ces nouvelles compositions avec les anciennes, que quoiqu'elles leur soient inférieures en beauté, il paroît néanmoins que leurs Auteurs ont travaillé dans le même goût.

Voilà, si je ne me trompe, les principes suivant lesquels nous devons juger des nouveaux Ouvrages de Plain-chant. Si tous, ou du moins la plûpart, y sont conformes; je souscris au sentiment commun; et je reconnois avec plaisir que la composition du Plain-chant ne peut-être dans de meilleures mains que dans celles de nos Musiciens. Si au contraire ces Ouvrages montrent le plus souvent dans leurs Auteurs une ignorance inexcusable

(1) *Je regarde principalement cet Office comme il est aujourd'hui dans l'Antiphonaire de Paris, où l'on a été attentif à faire quadrer les repos du Chant avec la ponctuation de la Lettre.*

Digitized by Google

ou un mépris formel des régles; si j'y vois regner une dépravation de goût, qui tend évidemment à faire disparoître des Offices divins l'ancien Chant Grégorien, pour y substituer une composition guindée et bizarre, qui n'est ni Plain-chant ni Musique; j'en conclurai que c'est mal-à-propos qu'on défére sans discernement une autorité absoluë aux Musiciens dans ces matieres.

Qu'on prenne donc les Offices propres de la Paroisse de S. Eustache, du Séminaire des Bons Enfans, de S. Etienne du Mont, les nouveaux Chants qu'on a insérez dans le Rituel de Paris, l'Office des Morts du prétendu nouveau Manuel de Beauvais, dont le Chant est d'un tres-habile Maître de Musique. Qu'on prenne l'Antiphonaire de l'Ordre de Cluny, qui est de la composition de Nivers, le Graduel du même Ordre, qu'on imprime actuellement; les nouvelles Hymnes de l'Antiphonaire, et plusieurs Proses du Graduel de Roüen. Qu'on examine, sans prévention, tous ces Ouvrages de Plain-chant moderne, et qu'on les compare avec l'ancien Chant; je m'assure qu'il n'y a personne parmi ceux qui s'y connoissent tant soit peu, à qui la différence, ou plutôt l'opposition de l'un à l'au-

Digitized by Google

l'autre ne saute aux yeux. Les uns pèchent contre les régles, les autres contre le bon goût, plusieurs contre les deux ensemble. Il me seroit aisé de justifier par des exemples ce que j'avance; mais ces sortes de démonstrations ne peuvent se faire qu'en représentant les Piéces mêmes, qui ne peuvent entrer icy. J'y renvoye donc ceux qui sçavent les régles et qui ont étudié le vrai caractére du Plain-chant.

Il paroît d'abord étonnant que des gens nourris dès l'enfance dans l'étude et dans l'exercice du Chant, contribuent plus que tous les autres à le gâter. Cependant rien n'est plus vrai, et il n'est pas, ce me semble, bien difficile d'en appercevoir les raisons; elles se tirent du génie même de la Musique moderne et de l'éducation qu'on donne aux Enfans de Chœur dans les Maîtrises ou Ecoles de Chant, d'où sont sortis la plûpart des Musiciens.

Le Plain-chant et la Musique ont les mêmes principes, et, pour ainsi dire, la même origine et le même berceau; mais à cela près, ils se ressemblent fort peu, sur tout dans ces derniers temps, où la Musique, qui autrefois ne différoit guére du Plain-chant que par la mesure et l'harmonie, est aussi différente d'elle-même

Digitized by Google

même, que la seroit une femme, qui après avoir paru dans le monde, vétuë et coëffée très-simplement et avec une contenance modeste et sérieuse, se montreroit parée de riches étoffes, la tête chargée des ornemens les plus recherchez, avec la démarche affectée, et les airs enjoüez d'une Coquette.

Doit-on être surpris que des Gens qui sont élevez dans l'estime et dans le goût d'une telle Musique, qui passent toute leur jeunesse à l'étudier, et à s'y perfectionner; qui enchérissent les uns sur les autres pour trouver de nouveaux raffinemens dans cet Art; doit-on, dis-je, être surpris que de telles gens ne puissent communément revenir à cette noble simplicité, qui fait le caractére essentiel du Plain-chant. Les idées de Musique dont ils sont pleins, se présentent à chaque moment; tout se montre à eux sous cette forme. S'ils s'abandonnent à leur génie, ils ne peuvent produire qu'un Chant musical. S'ils font effort pour se contraindre, leur composition se sent presque par tout de la gêne où est leur esprit; elle est dure, inégale et n'a rien de cet air aisé, simple et naturel, qu'on admire dans les Chants anciens; marchant sans régle, sans dessein, sans autre art qu'une froide

Digitized by Google

froide expression, qui consiste le plus souvent à appliquer au hazard certains tons sur certaines paroles, sans s'embarrasser de l'effet que cela peut produire, avec ce qui peut précéder ou ce qui suit. Je m'imagine voir un Cheval fougueux à qui l'on tient la bride courte; son allure n'a rien de réglé, il va à droit, à gauche, il avance, il recule, parce qu'il est contraint et qu'on ne lui permet pas de suivre sa fougue. Une imagination livrée de longue main à ses caprices et exercée, pour ainsi dire, à des sauts périlleux, se trouve à la gêne, lorsqu'on veut la faire marcher d'un pas égal dans un chemin droit et uni; elle s'échappe, malgré qu'on en ait, ou, si elle est retenuë, tous ses mouvemens sont forcez et de mauvaise grace.

D'ailleurs les Musiciens sçavent peu les regles et les respectent encore moins; ils les sçavent peu, parce qu'on n'a pas eu soin de les en instruire, et qu'eux-mêmes tout occupez de leur grand objet qui est la Musique, négligent de les apprendre. Il y a à la tête de l'Antiphonaire Parisien plusieurs observations tres-utiles, sur tout en ce qui regarde les usages de l'Eglise de Paris; mais il y a tres-peu de gens, même parmi les Maîtres, qui prennent la peine de

Digitized by Google

de les lire. Celui qui a composé le Chant du Propre de S. Germain l'Auxerrois, est à Paris depuis près de trente ans, chargé d'apprendre le Chant aux Enfans, et c'est peut-être le plus sçavant Musicien qu'il y ait en France. Il ne paroît pas cependant qu'il ait jamais lû les observations dont je parle; ou, s'il les a lûës, il s'est peu soucié de les réduire en pratique; car ces Messieurs traitent le Plain-chant cavalierement, et ne se mettent pas fort en peine de marcher sur les traces des anciens Maîtres. Ils cherchent de nouvelles routes et des beautez d'un autre genre; et dédaignant d'être de bons et de judicieux imitateurs, ils deviennent de mauvais originaux.

Il y a donc peu de Musiciens, même parmi les Maîtres, à qui on puisse confier sûrement la composition du Chant Ecclésiastique; et un homme tel que feu M. l'Abbé Chastelain, Auteur de l'Antiphonaire Parisien, qui avec quelque teinture de Musique, a bien étudié et médité les bons Ouvrages de Plain-chant, et qui s'est rempli des justes et nobles idées des anciens Maîtres, est plus capable de faire d'excellentes compositions dans ce genre, que plusieurs de ceux qui passent pour les meilleurs Musiciens.

Digitized by Google

Je ne prétens pas, au reste, les récuser absolument pour juges dans cette matiére; et je suis bien éloigné de penser qu'il ne doivent pas être consultez; ils sentent parfaitement les beautez d'une Piéce de Chant; ils ne sont pas moins que nous, passionnez admirateurs des bons Ouvrages anciens et modernes. L'Office du saint Sacrement, l'ancien Office de la Trinité; le Chant Parisien de l'Hymne *Deus tuorum militum*, celui du dernier Répons de l'Office nocturne du Samedi Saint; l'Antienne, *Qui docti fuerint*; les Répons de l'Office des Morts; les Hymnes *O quam glorifica. Ave maris stella. Ut queant laxis*; les Proses *Veni sancte Spiritus. Mittit ad Virginem*, et plusieurs autres Piéces les charment et les enlevent. J'ai oui dire que le fameux Lully ne trouvoit rien de plus beau ni de plus touchant que la modulation si simple de la Préface de la Messe. La bénédiction du Cierge Paschal, selon l'usage de Roüen, paroissoit à un habile Organiste de la Cathédrale de cette Ville un chef d'œuvre inimitable. J'ajoûte que la Musique donne à ces Messieurs une grande délicatesse de discernement pour appercevoir dans une Piéce, de petites négligences qui échappent à d'autres moins habiles qu'eux dans la science des sons.

Digitized by Google

Ils sont donc en état de juger par le sentiment et le goût du mérite d'une Piéce ; et par conséquent on doit les consulter pour ce qui regarde la mélodie et profiter de leurs avis.

Je suis même persuadé qu'il y a des Musiciens, dont l'heureux génie réünit ensemble le goût du Plain-chant et celui de la Musique, sans mélange et sans confusion. Il est bien sûr qu'avec la connoissance de l'histoire du Chant et des anciens usages, et l'attention aux Régles, de tels Musiciens feroient de très-beaux Ouvrages dans le genre de Chant Ecclésiastique.

Mais je persiste à croire que la qualité de Musicien et d'habile Musicien, ne donne point par elle-même à ceux de cette profession la capacité de bien composer en Plain-chant, ni le droit de juger souverainement de ces matiéres. Qu'ils donnent leurs avis, à la bonne heure, sur les compositions des autres, pour ce qui ne dépend que d'un certain goût que la Musique peut donner. Mais on ne peut, sans risque d'altérer le Chant Ecclésiastique, ni leur abandonner la composition des nouveaux Offices, ni s'en rapporter à leur jugement dans les choses qui dépendent de la connoissance des régles et des

Digitized by Google

usages ; à moins qu'ils n'ayent fait preuve qu'ils sçavent ces régles, qu'ils les respectent, et qu'ils sont capables d'une composition sage, modeste, grave, conforme au génie et au goût des Anciens.

Par M ***

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR.

Dans le combat d'Atalante avec Hippomène.

VOus, de qui la beauté touchante,
Enchaîne et captive les cœurs,
Quittez, trop aimable Atalante,
Ou vos attraits, ou vos rigueurs.
Cessez de prendre pour victimes
Des amans qui n'ont d'autres crimes,
Que l'amour dont ils sont épris ;
De cet amour est-on le maître ?
Vous-même vous le faites naître,
Et votre haine en est le prix !

Songez, qu'envain vous êtes belle,
Si rien ne sçauroit vous toucher ;
Que les doux plaisirs suivent celle

Qu

Digitized by Google

Que l'Hymen a sçû s'attacher.
Tant de soins joints à tant d'allarmes,
Tant de maux causez par vos charmes,
Méritoient bien un sort plus doux ;
Est-il effort que l'on n'essaye ;
La mort n'a rien qui nous effraye ;
Dans l'espoir d'être aimez de vous.

En ces mots un essain fidéle ;
D'Amans pénétrez de douleur,
Oserent à cette cruelle,
Peindre leur flâme et leur malheur.
Hélas ! quelle fut leur ressource !
Il falloit la vaincre à la course,
Pour fléchir son cœur inhumain ;
Et si l'on perdoit la victoire,
On devoit (pourra-t-on le croire ?)
Se voir d'un Dard percer le sein.

On croit que le bien qu'on souhaitte,
N'est point au dessus du pouvoir ;
Tous d'une victoire complette,
Conçoivent l'agréable espoir.
Le sort leur paroissoit propice,
Ils ne voyoient le précipice,
Que sous les plus belles couleurs ;

D'accord l'Amour et la Fortune,
Avoient d'une ardeur non commune,
Parsemé l'abîme de fleurs.

Non tels que ces Rois, dont l'Elide,
Aime à vanter les vains Lauriers;
Le prix d'une course rapide,
Se devoit seul à leurs coursiers.;
Ni pareils aux vangeurs d'Héléne;
Qu'on vit sur la rive Troyenne,
Affronter les fureurs de Mars;
Il leur falloit une victoire,
Dont chacun remportât la gloire,
Et seul essuyât les hazards.

Enfin le jour prescrit arrive,
Qu'ils devoient ou vaincre ou mourir,
Des amours la troupe attentive,
Sçut à ce spectacle accourir.
Atalante insensible et fiere,
S'avance et court dans la carriere;
Adraste le premier l'y suit,
Restant dans la Lice après elle,
Sur l'heure il est par la cruelle,
Plongé dans l'éternelle nuit.

Tous semblent se faire un mérite,

D'être

Digitized by Google

D'être par elle mis à mort,
Ciel ! que j'en vois mourir de suite !
Tous ont déja ce triste sort.
O que l'amour est redoutable !
Malgré ce massacre effroyable,
Son empire est-il moins puissant ?
Hyppoméne, fils de Neptune,
Vient encor tenter la Fortune,
Si rigoureuse à chaque Amant.

D'abord la Princesse à sa veuë,
Prend de plus tendres sentimens,
Sa fierté tombe, elle est émeuë,
Le trouble saisit tous ses sens :
Une naissante et vive flâme,
Se glisse en secret dans son ame,
Elle sent attendrir son cœur,
En faveur du seul Hyppoméne,
Un penchant violent l'entraîne,
A désirer qu'il soit vainqueur.

Où vas-tu ? Prince, lui dit-elle ;
C'est trop peu ménager tes jours ;
Songe, dans l'ardeur de ton zéle,
Que c'est à la mort que tu cours ;

Digitized by Google

Malgré ta téméraire envie,
Je veux prendre soin de ta vie,
Va, cesse de vouloir périr;
Envain; ce Héros intrépide,
Regarde la belle homicide,
Et compte pour rien de mourir.

Ils courent à perte d'haleine,
Mais les plus amoureux transports
Troublent le cœur de l'inhumaine,
Et lui font blâmer ses efforts.
Elle tremble que sa vitesse
N'ôte à l'objet de sa tendresse;
Les moïens de fuïr le trépas,
L'amour approuve ses allarmes;
Et lui fait trouver mille charmes,
A moderer un peu ses pas.

Les trois Pommes d'or que présente,
Et jette Hyppoméne en courant,
Viennent au secours d'Atalante,
Seconder son tendre penchant.
Joignant la ruse à sa surprise,
Elle affecte d'en être éprise,
Et pour tarder s'en fait un jeu;
Hyppoméne couvert de gloire,

Digitized by Google

Ne trouve plus par sa victoire,
Aucun obstacle à son beau feu.

Après ce combat mémorable,
L'on oüit ces mots dans les airs,
Que l'Amour, ce vainqueur aimable,
Triomphe de tout l'Univers.
Envain une belle inflexible,
Veille sur son cœur insensible
Un seul trait peut la désarmer;
Pour mille Amans elle est sévére;
Mais qu'un seul ait l'art de lui plaire,
Elle sçaura bien-tôt aimer.

DE MONTFLEURY.

LETTRE écrite de Paris, le 15 d'Octobre 1733. sur le Testament de Pierre Pithou.

IL y a quelques jours, Monsieur, que le Testament de Pierre Pithou me tomba sous la main; il respire un si grand amour de la vertu; il contient des Préceptes si excellents pour régler la conduite des hommes dans tous les temps, que j'ai cru qu'une traduction françoise de ce petit ouvrage ne pourroit qu'être utile

Digitized by Google

et mériteroit peut-être d'avoir sa place dans votre Journal.

Ce Testament a été imprimé en Latin en 1628. à Troyes, chez du Ruau, à la tête du Commentaire de Pithou, sur la Coutume de Troyes. On le trouve au commencement du premier volume du *Corpus Juris Canonici Gregorii XIII. notis illustratum Pet. et Franc. Pithœi, ex Bibliotheca illustrissimi Claudii* le Peletier. *A Paris, chez Thierry*, 1687. il étoit encore parmi les Œuvres de M. Boivin, Garde de la Bibliotheque du Roy, imprimées en 1711.

Pithou a occupé une des premieres Places entre les Jurisconsultes et les Sçavans du quinziéme siécle. Quel siecle, Monsieur, pour les Sciences et pour les Belles Lettres! Les plus Grands Hommes de son temps, Cujas, Turnebe, de Thou, Scaliger, Pasquier, Loisel, Papire Masson, Rapin, Passerat; tous, en un mot, en faisoient un cas singulier; tous lui ont consacré des Eloges. Le mordant Scaliger avouë qu'il étoit *parfaitement honnête homme, aimant à faire plaisir à un chacun, menant tout le monde dans sa Bibliotheque, prêtant volontiers et présentant ce qu'il avoit, si l'on vouloit s'en servir.* Ce suffrage seul confirme tout ce que Pithou dit de soi-même.

Il

Digitized by Google

Il étoit de la Ville de Troyes en Champagne, descendu d'une noble et ancienne famille de Normandie; il fit sa principale occupation des affaires du Palais. Le Roy Henry III. l'honora en 1585. de la Commission de son Procureur General de la Chambre de Justice, qu'il envoya en Guyenne. Henry IV. lui donna la même Commission en 1594. pour le rétablissement de son Parlement à Paris. Pithou a enrichi la République des Lettres d'une quantité de Livres de Théologie, d'Histoire et de Belles-Lettres; une vie si laborieuse et si utile, finit trop tôt; il mourut âgé seulement de 57. ans, le premier de Novembre de l'année 1596.

TRADUCTION du Testament de Pierre Pithou.

NE' dans un siecle corrompu et parmi des mœurs entierement perduës, j'ai conservé la bonne foy et la droiture autant que j'ay pû.

J'ai chéri, j'ai cultivé mes amis avec une affection entiere. J'ai été plus sensible au plaisir de vaincre mes ennemis par des bienfaits, ou de les laisser dans l'indifference, qu'à celui de me venger.

Ma femme m'a tenu lieu d'un autre

Digitized by Google

moi-même ; j'ai élevé mes enfans avec indulgence ; j'ai agi avec mes Domestiques comme avec des hommes.

J'ai haï le vice, même dans mes plus proches ; mais j'ai adoré la vertu jusques dans les Etrangers et dans mes ennemis.

J'ai eu plus de soin de conserver que d'augmenter mon bien.

Je n'ai point fait et n'ai point souffert qu'il fût fait aux autres ce que je n'aurois point voulu que l'on me fit.

Une grace injuste ou difficilement obtenuë, m'a parû trop cherement achetée.

J'ai regardé la crapule et l'avarice comme des Monstres détestables dans tous les hommes, mais sur tout dans les Ministres de l'Eglise et dans ceux de la Justice.

Adolescent, jeune homme, homme fait, j'ai toûjours déféré à la vieillesse.

J'ai aimé uniquement ma Patrie.

Le rang, les honneurs, la Magistrature, ont eu moins d'attraits pour moi que le désir d'être occupé ; plus content d'agir que de commander.

Bien que je ne fusse que Particulier, je me suis empressé à être utile au Public ; je l'ai préferé à tout, et j'ai crû que le parti le plus sûr et le plus avantageux étoit d'y demeurer attaché.

Ma

Digitized by Google

Ma plus chere envie a été de soutenir et de réparer la République chancelante; les nouveautez, les changemens, les renversemens, ne m'ont jamais plû.

Une paix même injuste, (que les gens de bien soient de mon avis,) est plus avantageuse que les discordes et les guerres civiles.

J'ai vû (a) avec douleur la Religion, la pieté, profanées jusqu'au point de servir de voile et de prétexte à l'avarice, à l'ambition et au crime.

Curieux admirateur de la bonne Antiquité, l'ayant étudiée avec soin, je l'ai placée au-dessus de la Nouveauté.

J'ai évité, j'ai fui les vaines questions, les disputes subtiles sur les matieres divines, comme trop dangereuses.

J'ai connu par experience que la simplicité accompagnée et comme enveloppée de la prudence, réüssit plus sûrement et plus heureusement dans ses projets, que l'artifice et le déguisement.

J'ai moins étudié l'Art de bien dire, que la Science qui apprend à juger sainement de tout.

(a) *Pour l'intelligence de cet article et de quelques autres, il faut se transporter dans les temps auxquels Pithou vivoit, pendant les guerres de la Religion et de la Ligue sous les Rois Charles IX. Henry III. et Henry IV.*

Digitized by Google

Loin de la foule ambitieuse, sans avarice, sans envie, au milieu de plusieurs amis, gens de bien et puissants, dans une fortune assez commode, j'ai ressenti des inquiétudes inconnuës aux Particuliers. Il est vrai que les affaires de la République et celles de mes amis, me les attirerent plus que les miennes propres.

J'ai compté pour les jours de ma vie les plus agréables, ceux où j'ai servi le Public et mes amis.

Les maux présens m'ont parû plus aisez à supporter que la vûë de ceux qui me menaçoient. J'ai soutenu les dernieres extrémitez avec plus de fermeté qu'un état flotant et irrésolu.

Pour faire taire la censure la plus maligne, et pour réprimer les traits plus violens, j'ay éprouvé qu'il falloit être ferme, constant, sincere, égal pour tous, dans l'administration de la Justice.

Que les Loix plutôt que ma volonté, décident sur mes biens, quels qu'ils puissent être après ma mort.

Je ne desire qu'une chose et je l'espere, c'est que ma femme, si remplie de vertu et qui me fut si chere, ait pour nos enfans les sentimens, les bontez et les mêmes soins, dont elle m'a comblé pendant ma vie.

Tes

Digitized by Google

Tels ont été mes sentimens ; tel est le témoignage de ma conscience ; demandant en grace à ceux de la Posterité qui le liront, de le recevoir avec bonté et de l'interpréter dans un esprit aussi simple et aussi droit que celui dont je l'ai écrit.

Fait à Paris par moi Pierre Pithou, en l'année 1587. le premier de Novembre, à pareil jour que celui de ma naissance.

LE PASSAGE DE LA MER ROUGE.

CANTATE. *

SEigneur, le Peuple qui t'adore,
Sous le joug de l'Egypte a trop long-tems gémi.
Tonne, frappe, poursuis .... une autre playe encore,
A presser son départ force son ennemi.
Mais bien-tôt Pharaon sent renaître sa rage ;
Et pour le rendre à l'esclavage,

* *On a composé cette Cantate, pour faire naître à ceux qui peuvent mieux travailler en ce genre, l'idée de renoncer enfin à ces sujets frivoles ou dangereux sur lesquels ils s'exercent, et de choisir parmi tant de grands sujets qu'offrent les Livres Sacrez ; le génie et les mœurs y trouveroient également leur avantage.*

Digitized by Google

Il marche, il passeroit et les Monts et les Mers.
Israël poursuivi, ne voit point de retraite ;
Il redouble ses pas, l'Onde s'offre et l'arrête . . .
Ciel, sans ton prompt secours il rentre dans les fers.

O force puissante
Qui soumet les eaux !
La Mer mugissante,
Arrête ses flots.

Dans la Plaine humide,
L'immortelle main,
A l'Hébreu timide,
Ouvre un sûr chemin.
O force puissante, &c.

Pharaon le voit trop, et même encore en doute.
Sont-ils donc sans retour sortis de mes liens ?
Ah ! je les poursuivrai par cette même route ;
Il dit, et sur leurs pas il marche avec les siens.
Signale, Ange vengeur, ta droite meurtriere ;
Nuages, cachez la lumiere ;
Brillez, Eclairs ; gronde, Tonnere affreux ;
Aquilons, déployez vos fureurs vagabondes ;
Mer, souleve tes Ondes ;
Périssez, Tyrans des Hébreux . . . .
Quel désespoir ! quel bruit épouventable
De vagues en courroux, de perçantes clameurs !

Ils

Ils sont tous engloutis dans l'abyme effroyable,
Israël est vengé de ses fiers oppresseurs.

Loüons l'Eternel,
Chantons sa victoire ;
Quel Vainqueur mortel,
Egale sa gloire ?

Quel ami sensible,
A rien de si doux ?
Quel vengeur terrible ;
Frappe de tels coups ?

L'Onde coule en vain ;
Son amour l'enchaîne ;
Il parle, et soudain,
Elle sert sa haîne.
Loüons l'Eternel, &c.

Par M. l'Abbé S.

RE'PONSE de M. le Gendre de S. Aubin, au Problême qui a été proposé dans le Mercure du mois de Septembre dernier, aux Métaphysiciens Géomètres, sur l'Essence de la Matiere.

C'Est aujourd'hui le génie des Sciences de pousser à bout toutes les idées. N'est-ce point un effort pour parvenir à la gloire de la nou-

Digitized by Google

nouveauté, dans un siecle où le nouveau semble depuis long-temps épuisé ? L'esprit humain se flatte de parvenir aux degrez les plus sublimes des connoissances, par des suppositions sans bornes ; mais cette voye l'écarte infiniment de la verité, pour peu qu'il y ait d'erreur dans le principe, ou que la conséquence manque de la plus exacte précision.

Des Cartes a consideré la matiere et l'étenduë comme une même chose. Les modernes, pour la plupart, ne l'ont pas suivi jusques-là, ils ont persisté à distinguer la matiere de l'étenduë, comme le sujet de son essence. On entend par essence et par proprietez, des qualitez inséparables naturellement d'une substance, au lieu que les accidents varient. Il y a même quelque distinction entre essence et proprietez. Cette distinction consiste en ce que parmi les proprietez il s'en trouve quelqu'une plus générale, et de laquelle les autres semblent émaner. Or cette essence, cette proprieté primitive de la matiere, c'est l'étenduë ; et l'impénetrabilité, la divisibilité à l'infini, l'unité du lieu, en sont des proprietez. Aristote a écrit dans sa Métaphysique, que la matiere n'est rien de tout ce qu'on peut répondre aux questions qui regardent l'essence, la quantité, la qualité, et que ce n'est point un être déterminé. L'opinion d'Aristote, de la façon dont il la propose, réduit la matiere au néant.

Dans le Problême proposé aux Métaphysiciens Géometres, sur l'essence de la matiere, on lui enleve son essence et ses proprietez sans effort ; il n'en coûte pour cela qu'une supposition, et l'Auteur du Problême persuadé qu'il ne reste à la matiere aucune de ses proprietez, invite les Métaphysiciens Géométres à lui en chercher de

Digitized by Google

de nouvelles. Les conséquences qui résultent des principes expliquez dans le Problême, sont, à ce qu'on prétend, que la matiere n'est pas nécessairement étenduë, qu'elle n'a plus d'impénétrabilité, qu'un corps peut être à la fois aux deux bouts de l'Univers, aussi-bien que dans tous les lieux qui remplissent cet intervalle. On se fonde sur la Géométrie, qui a la certitude en partage, pour dépoüiller tout d'un coup la matiere des proprietez les plus inhérentes, dont la Physique l'avoit mise en possession. Comment les Métaphysitiens Géométres pourront-ils réparer tant de pertes? Il y a plus; la matiere est réduite à une simple possibilité. Le Pere Castel, dit-on, l'insinuë ainsi dans sa Mathématique Universelle. Je suis bien éloigné de croire que ce puisse être le sentiment du Pere Castel, puisque cet ingénieux Auteur * établit pour principe, que de la possibilité à l'existence, il y a aussi loin que du néant à l'être. L'Auteur du Problême ne prétend assurément pas que Dieu n'ait créé que des esprits. Cependant si la matiere est réduite à une pure possibilité, si toutes les proprietez lui sont enlevées, elle est réduite au néant; car ce qui n'a aucune proprieté est le néant, auquel on ne refuse même pas les proprietez négatives. Ces conséquences vont loin et trop loin. Si la matiere n'a aucune existence par ses proprietez, elle en aura encore moins par une forme déterminée ou par ses accidents. Il s'agit même ici de la matiere accompagnée de la forme, puisqu'on prétend que l'unité de lieu n'est pas une proprieté du corps d'un homme. Examinons si les principes et les inductions qu'on

* *Tr. de Physiq. T. 1. Liv. 5. Ch. 7.*

en

en tire pour dépoüiller la matiere de toutes ses proprietez, nous obligent indispensablement à les abandonner.

» Il est possible, dit-on, que le même corps » se trouve la même année à Paris et à Constantinople, dans l'espace de six mois, de trois, et » peut-être de deux. Le mouvement de sa nature » est susceptible de plus et de moins à l'infini ; » la nature est pleine de mouvemens très-rapides, un boulet, les Planetes, le son, la lumiere. La lumiere peut parcourir des miliers de » lieües en une minute, en une seconde. Dieu » peut transporter le corps d'un homme en un » clin d'œil d'un bout du Monde à l'autre. Le » plus ou moins de mouvement n'a rien qui » passe sa toute-puissance, et la matiere n'a rien » qui s'y refuse. Supposons donc un mouvement » toujours croissant par le pouvoir de Dieu, il » est vrai de dire qu'on peut voir le même homme à Constantinople et à Paris, non-seulement dans la même année et dans le même » mois, mais dans la même semaine, dans le » même jour, dans la même minute, seconde, » tierce, quarte, sixte, dixiéme, centiéme, milliéme, millioniéme, billioniéme, trillioniéme, » &c. Cela va loin, et rien ne l'arrête. » Enfin on prétend conclure de ces principes que le mouvement en question croissant à l'infini, l'homme qui seroit porté et rapporté par ce mouvement de Paris à Constantinople, *se trouveroit exactement au même instant indivisible à Paris et à Constantinople, dans tout l'entredeux et en mille autres lieux de l'Univers, dans l'Univers même entier, si l'on veut.*

Il faut d'abord se mettre bien au fait de la question. Nous examinons quel pourroit être l'effet

l'effet d'un mouvement naturel, susceptible d'augmentation de plus en plus. Cette question est semblable à celles de l'asymptotisme infini de quelques courbes. A la verité, dans l'hypothese on parle de la puissance de Dieu, mais ce n'est que pour mettre en œuvre dans toute son étenduë ce qui est dans la nature, ce dont le mouvement est capable de lui-même, et à quoi la matiere n'a rien qui se refuse, dont on trouve même des exemples assez semblables dans le cours le plus ordinaire de la nature, comme la vîtesse très-rapide de la lumiere. L'Auteur du Problême entreprend de démontrer par le raisonnement et par le calcul, que le mouvement étant susceptible d'augmentation à l'infini, un corps peut par la force du mouvement portée jusqu'où elle est capable d'aller, être à la fois dans tout les lieux de l'Univers. Si cette proposition pouvoit être vraye, nous serions forcez non-seulement d'abandonner la Physique, dont il ne seroit pas impossible de se passer, mais de renoncer tout-à-fait à la faculté de raisonner. J'accorde pour un moment à l'Auteur du Problême, que le mouvement qui transporte notre homme de Paris à Constantinople, fût infini, il n'en résulteroit autre chose sinon que le temps seroit divisé à l'infini avec la même réciprocité que le mouvement de transport auroit été augmenté. Ainsi, quoique vous vissiez cet homme continuellement, qu'il ne cessât de vous parler, le mouvement infini le porteroit et rapporteroit dans des instants divisez à l'infini, sans que vous vous apperçussiez de son transport. La division à l'infini de l'instant, dans lequel ce transport seroit réïteré, empêcheroit que le même corps ne fût en même temps dans deux endroits.

Digitized by Google

Reprenons l'hypothèse des plus imaginaires de notre homme transporté à Constantinople, c'est tout au plus une présomption de la divisibilité du temps à l'infini, qui a toujours été soutenue par le plus grand nombre des Philosophes, et que tous les Infinitaires, à ce que je pense, admettent aujourd'hui. Quoique vous eussiez continuellement cet homme devant les yeux, quoique la vitesse du mouvement vous rendît le transport imperceptible, l'homme transporté ne seroit pas davantage à Paris et à Constantinople dans le même instant, qu'un charbon brûlant qui tourne avec une vitesse assez médiocre, n'est en même-temps dans tous les points du cercle qu'il décrit, lorsque vous croyez voir un cercle de feu, non parce que le charbon est à la fois dans tous les points du cercle, mais parce qu'il fait impression sur des parties de la rétine disposées en rond, et que l'impression n'a pas cessé dans la premiere partie ébranlée, quand le charbon agit sur la derniere. De ce Phénomene on peut conclure que, quoique la vision se fasse en un instant fort court de la présence de l'objet, le sentiment de voir ne laisse pas de durer pendant un petit espace de temps au-delà. Nous éprouvons à toute heure des illusions de nos sens, qui nous font paroître comme non interrompu, ce qui ne les affecte que par des mouvemens semez de mille interruptions. Mais portons nos vûës plus loin. Un mouvement susceptible d'augmentation de plus en plus peut-il être supposé infini?

L'Auteur du Problême appelle le Sistême de l'infini au secours de son hypothese, et il cite une autorité qui a le plus de poids et de force; c'est celle de M. de Fontenelle, qui a dit, que *la grandeur capable d'augmentation à l'infini, peut être supposée*

Digitized by Google

supposée augmentée à l'infini. C'est effectivement un principe dont les plus sçavans Géométres se sont servis depuis près d'un siecle. Mais en fait de Géométrie, l'autorité est un motif d'examen et non pas de conviction. Suivons donc de près cette proposition; elle présente d'abord une évidence non suspecte, mais c'est sa contradictoire qui est réellement évidente. La grandeur capable d'augmentation à l'infini, ne peut être supposée augmentée à l'infini, par cette raison même qu'elle est capable d'augmentation à l'infini. Ainsi ce qui est inépuisable ne peut être supposé épuisé, ce qui est infini ne peut être supposé terminé, ce qui est susceptible d'augmentation et par conséquent fini, ne peut être supposé infini. Or c'est un principe employé par les Géométres * et évident en soi-même, que *toute ligne soit méchanique, soit géometrique, ou rentre en elle-même, ou s'étend à l'infini, puisqu'on peut toujours en continuer la génération.* Aucune ligne soit méchanique, soit géométrique, ne peut donc être supposée infinie.

La Géométrie transcendante m'a causé beaucoup de perplexité. Je trouvois d'une part l'autorité de plusieurs Sçavans, qui ont donné les plus grandes preuves de force de génie, et je voyois un enchaînement bien lié de conclusions et de calculs. D'un autre côté, je sçavois que la verité est une dans les objets diversifiez des Sciences; que, suivant ce principe, le calcul ne peut être contraire au raisonnement, et que les veritez d'un ordre purement naturel ne doivent être con-

* *Le Marquis de l'Hôpital, Anal. des Infinim. pet. §. 5. p. 100. Guinée, Applicat. de l'Algebr. à la Géométr. §. 12. p. 235.*

sidérées

sidérées comme telles par l'esprit humain, qu'autant qu'elles sont à sa portée et compréhensibles. Je n'entens pas dire par là que toutes les vérités naturelles soient à la portée de l'esprit humain; je suis aussi persuadé qu'il y en a beaucoup de celles qui sont à sa portée, qui ne sont pas encore découvertes. Je me renferme à dire (ce qui me semble incontestable) que l'esprit humain ne peut mettre au nombre des veritez purement naturelles, que ce qu'il a compris.

J'avoüe encore que cette derniere reflexion augmentoit ma défiance. Je soupçonne une vérité, me disois-je à moi-même, que quelques hommes celebres ont donnée pour démontrée, après un travail infatigable; c'est parce que je n'ai pas la force d'atteindre où ces hommes sçavans sont parvenus. Mais enfin lorsque j'ai été pleinement convaincu que non-seulement ces prétenduës véritez de la Géometrie de l'infini étoient incompréhensibles pour moi, mais que j'y découvrois une contradiction évidente, que ceux mêmes qui les soutenoient, reconnoissoient en même temps qu'ils ne pouvoient les concevoir, je n'ai plus balancé à chercher l'issuë de ce labyrinthe de l'esprit humain, et j'ai été assuré qu'il y en avoit une. J'ai trouvé le fondement du calcul ruineux, aussi-bien que celui du raisonnement. Je ne traiterai ici que de la partie qui concerne le raisonnement, je ne l'acheverai même pas, de peur de passer les bornes convenables au Mercure, et je réserverai pour le mois prochain ce qui restera de la partie du raisonnement, et la partie entiere qui regarde le calcul.

La Géométrie dans son état présent est remplie de conclusions si vastes, qu'elles paroissent surpasser

Digitized by Google

surpasser infiniment les bornes de l'esprit humain. Il n'y auroit rien d'étonnant si elle n'étoit pas la production de l'esprit humain ; mais comme elle ne se vante pas d'une autre source, et que si elle étoit assez téméraire pour s'en vanter, il lui seroit impossible de la prouver, qui peut inspirer à l'esprit humain tant de soumission pour son propre Ouvrage ? La Géométrie qui doit être une science de conviction, m'offre de toutes parts des écüeils de raisonnement. Des infiniment grands, qui sont infiniment petits par rapport à d'autres ordres ou degrez infinis d'infinis; des asymptotismes dont les espaces sont plus qu'infinis ; des rectangles infinis égaux à d'autres rectangles finis ; le fini et l'infini proportionnels, en même-temps qu'on admet pour principe que les infinis sont égaux entre eux ; des espaces infinis, qui par leurs révolutions autour de leurs axes, ne donnent que des produits finis, appellez fuseaux hyperboliques ; enfin le mouvement infini semblable au parfait repos, et la matiere dépoüillée de toutes ses proprietez, suivant l'Auteur du Problême, car tout cela ne me paroît pas plus solide l'un que l'autre. Heureusement ces conclusions inconcevables tombent d'elles-mêmes, par l'unique observation que j'ai faite cy-dessus, que la grandeur capable d'augmentation à l'infini, ne peut être supposée infinie. Comme un moment connu et fini ne peut être supposé une éternité, de même un asymptotisme de l'hyperbole d'un degré quelconque, ni les asymptotistes de la Conchoïde, de la Syssoïde ou autres courbes, ne peuvent être supposez étendus à l'infini, puisque par leur essence ils sont capables d'être augmentez de plus en plus. Suivant le même principe, leur prolon-

Digitized by Google

gement supposé infini ne pourroit être limité par une derniere ordonnée, ni aucune figure ne pourroit être circonscrite à leurs espaces supposez infinis.

Une somme dont je suppose qu'on prend la moitié, ensuite la moitié de cette moitié, et toujours la moitié de la précédente moitié, ne peut être épuisée ni supposée épuisée. Il est fort aisé de prendre deux écus dans un sac de mille francs, et celui qui les tire de ce sac, n'a pas pour cela attrapé une richesse infinie, mais en supposant qu'un homme prenne un écu, la moitié d'un écu, la moitié de cette moitié, et toujours la moitié de la précédente moitié, ou une portion quelconque des précédentes portions, sans qu'il soit nécessaire que le même rapport regne dans la progression, je ne puis supposer que cet homme prenne jamais deux écus; car quoique j'aye l'idée de deux écus, comme d'une somme finie, la progession que je suppose continuée à l'infini, n'y arrivera jamais, et ce seroit une contradiction manifeste de supposer en même-temps que cet homme ne s'écartât jamais de cette progression, et qu'il pût parvenir à prendre la somme très-modique de deux écus. Ainsi le fini le plus borné renferme en soi (pour me servir des termes très-énergiques du Pere Castel) un infini essentiellement concentré dans son enveloppe, et inépuisable dans sa mine, qu'aucun développement ne peut jamais épuiser: c'est la seule espece d'infini géometrique et physique, auquel tout ce qui peut être imaginé par l'esprit humain, vient aboutir comme à un centre commun; ou plutôt il ne peut y avoir d'infini en Géométrie et en Physique, et tout se réduit dans l'une et dans l'autre au fini extensible et divisible de plus en plus, et

qui

qui par conséquent ne peut devenir infini.

On découvre la contradiction d'une maniere encore plus sensible dans le plus qu'infini. Quelques Géometres ont prétendu donner à des quantitez numériques la qualité de plus qu'infinis; nous en parlerons dans la seconde partie de cette Réponse; il s'agit maintenant d'expliquer l'Asymptotisme plus qu'infini de Wallis, * rejetté par Varignon. Pour cela il faut entendre que suivant le système de l'infini, la parabole ordinaire est une ovale infiniment allongée, qui a ses deux sommets à une distance infinie, et opposez par leurs concavitez l'un à l'autre, au lieu que l'hyperbole a ses deux sommets très-proches, mais renversez et opposez l'un à l'autre par leurs convexitez, comme si après avoir coupé une ovale en deux, vous retourniez les deux moitiez, ou comme si vous opposiez deux calottes l'une à l'autre par le dessus. Cela est si clair, qu'il n'est pas besoin de figures et une plus ample description de ces deux courbes seroit inutile ici. L'hyperbole donc partant d'un sommet, et allant de la gauche à la droite, si l'on veut, aura à parcourir un espace infini pour joindre son asymptote; elle sera alors, suivant Wallis, plus qu'infiniment éloignée de son autre sommet transposé de la droite à gauche; ensorte que si une parabole et une hyperbole s'étendoient à l'infini, la premiere pour joindre son sommet, la seconde pour atteindre son asymptote, lorsque la parabole seroit parvenuë à son sommet par un prolongement infini, l'hyperbole arrivée à l'extrémité de son asymptote auroit encore à parcourir en revenant le même espace infini, et de plus, la distance qui est entre ces deux sommets, pour joindre le sommet

* *Wall. Arith. infin. Schol. propos.* 101. *et* 104.

Digitized by Google

opposé à celui d'où elle est partie. On peut imaginer l'asymptote comme une ligne droite tirée à côté d'une courbe, dont cette courbe approche toujours, mais par une progression géométrique semblable à celle dont nous avons parlé cy-dessus, son progrès n'étant jamais que d'une partie du précedent espace, comme si l'aproximation étoit d'un pouce, de la moitié d'un pouce, de la moitié de cette moitié, &c. De même que Wallis a appellé certains espaces asymptotiques plus qu'infinis, je pourrois dire que Paris est plus qu'infiniment éloigné de Chaillot; car si je passe par Pekin pour aller de Paris à Chaillot, j'aurai non-seulement à traverser l'espace que j'ai supposé infini depuis Pekin jusqu'à Paris, mais il faudra que j'ajoûte à cet espace le chemin de Paris à Chaillot. Voilà ce que Wallis a appellé des espaces plus qu'infinis, et ce que Varignon (1) a réduit auc omplément fini d'un espace infini.

M. Chesne dit que le passage du fini à l'infini se fait par une addition d'unités; mais il est évident qu'une addition d'unités, qui peut toujours, suivant la supposition, être augmentée, ne change rien à la nature d'une grandeur, et les Géometres conviennent que par rapport au fini, un grain de sable et un Globe qui auroit la distance de Sirius pour rajon, sont de même nature. Les Géométres Anglois (2) considerent le fini comme étant en mouvement, ou suivant leur terme, *en fluxion* pour devenir infini; or ce qui est en fluxion pour devenir infini, ne peut être suppo-

(1) *Memoires de l'Académie des Sciences, année 1706. page 13.*

(2) *Elem. de la Géométrie de l'infini, part. 1. §. 3. n. 197. p. 65.*

sé infini. L'Auteur du Problême prétend expliquer le passage du fini à l'infini, par *l'exaltation d'une nature inférieure à une nature superieure, comme de la ligne à la surface*, &c. Mais les points, les lignes et les surfaces sont des idées et des abstractions sans réalité. L'entendement peut examiner les trois dimensions d'un corps, longueur, largeur et profondeur séparément et d'une maniere abstraite, quoiqu'il soit démontré que ces trois dimensions ne peuvent être séparées. La divisibilité à l'infini est fondée sur ce principe, que la plus petite portion de matiere ne cesse point d'être matiere elle-même, que la portion d'un corps la plus divisée, est toujours un corps qui a de l'étenduë et par conséquent des parties divisibles. Si le corps pouvoit se résoudre en points, lignes et surfaces, on rencontreroit bien-tôt les Atômes d'Epicure et de Gassendi; mais ces Atômes ou points indivisibles, n'ayant point de parties, ne pourroient avoir ni figure ni étenduë, et leur assemblage ne pourroit former un corps. La portion de matiere la plus divisée qu'on puisse imaginer, étant mise sur un plan, le touchera toujours par une de ses parties et ne le touchera pas par celle qui est au-dessus. Il est donc démontré qu'on ne peut admettre les points indivisibles et inégaux soutenus par le Pere Castel, dans sa Mathématique universelle, ausquels il donne le nom *d'être absorbé dans le néant*. Dailleurs l'inégalité de ces points suppose nécessairement des parties inégales, une figure et une étenduë inégales; c'est une raison de plus pour qu'ils ne puissent cesser d'être divisibles. Le Pere Castel * em-

* *Mathém. Univers. p.* 502.

Digitized by Google

ploye ce raisonnement pour une démonstration de ces atômes inégaux. » Plus l'intersection est » oblique, plus le point d'intersection est grand. » Cela a-t'il besoin d'une démonstration plus ex- » presse ? Elle saute aux yeux. Dans un quarré » qui a sa diagonale, les lignes qui coupent un » côté parallelement à l'autre côté, coupent la » diagonale en autant de points ni plus ni moins; » or la diagonale est plus grande que le côté, » donc ses points d'intersection sont plus grands, » ce qu'il falloit démontrer. Les Infinitaires n'ont pas de peine à répondre que les endroits où se fait l'intersection, ne sont pas des points indivisibles, et que si la diagonale est coupée par le même nombre de sections que le côté plus petit qu'elle, c'est que les intervalles des sections sont plus grands dans cette diagonale que dans ce côté.

Pour revenir à la question dont nous nous sommes un peu écartez, l'exaltation d'une nature inférieure à une nature superieure comme du point à la ligne, de la ligne à la surface, de la surface au solide, ne peut expliquer le passage du fini à l'infini. On ne peut donner aucune explication de ce passage, parce qu'il est impossible et imaginaire. Il ne peut y avoir d'infini, que l'infini métaphysique de Dieu et de l'Eternité. Ces infinis sont très-concevables; l'idée de l'infini est naturelle et proportionnée à l'entendement humain, qui conçoit une chose sans bornes, aussi aisément qu'une chose bornée. Nous pensons même à une chose, avant que de faire réflexion à ses limites. L'infini en Dieu et dans l'éternité n'est susceptible d'aucune augmentation; il n'y a d'infini que ce qui l'est par son essence; mais le passage du fini à l'infini et

le

Digitized by Google

le retour sont inconcevables à l'esprit humain, et il n'y a en Geometrie et en Physique qu'une seule espece de substance finie et divisible ou extensible à l'infini.

C'est par le même principe que peut être décidée la question de l'infinité du monde, question qui a si fort embarassé les Philosophes des differens siecles. La proprieté de la matiere d'être finie et divisible ou extensible à l'infini, fait que le Monde entier, sans être infini et étant fini au contraire, n'a cependant aucunes limites absoluës, en ce qu'elles peuvent être reculées de plus en plus; le Monde entier étant comme chaque portion de matiere, fini mais divisible ou extensible à l'infini. Si l'on objecte que le Monde ne peut être limité, parce qu'il est impossible d'imaginer ce qui seroit plus loin, et que l'Univers, quelque forme qu'il eut, se dissiperoit s'il n'y avoit rien au-delà pour le contenir; il est aisé de répondre que l'imagination ne pouvant se représenter que ce qui y est entré par les sens, il n'est pas étonnant que nous ne puissions pas imaginer ce qui est au-delà du Monde; que c'est à la Physique à nous accompagner jusqu'à ses limites, mais que si nous entreprenons de les franchir, la Physique ou la science du monde matériel ne peut s'étendre au-delà de ce monde. C'est alors à la Métaphysique à nous enseigner que l'immensité de Dieu remplit tout, et que comme il seroit insensé de ne pas rapporter la création de l'Univers à la toute-puissance de Dieu, il ne le seroit pas moins de prétendre s'en passer pour sa conservation; enfin que de vastes et innombrables tourbillons peuvent être contenus dans leurs bornes par la Providence divine aussi facilement, que les Mers dans de petits espaces du Globe que nous habitons.

Digitized by Google

Quelque chemin que l'infini nous ait fait faire, il ne nous a conduits à rien d'incompréhensible, il me semble au contraire que l'esprit se trouve affranchi de tout ce que la Géometrie lui présentoit d'inconcevable et de contradictoire. Il suffit d'être ferme sur ce principe, que ce qui est capable d'augmentaion à l'infini, ne peut être supposé infini. Ces veritez deviendront de plus en plus sensibles par la seconde partie de cette Réponse. En attendant, je crois que les Métaphysiciens Géométres s'inquiéteront peu de suppléer à un dépoüillement imaginaire des proprietez de la matiere.

La suite dans le second volume de Décemb. prochain.

On a dû expliquer les Enigmes et Logogryphes du mois dernier par *Grenade*, *Sommeil*, *Hameau*, *Mois*.

Explication du dernier.

D'où vient, Tircis, tant de délicatesse,
Dès que l'on peut s'expliquer mieux ?
Dans un Enigme avec adresse,
Pourquoi vouloir cacher aux yeux,
Que vous m'aimez avec *tendresse* ?

MANON DE. . .

****

ENIGME.

JE suis fille d'une chimere,
Si l'on consulte la raison;

Mais

Digitized by Google

Mais si l'on en croit ceux à qui j'ai l'art de plaire,
Je suis de meilleure Maison,
Et dans les Cieux, je puis choisir pour Père,
Le Dieu qui fait briller notre Orison.
Je suis mâle et je suis femelle,
Mon rang est toujours tout mon bien,
Je n'existe qu'étant jumelle,
Et sans ma sœur je ne suis rien.
Très connuë au Spectacle, où j'ai droit de paroître,
Avec bien plus d'éclat qu'en tous autres Endroits,
Dans l'Olympe les Dieux se prêtent à ma voix,
Ami, Lecteur, voilà mon Etre.

Mlle F. M. *de Marseille.*

SONNET ENIGMATIQUE.

CHer Lecteur, sans que rien m'engage,
Je parcours ce vaste Univers;
Et suis fort souvent dans les airs,
Malgré la tempête et l'orage.
Sans craindre jamais le naufrage,
Je traverse toutes les Mers,
Et quand je descends aux Enfers,
Rien ne s'oppose à mon passage.

Tel qui foüille dans l'avenir,
Ne sçaura jamais définir,

Digitized by Google

Ni ma couleur, ni mon allure.

Enfin quoiqu'invisible aux yeux,
Sans corps, sans forme et sans figure,
Je suis le chef-d'œuvre des Cieux.

BLEZIN, *d'Arles.*

A MADAME... en lui envoyant un Logogryphe qu'elle avoit demandé pour Bouquet, au jour de sa Fête.

JE l'ai promis, PHILIS, et je vous tiens parole;
Voici donc le Bouquet que vous me demandez,
Un Logogriphe, amas de mainte faribole,
Voyez si c'est en vain que vous me commandez.

De fleurs et de festons, couronnant votre tête,
Cent autres en ce jour avec empressement
Sur le ton gracieux, vous feront compliment;
Et sçauront mieux que moi celebrer votre fête;
Ces honneurs vous sont dûs; j'approuve qui les rend;
Du silence je fais ma vertu favorite,
Et sans sçavoir loüer, j'admire le mérite.
(Non pas qu'indifférent, ou de caustique humeur,
Je ne puisse jamais faire parler mon cœur.)

Loin

Digitized by Google

Loin de moi pour toujours une telle manie.
Ainsi, laissant la flaterie;
Je vante en vous, Philis, avecque vérité,
Entre mille talens, cette douce harmonie,
Que répandent par tout dans la société
Votre esprit, vos discours, dans lesquels le solide,
A peine laisse voir un agréable vuide,
Ainsi je puis encor sans aucuns complimens,
Produire vos vertus, loüer cette sagesse,
Qu'accompagnent mille agrémens;
Ou bien cette délicatesse,
Cette franchise et cette politesse,
Qui vous attirent tous les cœurs.
Mais que prétends-je icy? .... Quelles folles ardeurs? ...
Je me tais et reviens à notre Logogriphe,
Pour vous plaire, Philis, au moment je l'atise;
Heureux, à votre gout de pouvoir réüssir,
C'est-là mon unique désir.

LOGOGRYPHE.

J'Ai place dans les Cieux, j'habite sur la terre;
Mais dans ces deux endroits, grand Dieu, que je differe!
Au ciel, où l'œil ne me voit pas;
On m'y porte des vœux et l'on m'y rend hommage.

Digitized by Google

Visible et commune icy bas,
On me foule aux pieds, on m'outrage.
Déja cette ambiguité,
Te rebute, Lecteur, et peut-être te choque;
Mais je veux te tirer de ta perplexité;
Ne t'y trompe donc pas, ce n'est qu'un équivoque,
Enfin, qui que je sois, en mon nom je contiens,
Autant de Lettres que d'années
Furent autrefois employées,
Pour prendre les Murs des Troyens;
Cecy posé, s'arrange aussi-tôt mon sistême,
Lecteur, écoute et fais ton Thême.
D'abord en choisissant sept Lettres de mon tout,
Qui se trouvent sans art, mises l'une après l'autre,
Je donne à l'Astronome un gîte de son goût,
Pour y marmotter seul sa docte Patenôtre.
Des sept, ôtez le Chef, vous avez sur le champ
Un caractere aimable, ennemi du mensonge:
Puis les sept Lettres reprenant,
Et selon le besoin, coupant, rognant, transchant,
Primò, Voicy venir à nous, sans qu'on y songe,
Patati, patata, tant à pied, qu'à Cheval,
La garde d'une grande Ville,
Qui sert à nous rendre tranquille,
Jour et nuit, en tout temps, contre qui nous veut mal.

Digitized by Google

Suit en la même compagnie,
Un endroit aux fripons, et funeste et fatal,
Où plus d'un dans la gêne a terminé sa vie,
Qu'en six Lettres je peux appeller *Boucherie.*
Courage, ami Lecteur, et ne t'effraie en rien;
Dans ces six Lettres, cherche bien,
Tu dois y voir tout d'une bande,
Un homme plein de Vin, une Ville Normande;
Un passage public, un rapide ruisseau,
Un lieu propre à songer, proche voisin de l'eau;
Le songe même, un corps transparent, Diaphane,
Un Insecte qui naît dans la pauvre Cabane
Du Païsan, ainsi qu'aux plus riches Palais;
Préliminaire de la paix,
Qui toujours n'en est pas une marque certaine;
Enfin Us et Coutume humaine.
Aux six Lettres encor, rejoins pour un moment,
Le Chef qu'elles avoient, plus haut auparavant,
Combine, et tu verras un Monstre de Libie,
(Qui dans un autre sens est un Fleuve d'Asie.)
Un lieu d'azile et de repos,
Souvent utile à l'homme, ainsi qu'aux animaux,
Oyseau bon à manger dans le temps de vendange,
Autre sorte d'Oyseau qui chemine en Phalange.

Ho la

Digitized by Google

Hola.... de peur d'ennui... cependant prends mon tout,
Combine-le de bout en bout ;
Tu rencontres sans peine un Vase propre à boire,
Ce qui nous même droit au Temple de Mémoire,
Chose dont à cette heure on parle en tout Paris,
Ce qui d'un Livre accroît le prix ;
Un bonnet qu'entre tous, un seul homme peut mettre,
Autre que peu de Chefs ont pouvoir de porter,
Un grand corps, qu'à propos il faut sçavoir commettre,
Un Element fougueux, difficile à dompter,
Une Echelle, avec quoi l'on apprend à chanter.
Lecteur, ne perd point patience,
Je veux un peu t'aider et chercher avec toy...
Que de combinaisons !... Quelle matiere immense !
Quel nombre de mots s'offre à moi !
Icy je vois d'abord un témoin de la foy,
Ses peines, son tourment, la cruelle malice
Du barbare Boureau, qui le traîne au supplice ;
Le Chef-d'œuvre de l'Eternel ;
Un petit bâton par lequel,
Il opera jadis, mainte chose admirable,
Pour dompter un Monstre intraitable.
Là, c'est un mois qui divertit,
C'est un Instrument agréable,

Une

Digitized by Google

Une Plante porte appetit,
Des Insectes le plus petit;
Femme à notre malheur, qui fut trop babillarde,
Fillette qui se croit en droit d'être gaillarde;
Flux et Reflux de Mer, ensemble Poisson frais;
Assemblage de Chiens, conduits par des Valets,
Mille choses encor;.... mais bornons la matiere;
Lecteur, voilà trop de mystere...
Ecoute,... pour te mettre un peu hors d'embarras,
Je veux te dire icy quelque chose tout bas.
Te souviens-tu de la *Batracomiomachie*?
Et des nobles Héros de ce Poëme en Vers,
Dont le grand Homere en saillie
Jadis régala l'Univers?
Prend l'un de ces Héros, ou fameux personnages,
Nous le connoissons tous, les fous comme les sages;
Joins-y pour t'amuser, deux mots et rien de plus,
Sçavoir l'arbre chéri de la belle Venus;
Certain frimat d'Hyver qui saisit et qui pique;
Tu dois avec cela deviner aisément;
Lecteur, car ces trois mots qu'assez bien je t'explique,
A quelque chose près, te donnent sur le champ,
Le Logogriphe assurément.

H*** *De Meaux, en Brie.*

Du 16 Septembre 1733.

Digitized by Google

AUTRE.

Lecteur, quant à tes yeux Logogryphe s'expose,
Calcul chiffré ne convient pas ;
Trop-tôt il méne à dévoiler la chose ;
Sous des traits mieux cachez, bannissant tel fatras,
Ce m'est un jeu de voir ton embarras,
Soixante et plus, icy feront ma glose,
Opérons ; pour premier aspect,
Sept Lettres de mon tout comprennent la structure ;
Je dois dans mon entier, confondre l'imposture,
Inspirer dans les cœurs la crainte et le respect.
Quoi de plus ? je pourrois sur maint autre avantage,
Me dire l'Instrument qu'en main prend l'Eternel,
Pour assurer un culte à l'immortel,
Mais je t'aide, Lecteur, à faire mon partage.
Cherche en moi, l'objet seul qui doit guider tes vœux,
Ce qui peut dissiper l'humeur mélancholique,
Triple Ton, d'usage en Musique,
Espece de cri douloureux.
Le nom d'un jeune temeraire,
Fange et vil rebut d'un tonneau,
Triste gîte dans un Vaisseau,

Ce

Ce qui du bien, toujours est le contraire.
Lieu que fait parcourir un genereux dessein,
Nombre connu, mot de tendresse,
Soit d'un enfant, soit pour une maîtresse.
Belle saison, commun refrein.
Particule latine, et pour lors conjonctive,
Espace dominant, qu'on voit sur l'eau de loin,
Chose utile que forme une Mouche avec soin,
Du volatille une prérogative.
Ville d'Egypte, autre en Artois,
Temps désirable, après rude Tempête,
Le nom d'un Saint, dont Avril fait la Fête.
Le même est chez l'Orfévre un poids,
Femelle d'Animal féroce,
Etre immortel qui meut de notre corps,
Jusques dans leurs Replis, les plus secrets Ressorts;
Fruit, dans les jeunes cœurs, d'ordinaire précoce.
Terme que du François jargon
Maints Sçavans, voulurent exclure,
Restant malgré leurs soins, il peut contr'eux conclure,
Les taxer de peu de raison.
Enfant de douleur ou de joye,
Objet à cultiver, plus précieux que l'or,
Pour le besoin, le plus rare Thrésor,
Quand secret ou chagrin, dans son sein se déploye,
Instrument qui jadis, funeste au genre humain,
Fai-

Digitized by Google

Faisoit d'un tendre Enfant l'appanage en la Fable;
Il sçut par ce secours, se rendre redoutable,
Et jamais ne frapper envain.
Un vice loin duquel la raison fait retraitte,
De la brutalité puisqu'il est le portrait;
Double sujet de crainte, après quelque méfait,
Ce dont peut-être icy l'oreille est satisfaite.
Matiere dure, Outil rongéant le fer,
Femme qui fut le prix d'un long servage,
L'ordinaire attribut d'un Page,
Un Oiseau d'eau, Poisson de Mer,
Aspreté, dure au goût, mais au cœur bienfaisante;
Le nom de plus d'une beauté,
Au même point brillante qualité,
Qui fait priser le Vin, rend l'Onde transparente,
Acte qui ne devroit toujours être odieux,
Moyen de désarmer la divine justice,
Jeu de violent exercice,
Mélange coloré de Métal précieux.
Simbole de douceur, Element qui fait vivre;
Autre, dont l'instabilité,
Peint l'humaine fortune et sa légéreté;
Grace, qu'un criminel avec cris doit poursuivre.
Chose picquante; icy s'offrent encor deux sens;
Ville lointaine, et Normande mesure;
Instrument propre à repousser l'injure;

Autre

Digitized by Google

Autre de forme et d'emplois différens.

Montagne où résidoit jadis un S. Prophéte,
Pour l'eau, sorte de réservoir,
Imposteur, chargé du pouvoir
De restaurer la Loy que Mahom avoit faite.
Saint, qu'on invoque pour les yeux,
Sujet, hélas! trop illusoire,
De vanité, de ridicule gloire;
Herbe de forte odeur, Ordre Religieux;
Meuble de Voyageur, Province de l'Asie...
Par un plus long détail accroître ton tourment,
Seroit assez, Lecteur, ma fantaisie,
Je me tais... mais... j'insiste encor pour un moment.
Puis-je, en effet, mieux finir qu'en nommant,
Celle qui du Démon brava la Tyrannie,
Que la France et ses Rois, pour Patrone ont choisie.

L. H. D.

NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

HISTOIRE Litteraire de la France, où l'on traite de l'origine et du progrès, de la décadence et du rétablisse-

Digitized by Google

sement des Sciences, parmi les Gaulois et parmi les François, &c. Par des Religieux Benedictins, de la Congrégation de S. Maur. *A Paris, chez Chaubert, Gissey, Osmont, Huart l'aîné, Clousier, Hourdel et David le jeune, Libraires.* I. vol. *in* 4°. divisé en deux parties, &c.

Le seul titre de cette Histoire que nous avons donné dans toute son étenduë, dans le dernier Mercure, pourroit suffire pour en donner une grande idée. Il contient le précis de l'Entreprise la plus vaste et la plus utile qu'on ait encore formée pour la gloire de notre Nation. Diverses Histoires particulieres des Sçavans d'une Province, d'une Ville, d'une Université, d'un Corps Académique de ce Royaume, publiées en différens temps, et par differens Autheurs, n'ont fait que mieux comprendre la nécessité d'une Histoire Générale de la France sçavante, composée tout de suite, et par des Ecrivains, chargez de ce seul travail. Ce noble dessein a enfin été conçu, et en partie déja heureusement exécuté par de sçavans Hommes, nez, pour ainsi dire, pour l'avancement des Lettres, et pour les plus grandes et les plus laborieuses Entreprises.

Le premier volume dont il s'agit icy, pourra

Digitized by Google

pourra faire juger du mérite et de l'importance de tout l'ouvrage, et de l'ordre de son exécution ; il comprend tous les temps antérieurs à la naissance de J.C. et encore l'Histoire des Lettres en France, durant les IV. premiers siécles de l'Eglise. Entreprendre de donner un juste Extrait de ce volume, qui contient en tout près de neuf cent pages, ce seroit à nous une espece de témerité. Extrait qui nous jetteroit infailliblement au delà des bornes de notre Journal, nous nous contenterons donc de quelques traits qui paroissent exiger de nous une attention particuliere.

Nos sçavans Auteurs, après avoir décrit l'Etat de la République des Lettres dans les Gaules, avant et durant le tems des Druïdes, sous le nom desquels on comprenoit tous les Gens de Lettres des Gaules, exposent comment les Sciences des Grecs s'y introduisirent par le canal des Marseillois, Grecs, Phocéens d'origine. Ils n'oublient rien de tout ce qui se trouve épars dans divers Auteurs anciens sur cette célebre Colonie, dont il est aussi parlé amplement dans deux de nos (1) Journaux, par rapport aux Sciences, aux exercices

(1) *Mercure de Decembre* 1728. *et de Janvier* 1730.

Aca-

Digitized by Google

Académiques, à la Politesse, et aux Grands Hommes qui ont brillé dans Marseille Sçavante, ce qui nous engage d'abreger icy sur ce sujet.

Son Gouvernement Politique, non moins admirable que son Académie, n'est pas omis dans cette Histoire. On suivoit à Marseille, disent nos Auteurs, les Loix Ioniques exposées dans un lieu public, où chacun pouvoit les voir pour s'y conformer. Le droit d'hospitalité y étoit en une singuliere veneration; on y maintenoit la seureté publique, en ne permettant à personne d'y entrer armé; les représentations licentieuses du Théatre en étoient sévérement bannies, ainsi que la molesse, la volupté, la fraude et le mensonge, et on voyoit regner en la place dans cette Ville, la bonne foy, la frugalité et la modestie. Ciceron estimoit si fort un tel Gouvernement, qu'il doutoit si Marseille n'étoit pas préférable non seulement à toute la Grece, mais encore à toutes les Nations de l'Univers. Aussi les Marseillois mériterent bien-tôt le Titre et les Privileges d'Amis et d'Alliez du Peuple Romain. Marseille fut appellée la sœur de Rome.

Diverses Colonies de Marseillois bâtirent dans les Gaules, selon nos Auteurs, les

Digitized by Google

les Villes d'Agde, de Nice, d'Antibes, d'Olbic, de Taurence, et peut être celles d'Arles et de Fréjus. Cette énumeration pourroit être plus étenduë, sans y comprendre même plusieurs Villes fondées ou policées par des Colonies Marseilloises hors des Gaules, en Espagne, en Italie, en Affrique, et c'est ainsi que se répandit dans les principales Villes Gauloises et ailleurs le goût des Lettres; ces Villes firent succeder aux Ecoles des Druïdes des Académies, où elles entretenoient des Professeurs pour y enseigner, à l'exemple de Marseille, toutes sortes de sciences. Telles étoient les Villes de Narbonne, d'Arles, de Vienne, de Toulouse, d'Autun, de Lyon, de Nismes, de Bourdeaux, et en particulier les Villes qui devoient leur origine, ou leur ampliation et leurs mœurs à celle de Marseille. Le détail de la Litterature et des divers Sçavans qui ont illustré ces Villes, doit être lû dans le Livre même, et il le mérite par l'abondance et par la richesse de la matiere.

En examinant les Révolutions qu'ont euës dans les Gaules les diverses Langues qu'on y a parlé successivement, nos Historiens reviennent à Marseille, ne doutant point que la Langue Grecque n'ait été

Digitized by Google

été durant long-temps la Langue vulgaire des Marseillois, tres-connuë. disent-ils, dans toute la Narbonnoise, et à Lyon même. C'est ce que quelques Sçavans modernes paroissent avoir ignoré, et ce qui les a jettez dans de grandes méprises; telle est, par exemple, celle de M. de Valbonnais, qui n'avoit pas accoutumé d'errer, et qui a été observée dans le Mercure d'Août 1721. au sujet d'un Marbre Antique, chargé d'une Inscription Grecque, du Cabinet de M. Rigord.

Ce qu'ils disent ensuite de la Langue Gauloise ou Celtique, est d'une érudition peu commune, et demande une attention particuliere. Ils finissent ce sujet-la par ces mots, De cette Langue Gauloise, jointe à la Grecque, à la Latine et à celle des Francs, s'est formé notre Langue Françoise, qui à l'aide de quelques accroissement qu'elle a reçus des Langues de nos voisins, a pris la consistance, où elle est présentement.

Enfin nos Auteurs remarquent que les Gaulois Lettrez, sçachant que le Barreau étoit la Porte la plus ordinaire qui conduisoit aux charges distinguées, et que l'Eloquence étoit le moïen le plus certain d'y briller, ils s'attacherent à cultiver en même-tems l'Eloquence et la Jurisprudence,

ce

Digitized by Google

ce qui les fit exceller dans la connoissance du Droit et dans l'art de bien parler. Ainsi les Sçavans aimerent mieux servir leur Patrie et le Public de vive voix, que par écrit. Que si quelques-uns d'entr'eux ont laissé des Ouvrages de leur façon, la longueur et le malheur des temps en ont privé la posterité. Ils nous ont même envié non seulement la connoissance de presque tous ces grands Hommes, mais aussi jusqu'à leurs noms et au moindre trait de leur Histoire.

Cette Remarque étoit nécessaire à l'égard de quelques Lecteurs qui pourroient s'étonner du petit nombre de Gaulois sçavans, dont il est fait mention dans cet Ouvrage, pour les temps qui ont précédé la naissance de J. C. On y trouve cependant les Eloges de *Pitheas*, Philosophe Astronome et Géographe; d'*Euthymenes*, Historien et Géographe; d'*Eratoshénes*, Philosophe et Historien; de *Lucius Plotius*, Rhéteur; de *Marcus-Antonius Gnipho*, Professeur d'Eloquence et des Belles Lettres; de *Valerius Cato*, Poëte et Grammairien; de *Roscius*, excellent Comédien; de *Divitiac*, Philosophe; de *C. Valerius-Procillus*, Ambassadeur et Favori de Jules-César; de *Telon et Gyardes*, Astronomes; de *Cornelius Gal-*

Digitized by Google

lus, Poëte; de *Publ. Terentius-Varo*, Historien et Poëte, de *Trogue Pompée*, Historien.

N'oublions pas de dire que nos Historiens sur la fin d'une Préface, qu'on ne peut se dispenser de lire, supplient les Sçavans de leur faire connoître les fautes qui ont pû leur échaper dans le cours d'un si long Ouvrage, et de les aider en leur communiquant de nouvelles lumieres, et en leur faisant part des richesses litteraires qui leur manquent. Ils addressent sur tout cette priere aux divers Ordres Religieux du Royaume, fournis déja presque tous des Bibliotheques de leurs Auteurs, et par là plus à portée d'indiquer les autres Ecrivains qu'ils ont eu depuis la publication de ces mêmes Bibliotheques. Pour garans de leur reconnoissance ils donnent les témoignages publics qu'ils rendent icy des obligations qu'ils ont à ceux dont le commerce litteraire leur a été de quelque secours.

Nous rendrons compte sommairement dans l'un de nos premiers Journaux de la seconde Partie de cette Histoire, qui comprend les quatre premiers siecles du Christianisme.

Mo-

Digitized by Google

MONUMENS DE LA MONARCHIE FRANÇOISE, &c. Par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon, tom. 5. fol. *chez Giffart et J. Michel Gandoüin*, 1733.

Ce cinquiéme et dernier tome comprend les Regnes d'Henry II. de François II. de Charles IX. d'Henry III. et d'Henry IV.

On ne vit jamais de si grands spectacles aux Entrées des Rois que sous Henry II. Lyon se signala à la venuë du Roy et de la Reine, par un Palais superbe, construit sur la Riviere dans de grands Bâteaux; Roüen par des Chars où étoient attellées des Licornes; par des Elephans qui portoient sur leurs dos des Tours pleines de Seigneurs et de Dames. L'industrie avoit ainsi métamorphosé des Chevaux en ces Animaux presque inconnus dans nos Climats. Mais ces grands Spectacles furent comme effacez par ce qu'on appella *le Triomphe de la Riviere.* Dans ce tems où le beau Pont de Pierre subsistoit encore à Roüen, on vit la Seine converte de Divinités Marines. Neptune alloit avec pompe dans son Char sur les Eaux de la Riviere. Les Naïades et les Néréïdes flottoient sur des Tritons et des Monstres Marins.

Paris se distingua aussi par des Repré-

Digitized by Google

sentations magnifiques ; mais on n'a pû trouver que ces Arcades superbes, faites à l'endroit le plus large de la rue S. Antoine, sur lesquelles on avoit élevé de grands Appartements richement meublez, dignes de la Majesté Royale. Tout cela se voit représenté dans ce volume, tiré d'Estampes gravées dans le tems même.

La Guerre qui survint causa d'autres spectacles, qui attirerent l'attention de toute l'Europe. Henri II. d'intelligence avec plusieurs Princes Allemans se saisit de Mets, Toul et Verdun, l'Empereur Charles-Quint vint avec une Armée formidable assieger Mets, qui fut si bien deffendu par le Duc de Guise, secondé des plus braves de la Nation, qu'après un long Siége Charles-Quint fut obligé de se retirer avec une grande perte de ses gens. Henri II. remporta encore un avantage considerable à Renti sur l'Armée de l'Empereur ; la victoire auroit été complette si le Connêtable fut venu assez à tems.

Une tréve de cinq ans mal-à-propos rompuë, fut cause de bien des malheurs: et la perte de la Bataille de S. Quentin mit la France en grand péril. Mais le Duc de Guise revenu d'Italie, rétablit les choses et la Paix se fit ensuite. Elle fut très

Digitized by Google

très-désavantageuse à la France, selon la plûpart des Historiens, fondez sur ce qu'on rendit une centaine de places aux Ennemis. Mais le P. de Montfaucon prouve que ce grand nombre de places, presque toutes, ou dans le Piémont, ou dans l'Isle de Corse, furent renduës au grand bonheur de la France: cela mit fin aux Guerres d'Italie, cause des malheurs arrivez au Royaume pendant quatre Regnes. Par cette Paix Henri fut maintenu dans la possession de Mets, Toul, Verdun et de Calais, Places qu'il avoit conquises et qui étoient fort à sa bienséance. On passe legerement sur ce qui suit, et sur le Tournois où Henri II. fut blessé à mort. On le voit ici dans son lit mourant, d'après une Estampe gravée dans ce même tems.

Le Regne de François II. qui fut fort court, ne fut remarquable que par la conjuration d'Amboise, premier acte d'hostilité que les Calvinistes firent: elle est ici gravée d'après un original, où l'on apprend plusieurs choses que les Historiens ne disent pas.

Ce fut sous le Regne de Charles IX. que la Guerre civile commença, et donna des spectacles qu'on peut comparer à ce qu'il y a de plus tragique dans les Histoi-

Digitized by Google

res. On voulut d'abord accorder les deux parties au Colloque de Poissi, qu'on voit ici représenté en graveure : mais comme il arrive souvent, ils se séparerent plus animez qu'auparavant les uns contre les autres. Le premier signal de la Guerre civile fut le massacre de Vassi, où quelques Huguenots furent tuez par les gens du Duc de Guise. Cela mit toute la France en feu ; les Huguenots se saisirent de plusieurs Villes, ruinerent les Eglises, massacrerent les Prêtres, les Moines, et tous ceux qui s'opposoient à leurs violences, les Catholiques leur rendirent la pareille. Ils reprirent la plûpart des places que les Huguenots avoient occupées, et taillerent en pieces tous ceux d'entre eux qu'ils purent attraper.

Tout le Royaume se vit alors plein de sang et de carnage. On se mit en campagne de part et d'autre ; l'Armée Royale reprit Bourges et Roüen, Villes que les Huguenots avoient occupées Après, vint la Bataille de Dreux, qui fut la plus disputée ; mais enfin l'Armée des Huguenots fut mise en déroute : et le Duc de Guise assiegea Orleans, où il fut tué traitreusement par Jean Poltrot, et après sa mort on fit la Paix de l'*Isle aux Bœufs*. On passe legerement sur des faits si connus.

Digitized by Google

nus. Ce qu'il y a de plus instructif dans cet Ouvrage, c'est que toutes ces principales actions y sont représentées en figure d'après des Estampes originales, et de ce tems-là.

Selon l'opinion commune Catherine de Medicis cherchoit à perdre les Chefs des Huguenots : ils prirent de nouveau les armes, tâcherent en vain de se saisir du Jeune Roy Charles IX. et perdirent la Bataille de S. Denis : après quoi, assistez des Allemans, ils assiégerent Chartres. Pendant ce Siége, se fit la seconde Paix, qui fut de peu de durée. La Reine persistant toujours dans le dessein de faire périr les Chefs des Huguenots, ils prirent les armes, le Duc d'Anjou gagna sur eux la Bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué. Une puissante armée d'Allemans étant venuë au secours de l'Amiral de Coligni, il assiégea Poitiers, fut obligé de lever le Siége, et perdit la Bataille de Moncontour : après laquelle il se retira ; et augmentant toujours ses Troupes dans sa longue route, il se rendit enfin à Arnay-le-Duc. Il y eut là un combat, où l'avantage fut presque égal de part et d'autre. On vint enfin à un Traité de Paix, et cette Paix feinte donna lieu à Catherine d'éxécuter son projet par

Digitized by Google

le massacre de la S. Barthelemy. Un détail même abregé de tout ce que nous venons de dire feroit un volume entier.

On fit ensuite le Siége de la Rochelle : pendant lequel Henri Duc d'Anjou fut élû Roy de Pologne. Il alla prendre possession de son Royaume, et peu de tems après Charles IX. mourut, non sans soupçon de poison. On le voit ici représenté avec les Grands du Royaume, on peut remarquer l'habit des Gentilshommes de ce tems là, qui est fort singulier.

Henri s'échappa de la Pologne pour venir prendre possession du Royaume de France. On avoit conçu de ce Prince de grandes espérances. Les belles actions qu'il avoit faites n'étant que Duc d'Anjou, lui avoient attiré l'amour et l'estime des François, qui s'attendoient qu'il brilleroit encore plus, lorsqu'il auroit l'autorité Souveraine. Mais sa vie molle et efféminée, et ses mignons, le rendirent méprisable. Il s'attira aussi la haine du public par les Edits *Bursaux* qu'il faisoit tous les jours à la charge du peuple. Les Processions, les Confreries de pénitens, des Actes de Dévotions mêlez avec des choses d'un genre si different, augmenterent le

Digitized by Google

le mépris qu'on avoit pour lui. On l'accusoit, quoiqu'à tort, de favoriser les Huguenots.

Ce fut sur ce faux soupçon, que se forma la Ligue qui causa tant de maux à la France; quoique le Roy s'en fut déclaré Chef, cette Ligue se tourna contre lui. Le Duc de Guise fomentoit ce parti à dessein de suplanter le Roy et de se mettre en sa place, à ce qu'on disoit. Sa valeur le rendoit recommandable. Le peuple, et sur tout les Parisiens, l'aimoient et l'estimoient autant qu'ils méprisoient le Roy. On cabala enfin contre Henri et à la journée des Barricades, il fut obligé pour sa sûreté de s'enfuir de Paris. Il assembla depuis les Etats à Blois; et le Duc de Guise continuant ses menées, il le fit tuer.

Peu de jours après sa mort, la Reine Mere Catherine de Medicis déceda. Le Portrait de cette Princesse, et l'emploi qu'elle faisoit de l'Art Magique pour découvrir l'avenir, se trouvent ici dépeints dans des Piéces originales, qui n'avoient point encore vû le jour.

Henri III. après le meurtre du Duc de Guise, abandonné de presque toutes les Villes du Royaume, fut obligé de se joindre à Henri Roy de Navarre. Il assié-

Digitized by Google

gea Paris, et fut tué au commencement du Siége par Jacques Clement. Entre les Estampes de ce Regne on voit celle de l'Institution de l'Ordre du S. Esprit, et plusieurs autres fort remarquables; celles des Courtisans qui se rendoient au Louvre à cheval portant en croupe ou quelque ami, ou quelque Demoiselle. Celles des Mousquetaires, des Gardes du Corps, des Suisses, celle des Pages et des Laquais.

L'Histoire d'Henri IV. est trop connuë pour s'y arrêter long-tems; ses grandes actions et ses Victoires remportées sur le Duc de Mayenne et sur les Ligueurs lui auroient difficilement procuré l'entrée dans Paris, s'il ne s'étoit converti à la Religion Catholique. Ces Ligueurs animez par des Prédicateurs furieux et Fanatiques donnerent une scene des plus extraordinaires. Ce fut la Procession de la Ligue de l'An 1591. où les Capucins, Cordeliers, Carmes, Dominicains, Feüillans et d'autres Religieux, marchoient après la Croix, armez de Mousquets, d'Epées, de Piques et de Hallebardes, faisant quelquefois des décharges, comme pour deffendre la Religion Catholique. On voit dans ce tome cette Procession exactement représentée d'après un original

Digitized by Google

original du tems. La conversion d'Henri IV. ramena bien des gens, il entra dans Paris en 1594. On voit ici l'Estampe de cette Entrée. Après la Réduction de Paris, les autres Villes suivirent son exemples, et le Roy se trouva enfin paisible possesseur de tout le Royaume. La surprise d'Amiens par les Espagnols jetta d'abord la terreur dans la France; mais la Ville fut bien-tôt reprise, et peu de tems après on fit la Paix de Vervins qui fut très-avantageuse. Nous passons legerement sur ce qui suit; sur la Guerre de Savoye qui se termina au souhait d'Henri IV. sur la conspiration du Maréchal de Biron, qui eut la tête tranchée; et enfin sur la grande Entreprise d'Henri IV. ligué avec plusieurs Princes de l'Europe; entreprise dont on n'a jamais sû le véritable objet que par conjectures dans le tems que ce Prince faisoit marcher ses Armées, il fut assassiné par François Ravaillac, comme tout le monde sçait. Et là finit le cinquiéme et dernier Tome d'un Ouvrage dont on ne sçauroit assez louër l'entreprise et l'exécution.

SYSTEME tiré de l'Ecriture Sainte, sur la Durée du Monde, depuis le premier Avénement de J. C. jusqu'à la fin

Digitized by Google

des siécles. *A Paris chez Huart, rue S. Jacques in* 12. 1733.

Le dessein de l'Auteur est de nous apprendre combien d'années le Monde doit encore durer d'ici au Jugement dernier. Avant que d'entrer en matiere il examine une difficulté qu'il prévoit que le titre de son Livre pourra faire naître dans l'esprit des Lecteurs. *Comment entreprendre de fixer le nombre des années de la Durée du Monde, après que* J. C. *a prononcé que personne, si ce n'est le Pere Céleste, ne sçait ni le jour ni l'heure de son dernier Avénement* ? Il fait voir que cette parole exclut seulement une connoissance absolument certaine du dernier jour, et qu'elle n'ôte à personne la liberté des conjectures, fondées sur le Texte Sacré ; et il prouve par l'exemple de plusieurs Peres, qu'il a toujours été permis dans l'Eglise d'user de cette liberté.

Il propose ensuite son Systême qui donne au Monde 2401. ans de durée depuis le premier Avénement de J. C. jusqu'au second. Voici comme il raisonne pour appuyer cette conjecture. » La » fin du Monde est le commencement » du grand repos dans lequel Dieu doit » entrer et faire entrer ses Elûs par le » second Avénement de J. C. et ce re-

pos

» pos, aussi bien que celui que le pre-
» mier Avénement a procuré aux ames
» fidelles dans la Loy de grace, étoit
» figuré par les différents Sabbats, ou
» repos des Juifs. Or ces repos, dont
» l'observance étoit plus rigoureusement
» commandée aux Juifs, terminoient
» pour la plûpart le nombre septénai-
» re, soit de jours, soit de semaines,
» soit de mois, soit d'années, soit de
» semaines d'années. Il faut donc que
ce nombre mystérieux de sept se re-
trouve dans la chose figurée, comme
dans la figure; c'est-à-dire, que le re-
pos et du premier et du second Avé-
nement de J. C. vienne à la suite d'une
révolution d'années, formé par le nom-
bre septénaire, depuis une certaine épo-
que; et cette révolution doit être égale
pour le premier et pour le second Avé-
nement. L'Auteur prend pour premiere
époque le Déluge, ou plutôt la secon-
de année après le Déluge, et comptant
delà jusqu'à la 37. année de J. C. inclu-
sivement, cet espace lui donne selon
le calcul de quelques Chronologistes,
2401 ans. qui font 343 semaines d'an-
nées. Il réduit ces 343 semaines en d'au-
tres semaines, dont chacune est de sept
semaines d'années. Sept semaines d'an-
nées.

Digitized by Google

nées font 49. ans. Ainsi une Semaine composée de sept de ces semaines, fera 343. ans. Il fait ensuite sept semaines de 343. ans chacune, ce qui lui donne 2401. ans. De toutes ces suppositions il conclut qu'à compter depuis la 37. année de J. C. exclusivement jusqu'au grand et éternel repos, qui doit commencer à son second Avenement, il doit y avoir 2401. ans. A ce compte, la fin du Monde n'arrivera que d'ici à 700. ans.

NOUVELLES ETRENNES, utiles et agréables, contenant un Recueil de Fables choisies, dans le goût de M. de la Fontaine, sur de petits Airs et Vaudevilles connus, notez à la fin, avec un Calendrier de l'année 1734. *A Paris, chez Ph. Nic. Lottin, ruë S. Jacques.*

Voici quelques-unes de ces Fables qui feront juger des autres.

L'ASNE portant une Idole, soi en dignité. Sur l'Air : *Nos plaisirs sont trop peu durables.*

Un Baudet portoit en voyage,
Un faux Dieu que l'on adoroit ;
Et pour lui prenoit tout l'hommage,
Qu'à son Idole on déféroit.

C'est

C'est ainsi qu'un sot s'imagine,
Que l'on rend à sa vanité,
Les honneurs que l'on ne destine,
Qu'à l'éclat de sa dignité.

LE CONSEIL DES RATS. Le Grelot. Sur l'Air : *Pour passer doucement la vie.*

Un Conseil dans une Guérite,
Fut tenu par le Peuple Rat ;
Tous dirent, pendons au plus vîte,
Une sonnette au cou du Chat.

Nous sçaurons la marche et la route,
Quand il viendra pour nous guetter :
C'étoit bien avisé sans doute ;
Mais il falloit executer.

Qui de nous ira, dit leur Doge,
Au Matou mettre le Grelot ?
Mais en vain il les interroge,
Pas un ne lui répond un mot.

Tout est plein, quand on délibere,
De courage et d'activité ;
Mais pour agir, ce n'est plus guére,
Que répugnance et lâcheté.

LA

Digitized by Google

LA MONTAGNE EN TRAVAIL, Grand bruit, peu d'effet. Sur l'Air : *Nos plaisirs sont trop peu durables.*

Autrefois la vaste Campagne,
Frémissoit du mugissement,
Que poussoit certaine Montagne,
Dans un travail d'enfantement.

On croyoit qu'une Ville immense,
Alloit naître après ces grands cris;
Mais le fruit de cette esperance,
Fut, n'en déplaise, une Souris.

Tous les jours le Monde se vante,
Et promet avec grand éclat;
Mais souvent tout ce qu'il enfante,
Ne vaut pas mieux que notre Rat.

TRAITE' de la Simplicité de la Foy. *A Paris, ruë de la vieille Bouclerie, et ruë Gist-le-Cœur, chez la Mesle et Hesqueville*, 1733. *in* 12. de 245. pages.

HISTOIRE CRITIQUE de la Gaule Narbonnoise, qui comprenoit la Savoye, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, le Roussillon et le Comté de Foix, avec,

Digitized by Google

avec des Dissertations. *A Paris, chez Grégoire Dupuis, ruë S. Jacques*, 1733. *in* 12. de 574. pages.

TRAITE' DE LA COMMUNAUTE' entre mari et femme, avec un Traité des Communautez ou Societez tacites. Par M. *Denis le Brun*, Avocat en Parlement, *Ouvrage posthume*, donné d'abord au Public par les soins de M. *Loüis Hideux*, Avocat en Parlement. *Nouvelle Edition*, augmentée considerablement de nouvelles Décisions et de Notes Critiques, par M... M... Avocats en Parlement. *A Paris, ruë S. Jacques, chez Cl. Robustel*, 1733. *in folio.*

CONJURATION *de Nicolas Gabrini, dit de Rienzi*, Tyran de Rome en 1347. Ouvrage Posthume du R. P. *Du Cerceau*, de la Compagnie de Jesus. Achevé, retouché et augmenté par le R. P. Brumoy. *A Paris, chez la Veuve Etienne, ruë S. Jacques*, 1733. *in* 12.

RECUEIL de Poësies Diverses *du Pere Du Cerceau*, 1733. quatriéme Edition. *Chez la même*, 2. vol. *in* 12.

LETTRES PHILOSOPHIQUES, sérieuses, critiques et amusantes, traitant de la Pierre Philosophale, de l'incertitude de la

Digitized by Google

la Médecine, de la félicité temporelle de l'homme, de la nature de l'ame, des prétendus Esprits forts qui révoquent en doute l'immortalité de l'ame, du retour des Esprits en ce monde, des Génies, de la Magie, du Célibat, du Mariage, de la comparaison des deux sexes des Ris, des Pleurs, de la Mort, des richesses, des plaisirs du monde, de la véritable Noblesse, de l'erreur des sens, de l'excellence de la Raison, et autres sujets interessants. *A Paris, au Palais, chez Saugrain, à la Prudence*, 1733. *in* 12. 2. *volumes. Tome I.* 240. *pages. Tome II.* 233. *pages.*

AURORE ET PHEBUS, Histoire Espagnole. *Au Palais, chez P. Jacques Ribou*, 1733. *in* 12.

OEUVRES de M. *De Clermont*, contenant l'Arithmetique Militaire et la Géométrie-pratique de l'Ingénieur et de l'Officier. Ouvrage également nécessaire aux Officiers, aux Ingénieurs et aux Commençans. *A Paris, ruë S. Jacques et Quay des Augustins, chez Witte et Didot.* Nouvelle Edition, *in* 4. ornée d'un grand nombre de Planches.

LA

Digitized by Google

LA CONSTANCE DES PROMPTES AMOURS avec le joüet de l'Amour. *A Paris, rue S. Jacques, chez André Morin, et rue S. Severin, chez Alex. Mesnier*, 1733. 2. vol. *in* 12. de 500. pages les 2. vol.

NEUVIE'ME PARTIE des *Cent Nouvelles Nouvelles*, de Mad. de Gomez. *A Paris, Quay des Augustins, à S. François, chez Mauduyt*, 1733.

On donnera le mois prochain la dixiéme partie, et l'on continuera exactement tous les mois à en donner une nouvelle.

CONTINUATION de l'Histoire du Parlement de Bourgogne, depuis l'année 1649. jusqu'en 1733. contenant les noms, surnoms, qualitez, Armes et Blasons des Présidents, Chevaliers, Conseillers, Avocats et Procureurs Géneraux et Greffiers qui y ont été reçus dans cet intervalle, avec un précis des Edits et Déclarations du Roy, portant Création de Charges en ce Parlement, et des Reglemens de la Cour. Par M. François Petitot. *in folio. A Dijon, chez Ant. de Fay*, 1733.

ESSAY SUR LES ERREURS POPULAIRES, ou Examen de plusieurs opinions reçûes comme vrayes, qui sont fausses ou douteuses

Digitized by Google

teuses ; traduit de l'Anglois de *Thomas Brown*, Chevalier et Docteur en Médecine. *A Paris chez Pierre Witte, rue S. Jacques, et Didot, Quay des Augustins*, 1733. 3. vol. *in douze*, contenant près de 900 pages, sans les Tables, les Préfaces et l'Epître au Duc de Richelieu.

On lit dans la Préface du Traducteur, que l'erreur en general est un faux jugement, ou une aprobation du faux ; Or il est certain, dit-il, que le peuple n'est pas capable de juger si l'objet qui le détermine est faux ou vray ; et comme il y a differentes routes qui conduisent à l'erreur, c'est un pur hazard s'il rencontre la verité.

Les causes immédiates de ces mêmes erreurs sont les fausses idées que l'on se forme à soi-même des objets, ou dans le moment qu'ils se présentent, ou sur des rapports infidéles. C'est par-là que s'établit autrefois l'opinion fabuleuse des Centaures, et une infinité de semblables; mais on va plus loin; on ajoute à ces fausses idées des conséquences étrangeres : et de-là naissent ordinairement les Sophismes qui roulent sur les termes ou les choses même.

Les autres causes sont la crédulité qui fait adopter tout ce qui est presenté comme

Digitized by Google

me vrai ; ou l'incrédulité qui fait rejetter des verités constantes, la paresse qui fait croire ou douter sans fondement, plutôt que d'examiner, la prévention pour l'Antiquité, ou cette persuasion, que plus les Anciens nous ont précedés dans l'ordre des tems, plus aussi ils ont approché du vrai.

Cet Ouvrage, au reste, est également méthodique, curieux et varié. L'Auteur commence toujours par alléguer les témoignages qui favorisent l'opinion reçue, et il n'embrasse point de sentiment nouveau qu'il ne l'appuye par des témoignages superieurs, qu'il n'y joigne même l'experience dans les faits où elle peut avoir lieu, et il finit toujours par indiquer ce qui a pû occasionner ou accréditer les erreurs qu'il combat.

Nous allons donner quelques morceaux propres à interesser le Lecteur, caracteriser l'Ouvrage et faire connoître le stile du Traducteur.

Dans le 3me *chapitre de la cause des erreurs populaires*, l'Auteur expose qu'outre que par sa disposition naturelle, le Peuple s'éloigne du vray, il suffit de lui presenter le faux avec quelque adresse, pour qu'il le saisisse et qu'il l'adopte. On l'a vû, dit-il, dans tous les siécles la dupe

de

Digitized by Google

de tous les imposteurs et de toutes les professions .... Or le Peuple étant de lui-même porté à l'erreur et, y étant sans cesse entraîné par les autres, faut-il s'étonner que ses opinions et ses jugemens en soient un tissu perpetuel.

Cinquiéme chapitre du second Livre : On raconte bien des Fables, dit l'Auteur, touchant la Poudre blanche qui fait sans bruit le même effet que la Poudre à canon ; mais il y en a peu qui en ayent allegué de bonnes raisons. La Poudre à canon est composée de Salpêtre, de Charbon et de Souffre. Et quoique l'on trouve en plusieurs endroits du salpêtre naturel, celui dont on se sert communément ne l'est pas. On le tire d'une infusion de terres salées, des urines des écuries, des colombiers, des caves, et autres lieux inaccessibles au Soleil qui le dissoudroit. Le souffre est un corps mineral, dont les parties sont graisseuses et inflammables. On se sert du souffre vif qui est d'une couleur foncée, ou du souffre épuré, tel que nous l'avons en bâtons, d'un jaune plus clair que le premier. Le charbon de bois est connu de tout le monde, et pour cet usage on le fait de Saules, d'Aulnes ou de Coudrier &c. Et c'est de ces trois corps mêlez dans une proportion

Digitized by Google

proportion connuë, et formez en grains qu'est composée la Poudre à canon. Or quoiqu'ils contribuent à un même effet commun, ils ont pourtant chacun leur effet particulier dans la composition. Le souffre produit ce feu perçant et violent; car le salpêtre et le charbon mélez ne produiroient qu'une espece de sifflement, et le feu ne dure pas. Du charbon vient la couleur noire, et *l'Inflammabilité*; car le salpêtre et le souffre, bien que pulvérisez, ne s'enflamment pas si promptement que ce charbon: l'étincelle qui sort d'une pierre ne les allumeroit pas, non plus que le camphre tout inflammable qu'il est. Le charbon tient lieu de méche, il sert à allumer le souffre, et à répandre le feu; et comme ses parties sont plus grossieres, il pourroit aussi servir à temperer l'activité du salpêtre, et à empêcher une raréfaction trop subite.

Du salpêtre procedent la force et le bruit. Car le souffre et le charbon mêlez ensemble n'en font point en s'allumant; et la Poudre qui auroit été faite avec du salpêtre impur et gras auroit peu de force, et feroit peu de bruit. Aussi des trois espéces de Poudre, la plus forte contient plus de salpêtre; car elle ne renferme qu'une part de charbon et de soufre,

sur

Digitized by Google

sur dix de salpêtre ou environ.

Mais la cause immédiate du bruit, c'est le mouvement violent de l'air à l'occasion de *l'explosion* subite et véhémente de la Poudre, car le feu ayant gagné dans un instant toute sa substance, la grande raréfaction qui lui arrive, demande un plus grand espace que celui qu'elle occupoit auparavant ; et trouvant de la résistance dans l'air, elle le pousse avec violence pour se faire un passage. Et si nous admettons ce que dit *Cardan*, que la Poudre allumée occupe cent fois plus d'espace qu'auparavant, nous concevrons aisément la violence qu'elle fait à l'air ; mais nous le concevrons encore mieux si nous adoptons le calcul plus raisonnable de *Snellius*, qui prétend qu'elle en occupe 12600 fois davantage. Telle est la raison du bruit terrible que fait le canon, et cette même raison sert à expliquer la cause du bruit du Tonnere. Le Tonnere n'est autre chose qu'un amas de parties sulphureuses et nitreuses qui se sont allumées dans l'air, et qui en demandant un plus grand espace, se font un passage en brisant les nuës, et en écartant avec violence l'air qui les environne. Lorsque la matiere est inflammable et que les nuages sont pressez, le bruit

Digitized by Google

bruit est véhément. Si le nuage est mince, et qu'il y ait peu de matiere, l'éruption aboutit à de simples éclairs, quoique les nuages n'ayent que 2000 pas de hauteur, ce qui est leur plus grande élévation. Delà vient que ces sortes d'éclairs sont rarement nuisibles, et que le Tonnere dans un tems serain est une espece de prodige, quoique l'Histoire en fournisse quelques exemples.

Les tremblemens de terre ont selon toutes les apparences la même cause, quand des veines de souffre et de nitre se sont allumées, elles se raréfient et passent avec effort au travers des corps qui leur résistent. Si la matiere étoit abondante, et renfermée étroitement, elle a renversé des Montagnes et des Villes entieres. Si elle étoit en petite quantité, et environnée de terre poreuse, elle n'a causé que de legeres secousses qui n'ont rien détruit. Les Anciens qui ignoroient la composition et les effets de la Poudre à canon, par laquelle on explique parfaitement la génération des matieres, ne pouvoient gueres que se tromper sur cet article.

Maintenant si quelqu'un veut arrêter le bruit de la Poudre, il faut qu'il travaille sur le salpêtre, et qui voudra en

Digitized by Google

alterer la couleur, doit travailler sur le charbon. Il y a plusieurs manieres de faire de la Poudre blanche, la meilleure que je sçache, dit l'Auteur, c'est de substituer au charbon de la Poudre de Saules pourris ; car tout autre bois qui prend feu aisément la feroit peut-être brune.

Il y en a qui, au rapport de *Berringuccio* dans sa Pirothecnie, ont essayé d'en faire de rouge. Mais tout ceci n'a aucun rapport avec le bruit de la Poudre qui a une autre cause, et qu'on peut également, ou mieux, selon quelques-uns, rendre noire avec des charbons de lin, et de roseaux, ou même avec de la mêche, et du linge brulé.

On peut en deux manieres arrêter le bruit de la Poudre, ou en n'y mettant point de salpêtre, ou bien en le dépoüillant de sa qualité. *Porta* promet de diminuer ou d'empêcher cet effet non-seulement avec des corps graisseux en général, mais encore avec du *Borax* et du beurre mélez ensemble dans une certaine proportion ; d'où il arrivera, selon cet Auteur, que le bruit sera à peine entendu de celui qui le tirera ; et à la verité si l'on en met beaucoup, non-seulement la Poudre fera peu de bruit, mais elle sera encore très foible. Je n'ai trouvé qu'un

Digitized by Google

qu'un seul exemple de Poudre faite sans salpêtre : c'est Alphonse Duc de Ferrare qui me le fournit. Ce Prince, au rapport de *Brassavole* et de *Cardan*, inventa la Poudre qui faisoit partir une Balle sans bruit.

Il n'est donc point absurde de dire qu'il y ait de la Poudre blanche, et nous avoüerons même, continuë nôtre Auteur, qu'elle peut ne causer aucun bruit. Mais il est bien certain que, soit avec du salpêtre, ou sans salpêtre, elle sera très-foible. A mesure qu'elle est moins bruyante elle perd sa force : aussi selon Bassavole, la Poudre d'Alphonse ne pouvoit tuer un poulet. *Jamque pulvis inventus est qui glandem sine bombo projicit, nec tamen vehementer, ut vel pullum interficere possit.*

LETTRE de M. S. B. Gruys, Capitaine de Dragons et Major de Brigade de Cavalerie, au Service de L. H. P. où il fait voir que les Dragons ne sont connus aujourd'hui que de nom, et que leur véritable service est d'être Fantassins à cheval, mêlez parmi la Cavalerie ; comme aussi pour former la colomne hérissée de Pertuisannes, *seconde Edition*, corrigée et augmentée par l'Auteur, en grand *in*

Digitized by Google

4°. enrichie de Planches et de Figures en Taille-Douce. Dédiée à S. A. S. Mgr. le Prince de Nassau-Stadt-Houder de Guelдres. *A la Haye, chez Isaac Beauregard.*

Livres nouveaux à Paris, chez BRIASSON.

Histoire des Rois de Pologne, et du Gouvernement de ce Royaume; où l'on trouve un détail très-circonstancié de tout ce qui s'est passé de plus remarquable sous le Regne de FREDERIC AUGUSTE, et pendant les deux derniers interregnes, par M*** 4 vol. *in* 12. *Amsterdam*, 1734.

Le cinquiéme volume sous presse, contiendra l'Histoire de ce qui s'est passé depuis la Diette de Convocation, jusques à l'Election du Roy STANISLAS, et jusques à présent.

Mémoires très-fideles et très-éxacts des Expéditions Militaires qui se sont faites en Allemagne, en Hollande et ailleurs depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle jusques à celui de Nimegue, ausquels on a joint la Relation de la Bataille de Senef, par M. le Prince, et quelques autres Mémoires sur les principales actions qui se sont passées pendant cette guerre, *in* 12. 2. vol. 1734.

Le Droit de la Nature et des Gens, ou Système general des Principes les plus importans de la Morale, de la Jurisprudence et de la Politique, traduit du Latin de Puffendorf, avec les Notes de M. de *Barbeyrac*, nouvelle Edition très-augmentée, *in* 4. 2. vol. *Amsterdem*, 1734.

Reflexions sur la Poësie en general, sur l'Eglogue, la Fable, l'Idylle, la Satyre, l'Ode, et sur les autres petits Poëmes, &c. suivies de trois Lettres sur la décadence du Goût en France, par M. R. D. S. M. *in* 8. *La Haye*, 1733.

Memoire

Digitized by Google

Mémoire de ce qui s'est passé sur Mer pendant la guerre de 1688. jusqu'à 1697. entre la France et l'Angleterre, par M. Burchett, *in* 12. *Londres*, 1732.

Continuation de l'Histoire du Parlement de Bourgogne, depuis 1649. jusqu'en 1733. avec les Armes et Blasons des Présidens et autres Officiers de ce Parlement, *in fol. Dijon*, 1733.

Nouvelle Histoire de la Ville de Tournus, et de l'Abbaye de S. Filibert, avec une Table Chronologique, les preuves de l'Histoire, et le Pouillé des Bénefices et l'Histoire des Comtes de Châlons, de Mâcon et des Sires de Baugé, avec figures, *in* 4. 2. vol. *Dijon*, 1733.

Recherches interessantes sur l'Origine, la Formation, &c. des Vers à tuyau, qui infectent les Vaisseaux et les Digues de Hollande, par M. Massuet, avec figures, *in* 12. *Amsterd.* 1733.

Traitez Géographiques et Historiques pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture Sainte, recueillis par M. de la Martiniere, *in* 12. 2. vol. *La Haye.*

Nouvelle Dissertation sur les paroles de la Consécration de l'Eucharistie, avec une Lettre de M. l'Abbé Dugué, *in* 8. 1733.

Les Quatre-Semblables, Comédie, par M. Dominique, *in* 12. 1733.

Le Bouquet, Comédie, par Mrs Romagnesi et Riccoboni, 1733.

On trouve chez le même Libraire toutes sortes de Livres, tant de France, que des Pays étrangers.

On apprend de Verone, que *Jean Alb. Tumernani*, Imprimeur, y va donner par Souscription, une belle Edition du *Traité du Sublime de Longin*, en Grec, en Latin, en Italien et en

Digitized by Google

François. Cette Edition sera *in* 4. grand papier et à 4. colomnes. Le prix sera de 7. livres de Venise, qui seront payées en souscrivant, et de 7. autres livres qui seront remises en recevant l'Exemplaire.

L'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, recommença ses Séances le Vendredy 13. Novembre, par une Assemblée publique à l'ordinaire; M. le Cardinal de Polignac présidoit à cette Assemblée, M. de Bose, Secretaire de cette Académie, ouvrit la Séance par l'Eloge de feu M. de Caumartin, Evêque de Blois, Académicien Honoraire, mort le 30. Août dernier.

M. l'Abbé de Rosnel, lût ensuite une Dissertation sur le renouvellement de l'ancien usage de couronner les Poëtes et de leur décerner la Couronne de Laurier avec le titre de *Poeta Laureati.*

M. Freret termina la Séance par une Dissertation sur la certitude et sur l'antiquité de la Chronologie Chinoise, et montra que l'Epoque du commencement des temps historiques de cette Nation ne remonte tout au plus qu'au temps de la Vocation d'Abraham, à ne consulter même que les Traditions assurées et les Monumens authentiques de l'Histoire Chinoise, d'où il résulte que la Chronologie de cette Nation s'accorde parfaitement avec celle de l'Ecriture, quoique tous ceux qui en avoient parlé jusques à present ayent supposé le contraire.

Le Samedy 14. l'Académie Royale des Sciences, tint son Assemblée publique, à laquelle le Cardinal de Polignac présida. M. *Cassini* ouvrit la Séance par la lecture d'un Mémoire qui contient

Digitized by Google

tient une partie des Opérations qu'il a faites pour décrire sur la Superficie convexe de la Terre, une ligne perpendiculaire au Méridien qui passe par l'Observatoire Royal de Paris. Ce grand travail, qui a été fait par l'ordre du Roy, a été poussé cet Eté jusqu'à S. Malo.

M. *Jussieu*, lût ensuite un Mémoire, dans lequel il recherche la cause des Maladies populaires, qui accompagnent ordinairement les basses eaux des Rivieres, et telles qu'on les éprouva dans l'Eté de 1731. où les Rivieres de Seine et de Marne furent extrêmement basses.

M. de la *Condamine*, donna ensuite la Description d'un Instrument propre à observer en Mer avec plus de justesse, la variation de l'Aiguille aimantée.

M. Pitot, lût aussi un Memoire tendant à perfectionner l'Instrument qu'il publia l'année derniere et qui est propre à mesurer la vitesse des Courants des Rivieres, et du Sillage des Vaisseaux. M. Pitot déclara qu'il devoit cette Addition, faite à son Instrument, à M. d'Onsembray.

M. *Dufay*, finit la Séance par la lecture d'un troisiéme Memoire sur l'Electricité des corps.

Nous donnerons des Extraits de ces Memoires dans le premier et le second Volume du Mercure de Décembre.

OUVERTURE du College Royal.

Les Professeurs du College Royal de France, fondé à Paris par le Roy François I. le Pere et le Restaurateur des Lettres, reprirent leurs Exercices, et commencerent leur Année Académique le Lundi 23. Novembre. Voici les noms des Sçavans qui remplissent actuellement les Chaires de ce fameux College, sous l'inspection de M. An-

Digitized by Google

toine Lancelot, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, Censeur Royal des Livres.

Pour la Langue Hébraïque.

Mrs Sallier et Henry.

Pour la Langue Grecque.

Mrs Capperonnier et . . . . . .

Pour les Mathématiques.

Mrs Chevallier et Privat de Molieres.

Pour la Philosophie.

Mrs Terrasson et Privat de Molieres.

Pour l'Eloquence Latine.

Mrs Rollin et Souchay.

Pour la Medecine, la Chirurgie, la Pharmacie et la Botanique.

Mrs Andry, Burette, Astruc et du Bois.

Pour la Langue Arabe.

Mrs de Fiennes, Secretaire-Interprete ordinaire du Roy, et Fourmont

Pour le Droit-Canon.

Mrs Cappon et le Merre.

Pour la Langue Syriaque.

M. l'Abbé Fourmont.

LETTRE écrite de Perigueux à l'Auteur du Bureau Tipographique.

IL n'y a pas long-tems que j'ai reçû, Monsieur, la troisiéme Classe du Bureau Tipographique, que je vous avois prié de m'envoyer. Ce Bureau m'a

Digitized by Google

m'a parû du premier abord remplir assez bien l'idée que je m'en étois faite, sur le rapport de ceux qui en ont vû l'exercice à Paris; et quoique j'y aye trouvé plusieurs choses dont j'ignore encore l'usage, j'espere qu'en voyant les instructions que vous avez déja données et celles que vous pourrez donner dans la suite, je comprendrai facilement tout ce qui me paroît obscur à present.

Voici les principales difficultez qui m'embarassent et ausquelles vous me ferez plaisir de répondre, soit par les éclaircissemens generaux que vous donnerez au Public dans l'Ouvrage que vous faites imprimer, soit par les instructions particulieres que vous m'avez promises. Premierement, de deux Enfans que j'ai, l'un a près de quatre ans, et l'autre n'en a pas encore deux, je conçois, comme vous l'avez dit quelque part, qu'un Enfant de trois à quatre ans peut être amusé utilement aux jeux Tipographes, mais celui de deux ans n'est-il pas encore trop jeune pour cet exercice!

Secondement, vous conseillez, par rapport à la lecture, de commencer par celle du Latin plutôt que par celle du François, cependant je trouve bien des gens d'un avis contraire, de même que sur la nouvelle dénomination des lettres, contre laquelle j'ai vû faire d'assez bonnes objections. Autres questions à résoudre; est-il croyable que par le seul moyen du Jeu Tipographique et sans le secours des Livres, on puisse apprendre à lire ensuite couramment par tout? D'un autre côté, faut-il qu'un enfant âgé au moins de sept à huit ans, sçache lire avant que d'être mis à l'écriture?

Mais ce qui me fait le plus de peine à com-

Digitized by Google

prendre, c'est ce que vous nommez le Rudiment Pratique de la Langue Latine. Il est vrai que je n'ai point vû cette derniere partie de votre Sistême, mais je vous avoüe franchement que je ne conçois presque rien à tout ce que l'on m'en a dit, je ne conçois, dis-je, point, qu'on puisse faire entrer dans des logettes ou sur des cartes isolées, les premieres notions de la Grammaire Latine ni d'aucune autre Langue, et vous m'obligerez fort si vous voulez bien vous donner la peine de m'expliquer sur cela votre Méthode. Je suis, Monsieur, &c.

La Societé des Arts differera jusqu'au retour de S. A. S Monseigneur le Comte de Clermont, son Protecteur, l'Assemblée publique, qu'elle devoit tenir immédiatement après la S. Martin de cette année 1733. Elle avertit qu'à l'égard des deux Prix qu'elle devoit distribuer dans la même Assemblée, quoique dans les Memoires qui ont concouru pour ces Prix, il y ait beaucoup de choses aussi utiles que curieuses, et qui prouvent le zele et la capacité de leurs Auteurs, elle n'y a trouvé neanmoins rien d'assez nouveau ou d'assez bien developpé pour mériter de remporrer les Prix proposez, et qu'ainsi elle recevra encore jusques au premier Mars 1734. non seulement les mêmes Memoires augmentez ou éclaircis par des figures exactes (qui manquent à la plupart) mais même les Memoires nouveaux qui lui seront envoyez, soit sur les Sujets compris dans le Programme, soit sur d'autres Sujets, pourvû qu'ils puissent contribuer à la perfection des Arts, et qu'elle ne distribuera les Prix que dans l'Assemblée d'après Pâques de l'année 1734.

La

Digitized by Google

La Faculté de Médecine de Paris, toujours attentive au bien public, et dans la vûë de perfectionner la Chirurgie en exerçant ses Eleves à la pratique de cet Art, a jugé à propos de substituer à l'examen de Chirurgie qu'elle faisoit subir à ses Bacheliers, des Exercices sur l'Anatomie et sur les Opérations Chirurgicales; cet établissement est porté par un Decret de la même Faculté du 29. Septembre 1733. qui dit que nuls Bacheliers ne pourront à l'avenir recevoir le degré de Licence, s'il n'ont pendant le cours de deux années qu'ils demeureront sur les bancs, executé de leurs propres mains sur des cadavres, les dissections anatomiques et les Operations de la Chirurgie, en subissant devant toute la Faculté, un examen de sept jours consécutifs sur chacune de ces matieres.

On a vû dans les Gazettes d'Hollande le Programme suivant, de l'Académie de Bourdeaux, qu'on nous prie de donner ici avec quelques éclaircissemens fournis par le P.S.J. Auteur de la Dissertation dont il est fait mention.

L'Académie assemblée le 8. Septembre 1733. présents Messieurs, &c. Après qu'il a été vérifié (a) que le véritable Auteur de la Dissertation *Sur la Circulation de la séve dans les Plantes*, couronnée et imprimée sous le nom de *M. de la Baisse*, a déja remporté trois Prix en differentes années. Vû la déliberation (b) du 29. Avril 1717. par laquelle il est statué, *qu'un même Auteur ne*

(a) *L'Auteur s'est découvert lui-même en déclarant qu'il ne prétendoit point au Prix.*

(b) *Cette Déliberation n'a point été notifiée à l'Auteur, comme elle le fut à M. de Mairan.*

pourra obtenir que trois Prix, et que M. le Secretaire sera chargé de prier ceux qui se trouveront dans le cas, de ne plus travailler pour le concours. M. le Secretaire ayant dit qu'il avoit averti l'Auteur cy-dessus, lorsqu'il eut remporté le troisiéme Prix dans la même forme que le fut M. *de Mairan* (a) en 1717. l'Académie a déliberé que la Médaille d'or décernée à l'Auteur de la Dissertation *sur la circulation de la Séve dans les Plantes*, demeurera réservée pour un deuxiéme Prix à distribuer le 25. Août 1734.

Ce nouveau Prix réservé est destiné à celui qui expliquera avec le plus de probabilité *la dureté, la molesse et la fluidsté des corps.*

Les Dissertations pourront être en François ou en Latin; elles ne seront reçûës pour le concours que jusqu'au premier May Prochain inclusivement.

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, et l'Auteur mettra dans un Billet séparé et cacheté, la même Sentence, avec son nom, ses qualitez et sa demeure d'une façon qui ne puisse pas former d'équivoque.

Les Paquets seront affranchis de port et adressez à M. Sarrau, Secretaire de l'Académie, ruë de Gourgues, ou au sieur Brun, Imprimeur de l'Académie, ruë Saint James. Signé, SARRAU, *Secretaire de l'Académie.*

Le sieur Moyreau a gravé et mis en vente depuis peu une Estampe en hauteur, d'après le

(a) *M. de Mairan fut prié de ne plus concourir et reçû Académicien, et l'on n'a pas même répondu à l'Auteur sur ce qu'il demandoit s'il pouvoit seulement prétendre à ce titre.*

Tableau

Digitized by Google

Tableau original de Ph. Wovermans, de 20. pouces de haut sur 17. de large, du Cabinet de M. Hallée, Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Elle est intitulée, *les Marchands de Chevaux*, et se vend chez l'Auteur, ruë Galande, vis-à-vis S. Blaise.

M. Aubert, Intendant de la Musique de S. A. S. M. le Duc, vient de donner au Public sa sixiéme suite du Concert de Symphonie; cet Ouvrage est fait exprès pour les Musettes et pour les Vielles, et peut cependant s'executer, ainsi que les cinq précédentes Suites, par les Violons, Flutes et Hautbois. L'Auteur donnera à la fin du present mois un Livre nouveau intitulé, *les Amusettes*, contenant six Amusettes ou Sonatilles, pour les Vielles, Musettes, Violons, Flutes, et Hautbois; avec la Basse-Continuë. Cette Œuvre pourra s'executer sur le Clavecin, Dessus et Basse, en forme de Pieces. On trouve tous ces Ouvrages à *la Regle d'or, ruë S. Honoré, à la Croix d'or, ruë du Roule et chez l'Auteur, ruë S. Honoré, vis-à-vis la ruë de Grenelle, aux Dames de France.*

M. Michel, Chanoine et Maître de Musique de la Sainte Chapelle de Dijon, a fait chanter devant le Roy, tous les jours depuis le 23. Octobre jusqu'au 31. differens Motets, qui ont été goutez généralement de toute la Cour et des Connoisseurs.

Il doit donner au Public incessamment quelques uns de ses Ouvrages, qui sont actuellement sous presse; sçavoir, un Motet à grand Chœur, executé devant le Roy, et des Leçons de Jeremie à une, à deux et à trois voix, avec Symphonie et sans Symphonie, tant pour les Communautez Religieuses

Digitized by Google

Religieuses, que pour les Chapitres, avec quelques Observations curieuses; et se débiteront à l'Ordinaire *chez les sieurs Boivin et le Cler, à Paris.*

Premier Livre de Sonnates, pour le Violoncelle composé par M. *Barriere*, Ordinaire de l'Académie Royale de Musique. Il se vend chez *Boivin*, ruë S. Honoré, et chez *l'Auteur*, ruë des Poulies.

Le sieur *Chedeville*, cadet, a donné à la Musette, des augmentations de tours, par le moyen desquels ceux qui joüent de cet instrument, peuvent executer toute sorte de Musique en la transposant dans le mode convenable. Ces Musettes descendent en C, sol, ut, en bas, et montent en G, Ré, Sol de la seconde octave; elles permettent de joüer un air entier par accords, et les tours d'augmentation s'articulent d'autant mieux qu'ils sont tous indépendans les uns des autres; le grand Chalumeau est tout à l'ordinaire; il n'y a de changement que dans la forme du petit Chalumeau, dont les clefs sont posées et arrangées avec tant d'art, qu'il faudra peu d'étude pour en faire usage.

Il vient de donner aussi au Public les Danses amusantes, son quatriéme Livre; Œuvres pour la Musette, Vielle, Flute, Hautbois et Violons.

Il demeure dans le petit Cloître S. Opportune vis-à-vis la ruë des Lombards, au Lion d'or.

L'Opera

Digitized by Google

L'Opera d'*Hippolyte & Aricie* continuë avec beaucoup de succès & paroît toujours plus goûté ; nous avons crû qu'on en verroit ici un Air avec plaisir ; on l'a transposé afin qu'il pût être chanté sans interruption de symphonie. L'Auteur du Poëme y a ajouté quelques vers qui servent à remplir les notes de symphonie, qui n'étoient pas à la portée de la voix ; en voici les paroles : C'est la grande Prétresse de Diane qui les chante.

Dieu d'Amour, pour nos azile
Tes tourments ne ſont pas faits ;
Tous les cœurs y ſont tranquilles,
Tes efforts ſont inutiles,
Tu n'en peux troubler la paix ;
De tes chaînes,
De tes peines,
Nous ne nous plaindrons jamais.
Tes allarmes,
Ont des charmes,
Pour qui manque de raiſon ;
Mais nos ames,
De tes flammes,
Reconnoissent le poiſon.

Digitized by Google

Va ; fui ; perds l'espérance ;
Va ; fui loin de nos cœurs ;
Contre notre indifference ,
Tu n'as point de traits vainqueurs.

LES ROIS.

Ronde de Table de M. Duvigneau.

En nous donnant un Roi nouveau
Le sort nous fut propice
Amis, au destin le plus beau ,
Préférons son service.
Moi je ne veux point d'autre emploi ,
Que d'être l'Echanson du Roi.

Qu'un Médecin sombre et bourru
Grand Prêcheur de Tisanne ,
Par un Argument biscornu
Sur le vin nous chicanne ,
Moi je ne veux point d'autre emploi ,
Que d'en verser toujours au Roi,

Qu'un Chiffreur au fond d'un Bureau ,
Cloüé sur l'Escabelle ,
A multiplier le Zero
Se creuse la cervelle ;
Moi j'exerce un plus doux emploi ;

Moi

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Et sans compter je verse au Roi.

Qu'au Palais un Braillard garni
De sacs jusqu'à l'échine,
A s'égosiller pour autrui,
Se séche la poitrine.
Moi je ne veux point d'autre emploi
Que d'humecter celle du Roi.

Que des Receveurs peu loyaux,
En fraudant la Gabelle,
Aux dépens des Deniers Royaux,
Enflent leur escarcelle;
Moi je fais mon plus riche emploi,
De remplir (la Bedaine.) Le Coffre du Roi.

Qu'un Banquier dans le Change Expert,
Chaque matin s'épuise,
Pour voir ce que notre Ecu perd
En Hollande, à Venise;
Sans changer de vin, ni d'emploi,
J'offre toujours du même au Roi.

Aille qui voudra sur la Mer,
En prodiguant sa vie,
Finir dans un breuvage amer,

Finir

Digitized by Google

Sa course et sa folie ;
Moi je fais mon plus sage emploi
De noyer la raison du Roi.

Les paroles sont de plusieurs bons Freres.

SPECTACLES.

LE 11. Novembre, Fête de S. Martin, l'Academie Royale de Musique, donna le premier Bal public qu'on donne tous les ans à pareil jour, et qu'on continuë pendant differens jours jusqu'à l'*Avent*. On les réprend ordinairement à la Fête des Rois jusqu'à la fin du Carnaval.

Le 17. la même Académie donna la 21e. Représentation de l'Opera d'*Hippolyte* et *Aricie*, dont il a été parlé, et le 19. Elle remit au Théatre *Issé*, Pastorale Heroique, qui n'avoit pas été reprise depuis le mois de Septembre 1719. Cette Piece, dont le Poëme est de feu M. de la Mothe, et la Musique de M. d'Estouches Sur-Intendant de la Musique du Roi, est reçuë du Public avec de grands applaudissemens ; la Dlle le Maure y jouë le principal rolle ; les autres sont aussi parfaitement bien remplis : Nous en parlerons

Digitized by Google

rons plus au long. On n'a pas cessé les Représentations d'*Hippolyte* et *Aricie*, on joüe actuellement cette Piece tous les Jeudis.

On apprend de Vienne, qu'on y a représenté devant la Cour Imperiale l'Opera de *Demophon*, avec un grand succès le 4. de ce mois.

On apprend aussi de Londres, qu'on y a représenté devant le Roi et la Famille Royale, avec un fort grand succès, le nouvel Opera de *Semiramis*.

Le 1. Octobre, on représenta à Naples sur le Théatre de S. Barthelemy, le nouvel Opera intitulé, *Il Pastor Sfortunato*.

Le Théatre François n'a rien donné de nouveau depuis assez long-tems; on a seulement remis au Théatre depuis peu, une ancienne Comedie en vers et en cinq Actes, de feu M. Dancour, intitulée *La Trahison punie*, dans laquelle il y a un rôle de Suivante, rempli autrefois par Mlle Desmarres, dont la Dlle d'Angeville, sa Niéce, rappelle aujourd'hui parfaitement le souvenir, à la grande satisfaction des Spectateurs.

Le 23. de ce mois on donna enfin sur ce

Digitized by Google

ce Théatre la premiere Représentation d'une Piece en un Acte, en Vers de M. de Boissy, intitulée le *Badinage*, que nous avons déja annoncée, et depuis long-tems promise, elle est dans le goût des autres Parodies de cet Auteur. La critique de celle-ci, bien plus severe que badine, tombe sur le nouvel Opera d'*Hyppolite* et *Aricie*.

Le 3. Novembre les Comediens François représenterent à Fontainebleau *Esope à la Cour*, et *Crispin Médecin*.

Le 5. *Heraclius*, et le *Rendez-vous*.

Le 9. *L'Avare*, et la *Comtesse d'Escarbagnas*.

Le 11. L'*Andrienne*, & *Crispin bel esprit*.

Le 16. La Tragedie de *Guſtave* et le *Dédit*.

Le 18. L'Ecole des *Maris* et les *Bourgeoises de Qualité*.

Les Comediens Italiens, représenterent ſur le même Théatre, la Comedie du *Prince malade*, ou les *Jeux Oylmpiques*, ornée de quatre Intermedes, qui fut ſuivie des *Effets du Dépit*.

Le 14. *Les Quatre Semblables*, Comedie du sieur Dominique qui fut fort goutée, et l'*Ecole des Meres*.

Le

Digitized by Google

Le 21. *Arlequin apprentif Philosophe*, et la petite Piece d'*Arlequin Voleur.*

Le 29. Novembre, les Comediens Italiens firent l'ouverture de leur Théatre à Paris, après leur retour de Fontainebleau, par la Comedie de *Timon le Misantrope*, par la petite Piéce du *Retour de tendresse.*

Le 30. ils donnerent une petite Piece nouvelle d'un Acte, en Vaudevilles, avec des divertissemens de chants et de danses, intitulée *Hyppolite* et *Aricie*, Parodie de l'Opera qui porte le même nom; on en parlera plus au long.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

SElon quelques avis de Constantinople, le bruit y courroit vers la fin d'Août que Schaph-Thamas, Roy de Perse détrôné, s'étoit rendu à Ispahan depuis la défaite de Thamas-Koulikan, son Usurpateur, qu'il étoit remonté sur le Thrône, et qu'il avoit écrit à Topal Osman, pour l'assurer qu'il désiroit d'observer le dernier Traité de Paix que ses Ministres avoient conclu avec ceux de la Porte.

On a appris depuis de Constantinople que le Grand Seigneur a fait part à tous les Ministres Etrangers qui résident près S. H. de la Victoire remportée par l'Armée Otthomane, sur celle de Thamas

Thamas-Kouli-Kan, et 300 des principaux d'entre les Persans, qui ont été faits prisonniers dans le combat, et que Topal Osman a fait conduire dans cette Capitale, ont été exposez pendant plusieurs jours dans la Grande Place, vis-à-vis le Sérail.

Le 3 Septembre, il arriva un Courrier, par lequel ce General mande à Sa Hautesse qu'on n'étoit pas encore instruit du lieu où Thamas-Kouli-Kan s'étoit retiré depuis sa défaite, et qu'Achmet, Pacha de Bagdad, avoit reçu avis de divers endroits, que Schahp-Thamas étoit retourné à Ispahan, et que la plus grande partie de la principale Noblesse Persanne s'y étoit rendue pour reconnoître son légitime Souverain.

Achmet-Pacha a écrit depuis au G. S. pour l'informer qu'on assuroit que le Roy de Perse faisoit tous ses efforts pour détruire l'opinion où l'on est à Constantinople, que toutes les démarches de Thamas-Kouli-Kan ont été concertées avec lui; qu'il avoit pour cet effet éloigné du Ministere tous les Parens et Amis de Thamas-Kouli-Kan qu'il avoit rappellé ceux que ce Ministre avoit dépossédez, et qu'il devoit envoyer des Ambassadeurs à S. H. pour la prier de ne point faire porter, ni à lui, ni à son Royaume la peine de la perfidie d'un Sujet Rebelle, dont il désaprouvoit la conduite, et de lui accorder une suspension d'Armes, pendant laquelle les Ministres de la Porte et les siens pûssent convenir des moyens d'établir une Paix durable entre les Turcs et les Persans. On ne croît pas que le G. S. écoute aucune proposition d'accommodement, à moins que Schaph-Thamas ne consente de lui livrer Thamas-Kouli-Kan.

L'Escadre que le G. S. avoit envoyée pour escorter

Digitized by Google

escorter celle d'Alger est de retour aux Dardanelles, mais Dgianum Codgia n'est pas encore arrivé.

Le bruit court qu'on doit faire des levées considérables d'hommes dans tous les Païs de la domination de S. H. et l'on ne dit point les raisons qui l'engagent à faire cette augmentation dans ses Troupes.

Par les Lettres du 20 Septembre, on apprend que Topal Osman s'étoit emparé de la Ville de Tauris, après un Siége de quelques jours, et qu'il en faisoit raser les fortifications. On confirme que l'Armée Persanne a été entierement dissipée, que Thamas-Kouli-Kan s'est sauvé dans les Déserts, et que le Roy de Perse devoit envoyer des Ambassadeurs à la Porte, pour prier S. H. d'oublier des Actes d'Hostilité, ausquels il n'a eu aucune part, et pour signer une nouvelle Ratification du dernier Traité conclu entre les Turcs et les Persans.

De Constantinople, le 6 Septembre 1733.

JE vous ai mandé, Monsieur, par ma Lettre du 22 Avril, que la Porte avoit ordonné au Khan de Crimée, d'envoyer un Corps de Tartares en Perse, &c. Par celle que je vous ai écrite le 14 Mai, que ces Tartares, pour éviter de passer sur les Terres des Moscovites, s'étoient frayés une nouvelle route, à travers le Mont-Caucase, qui aboutissoit en Géorgie, proche de Tiflis, &c. Et par ma derniere du 8 Juillet, qu'ayant continué leur chemin, ils étoient arrivez dans le Daghestan; qu'ils y avoient été joints par les *Lesghis*, qui habitent les Montagnes de cette Province, et que ces deux Peuples réünis, devoient aller ravager les contrées de la Perse

Perse, les plus voisines de ce côté-là, &c. (1)

Les nouvelles qui ont couru icy depuis six semaines, confirment tous ces faits quant au fond, et ne diffèrent entr'elles que par les circonstances; on avoit eu lieu de croire que le passage des Tartares en Perse, regardé depuis quatre ou cinq mois comme une espece de Problême, étoit devenu d'une réalité à ne plus admettre aucun doute.

Cependant les dernieres nouvelles qu'on a reçuës le 25 du mois d'Août, portent si positivement, que les Tartares n'ont pû passer Derbent, où les Moscovites les avoient arrêtez, que dans l'incertitude où me jette cette diversité d'avis, je ne donne la préférence à ceux dont je vais vous faire part, que parce qu'il faut que je me détermine à quelque chose, et que la vérité ne se manifeste pas plus sensiblement dans les uns que dans les autres.

Aslan Ghuirai, Sultan general de Circassie, et l'un des Chefs des Tartares, commandez pour l'expédition de Perse, dépêcha au Khan de Crimée: (on ne marque point le jour) un Courrier arrivé le 18 Juillet à Bacché-Serraï, Capitale du Païs, par lequel il lui envoioit la Relation de deux actions qui s'étoient passées le 22 et le 23 Juin, aux environs de Solak, (2) entre les Tartares et les Moscovites. Voici le précis de cette Relation, où Aslan Ghuirai parlera lui-même:

» Après avoir traversé le Païs de *Kabarra* (3)

(1) *Les nouvelles contenuës dans toutes ces Lettres sont inserées dans les derniers Mercures.*

(2) Solak, *ou Sancta-Croce, Ville bâtie par les Moscovites, au pied du Mont Caucase.*

(3) *Grand Païs de Circassie, dont les Turcs et*

ci

» et le Fleuve Terki, sans rencontrer aucun obs-
» tacle sur notre route, nous arrivâmes à une Ri-
» viere appellée *Cic*, que nous passâmes aussi
» sans difficulté; mais à peine toutes nos Trou-
» pes furent-elles de l'autre côté, que nous vî-
» mes paroître un gros Corps de Moscovites.
» Nous fîmes alte sur le champ, et nous nous
» mîmes en bataille; mais le Capidgi-Bachi du
» G. S. qui par ordre de Sa Hautesse, nous ac-
» compagnoit dans notre marche, étant d'avis
» que nous ne fissions aucun mouvement, pour
» que que les Moscovites ne pussent pas dire que
» nous eussions violé la paix les premiers; il
» s'avança vers leur General et lui demanda si
» nous devions les regarder comme amis ou
» comme ennemis? Ce General lui répondit
» qu'ils étoient amis des Tartares: Pourquoi
» donc, repartit le Capidgi, paroissez-vous dis-
» posez à nous empêcher de suivre notre route?
» Parce que vous êtes sur nos Terres, repliquè-
» rent les Moscovites: Mais, dit alors le Capid-
» gi: Nous ne voulons aller que par des Mon-
» tagnes incultes, où nous ne pouvons vous cau-
» ser aucun dommage: N'importe, reprit ce Ge-
» neral, ces Montagnes nous appartiennent aussi,
» et nous ne vous permettrons d'y passer qu'à
» condition que vous nous payerez un droit de
» Péage. Le Capidgi-Bachi lui représenta qu'il
» n'étoit pas fondé à vouloir exiger aucun tri-
» but des Tartares, et que s'il s'obstinoit à re-
» fuser le passage à des peuples amis, qui ne pen-

Les Moscovites se contestent la Souveraineté, et donc les Tartares Circasses qui l'habitent, sont partie sous la domination du G. S. et partie sous celle de la Czarine.

Digitized by Google

» soient à faire aucun désordre sur les Terres de
» la Czarine, il pourroit en resulter des broüil-
» leries entre leurs Cours respectives, dont il se-
» roit à craindre que les suites ne devinssent tres-
» fâcheuses. Alors les Moscovites lui offrirent de
» nous laisser passer au nombre de dix mille seu-
» lement; mais le Capidgi ayant répondu qu'il
» ne nous étoit pas possible de consentir à nous
» partager, et les Moscovites s'opiniâtrant dans
» leur premier refus, il vint nous rejoindre, et sur
» le rapport qu'il nous fit du peu de succès de sa
» négociation, nous tinmes conseil, dont le ré-
» sultat fut de continuer notre chemin en bon or-
» dre, sans attaquer personne, et de nous bien dé-
» fendre si l'on nous attaquoit. Dès que nous nous
» fûmes remis en marche, les Moscovites fi-
» rent avancer leur Infanterie, précédée de treize
» Piéces de Canons, et commencerent par en
» faire une décharge bien-tôt suivie de celle
» de toute leur Mousqueterie sur un Corps de
» Tartares Nogays, qui se trouva le plus exposé,
» et qui ne pouvant soutenir un si grand feu,
» prit la fuite avec une perte considérable. Mais
» en même-temps nos Troupes de Crimée, se-
» condées des *Lesghis*, (1) qui s'étoient jointes
» à nous, fondirent, le Sabre à la main, sur les
» Moscovites; ce Combat fut rude; et ayant du-
» ré six heures, avec un avantage égal de part
» et d'autre, il nous survint à propos un secours
» de 4000 Comouks, (2) qui déterminerent la
» victoire de notre côté.

(1) *Les Lesghis sont des Tartares de Montagnes, qui habitent celles du Daghestan.*

(2) *Les Comouks sont aussi des Montagnards du Daghestan, et Mahometans, comme les Lesghis: quoi-*

Alor

» Alors les Moscovites se débanderent, et d'environ 8 à 10 mille qu'ils étoient, il n'en échapa qu'un fort petit nombre; nos Troupes étant si animées, qu'elles poursuivirent les Fuyards jusqu'à ce qu'elles n'en apperçussent plus aucun.

» Le lendemain un Tartare Nogay étant venu nous avertir de l'approche d'un Convoi de 340 Chariots, chargez de Munitions de guerre et de bouche, escortez par 1500 Moscovites; le Sultan Fétih-Ghuirai, notre General, ordonna à son neveu, le Sultan Sélim Ghuirai, d'aller à la rencontre de ce Convoi avec 2000 hommes. Il le trouva effectivement au bout de deux heures de marche, et l'enleva après une médiocre résistance de la part des Moscovites; leur Commandant fut fait prisonnier, et ils furent tous tuez ou faits Esclaves, sans qu'un seul pût se sauver.

Nous avons gagné dans ces deux actions 15 Pieces de Canons de fonte, les 340 Chariots chargez de munitions et une grande quantité d'Esclaves; et nous avons perdu un Officier General, deux Mirzas et un assez grand nombre de Soldats; du reste, il y a eu peu de blessez des deux côtez, &c.

Quelques jours après l'arrivée de ces nouvelles à Constantinople, c'est-à-dire le 28 Juillet, la Porte reçut des Lettres du Gouverneur d'Asof, qui confirmerent ces évenemens dans leurs prin-

qu'ils soient pour la plus grande partie sous la domination des Moscovites, ils ont pris les armes contre eux en cette occasion. Au reste il ne faut pas confondre ces Comouks avec les Calmouks, *autre Peuple Tartare aux environs de Vvolga et d'Astracan.*

cipales circonstances ; ces Lettres contenoient même d'autres particularitez, qui ne justifient pas moins la conduite des Tartares, et qui établissent la nécessité où ils se sont trouvez, malgré eux, d'en venir aux mains avec les Moscovites : s'il n'en est point fait mention dans la Relation d'Aslan-Ghuirai, qui a paru icy, et qui est pleine d'irrégularitez, c'est peut-être parce que ce Prince en avoit déja informé le Khan, avant que de la faire, ou que le traducteur de cette Piece, pressé de l'envoyer, a supprimé une partie du détail pour abbréger.

Quoiqu'il en soit, le Gouverneur d'Asof mande qu'ayant le premier combat, il s'étoit fait réciproquement des propositions entre les Tartares et les Moscovites ; que ceux-cy persistant à refuser le passage demandé, qu'ils n'en eussent reçu l'ordre du Gouverneur d'Astracan, qui commande dans tout ce Païs-là, avoient souhaité qu'on leur accordât neuf jours pour pouvoir faire sçavoir à cet Officier, ce qui se passoit, et en recevoir une réponse positive, que les Tartares y avoient aquiescé ; mais que prés de trois semaines s'étant écoulées sans que cette Réponse vint ; ils en avoient conçu quelque défiance ; qu'un de leurs Partis étant allé à la découverte, et ayant amené au Camp six Moscovites, qu'ils avoient rencontrez, on les avoit menacez de la mort, s'ils ne disoient la véritable cause de tous ces délais ; que ces prisonniers, pressez par la crainte, avoient enfin avoüé, que l'unique vûë des Moscovites avoit été d'amuser les Tartares, et de gagner du temps, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu un renfort de Troupes qui étoit en marche pour les joindre ; que sur cet aveu les Tartares se résolurent au combat ; que pour trom-

per

Digitized by Google

per les Moscovites, ils avoient la nuit suivante allumé beaucoup de feux dans leur camp, qu'ils en étoient sortis ensuite pour s'aller poster dans un endroit avantageux, d'où ils pourroient prendre leurs ennemis en flanc, et que ce Stratagême, qui leur réüssit, avoit beaucoup contribué à leur faire remporter la victoire.

D'autres avis venus depuis le 28 Juillet, ont aussi confirmé ce que le Gouverneur d'Asof ajoutoit encore dans sa Lettre; sçavoir, que le Convoi de 340 Chariots dont on a parlé, étoit destiné pour l'Armée Persanne, et qu'il y avoit beaucoup de Moscovites dans cette armée.

Voilà, Monsieur, depuis que je ne vous ai écrit jusqu'au 25 Juillet, la partie la plus vrai-semblable et la plus claire des nouvelles mal digérées, et souvent contradictoires, qui se sont débitées icy sur la marche des Tartares, d'où l'on avoit inféré qu'ils étoient surement passez en Perse.

Voicy maintenant le Sommaire des dernieres nouvelles, qu'on a répanduës depuis ce même jour. Je m'attens qu'elles vous paroîtront comme à moi, assez obscures, mais il n'a pas dépendu de mes soins d'en dissiper les ténébres, ni d'en faire un narré plus exact.

Les Tartares étant arrivez dans un Canton, appellé *Tchetchené* (1), le Commandant de Solak vint se poster sur le bord du Coyou-Sovi avec 7 à 8000 hommes, et de l'Artillerie, pour les empêcher de traverser cette Riviere. Ce Général des Tartares qui vouloit éviter tout acte

(1) Tchetchené, *est un Païs situé le long du Mont Caucase, habité par des Komouks, qui n'ont pas voulu se soumettre à la domination des Moscovites.*

d'hostilité, prit une autre route, que des guides du Païs lui indiquerent, et qui conduit en droiture à Solak. Les Moscovites ne pouvant les suivre, parce qu'ils étoient presque tous Infanterie; leur Commandant détacha un Corps de 1000 Chevaux seulement, pour couper le chemin aux Tartares, et les arrêter dans un certain endroit, jusqu'à ce qu'il put y arriver avec le reste de ses Troupes. Les Tartares rencontrerent près de Solak ce Corps de Cavalerie, qui les attaqua, et qu'ils défirent entierement. Peu de temps après le Commandant Moscovite arrivant avec sa petite armée, le combat recommença, mais si désavantageusement pour lui, qu'il y fut dangereusement blessé, et qu'il y perdit tout son monde avec son Artillerie, dont il ne put presque point faire usage, à cause d'une grosse pluye qui survint tout d'un coup.

Ces obstacles levez, les Tartares passerent à la vûë de Solak le Coyou-Sovi, quoique les bords en soient fort escarpez, et continuant leur marche vers Derbent, ils firent la rencontre d'un gros Convoi de Chariots, chargez de munitions qu'ils enleverent après avoir totalement défait environ 1500 Moscovites qui l'escortoient; mais sur la nouvelle de leur approche, beaucoup de Troupes Moscovites s'étant rassemblées à Derbent, ils y furent arrêtez et ne purent passer outre.

On présume cependant que les Comouks, qui sont dispersez en un grand nombre d'Hordes ou Tribus, tant en deçà qu'en delà de cette Place; s'étant unis aux Tartares, les Moscovites n'auront pû leur disputer long-temps ce passage, ni les empêcher d'entrer dans le Daghestan, qui n'en est qu'à deux journées, et delà en Géorgie.

Ce

Digitized by Google

Ce fut même sur cette présomption bien fondée, que M. de Neplieuf, Résident de Moscovie, ayant prié dernierement le Grand Visir au nom de la Czarine, d'envoyer des ordres aux Tartares pour qu'ils se désistassent de leur entreprise de passer en Perse, et qu'ils s'en retournassent chez eux, que ce premier Ministre de l'Empire Otoman lui répondit avec raison, que vû la situation où étoient les choses au départ du Courrier qui avoit apporté les dernieres nouvelles; il seroit à present d'une nullité absolue d'envoyer aux Tartares les ordres qu'il demandoit, parce qu'avant que celui qui en seroit le porteur put arriver à Derbent, il étoit moralement certain que les Tartares auroient été obligez de prendre un parti, soit en forçant le passage qu'on leur disputoit, soit en se jettant d'un autre côté, suivant que la necessité où ils se seroient trouvez, les auroit déterminez.

On ajoute que dans la partie du *Kabarta* qui reconnoît la Czarine pour sa Souveraine, il y avoit depuis un an 300 Moscovites, que cette Princesse y avoit envoyez pour soutenir les habitans de cette Contrée; que ces Moscovites ayant appris que leurs gens avoient été battus en plusieurs rencontres par les Tartares qui étoient passez, et appréhendant que ceux qui sont dans l'autre partie du Kabarta soumise au G. S.ne vinssent les massacer, ils avoient demandé au Chef qui commande dans le Kabarta Czarien, la permission de se retirer, et une escorte pour le faire en sureté: que ce Commandant leur avoit répondu qu'ils pouvoient toujours partir, et qu'il alloit incessamment les faire suivre par un nombre suffisant d'hommes pour les garantir de toute insulte; mais qu'au lieu de leur

Digitized by Google

tenir parole, bien loin de leur envoyer du secours; il avoit fait donner avis de leur retraite au fils du Khan de Crimée, qui commande dans le Kabarta, soumis à la Porte; et que ce Prince à la tête d'un grand nombre de Tartares, étant venu fondre sur les 300 Moscovites, les avoit tout passez au fil de l'Epée.

On ne sçait point encore quelles suites pourront avoir toutes ces affaires; ce qu'il y a de certain, c'est que sur les premieres nouvelles qu'on en a reçu à Constantinople, les Ministres de la Porte ont fait embarquer en diligence pendant plusieurs jours sur des Bâtimens du Païs, beaucoup d'Artillerie et d'autres munitions de guerre et de bouche qui sont partis de la Mer noire pour Asof, afin de mettre cette Place en état de deffense, en cas d'une rupture avec les Moscovites. Je suis, &c.

P. V. D.

RUSSIE.

LA Czarine a ordonné que tous ceux qui possedent des biens fonds dans les Pays de son obéïssance, payeront la huitiéme partie de leurs revenus à l'Etat, et qu'on retiendra 15. pour 100. à tous ceux qui reçoivent des apointemens ou des Pensions de la Cour, afin de fournir aux dépenses de la guerre.

POLOGNE.

LA Cour du Roy à Danzick, est considerablement augmentée par l'arrivée d'un grand nombre de Seigneurs et de Gentilshommes qui vont offrir leurs services à S. M. Elle tint sur la fin du mois dernier, avec le Primat et les princi-

paux

Digitized by Google

paux Sénateurs, plusieurs Conseils, et il a été résolu de publier les Universaux pour faire monter la Noblesse à cheval.

Le 20. Octobre, il arriva à Danzick un Courier de Rome, dépêché par le Duc de S. Aignan, Ambassadeur du Roy Très-Chrétien auprès du Pape, par lequel le Roy a été informé des instructions que S. S. a envoyées à son Nonce en Pologne, et des ordres donnez à ce Ministre de reconnoître le Roy, et de lui remettre la Réponse de S. S. à la Lettre que S. M. lui avoit écrite aussi-tôt après son Election.

Depuis la premiere nouvelle de l'Election faite avec beaucoup de désordre en faveur de l'Electeur de Saxe le 5. Octobre, on a appris que le General Lucci, qui commande les Troupes Moscovites, avoit été très-allarmé de la division qui s'étoit mise entre les Opposans, dont les principaux songeoient chacun en leur particulier à se faire élire; que le Palatin de Cracovie ayant même voulu se retirer de la Confédération, le Général Lucci avoit pensé qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour faire proclamer l'Electeur de Saxe; qu'il avoit, sans demander les suffrages, crié seul, Vive Auguste, troisiéme Roy de Pologne et du grand Duché de Lithuanie; que l'Evêque de Posnanie avoit ensuite proclamé ce Prince, et qu'il étoit entré avec ceux qui s'étoient trouvez à cette prétenduë Election, dans l'Eglise des Bernardins, pour y chanter le *Te Deum*. Les principaux Seigneurs Polonois qui ont assisté à l'Election de l'Electeur de Saxe et qui sont venus à notre connoissance, sont, les Evêques de Cracovie et de Posnanie, le Prince Régimentaire de Lithuanie, les Palatins de Cracovie, de Novogrod, de Podlachie, de Cul-

Digitized by Google

et de Czernikow, le Prince Sangusko, le Grand-Ecuyer Radzivil, le Comte de Cetner, l'Ecuyer Tranchant de la Couronne, Rizewki, le Maréchal de la Confédération et de l'Election Ponenski, les Starostes de Vielun et de Bezzin, le Comte Zawisza, les Castellans de Radom, de Podkommorszy, de Wiltzomer et Plater, et les Comtes Braniski et Siednicki: ceux qui y ont adhéré depuis, sont, le Castelan de Cracovie, le Palatin d'Inowladislaw, le Castellan de Lenziecinni, le Staroste de Lenziecinni, et Staroste Oppazinski.

Le Comte Potoki, Régimentaire de la Couronne qui écrit ces nouvelles, ajoûte que les Troupes de la Couronne étant sorties de Warsovie, dans la crainte d'y manquer de fourages, le parti des Opposans et les Moscovites avoient passé la Vistule, et que sur cette nouvelle il avoit mandé au Palatin de Lublin, qui continuë à rassembler les Troupes, de s'approcher le plus qu'il pourroit de Dantzik, pour empêcher les Moscovites et les Saxons, d'avancer dans la Prusse Polonoise.

Sur l'avis qu'on reçût à Massoire le 4. Octobre, que quelques Partisans des Opposans avoient fait conduire sécretement la nuit, une grande quantité de Poudre et de Balles aux Cazernes du Palais de Casimir, et que M. Jauch, Lieutenant Colonel, qui y commande, en avoit eu connoissance, il fut résolu de s'assurer de cet Officier, mais il prévint par sa fuite le dessein qu'on avoit contre sa personne. Le peuple irrité de sa trahison, pilla la maison où il demeuroit, et l'on transporta au Camp toutes les munitions qu'on trouva dans les Cazernes. On eut beaucoup de peine à arrêter les effets de l'indignation du Peuple et le Regimentaire fut obligé d'emploïer la force pour

Digitized by Google

pour empêcher qu'on ne mît le feu à la maison du Palatin de Podlachie, et à celles de quelques autres Seigneurs Opposans. Par les soins qu'on apporta, leurs meubles et leurs effets ont été conservez, et ils n'ont perdu dans cette émeute que le Foin et l'Avoine, dont ils avoient fait un amas considérable pour la nourriture des Chevaux de l'Armée Moscovite, et qu'on a fait mettre dans les magasins de celle de la Couronne.

Le 9. le Regimentaire envoya un Officier au Ministre du Roi de Prusse, pour l'informer qu'il avoit reçû ordre du Roi de quitter le Camp de Mariemont et de ne point disputer le passage de la Vistule aux Moscovites, et le même jour il alla camper à Piaceczno.

Quelques Regimens Moscovites passérent la Riviere le 11. et ils furent suivis le 13, le 14. et le 15. par plusieurs autres qui composent en tout 10 à 12000 hommes.

Plusieurs Opposans, qui mécontens du joug des Moscovites ont abandonné leur parti, et se sont rendus près du Roi à Dantzick, ont confirmé ce que le Comte Potocki, Regimentaire de la Couronne, avoit mandé à S. M. la maniere violente avec laquelle la proclamation de l'Electeur de Saxe s'étoit faite, et ils ont ajouté qu'il ne s'étoit pas trouvé à cette Proclamation plus de 500. Polonois ayant droit de suffrage. Ils assurent que la plupart de ceux qui y ont assisté, se plaignent hautement du peu d'égard que le Général Lucci leur a marqué en ne daignant pas seulement permettre que le Maréchal de la Confédération recueillit les voix, et qu'il y a des semences d'une division prochaine entre ce Général et les principaux Opposans.

Le

Digitized by Google

Le Palatin de Lublin s'est avancé vers les Frontiéres de cette Province, avec un corps de Troupes pour la mettre à couvert des courses des Ennemis, et il doit être joint par 2000. hommes que cette Ville fait lever, et qu'elle entretiendra à ses dépens pour le service du Roi.

L'Armée de la Couronne est encore campée à Tarca ; on a enlevé divers convois aux Moscovites, qui bien loin de paroître dans le dessein de former quelque entreprise, travaillent avec diligence à se rétrancher dans leur Camp.

Le bruit qui a couru que le Comte Bienlinski, étoit du parti du Regimentaire de Lithuanie, étoit sans fondement : il est allé à Dantzick assurer le Roi de sa fidélité, et il exerce auprès de S. M. sa Charge de Maréchal de la Cour.

Selon d'autres Lettres de Dantzick, le Régimentaire de la Couronne est toujours dans le même Camp avec les Troupes qu'il commande ; les Moscovites continuent à se retrancher avec diligence prés de Varsovie, et il se passe peu de jours qu'il n'y ait quelques combats entre les deux Armées ; ces Lettres ajoûtent que jusqu'à présent les Troupes de la Couronne ont eu l'avantage dans toutes les occasions.

Le Comte Poccy que le Roi a nommé Regimentaire de Lithuanie, à la place du Prince Wienowieski, s'est mis par ordre de S. M. à la tête des Troupes, qui ont été rassemblées dans les Palatinats de Russie, de Mariembourg et de Vilna, et l'on a appris qu'après avoir enlevé un Convoi aux Ennemis, il s'étoit posté avec ses Troupes le long de la Vistule au dessus de leur Camp, afin d'être à portée d'arrêter tous les Batteaux qui descendroient pour y porter des vivres.

Le

Digitized by Google

Le Prince Czarterinski, Vice-Chancelier de la Couronne, le Castellan de Plocko, M. Tabiawski, Chambellan de la Couronne, et le Comte de Denhoff, Chambellan de Lithuanie, sont allés à Dantzick pour rendre leurs hommages à S. M. On y attend incessamment M. Paulucci, Nonce du Pape, lequel a reçû ordre de S. S. de complimenter le Roi sur son Election.

S. M. a ordonné qu'on publiât les Universaux pour faire monter la Noblesse à Cheval, et elle a écrit en même tems aux Seigneurs et aux Gentils-hommes de chaque Palatinat une Lettre circulaire, qui contient, que les Opposans, en se joignant aux Troupes Moscovites, ne laissent plus lieu de douter qu'elles ne sont entrées que de leur consentement et même à leur priere sur les Terres de la Republique; qu'on a d'ailleurs des preuves certaines qu'elles y ont été appellées par les principaux Chefs des rebelles, quoique plusieurs d'entr'eux se fussent engagés par serment dans la Dietine d'Election à poursuivre comme traîtres et comme ennemis de leur Patrie, ceux qui auroient recours aux forces étrangéres pour faire réussir leurs desseins; qu'on sçait que les Evêques de Cracovie et de Posnanie sont allés joindre le Général Lucci, afin de prendre avec lui des mesures pour établir de leur propre authorité une nouvelle République, composée seulement de leurs adherans; qu'ils sont revenus avec les Moscovites à Praage, et que c'est par leurs sollicitations réiterées et par celles du Prince Wiesnovieski, ci-devant Regimentaire de Lithuanie, que le Général Moscovite s'est déterminé à précipiter la prétenduë Election, faite sans aucune formalité et contre toutes les Loix du Royaume en faveur de l'Electeur de Saxe; que

que l'Evêque de Posnanie en proclamant ce Prince a joint le parjure à la rébellion, puisqu'il s'étoit engagé par un serment de n'élire et de ne reconnoître pour Roi qu'un Polonois né de Pere et de Mere Catholiques, et qui ne possédât aucunes Terres hors du Royaume; que depuis la proclamation de l'Electeur de Saxe, et la jonction des Opposans et des Moscovites, les uns et les autres montrent la même ardeur à détruire la République, et une égale haine pour ceux qui ne veulent pas contribuer à sa ruine, que tous les bons citoïens sont interessés à ne pas souffrir plus long-tems les attentats d'une Nation étrangere qui prétend donner des loix à un Peuple libre, et la licence d'une troupe de Sujets rébelles, qui se regardant eux-mêmes comme étrangers dans leur propre Patrie, et lui ayant déclaré la Guerre, ne méritent plus qu'on garde avec eux aucun ménagement, qu'ainsi S. M. compte que la Noblesse Polonoise n'a pas besoin d'être exhortée à se deffendre et à se vanger, et que tous les Gentils-hommes zélés pour la liberté et pour l'honneur de la Nation sont également empressés à suivre l'ordre qui leur est donné de prendre les Armes pour chasser les Moscovites et dompter les rébelles.

S. M. ajoûte qu'elle se mettra à la tête de la Noblesse aussi-tôt qu'elle sera assemblée, et qu'elle combattra moins pour conserver la Couronne que pour délivrer la Pologne de la tyrannie des Puissances étrangeres qui veulent l'opprimer.

Le Primat pour refuter de fausses allégations que les Ministres de l'Empereur et de la Czarine ont employées afin de justifier leurs démarches, a donné un Manifeste, dans lequel il prouve par

Digitized by Google

un simple récit de ce qui s'est passé depuis la mort du feu Roi jusqu'à la derniere Election, que son premier soin dés le commencement de l'Interrégne a été de rétablir l'union parmi la Noblesse; qu'après y être parvenu, il a profité de la Diette extraordinaire, convoquée par le feu Roi, pour déliberer avec la Noblesse sur ce qui pourroit assurer la tranquillité et la liberté de la Nation, et qu'il n'a fait jusqu'à la Diette générale de convocation aucune démarche qui n'ait été reglée par le Senat et par les Nonces, quoiqu'en qualité de Primat il eût pu s'en dispenser en bien des occasions; que peu après l'ouverture de la Diette générale de Convocation la plus grande partie des Nonces, trouvant aussi injuste qu'injurieuse à la Noblesse la résolution prise dans une Diette précédente d'exclure les Polonois du Trône, proposérent de leur propre mouvement de donner au contraire l'exclusion à tout étranger; que non seulement ce projet fut unanimément approuvé; mais que tous les Evêques, les Sénateurs et les Nonces, s'obligérent par serment à ne donner leurs suffrages qu'à un de leurs Compatriotes, et que la Diette générale de Convocation dans sa derniere séance déclara ce serment une loi fondamentale du Royaume; que pendant la tenuë de la Diette d'Election, les loix établies dans la Diette de Convocation, ont toujours été la regle de sa conduite; que les Opposans, en se retirant à Praage, n'ont observé aucune des formalités qui pouvoient arrêter ou suspendre les délibérations de la Diette; qu'ils quittérent le Camp destiné à l'Election du Roi, sans faire aucune protestation; que lorsqu'on leur envoya des Députés pour leur demander la cause de leur retraite, ils répondirent que cette

retraite

Digitized by Google

retraite ne devoit troubler l'Election en aucune maniere ; que ceux qui n'avoient pas signé la formule de serment prescrit par la Diette contre ceux qui avoient fait entrer les Troupes Moscovites dans le Royaume, ne refusérent pas même de la signer ; que leur retraite n'ayant point été motivée ni accompagnée d'aucun Acte juridique d'opposition aux résolutions de la Diette, on avoit procédé selon les Loix à l'Election du Roi ; que plus de cent Enseignes y avoient assisté ; qu'après qu'il eut récueilli les suffrages en la maniere accoutumée, tous se trouvérent réunis en faveur de S. M. régnante, à l'exception de ceux de quelques Nonces, qui se retirerent en déclarant qu'ils ne donnoient point leurs voix, mais qu'ils ne s'opposoient point à l'Election ; que M. Kamienski, Capitaine du district de Krziemie, fut le seul qui protesta, mais qu'il ne persista pas dans son opposition, et que ce ne fut qu'après un désistement en forme de sa part, et après avoir observé toutes les formalités ordonnées par les Constitutions du Royaume, que se fit la Proclamation.

Le Comte Pocci Regimentaire de Lithuanie, a envoyé à Dantzick un Courier, pour apprendre au Roi, que le Convoy qu'il a enlevé aux Ennemis étoit composé de 1500 Chariots, dont la plus grande partie étoit chargée de munitions de Guerre ; qu'on y avoit trouvé une somme considerable d'argent, et que de 2000 hommes qui escortoient ce Convoy, 600. avoient été tuez, et les autres faits prisonniers.

Ce Général a fait distribuer à ses Troupes un tiers de l'argent qu'il a pris aux Ennemis, et il attend les ordres de S. M. sur l'usage qu'il doit faire du reste de cette somme.

Le

Digitized by Google

Le corps de Troupes qu'il commande sera bientôt en état d'ôter aux Moscovites toute communication avec l'Ukraine.

On a appris qu'il y a de la divison entre les Ministres de l'Electeur de Saxe et les Opposans, parceque ces derniers ne veulent pas accorder aux Moscovites un libre passage par la Pologne. Ce different retarde la signature des prétendus *Pacta Conventa* que les Opposans ont dressés pour être signés de l'Electeur de Saxe.

Le bruit court que le Comte Potocki Regimentaire de la Couronne, dont l'Armée augmente tous les jours, doit quitter Tarca pour aller camper à Lowitz.

ALLEMAGNE.

ON a reçu avis du Camp de Pilsen, que le Duc Ferdinand Albert de Brunswick Lunebourg Bevern en étoit décampé avec les Troupes qu'il commande, et qu'elles marchoient sur cinq Colomnes vers le Haut Palatinat, où elles doivent être jointes par quelques Regimens du Camp de Silesie.

L'Empereur a envoyé à la Diette de Ratisbonne son Décret de Commission au sujet de la Guerre. Les Troupes que commande le Duc Ferdinand Albert de Brunswich-Lunebourg-Bevern, continuent de marcher vers la Suabe, et elles doivent arriver dans peu de jours à Nordlingen.

On a donné ordre à quatre Regimens d'Infanterie et à deux de Cavalerie de hâter leur marche vers l'Italie, et le Comte de Merci, Feldt Maréchal, qui doit commander les Troupes, que S. M. I. envoïe dans ce Païs, partira bientôt pour s'y rendre.

Les

Digitized by Google

Les Etats des Païs héréditaires doivent faire à S. M. I. une avance de sept millions cinq cens mille livres, outre les subsides ordinaires : Le Royaume de Bohéme, la Silesie, et la Moravie, en fourniront cinq, et le reste sera reparti sur l'Autriche, la Stirie, le Tirol et la Carinthie.

On assure que le Prince de Dietrichstein, le Comte de Staremberg et quelques autres Seigneurs, ont promis de prêter des sommes considerables au Gouvernement.

Le bruit court qu'on songe aussi à faire un emprunt dans les Païs étrangers sur les Mines de vif-argent qui sont en Hongrie.

ITALIE.

LE Pape a écrit au Roi de Pologne pour le féliciter sur son Avénement au Trône, et il a envoyé ordre à M. Paulucci, son Nonce à Warsovie, de se rendre à Dantzick auprès de S. M. P.

Dans l'Assemblée de la Congrégation de *Nonnullis*, qui se tint le 16. Octobre, il fut résolu qu'on donneroit un mois à M. Coscia, Evêque de Targa, pour répondre aux accusations formées contre lui, et qu'il seroit constitué prisonnier au Château de S. Ange jusqu'à la fin de son Procès. On assure que le Cardinal son frere est déterminé à se soumettre au jugement prononcé par cette Congrégation, et qu'il acquittera incessamment une partie des sommes au payement desquelles il a été condamné.

La Congrégation établie pour examiner les moyens de terminer les differens qui sont entre la Cour de Rome et celle de Lisbonne, s'assembla le 24. Octobre, et il y fut résolu qu'on accorderoit au Roi de Portugal 4. pour 100. sur le produit

Digitized by Google

produit des Expéditions que la Datterie délivreroit pour les Sujets de S. M. et que cet argent seroit employé à faire rebâtir l'Eglise de S. Antoine de la Nation Portugaise.

On a appris d'Ancone que le 19. et le 20. d'Octobre, on y avoit senti deux nouvelles secousses de tremblement de terre, qui avoient été très violentes, et renversé plusieurs maisons tant de la Ville que des environs.

On a appris à Genes le 10. de ce mois, par l'Equipage d'un Bâtiment venu de Tunis, que quelques jours avant son départ de ce Port, il y étoit entré un Vaisseau Anglois, dont l'Equipage s'étant soulevé contre son Commandant l'avoit massacré, et avoit pris la résolution de courir sur les Chrétiens; que ces Pirates avoient fait diverses prises assez considérables, et qu'ils s'étoient emparés d'une Galiotte Venitienne, dont ils avoient égorgé le Capitaine et tous les Matelots et à bord de laquelle ils avoient trouvé une somme considérable d'argent; qu'ils s'étoient rendus ensuite à Tunis pour se mettre sous la protection du Bey; que le plus grand nombre avoit embrassé le Mahométisme, et que celui, qu'ils avoient élu pour leur Chef, avoit fait mettre aux fers ceux qui avoient refusé de suivre l'exemple de leurs camarades.

ESPAGNE.

LE Roi a nommé les Généraux pour servir dans l'Armée destinée à l'expédition projettée; sçavoir, le Comte de Montemar *Général en Chef*; le Comte de Marsillac, le Marquis de Grazia-Real, le Marquis de Reves, le Duc de Liria, le Comte de Charni, les Marquis de Villadarias, de Las-Minas, et de Posoblanco *Lieutenant*

Digitized by Google

tenans généraux ; le Comte de Mazeda, le Marquis de Bay, Don Lucas Patigno, le Marquis de Tay, Don Nicolas Sangro, Don Macdonel, Don Isidore Gurma, Don Michel de Sada, Don Barthelemi Ladron et le Comte Mariani, Maréchaux de Camp.

PAYS-BAS.

ON mande de Bruxelle que le Comte d'Harach, ayant communiqué à l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas, la Déclaration dont on a parlé de M. de Joinville au nom du Roi de France son Maître, S. A. S. avoit fait sçavoir à ce Ministre, Qu'Elle étoit très sensible à l'attention que S. M. T. C. avoit pour Elle et pour le Pays de son Gouvernement à l'occasion de la Guerre qu'Elle avoit résolu de faire à l'Empereur son Frere. Qu'Elle souhaitteroit ardemment que cette Guerre ne fut pas de longue durée ; qu'Elle verroit avec plaisir que M. de Joinville restât à Bruxelle, qu'Elle en écriroit à la Cour de Vienne, et que s'il arrivoit que l'Empereur ne jugeât pas sa présence nécessaire dans ce Pays, Elle le feroit avertir ; mais qu'en attendant on auroit pour lui tous les égards dûs à un Ministre d'un grand Roi, et dont la personne lui étoit d'ailleurs très agréable.

EPITRE,

*A Mad. de ***.*

JE voudrois, gentille Femelle,
A qui d'étroite parentelle,
Le Ciel favorable m'unit,

Chante

Digitized by Google

Chanter la longue kirielle,
Des trésors que Nature mit
En ton cœur, ton corps, ta cervelle,
Alors que de Dame Immortelle,
Tu reçûs la clarté du jour.
C'est, dit-on, la Mere d'Amour,
Qui seroit-ce, si ce n'est-elle ?
Ainsi que Venus elle est belle,
Mille Amours volent à l'entour ;
On dit pourtant qu'elle est cruelle ;
Sans doute c'est pour se cacher ;
Mais peut-on long-temps la chercher !
Le feu dont son œil étincelle,
Et sa grace sur-naturelle
Son immortalité décele.
De ta naissance l'autre soir,
Ma Muse, qui le doit sçavoir ;
Me fit le récit très-fidele,
Je te le rends en peu de mots.
N'aurai-je jamais de repos ?
Dit Vénus, rongeant sa dentelle ;
Faut il toujours qu'on me harcelle,
Par mille impertinens propos ?
Une multitude de sots,
A tous momens me fait querelle ;
Des Dieux la nombreuse sequelle,
Jupin, Mars, Diane, Cybelle,
Sont sans honneurs et sans Chapelles ;

Et la Déesse des Amans,
Eternuë à force d'encens !
Je veux, ce n'est point bagatelle,
Me relever de sentinelle,
Et produire une fille telle,
Qu'elle me puisse soulager,
Des soins dont je veux m'alleger:
Je veux que cette Jouvencelle,
Que je ferai sur mon modelle,
Puisse me servir de Miroir,
Ma grace en elle je veux voir.
Aussi-tôt la Déesse appelle,
Et fait entrer dans sa ruelle
Charite, des trois Graces, celle
Que Paphos honore le plus;
Tu vins au monde, et puis Venus
Te donne à la Grace fidelle,
Disant, je remets à ton zele
Ces appas tout nouveaux venus:
Soigne ces petits Membres nus,
Nourris cette gente pucelle,
Du plus pur lait de ta mamelle;
D'agrémens puisse-tu l'orner,
Et sçaches si bien façonner
En tout sa beauté naturelle,
Qu'on voye en tous lieux allumer
Encensoir, Autel et Chandelle;
Mais chaste comme Tourterelle,

Qu'elle

Digitized by Google

Qu'elle ait sur son front respecté,
De la Vertu la majesté;
Qu'au desir le plus effronté
Son air modeste coupe l'aîle.
Mais enfin je suis arrêté,
J'ai beau foüiller dans l'escarcelle,
Je n'ai plus de Rimes en *elle*,
Si mon hommage est accepté;
Après ce trait de ta bonté,
Je dois ma foi tirer l'échelle.

SUITE de la Relation du Siege et de la Prise du Fort de Kell, &c.

LA nuit du 22. au 23 Octobre, la Tranchée fut relevée par le Marquis de Dreux, Lieutenant General, par le Marquis de la Fare, Maréchal de Camp, et par M. de Buckele, Brigadier d'Infanterie; les 250. Travailleurs, commandez pour les Ouvrages, furent soutenus par les trois Bataillons du Régiment de la Marine, par six Compagnies de Grenadiers du Régiment de Navarre, d'Alsace et de Roüergue, et par des Détachemens de la Gendarmerie et de la Cavalerie, et des Dragons, pareil à ceux des jours précedens. Pendant cette nuit la Tranchée fut poussée à 50. toises du chemin couvert de l'Ouvrage à corne, et on se logea dans une Lunette de terre, que les Assiegez n'avoient pas eu le temps d'achever.

La nuit du 23. au 24. le Marquis de Nangis, Lieutenant General, le Comte de Saxe, Maréchal de Camp, et le Comte de Bayiere, Brigadier,

dier, monterent la Tranchée avec les deux Bataillons du Régiment de Richelieu, et celui de Gensac, six Compagnies de Grenadiers, un Détachement de la Gendarmerie, de la Cavalerie et des Dragons, de 550 hommes et 1200 Travailleurs. On poussa pendant cette nuit une sappe entre le Rhin et la branche droite de l'Ouvrage à corne. M. de la Serre, Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de Richelieu, fut tué avec deux Grenadiers, et il y en eut deux autres de blessez.

Le 25. M. de Quadt, Lieutenant General, le Marquis de Clermont, Maréchal de Camp, et M. de Chenelette, Brigadier d'Infanterie, étant de Tranchée avec 400. Travailleurs et le même nombre de Troupes que les jours précedens, les Assiegez firent une sortie sur la sappe poussée entre le Rhin et l'Ouvrage à corne, mais les Grenadiers les obligerent de se retirer et la sappe fut continuée.

Le Chevalier de Lamberval, Capitaine de Grenadiers, dans le Régiment de Bourbonnois, fut blessé dans cette occasion, et M. de Noyelles, Lieutenant des Grenadiers dans le même Régiment, fut tué.

Cette nuit la Tranchée fut relevée par le Duc de Duras, Lieutenant Géneral, M. de Soucat, Maréchal de Camp et M. Hosanussy, Brigadier d'Infanterie, avec trois Bataillons, six Compagnies de Grenadiers, le Détachement ordinaire de la Gendarmerie, de la Cavalerie et des Dragons, et 500. Travailleurs. On a fait pendant cette nuit un logement dans la Contrescarpe du demi-Bastion de la droite de l'Ouvrage à corne, et on se dispose à attacher le Mineur à la branche droite de cet Ouvrage.

Le Marquis de Renel, Colonel du Régiment de

de Sancerre, et gendre du Maréchal Duc de Berwick, arriva à Fontainebleau le 31. Octobre vers les 6. heures du soir, et il apporta au Roy la nouvelle de la prise du Fort de Kell. Il étoit parti le 28. à 9. heures du soir, dans le moment que le General de Phall avoit fait battre la chamade, et ce n'est que le 2. de ce mois que le Roy a reçû les articles de la Capitulation accordée à la Garnison, par le Maréchal Duc de Berwick.

Il a été convenu par cette Capitulation, que le Fort de Kell et tous les Ouvrages qui en dépendent, seroient rendus aux Troupes du Roy le 29. au matin; que le lendemain 30. la Garnison sortiroit avec armes et bagages, Tambour battant, Enseignes déployées, deux Pieces de Canon de bronze, et 12. coups de munition pour chaque Soldat.

Qu'on donneroit la permission à tous les Officiers Ecclesiastiques et Séculiers de toute Religion et Profession, de la Garnison du Fort de Kell, de se retirer où bon leur sembleroit.

Que les Vivandiers et les Commerçans de la Garnison, pourroient sortir librement après avoir vendu leurs meubles et effets, et que ceux qui voudroient demeurer au Fort de Kell, seroient traitez comme les Sujets du Roy.

Qu'il seroit permis à la Garnison de laisser dans la Place les blessez et les malades, avec des Officiers et des Chirurgiens pour en avoir soin.

Que tous les Baillifs et Sujets du Margrave de Bade, domiciliez dans l'Ouvrage à corne du Fort de Kell, seroient, ainsi que leurs effets, sous la protection de S. M. que la Garnison mettroit le temps qu'elle jugeroit à propos pour se rendre à Erlingheim, pourvû que ce terme n'excedât pas celui de 5. jours; qu'elle seroit

Digitized by Google

escortée par les Troupes du Roy jusqu'à Etlingheim, et qu'on lui donneroit pour aller jusqu'à Ulm, un Passeport et un Trompette.

Que personne de la Garnison ne seroit inquiété pour des dettes contractées au Fort de Kell, ou à Strasbourg, le General Phull s'en étant rendu caution personnellement; que ce General donneroit les ordres qu'il jugeroit convenables, si pendant la marche de la Garnison pour se rendre à Ulm, il arrivoit quelques desordres sur la route; qu'il seroit donné des ôtages jusqu'au retour des Troupes du Roy qui auront escorté la Garnison.

Que les Etats des munitions de guerre et de bouche, seroient remis avec les clefs des Magazins, aux Officiers préposez par le Maréchal Duc de Berwick.

Qu'on fourniroit les vivres nécessaires pour la subsistance de la Garnison pendant 3. ou 4. jours de marche, et qu'il seroit donné un Passeport à trois Officiers, Ingenieurs Prussiens, envoyez depuis 5. mois par l'Empire pour faire réparer les Fortifications du Fort de Kell, et qui n'avoient pas eu le temps de se retirer.

On a appris du Camp de *Stolhoffen*, que les Troupes qui composoient la Garnison du Fort de Kell, en sortirent le 13. du mois dernier, au nombre de 1200. hommes; elles défilerent le long de la ligne, l'Armée du Roy étant en bataille, et conformément à un des articles de la Capitulation, elles furent escortées jusqu'à Etlinghem par un Détachement de Cavalerie.

Le même jour le Maréchal Duc de Berwick fit entrer dans le Fort de Kell, le Régiment de Gensac et celui de Roüergue, qui y doivent rester en garnison, et il nomma pour commander dans

dans la Place M. de la Fitte, Commandant le troisiéme Bataillon du Régiment de Navarre.

Le 2. de ce mois, le Chevalier de Givry, Maréchal de Camp, fut détaché de l'Armée avec six Bataillons et un Régiment de Dragons, pour se rendre à Huningue, et pour y faire rétablir le Pont de cette Ville. Le lendemain le Maréchal Duc de Berwick partit avec une partie de l'Armée du Roy, du Camp de Sundheem, et il campa à Bichem; il alla le 4. à Liectenaw, et il arriva le 5. vis-à-vis du Fort-Loüis.

Le reste de l'Armée marcha le 4. sous les ordres du Duc de Noailles; et après avoir campé le même jour à Bichem, il se rendit le 5. à Stolhoffen, où toute l'Armée est actuellement. Le centre est à Selingue, la droite au Village de Stolhoffen, et la gauche à celui d'Hugelsheim.

On travaille à rétablir le Pont de communication du Fort-Louis à l'Isle du Marquisat et à l'Ouvrage à corne qui doit le deffendre.

On apprend de Strasbourg, que le Maréchal Duc de Berwick, fit le 9. de ce mois la Revûë generale de l'Armée. Le Comte de Charolois, le Comte de Clermont, le Prince de Conty, le Prince de Dombes et le Comte d'Eu, s'y trouvérent. Le 12. une partie de l'Armée repassa le Rhin, le reste suivit le lendemain, et le 13. les Troupes commencerent à défiler pour se rendre dans leurs quartiers. Les Régimens de la Marine, d'Alsace, de Pont, de Sancerre, Royal Baviere, et celui de Mortemart, qui composent 10. Bataillons, sont campez dans l'Isle du Marquisat, pour y achever les ouvrages qui y ont été commencez, et les Régimens de Piémont, de Lionnois et celui d'Angoumois, sont à Huningue, pour en faire rétablir le Pont.

Digitized by Google

MADRIGAL.

LE tendre Amour, fatigué d'un voyage,
Rencontre Iris, et s'endort sur son sein ;
Quel trait hardi ! bien-tôt sur son visage,
Le petit Dieu sent le poids de sa main.
D'un air surpris regardant cette Belle,
Il rougissoit ; me connois-tu, dit elle ?
L'Amour répond, hélas ! pardonne moy,
Mes yeux trompez te prenoient pour ma Mere ;
Elle n'a pas plus de charmes que toi ;
Crois-en son fils et calme ta colere.

Par M. de Rougerville, Avocat au Parlement de Roüen.

MANIFESTE de S. M. le Roi de Sardaigne.

LE Roi de Sardaigne étroitement uni au Roi de France, par les précieux liens du Sang et de l'amitié, a vivement partagé sa juste sensibilité au sujet des Déclarations injurieuses, des odieuses Négociations et des violentes voyes de fait, par lesquelles l'Empereur a affecté de choquer S. M. T. C. et s'est efforcé de fermer le chemin du Trône à un Prince, au sort duquel Elle prenoit le plus tendre interêt, et qui étoit si digne de la Couronne, que les insinuations, les menaces et les hostilitez employées à lui enlever les suffrages de la Nation Polonoise, n'ont pû traverser son unanime Election.

Quoique

Digitized by Google

Quoique l'esprit dominant à la Cour de Vienne se fut assez manifesté en Europe, pour que les prétentions les plus étenduës de sa part ne dussent plus surprendre, on n'a pû toutesfois y voir sans étonnement la naissance et le progrés d'un si injuste engagement : soit que l'on considerât la Personne du Roi, Stanislas, contre laquelle il étoit formé, soit la dignité du Roi de France, qu'il offençoit, soit la constitution du Royaume de Pologne qu'il s'appoit par les fondemens, soit enfin la nature des moyens employés à le soutenir, tels que ce Royaume se fut à peine attendu à les voir mettre en œuvre par le plus dangereux de ses voisins.

L'objet que présente un grand Roi insulté de propos déliberé dans l'endroit le plus sensible, et le spectacle d'une Nation opprimée pour n'avoir pas voulu renoncer à sa liberté, ne sçauroient être regardez d'un œil tranquille par aucune Puissance. Mais combien le Roi de Sardaigne n'a-t'il pas lieu d'en être frappé? Lui qui ne peut s'approprier le bonheur d'une étroite parenté avec S. M. T. C. sans participer en même tems à l'outrage qu'on lui a intenté, ni envisager l'usage que l'Empereur a aspiré de faire de son autorité dans un Royaume indépendant, sans refléchir aux conséquences de l'abus qu'il fait journellement de cette même autorité dans une region, qui lui est déja plus qu'à moitié soumise.

En vain le Roi de Sardaigne a-t-il voulu pendant long-tems s'aveugler sur ces tristes conséquences; la Cour de Vienne lui a fait sentir par ses démarches qu'elle fondoit sur sa ruine celle de la liberté de l'Italie, dont sa Maison Royale avoit toujours été le plus ferme soutien.

Les premieres injustices de la Cour de Vienne

Digitized by Google

ont pour époque et pour date les tems mêmes auxquels la Maison de Savoye faisoit les plus généreux efforts en faveur de celle d'Autriche. Le Traité d'alliance conclu en 1703. entre le feu Roi de Sardaigne et l'Empereur Leopold, aussi mal executé du côté des assistances promises, qu'imparfaitement accompli du côté des cessions stipulées, les considerables avances faites en ce tems là pour l'entretien des Troupes Imperiales en Piémont, non encore remboursées, sont les monumens autentiques de la reconnoissance de la Cour de Vienne.

Tel fut le traitement que le feu Roi Victor en reçut en qualité de fidéle et d'utile Allié; mais à peine la dissolution de la ligue l'eut-elle obligé d'entrer dans les mesures pacifiques qui se prirent à Utrecht, où la pluralité des suffrages de l'Europe lui décerna le Royaume de Sicile, par des considerations qui devoient en perpetuer la possession à la posterité la plus reculée; que la Cour de Vienne éclatant contre lui, s'en prit d'une maniere outrageante à ses Ministres à Vienne et à Ratisbonne, par des Decrets aussi violens qu'injustes, sans épargner les expressions les plus piquantes, et sans menager la dignité toujours respectable d'un Souverain.

Le Congrez d'Utrecht, contre lequel les Ministres Autrichiens se déchaînoient sans cesse, avoit pourtant abondamment pourvû à la splendeur et à l'élevation de l'Empereur, en lui assurant la considerable addition des Pays-Bas et des Etats situez dans le continent d'Italie, à ceux qu'il possedoit déja en Allemagne; lui-même par le succès de ses Armes contre le Turc avoit reculé bien loin les bornes de sa domination du côté de la Hongrie et de la Transilvanie. Tant de

Digitized by Google

de prosperités devoient combler les vœux de la Cour de Vienne. Cependant la seule Sicile échuë au Roi Victor, étoit encore un objet suffisant à la troubler. Il falut la lui ceder par un Traité qui laissoit néanmoins jour à une discussion avantageuse au nouveau Roi de Sardaigne. C'est ainsi que la Maison de Savoye étoit sans cesse destinée à contribuer à l'agrandissement de celle d'Autriche, tantôt par les services les plus signalez, tantôt par les sacrifices les plus coûteux.

N'auroit-on pas cru que la Cour de Vienne, dont on assouvissoit à l'envi les desirs, se seroit du moins portée à rendre justice au Roi de Sardaigne sur des articles moins essentiels, que la sage disposition des Puissances contractantes avoit renvoyées au Congrez désigné à Cambray. Tant de condescendances ne firent qu'augmenter sa dureté : envain les Plénipotentiaires s'y assemblerent, la lenteur affectée, et l'inflexibilité des Ministres Imperiaux firent perdre tout le fruit de cette convocation, et même tout espoir de voir renaître une occasion favorable de reparer les préjudices supportez.

Le Roi de Sardaigne entierement livré par la à la Cour de Vienne, sur le point de sa légitime satisfaction, éprouva déslors tout le poids de son aliénation pour lui. Elle n'a cessé depuis de lui susciter des oppositions et des contestations de toute espece.

Elle avoit déja prétendu mettre le Roi de Sardaigne au rang des simples Vassaux et Feudataires par rapport aux contributions, et cela de l'autorité privée de l'Empereur, et de celle de son Conseil, sans aucune délibération de la Diette, et même sur des lieux qui ont été declarez indépendans de l'Empire par la Paix de Munster, re-

Digitized by Google

gardée comme Loy sacrée et fondamentale pour tout le Corps Germanique.

Elle a permis au Conseil Aulique d'écouter et d'encourager les Vassaux et Sujets du Roi de Sardaigne, au préjudice de la prérogative dont il joint par sa Dignité de Vicaire de l'Empire, et par les Diplômes accordez par les Empereurs à la Maison de Savoye.

Elle lui a formé des difficultez recherchées en toute occasion, soit dans les Aquisitions qu'il a faites de l'Empereur à prix d'argent, soit dans les Investitures générales de ses Etats, en lui disputant tantôt les Titres, tantôt les Distinctions dont sa Maison a joüi autrefois, et cela même en s'éloignant par un exemple presque inoüi, de l'avis du Conseil Aulique.

Elle a éludé par des délais infinis la demande des Titres et autres Ecritures appartenantes au Duché de Montferrat, dont la rémission est expressément stipulée par les mêmes Traitez, qui portent la cession de cet Etat, et vingt ans de sollicitations n'ont pû les obtenir.

Afin d'ôter au Roy de Sardaigne les moyens de se deffendre, elle a prétendu lui limiter la liberté absolue de fortifier ses Places, que le droit naturel, aussi-bien que les Traitez, lui accordent; elle a tâché de forcer par des interprétations artificieuses le vrai sens des mêmes Traitez.

Elle a fomenté avec soin et soutenu avec hauteur, les injustes prétentions des Terres de l'Etat de Milan, confinantes avec les Etats du Roy de Sardaigne, rejettant même toutes les ouvertures d'un raisonnable accord, souvent proposées par ce Prince, la Cour de Vienne affectant de tenir cette voye ouverte pour l'inquiéter et troubler sa Jurisdiction.

Enfin

Digitized by Google

Enfin la Cour de Vienne attentive aux occasions de choquer celle de Turin par les endroits les plus sensibles, a choisi le moment que les Plenipotentiaires du Roy de Sardaigne alloient prêter l'hommage de cette partie de ses Etats qui relève de l'Empire, pour introduire par surprise une étrange nouveauté, et une odieuse distinction contre l'usage établi, et recemment pratiqué envers les Rois d'Angleterre, de Dannemarc et de Suede : Et sur les vives protestations qui lui ont été faites à ce sujet par les Ministres du Roi de Sardaigne, elle a prétendu reparer l'offense au moyen de quelques excuses privées et échapées par occasion à un Officier de la Cour de l'Empereur, dont il a refusé de donner Acte.

Dans ces circonstances, le Roi de France qui de son côté avoit donné pendant long-tems à la Cour de Vienne les exemples de la plus singuliere moderation, et les preuves de la plus sage tolerance, a jugé qu'une pareille conduite cesseroit d'être louable, dés qu'elle devenoit incompatible avec sa gloire personnelle, l'honneur de son Royaume, et l'appui qu'il devoit à ses Alliez. Il s'est déterminé à déclarer la Guerre à l'Empereur, et a invité le Roi de Sardaigne à prendre à cette Guerre la même part qu'il prenoit aux Motifs qui la rendoient indispensable.

Le Roi de Sardaigne engagé par tant d'endroits à épouser le juste ressentiment de S. M. T. C. ayant de plus ses propres griefs à reparer, convaincu par une longue experience, que les maximes de la Cour de Vienne, invariables sur son compte, tendoient à miner sa Souveraineté, en attendant l'occasion de l'opprimer sans ressource. Confirmé dans cette certitude par des exemples capables d'allarmer les plus grandes Puis-

Digitized by Google

sances, a signé un Traité, joignant avec confiance ses Armes à celles d'un Prince, qui dépouillé d'ambition, n'a cherché à se distinguer en Europe que par son amour pour la Paix et par l'équité de ses desseins.

Le Roy de Sardaigne, en qualité de Souverain indépendant, est dispensé d'autoriser par des exemples, les mesures qu'il est contraint de prendre contre l'Empereur en qualité de Prince de l'Empire; il en a d'illustres à suivre. Il sçaura s'y conformer en maintenant une indissoluble union avec cet Auguste Corps, et une parfaite amitié avec les dignes Membres qui le composent, du nombre desquels il fait gloire d'être.

C'est donc pour l'honneur de ses Augustes Alliez, pour le sien propre, pour sa sureté, pour la tranquillité et le bonheur de ses Etats, que le Roy de Sardaigne, après avoir marqué par toutes ses déterminations, un sincere désir de maintenir la bonne intelligence avec ses voisins, et d'épargner à ses Peuples les calamitez de la guerre, prend maintenant les Armes.

En agissant par des motifs si dignes de déterminer un Souverain, il espere non-seulement de trouver dans ses Sujets les mêmes ressources de zele, de fidélité et de valeur, que ses Augustes Prédecesseurs ont trouvées en eux, mais aussi que le Dieu des Armées protegera sa cause et qu'il benira par d'heureux succès la justice de ses desseins.

BOUQUET.

Vite un Bouquet pour la jeune Julie;
Allons, Amour, c'est sa Fête demain:

Bon

Digitized by Google

Bon. J'aime assez ces Œillets, ce Jasmin ;
Mais en Bouquets, chacun a sa folie :
La mienne, Amour, est celle des Rimeurs ;
Toujours des Vers accompagnent mes fleurs,
Vingt seulement ? j'ose te les prescrire.
Eh ! quel objet peut les mériter mieux ?
Dans son esprit, que toi-seul peus décrire,
Regne le feu qui brille dans ses yeux ;
Ce sont des Tours neufs, vifs, ingénieux ;
C'est le talent d'amuser sans médire ;
Bref, c'est . . . . mais quoi ! tu me laisses tout dire !
Refuses-tu de remplir mon espoir ?
J'entens, Amour, sur le cœur de la belle,
Ton air, tes traits ont été sans pouvoir,
Et ton orgueil est irrité contr'elle.
Dieu trop jaloux ! eh ! bien suis ton projet ;
Au lieu de Vers (l'offre sera nouvelle)
Julie aura ton dépit pour Bouquet.

ENVOY.

De la fierté qu'en vous l'on voit paroître,
Si Cupidon quelque jour est vainqueur,
Belle D. . . ne le faites connoître,
Qu'en me prenant pour son vangeur.

Sur un Portrait sous la figure de DIANE.

En voyant le Portrait de celle qui m'est chere,

Digitized by Google

Venus dit : C'est le mien, le Peintre a réüssi ;
Mais Diane, croyant s'y reconnoître aussi,
Leur débat, sur ce point, devint querelle amere.
Amour les écoutoit, riant d'un ris malin ;
Déesses, leur dit-il, vous disputés envain ;
Ce Tableau représente une simple mortelle ;
Ainsi donc sur ce point, cessez de quereller ;
Ce qui fait votre erreur, c'est qu'elle est sage et belle.
Eh ! quelle autre par-là, peut mieux vous ressembler ?

ARMÉE D'ITALIE.

LEs Troupes du Roy qui s'étoient mises en marche depuis le 12 Octobre, pour passer les Alpes par Briançon, par la Vallée de Barcelonnette et par la Savoye, s'étant assemblées sous Verceil et sous Mortare, elles joignirent les Troupes du Roy de Sardaigne. Ce Prince partit de Turin le 29 du mois dernier pour aller se mettre à la tête de l'Armée. Il arriva le même jour à Vigevano, où les Troupes du Roy et les siennes s'étoient renduës.

Ce Prince après avoir détaché deux Corps de Troupes pour aller former le *Blocus* de Tortonne et celui de Novarre, se disposoit à marcher avec l'Armée pour investir Pavie, lorsque les Députez de cette Ville vinrent lui en apporter les Clefs et celles du Château. Le Marquis d'Aix que le Roy de Sardaigne a choisi pour commander dans cette Place, a trouvé que les trois Bataillons des Troupes de l'Empereur qui en sont sortis, y ont laissé 35 Piéces de Canon et 300 milliers.

Digitized by Google

liers de Poudre, avec beaucoup d'autres munitions de guerre.

Le Roy de Sardaigne s'étant avancé vers Pavie, y a reçû le 4 de ce mois la députation du Sénat et de la Ville de Milan, et il a commandé le Marquis de Coigny, Lieutenant General des Armées du Roy, avec 9000 hommes pour s'assurer de cette Place, et pour former le *Blocus* du Château.

L'Armée devoit séjourner à Pavie le 5 de ce mois, et le Roy de Sardaigne comptoit s'avancer le lendemain sur l'Adda, pour aller à Pizzighitonne.

Le Maréchal Duc de Villars arriva à Turin, le 6 de ce mois; le lendemain il eut l'honneur de rendre ses respects à la Reine de Sardaigne, et au Duc de Savoye, et il partit le 9, pour se rendre à l'Armée, qu'il comptoit joindre le 11, à Pizzighitone.

Suivant les dernieres nouvelles reçuës de l'Armée, le Roy de Sardaigne devoit partir de Pavie le 7, pour marcher à Pizzighitone. Ce Prince avoit envoyé ordre au Marquis de Coigny, Lieutenant General, de laisser à Milan une partie des Troupes qu'il avoit pour former le *Blocus* du Château, et d'aller le 6 avec 5 Bataillons et 5 Escadrons occuper Lodi, où le Duc d'Harcourt, Maréchal de Camp, à la tête de 12 Escadrons, avoit eu ordre de se rendre.

REMERCIMENT de M. de Senecé, pour une Visite reçûë de M. l'Evêque de Mâcon.

DEbout, debout, grosse Dormeuse,
Debout, vous qui devriez briller,

Digitized by Google

Et choisir pour vous habiller,
La mode la plus fastueuse,
Vous ronflez sur votre oreiller,
Comme une vieille raffoleuse !
Debout, debout ; grosse dormeuse.
C'est à vous que je parle ; entendez-vous ma voix ?
Vous, Muse, en qui j'ai confiance,
Qui m'avez si souvent prêté votre assistance,
Pour chanter les Héros et celebrer les Rois ?
C'est sur un grand Prélat que se fixe mon choix.
Est-il plus beau sujet pour vous mettre en dépense ?
Mais mon instance a peu d'effet ;
L'Ingrate à ses faveurs mettant ici le terme,
Ouvre ses yeux, puis les referme,
Et retombe sur son chevet.
C'est un meuble fort inutile,
Qu'une Muse en caducité ;
Sa foiblesse la rend paresseuse, indocile,
Et de son indolence elle fait vanité.
Essayons toutes-fois si nous pourrons sans elle,
Donner quelque coup de pinceau,
Qui soit témoin de notre zele,
Et digne d'un ami du fécond *Du Cerceau*.
Quand je vous vis entrer, Prélat incomparable,
Dans le sombre réduit de mon Appartement,
Je crus voir du Soleil un rayon favorable,

Dore

Digitized by Google

Porter tous les recoins de l'obscur Logement.
Qui ne seroit charmé de voir la politesse,
La douceur, l'éloquence et l'aimable entretien,
Qui sans se dégrader, s'ajuste à la foiblesse,
Et pour l'encourager ne lui reproche rien?
Qui ne sentiroit pas la puissante énergie,
Si propre à réünir les cœurs envenimez,
Qui fait par sa secrette et divine magie,
Embrasser l'Appellant avec les Intimez?
La fierre Garnison * qui marche sans Trompettes,
Dès que vous paroissez a mis les armes bas;
Et nos pauvres Etats déchargez de leurs dettes,
Ont repris du courage au seul nom de Valras.
De plus rares talens, dont j'ai peine à me taire,
J'oserois bien peut-être entamer le discours.
Mais que puis-je tenter, Rimeur nonagenaire,
Sans avoir ni Phébus, ni Muse à mon secours?

ADDITION AUX NOUVELLES.

ON a appris de Pologne, par les Lettres du 12. de ce mois, que les Palatinats de Prusse, de Martembourg et de Russie, ont executé les ordres portez par les Universaux. La Noblesse des autres Palatinats se prépare à suivre cet exemple, et l'on compte qu'elle sera incessam-

* *La Province souffroit depuis long-temps une Garnison pour restes de Tailles.*

ment

ment assemblée dans la Plaine de Radom, où elle doit attendre les ordres du Roy.

Le Comte Pocci a reçû un renfort considérable de Troupes, qui lui a amené M. Rudzinski, Castellan de Czersko, et il se dispose à aller joindre l'Armée de la Couronne, qui marche vers le Palatinat de Sandomir, pour empêcher les Ennemis de s'approcher de Cracovie. On assure qu'aussi-tôt après la jonction des Troupes de la Couronne et de celles de Lithuanie, le Comte Potocki, cherchera l'occasion d'attaquer les Ennemis.

Quelques Troupes de Saxe, commandées par le Duc de Saxe Weseinfels, sont entrées le 2 de ce mois en Posnanie; les Partisans des Opposans publient qu'elles seront bien-tôt suivies de 15000 hommes, à la tête desquels est le Comte de Vakerbart, Ft-Maréchal, mais il ne paroît pas que cette nouvelle cause beaucoup d'inquiétude à la Cour de Dantzick.

Deux Couriers que le General Lesci envoyoit à Petersbourg, ont été arrêtez par des Détachemens des Troupes du Comte de Pocci, et l'on a appris par les Dépêches dont ils étoient chargez, que ce n'est que par des menaces et ensuite par des promesses avantageuses, que le General Moscovite avoit déterminé les Opposans à la prétenduë Election de l'Electeur de Saxe, qu'il les avoit forcez d'inserer dans le *Pacta-Conventa*, qu'ils ont dressé toutes les clauses qu'exigeoient les Ministres de Saxe, et que ces prétendus *Pacta-Conventa*, avoient été signez le premier de ce mois par le Comte de Vakerbart-Salmour, au nom de l'Electeur son Maître. Les mêmes Dépêches portent que les Ministres de Saxe désiroient que tous les Opposans confirmassent leur Con-

Digitized by Google

Confédération par serment, mais que les derniers avoient rejetté cette proposition.

On apprend de Strasbourg, que l'Armée du Roy s'étant séparée le 13. de ce mois, le Maréchal Duc de Berwick arriva le même jour en cette Ville, d'où il alla au Fort-Louis et à Huningue, pour y voir en quel état étoient les travaux qu'il y avoit ordonnez; il alla ensuite à Landau, et le 23 il se rendit à Béfort et de-là il partit pour la Cour, où il arriva le 29 de ce mois.

Les Officiers Généraux et les autres nommez par le Roi, pour servir en Alsace et sur les Frontieres, sont, à Strasbourg, le Marquis de Dreux, Lieutenant général, le Marquis de Balincourt, Maréchal de Camp, le Comte de Baviere et M. Buckeley, Brigadiers d'Infanterie.

Dans la haute Alsace, M. de la Billarderie, Marechal de Camp, et M. d'Herouville Brigadier d'Infanterie.

Dans la basse Alsace M. de Quadt, Lieutenant général, et M. de Gensac, Brigadier d'infanterie.

Dans les trois Evêchez, le Comte de Belisle, Lieutenant général, M. de Tarneau, Marechal de Camp, et M. de Lenck, Brigadier d'Infanterie.

A Nancy, M. de Lutreau, Brigadier d'Infanterie.

Sur la Frontiere de Champagne, le Marquis de Polastron, Brigadier d'Infanterie.

Dans le Comté de Bourgogne, le Chevalier de Givry, Marechal de Camp, et le Marquis de Châtelux, Brigadier de Cavalerie.

Le Traité de Neutralité, entre le Roi et les Etats généraux, a été signé à la Haye le 24. Novembre, par le Marquis de Fenelon, Ambassadeur de S. M. en Hollande, et par les Députés des Etats.

RON-

Digitized by Google

RONDEAU

A Monseigneur le Cardinal de Fleury. Par M. de S. Aulaire, sur ce que S. E. lui avoit écrit que sa pension cesseroit lorsqu'il auroit six-vingt ans.

A Six-vingt ans, vouloir que je limite,
De mon Hyver la course décrépite,
C'est ignorer que par enchantement,
A notre Cour (1) les jours coulent si vîte,
Que les plus longs ne sont que des momens.

Quand vous aurez chassé le Moscovite,
Et rabaissé l'orgueil des Allemans,
On voudra voir quelle sera la suite,
A six-vingt ans.

Les Patoureaux enchantez et dormans,
Sous les Berceaux que notre Fée habite, (2)
Attendront-là ces grands Evénemens,
Et le comptant de leurs appointemens;
Car, Monseigneur, vous n'en serez pas quitte,
A six-vingt ans.

(1) *Sceaux.*
(2) *La Duchesse du Maine.*

Digitized by Google

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Comte de Charolois, le Comte de Clermont, le Prince de Conti, le Prince de Dombes et le Comte d'Eu qui étoient à l'armée d'Allemagne, sont arrivez à Fontainebleau.

Le Roy a donné à l'Abbé Dandelot la place d'Aumônier de S. M. vacante par la nomination de l'Abbé de Choiseul à l'Evêché de Châlons sur Marne.

S. M. a nommé Ministres d'Etat le Maréchal Duc d'Estrées, et le Duc d'Antin.

Le Roy et la Reine partirent de Fontainebleau le 24 de ce mois, après midi. leurs Majestez allerent coucher au Château de Petit-Bourg, d'où elles arriverent le 26 au soir à Versailles.

Le premier de ce mois, Fête *de la Toussaints*, il y eut Concert Spirituel au Château des Tuilleries, On y chanta l'*Exurgat Deus*, Motet de *M. de la Lande*,

Digitized by Google

de, qui fut suivi d'un autre à deux voix, chanté avec beaucoup de précision par les Dlles Erremont et Petit-Pas; il est de la composition du Sr le Maire.

Le Sr Jéliot en chanta un autre à voix seule, du Sr Mouret qui fut fort applaudi par une tres nombreuse assemblée. Le Concert fut terminé par le *Dominus regnavit*, précédé de differens *Concerto*, tres-bien exécutez.

Le 2, il y eut Concert François, on y exécuta la *Chasse du Cerf*. Divertissement du Sr Morin. La Dlle Petitpas chanta le Rôle de *Diane*, avec beaucoup d'applaudissement, et le Sr Cuvilier, différents Récits qui firent beaucoup de plaisir. Le Concert finit par le *De profundis*, de M. de la Lande, à cause de la Fête *des Morts*, lequel fut précédé d'un Carrillon funebre, exécuté par toute la Symphonie.

Le Mardi 10 Novembre, le R. P. D. Jean-Hilaire Tripret, Prieur du Monastere de S. Martin des Champs de cette Ville, se transporta à l'Hôtel de M. le Premier Président du Parlement, et eut l'honneur de lui présenter, selon la coûtume, deux Bonnets de Palais, avec la cérémonie et la formule usitées dans l'Acte dont nous allons parler. Le même Re-

li-

Digitized by Google

ligieux alla tout de suite chez le Premier Huissier du Parlement, et lui presenta une paire de Gands et une Ecritoire.

Cette ceremonie se pratique annuellement, pour satisfaire à l'Acte d'une Fondation solemnelle, faite en faveur du Monastere de S. Martin des Champs, par Philippe, Seigneur de Morviller, de Clary et de Charenton, Premier President du Parlement, et par Dame Jeanne du Drac, son Epouse, le 4 Decembre 1426. confirmée et homologuée par Arrêt de la Cour, du même jour, qui commence ainsi : HENRICUS, *Dei Gratiâ, Francorum et Angliæ Rex, &c.*

Le premier article de cette Fondation porte, *que lesdits Fondateurs et chacun d'eux pourront être (si bon leur semble) enterrez et sépulturez en ladite Eglise et Monastere de S. Martin des Champs, en la Chapelle de S. Nicolas, &c.*

Dans les 14 et 15e articles on lit ce qui suit. *Item* : » Que chacun an, la veuille » de la Fête Monsieur S. Martin d'Hy» ver, au matin avant midi, sera fait » présent à Monseigneur le Premier Pré» sident de Parlement, qui pour le temps » sera, par le Maire desdits Religieux, » Prieur et Convent dudit S. Martin, et » par un d'iceux Religieux, de deux

Bonnets

Digitized by Google

» Bonnets à oreilles, l'un double, et l'au-
» tre sengle, en disant telles paroles :
Monseigneur, Messire PHILIPPE DE MOR-
VILLER, *en son vivant, Premier Président en Parlement, fonda en l'Eglise et Monastere Monsieur S. Martin des Champs, à Paris, une Messe perpetuelle, et certain autre Service divin; et ordonna pour la mémoire et conservation de ladicte Fondation, être donné et présenté chacun an à ce jour, à Monseigneur le Premier President de Parlement, qui pour le temps seroit, par le Maire desdits Religieux et un d'iceux Religieux, ce don et present, lequel il vous plaise prendre en gré.* » Et sera ledit don et présent des-
» dits Bonnets du prix de vingt sols Pari-
» sis, eu égard à la monnoye de present,
» ayant cours.

Item. » Et avec ce sera fait don et pré-
» sent audit jour, par ledict Maire desdits
» Religieux et un d'iceux Religieux, au-
» premier Huissier de Parlement, qui
» pour le temps sera, de ungs Gands et
» une Escriptoire, en disant : *Sire, Mes-
sire* PHILIPPE DE MORVILLER, *en son vivant, Premier Président en Parlement, fonda en l'Eglise et Monastere de Monsieur S. Martin des Champs, une Messe perpetuelle, et certain autre Service divin, et ordonna pour la mémoire et conservation de*

Digitized by Google

ladite Fondation, être donné et presenté chacun an, à ce jour, au premier Huissier de Parlement, qui pour le temps seroit, par le Maire Religieux, et un d'iceux Religieux, ce don et présent, lequel vous plaise prendre en gré. » Lesquelles paroles seront » baillées par escrit au dessus nommez » Maire, et Religieux, et sera le don et » present desdits Gands et Escriptoire, de » douze sols parisis, en regard à la mon» noye ayant cours de présent.

A la suite de l'Arrêt, dans lequel toute la Fondation est rapportée, sont aussi les Lettres d'approbation et de consentement de l'Abbé de Cluny, Superieur General, et plusieurs autres Actes qui regardent cette Fondation, laquelle fut faite pour la somme de seize cent livres tournois, une fois payée, &c. Les Originaux sont conservez dans les Archives du Monastere, et exactement imprimez dans un Ouvrage curieux, devenu rare, qui en contient l'Histoire. Il nous a été tres obligeamment communiqué par les Religieux de S. Martin des Champs. En voici le titre : MARTINIANA, *id est, Litteræ Tituli, Cartæ, Privilegia, &c. Monasterii seu Prioratûs Conventualis* S. MARTINI *à Campis, Parisiis, Ordin. Clun. &c.* 1. vol. 8. Parisiis, 1606.

Le

Le 12 de ce mois, l'ouverture du Parlement se fit avec les cérémonies accoûtumées, par une Messe solemnelle, célébrée pontificalement dans la Grande Salle du Palais, par l'Evêque d'Agde, et à laquelle M. Portail, Premier Président, et les Chambres assistérent.

Le 22 de ce mois, Messire François d'Andigné, du Diocèse d'Angers, Evêque d'Acqs (nommé à cet Evêché le 5 Avril dernier) fut sacré dans la Chapelle du Seminaire de S. Sulpice à Paris, par Melchior de Polignac, Cardinal Prêtre du Titre de Sainte Marie aux Anges, aux Thermes de Dioclétien, Archevêque d'Auch, son Métropolitain, assisté de Michel Celse Roger de Rabutin, Comte de Bussy, Evêque de Luçon, et de Claude-Loüis de la Chastre, Evêque d'Agde. Le nouvel Evêque d'Acqs étoit cy-devant Doyen de l'Eglise, et Vicaire General du Diocèse de Luçon. Il est Abbé Commandataire de l'Abbaïe de Fontenelles, O. S. A. D. de Fontenelles depuis 1726. Ce Prélat prêta serment entre les mains du Roy.

Epi

Digitized by Google

Epitaphe d'un Avare.

Cy gît l'Avocat Pancrace,
Homme expert en paperace,
De qui la plume vorace ;
Mangea jusqu'à la bèsace,
Cliens et toute leur race.
Passans pleurez sa disgrace,
Maintenant froid comme glace,
Le Bourreau fait la grimace,
De ce qu'un Curé tenace
A pour loger sa carcasse
Vendu trop cher cette place.

MORTS, NAISSANCES et Mariages.

DAns le Mercure du mois dernier, en parlant de la mort d'Hercule-Joseph de Lur, Chevalier, Marquis de Saluces, de Drujac et de la Groliere, on doit ajouter qu'il étoit ; Vicomte, Seigneur de Melangein, de l'Isle de Couderot, &c.

La Maison de Lur est très ancienne, et tire son origine d'Allemagne ; elle est établie depuis plusieurs siécles dans la

Digitized by Google

Province de Guienne, et a contracté en France des alliances avec les Maisons les plus considerables du Royaume.

Le Marquis de Saluces étoit l'aîné de la Maison ; il ne laisse qu'un fils, Officier aux Gardes Françoises.

D. Gabrielle de Rochechouart-Mortemar, Abbesse de l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours, Ordre de S. Benoît, mourut le 24. Octobre, âgée d'environ soixante-seize ans, après avoir gouverné cette Abbaye avec beaucoup de sagesse et d'édification pendant près de 44. ans. Elle étoit fille aînée de Louis Victor de Rochechouart, Duc de Vivonne, Pair et Maréchal de France, Général des Galeres, Gouverneur de Champagne et Brie, mort le 18 Septemb. 1688. et de D. Antoinette Louise de Mesmes, morte le 10 Mars 1709.

M. Pierre de Pardaillan de Gondrin d'Antin, Evêque et Duc de Langres, Pair de France, Abbé des Abbayes de Montier-Ramey et de Lire, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, et l'un des 40 de l'Académie Françoise, mourut dans son Diocèse le 2. Novembre âgé d'environ 41 ans. Il étoit quatriéme fils et le seul qui restât de Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant

Digitized by Google

Lieutenant général de ses Armées, et de la haute et basse Alsace &c. Gouverneur des Ville et Duché d'Orleans &c. Directeur général des Bâtimens du Roi, Jardins et Manufactures de France, et de D. Julie Françoise de Crussol d'Uzez.

Le R. P. Gabriel de Riberolles, Prêtre Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin, de la Congrégation de France, mourut le 2. Novembre en l'Abbaye Ste Geneviéve à Paris, âgé d'environ 81 ans, après avoir été pendant six années Abbé de cette Abbaye, et Superieur Général de sa Congrégation. Il étoit de Paris, et fils d'Abraham de Riberolles, Conseiller au Châtelet, et de Clemence du Mas, Sœur d'Hilaire du Mas, Docteur de la Maison et Societé de Sorbonne, et Conseiller au Parlement. Le P. de Riberolles, fut élû pour la premiere fois Abbé de Ste Genevieve, et Superieur général de sa Congrégation, le 11. Septembre 1715. et fut continué par le Chapitre général pour trois autres années, le 15. Septembre 1718. étant premier Assistant de sa Congrégation lors de la mort du R. P. Jean Polinier, Abbé et Superieur général, arrivée le 6. Mars 1727. Il fut choisi pour achever les sept mois qui restoient au deffunt de ses trois ans, et le 11. Septembre suivant,

Digitized by Google

vant, il fut élû Abbé et Superieur général pour la troisiéme fois, et le 11. Septembre 1730. pour la quatriéme fois.

D. Magdelaine le Cousturier de Neuville, Veuve de Claude Potier, Comte de Novion, Brigadier des Armées du Roi, mourut le 4. Novembre sans enfans. Elle étoit fille de Henri le Cousturier, Seigneur de Neuville, vivant Capitaine, commandant le premier Bataillon du Regiment du Roi, et de Catherine-Françoise-Louise de la Broise, sœur de la Veuve de Charles-Jean-Louis de Faucon, Marquis de Ris.

Henri-Joseph de Vassé, Marquis d'Esguilly &c. Seigneur de Fontenay, Mestre de Camp de Cavalerie, mourut le 6. Novembre, âgé d'environ 34. ans. Il étoit fils de Joseph Artus de Vassé, Marquis d'Esguilly &c. mort le 2. Septembre 1710. Et de Louise de Fesque morte en 1732. Il avoit épousé en 1724. D. Magdeleine-Gabrielle des Gentils du Bessay, de laquelle il laisse deux fils.

D. Jeanne Marie Palatine de Dyo de Momperous, Marquise de Roquefeüil, Baronne de Castelnau, Epouse de Marie-François Roger de Langhac, Comte de Dalet et de Toulongon &c. mourut le 7. âgée d'environ 55. ans, laissant deux filles, dont

Digitized by Google

dont la cadette Françoise Charlotte de Langhac fut mariée le 7. Juillet 1732. avec Jean-Baptiste-François de Cugnac, Marquis de Dampierre &c. Mestre de Camp de Cavalerie, cy-devant Cornette des Chevaux Legers de Berry.

Le même jour, Guillaume-Jean-Baptiste-François Becdelievre, Seigneur de la Busnelays et de Treambert, premier Président en la Chambre des Comtes de Nantes, Charge en laquelle il avoit été reçu par la résignation de son Pere, le 17. Novembre 1722. après avoir été auparavant successivement Maître ordinaire, et Président en la même Chambre, mourut âgé de 46. ans. Il étoit fils aîné de feu Jean-Baptiste Becdelievre, Seigneur de la Busnelays, le deuxiéme de sa famille, premier Président en la Chambre des Comptes de Nantes, et de Renée de Sesmaisons de Treambert, et il avoit été marié le 30. Juillet 1705. avec Françoise-Renée le Nobletz, fille de René le Noblerz, Seigneur de Lescus, et de Marie-Agnes du Chastel. Il en a eu plusieurs enfans, qui sont rapportés dans l'Etat de la France de 1727. vol. 4. p. 517. La Généalogie de cette famille se trouve dans le Dictionnaire Histor. éditions de 1725. et 1732.

Digitized by Google

Le 8. Philippe-Auguste Porlier, Ecuyer, Sieur de Compiégne, et de Maillezais, autrefois Capitaine au Regiment Dauphin Infanterie, mourut à Paris, âgé d'environ 65 ans. Il avoit épousé au mois de Mai 1700. Susanne Fardoil, sa Cousine issuë de germain, morte le 12. Février 1710. âgée de 32. ans, fille unique de Nicolas Fardoil, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, mort le 8. Juin 1699. et de Magdeleine Poussé, de laquelle il laisse des enfans.

D. Charlotte-Elizabeth de Bassompierre, Epouse de Charles Marie, Marquis de Choiseul, Mestre de Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, et Lieutenant général pour le Roi au Gouvernement de Champagne et Brie, accoucha le 6. Octobre dans la Ville de Nanci, d'un fils qui a été nommé Claude-Antoine par M. l'Abbé de Choiseul, Aumônier du Roi, nommé à l'Evêché de Châlons sur Marne, et par D. Charlotte de Choiseul, Comtesse de Ludre.

D. Anne-Geneviéve de Meuves, Epouse de Jean-Paul Bochard de Champigny, Capitaine au Regiment des Gardes Françoises, Chevalier de S. Louis, accoucha le

Digitized by Google

le 24 Octobre d'un fils qui a été nommé Conrard-Alexandre, par Conrard Alexandre, Comte de Rottembourg, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Bethune, Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur de S. M. en Espagne, et par D. Emilie Mailly du Bruël, Epouse de Jean-François de Creil, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine-Commandant de la Compagnie des Grénadiers à cheval, Chevalier de S. Louis.

Le Lundy 26. Octobre, à une heure du matin, a été celebré dans la Chapelle du Château du Houssay, près de Bonneval, Diocèse de Chartres, par M. Michel-François de Maillé de la Tour Landri, Prêtre, Chanoine et Chefcier de l'Eglise Cathedrale, et Vicaire général de l'Evêque de Chartres, Abbé commandataire de l'Abbaye de S. Pierre de L'Esterp, Diocèse de Limoges, le Mariage de François-Antoine-Alexandre d'Albignac, Marquis de Castelnau, âgé de 21. ans, fils aîné de François d'Albignac, Chevalier, Baron de Castelnau, Seigneur du Triadous au Diocèse de Mende, &c. avec Dlle Anne-Elizabeth-Constance de Montboissier, âgée de 19. ans, fille aînée de Philippe-Claude de Montboissier-Canillac, Capitaine-Lieu-

Digitized by Google

tenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, et Brigadier des Armées de S. M. et de D. Marie-Anne Genevieve de Maillé-Benchart, Dame du Houssay.

M. le Marquis de Courbons, premier Président du Parlement de Navarre, fils de M. Miche, Marquis de Gaubert, premier Président au même Parlement, épousa le même jour Dlle Angelique de Lons, fille de feu M. le Marquis de Lons, Lieutenant pour le Roi et Commandant en Navarre et Bearn.

Le 13. Novembre, François-Jean-Baptiste-Joseph de Sade, Chevalier, Comte de la Coste et de Saumane dans le païs Venaissin, Colonel général de la Cavalerie du Pape, fils de Gaspard-François de Sade, Chevalier, Marquis de Mazan, Seigneur de Saumane, &c. et de D. Louise-Aldonce d'Astoüaud de Mus, épousa à Paris Dlle Marie-Eleonore de Maillé de Carman, fille de Donatien de Maillé, Chevalier, Marquis de Carman, Comte de Maillé, Baron de Lesquelen, Seigneur Desterres de Dameny, et de Villeromain, second Baron de Bretagne, et de Dame Marie-Louise Binet de Marcognet son Epouse. Ce mariage a été celebré dans la Chapelle de l'Hôtel

Digitized by Google

tel de Condé, en présence du Duc et de la jeune Duchesse de Bourbon. La Mariée a été nommée Dame d'accompagnement par M. le Duc, à qui elle a l'honneur d'être alliée. Le marié est d'une des plus anciennes familles de Provence, l'Abbé Robert de Briançon en parle avantageusement dans son Livre intitulé l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, Tom. 3. p. 21, La belle Laure, si connuë par les loüanges, que le fameux Petrarque, qui s'étoit laissé toucher par sa beauté et par son esprit, lui donna dans les Vers qu'il fit en son honneur, pendant sa vie, et même après sa mort arrivée en 1348. sans avoir été mariée, étoit de la famille de Sade. Il y a un article d'Elle dans le Dictionnaire Histor. sous le nom de Laure.

La Maison de Maillé originaire de Touraine, est trop connuë pour en parler icy. La Généalogie de cette Illustre Maison se trouve dans le 7. Tome des grands Officiers de la Couronne à l'art. des Maréchaux de France p. 497.

Nombre des Baptêmes, Mariages, Enfans Trouvez et Morts de la Ville et Fauxbourgs de Paris, pendant l'année 1732. Sçavoir :

Baptêmes,	18607
Mariages,	3973
Enfans Trouvez,	2472

Digitized by Google

Morts,	17231	
Maisons Religieuses, hommes et filles,	301	17532
Partant le nombre des Baptêmes de l'année 1732. excede celui des Morts de		1073
Le nombre des Baptêmes de 1732. est moindre que celui de 1731. de		272
Celui des Mariages est moindre de		188
Celui des Morts est moindre de		3300
Celui des Enfans Trouvez est moindre de		65

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du 22. Octobre, rendu au sujet de deux Imprimez répandus sous le nom de *Mandemens de M. l'Evêque de Laon*, &c. dont voici la teneur.

Le Roi s'étant fait représenter deux Imprimez qui paroissent depuis quelques jours, sans que le nom de l'Imprimeur, ni le lieu de l'impression y soient marquez, l'un sous le titre de *Mandement de M. l'Evêque Duc de Laon, contre des Ecrits intitulez*: Arrêt de la Cour du Parlement du 25. Avril 1733. et Arrêt de la Cour du Parlement du 23. Fevrier 1733. *donné le* 10. *May* 1733. *et enregistré le* 20. *May au Greffe de l'Officialité*; *Mandement de M. l'Evêque Duc de Laon, second Pair de France, &c.* au sujet de quatre Imprimez qui sont énoncez dans ledit titre, S. M. auroit reconnu, par l'examen qu'elle en a fait faire dans son Conseil, que ces deux ouvrages, soit par les traits qui y sont répandus sans menagement, soit par les questions qu'on y agite d'une maniere aussi peu mesurée, ne peuvent servir qu'à

Digitized by Google

qu'à ranimer la chaleur des disputes, et à augmenter un feu que le Roy travaille continuellement à éteindre dans son Royaume; Que d'ailleurs, par l'usage qu'on y veut faire des censures, on retombe dans les mêmes excès que Sa Majesté a déja été obligée de réprimer par son Arrêt du 29. Septembre 1731. qu'on y entreprend même de s'élever contre la regle que le Roy a renouvellée par ses Déclarations du 4. Août 1720 et du 24. Mars 1730. » en deffendant d'exiger » directement ou indirectement aucunes nouvel» les formules de souscription, à l'occasion des » Bulles des Papes qui sont reçûës dans ce Royau» me, n'étant permis d'en introduire sans déli» bération des Evêques, revétus de l'authorité » du Roy; qu'enfin on s'y explique en plusieurs endroits d'une maniere capable d'exciter de nouveau les disputes qui s'étoient élevées sur la distinction des deux Puissances, et dont le Roy a jugé à propos de suspendre le cours. Qu'ainsi ces deux Ecrits étant contraires aux Arrêts que S.M. a rendus sur ce sujet, et entr'autres à celui du 2. Septembre qui ordonne la suppression d'une Instruction Pastorale du Sr Evêque de Laon, le Roy, qui s'est réservé la connoissance de l'execution de ces Arrêts, ne sçauroit interposer trop promptement son authorité contre des Ouvrages dont les suites peuvent être si dangereuses. A quoi étant nécessaire de pourvoir, Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné et ordonne que lesdits Ecrits, dont l'un a pour titre, *Mandement de M. l'Evêque Duc de Laon, contre des Ecrits intitulez*, Arrêt de la Cour du Parlement du 25. Avril 1733. et Arrêt de la Cour du Parlement du 23. Février 1733. *donné le* 10. *May mil sept cent trente-trois et enregistré le vingt May*

de la même année à l'Officialité, et dont l'autre est intitulé, *Mandement de M. l'Evêque Duc de Laon, second Pair de France, Comte d'Anisy, &c. au sujet des quatre Imprimez, dont l'un a pour titre*, Arrêté du Parlement du 6. May 1733. *Le second*, Très-humbles et très-respectueuses Remontrances que présentent au Roy notre très-honoré et souverain Seigneur, les Gens de sa Cour de Parlement, en date du 15. du même mois. *Le troisiéme*, Arrêté du Parlement fait après le comte que M. le Premier Président a rendu aux Chambres assemblées, de la Réponse du Roy aux Remontrances du 19. May 1733. *Le quatriéme*, Instruction Pastorale de M. l'Evêque de Montpellier, adressée au Clergé et aux fideles de son diocese, au sujet des miracles que Dieu fait en faveur des Appellans de la Bulle *Unigenitus* 1733. *donné à Laon le* 1. *Juillet* 1733. seront et demeureront supprimez, comme contraires et attentatoires à l'authorité des Declarations et Arrêts de Sa Majesté, tendans à émouvoir les esprits, et à troubler la tranquillité publique. Enjoint Sa Majesté à tous ceux qui en ont des exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe du Conseil, pour y être supprimez. Fait deffenses à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs, et autres, de quelque état ou condition qu'ils soient, d'en imprimer, vendre, debiter, ou autrement distribuer, à peine de punition exemplaire;

ORDONNANCE du premier Novembre, portant permission aux Capitaines des Régimens d'Infanterie, de Cavalerie et de Dragons, qui servent en Italie, de recevoir dans leurs Compagnies jusques à cinq hommes de nation étrangere.

AUTRE

Digitized by Google

AUTRE du même jour, portant augmentation des Troupes, par laquelle il est dit que S. M. jugeant à propos de faire une augmentation dans ses Troupes, afin de les mettre en état d'être encore plus utilement employées pour son service, a ordonné et ordonne que les XI. Articles contenus dans ladite Ordonnance seroient executez selon leur forme et teneur, &c.

AUTRE du même jour, pour établir un troisième Officier dans toutes les Compagnies des Regimens d'Infanterie Françoise.

AUTRE du 5. Novembre, qui admet à profiter de l'Amnistie du 17. Janvier 1730. les Cavaliers, Dragons, Soldats et Miliciens qui ayant deserté avant ledit jour, ne seront pas rentrez dans le Royaume dans le terme qui leur étoit prescrit, à condition d'aller servir à l'Armée d'Italie.

AUTRE du 9. Novembre, portant deffenses de transporter des grains hors du Royaume.

AUTRE du 10. Novembre, pour augmenter d'un Bataillon chacun des Régimens de son Infanterie qui y sont nommez, sçavoir, de Picardie, Champagne, Navarre, Piemont, Normandie, la Marine, Richelieu, Bourbonnois, Auvergne, Tallard, Pons, Royal, Poitou, Lyonnois, et celui de Monseigneur le Dauphin. Ordonne S. M. aux Colonels desdits Régimens tenir la main à ce que lesdites Compagnies soient mises sur pied du nombre de 40. hommes habillez et armez entre cy et le premier Mars prochain, &c.

AUTRE

Digitized by Google

AUTRE du même jour, pour augmenter de 14. hommes, chacune des trente Compagnies ordinaires du Régiment des Gardes Françoises.

AUTRE du même jour, portant augmentation des Compagnies franches de Dragons.

AUTRE du même jour, pour augmenter les Compagnies franches d'Infanterie.

AUTRE du même jour, pour augmenter de quarante hommes les anciennes Compagnies des huit Régimens Suisses, et en lever huit nouvelles de deux cens hommes chacune.

AUTRE du 12. Novembre concernant la Milice, par laquelle il est dit que S. M. ayant résolu d'augmenter les Milices qui ont été levées en execution de son Ordonnance du 25. Février 1726. de trente nouveaux Bataillons, composez de 684. hommes chacun; même de mettre audit nombre de 684. les 93. Bataillons qui sont actuellement sur pied, pour les égaler en force aux Bataillons de Troupes reglées; comme aussi de faire commander les Compagnies de Milice, par un grand nombre d'Officiers, avec une paye annuelle et dans une forme differente de celles qui ont été établies par les Ordonnances précedentes; Elle a ordonné que les 20 Articles contenus dans ladite Ordonnance, seroient executez selon leur forme et teneur, au bas de laquelle il y a un Etat contenant la répartition de 123. Bataillons de Milices, composez de 684. hommes; qui doivent être fournis par les Provinces et Generalitez du Royaume qui y sont dénommez, tant de l'Ordonnance du 25. Février 1726. que de la presente, &c.

EDIT

Digitized by Google

EDIT DU ROY, portant création de Rentes Viageres, en forme de Tontine. Donné à Fontainebleau, au mois de Novembre 1733. Registré en Parlement, le 2 Decembre 1733.

Louis, par la Grace de Dieu, &c. A tous presens et à venir : Salut. Etant informé que les Rentes Viageres, dites *Tontine*, créées par notre tres-honoré Seigneur et Bisayeul, de glorieuse mémoire, ont été levées avec empressement, par l'avantage que nos Sujets y trouvoient, de se procurer des revenus considerables, avec une somme modique ; et que l'exactitude avec laquelle le payement de ces Rentes s'est toujours fait, même dans les temps les plus difficiles, depuis leur création jusqu'à present, sans aucune diminution ni retranchement, leur faisoit souhaiter que nous voulussions bien en faire une nouvelle création : Nous nous y sommes déterminez avec plaisir : Et Nous avons même jugé à propos, pour l'avantage de nos Sujets, de subdiviser chaque Classe en plusieurs parties, afin de partager la joüissance des Rentiers décedez, entre un plus grand nombre de Rentiers suivans ; de maniere que le suivant de chaque subdivision, joüira de la totalité des Rentes, dont elle sera composée ; au moyen de quoi il y aura plusieurs survivans par chaque Classe, au lieu qu'il n'y en avoit ordinairement qu'un dans les premieres Tontines, qui joüissoit des Rentes de sa Classe. A ces causes, et autres à ce Nous mouvans, de l'avis de notre Conseil, et de notre certaine science, pleine puissance et authorité Royale, Nous avons par notre présent Edit perpetuel et irrévocable, dit, statué et ordonné ; disons, statuons et ordonnons, Voulons et Nous plaît.

ART. I. Que par les Commissaires qui seront par Nous députez, il soit vendu et aliené à nos chers

Digitized by Google

chers et bien amez les Prevôt des Marchands et Echevins de nôtre bonne ville de Paris, un million cinquante mille livres actuelles et effectives de rentes viageres, à prendre sur le produit de nos droits d'Aydes et Gabelles, et des cinq grosses fermes, que Nous avons declarez et declarons specialement, et par privilege, affectez et hypothequez au payement des arrerages desdites rentes, même par preference à la partie de nôtre Tresor Royal.

ART. II. Voulons que les constitutions particulieres en soient faites par les Prevôt des Marchands et Echevins de nôtre bonne ville de Paris, à ceux de nos sujets, aux étrangers non naturalisez, même à ceux qui seront demeurans hors de nôtre Royaume, pays, Terres et Seigneuries de nôtre obéissance, qui les voudront acquerir; renonçant pour cet effet à tous droits d'aubaine, et autres qui pourroient Nous appartenir, même à ceux de confiscation, en cas que les particuliers, au profit de qui lesdites rentes seront constituées, fussent sujets des Princes et Etats contre lesquels Nous serions en guerre, dont Nous les avons relevez et dispensez.

ART. III. Voulons que les Contrats de constitution desdites rentes, soient passez pardevant tels Notaires que les acquereurs voudront choisir, pour en joüir par eux leur vie durant, comme de leur propre chose, vray et loyal acquêt, pleinement et paisiblement, en vertu de leurs contrats, et en être payez actuellement et effectivement par demi-année, à Bureau ouvert, en deux payemens par chacun an, sans que lesdites rentes puissent être réduites ni retranchées, sous quelque prétexte que ce puisse être. Et seront les Contrats de constitution desdites rentes, delivrez gratuitement aux acquereurs par les Notaires, aus-

Digitized by Google

lesquels il sera par Nous pourvû d'un salaire raisonnable.

IV. Le million cinquante mille livres de rentes, sera distribué en sept classes, de cent cinquante mille livres chacune, et chaque classe subdivisée en trente parties de cinq mille livres, qui seront remplies de suite; de maniere qu'aussi-tôt qu'une desdites trente parties de cinq mille livres de rente se trouvera levée, les nouveaux acquereurs seront inscrits dans la seconde subdivision, et ainsi successivement dans la troisiéme et suivantes, jusqu'à la concurrence desdites cent cinquante mille livres de rentes, dont la classe sera composée: La premiere, des enfans depuis un an jusqu'à dix ans accomplis; la deuxiéme, de dix ans jusqu'à vingt; la troisiéme de vingt ans jusqu'à trente; la quatriéme, de trente ans jusqu'à quarante; la cinquiéme de quarante ans jusqu'à cinquante; la sixiéme, de cinquante ans jusqu'à soixante; et la septiéme et derniere, de soixante ans jusqu'à soixante-dix et au-dessus.

V. Chaque Action sera de trois cens livres de capital, et il sera permis à chaque Rentier, d'en prendre tel nombre qu'il lui plaira dans chaque subdivision de sa classe, pour lesquelles il lui sera expedié un ou plusieurs Contrats, à son choix.

VI. Comme il ne seroit pas juste que les personnes moins avancées en âge, qui selon le cours de nature doivent plus long-tems joüir desdites Rentes, en tirassent un aussi fort revenu que ceux d'un âge plus avancé, ordonnons que les Rentiers des deux premieres classes, jusqu'à l'âge de vingt ans accomplis, seront payez des interêts de leur capital sur le pied du Denier Quatorze; ceux de la troisiéme et quatriéme, depuis vingt ans jusqu'à quarante, sur le pied du

Digitized by Google

du Denier Douze ; ceux de la cinquiéme et sixiéme, depuis quarante ans jusqu'à soixante, sur le pied du Denier Dix; et ceux de la septiéme depuis soixante ans jusqu'à soixante-dix et au dessus, à raison du Denier Huit.

VII. Lorsque les acquereurs desdites Rentes viageres viendront à déceder, les arrerages dont ils joüissoient, appartiendront par accroissement aux survivans de la même subdivision dans laquelle ils seront employez, et seront distribuez entre eux d'année en année au sol la livre jusqu'au dernier mourant, sans que lesdites Rentes puissent être censées éteintes à nôtre profit par le décès des acquereurs; sinon après le décès du dernier Rentier de chaque subdivision de classe; ensorte que le dernier vivant de chaque subdivision de chacune desdites classes, recueillera seul le revenu de tous les capitaux qui composeront ladite subdivision; et toutes les Rentes comprises en icelle, demeureront éteintes et amorties à nôtre profit, après la mort du dernier Rentier de ladite subdivision.

VIII. Ceux qui acquerront lesdites Rentes, seront tenus de justifier leur âge par des Extraits baptistaires en bonne forme, et dûement légalisez, ou actes de notorieté équipolents; et à l'égard des étrangers demeurans hors de nôtre Royaume, ils seront tenus, outre lesdits Extraits-baptistaires, ou autres actes équipolents, de rapporter des certificats de nos Ambassadeurs, Envoyez, Résidens ou Consuls de la Nation Françoise, dans les Cours, Etats, ou Villes étrangeres où ils demeureront, portant qu'ils se sont presentez devant eux, et qu'ils leur ont représenté lesdits Extraits-baptistaires: ou autres actes équipolents, annexez aux minutes des Contrats de constitution desdites Rentes.

Ev

Digitized by Google

IX. Le Bureau sera ouvert à nôtre Trésor Royal, huit jours après l'enregistrement de nôtre present Edit, pour y recevoir les deniers capitaux desdites Rentes, et en délivrer des quittances sur lesquelles les Contrats seront passez, pour être ensuite procedé à la confection des listes de chaque classe, et par Nous pourvû à la distribution du fonds necessaire pour le payement des Rentes de chacune, à raison du Denier ci-dessus mentionné.

X. Ceux qui acquerront lesdites Rentes viageres avant le premier Janvier prochain, en auront la jouïssance à commencer du premier Octobre dernier; et ceux qui les acquerront avant le premier Avril, en joüiront du premier Janvier: lequel temps passé, le Bureau de la Recette desdits capitaux demeurera fermé.

XI. Le payement des arrerages desdites Rentes se fera par les Payeurs qui seront créez à cet effet, et ainsi qu'il se pratique pour les autres Rentes de l'Hôtel de Ville, ausquels Payeurs les fonds seront remis chaque année, par les Fermiers de nos Aydes et Gabelles et autres Fermes.

XII. Voulons que la presente Tontine soit dirigée en la même forme et maniere, que les trois autres ci-devant créées; et qu'en consequence le Prevôt des marchands de nôtredite Ville de Paris procéde à la nomination des Syndics honoraires desdites classes, aussitôt après la confection des listes, conformement à ce qui s'est pratiqué jusqu'à present: Et à l'égard des Syndics onéraires, nôtre intention est que ceux qui sont pourvûs de ces Offices pour lesdites trois premieres Tontines, fassent les mêmes fonctions pour la présente, suivant la distribution qui leur sera faite desdites Classes par le Prevôt des Marchands.

Digitized by Google

XIII. Et comme il est important d'empêcher qu'on ne puisse sous des noms supposez, sur des fausses Quittances, et sur des Quittances signées par des Rentiers avant leurs décès, recevoir le payement des arrérages desdites Rentes à notre préjudice, et à celui du droit d'accroissement acquis aux survivans : Voulons et Ordonnons que les Quittances soient passés par les Rentiers, domiciliez à Paris, pardevant les mêmes Notaires qui auront expedié les Contrats de Constitution, qui attesteront que le Rentier, au nom duquel la Quittance sera passée, est actuellement en vie et s'est présenté devant eux lors de la passation de ladite Quittance, de la verité desquelles chacun desdits Notaires demeurera civilement responsable ; sans que lesdits Rentiers soient obligez de rapporter d'autre Certificat de vie, dont Nous les avons dispensez: A l'égard de ceux qui demeurent dans les Provinces de notre Royaume, ils pourront faire recevoir les arrérages, sur des Procurations en bonne forme, passées pardevant Notaire, et légalisées par le Juge ordinaire du lieu de la résidence desdits Notaires, qui certifiera au pied desdites Procurations la vie desdits Rentiers : Et ceux qui seront demeurants hors de nôtre Royaume, seront tenus de rapporter des certificats de vie, passez pardevant Notaires, ou autres personnes publiques, en présence de deux témoins, qui attesteront avoir vû dans le jour, et parlé audit Rentier, le tout légalisé par nos Ambassadeurs, Envoyez, Résidens, ou Consuls de la Nation Françoise, dans les Cours, Etats et Villes étrangeres où ils sont demeurants ; et dans tous les cas ci-dessus, seront les Quittances passées devant Notaires, comme il se pratique pour toutes les autres Rentes viageres par Nous dûes. Voulons au surplus, que

Digitized by Google

que nôtre Declaration du 27. Decembre 1727. qui établit des peines contre ceux qui recevroient indûëment les arrerages des Rentes viageres, constituées sur l'Hôtel de Ville de Paris, soit executée selon sa forme et teneur, pour les Rentes créées par le present Edit; et que dans le cas où les Notaires ne reconnoîtroient pas assez les Rentiers pour certifier leur existance, il y soit suppléé conformément à ladite Declaration, par l'intervention de deux personnes domiciliées à Paris, qui attesteront l'existence desdits Rentiers.

XIV. Et pour d'autant plus favoriser les acquereurs desd. Rentes viageres, voulons que les arrerages, à quelque somme qu'ils puissent monter par l'accroissement de la part des prédecedez, ne puissent être saisis sous quelque prétexte que ce soit, pas même pour nos propres affaires; et en outre que les Rentes qui seront acquises par les étrangers, soient exemptes de toutes lettres de marque, et de représailles, pour quelque cause que ce soit.

XV. Les arrerages desdites Rentes, qui seront dûs au jour du decès de chacun des Rentiers, seront payez à leurs veuves, enfans et héritiers, en rapportant, outre l'Extrait mortuaire en bonne forme, bien et dûëment légalisé, la Grosse du Contrat de constitution.

XVI. Les peres et meres qui auront acquis desdites Rentes viageres sous le nom d'aucun de leurs enfans, joüiront des arrérages, sans être tenus d'en rendre aucun compte, jusqu'à ce qu'ils en ayent disposé au profit de leursdits enfans.

XVII. Ceux de nos Sujets taillables, qui acquereront desdites Rentes, ne pourront être imposez à la Taille à plus grande somme, pour raison de ladite acquisition, ni même pour l'accroissement dont ils pourront joüir dans la suite.

XVIII.

Digitized by Google

XVIII. Les acquereurs desdites Rentes pourront faire passer les Contrats sous le nom de telles personnes qu'ils voudront choisir, pour en joüir, tant par eux, que par ceux qu'ils nommeront sur leurs quittances, dont il sera fait mention dans les quittances du Garde de notre Trésor Royal, et dans lesdits Contracts; et l'existence des personnes nommées par lesdits acquereurs, sera justifiée pour recevoir les arrerages et accroissemens, dans les formes ci-dessus.

XIX. Voulons que s'il arrive quelques contestations pour raison du payement desdites Rentes viageres, forme ou validité des quittances des rentiers, ou touchant quelque autre chose concernant lesdites rentes, la connoissance en appartienne aux Prevôt des Marchands et Echevins de notre bonne ville de Paris, ausquels Nous en avons attribué toute Cour, Jurisdiction et connoissance; pour être par eux lesdites contestations decidées sommairement et sans frais, en premiere instance, et par appel en notre Cour de Parlement de Paris; nonobstant et sans prejudice duquel appel, les jugemens rendus par lesdits Prevôt des Marchands et Echevins, seront executez par provision. Si donnons en mandement à nos amez et feaux Conseillers les Gens tenans notre Cour de Parlement, Chambre des Comptes et Cour des Aydes à Paris, que notre present Edit ils ayent à faire lire, publier et registrer, et le contenu en iceluy garder et observer de point en point, selon sa forme et teneur, nonobstant tous Edits, Declarations, Arrêts, Reglemens et autres choses à ce contraires, ausquels Nous avons dérogé et derogeons par le present Edit; aux copies duquel, collationnées par l'un de nos amez et feaux Conseillers-Secretaires, voulons que foy soit adjoûtée comme à l'original: Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et sta-

Digitized by Google

ble à toujours, Nous y avons fait mettre notre scel. Donné à Fontainebleau &c.

TABLE

Pieces fugitives. Ode sur le Parnasse François. 2333
Reponse à l'Auteur du projet sur M. de Montagné. 2337
Ode sur l'ouvrage des six jours. 2353
Lettre sur l'Opération laterale de la Pierre. 2361
La Tourterelle, *Idylle*, 2368
Mémoire sur la question du Plain-chant &c. 2369
Le Triomphe de l'Amour, *Ode*. 2380
Lettre sur le Testament de M. Pithou, 2385
Le Passage de la Mer Rouge, *Cantate*. 2391
Reponse au Problême proposé sur l'essence de la matiere. 2393
Enigmes, Logogriphes &c. 2408
Nouvelles Litteraires des beaux Arts &c. Histoire Litteraire de la France &c. 2419
Monumens de la Monarchie Françoise &c. 2427
Système tiré de l'Ecriture Sainte sur la durée du Monde &c. 2434
Nouvelles Etrennes, Calendrier et Fables 2438
Essay sur les Erreurs populaires &c. 2443
Livres nouveaux des Pays Etrangers &c. 2452
Ouvertures des Academies après les vacances 2454
Ouverture du College Royal &c. 2455
Lettre écrite à l'Auteur du Bureau Typographique 2456
Prix de la Societé des Arts &c. 2458
Prix de l'Academie de Bordeaux &c. 2459
Nouvelles Estampes &c. 2460
Nouveaux ouvrages de Musique. 2461
Air noté d'après le nouvel Opera. 2463

Digitized by Google

Les Rois, Ronde de Table. 2464
Spectacles. 2468
Nouvelles Etrangeres, de Turquie et Perse. 2469
Lettre de Constantinople. 2471
De Russie et de Pologne. 2480
D'Allemagne, d'Italie, Espagne et Païs-Bas. 2489
Epitre familiere à Mad. 2492
Suite de la Relation du Siege et de la prise de Kell. 2495
Madrigal. 2500
Manifeste du Roi de Sardaigne. *Ibid.*
Bouquet. 2506
Portrait en Diane. 2507
Armée d'Italie. 2508
Remercîment de M. de Senecé &c. 2509
Addition aux Nouvelles, 2512
Rondeau de M. de S. Aulaire. 2514
Nouvelles de la Cour de Paris &c. 2515
Cérémonie remarquable. 2516
Epitaphe d'un Avarn. 2521
Morts, Naissances et Mariages *Ibid.*
Nombre des Baptêmes, Mariages et Morts de l'Année 1732. 2527
Arrêts Notables. 2530

Errata de Septembre.

Charlotte de Rohan Guemené, est morte Epouse en secondes Nopces de M. Hugues de Crequy, dit le Compte de Crequy, et non pas de Jean-Antoine de Crequy, Comte de Canaples, frere aîné dudit Hugues.

Errata d'Octobre.

Pag. 2137. ligne 20 fixus *lisez* fiscus. P. 2504. ligne 2. *du bas*, du Roi, ôtez ces mots.

... *...rder la page* 2464.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1733.
PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale eſt à Monſieur MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs Paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1733.

PIECES FUGITIVES, *en Vers et en Prose.*

L'HOMME.
ODE.



Loin d'ici brillantes chimeres ;
De ces cyniques orgueilleux,
Qui nous ont masqué nos miseres,
Sous les dehors les plus pompeux.
Suffit-il d'embellir un songe,
Pour donner chez nous au mensonge,
L'air spécieux de verité ?

Digitized by Google

Non, quelque couleur qu'on employe,
Je ne puis entrevoir de joye,
Dans le sein de l'adversité.

Au lieu de nous fournir des armes,
Pour opposer à nos douleurs;
Pourquoi vouloir dans nos allarmes,
Nous faire trouver des douceurs?
Croyez-vous captieux cyniques,
Par vos emphases magnifiques,
De l'Homme adoucir les chagrins?
Est-ce que des biens en peinture,
Peuvent le soustraire à l'injure,
De ses veritables destins?

Ecartons ces lumieres sombres,
Qui ne nous offrent qu'un faux jour,
Craignons en marchant dans les ombres,
De nous égarer sans retour.
Par une peinture fidelle,
De la condition mortelle,
Tâchons d'appaiser les rigueurs;
Et quand la celeste vengeance
Se voit pour nous sans indulgence,
Connoissons du moins nos malheurs.

Digitized by Google

L'Homme est le plus parfait ouvrage,
Que Dieu jamais ait enfanté;
En lui je vois briller l'Image
De la suprême Majesté.
De l'Univers souverain Maître,
De l'Auteur même de son Etre
Il eût partagé le bonheur,
Si, toûjours soumis à ses ordres,
Il n'eût osé par ses désordres,
Allumer son courroux vengeur.

Depuis sa desobéïssance,
Ses biens se sont changez en maux;
La pauvreté, la dépendance
Ne lui laissent point de repos;
Il ouvre à peine à la lumiere,
Une languissante paupiere,
Qu'il se voit né pour le malheur,
En chagrins sa vie est féconde;
Il ne fait voir qu'il est au monde,
Qu'en poussant des cris de douleur.

Ses malheureuses destinées,
Dans son cœur insensiblement,
Reçoivent avec les années,
Quelque nouvel accroissement.
Il est à la seconde Aurore

Digitized by Google

Cent fois plus miserable encore,
Qu'il n'étoit au premier Soleil;
Et la nuit ne suspend ses peines,
Que pour ajoûter à ses chaînes,
Un nouveau poids à son réveil.

S'il entre au-dedans de lui-même,
Quel déluge de maux affreux!
Ce qu'il déteste, ce qu'il aime,
Le rend tour à tour malheureux.
Entend-il gronder le Tonnerre,
Il croit voir le Ciel et la Terre
Réünis pour son châtiment;
Et jamais un bien ne le touche,
Qu'aussi-tôt une peur farouche
N'en dissipe tout l'agrément.

A cette regle generale,
Aucun Mortel ne s'est soustrait;
Tous dans cette coupe fatale,
Boivent le poison à long trait.
Illustre Héros, Hommes sages,
Vous avez part à ces outrages,
Comme les derniers des Humains;
Le vain effort que vous vous faites
Pour paroître autres que vous n'êtes,
Ne rend pas vos jours plus sereins.

Digitized by Google

Ici je vois un fou de Grece,
Du nom de Sage revêtu,
Qui cherche à cacher sa foiblesse,
Sous le manteau de la vertu ;
Mais en vain ; ses belles paroles
Ne sont que des contes frivoles,
Dont je sçai la juste valeur ;
Et malgré la riante image,
Qu'il affecte sur son visage,
Je sens qu'il souffre au fond du cœur.

Eh ! pourquoi de ces mêmes peines,
Ne subiroit-il point la loy ?
Le sang qui coule dans ses veines,
N'est-il pas tel qu'il coule en moi ?
Enfans de la même Nature,
Je n'éprouverois que torture !
Il ne connoîtroit nul chagrin !
Non, sortis d'une même source,
Nous devons tous dans notre course,
Passer par le même chemin.

Le Sage au-dessus du vulgaire,
A force de reflexion,
Peut bien quelquefois se soustraire,
A quelques maux d'opinion ;
Il peut regarder la tempête,

Digitized by Google

Prête de fondre sur sa tête,
Et joüir d'un profond repos;
Mais quand la douleur le consume,
L'Homme en proye à son amertume,
Oublie aisément le Héros.

Avec une ardeur non commune,
Dans les temps les plus orageux,
Il peut, vainqueur de la fortune,
Braver ses traits impetueux.
Epictete, par son courage
Goute jusques dans l'esclavage
Les douceurs de la liberté,
L'attaque-t'on dans sa personne?
Toute sa force l'abandonne;
Il rentre en sa captivité.

Ah! si la Nature inflexible
Impose de si tristes Loix,
Du moins, autant qu'il est possible,
Tâchons d'en affoiblir le poids.
Puisque l'on trouve quelques charmes
A se soulager par des larmes,
Mortels, versez-en librement;
Esclaves d'injustes maximes,

Digitized by Google

Pourquoi vous feriez-vous des crimes
D'un si juste adoucissement ?

C'est une lâcheté de feindre
Pour exagerer son tourment ;
Mais il est permis de se plaindre,
Quand on souffre réellement :
Trop sensibles à la misere
Craignons d'outrager notre Mere
Par quelque reproche indiscret ;
Mais ne nommons jamais constance
Une orgueilleuse indifference,
Que le cœur dément en secret.

A. De la Boisseliere, J.

DISCOURS de M. de Ponsan, Trésorier de France à Toulouse, prononcé dans l'Académie des Jeux Floraux peu de temps après sa reception.

MESSIEURS,

Vos nouveaux Confreres seroient fondez à demander que vous eussiez pour eux la condescendance de les dispenser de remplir leur tour dans vos conferen-

Digitized by Google

ces ; avant qu'ils fussent obligez de parler devant vous, il seroit juste qu'ils eussent joüi quelque temps de l'avantage de vous entendre ; le respect que j'ai pour vos usages, m'engage à m'y conformer, ils me seront toujours plus chers que mes interêts ; je connois tout le danger de ce que j'ose entreprendre ; mais je m'y expose d'autant plus volontiers, que je croi qu'il n'y a pas moins de modestie à subir votre fine et judicieuse critique, qu'à n'oser la soutenir ; une attention constante à ne rien mettre sous vos yeux, pourroit bien être soupçonnée de quelque présomption ; rien ne seroit en moi plus déplacé qu'une pareille prudence ; je n'ai pas à craindre de compromettre une réputation acquise ; ce sentiment trop précautionné a quelquefois séduit de grands hommes ; ils n'ont pas, sans doute fait attention qu'il est très-préjudiciable aux interêts du public ; il lui enleve les avantages que pourroient lui procurer des Esprits, d'ailleurs excellens ; on a lieu d'être surpris qu'oubliant ce qu'ils doivent à la société, ils veuillent se condamner au silence, et priver leurs bons Ouvrages de la lumiere, à cause que malheureusement pour nous, ils se sont fait une idée de perfection à

Digitized by Google

laquelle ils ne croient jamais pouvoir atteindre ; il seroit à souhaiter que quelque Génie du premier Ordre, écrivit sur cette matiere, il tâcheroit de guérir l'esprit de cette orgueilleuse modestie, et désabuseroit d'une ambition qui devient infructueuse, parce qu'elle est démesurée.

Pous vous, Messieurs, vous ne vous laissez pas surprendre à ces piéges de l'amour propre ; votre goût pour les Belles Lettres maintient avec ardeur les travaux Litteraires de cette ancienne Académie ; vous remplissez tour à tour nos séances par des Ouvrages pleins d'agrément, et en même temps tres-utiles, ce qui me met en droit de dire avec Horace, que tout ce qui vient de vous est marqué au coin de la perfection :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Depuis que j'ai l'honneur d'être témoin de vos occupations Académiques(1) un de vos plus zélez confreres a fait voir dans un ingénieux Dialogue que l'imagination et la raison se nuisent réciproquement. Nous devons moderer les fougues de l'une, fuir les contraintes de l'autre, et en exciter les lenteurs ; celle-ci nous gê-

(1) *M. le Chevalier Daliés.*

Digitized by Google

ne ; celle-là nous égare ; elles peuvent pourtant se prêter de mutuels secours : pour tourner leurs défauts à notre avantage, il ne faut que mettre en pratique les excellens préceptes qui sont semez dans le Dialogue dont je parle.

Nous avons ensuite écouté avec beaucoup de plaisir, la lecture (1) d'un ouvrage mêlé de recherches utiles et curieuses, qui explique le chimérique projet de cet avanturier, qui prétendoit avoir un secret pour changer le Fer en Cuivre, et qui abusa dans cette Ville, il y a quelques années, de la crédulité de ceux qui mirent en lui une confiance intéressée ; rien n'égale les illusions de la Chimie, lorsque sa folle ambition la porte à s'occuper de la transmutation des Métaux ; on peut bien dire que l'imagination égare alors la raison ; le grand œuvre ne peut faire perdre le temps qu'aux petits Esprits ; les vaines recherches qu'on en fait se réduisent à acquerir à grands frais l'indigence.

L'Auteur (2) des Réfléxions sur le goût nous a donné par cet Ouvrage une

(1) *Cet Ouvrage est de M. le Marquis d'Ausone.*

(2) *Les Réfléxions sont de M. Rabaudy Vicuier de Toulouse.*

Digitized by Google

nouvelle preuve de sa délicatesse; il nous a fourni en même-temps des Préceptes et des Exemples; ce sujet étoit digne de son choix; le public ne sçauroit trop marquer sa reconnoissance aux personnes qui veulent bien tâcher d'établir quelque chose de certain sur une matiere aussi importante, et qui ne devient que trop arbitraire.

Des obstacles, sans doute considérables, nous ont privez de la satisfaction d'entendre deux autres de nos Confreres; leurs excuses ne sçauroient être aussi légitimes que mes regrets; ils ne peuvent qu'être grands, dès qu'ils sont proportionnez à ce que je crois avoir perdu; ils seroient extrêmes, si je ne me flattois que cette perte n'est pas irréparable.

L'impossibilité où je me trouve, Messieurs, de vous procurer dans cette Séance autant de plaisir que j'en ai goûté dans les précédentes, mortifie ma reconnoissance, qui certainement ne seroit pas en reste, s'il ne falloit beaucoup d'esprit en cette occasion pour m'acquitter envers vous; je ne négligerai rien pour tâcher du moins de vous faire connoître ma bonne volonté; le hazard m'a fourni le sujet sur le quel je vais vous parler.

Je reçûs il y a quelques jours une Let-

Digitized by Google

tre d'une Dame, et comme elle me demandoit une réponse fort longue, je lui addressai, après avoir répondu à sa Lettre, un petit Ouvrage pour l'amuser dans sa Campagne. Je prens la liberté de vous le présenter pour remplir mon tour dans cette Séance.

La Dame à laquelle s'addresse ma Lettre est de ces Personnes dont la beauté fait le moindre mérite ; elle a le précieux secret de plaire à tout le monde, et d'obtenir toutes les préférences, avec ces avantages vous n'aurez pas de peine à croire qu'elle ait inspiré beaucoup de passions ; mais, ce qui est plus glorieux, elle a sçû s'attacher plusieurs amis; faites-moi l'honneur, Messieurs, de croire sur ma parole, quelque incroïable que cela soit, que cette Dame, malgré le nombre et le mérite de ses Amans, a toujours méprisé l'Amour, et a fait grand cas de l'amitié ; vous voïez par là que son discernement exquis, l'a mise au dessus des préjugez les plus établis, et des usages les mieux observez ; elle a de l'esprit infiniment, ses pensées sont ingénieuses, solides et enjoüées, ses expressions sont fortes et pleines de sens, elle aime, mais sans malignité, tout ce qui attaque les mœurs corrompuës du siécle ; elle peint vivement

Digitized by Google

les travers et les ridicules ; son heureux génie est fertile en traits que l'amour propre qualifie d'outrez, et qu'on pourroit souvent regarder comme adoucis, si l'on connoissoit toute la malice des hommes.

Les Personnes qui n'aiment pas les propos galans ne trouveront rien dans ma Lettre, sur ce sujet, qui puisse n'être pas de leur goût, quoiqu'elle soit addressée à une Dame ; toute ma galanterie se réduit à lui dire galament, si cela se peut, que je n'ai jamais eu d'amour pour elle ; mon dessein est de lui parler en general de l'amitié, de faire les éloges de cette vertu, de démasquer l'amour, et d'établir la superiorité que l'amitié a sur lui ; ce sujet fait naître des réfléxions dont je tâche de tirer parti, pour mêler, s'il m'est possible, quelque utilité avec des badinages.

. . . . *Ridendo dicere verum*,

Quis vetat.

De pareils sujets ne sont pas déplacez dans nos Conferences. Messieurs de l'Académie Françoise s'occupoient dans les premiers temps à faire de petits Discours sur telle matiére qu'il leur plaisoit ; ces Ouvrages n'ont pas été imprimez, mais l'illustre Historien de cette celebre Com-

Digitized by Google

pagnie nous apprend que M. Porcheres Laugier parla sur les différences et les conformitez qui sont entre l'amour et l'amitié. M. Chapelain fit un Discours contre l'amour. M. Desmarais fit une Dissertation sur l'amour des Esprits, et M. de Boissat en fit une autre sur l'amour des corps. J'ai cru que je pouvois après ces modelles, traiter icy un sujet qui a beaucoup de rapport avec ceux là.

Comme ma Lettre n'est pas une fiction, et que je l'ai véritablement écrite pour répondre à celle que j'avois reçûë, il n'est pas possible qu'il n'y ait des choses personnelles; je n'ai pû les supprimer sans déranger le tissu de ce petit Ouvrage; je ne sçai, Messieurs, si je n'abuserai pas, en vous les lisant, de l'entiere liberté que vous donnez sur le choix des sujets; j'use de cette liberté en commençant par vous lire, avant que d'entrer en matiere sur le sujet annoncé, ma réponse à la Lettre de cette Dame.

Digitized by Google

LETTRE de M. de P... à Mad. de L... écrite de Toulouse, le 10 Septembre 1733.

MADAME,

J'ai reçû depuis trois jours seulement la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, il y en a plus de quinze; je serois en droit de me plaindre de ceux qui l'ont retenuë et qui ont différé par là le plaisir qu'elle devoit me faire; je pourrois déclamer contre eux et contre le sort; peut-être réussirois-je à parer ces lieux communs et ces tours usez de quelque air de nouveauté; mais en prenant le ton ordinaire des Amans, j'aurois à craindre d'être confondu avec ceux dont j'aurois emprunté le langage. Il me paroît que votre séjour à la Campagne ne vous a pas mise dans des dispositions favorables pour prêter l'oreille à des propos qui pourroient avoir un air galant; les réflexions que vous y faites redoublent votre dégoût pour les frivoles occupations du genre humain; elles excitent votre indignation contre lui, et vous font sentir

Digitized by Google

combien est méprisable tout ce qui fait ses délices; vous aimez votre solitude comme un azile qui vous dérobe la vûë de toutes ces miseres, et par un excès de précaution vous y prolongez votre séjour avec plaisir, comme dans un lieu de sureté contre la contagion de l'exemple. Vos chagrins philosophiques sont tres légitimes; peu de gens pourroient voir sans confusion, tout ce que la raison et la vertu comprennent dans la liste des niaiseries et dans celle des vices; je n'ai garde d'entreprendre cette énumération; les premiers articles révolteroient la plus brillante moitié du genre humain, et peu s'en faudroit qu'avant que de finir je ne m'attirasse la haine publique; je croi d'ailleurs que tout considéré, il vaut mieux laisser l'Univers en paix, que d'aller grossir le nombre de ceux qui ont travaillé vainement à le réformer; j'espere que j'employerai plus utilement mes Discours en vous priant de faire attention que vous ne pouvez, sans injustice, me priver en même-temps de votre conversation et de vos Lettres; j'attendois avec impatience celle dont vous venez de m'honorer, elle m'a fait un plaisir infini, j'ai presque oublié votre absence en la lisant, ou plutôt j'ai formé des re-

 grets

Digitized by Google

grets sur ce qu'on ne peut joüir de la satisfaction d'en recevoir qu'au prix de votre éloignement. Pour me venger de la rareté de vos Lettres, je suis tenté d'en faire l'éloge, je pourrois publier hardiment qu'elles feroient honneur aux meilleurs Esprits; on admire en les lisant, la nouveauté et la finesse des pensées, l'élégance du stile, la politesse du langage; vos invectives sont semées de traits qui ont échapé aux beaux Génies des deux siécles rivaux; rien n'est plus ingénieux ni plus vif que vos dépits, mais ce qui charme le plus, ce sont les sentimens nobles et genereux qui animent tout ce qui part de vous; je poursuivrois avec plaisir, mais connoissant votre éloignement pour les loüanges, je crains de pousser trop loin ma vangeance, et d'abuser de la hardiesse que me donne votre absence.

Je bornerois-là ma réponse, si vous ne me disiez, Madame, que vous souhaitez de moi un volume; vous m'assurez qu'à la dixiéme lecture, ma Lettre pourra encore vous délasser des Entretiens triviaux de votre voisinage champêtre; animé de cet espoir séduisant, je vais tâcher de vous satisfaire; j'aime mieux m'exposer au danger de vous ennuyer comme

Digitized by Google

vos voisins, que de laisser échapper une occasion de vous donner des marques de mon parfait dévoüement.

Pour mériter votre attention, du moins par le choix du sujet, je veux vous parler de l'Amitié et de sa prééminence sur l'Amour ; mes réfléxions justifieront la préférence que vous avez toujours donnée à vos Amis, sur tous vos Adorateurs.

Le reste paroîtra dans le prochain Mercure.

REFLEXIONS Morales. Sur la Reconnoissance.

TEl que dans un Parterre, où l'on voit mille fleurs
Disputer à l'envi de l'éclat des couleurs,
Avec une pompe orgueilleuse,
S'éleve un Lys impérieux,
Dont la beauté majestueuse,
Arrête sur lui tous les yeux,
Telle dans sa magnificence,
Au dessus des autres vertus,
S'éleve la Reconnoissance,
Et tient par son éclat nos regards suspendus.
Charmé des nobles traits qui nous frappent en elle,

Digitized by Google

Chacun a soin d'en faire une image fidele.
Chacun est son admirateur,
Mais ce qui m'étonne et me touche,
C'est de la voir, hélas ! sans cesse dans la bouche,
Et presque jamais dans le cœur.

Sur les jugemens du Monde.

Pourquoi s'embarrasser du jugement des hommes?
Ce n'est plus l'esprit qui conduit:
Le cœur dans le temps où nous sommes,
Nous regle en tout et nous séduit.
Alcidor autrefois me donnoit son estime;
Et de cent qualitez me croyoit revêtu,
Il me fait maintenant un crime
De ce qu'il appelloit vertu,
J'étois un Maître en l'Art d'écrire,
Je change tout à coup avec le même esprit;
Sans dégoût on ne sçauroit lire
Rien de ce que ma plume écrit,
Il n'est pas toutefois difficile de dire
D'où vient un si grand changement;
Alcidor m'aimoit tendrement,
J'étois par cet endroit un Auteur admirable;
Dans un objet aimé l'on trouve tout aimable,
Mais je ne sçai par quel hazard,
A l'amitié succede une haine effroyable:

Digitized by Google

Ses jugemens dèslors changent à mon égard ;
D'excellent, je deviens Ecrivain pitoyable ;
Dans un objet qu'on hait, tout paroît détestable.

Sur les Auteurs.

Que je plains le sort d'un Auteur
Qui travaille sans cesse à polir un Ouvrage,
Pour l'exposer ensuite à la bizarre humeur
D'un public malin et volage ;
Je ne vois pas, quel avantage,
Il espere tirer d'un si grand embarras,
Mais j'entends. . . . . en secret de ses travaux ingrats
L'Amour propre le dédommage,
En faisant à ses yeux, briller la fausse image
D'une vaine immortalité.
Séduits par la même esperance,
Dont cet Auteur est enchanté.
Plusieurs ont crû, malgré leur obscure naissance,
Que leurs noms, vainqueurs du Lethé,
Eterniseroient leur mémoire ;
Mais ils se sont envain flatté,
Au lieu d'éterniser leur gloire,
Chez toute la posterité,
Ils ont fait sur le bord le plus triste naufrage ;
Et se sont attirez le mépris de leur âge.

Digitized by Google

Je passe là-dessus encore ;
Je veux bien que son nom fameux,
Du Couchant jusques à l'Aurore,
Soit révéré de nos Neveux ;
De quoi sert une Renommée,
Dont jamais la vaine fumée ;
Ne pourra le soustraire aux injures du sort ;
De quelque façon qu'on la nomme,
Peut-elle meriter qu'un homme
Veuille mourir vivant, pour vivre après sa mort.

DE LA BOISSELIERE.

SECONDE LETTRE CRITIQUE, sur la Chronologie de la nouvelle Histoire Universelle traduite de l'Anglois.

VOus êtes donc content de ma premiere Lettre, Monsieur ; la maniere obligeante dont vous m'en parlez est pour moi un nouvel engagement de tenir ma parole. C'est de la Chronologie en général, et de celle de l'Histoire des Egyptiens que je vous rendrai compte aujourd'hui. Et quand même ces Messieurs auroient connoissance de mes Réfléxions, ils n'en seroient ni surpris ni fâchez, puisqu'ils avoüent d'avance qu'il

Digitized by Google

y aura sans doute des fautes dans leur ouvrage, car il n'en paroîtra, selon eux, de parfait que l'année où l'on trouvera le mouvement perpetuel et la Pierre Philosophale. Mais ils se flattent aussi de n'avoir commis que des fautes excusables, *Avis au Lecteur.* Vous en serez le Juge.

Tous ceux qui ont entrepris d'écrire sur l'Histoire ancienne, se sont toujours tourmentez pour trouver une regle sure de Chronologie, les Septante ne sont plus gueres de mise, et la préference roule aujourd'hui entre l'Hebreu et le Samaritain. Ces Messieurs prennent une nouvelle route, ils suivent tantôt l'un, tantôt l'autre de ces derniers textes, ne les reconnoissant pour autentiques que quand et comme ils le jugent à propos. C'est encore un autre principe autorisé par la foi et par la raison que nous n'avons aucune autre connoissance de l'Histoire anterieure au Déluge que le peu qui s'en trouve dans les Livres de Moyse. Ils le reconnoissent comme nous. Aucune nation, disent-ils, n'a porté son Histoire au-delà du Déluge, au moins avec quelque fondement ; *avis au Lecteur* p. 8. et ailleurs, les Ecrits de Moyse sont les seuls Monuments autentiques que nous

 ayons

Digitized by Google

ayons de ces tems éloignez page. 142.

Après tous ces aveus, qui s'attendroit que le Compilateur va entreprendre de prouver que le *Sanchoniathon*, Auteur Phénicien, qui vivoit même avant la Guerre de Troye, nous a donné une Généalogie complette de tous les descendans de Caïn jusqu'au tems d'Abraham? Cela est néanmoins vrai, et il le fait sur l'autorité de *Cumberland*. *Le Protogone et l'Eon* sont le même couple qu'Adam et Eve, leurs Enfans *Genus et Genua* sont Caïn et sa femme, comme on dit dans la Loy civile, Caïus et Caïa, p. 143. et pour en convaincre, il faut voir comment il déchire et décompose ces mots. De ces descendans de Caïn, combien tire-t'il d'origines curieuses? p. 144. et suiv. La coûtume d'offrir du sang aux déïtez inférieures, et une partie de la chair des bêtes tuées à la Chasse; le culte rendu aux hommes après leur mort; la premiere statuë qui leur est élevée, le premier Temple bâti en leur honneur, *Elion* ou le Très-Haut est Lamech pere de Noë celui-ci est *Urane*, et son premier fils *Cronus* ou Saturne est Cham comme on aura soin de le prouver dans la suite. Voila ce qui s'appelle du neuf. Mais si

Digitized by Google

vous demandez pourquoi Sanchoniaton n'a point parlé du Déluge dans le cours de son récit, lui qui rapporte tant d'autres événemens de peu de conséquence, on vous répondra que ce fléau étant en partie le fléau de l'Idolatrie, les Payens ont tâché d'abolir la mémoire d'un monument si extraordinaire de la vangeance divine et de leur propre honte.

Cela est bientôt dit. Mais comment Sanchoniaton et les autres Payens posterieurs de plusieurs siécles au Déluge, en avoient-ils connoissance ? Quelle Histoire anterieure subsistoit après ce ravage universel ? Dans quelle urne, dans quelle capse, dans quel coffre de fer l'avoit-on mise pour la sauver du naufrage ? Qui en avoit eu la pensée et la précaution ? Je comprens comment Moyse inspiré par le S. Esprit, et conduit par une tradition miraculeusement conservée, nous a tracé succintement l'Histoire de ces tems obscurs. Mais je n'imagine point par quel canal, Sanchoniathon, mille ans après a pénetré dans ce mystere. Néanmoins, suivant ces Messieurs, il le savoit et mieux que Moyse, puisque ce S. Patriarche Legislateur a ômis deux Générations qu'il faut remplir et réformer par la lumiere de l'Auteur Phenicien p. 148,

Digitized by Google

Dites moi en votre conscience, l'auriez-vous jamais crû ?

Vous seriez encore bien plus étonné si je vous disois ce qu'on raconte d'après Berose : Qu'un Poisson à deux têtes fut le premier maître qui instruisit les Caldéens ; que cet animal aquatique et de figure monstrueuse étoit Adam, et que dix autres animaux de même sorte sont les dix Patriarches qui suivirent jusqu'au Déluge, p. 149. et suiv. Le tout conforme à la Chronologie Samaritaine, suivant la réformation de l'ancien Calendrier Babilonien.

Autre découverte. Voici encore 113 Générations pendant l'espace de 36525 ans de compte fait, qui ont occupé le Trône de l'Egypte depuis le commencement du Monde. Toute cette succession est divisée en trois Races, les Aurites, les Mestréens, et les Egyptiens jusqu'à Alexandre, p. 153. L'on ajoûte, p. 154. et cette Hypothese, comme nous le prouverons bien-tôt, s'accorde *passablement bien* avec la Chronologie. Cependant, comme ce nombre paroît un peu exorbitant, on aime mieux s'en rapporter à *Manethon*, comme à celui de qui l'on doit principalement puiser l'Histoire d'Egypte. Et ce Prêtre d'Heliopolis qui

Digitized by Google

l'écrivit par l'ordre de Philadelphe, est beaucoup plus modeste, ne donnant que 9000 ans à Vulcain le premier Roy, qui en font 750. des nôtres.

Tout cela vous paroît des réveries, et vous avez d'autant plus raison, qu'elles ne sont fondées que sur l'imagination et sur les Fables du Paganisme. Ces Messieurs trouvent cependant qu'elles s'accordent *passablement bien* avec la Chronologie, et ils veulent s'en servir pour rectifier les Généalogies de Moyse. Ils ont oublié, par malheur pour nous, de dire comment cela se peut faire; et j'en suis aussi embarrassé que de pouvoir concilier les differens articles du jugement qu'ils en portent. » Nous venons, disent-ils, de » rassembler les differentes parties les » plus essentielles de l'Histoire du Mon- » de avant le Déluge, que nous ayons » pû trouver dans les Auteurs profanes. » Quelques-unes de ces parties ne sont pas » destituées d'un certain air de verité. Ce- » pendant à les prendre en général, elles » nous paroissent peu dignes de croyance. » Nous osons néanmoins nous flatter que » comme tout ce qui est marqué au coin » d'une antiquité fort reculée mérite no- » tre curiosité, on ne regardera pas la » peine que nous avons prise comme en-

« tierement

» tierement inutile. » Pesez bien cette Sentence, elle vaudroit elle seule une Lettre toute entiere.

Il n'y a, comme vous voyez, rien de sûr dans tout cela, et le Lecteur après avoir medité deux cent pages d'un grand *in 4°.* sçait moins à quoi s'en tenir que s'il n'avoit lû que les six premiers chap. de la Genése. Et comment celui qui a redigé l'Ouvrage auroit-il pû nous donner quelque chose de net et un sistême suivi, lui qui n'en avoit pas pour soi-même ? Inclinant à vouloir faire passer le Sanchoniathon, Berose, et la Chronique Egyptienne pour des monumens *qui ne manquent pas d'un certain air de verité*, il adopte le calcul Hebreu, comme le plus long, pour les siécles qui ont précédé le Déluge. Mais ce Texte a perdu, selon lui, toute son autenticité dans ce naufrage. Il a été corrompu par les Juifs, qui vouloient décliner la force des Oracles, et il est trop resserré pour contenir les faits qui se sont passez depuis le Déluge jusqu'à la naissance de Phaleg. C'est le Samaritain que l'on veut ici, parce qu'il contient 300 ans. de plus dans cet espace.

Quelqu'un qui voudroit voir clair dans ses lectures, et se fonder en raison, demande

devoit naturellement la preuve de ces interpolations de l'un et de l'autre Texte dans ces différens âges. Mais ce seroit un curieux importun auquel on ne daigne pas répondre. Toute la raison qu'on a de changer de régle, c'est que l'un convient mieux que l'autre dans les différentes circonstances. Ainsi c'est l'Ecriture qu'on ajuste sur l'Histoire profane ; au lieu qu'il faudroit regler l'Histoire profane sur l'autorité de l'Ecriture.

Le grand motif qui fait ici abandonner le Texte Hebreu est l'impossibilité de faire commencer la dispersion des peuples 100 ans après le Déluge, époque de la naissance de Phaleg ; et de trouver 53 Conducteurs, accompagnez chacun d'une multitude capable de former le même nombre des Colonies. Voilà ce que le Traducteur appelle ingenieusement *la Croix* de ceux qui suivent le Texte Hebreu p. 285. Mais cette *Croix* n'est gueres difficile à porter ; et qui pourroit croire que personne n'a mieux réussi que ces Messieurs à en diminuer le poids ?

Tout ce qu'ils disent pour faire voir que le Genre humain n'étoit pas assez multiplié un siécle après le Déluge pour former des Colonies, démontre évidem-

Digitized by Google

ment que la chose étoit possible, naturelle, et peut-être même nécessaire. Je vous prens volontiers pour nôtre Juge. Personne n'avoit encore traité si au long ce point qui est vraiment curieux. Ces Messieurs, recüeillent avec soin les différens calculs qu'ont fait d'habiles Auteurs pour montrer jusqu'où alloit la propagation des hommes chaque siécle après le Déluge.

Suivant le P. Petau la terre contenoit 32768 Enfans mâles cent ans après la réparation du Genre humain ; et 185 ans après, il y avoit 155 fois plus d'habitans qu'on ne lui en suppose aujourd'hui. Cumberland n'en trouve que trente mille, 101 ans après le Déluge. 40 ans après il en augmente le nombre au delà de 3000000. et encore 40 ans après il le fait monter à 3000000. Quelques-uns sont plus moderez, et ne comptent qu'environ 23000 hommes, d'autres 14000 à la naissance de Phaleg.

Tout le monde qui double et au delà, si l'on y comprend les femmes, ne paroît pas suffisant à ces Messieurs pour occasionner la dispersion. Ils veulent attendre encore 300 ans, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il y ait, suivant le P. Petau, 147, 224, 717, 456, hommes, ou un peu

moins selon d'autres. Alors il auroit été certainement bien forcé de se séparer ; et je défie qu'on eût pû attendre si longtems.

En supposant avec le Texte Hebreu que la confusion des Langues est arrivée 100 ans après le Déluge, n'obligeoit t'elle pas les hommes à se diviser suivant la différence des familles et de leurs idiomes? Ils n'avoient pas besoin pour cet effet d'être en plus grande quantité, ils s'augmentoient assez de jour en jour, et l'Ecriture ne dit pas que leur séparation se fit dans la même semaine ou la même année, il est très probable qu'il y eut des intervales plus ou moins grands. Cette réponse est d'autant plus solide qu'elle est fondée sur la nature du sujet, qu'elle tombe sous les sens, et qu'elle démontre la suffisance du Texte Hebreu.

Mais ce qui va vous surprendre, c'est qu'elle n'est pas de moi ; et que je la trouve toute entiere dans ces Mrs, sujets à édifier et à détruire de la même main. Voici leurs paroles, p. 292. « Il faut consi-» derer que chacune de ces Colonies crois-» soit à proportion qu'elles s'éloignoient » davantage du centre de leur dispersion » avant que d'arriver au Pays où elles » fixèrent ensuite leur séjour ; car la terre

 « ne

» ne fut pas peuplée en une seule fois, » mais par dégrez, par où il paroît qu'il » n'est nullement besoin de faire des efforts pour augmenter le Genre humain » au tems de la dispersion. » Et moi j'ajoûte par la même raison qu'il n'étoit pas nécessaire d'abandonner le Texte par lequel on avoit commencé sa Chronologie, puisqu'il suffisoit pour donner le tems aux hommes de se multiplier, et que la présomption est principalement en sa faveur, comme l'ont remarqué les Peres.

On ne peut faire autrement, dit-on, p. 205. puisqu'au tems d'Abraham, qui seroit suivant le calcul 427 ans, depuis le Déluge, il y avoit sur la Terre plusieurs Villes bâties, des Royaumes fondez, et des Monarques dont l'Empire s'étendoit depuis la Perse jusqu'au Pays de Canaan. Tout cela est vrai; mais si ces Mrs. le donnent pour une objection solide; qu'ils nous dispensent d'en juger de même. 1°. En suivant la supputation des Auteurs qui ont compté les hommes qu'il y auroit dû avoir en ce tems-là, on verra que le nombre en est plus que suffisant pour faire des Royaumes très peuplez; quand même on s'attacheroit à ceux qui l'ont plus diminué. 2°. Quels étoient ces Rois? Il en faut juger par

ce qui arriva à Abraham, qui en fit fuir quatre devant lui avec 318 hommes. 3°. On appelloit alors *Roy* le Maître d'une petite Contrée, peuplée ou non, le chef d'une famille ou d'un village, *quia regebat.* 4°. Mille ou neuf cent ans après le Déluge, on voyoit encore dans le Peloponese un Roy de Corinthe, un d'Argos, un de Sicyone, un de Mycènes, un ou plusieurs dans l'Elide, un à Orchomène, un à Messéne et un autre à Lacédémone; cependant toute cette presqu'Isle n'a pas plus d'étenduë que la Lorraine. Que dirions-nous de neuf ou dix Rois qui n'auroient que ce Duché pour appanages? Ce ne sont donc point là des difficultez assez graves pour déroger à l'autorité du Texte hebreu.

Tels sont les Préliminaires de ces Mrs. de qui l'on peut dire avec une égale verité, que personne ne sait plus de choses sur l'introduction à l'Histoire, et que personne n'en a des idées moins nettes. Ils entrent ensuite dans le détail des Peuples et des Monarchies, et c'est par les Egyptiens qu'ils commencent. Je me suis engagé à vous en dire quelque chose; il est juste de tenir ma parole.

Ce point y est traité dans le même goût; c'est-à-dire, avec une abondance

Digitized by Google

de recherches et d'érudition qu'on avoit droit d'attendre d'une habile *Societé de Gens de Lettres*. Mais ils se sont contentez de mettre sous les yeux du Lecteur un amas de faits qui ne laissent rien à désirer sur la matiere, que l'ordre et le discernement. Ils vont même plus loin. Ils raportent avec diffusion les disputes et les sentimens de tous les Auteurs sur chaque point en particulier, et n'omettent rien de part et d'autre. Mais en Ecrivains humbles et timides, on ne les voit presque jamais prendre de parti. Comme les regles de la Critique ne leur ont point appris à décider dans la diversité des opinions, ils doutent et hésitent sur tout, et laissent les autres dans la même incertitude. L'Analyse que je vais faire de cette Partie vous en convaincra.

» L'on remarque, disent-ils, de si » grands vuides et des erreurs si manifestes » dans les successions des Rois d'Egypte, » que ce seroit une peine très inutile que » de vouloir les ranger dans un ordre » Chronologique, qui les accordât entr'elles, aussi bien qu'avec l'Ecriture, » p. 426. « La Chronique de *Marsham* » est pleine d'une érudition admirable, » mais par malheur il s'est attaché trop » scrupuleusement à la Chronologie du

Digitized by Google

» Texte hebreu. Attachement qui l'oblige à supposer que *Mènes* a été *Cham* et point *Mizraïm*, et de faire commencer son regne, *en dépit du bon sens*, immédiatement, (c'est-à-dire plus d'un siécle) après le Déluge, p. 430. Tous les plus grands Hommes ne sçavent ce qu'ils disent là-dessus; et l'on avouë ingenûment que l'on ne comprend pas comment le projet d'accorder la Chronologie Egyptienne des premiers siecles avec la nôtre, à la légere différence de quelques années près, a pû entrer dans l'esprit des gens sensez et ce qui a augmenté l'étonnement est le ton décisif que quelques-uns d'eux ont pris dans une matiere aussi incertaine, p. 434. » Enfin la chose la moins vraisemblable est que Menès ait pû commencer son regne deux siécles après le Déluge, p. 435.

Il n'y a que *l'incomparable Newton* qui y entende quelque chose. Cet illustre Auteur (oüi en fait de Mathématique) croit que *Sesostris* étoit *Osiris*. C'est pourquoi il place après lui, Menès (que tous les Anciens ont regardé comme le premier Roy d'Egypte.) Et par une conséquence nécessaire aussi bien que pour d'autres raisons, il change la succession

Digitized by Google

des Rois d'Egypte de sa propre autorité, et voici l'ordre qu'il y met: *Sesostris, Pheron, Proteus, Menès, Rhampsinitus, Mœris, Cheops, Cephren, Mycerinus, Nitocris, &c.* C'est comme si l'on arrangeoit ainsi les Rois de France, *Charles-Magne, Henri IV. S. Loüis, Mérovée, Pharamond.* Il suppose que Ménès a été le même qu'Aménophis (lequel?) et Memnon, et que par corruption on l'a appellé: *Menès, Minès, Minæus, Minies, Minevis, Enephes, Venephes, Phamenophis, Osymanthias, Osimandes, Ismandes, Imandes, Memnon, Arminon. Papæ?* Qui est-ce qui le croira? Suivant cette hypothése, *Menès* (reconnu presqu'universellement pour fils de Cham) est plus ancien d'environ trois cent ans que *Psammétique*, qui vivoit du temps de *Manassès*. Ces découvertes ne sont-elles pas *incomparables*, ou plutôt ne sont-elles pas avancées *en dépit du bon sens*, pour me servir de l'élégante expression du Traducteur?

Cependant il est vrai que ces Messieurs se contentent d'admirer ces productions, sans les adopter, mais M. Newton ne pourroit pas s'en fâcher, puisqu'ils rejettent tout système, et ne veulent commencer leur Chronologie qu'à Psammétique. Mais quoi! falloit-il donc tant d'esprit pour

Digitized by Google

voir que Sésac est nommé dans l'Ecriture à côté de Salomon ? Hérodote ne dit-il pas que Protée regnoit pendant le Siége de Troye? Voilà donc la Chronologie remontée déja de 500 ans. Quel pouvoit être le Roy qui entreprit ces grands travaux, qui accablerent les Israëlites ? Hérodote et Diodore le peignent assez par l'histoire de Sesostris. Il ne falloit donc pas avoir une grande sagacité pour donner de l'ordre à l'histoire des Egyptiens avant la décadence de leur Empire, et on peut l'assurer sans *prendre le ton décisif.*

Il est des yeux qu'un trop grand jour éblouit. Frappez par les preuves et les objections de tous les Systêmes Chronologiques, ces Messieurs y ont vû par tout du fort et du foible ; ils ont crû qu'on ne pouvoit rien proposer de mieux que ce qu'ils trouvoient dans des Ecrivains du premier Ordre, quoiqu'ils n'ayent pas consulté ce qu'on nous a donné en France depuis quelques-temps, qui répand sur ce sujet plus de lumiere qu'il n'y en avoit jamais eu ; ils ont mieux aimé raconter les sentimens d'autrui que d'en hazarder un d'eux-mêmes, et c'est la méthode qu'ils observent dans tout le reste de cette Histoire particuliere ; ensorte qu'on pourroit l'appeller une *Histoire, in utram-*

Digitized by Google

que partem; pour et contre. Je ne choisis que trois exemples entre mille, parce qu'il est temps de finir. On rapporte tout de suite 98 Systêmes de Chronologie, sans dire seulement si dans tout ce nombre il y en a un de bon. Pour sçavoir qui étoit Menès, il y a une belle et grande Note de 2 pages *in* 4°, en petit texte, fort serré, où l'on transcrit les raisons de Périzonius, de Marsham, de Pezron et de M. Newton. C'est bien pis sur Sésostris; il y a près de neuf pages entieres de même caractere, fort serré, qui en feroient au moins 20 d'un *in* 12 ordinaire, pour rapporter la dispute des mêmes Ecrivains, auxquels on ajoute M. Wisthon qui en occupe la meilleure partie, pour discuter si ce Prince est le même que Sézac. Cela n'est-il pas bien amusant? On promet neanmoins de rapporter ces sentimens en moins de paroles qu'il sera possible. Que seroit-ce donc si l'on avoit osé se livrer à soi-même? Il me vient en pensée un meilleur Titre, que ces Messieurs auroient pû donner à leur Ouvrage; ils auroient dû mettre, ce me semble, *Histoire de ce qu'ont pensé tous les Auteurs sur l'ancien Empire des Egyptiens, jusqu'à Alexandre.* En voilà assez pour une Lettre. Si vous exigiez absolument que je vous donnasse d'autres Extraits sur le res-

Digitized by Google

te de ce volume, j'aurois de la peine à vous refuser; mais je vais prévenir toute difficulté en vous priant de ne me plus rien demander. Je suis, &c.

LE SOLEIL ET LES NUAGES.

FABLE.

A M. DE LA TOUR, *Intendant de Bretagne; par Mlle* DE MALCRAIS *de la Vigne du Croisic.*

JAloux de la Lueur féconde,
Que répand en tous lieux, sur la Terre et dans l'Onde,
Le brillant Astre des Saisons,
Les Nuages un jour, contre lui se liguérent,
Résolus d'obscurcir à jamais ses rayons.
Au jour prescrit en foule ils arrivérent,
Des différentes Régions.
Alors dans les Hautes campagnes,
Ces Escadrons épais s'élevant en Montagnes,
Formant des Bastions, des Ramparts et des Forts,
S'entasserent, se condenserent,
Au devant des Rayons de leur mieux se placerent.
Mais qu'en arriva-t-il? après tous leurs efforts

Digitized by Google

Pour trop s'enfler les uns créverent,
D'autres furent fondus, les autres promptement,
A bâtons rompus s'échapperent,
Portez sur les aîles du vent.
En vain le vice et sa sequele,
Tâchent d'opprimer la vertu ;
La vérité combat pour elle,
Et le vice s'enfuit, ou demeure abbatu.
Intendant des Bretons, dont le rare mérite,
D'un Employ souverain, soutient la dignité,
Qui sçais conformer ta conduite,
Aux Regles de la Probité,
Ton esprit obligeant, humain, docte, équitable
Doit trouver en tous Lieux des cœurs reconnoissans.
LA TOUR, *je s'addresse ma Fable ;*
Mieux qu'un autre tu peux en pénétrer le sens.

LETTRE d'un Habitant du Parnasse, à M. Titon du Tillet.

MONSIEUR,

La Renommée nous a apporté la description de votre Parnasse. Ce Livre a fait à nos illustres Compatriotes, autant de plaisir que le Parnasse même. Les Anciens, pour lesquels leurs Mecènes et

Digitized by Google

leurs Pollions n'ont jamais rien imaginé d'aussi honorable, ont parû souffrir fort impatiemment cet avantage des Modernes. On a même été sur le point de renouveller à cette occasion les anciennes disputes; mais Apollon a sur le champ appaisé le bruit par ces paroles:

O vous, qui les premiers en Grece, en Ausonie,
Favoris des doctes Sœurs,
Sçûtes gouter les douceurs
De la divine harmonie,
Si de nobles Rivaux du même zele épris,
Osent vous disputer le Prix,
S'ils sçavent dans leurs Vers faire couler vos Graces,
Vos accords, vos sons les plus doux,
Grecs et Romains n'en soyez point jaloux,
Ce n'est qu'en marchant sur vos traces,
Qu'ils s'élevent jusques à vous.

Un compliment si flateur dans la bouche d'Apollon, contenta ceux des Anciens dont les Ecrits, sont parvenus jusqu'à nos tems, et nous ont servi de modele; mais il en restoit un assez grand nombre dont les noms et les Ouvrages sont absolument inconnus, et qui sans être comparables aux grands Maîtres, avoient cependant un mérite réel. Ceux-là paroissoient

Digitized by Google

soient les plus échauffez et se plaignoient amérement de l'injustice du Destin, qui avoit réservé aux Modernes un honneur qu'ils croyoient eux-mêmes avoir bien mérité. Ils avoient quelque raison.

Leur siecle en beaux Esprits fertile,
Ne vit point pour leur gloire un Amateur des Arts,
Un homme tel que vous, qui d'une main habile
Sçut avec choix dans un Ouvrage utile
Rassembler tous leurs noms épars.
Si les Muses alors moins avares de gloire,
Pour éterniser leur memoire,
Dans les Fastes sçavans les avoient consacrez,
On y verroit encor paroître,
Des noms par le temps dévorez,
Noms dans leur siecle reverez,
Et dignes sans doute de l'être.

Vous voyez, Monsieur, que je suis de votre avis sur les places qu'occupent au Parnasse bien des Poëtes, qui sans être du premier mérite, ne sont pourtant point méprisables.

Apollon est un Dieu sévere;
Cependant sur le Mont sacré,
Il est encor plus d'un degré
Au-dessous de Sapho, de Virgile et d'Homere.

Digitized by Google

Je reviens aux François, qui pendant ce temps-là, déliberoient entre eux sur la maniere de vous témoigner leur reconnoissance. Quelqu'un se leva et dit :

De GARNIER * la sçavante main
A sçû l'Art d'animer et le Marbre et l'Airain ;
Mais dans sa course journaliere,
Par sa seule mobilité,
Le temps peut réduire en poussiere,
Le Monument le plus vanté.
Bien mieux que sur le Bronze, en ses charmans Ouvrages,
TITON à notre gloire éleve un Monument,
Qui jusques au dernier moment,
Du Temps bravera les outrages.

Dès qu'il eut fini un autre prit la parole, et s'exprima à peu près en ces termes :

Garnier, des Héros de notre âge,
Sur le Bronze docile à gravé le visage ;
Et Du Tillet en ses Ecrits
A fait revivre leurs esprits.

Cependant on ne concluoit rien, quelqu'un le fit remarquer à la Compagnie,

* *Le Sculpteur qui a executé le Parnasse François en Bronze sur le Dessein et les ordres de M. Titon du Tillet.*

Digitized by Google

qui voyant que l'immortalité étoit le seul bien dont pussent disposer les Poëtes, s'écria aussi-tôt :

Titon sans doute a merité
Que notre Lyre l'éternise ;
Mais déja son Ouvrage et sa noble Entreprise
L'ont assuré sans nous de l'immortalité.

Tout le monde en convint, et cette illustre Compagnie se sépara sur le champ. Pour moi, Monsieur, j'ai crû vous faire plaisir de vous mander ce qui s'étoit passé sur le Parnasse à l'occasion de votre Livre. Je suis avec toute l'estime la plus parfaite, &c.

*Le P. R**** J.*

Sur le Parnasse ce 6. Septembre 1733.

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR, A CLORIS.

UN jour l'Enfant aîlé qu'on adore à Cythere,
Pour qui les Dieux et les Mortels
Elevent dans leurs cœurs des Temples, des Autels,
Fut disgracié par sa Mere ;
Plein de dépit et de colere,

Digitized by Google

D'un vol leger l'Amour vint à Paris,
Suivi des Jeux, des graces et des Ris:
Il inspira par tout l'Art d'aimer et de plaire.
Faisons naître, dit-il, dans ce charmant séjour,
Pour le Triomphe de l'Amour,
Une Beauté frappante, une Venus nouvelle,
Dont les attraits me vengent des mépris,
De la trop altiere Cypris;
Par un petit batement d'aîle,
Il vous donna le jour, belle Cloris.
Les Immortels du haut de l'Empirée,
Admirerent en vous une autre Cytherée.
Plein de ravissement en cet aimable jour
Chaque Dieu fut d'intelligence
A faire éclater sa puissance,
Pour rendre plus parfait l'ouvrage de l'Amour.
Jupiter vous fit don d'une ame genereuse;
Junon vous décora d'une noble fierté;
Le Dieu des Vers vous fit la faveur précieuse;
De parler et d'écrire avec solidité;
Le Destin vous rendit heureuse.
Enfin, Cloris, en vous, talens, félicité,
Tout égale votre beauté.

Par M. L'Affichard.

Digitized by Google

DES HIEROGLYPHES, et de leurs usages dans l'Antiquité. Discours où l'on fait voir qu'ils sont l'origine de tous les Monstres et de tous les Animaux chimeriques dont les Anciens nous ont parlé. Par M. Beneton de Perrin.

LEs premiers hommes, avec la seule faculté du langage par les organes de la voix, auroient manqué de moyens pour s'entretenir absents les uns des autres, et n'auroient pû avoir commerce entre eux que difficilement. Pour remedier à ces inconveniens, ils inventerent des figures et convinrent qu'elles serviroient à représenter leurs pensées, pour ne les découvrir qu'à ceux qui en auroient l'intelligence. Les actions et les passions étant des accidens qui agitent également la Nature et les hommes; ces figures emblêmatiques servirent d'abord à exprimer les unes et les autres de ces choses, et formerent par-là un langage muet, qui montroit le cœur de l'homme aux yeux sans le secours de la parole.

Les Grecs nommerent ces figures *Hie-*

Digitized by Google

rogliphes, des mots Ιερος et γλύφος, comme qui diroit *Sacra Sculptura*, parce que ce furent les Prêtres qui les premiers s'en servirent pour écrire sur la Religion, et envelopper par là les Mysteres. Le Pere Kirker dérive le terme d'Hierogliphe des mots δια τα ιερος και γλύφος, ce qui revient assez à ce que j'ai dit qu'ils servoient à une Ecriture sacrée, faite pour être gravée ou taillée sur le bois ou sur la pierre, *Quasi sacra scalpendo*; les Hierogliphes se multiplierent à mesure que l'art de parler se perfectionna et que les Sciences se formerent.

Je les distingue en deux classes; sçavoir, les Hierogliphes animez, qui se représentoient sous des formes de bêtes, soit Quadrupedes, Reptiles, Oiseaux, Poissons et Plantes végétatives, et les Hierogliphes inanimez, qu'il faut plutôt nommer *Hierogrammes*, parce qu'ils n'étoient que des figures que les hommes se firent à leur fantaisie, la plupart desquelles formerent les Lettres qu'on nomma Alphabetiques, en s'en servant pour une autre Ecriture que le Hierogliphique, comme j'aurai occasion de le faire voir dans la suite. Les Chaldéens ayant les premiers observé les Cieux et considéré l'ordre que semblent garder entre

Digitized by Google

elles les Etoilles rassemblées, comme par pelotons, dans ce vaste espace, ils tracerent des figures dans le même arrangement, et comme dans les choses mises en confusion, on croit voir tout ce qu'on a dessein d'y voir ; ils crurent avoir remarqué dans ces assemblages d'Etoilles, des formes distinctes d'hommes, d'oiseaux et d'animaux, ce qui leur fit donner à ces amas ou conjonctions d'Astres, les noms de Sagittaire, de Vierge, de Cigne, d'Ours, de Chien, &c. les marquant des mêmes figures sur leurs Tables Astronomiques.

Les Grecs nommerent aussi beaucoup de Constellations, les appellant du nom de leurs Héros, et sur tout de ceux qui se distinguerent dans l'Expedition de la Colchide, sous le nom d'Argonautes, parce que ces Braves ayant été les premiers hommes qui eussent osé s'exposer en pleine Mer, et ne se guidant que par les Etoilles, les Poëtes jugerent qu'une pareille hardiesse méritoit que ces Etoilles portassent leurs noms.

Les Astres une fois personnifiez, firent naître l'Idolatrie ; on adora non-seulement l'Astre en original, que l'on croyoit influer sur un Pays ; mais encore sa figure taillée et son Symbole ou Hiero-

Digitized by Google

gliphes, devinrent une chose respectable. On alla même encore plus loin dans la Deification des Corps de l'Univers; car la Terre étant deifiée comme les autres Corps, on partagea sa divinité pour multiplier les Dieux. Chacune de ces productions eut séparément cet avantage, et furent symbolisées par de nouveaux Hierogliphes, ce qui augmenta considerablement et le nombre des cultes et celui des figures.

Enfin le comble de l'Idolatrie fut qu'on déïfia les hommes, regardant comme des Dieux les Héros et les Inventeurs des Sciences et des Arts. Alors on acheva de faire porter aux Astres les noms des personnes illustres, et confondant l'homme et l'Astre, on honora le tout ensemble sous la Statuë ou le Hierogliphe qui désignoit également ces deux choses confonduës.

Par exemple, la Lyre, le Serpent, le Centaure, étoient des Signes Celestes, ces mêmes Signes ou Hierogliphes, désignoient un Apollon, Pere prétendu des Poëtes et des Musiciens; un Esculape, Pere de la Médecine, et un Neptune, qui le premier dompta des Chevaux pour s'en servir à la guerre et à la Chasse.

Mais ce qui embroüilla beaucoup la

Digitized by Google

signification des Hierogliphes, et qui commença à en rendre l'explication malaisée, c'est que tous les Personnages qui réüssissoient dans les Sciences, et qui par conséquent marchoient sur les traces de ces hommes déïfiez pour en avoir été les Inventeurs, se disoient leurs Enfans; de bons Poëtes et Musiciens étoient dits Enfans d'Apollon; un bon Médecin se disoit fils d'Esculape, et d'habiles Cavaliers se mettoient au nombre des descendans de Neptune, le dompteur de Chevaux. On qualifioit d'Enfans de Vulcain tous ceux qui travailloient à forger les Armes et les Outils pour l'Agriculture. La Fable ne donne qu'un œil aux Cyclopes, pour signifier que les Ouvriers qui travailloient aux Mines dans les entrailles de la Terre, séjour continuellement ténebreux, ne joüissoient que d'un des deux avantages communs aux autres hommes qui voyent alternativement la lumiere du Soleil après l'obscurité de la nuit; d'habiles Pilotes et Mariniers étoient considerez comme fils d'Eole et de l'Ocean.

Toutes ces personnes désignoient leur Art sous un Hierogliphe, lequel souvent les désignoit aussi eux-mêmes. La marque étoit relative à la Profession et à

Digitized by Google

l'Ouvrier, et ces deux qualitez à la Divinité Protectrice de l'Ouvrage ; celafait qu'un même Hierogliphe pouvoit signifier trois choses bien differentes, une Sacrée, comme marque du Dieu d'un Art ; une Méchanique, comme marque de l'Art même ; enfin une simple marque d'Ouvrier. Ainsi le même Hierogliphe qui désignoit un Dieu, se mettoit souvent sur le Tombeau d'un homme, pour montrer la Profession dont il avoit été. Je me servirai pour donner de cela un exemple sensible, d'un usage observé également par les Payens et par les premiers Chrétiens en enterrant leurs Morts, les uns mettoient souvent une hache sur leurs Tombeaux, ce qui ne désignoit pas toujours que celui qui étoit renfermé dedans eût été un Ouvrier, ce pouvoit être une personne de consideration qui avoit eu pour Patron quelque Dieu Protecteur d'un Art ou d'une Science, et la hache étoit alors le Hierogliphe du Dieu et non pas celui du Mort. Voilà, selon moi, ce qu'on doit entendre par les Tombeaux érigez *Sub ascia*. Pan étoit le Dieu des Campagnes, on n'enterroit que là ; il a pû se faire que la hache ou le hoyau, Instrumens propres à couper les bois ou à remuer les terres, ont été

Digitized by Google

les Symboles des Dieux Champêtres, et en mettant les Morts sous la protection de ces Dieux, on mettoit leur Symbole sur les Tombeaux.

A l'égard des Chrétiens, ils gravoient une Pale sur les Sépulchres de leurs Martyrs; ce Hierogliphe avoit une double signification, l'une de passion, qui étoit la gloire que s'étoient procuré ces Saints par la souffrance, et l'autre de Religion, qui faisoit connoître celle dont ces Illustres avoient été les soutiens.

La représentation de differentes choses par le même Hierogliphe, est ce qui rend aujourd'hui presque impossible l'explication des Monumens écrits avec ces figures.

Comme je m'étendrai plus sur les Hierogliphes que sur les Hierogrammes, quoique le mêlange des uns avec les autres servît à fournir plus de moyens d'exprimer ce qu'on avoit à faire sentir; je ne puis m'empêcher de faire une reflexion qui tombe également sur toutes ces marques, c'est qu'il seroit à souhaiter que les personnes qui s'appliquent à les étudier, s'attachassent bien à distinguer les deux especes dont je parle, et les differents sujets auxquels elles convenoient. Chacune de

Digitized by Google

nos Sciences a ses termes propres, il en devoit être de même des Sciences anciennes qui devoient par la même raison avoir aussi leurs marques propres. Je ne dis pas que l'attention que j'exige des Etudians en Hierogliphes fût suffisante pour les conduire à une entiere connoissance de ces figures énigmatiques, on sçait assez que les Prêtres et les Philosophes qui se servirent d'elles depuis que l'on eut les Caracteres alphabetiques, ne le faisoient que pour cacher une partie des choses dont ils ne vouloient pas que le commun du peuple fût instruit, mais du moins par la distinction des Hierogliphes on pourroit en apprendre assez pour distinguer dans les Monumens qui en sont chargez, ce qui est de sacré d'avec ce qui est de prophane, on tiendroit par là en bride les Charlatans de la Litterature, qui trouvant dans ces Monumens tout ce que leur imagination y veut mettre, ne font qu'embroüiller l'Histoire, loin de l'éclaircir, et ils se trouveroient par ce moyen hors d'état d'en imposer et d'ébloüir les ignorans.

Revenons presentement à l'objet principal de cet Ouvrage, qui est de montrer qu'entre toutes ces figures dont les

Digitized by Google

hommes se servirent pour expliquer leurs connoissances, celles qui représentoient des Animaux de differente nature, devinrent dans les siecles où l'intelligence de ces figures se trouva perduë, des Monstres que l'ignorance fit croire avoir été ou être existans. Je pense neanmoins que dès-lors les Sçavans qui voulurent se mêler de l'explication de ces Emblêmes, le firent à l'avanture, et n'ont pas eu sur cela plus d'avantage que ceux qui ont voulu marcher sur leurs traces dans des temps posterieurs, tels qu'Horus Apollo, Pierrius Valerianus, les sieurs Langlois, et Dinet, et les Peres Kirker et Caussini qui ont donné de ces Explications autant justes qu'il est possible de le faire dans une matiere aussi obscure; il ne faut pas douter que ce nombre infini de marques de choses, tant animées qu'inanimées qui se trouvent rangées dans un si bel ordre sur les vieux Monumens Egyptiens, ne contiennent des narrations bien suivies sur differentes choses dont il falloit être instruit, tout s'écrivoit ainsi, et la connoissance de la Religion, des Sciences, et de l'Histoire, ne se conservoit que par le moyen de cette écriture figurée, la preuve de cela s'en peut tirer (selon moi) de ce que dans ces longues nar-

Digitized by Google

rations, certains Caracteres y sont répétez souvent, et d'autres moins ; il y en a même qui sont uniques, ou qui ne se trouvent répétez que deux ou trois fois dans une longue Inscription ; ce qui devoit faire la même chose que ce qu'on peut remarquer dans notre écriture, où nous avons des Lettres, comme les cinq Voyelles qui reviennent souvent, pendant que les K, les X, les Y, et les Z, y paroissent bien moins.

Il y avoit des Hyerogliphes qui contenoient seuls un sens complet, ou une pensée entiere; d'autres qui étoient d'abréviation, et d'autres qui pouvoient ne former que des demi mots et des mots dont il étoit nécessaire de joindre plusieurs ensemble, pour en former une expression ou un sens déterminé; de même que nous employons en écrivant plusieurs mots, composés de différentes syllabes, pour former une Phrase parfaite. J'ai fait cette remarque en étudiant avec un peu d'attention l'Obélisque Pamphile, que nous a donné le Pere Kirker.

On y voit de fréquentes répétitions de bras posez en fasce, les uns à mains ouvertes, et les autres à poing fermé; beaucoup de signes en ziguezagues ; des Enfans assis sur leur cul, le Panier de Séra-

Digitized by Google

pis sur la tête, de Serpents, d'Anubis, de Cynocéphales, &c. pendant qu'entre toutes ces marques, souvent répétées, on ne trouve qu'un seul sautoir, un seul tourteau, qui est chargé d'une Croix pattée, quelques Etoiles, mais en petit nombre; tout cela donne lieu de conjecturer que cet Obélisque contient des Enseignemens de plusieurs natures, tant de Religion, de Science, que de Politique; et que chacune de ces choses avoit ses figures propres à son expression; ce qui fait que les unes de ces figures paroissent souvent dans un endroit, et bien moins dans un autre, où il s'en trouve d'autres qui n'avoient point encore paru.

Souvent pour donner à un Hyerogliphe la force d'exprimer une action complete, ou une pensée entiere, on étoit obligé de le faire d'un composé de differens membres d'animaux, et alors cette figure devenoit monstrueuse; tels étoient les Hyérogliphes d'hommes à tête de Chien, d'Oyseaux à face humaine, de Corps à plusieurs têtes, et de têtes à plusieurs visages; ce dernier qui servit aux Romains à symboliser leur Dieu Janus, étoit donc un Hyerogliphe plus ancien qu'eux, il représentoit chez les Perses Orimase et Arimane, et chez les Egyp-

tiens Osiris et Tiphon, c'est-à-dire, les deux principes que les premiers Philosophes admettoient pour Auteurs de toutes choses, bonnes et mauvaises.

A l'égard des *Hyerogrammes* ou marques fantasques, les plus simples comme le Cercle, le Triangle, le Quarré, le Chevron, la Croix droite et la Croix panchée composerent dans la suite les Caracteres Litteraires, comme l'Omicron, le Delta, le Mi, l'Alpha, le Tau, le Chi et autres, dont on se servit en quittant l'Ecriture Hyerogliphique. Celle qui étoit composée de Lettres, paroissant plus aisée et plus propre à lier les pensées, et à les produire dans un Discours suivi. Je me sers de l'exemple des Caracteres Grecs, parce que c'est par les Grecs que nous avons la premiere connoissance de l'usage que les Egyptiens faisoient de leurs Hyerogliphes.

Les Hiérogrammes joints aux Hyerogliphes, ne laissoient pas dans les temps où l'on n'eut que cette sorte d'Ecriture, d'expliquer assez parfaitement les choses dont les hommes devoient être instruits, le faisant seulement plus en abrégé que ne le fait l'Ecriture courante, ainsi il faut croire que l'Ecriture figurée a toujours été plus difficile à expliquer, sur tout l'étude des Hyerogliphes Monstres deman-

Digitized by Google

doit une grande attention et une grande connoissance, puisqu'un seul pouvoit renfermer un mystere de Religion, ou la maniere de réüssir dans un Ouvrage scientifique, au lieu qu'il auroit fallu plusieurs Hyérogrammes pour enseigner ces choses; cependant ces marques-cy firent évanoüir les autres; les Arabes, Mahométans, à qui la Religion ne permettoit pas d'écrire avec des figures d'hommes et d'animaux, ne conserverent que les Hyérogrammes, et quoiqu'ils eussent des Caracteres Litteraires, ils se servirent des premiers pour l'expression plus abrégée et plus simple de leurs opérations Philosophiques et Chimiques, continuant par-là de faire de ces marques le même usage qu'en faisoient les Egyptiens, qui étoit de montrer par elles, la maniere de décomposer et de recomposer les Corps élémentaires. Ces mêmes marques ont passé jusqu'à nos Phisiciens, qui les emploient aux mêmes usages.

Le monde et toutes les sciences qu'on y peut acquerir se symbolisoient sous un Hyerogliphe de figure tres bizare. C'étoit un Globe avec des aîles, et des Serpens autour de son Disque; ce qui fait appeller ce Hyérogliphe par le Pere Kirker: *Ali-Spharo-Serpenti formem.* On le voit

Digitized by Google

paroître au haut de presque tous les Obélisques, et on le mettoit là, comme un titre, qui annonçoit que tout le Discours qui alloit suivre, n'étoit que pour instruire des choses connuës dans l'Univers, dont ce Globe volant étoit le type du mouvement, et des actions qui agitent cet Univers.

Les Phéniciens, les Egyptiens et les Chinois sont les premiers peuples qui firent usage des Hyerogliphes, et qui leur donnerent l'arrangement méthodique dont je viens de parler, les divisant par Classes, pour s'en servir aux différentes applications qu'ils avoient à en faire; leur figure fut d'abord fort simple dans les premiers temps; le trafic ne se faisoit que par l'échange des Denrées; pour le faire (quand on n'étoit pas present) on n'avoit d'autres moyens que d'envoyer la figure gravée sur quelque chose de ce qu'on vouloit vendre, et de ce qu'on vouloit en retour. Un homme, par exemple, qui vouloit vendre un Bœuf pour des Moutons, envoyoit à un autre homme la figure d'autant de Moutons qu'il prétendoit en avoir pour l'échange du Bœuf; l'échange des Oyseaux et des fruits de la terre se faisoit de même; un Arbre se désignoit par un Arbre,

Digitized by Google

et une personne qui auroit voulu faire couper des Bois, en envoyoit l'ordre par un Arbre renversé. On verra facilement par ces seuls exemples, comment un homme pouvoit faire sçavoir ses volontez à un autre, par le moyen des Hyérogliphes, qui furent les premieres Monnoyes, quoiqu'il n'eussent point de valeur en eux-mêmes; les accidens avoient leur marque, la maladie avoit la sienne, une personne qui vouloit faire consulter le mal dont elle étoit affligée, envoyoit au Médecin le symbole general de la maladie, auquel étoit joint le symbole particulier de la partie du corps qui étoit affectée; si c'étoit le cœur, on mettoit un cœur, et un œil, ou un pied, si c'étoit l'œil ou le pied qui fut malade. Cela se fait encore à peu près de même chez les Chinois, qui ont beaucoup de Caracteres figurez pour les mêmes choses, qu'ils ont besoin d'exprimer.

Suivant l'explication qu'un de nos Académiciens a donnée de la Fable des Gorgones, il paroît que ce n'est qu'une action de commerce que l'on avoit mis par écrit en Hyérogliphes, et qu'après qu'on eut perdu l'intelligence de ces marques, en voyant des Yeux, des Dents, des Serpens, qui n'étoient que la Relation du

Digitized by Google

voyage et l'énumération des Marchandises qu'une Flotte, partant de la Mer Méditerranée, avoit rapporté des Terres situées sur la Mer Océane, où le commerce l'avoit attiré. On a cru que c'étoit toute autre chose : et sur cela les Poëtes composerent une Fiction Historique, où de ces Gorgones, qui n'étoient que des Vaisseaux revenus, chargez de Diamans, de Poudre d'or, et de Dents d'Eléphans; ils en firent des Filles horribles, qui avoient la tête pleine de Serpens.

Parmi les Hyérogliphes il y en avoit de plus simples les uns que les autres; les simples étoient les figures naturelles, véritables, et sans exagération; au lieu que les autres étoient des figures de pure imagination; c'est ceux-cy qui ont donné naissance à certains monstres qui ne peuvent point avoir existé; plusieurs choses ont pû occasionner l'invention de ces figures si extraordinaires; par exemple, un Chef de Nation qui vainquoit différens ennemis, marquoit son triomphe par une Bête allégorique, à qui on donnoit autant de têtes que ce Chef avoit terrassé de Peuples ennemis. Voilà d'où viennent les (1) Amphisbenes, les Cerbe-

(1) *Serpent qui pique par les deux extrémitez de son corps.*

Digitized by Google

tes et les Hydres, représentez avec 2, 3, et jusqu'à 7 têtes.

Apollon fut surnommé Pythien, pour avoir tué, disent les Mythologues, le Serpent Python, Monstre affreux qui s'étoit formé du Limon échauffé, que les eaux du Déluge avoient laissé sur la terre d'Egypte; mais il est plus croyable que cette Fable est une allégorie d'un effet naturel que le Soleil opére tous les ans par sa chaleur, qui desseche le Limon du Nil, et que les Rayons de l'astre sont les Fléches qui détruisent une pourriture, qui infecteroit la terre sans ce secours annuel, auquel on donna un mérite particulier la premiere fois qu'on remarqua ce salutaire effet, πυθω, en grec, signifie *putrefaction.*

J'ai déja dit qu'entre les Hyérogliphes il y en avoit de plus propres les uns que les autres à caractériser certaines choses, ainsi en suivant ce principe, la Religion devoit avoir les siens, et les actions et passions humaines les leurs; ce que je viens de remarquer des Gorgones, et de ces guerriers symbolisés par des Monstres suffira pour faire voir quels pouvoient être les Hyérogliphes d'actions. Passons présentement à la connoissance de quelques-uns de ceux de passion, pour venir

Digitized by Google

enfin à connoître quels étoient ceux de Religion.

Il faut distinguer les passions humaines en actives et en passives ; c'est nous qui agissons dans les unes et nous recevons l'action dans les autres ; les premiers se symbolisoient par des marques fort simples, et les secondes par de plus composées ; un seul exemple suffira pour preuve de ce qu'étoient les dernieres, qui fera l'explication du Hyérogliphe de la fortune ; cette Divinité fantasque, qui malgré ses caprices, a toujours été l'objet des désirs de tous les hommes, elle se symbolisoit diversement selon le gout, le sexe, l'âge et la condition de ses adorateurs ; on la faisoit tantôt homme, tantôt femme, tantôt vieille et tantôt jeune, en l'invoquant sous des noms qui avoient rapport à ces changemens de figures.

Comme fortune aimée, *fortuna primigenia*, elle étoit proprement le hazard que quelques Philosophes soutenoient avoir seul servi au débroüillement du Cahos. Les autres surnoms de la fortune étoient, *fortuna obsequens*, l'obéïssante, patrone des gens heureux ; *privata*, la médiocre, qui est celle qui contente les Sçavans ; *fortuna mulier et virgo* ; celle des femmes et des filles, *fortuna virilis* ; celle des

Digitized by Google

hommes qui se représentoit de sexe masculin, il y avoit même la fortune des vieillards, représentée avec une longue barbe, et celle-cy étoit sans doute de toutes les fortunes celle qu'on honoroit le plus tard.

Cette Divinité se représentoit en general avec tout l'appareil significatif des effets que ses caprices produisoient dans le monde, montée sur une roüe, avec des aîles sur le dos, un bandeau sur les yeux, ses cheveux assemblez sur le devant de la tête, et chauve par derriere, tout cela pour montrer son instabilité, son inconstance, son aveuglement dans la dispensation de ses dons, et la difficulté de la ratraper quand elle nous a tourné le dos; on lui mettoit aussi un Globe en une main, et un Gouvernail ou une Corne d'abondance en l'autre, pour montrer qu'elle gouverne le Monde, et y répand les biens à sa volonté, ce qui étoit encore signifié par un Soleil et une Lune qui accompagnoient sa tête; enfin cette Deïté, qui est, pour ainsi dire, l'ame du monde, pouvoit-elle manquer d'être figurée par un Hierogliphe des plus composez? C'est peut-être celui qui donna l'idée de faire les figures panthées dont je parlerai bien-tôt.

Digitized by Google

Quant aux Hierogliphes des passions actives qui sont au-dedans de nous-mêmes, ils étoient tous simples quand on n'avoit à les représenter que chacun séparément; la Genisse, l'Agneau, la Colombe, la Tourterelle, &c. marquoient la pureté, l'innocence, l'amitié et la constance. La virginité paroissoit sous la marque d'une fille échevelée, vêtuë de blanc, les Vertus étoient symbolisées par des Animaux de figures aimables, et les vices, au contraire, étoient figurez par des Animaux affreux, dont la seule vûe causoit de l'horreur; la Religion Chrétienne a conservé ces usages, on a désigné les pechez capitaux par les plus hideuses bêtes que nous connoissions, à l'imitation des Anciens qui inventerent des Monstres qui n'existoient point, pour dépeindre les vices avec des couleurs plus effrayantes.

Ils imaginerent un Basilic qui tuë de son regard; un Serpent qui empoisonne de son écume toutes les herbes où il se traîne; une infinité d'autres bêtes affreuses étoient les Symboles des deffauts les plus nuisibles à la Societé, comme la calomnie, le mensonge et d'autres; l'Hiene étoit la marque de la cruauté; et comme les femmes ne sont pas exemptes de ce

Digitized by Google

vice, on fit cet Animal hermaphrodite.

Toutes ces Images que je viens de représenter, étoient simples; mais quand il falloit caracteriser en un même Symbole plusieurs vices ou plusieurs vertus, il falloit bien composer un Hierogliphe dans lequel les Symboles particuliers de toutes ces choses entrassent, et cela formoit des Panthées de passions, semblables aux Panthées sacrez.

L'Antiquité eut des Héros et des braves, qui ainsi que nos Chevaliers Errans du temps de Charlemagne, se dévoüoient à passer leur vie en courant le Monde pour secourir les foibles et purger la Terre des brigands, qui en étoient les veritables Monstres; tels furent parmi les Gercs Hercule, Thesée, Jason, Persée, et autres. Je métonne que les Auteurs zelez pour la gloire de notre ancienne Chevalerie, ayent borné son origine aux Chevaliers Romains, et qu'ils ne l'ayent pas remontée jusqu'aux demi-Dieux de la Grece, nos vieux Romanciers leur en avoient donné l'ouverture, par le merveilleux qu'ils ont répandu sur les avantures de nos valeureux Paladins, Renaud, Roland et Amadis, en leur fournissant à point nommé des montures diaboliques pour les conduire plus

Digitized by Google

promptement vers les Géants qu'ils devoient exterminer, à l'exemple des Poëtes Grecs qui trouvoient des Pégases pour en fournir fort à propos aux Deffenseurs des Dames, telles qu'Andromede et Hésione.

Michel de Cervantes et Rabelais, pour se mocquer des idées folles des Auteurs de Romans, ont imaginé les Oriflants, les Hippogriphes et les Chevillards, dont ils ont parlé, l'un dans son Don Quichote, et l'autre dans son Gargantua.

Ce sont ces Chevaux ailez de la Fable qui ont pû persuader qu'il y avoit des Licornes (autres animaux aussi fabuleux) il est aisé de voir de quelle source partoit cette fausse persuasion. L'Yvoire venoit, à ce qu'on disoit d'une Corne de bête qui se trouvoit en Afrique, et Pline dans son Histoire Naturelle (L. 8. C. 21.) admet des Chevaux volants et des Chevaux à Cornes, à qui il donne également le nom de Pégase, et les fait trouver en Ethiopie, Pays voisin des Monts Athlas, où Persée eut occasion de se servir d'un de ces Chevaux. *Æthiopia generat, multaque alia Monstro similia Pennatos equos et Cornibus armatos, quos Pegasos vocant*; ce Passage ne m'empêchera pas de conclure que, puisque

Digitized by Google

les Pégases sont chimeriques, les Licornes ne le sont pas moins, et la description que continuë d'en faire le même Auteur, achevera de prouver que ces Animaux ne doivent être regardez que comme des chimeres, ou plutôt ce sont des Hierogliphes qui ont eu cette forme, la Licorne a pû être une image Panthée propre à désigner la fécondité ou les perfections dans le genre animal, elle avoit le corps d'un Cheval, la tête d'un Cerf, les pieds d'Elephant, sa queüe d'un Sanglier, avec une corne de deux coudées de long, placée au milieu du front.

L'Auteur promet la suite.

L'AMITIE,

ODE

A M. de la M.

QUe l'injuste avec art sçache employer la brigue,
L'heureux succès de son intrigue,
Ne fait qu'exciter ma pitié;
Plein du feu nouveau qui m'inspire,
Je ne veux consacrer ma Lyre,
Qu'à la chaste et pure Amitié.

Digitized by Google

Fuis loin, perfide Amour, dont les indignes flâmes,
Ne parviennent qu'à rendre infâmes,
Ceux qu'elles flattent d'être heureux.
Loin de te ceder la victoire,
Je veux mettre toute ma gloire,
A fuir de si funestes feux.

Si comme eux l'Amitié me captive et m'entraîne,
Le crime ne suit point ma chaîne.
Toi (a) qui dans tes doctes Ecrits,
Sçûs si bien nous vanter ses charmes,
Puisse-tu me prêter des armes,
Pour en relever tout le prix?

Aux foiblesses d'autrui, loin d'être inexorable,
L'Amitié toujours charitable
Soutient notre fragilité;
Le Chêne immense est moins utile
A l'Arbrisseau tendre et débile,
Qu'il voit sous ses Rameaux planté.

A plaire à son ami, l'ami toujours s'empresse,
Il sçait même sur sa tristesse
Verser d'utiles agrémens;

(a) *Ciceron.*

Digitized by Google

Si la fortune m'est cruelle,
N'est-ce pas un Ami fidele,
Qui calme mes gémissemens ?

En vain suis-je accablé, son zele infatigable,
M'offre un secours inépuisable
Dans sa tendresse et dans sa foi,
A-t'il à trembler pour ma tête ?
Le péril n'a rien qui l'arrête ;
Il n'a point d'autre objet que moi.

Ainsi, sage Damon, (a) te prenant pour modele,
Nous aimerons toujours ce zele,
Qui te fit défier la mort.
Le fier Tyran (b) de Syracuse,
Que sa propre grandeur abuse,
Est forcé d'envier ton sort.

Ainsi loin des Palais que le luxe environne ;
Tendre amitié, de la Couronne
Tu suis l'appareil emprunté,
D'un cœur sincere heureux partage,
Tu vas sous l'humble toît du Sage,
Assurer sa félicité.

(a) *Damon se rendit caution pour son ami Phidias qu'on conduisoit à la mort, &c.*
(b) *Denys le Tiran, &c.*

Digitized by Google

Fiers Mortels qui nagez dans le sein des délices,
Esclaves de mille caprices,
Vous ignorez un nom si doux,
Le Laboureur sous sa chaumiere,
Goute en sa pénible carriere,
Des plaisirs plus charmans que vous.

Les nobles sentimens d'Agrippa, de Mecéne,
Qu'admira Rome Souveraine,
Avec lui sont ensevelis;
De la Vertu les droits augustes,
Chéris de vos peres plus justes,
Sont pour nous des droits avilis.

La sincere amitié près des grands ignorée,
Et par les hommes alterée,
Aime à flatter, cherche à mentir,
L'honneur n'est plus ce qui la touche,
L'Ami trompeur n'ouvre la bouche,
Que pour surprendre et pour trahir.

Tibere, ton Séjan prend l'interêt pour guide!
C'est un traitre, c'est un perfide,
Qui se pare du nom d'ami.
Prince aveuglé, ton cœur facile,
S'ouvre, et le Courtisan habile
Devient un secret ennemi.

Digitized by Google

Quels coups sont réservez au vainqueur de l'Euphrate ?
Il périt, comme Policrate,
Par ceux qu'il se croit affidez ;
Quoi ! les Princes les plus aimables,
De flateurs vils et méprisables,
Seront-ils toujours obsedez ?

Les craignez-vous, Mortels ? Que vos ames hautaines,
Formidables autant que vaines,
Dépoüillent leur férocité.
Fermez les yeux sur votre faste,
Bien-tôt, par un heureux contraste,
Reparoîtra la verité.

Que j'aime à voir un Roi que la candeur anime,
Il ne donne jamais au crime,
Le nom de l'aimable vertu.
Bien loin qu'un vil flateur l'abuse,
Toûjours modeste il se refuse,
A l'encens même le mieux dû.

C'eso, mon cher M... sur un si beau modelle,
Que d'une union mutuelle
Je veux suivre les douces loix ;
Jamais pour approuver le vice,

Digitized by Google

Ni pour balancer la Justice,
Je ne réserverai ma voix.

Contre un égarement je tournerai mes armes ;
Si ta vertu succombe aux charmes
D'un vil et lâche séducteur ;
Compte qu'à ta chute sensible,
Je sçaurai, Censeur inflexible,
M'élever contre ton erreur.

Qui couvre les défauts n'aime point le mérité ;
Le mal flatté bien-tôt s'irrite
A ne pouvoir plus se guérir.
Au crime le crime succede,
Et quand on parle du remede,
Il n'est plus temps d'y recourir.

J. J...

De Thorigné au Maine, le 4. Octobre 1722.

Digitized by Google

MEMOIRE sur l'Electricité, lû à la derniere Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences.

MR Dufay termina la Séance par un Mémoire sur l'Electricité; il rappelle d'abord que dans le premier il a donné l'Histoire des Découvertes, qui avoient été faites jusqu'à présent sur l'Electricité; et que dans le second il a fait voir par un grand nombre d'Expériences que cette propriété merveilleuse, qu'on avoit cruë jusqu'à ce jour particuliere à un petit nombre de corps, étoit commune à toutes les matieres que leur solidité met en état d'être frottez assez vivement, à l'exception néanmoins des Métaux qu'il n'a jamais pû rendre électriques par eux-mêmes, mais qui le deviennent par communication, de même que les fluides, et tous les autres corps, de quelque nature qu'ils soient.

Dans ce troisiéme Mémoire M. Dufay examine quels sont les corps qui sont le plus vivement attirez par les matieres électriques, et quels sont ceux qui transmettent le plus facilement et le plus abondamment les Ecoulemens électriques.

Digitized by Google

M. Gray avoit dit dans les Transactions Philosophiques, que les corps devenoient plus ou moins électriques relativement à leur couleur; cette idée a engagé M. D. à teindre des Rubans de diverses couleurs et à les présenter au Tube rendu électrique; il a attiré d'abord le noir, ensuite le blanc, et le rouge a été le dernier de tous. M. D. teignit ensuite des Gazes de mêmes couleurs que les Rubans, et les ayant montées sur de petits chassis, il s'en servit pour intercepter les écoulemens électriques, et il s'apperçut que la Gaze noire et la Gaze blanche, soutenuës au dessus des feüilles d'or, empêchoient qu'elles ne fussent attirées par le Tube, et que la Gaze rouge au contraire et les autres Gazes de couleurs laissoient passer les Ecoulemens électriques, ensorte que les feuilles d'or étoient enlevées, et se venoient appliquer aux Gazes; ces expériences le persuaderent d'abord que les couleurs avoient quelque rapport avec l'Electricité, et que le noir, par exemple, s'abbrevoit plus facilement que le rouge, de la matiére électrique; ensorte que le Ruban noir par cette raison étoit attiré de plus loin que les autres, et que la Gaze noire arrêtoit cette matiere, et l'empêchoit de passer jusques aux feuilles d'or,

qui

Digitized by Google

qui étoient au-delà. M D. avouë que ces raisons lui avoient paru vrai-semblables assez long-temps; mais ayant remarqué des variétez dans ces Expériences, suivant la température de l'air, et d'autres circonstances, il commença à douter de cet effet des couleurs, comme couleurs; enfin il reconnut, à n'en pouvoir douter, qu'elles n'entroient pour rien dans ces Phénoménes; il fit pour cet effet plusieurs Expériences sur les couleurs des Corps naturels, sur celles de la lumiere, par le moyen du Prisme; il fit chauffer les Gazes et les Rubans de differentes couleurs, il les mouilla, et il résulta de cet examen que ces variétez ne venoient point de la couleur, mais des ingrédiens qui avoient servi à colorer. Nous ne le suivrons point dans ce détail, et nous allons dire un mot de la transmission de la vertu électrique le long d'une corde, ce qui est le second objet de ce Mémoire.

M. Gray avoit porté la distance à laquelle se peut transmettre l'Electricité par le moyen d'une corde jusques à la distance de 886 pieds Anglois. M. Dufay après avoir essayé sur une distance de 25 pieds, quelles étoient les circonstances nécessaires pour réüssir dans cette Expérience, le mieux qu'il étoit possible, a trouvé

Digitized by Google

que l'Electricité étoit encore tres-sensible à la distance de 1256 pieds, et il ne doute point qu'elle ne puisse aller encore beaucoup plus loin. Voicy la maniere dont il s'y est pris. Il a tendu des soyes de 20 pieds en 20 pieds, en les attachant transversalement d'un Arbre à l'autre, dans une allée; il a posé sur ces soyes une corde de la grosseur d'un tuyau de plume; ayant attaché un bout de corde à la premiere soye, il a fait revenir la corde du bout de l'allée sur les mêmes soyes, l'ayant fait passer dans des boucles aussi de soye, attachées au bout de l'allée. Il a fait faire ensuite à la corde le même chemin dans une autre allée, parallele à la premiere; et ayant ramené dans une chambre le second bout de cette même corde, à laquelle étoit soutenuë une Boule de bois, l'Electricité parut tres-sensible dans cette Boule, lorsqu'après avoir frotté le Tube on l'approchoit du premier bout de la corde qui étoit distant du second de 1256 pieds; il a remarqué que pour réüssir encore plus parfaitement il falloit moüiller la corde avec des Eponges, et bien prendre garde de moüiller les soyes qui la soutiennent; il y a encore plusieurs autres circonstances à observer, mais il ne nous est pas possible d'entrer dans ce détail.

Digitized by Google

M. Dufay rapporte ensuite ce qui lui est arrivé, en faisant une Expérience qui se trouve dans le Mémoire de M. Gray, qui consiste à rendre électrique le visage d'un enfant suspendu sur des cordes en approchant le Tube des pieds de cet enfant. Voici de quelle maniere s'y est pris M. Dufay; il a attaché au Plancher deux cordons de soye par les deux bouts, et ayant posé une planche sur ces deux especes de Boucles, il a placé un enfant de 8 à 9 ans sur cette planche, et l'a fait coucher de son long, en approchant des pieds de l'enfant le Tube, après l'avoir bien frotté; le visage et les mains de l'enfant deviennent fort électriques, et attirent de tres-loin les feuilles d'or. La même chose arrive aux pieds de l'enfant lorsqu'on approche le Tube de sa tête.

M. Dufay s'est mis ensuite lui-même sur la planche à la place de l'enfant, et cela lui a donné lieu de faire plusieurs découvertes tres-singulieres, entr'autres il prit à sa main un carton sur lequel étoient des feuilles d'or, son autre main, ni son visage ne les attiroient point alors, mais si quelque autre personne qui s'étoit tenuë éloignée, venoit à présenter la main, ou un bâton au dessus de ces feuilles, elles y voloient sur le champ. Un autre fait

Digitized by Google

encore plus singulier est que tandis qu'il étoit assis, ou couché sur la planche, et que l'on avoit approché le Tube de ses jambes, ou de l'une de ses mains; si quelqu'un venoit à passer la main auprès de ses bras, de ses jambes, de son visage, ou de tout son corps, on entendoit sur le champ un petit bruit, semblable à un pétillement, qui sortoit de son bras, ou de sa jambe, et qui venoit frapper la main de celui qui l'avoit approchée, ce qui causoit même, tant à lui qu'à la personne qui avoit approché la main, une petite douleur semblable à la piqueure d'une épingle faite brusquement, ou à la brulure d'une étincelle. Ces pétillemens étoient en effet de véritables étincelles, lorsque l'Expérience se faisoit dans l'obscurité, et elles arrivoient toujours lorsque c'étoit un homme ou un animal vivant qui étoit sur la planche; mais il ne s'en formoit point lorsque c'étoit un animal mort, ou quelque autre corps inanimé, comme une planche, un fagot, une botte de paille, &c. quoique ces corps contractassent l'Electricité à peu près aussi facilement que les corps animez.

M. Dufay ajoute encore plusieurs autres faits curieux, indépendemment de ceux qu'il dit avoir réservez pour les as-

Digitized by Google

semblées particulieres, et il finit par annoncer la découverte de deux principes nouveaux et tres-simples, qui servent à expliquer une grande partie de tous ces faits. Le premier est que les corps Electriques attirent tous ceux qui ne le sont point, et les repoussent lorsqu'ils le sont devenus par communication; et le second qu'il y a deux Electricitez distinctes et tres-différentes l'une de l'autre, qui font des effets entierement opposez, et qui sont la cause des varietez, et des contrariétez apparentes qui se trouvent dans la plupart des Expériences de l'Electricité; mais la preuve et le détail de ces principes font le sujet d'un quatriéme Mémoire, qu'il doit lire incessamment à l'Académie.

ODE.

Tirée du Pseaume 129. De profundis, &c.

DE ce sacré séjour, demeure respectable,
Où réside à jamais ton Thrône redoutable,
Monarque tout puissant, jette sur moi les yeux,
D'un coupable mortel entens la voix plaintive,
Et prêtant à mes cris une oreille attentive,

Digitized by Google

Délivre-moi des maux que je souffre en ces lieux.

Ministres du Seigneur, Troupe pure et fidelle,
Qui sans cesse adorez sa Puissance immortelle,
Joignez vos saints Concerts à mes tristes accens;
Humblement prosternez devant ce Dieu terrible,
Qui releve le foible et confond l'invincible,
Offrez-lui ma priere, offrez-lui mon encens.

Que ne puis-je, ô mon Dieu, terminer ma Carriere,
Que ne puis-je forcer la puissante Barriere
Qui tient mes pas fixez dans ce lieu de douleur!
Que ne puis-je, élancé vers la Cité celeste,
De mes liens de chair, quittant le poids funeste,
Aller joüir en paix de l'éternel bonheur!

Si dans ce jour fatal, horrible, épouventable,
Où tu nous jugeras en Juge inéxorable,
Tu péses l'homme au poids de son iniquité;
Si, saisi de respect à ta présence auguste,
Le serviteur fidele et l'homme le plus juste,
Doivent trembler d'effroi devant ta Majesté.

Digitized by Google

Quel Mortel répassant le nombre de ses crimes,
Et voyant sous ses pieds les ténébreux abîmes,
Pourra souffrir l'éclat de ton juste courroux !
Qui sera mon appuy, si ta bonté propice,
Ne fait taire en ce jour ta sévére justice,
Et de tes traits vangeurs, ne détourne les coups?

℣.

Séduit par le Tyran de la nuit éternelle,
Qui nous déclare à tous une guerre mortelle.
De tes commandemens j'ai violé les loix;
Par des discours menteurs, j'ai noirci l'innocence,
Et du vice orgueilleux, approuvant la licence,
A le vanter par tout, j'ai consacré ma voix.

℟.

Je pleure mes péchez; je gémis de mes crimes;
Tu déployois déja des tourmens légitimes,
Si je n'eusse, grand Dieu, reclamé ton secours;
Pénétré de douleur, d'avoir pû te déplaire,
Et d'avoir mérité ta puissante colere,
De mes iniquitez je déteste le cours.

℣.

Dès que la nuit obscure, étend ses voiles sombres,
Et couvre l'Univers de ses épaisses ombres,

Par mes gemissemens j'exprime mes douleurs,
Le Soleil aux Humains, ramenant la lumiere,
Recommence le cours de sa vaste Carriere,
Et me retrouve encore inondé de mes pleurs.

Mon espoir est en vous, Seigneur, votre tendresse,
Rassure mes esprits, et soutient ma foiblesse
Contre tous les efforts de mes sens révoltez,
Pour vaincre mes désirs, pour dompter mes caprices,
J'irai vous présenter mes humbles Sacrifices,
Et de votre clémence implorer les bontez.

AUBRY DE TRUNGY.

ELOGE du R. P. SANADON, de la Compagnie de JESUS.

LE R. P. Noël-Etienne SANADON est mort au College de Loüis LE GRAND, le 22 Octobre 1733. dans la 58e année de son âge. Il étoit entré chez les Jésuites avec un goût rare pour les Belles-Lettres, et particulierement pour la Poësie Latine. Il eut lieu de cultiver ce goût naturel, et il le cultiva en effet toujours dans les différens emplois dont on le char-

Digitized by Google

gea. Son Recueil de Poësies sent le beau siécle des Maîtres du langage Romain, qu'il s'étoit fait une étude d'imiter. Il les imitoit si heureusement dans chaque genre de Poësie que ses Modeles ne l'auroient point désavoüé. Dans ses Odes on reconnoit le feu et le génie d'Horace; dans ses Elégies la facilité et les graces d'Ovide; dans ses Vers héroïques la cadence et la correction de Virgile. Il ne se permettoit pas une expression, pas un tour, pas même une pensée, qui ne fussent propres du sujet et du caractere particulier de Vers qu'il employoit; exact jusqu'au scrupule sur la Latinité; il faisoit passer dans sa Prose cette pureté de style et de langage, qui fait en grande partie le mérite des bons Auteurs Latins. C'est sur tout durant les six années qu'il a professé la Rhétorique à Paris, que son application à ce genre d'étude lui a donné la réputation d'excellent connoisseur en fait de Latinité. Il a composé depuis d'autres Ouvrages de Critique qui lui ont fait honneur. La mort en a interrompu d'autres qu'il avoit commencez: par exemple, un Traité de la Versification latine qui devoit être suivi d'un autre sur la Poësie, un tres grand nombre de Recherches Géographiques, quantité

Digitized by Google

de Remarques sur des expressions latines, un Rudiment sçavant, des Notes sur Phédre et sur plusieurs autres Poëtes, sans compter de petites Poësies fugitives qui échapoient quelquefois à sa veine, des Observations manuscrites sur quelques Livres à son usage, et sur le bel Atlas de Géographie qu'il avoit formé avec beaucoup de soin, aussi-bien que sa Bibliotheque, qui étoit tres choisie.

Monseigneur le Prince de Conti, dont il a eu l'honneur de conduire les premieres années au Collége des Jésuites, l'a honoré de son estime et de ses bontez.

Voici l'Extrait d'une Lettre écrite depuis peu à un autre Prince, et bien honorable à la mémoire du P. Sanadon.

» C'est avec un sensible regret, Mon» seigneur, que je rappelle à V. A. le sou» venir du feu P. Sanadon, qui a été le » premier à vous recevoir au Tribunal de » la Pénitence, et le seul à diriger votre » conscience à Paris. Il vous aimoit ten» drement, et il méritoit toute la ten» dresse que vous vouliez bien avoir » pour lui. La France perd en lui un de » ses plus beaux Esprits. L'Europe un de » ses plus habiles Critiques, et un des der» niers disciples du grand Huet. Pour le » goût et la délicatesse, il sembloit être

Digitized by Google

» du siécle et de la Cour d'Auguste.
» Vous vous rappellez, Monseigneur,
» cette douceur, ces graces, et cette mo-
» destie qui l'accompagnoient toujours;
» au milieu des occupations les plus sé-
» duisantes pour l'esprit, entouré d'amis
» qui le chérissoient, il quittoit tout au
» moment qu'il apprenoit qu'un mala-
» de de la lie du peuple souhaitoit de le
» voir, et il alloit loin pour lui porter les
» secours du corps et de l'ame. Pour adou-
» cir la douleur dont je suis pénétré, on
» a permis que je fisse faire son Portrait.
» La mort avoit déja effacé quelques
» traits, mais la vive impression qui me
» restera toujours de ce cher ami, m'a-
» voit mis en état d'y suppléer, et de
» rendre au Peintre ce qui avoit disparu.

Le caracrere du P. Sanadon étoit tel qu'on le représente icy; il étoit doux, obligeant, poli, aussi s'étoit-il fait beaucoup d'illustres et de vrais amis. Il joignoit à un grand fonds de probité, une piété solide, et la pratique constante des vertus de son état. Son amour pour le bon ordre se remarquoit dans toute sa conduite. Occupé uniquement de ses devoirs, il ne songeoit qu'à les remplir. Sa charité sur tout et son talent à gagner la confiance des cœurs, se faisoient distinguer. En

Digitized by Google

un mot, il étoit encore plus recommendable par son Christianisme, que par sa qualité d'Homme de Lettres.

****

CANTATILLE,

LE TRIOMPHE DE LA NUIT.

SOulage mes tendres soupirs,
Amour, vole au devant de mon impatience;
Pour flater mes brûlans désirs,
N'as-tu rien à m'offrir qu'une folle esperance?
Songe, Amour, qu'il n'est point de solides plaisirs
Pour les Amans, pendant l'absence.

C'est ainsi que Diane aux Echos des Forêts,
Exhale la douleur qui dévore son ame;
L'heureux Endimion l'enflame,
Mais elle n'ose au jour confier ses secrets;
D'une nuit sombre et bienfaisante,
Elle attend l'utile secours;
Soleil, en faveur d'une Amante,
Hâte, précipite ton cours.

La sombre lueur des Etoiles
Suffit aux amoureux sermens;
La nuit recelle sous ses voiles
Les entreprises des Amants;

Digitized by Google

Le timide Enfant de Cithere,
Marche loin du jour et du bruit ;
Si-tôt que le Soleil l'éclaire,
L'Amour s'éfarouche et s'enfuit.

LETTRE écrite le 30. Novembre 1733. au sujet de l'Ouvrage de M. Michel, intitulé, Systême Chronologique &c.

JE porte, Monsieur, à votre Tribunal un Procès Litteraire dans lequel le principal interessé ne veut point entrer ; mais tout Homme de Lettres, tout Lecteur est partie à son défaut. La discussion de ce Procès n'est pas difficile, l'exposition du fait le décide.

J'ay lû avec plaisir dans l'ouvrage de M. Michel, intitulé *Systême Chronologique sur les trois Textes de la Bible* qui a paru cette année, les principes Chronologiques de l'Auteur : il fait sentir que le calcul trop abregé des Juifs ne s'accorde, ni avec la vrai-semblance, ni avec les Monumens Historiques les moins contestés, qu'il faut avoir recours aux Textes Grecs et Samaritains pour les années écoulées depuis le Déluge jusqu'à l'Epoque d'Abraham, que cette methode autori-

Digitized by Google

sée par les Saints Peres, et suivie par de fameux Interprétes et d'habiles Chronologistes, est la seule qui réunisse l'Histoire Profane à l'Histoire Sacrée. Mon plaisir a fort augmenté quand j'ay trouvé à la page onziéme une voie de conciliation de la Vulgate avec le Grec et le Samaritain, indiquée, qui conserve à la Vulgate toute son authorité.

Dans ce commencement de l'ouvrage de M. Michel, la justesse des conjectures est appuyée par une érudition choisie. La marge est chargée d'un grand nombre de citations. J'y ai cherché la citation des Memoires de Trevoux, ou des Dissertations chronologiques du R. P. Tournemine, et je l'ay cherchée en vain, elle y manque.

Cependant, Monsieur, la voie de conciliation entre les trois Textes a été proposée par le P. Tournemine, il y a trente ans dans les Mémoires de Trevoux de mil sept cent trois, au mois de Mars et au mois d'Août; il ne se contente pas de la proposer, cette conjecture ingenieuse, il l'établit par des preuves ausquelles il est difficile de resister.

En mil sept cent six M. du Hamel, ce sçavant Universel, Philosophe, Mathématicien, Théologien, Interpréte de l'E-

Digitized by Google

criture, versé dans toutes les Sciences, adopta avec éloge le sentiment du Pere Tournemine dans sa belle Edition de la Bible.

En mil sept cent dix-neuf, le P. Tournemine expliqua encore plus cette voie de conciliation dans ses Dissertations chronologiques latines, jointes à la nouvelle Edition de Menochius. Ses découvertes sur l'Histoire d'Egypte, des Assiriens, des Médes, de Cyrus, de Judith et d'Ester, sur l'origine des Lacédémoniens, sur plusieurs Propheties, entr'autres sur les semaines de Daniel, sur l'année de la Naissance de Jesus-Christ, contenuës dans ces Dissertations, ont été goutées et adoptées par d'habiles Critiques.

En mil sept cent vingt-deux la seconde Edition des Dissertations du P. Tournemine parut à Venise. Un docte Italien, attaqua la voie de conciliation proposée par ce Pere en mil sept cent vingt-huit. M. l'Abbé Biacca, fameux Académicien de Rome, la justifia dans son *Trattenimento istorico Cronologico*. Sa Critique judicieuse, nette, précise, a obtenu les suffrages de toute l'Italie sçavante.

En mil sept cent vingt-neuf, M. Lenglet du Fresnoy, dans la nouvelle Edition de sa Méthode pour étudier l'Histoire,

Digitized by Google

Livre nécessaire à tous ceux qui veulent la sçavoir, déja traduit en Allemand, en Espagnol, en Italien, en Anglois, suit et dévelope le sensiment du P. Tournemine avec cette clarté et cet ordre qui fait le caractere et le succès de ses Ouvrages.

Enfin en mil sept cent trente-deux, la sçavante Academie d'Angleterre qui s'applique à éclaircir l'Histoire Universelle, et qui en fournit d'excellens materiaux, a cité le P. Tournemine et préferé son sentiment aux autres. On a traduit en François cet Ouvrage curieux.

Si l'idée, les preuves, les raisonnemens, les citations que le P. Tournemine a publiés, il y a trente ans, étoient venus dans l'esprit de M. Michel, la rencontre seroit merveilleuse, unique; elle est incroïable, et pour justifier M. Michel il faut rejetter la faute de la citation omise sur le Copiste ou sur l'Imprimeur.

EPIGRAMME.

L'Irrésolution.

DU Rondeau que vous avez fait
Vous voulez donc, amy, sçavoir ce que je pense:

Digitized by Google

Sur ce point toujours je balance,
Et ne puis décider, tant il est imparfait,
Lequel des deux l'est davantage,
Ou de l'Autheur ou de l'Ouvrage.

AUTRE.

Le Scrupule.

Oüi, c'est mal à propos que Clidaman s'étonne
De ce que dans mes Vers il se voit supprimé;
J'aimerois cent fois mieux n'avoir jamais rimé
Que d'avoir en rimant dit du mal de personne.

****

LETTRE sur la HENRIADE, *écrite par M.* Antonio Coichy, *Lecteur de Pise, à Monsignor* Rinveimi, *Sécretaire d'Etat de Florence, traduite par M.* le Baron de C. *Chambellan du Roi de Suede.*

SElon moi, Monseigneur, il n'y a rien de plus beau que le Poëme de la Henriade que vous avez eu la bonté de me prêter.

J'ose vous dire mon jugement avec d'autant plus d'assurance, que j'ai remarqué qu'ayant lû quelques pages de ce Poëme à gens de differente condition,

Digitized by Google

de différent génie, adonnez à divers genres d'érudition, tout cela n'a pas empêché la Henriade de plaire également à tous, ce qui est la preuve la plus certaine que l'on puisse aporter de sa perfection réelle.

Les Actions chantées dans la Henriade regardent, à la verité, les François plus particulierement que nous; mais comme elle sont véritables, grandes, simples, fondées sur la justice et entre-mêlées d'incidens qui frappent, elles excitent l'attention de tout le monde?

Qui est celui qui ne se plairoit point à voir une rébellion étouffée, et l'héritier du trône, s'y maintenir en assiégeant sa Capitale rebelle, en donnant une sanglante Bataille, et en prenant toutes les mesures dans lesquelles la force, la valeur, la prudence et la générosité brillent à l'envi?

Il est vrai que certaines circonstances Historiques sont changées dans le Poëme; mais outre que les veritables sont notoires et recentes, ces changemens étant ajustez à la vraisemblance, ne doivent point embarrasser l'esprit d'un Lecteur, tant soit peu accoutumé à considerer un Poëme comme l'imitation du possible et de l'ordinaire liez ensemble par des fictions ingenieuses. Tous

Digitized by Google

Tout l'Eloge que puisse jamais meriter un Poëme pour le bon choix de son sujet est certainement dû à la Henriade, d'autant plus que par une suite naturelle il a été nécessaire d'y raconter le massacre de la S. Barthelemy, le meurtre de Henri III. la Bataille d'Yvri et la famine de Paris, Evenemens tous vrais, tous extraordinaires, tous terribles, et tous représentez, avec cette admirable vivacité qui excite dans le spectateur et de l'horreur et de la compassion : effets que doivent produire pareilles peintures, quand elles sont de main de Maître.

Le nombre d'Acteurs dans la Henriade n'est pas grand, mais ils sont tous remarquables dans leur Rôle, et extrémement bien dépeints dans leurs mœurs.

Le Caractere du Héros, Henri IV. est d'autant plus incomparable que l'on y voit la valeur, la prudence militaire, l'humanité et l'amour s'entre-disputer le pas, et se le céder tour à tour et toujours à propos pour sa gloire.

Celui de Mornais, son ami intime, est certainement rare, il est representé comme un Philosophe sçavant, courageux, prudent et bon.

Les Etres invisibles, sans l'entre-mise desquels les Poëtes n'oseroient entrepren-

Digitized by Google

dre un Poëme, sont bien ménagez dans celui-ci et aisez à suposer; tels sont l'ame de S. Louis et quelques passions humaines personifiées, encore l'Auteur les à-t'il employées avec tant de jugement et d'œconomie, que l'on peut facilement les prendre pour des allegories.

En voyant que ce Poëme soutient toujours sa beauté sans être farci, comme tous les autres d'une infinité d'Agens surnaturels, cela m'a confirmé dans l'idée que j'ai toujours eûe, que si on retranchoit de la Poësie épique ces personnages imaginaires, invisibles, et tout puissants, et qu'on les remplaçat comme dans les Tragédies par des personnages réels, le Poëme n'en deviendroit que plus beau.

Ce qui m'a d'abord fait venir cette pensée, c'est d'avoir observé que dans Homere, Virgile, Dante, Arioste, le Tasse, Milton, et en un mot dans tous ceux que j'ai lûs, les plus beaux Endroits de leurs Poëmes n'y sont pas ceux où ils font agir ou parler les Dieux, le Diable, le Destin et les Esprits; au contraire tout cela souvent fait rire sans jamais produire dans le cœur ces sentimens touchants qui naissent de la représentation de quelque action insigne, proportionnée à la capacité de l'homme notre égal, et qui ne passe

Digitized by Google

point la Sphere ordinaire des passions de notre ame.

C'est pourquoi j'ai admiré le jugement de ce Poëte, qui pour renfermer sa fiction dans les bornes de la vraisemblance, et des facultez humaines, a placé le transport de son Hétos au Ciel et aux Enfers dans un songe dans lequel ces sortes de visions peuvent paroître naturelles et croïables.

D'ailleurs il faut avoüer que sur la constitution de l'Univers, sur les Loix de la nature, sur la Morale et sur l'idée qu'il faut se former du mal et du bien, des vertus et du vice, le Poëte sur tout cela a parlé avec tant de force et de justesse que l'on ne peut s'empêcher de reconnoître en lui un genie superieur et une connoissance parfaite de tout ce que les Philosophes Modernes ont de plus raisonnable dans leur système.

Il semble raporter toute la science à inspirer au Monde entier une espece d'amitié universelle et une horreur générale pour la cruauté et pour le Fanatisme.

Egalement ennemi de l'irréligion, le Poëte dans les disputes que notre raison ne sçauroit décider, qui dépendent de la révélation, adjuge avec modestie et solidité la préference à notre Doctrine Romai-

Digitized by Google

ne, dont il éclaircit même plusieurs obscuritez.

Pour juger de son stile il seroit nécessaire de connoître toute l'étenduë et la force de sa langue ; habilité à laquelle il est presque impossible qu'un étranger puisse atteindre, et sans laquelle il n'est pas facile d'approfondir la pureté de la diction.

Tout ce que je puis dire là-dessus, c'est qu'à l'oreille ses vers paroissent aisez et harmonieux, et que dans tout le Poëme je n'ai trouvé rien de puerile, rien de languissant, ni aucune fausse pensée, défauts dont les plus excellents Poëtes ne sont pas tout-à-fait exempts.

Dans Homere et dans Virgile, on en voit quelques-uns, mais rares ; on en trouve beaucoup dans les principaux, ou pour mieux dire, dans tous les Poëtes de Langues modernes, et sur tout dans ceux de la seconde Classe de l'Antiquité.

A l'égard du stile, je puis encore ajouter une expérience qui j'ai faite qui donne beaucoup à présumer en faveur du sien.

Ayant traduit ce Poëme couramment en le lisant à différentes personnes, je me suis apperçû qu'elles en ont senti toute la grace et la majesté ; indice infaillible que le stile en est très excellent, aussi l'Au-

teu

leur se sert-il d'une noble simplicité et brièveté pour exprimer des choses difficiles et vastes, sans néanmoins rien laisser à désirer pour leur entiere intelligence, talent bien rare, et qui fait l'essence du vrai sublime.

Après avoir fait connoître en general le prix et le mérite de ce Poëme, il est inutile d'entrer dans un détail particulier de ses beautez les plus éclatantes. Il y en a, je l'avoue, plusieurs dont je crois reconnoître les Originaux dans Homere, et sur tout dans l'Iliade, copiée depuis avec différens succès par tous les Poëtes posterieurs; mais on trouve aussi dans ce Poëme une infinité de beautez qui semblent neuves, et appartenir en propre à la Henriade.

Telle est, par exemple, la noblesse et l'allegorie de tout le 4me. Livre; l'endroit où le Poëte représente l'infame meurtre d'Henri III. et sa juste réflexion pag. 11. sur ce misérable assassin. Edition de Londres 1733. chez Innis.

C'est encore quelque chose de nouveau dans la Poësie que le discours ingenieux que l'on lit au milieu de la page 145. sur les châtimens à subir après la mort.

Il ne me souvient pas non plus d'avoir vû ailleurs ce beau trait qu'il met page

112. dans ce caractere de Mornais, qu'il combattoit sans vouloir tuer personne.

La mort du jeune d'Ailly massacré par son pere sans en être connu, m'a fait verser des larmes, quoique j'eusse là une avanture un peu semblable dans le Tasse; mais celle de M. de Voltaire, étant décrite avec plus de précision, m'a paru nouvelle et plus sublime.

Les vers page 175. sur l'Amitié sont d'une beauté inimitable, et rien ne les égale, si ce n'est la Description de la modestie de la belle d'Estrée page, 197.

Enfin dans ce Poëme sont répandues mille graces qui démontrent que l'Auteur né avec un goût infini pour le beau, s'est perfectionné encore davantage par une application infatigable à toute sorte de Science, afin de devoir sa réputation moins à la nature qu'à lui-même.

Plus il y a réussi, plus il est obligeant envers notre Italie, d'avoir dans un discours à la suite de son Poëme préferé Virgile et notre Tasse à toute autre Poëte quoique nous n'osions nous mêmes les égaler à Homere, qui a été le premier Fondateur de la belle Poësie.

Une légere indisposition et de petites affaires m'ont empêché, Monseigneur, d'obéïr plûtôt à l'ordre que vous m'a-

Digitized by Google

vez donné de vous rendre compte de cet Ouvrage, j'espere que vous en pardonnerez le délai, en vous suppliant de me croire avec respect, Monseigneur, votre, &c.

POESIE ANACREONTIQUE

Par Mlle de Malcrais de la Vigne.

UN Papillon badin caressoit une Rose
Nouvellement éclose,
Qu'aussi-tôt il quitta pour succer un Raisin.
Ah ! dit la charmante Catin,
Qui rêvoit tristement à son Berger volage;
Bacchus, tu m'as ravi son cœur;
Verrions-nous tant d'Amans, sans ton jus enchanteur,
Dégoutez du tendre esclavage ?
Bacchus, cruel Bacchus, ta fatale Liqueur,
De tous les Inconstans est-elle le breuvage ?

LETTRE écrite de Paris ce 23. Novembre 1733. au sujet de la Memoire.

J'Ay lû, Monsieur, dans votre Journal du mois de Septembre dernier, l'article où il est parlé de la Mémoire,

Digitized by Google

par lequel on demande ce qu'elle contient, et les differens moyens qu'on peut mettre en usage pour la cultiver, la conserver et prévenir ce qui pourroit l'affoiblir; mais avant que de faire part au Public de ces moyens, il est nécessaire de sçavoir quelle est sa nature, où elle réside, et quel est le temperament qui lui est plus propre, delà les conséquences seront faciles à suivre, et à faire parvenir l'Auteur de cette demande au but qu'il se propose.

Nature de la Mémoire.

La Nature a donné à l'ame la vertu de conserver les images qu'elle s'est faites, afin de les représenter aux facultez connoissantes quand il seroit nécessaire, et cette vertu s'appelle Mémoire.

Mais avant que de parler de l'organe et des dispositions qui sont nécessaires à la Mémoire, il faut observer qu'il y en a de plusieurs sortes dans l'homme; car comme c'est la gardienne et la depositaire des images qui sont dans l'ame, il est certain qu'il y a des images qui sont spirituelles, comme sont toutes celles de l'entendement, et que les accidens spirituels doivent avoir un sujet spirituel, ne pouvant être reçûs dans la matiere,

Digitized by Google

de sorte que c'est une nécessité qu'outre la Mémoire sensitive que nous avons commune avec les animaux, il y en ait une intellectuelle qui garde les images que l'entendement produit.

Etant donc constant qu'il y a une Mémoire sensitive qui doit être organique, comme toutes les autres facultez animales, il faut voir où elle réside et quel doit être son organe.

Résidence de la Mémoire.

Je ne veux pas perdre le temps à examiner si le cerveau est le siege de cette puissance de l'ame, on s'apperçoit bien que c'est là où se forme le souvenir, que les maladies de cette partie blessent la Mémoire, et que l'on y applique les remedes qui la soulagent et qui la fortifient; et certainement comme les pensées se forment là, il falloit qu'elles y fussent conservées et devant servir d'exemplaires pour de nouvelles connoissances, elles devoient être proches de la puissance qui les doit produire.

Or, quoique le cerveau puisse retenir les images et être par conséquent le siege de la Mémoire, il a neanmoins quelques parties qui sont plus propres à les conserver, et sans doute celle qui est

Digitized by Google

au-dessus et qui est comme l'écorce qui environne les autres, est principalement destinée pour cela, parce que n'étant point occupée aux fonctions des autres facultez, il semble qu'elle n'a point d'autre usage que de garder les images qu'elles produisent, et que les détours et les circonvolutions dont elle est pleine, sont les galleries et les réduits où elles sont renfermées et placées chacune en son ordre. Si cela est ainsi on se persuadera facilement que le petit cerveau a le même emploi, et que sa consistence étant même plus ferme, est capable d'en conserver quelques-unes plus long-temps que l'autre; car c'est pour cela qu'on se gratte le derriere de la tête quand on a de la peine à se ressouvenir de quelque chose, la Nature nous montrant par instinct que c'est là le fond du magazin, où ces images se perdent les dernieres.

La principale fonction de la Mémoire est de conserver, les images, et neanmoins elle ne peut les conserver, qu'elle ne les ait reçûës auparavant, de maniere qu'il est nécessaire que l'organe dont elle se sert ait les qualitez qui sont propres pour recevoir et pour conserver; on sçait que l'humidité reçoit facilement, parce qu'elle est mobile et qu'elle cede, et que

Digitized by Google

la secheresse au contraire conserve les choses qui ont fait impression sur elle, dautant qu'elle est constante et qu'elle résiste ; mais comme ces qualitez sont ennemies et ne peuvent être ensemble en un souverain degré, il faut qu'elles soient temperées pour satisfaire à ces deux fonctions de la Mémoire ; car si le cerveau est trop humide, il a beau recevoir facilement les images, il ne les garde pas long-temps, et l'impression qu'elles y font ressemble à celle qui se fait sur l'eau, où les figures qu'on lui donne se corrompent et s'effacent incontinent : d'où vient que les Enfants et tous ceux qui ont cette partie trop humide, ne se souviennent de rien, qu'au contraire ceux qui l'ont seche, comme les vieillards et les mélancoliques, manquent de Mémoire, dautant que les images n'y entrent qu'avec peine, la dureté résistant à l'impression qu'elles y devroient faire.

Le tempéramment qui est donc propre à la Mémoire est celui qui participe également de ces deux qualitez, et peut-être que cest une des raisons pour lesquelles l'Homme est le plus excellent de tous les animaux, parce qu'outre qu'il a plus de cervelle qu'aucun autre, il n'y en a point

à qui la médiocrité du temperament soit plus naturelle.

Pour venir aux moyens de la conserver dans cette modération de temperament, on me dira peut-être, si j'ai le cerveau naturellement sec, les images ne s'imprimeront pas facilement dans ma Mémoire; au contraire, si je l'ai trop humide, la fluidité des especes lâchera facilement ce que mon imagination me présentera : j'avouë qu'il est difficile de décider sans faire naître des doutes.

Cependant si chacun étudioit son temperament, et qu'il y remediât suivant les circonstances, il ne se verroit pas privé des fonctions qui lui sont nécessaires ; le Tabac peut contribuer à faire trouver cette température que je viens d'expliquer, car étant par lui-même attractif, en même-tems qu'il résout les humeurs âcres et mordicantes du cerveau, et qu'il en procure les écoulemens perpetuels, ses opérations ne peuvent porter aucun dommage à celui qui en a les parties naturellement humides, avec d'autant plus de raison, qu'il le décharge d'autant de ces mêmes humeurs qui remplissent toute la capacité des vaisseaux propres à retenir ; mais il n'en sera pas de même de celui qui a trop de sécheresse ; en ce

Digitized by Google

cas le Tabac lui feroit un effet tout contraire, en même-tems qu'il pourroit donner atteinte à sa santé, par le détachement qu'il feroit peu à peu de l'humide radical dont la fonction est nécessaire au cerveau.

Au reste, la conservation de la Mémoire demande beaucoup d'usage : l'étude continuelle contribuë beaucoup à la former, surtout quand les objets dont on la charge sont en petit nombre, afin qu'elle ne soit point surchargée, et qu'elle se dissipe moins ; l'expérience a fait voir que ceux qui étudioient le jour ne s'en souvenoient plus le lendemain, tandis que ceux qui l'ont pratiqué quelques moments auparavant leur repos, ont confirmé l'avantage qu'on y trouvoit. Voilà, Monsieur, je l'avoüe, de foibles moyens pour satisfaire à ce que vous demandez, ce ne sont que des conjectures capables de déterminer les Sçavans à écrire là-dessus, et c'est aussi dans ce dessein là que je vous les adresse.

La *Rime* et l'*Esprit*, sont les Mots des deux Enigmes du mois dernier. On a dû expliquer les Logogryphes par *Marguerite* et *Miracle*.

Digitized by Google

ENIGME.

QUoiqu'un nombre infini d'années
M'ait rendu mille et mille fois,
Maître et témoin des destinées
Et des Royaumes et des Rois,
Quoiqu'une caduque vieillesse,
Qui conduit doucement les autres au trépas,
Semble devoir rallentir la vitesse
Dont je précipite mes pas,
Je n'ai point changé de méthode,
Je vais toujours, je cours incessamment;
Et quoique bien plus vieux qu'Hérode,
Je suis encor plus leger que le vent.

LOGOGRYPHE.

SUr tout vivant j'exerce un Empire sévere;
Aucun sans moi n'arrive à son terme fatal;
Mais parmi les Humains, nul n'est assez sincere,
Pour oser en public s'avoüer mon Vassal.
Ami Lecteur, c'est ton Ouvrage
De troubler tour à tour l'ordre de mes sept pas,
Pour trouver tour à tour dans quelqu'autre assemblage,

Digitized by Google

L'effet de la douleur, l'ornement des Bayards ;
L'objet sur qui Philis arrête ses regards,
Dès qu'une vive ardeur menace son visage ;
Je t'apprendrai quel fut un jeune audacieux
Qui, s'il m'eût écoutée, auroit été plus sage ;
Que j'exprime un Métal commun chez nos Ayeux,
Mais dont la mode a presque éteint l'usage.
Grace au Chimiste curieux,
Souvent cinq de mes pieds entrent dans son langage :
Quatre ont un sort plus glorieux ;
Le Roi de son plaisir les déclare le gage ;
Cinq couvrent tous les Chefs existans sous les Cieux ;
Poussant plus loin, Lecteur, je sçai qu'en ton jeune âge
On t'a dit qu'une Reine eut mille soins pieux
Pour éterniser son veuvage ;
Je te rends son Etat ; te dirai-je encor mieux ?
De ma totalité fais un nouveau partage,
Il t'offrira l'Auteur ingenieux,
Qui fixa des François l'esprit judicieux,
A rendre à Melpomene un légitime hommage.
Reçois enfin pour mes adieux,
Une étrange métamorphose ;
Je suis et moins que peu de chose,
Et l'ame des Banquets des Dieux.

Par le Poëte de S. Cloud.

Digitized by Google

AUTRE.

En deux sens differens mon tout peut être pris;
Dans l'un je n'offre rien qui puisse être agréable,
Et je suis rarement permis;
Mais dans l'autre, à bon droit, je puis paroître aimable.
En deux parts qu'on ne peut jamais égaliser,
Sans rien changer, on peut me diviser:
La premiere moitié vous donne un corps solide,
Qui, commun à la Ville, aux champs encor réside:
La seconde offrira deux fruits de même nom,
Semblables, mais divers; l'un à manger est bon,
Et l'autre aux animaux toujours reste en partage:
Celui-cy sur son frere obtient cet avantage,
Que son pere est chéri pour son utilité,
Et qu'il est en mourant aussi-tôt replanté.
Si ma queüe est placée après ma part premiere,
(Admirez l'effet du hazard,)
Tout ce qui convenoit à ma premiere part,
Convient présentement à ma moitié derniere;
Et ce qui sembloit propre à mon membre dernier
Distingue à present le premier.
Retranchez cette queüe, alors mes deux parties
Seront parfaitement l'une à l'autre assorties.
Laissez-moi tout entier, de changemens divers,
Je suis aisément susceptible:

L. Vol. Bien.

Digitized by Google

Bien-tôt vous trouverez quelque chose d'horrible,
Qui presque sur tout l'Univers,
Toujours sur tout ce qui respire,
Étend tôt ou tard son Empire :
Mais dans ce même mot autrement disposé,
Vous pourrez rencontrer un objet plus aimable,
Et sur tout dans Paris plus qu'ailleurs agréable,
Où sous cent noms divers on le voit baptisé.
Rognez, tournez, l'hyver je me fais fort entendre :
Vous me verrez ensuite au rang des Elemens ;
Mais sans plus m'amuser à vouloir vous apprendre
Tous mes differens changemens,
Je ne dis plus qu'un mot, tâchez de le comprendre,
(Ceci pourtant n'est pas aisé :)
Quelque nombre de pieds dont je sois composé,
Deux consonnes et deux voyelles,
(Mais c'est à vous de les ranger entre elles)
Forment tous mes secrets ressorts,
Et vous rendront enfin mon corps.

Par le Poëte de S. Trophime.

AUTRE.

J'Ai cinq membres pour mon partage,
On me trouve souvent dans les meilleurs festins,
On m'y fait grand accueil quand j'y parois sauvage,

Et ma rusticité plaît au goût les plus fins.
Trois, deux, puis quatre et cinq, je deviens nécessaire,
De s'assurer de moi chacun fait son affaire,
Trois, quatre, cinq, portant ma tête jusqu'aux Cieux,
Je suis arbre chéri de la Mere des Dieux.
Un, deux, vous me nommez en apprenant la Gamme,
Un, quatre, cinq, je couvre et le Prince et la Dame,
Cinq, quatre, un, des Anciens nommé Pere des Eaux,
Je donne deux moissons sans beaucoup de travaux,
Un, quatre, deux, je deviens cette louche,
Qui de six Tribus fut la souche;
Combinez-moi, vous trouverez, Lecteur,
Qu'en tout ceci je ne suis point menteur.

L'Abbé Jacquemin de Donchery.

AUTRE.

DE tout temps des Héros l'objet le plus cheri,
Je fis des plus grands cœurs le penchant favori.
De six Lettres, Lecteur, si vous en ôtez une,
Je suis Fleuve. A quatre réduit
Vous me pourrez combiner avec fruit;
Vous trouverez en moi semence fort commune;
Un des celestes Habitans;
I. Val. AU-

Digitized by Google

Au son de mes divins accens
Les pierres furent entassées.
Je suis Monstre connu dans le Pays des Fées ;
Un animal qui dort long-temps ;
Un meuble utile à la cuisine,
Muni d'une vertu divine ;
Un Saint souffrit par moi les plus affreux tourmens.
En trois je suis reglement sage,
Pour la justice et le droit conserver.
Item. Un sacré Personnage
Chargé du soin de les faire observer.
Un vice qui rend l'homme à la bête semblable.
Mon chant dur et peu gracieux,
Rome, fut autrefois à tes murs favorable.
En deux, objet de bien des vœux,
Je naissois sous les mains d'un Prince malheureux.

Par Madame Marguillier.

NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX ARTS, &c.

ALMANACH DU MARIAGE, pour l'année 1734. Ouvrage instructif et Epigrammatique, *nouvelle Edition*, augmenté

Digitized by Google

mentée de la Carte de l'Isle du Mariage, avec la Description litterale du Pays. Dédié à la Jeunesse amoureuse, par un Philosophe Garçon. *A Paris, chez Charles Guillaume, Quay des Augustins, à S. Charles*, in 24.

L'ARITHMETIQUE DE'MONTRE'E, Ouvrage nouveau, par un Prêtre de l'Oratoire, ancien Professeur de Mathématique de l'Université d'Angers; *à Roüen, et se vend à Paris, ruë S. Jacques, chez Pierre Witte*, 1733. *in* 12. de 216. pages.

Le Pere Jean-Baptiste-Adrien de Mercastel, Auteur de ce Livre, dit dans sa Préface, que les Maîtres à écrire enseignent des Pratiques très-certaines, qu'il n'en a point d'autres à mettre en usage dans tous ses Calculs, et que ce sont les Regles qu'ils ont coûtume de donner qu'il entreprend d'expliquer.

Cet Ouvrage est divisé en deux Parties. Dans la premiere, on explique les Regles du Calcul; dans la seconde, on en montre l'usage dans les questions qui demandent plusieurs Operations. Ceux qui ne veulent que la Pratique, la trouveront ici très-bien expliquée; ils en auront un Traité bien complet, si en abandonnant tout ce qui est sous les Titres

Digitized by Google

de Théorêmes et de Démonstrations, ils retiennent tout le reste.

L'ARITHMETIQUE MILITAIRE, ou l'Arithmétique-Pratique de l'Ingénieur et de l'Officier, divisée en trois Parties; Ouvrage également nécessaire aux Officiers, aux Ingénieurs et aux Commerçans. *Troisiéme Edition*, corrigée et de beaucoup augmentée par M. *de Clermont*, Commissaire d'Artillerie. *A Paris, chez P. Witte, rue S. Jacques, et chez Didot, Quay des Augustins*, 1733. *in* 4.

L'Auteur s'attache dans la premiere Partie de cet Ouvrage, à établir les fondemens de l'Arithmétique, qui consistent en quatre Regles generales. Il passe ensuite à l'explication de la *Regle de Trois* ou de *Proportion*, puis à celle de la *Racine quarrée*, &c.

Il explique dans la seconde Partie les *Fractions*, d'une maniere claire et convaincante, et j'ose même dire, ajoûte l'Auteur, qu'on ne trouvera point de Traité d'Arithmétique en notre Langue, où elles soient expliquées plus à fond et plus nettement.

La troisiéme Partie renferme les Regles *Vulgaires*, qui, selon notre Auteur, sont d'un grand secours dans les difficultez

cultez qui arrivent dans l'emploi d'un Ingénieur et dans le détail des affaires qui regardent les Troupes, aussi-bien que dans le Commerce, qu'on auroit peine à développer sans le secours de ces mêmes Regles. Outre que, dit-il, à le bien prendre, elles contiennent ce qu'il y a de plus curieux dans l'Arithmétique, et qui paroit surprenant à ceux qui ne sont pas versez dans le Calcul.

AVANTURES de Clamades et de Clarmonde, tirées de l'Espagnol. Par Madame E. G. D. R. *A Paris, ruë S. Jacques, chez Morin*, 1733. *in* 12. de 348. pages.

POESIES DIVERSES de M. de *Segrais*, de l'Académie Françoise, les *Eglogues*, l'*Athis*, Poëme Pastoral, les *Odes*, *Epitres*, *Elegies*, *Chansons*, *Stances*. Nouvelle Edition. *Ruë du Foin, chez la veuve Delormel, et au Petit Pont, chez René Josse*, 1733. *in* 8.

LA FOLETTE ou le RHUME, Histoire Bourgeoise, où regne une varieté agréable et interressante, dédié à Mgr le Duc de Gesvres, Pair de France, par M. l'*Affichard*. *A Paris, ruë S. Severin, chez Mesnier*, 1733. Broch. *in* 12. de 137. pag.

Ce

Digitized by Google

Ce petit Ouvrage est mêlé de Prose et de Vers. Dès la premiere page on trouve ce Rondeau.

C'est l'interêt qui fait que tout remuë,
C'est lui qui fait que chacun s'évertuë;
Tout à son gré se gouverne ici bas;
Emplois sans lui ne se brigueroient pas:
La Cour des Rois seroit deserte et nuë;
Si l'homme va d'une ame résoluë
Chercher la gloire aux risques qu'on le tuë,
Qui lui ravit la crainte du trépas?
C'est l'interêt.

L'intention du monde m'est connuë;
Sur ses projets je n'ai point la berluë;
Si le profit ne marchoit sur nos pas,
Pour notre cœur tout seroit sans appas;
Notre Boussole et notre point de vûë,
C'est l'interêt.

La troisiéme et la quatriéme Partie de *la Mer des Histoires*, paroît chez *Charles Guillaume et P. Gandouin le jeune, Quay des Augustins.* 2. vol. *in* 12.

MEMOIRES HISTORIQUES de la Guerre survenuë entre la Maison Imperiale d'Autriche, et la Royale Maison de Bourbon, au sujet des Etats de la Mo-

Digitized by Google

narchie d'Espagne, depuis la mort de Charles d'Autriche, second du nom, l'an 1701. jusqu'à l'an 1713. Par L. A. V. *A Venise*, 1732. *in* 4. pp. 747. y compris la Table. Tout l'Ouvrage est en Italien.

La Feuille du *Pour et Contre*, se soutient toujours et se fait lire avec plaisir, non-seulement par le choix des matieres, presqu'aussi interessantes que variées, mais par la maniere fine, simple et aisée dont cet Ouvrage est écrit.

On trouve à la page 82. de la 19. Lettre du II. Tome, un article trop avantageux à la Nation, pour n'en pas faire part à nos Lecteurs, d'autant plus que l'Auteur a toujours paru avoir bien de la prédilection pour l'Angleterre et pour les Anglois; en effet, après avoir vanté leur disposition d'esprit avantageuse, qui ne se fait pas un deshonneur de recevoir des autres Nations ce qu'elles ont d'agréable ou d'utile, il s'exprime en ces termes :

» Il est vrai neanmoins que par rapport aux Ouvrages d'esprit, les voisins de l'Angleterre pourroient desirer » que ce qu'elle emprunte d'eux fût pris » avec un peu plus de ménagement et

 » employé

Digitized by Google

» employé, si je l'ose dire, avec des mar-
» ques un peu plus claires de reconnois-
» sance. Je touche un article délicat;
» mais la verité m'oblige de déclarer que
» j'ai bien vû des Auteurs Anglois se pa-
» rer des dépoüilles de la France, et ou-
» blier d'avertir leurs Compatriotes, que
» les richesses qu'ils leur offroient ne
» venoient pas de leur Isle. Il me seroit
» aisé d'entrer là-dessus dans un détail
» curieux; mais la matiere mérite d'être
» traitée dans un Ouvrage plus impor-
» tant que cette Feüille. C'est un pré-
» sent que je promets au Public. On
» sera surpris d'apprendre que non-seu-
» lement les meilleurs Ecrivains d'An-
» gleterre se sont fait quelquefois honneur
» du travail des François, sans faire sem-
» blant de leur avoir obligation; mais
» qu'un grand nombre de bons Livres,
» traduits de notre Langue en Anglois
» passent dans le Pays pour l'Ouvrage
» des Traducteurs, parce que les Titres
» sont déguisez, ou qu'il n'y paroît rien
» qui fasse connoître que c'est une Tra-
» duction.

On apprend d'Allemagne qu'on a imprimé à Altena un Traité sur les Femmes Sçavantes de Danemarck, intitulé: *Gyna-*

Digitized by Google

ceum Daniæ Litteratum. Par M. Albert Thura, *Ministre*; qui a déja donnée l'idée de l'*Histoire Littéraire de Dannemark*, et qui ajoutera pour Supplément divers Ouvrages.

On mande de Londres, que le sieur le Camus doit faire à Wolwich, en présence des Commissaires de l'Amirauté, l'Essai de deux Rames, par le moyen desquelles il prétend qu'un Vaisseau de ligne, même du premier rang, pourra revirer de bord, et faire trois quarts de lieuë par heure, dans un calme.

M. le Gendre de S. Aubin, Auteur du Traité de l'Opinion, en lisant ce qui a été relevé dans le Mercure du mois dernier, au sujet de la Maison de Goyon-Matignon, a remarqué deux Equivoques dans la Critique qui a été faite du passage de ce Traité, où il est dit, *tom. 4. part. 2. page 160.* que Mrs de Goyon, Aînez de la Maison de Matignon, sont encore aujourd'hui dans le Parlement de Bretagne. Il ne s'agit pas en cet endroit d'une Aînesse entre cousins germains ou issus de germains, et personne n'ignore que l'Aîné et le Chef de la Maison de Goyon-Matignon, est aujourd'hui M. le Prince

Digitized by Google

Monaco. Ce passage ne signifie pas non plus qu'il y ait aucun homme de robbe en Bretagne du nom de Goyon-Matignon. La question se réduit à sçavoir, si la Maison de Goyon, d'une ancienne noblesse, qui est dans le Parlement de Bretagne, a la même tige que la Maison de Goyon-Matignon, originaire de la même Province; et en ce cas, si la branche de Goyon, qui est restée en Bretagne, est l'Aînée de la Maison de Goyon-Matignon, établie depuis long-temps en Normandie. L'Auteur du Traité de l'Opinion s'en rapporte, sur ces questions de fait, aux Parties intéressées.

L'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres, s'assembla le Vendredy 11 de ce mois, pour remplir les deux places d'Honoraires, vacantes par la mort de M. l'Evêque de Blois, et de M. l'Evêque de Langres: Elle nomma pour ces deux Places M. l'Abbé de Rottelin, et M. le Comte d'Argenson. Le choix de l'Académie ayant été agréé par le Roy, ces Messieurs prirent sceance le Vendredy, 18 Decembre.

Le Sieur Clausier, demeurant ruë Galande, chez la veuve Frouart, Chande-

Digitized by Google

liere, donne des leçons pour *la Géométrie ancienne et moderne*, pour les principales *Langues* de l'Europe, et pour enseigner l'Allemand avec plus de facilité et plus de perfection. Outre les Méthodes ordinaires, il se sert des Racines de cette Langue et d'un Recueil de Germanismes, par ordre Alphabétique, qu'il a composé.

L'Académie Royale de l'Histoire, à Lisbonne, élut, sur la fin du mois dernier pour remplir les deux Places qui y vaquoient, D Joseph de Cavalho et Mello, et D. Manuel Moreira de Souza; et elle a nommé Académiciens surnuméraires, Don François de Pina de Mello, et le Docteur Don Joachin Pereira da Silva Leal.

Il paroît depuis peu une suite d'Estampes, dont les sujets sont tirez de *Rolland l'Amoureux*, *du Boyard*, *de Rolland le Furieux*, *et de l'Arioste*, traitez d'une maniere interessante et agréable; ils sont peints par *J. Dumont le Romain*, Peintre de l'Académie Royale, et gravés par les meilleurs Graveurs. L'Auteur donnera les autres Sujets de suite. La vente de ces Estampes se fait *à Paris, ruë S. Jacques, chez la veuve Cherean, au*

I. Vol. deux

Digitized by Google

deux Pilliers d'or. Le premier de ces Morceaux, représente *Angelique*, qui vient trouver *Maugis d'Aigrement*, sur le Rocher où il étoit enchanté, lui promettant de le délivrer, s'il la fait aimer de son cousin *Renaud*, gravé par *C. N. Cochin*; et le second *Renaud de Montauban*, monté sur Rabican, qui combat et tuë le Centaure, qui enlevoit la belle *Fleur de Lys*, Maitresse de *Brandimart*, laquelle se sauva à la nage. Par *S.F.Ravene.*

M. Vivien, Peintre du Roy, et Conseiller de son Académie de Peinture et de Sculpture, vient d'achever un grand Tableau, de la famille du feu Electeur de Baviere, *Maximilien Emanuel.*

Ce Tableau est traité allégoriquement, d'une maniere simple, avec beaucoup de sagesse et de noblesse. Un grand concours de monde va le voir, et les personnes de la premiere qualité l'ont vû avec beaucoup d'applaudissement. Les plus habiles de l'Art loüent fort cet Ouvrage et le regardent comme une chose unique en son genre; ce qui fait beaucoup d'honneur à ce Peintre.

Le 21 Novembre 1733. Loüis de Boullongne, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre

Digitized by Google

de S. Michel, premier Peintre du Roy, Directeur et Recteur de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, Pensionnaire et Dessinateur de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, mourut à Paris, âgé de 79 ans.

Il avoit acquis la réputation d'un des plus grands Peintres de son temps, par un grand nombre d'excellens Ouvrages, dont nous allons indiquer les Principaux.

Il a peint dans l'Eglise de l'Hôtel Royal des Invalides la Chapelle de S. Augustin, à Fresque, et un Chœur d'Anges dans la croisée à droite; dans la Chapelle du Château de Versailles, six Apôtres dans les Voûtes de la Tribune, à droite, et la Chapelle de la Vierge; dans le Chœur de Notre-Dame de Paris, deux des huit grands Tableaux, dont l'un represente la Purification de la Vierge au Temple; et l'autre, la Fuite en Egypte. Il y a aussi deux grands Tableaux de lui dans la Nef, représentant le Miracle du Centenier et la Samaritaine.

Il a peint dans le Salon de Marly, l'un des quatre grands Tableaux, et beaucoup d'autres dans les Châteaux de Fontainebleau, Meudon, Trianon et la Ménagerie.

Il a excellé principalement dans l'élégance de la composition et dans la correction

Digitized by Google

rection du dessein. Il a fait un tres-grand nombre de Tableaux de Cabinet, qui sont fort estimez, et dans lesquels on remarque sur tout un caractere gracieux, qui faisoit en général l'ame de sa composition.

Le Roy, pour récompenser ses talens, l'avoit annobli, lui et sa posterité. Il a laissé pour enfans Jean de Boullongne, Conseiller au Parlement de Mets et premier Commis des Finances, et Marie-Anne de Boullongne, femme de Jean-Pierre Richard, Receveur General des Finances de la Généralité de Tours. Il avoit encore un fils qui mourut revêtu de la même Charge de Receveur General des Finances de Tours, au mois de Decembre de l'année derniere, âgé de 30 ans, sans avoir laissé de posterité.

Les Vers qu'on va lire, sont de Mr. TANEVOT.

Ecoute-moi, *Couston*, prends ton Ciséau
Et du fameux Boullongne éleve le Tombeau.
Place au milieu sa Muse désolée,
Regardant les Graces en pleurs,
Assises près du Mausolée,
Qu'au pied, plus d'un Géme exprime ses douleurs
Par son air et son attitude;
Fais-y voir la constante Etude,

Le Coloris et la Correction,
L'Ordonnance, l'Invention,
Et qu'un Amour à tire-d'aîle,
Porte jusqu'aux Cieux son image immortelle.

RE'PONSE à la Lettre de Brest sur le Sistême du Bureau Tipographique, inserée dans le Mercure du mois d'Octobre dernier 1733.

IL est vrai, Monsieur, que le Mercure de France tient lieu du plus commode Bureau d'adresse qu'on puisse établir dans la Réplique des Lettres, puisque par cette voye, des personnes qui ne se sont jamais vûës, peuvent aisément se transmettre leurs Reflexions, dans quelque éloignement et dans quelque situation qu'elles se trouvent. Je profite volontiers d'un moyen si facile pour répondre à la Lettre que vous avez fait inserer dans le Mercure du mois d'Oct. dernier, et pour vous apprendre que l'impression du Livre intitulé, *La Bibliotheque des Enfans*, &c. vient enfin d'être achevée. Ce Livre sera mis en vente au commencement de l'année 1734. chez *Pierre Simon*, Imprimeur du Parlement, ruë de la Harpe, à l'Hercule, et chez *Pierre Vvitte*, ruë saint Jacques, proche S. Yve, à l'Ange Gardien.

Cet Ouvrage *in quarto* comprend quatre Parties. La premiere de 28. feüilles, contient le *Sistême du Bureau Tipographique*, ou l'Art de mettre à profit les premieres années de l'enfance. La seconde, en 15. feüilles, contient les Leçons du nouvel *Abécé Latin* pour les Maîtres et pour les Enfans. La troisiéme en 31. feüilles, contient les 206. Leçons du nouvel *Abécé François*, et du

Digitized by Google

Supplément de lecture sur l'Arithmétique, sur le Calendrier et sur l'Ecriture. Ces trois volumes se vendront ensemble, comme faisant un seul Ouvrage de Litterature. On vendra séparément le quatriéme volume qui est en 20. feüilles *in quarto*, et contient le *Rudiment pratique de la Langue Latine* pour les garçons, et une *Introduction à la Langue Françoise* pour les filles. On vendra aussi séparément et en petit, pour l'Exemplaire de chaque Enfant, le nouvel *Abécé Latin*, le nouvel *Abécé François* et le *Rudiment pratique*.

Vous trouverez, Monsieur, dans cet Ouvrage le développement du Sistême Tipographique et les Eclaircissemens que vous demandez sur le détail des operations et des lectures qui conviennent le plus à la meilleure institution de l'Enfance. L'Auteur a répondu aux objections de l'ignorance, du préjugé, de l'envie, de la mauvaise foi et de l'avarice, il a cité quelques Enfans Tipographes en faveur des personnes qui se déterminent et se conduisent par l'autorité et par l'exemple de la pratique plutôt que par les raisonnemens abstraits de la théorie. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre en même temps qu'il y a déja à Paris une vingtaine de filles et une quarantaine de garçons exercez utilement selon le Sistême du Bureau. Ne croyez pas au reste que cette nouvelle maniere d'instruire les enfans ne puisse être pratiquée que dans les maisons des gens de qualité; un Marchand de Soye, un Mercier, un Orfévre, font actuellement usage du Bureau. Un Tailleur ingénieux dans la ruë du Four, vient d'en faire un lui-même pour sa fille et pour son garçon. Les petites Ecoles de M. Chompré l'aîné, dans la ruë des Carmes, et de

M. Chompré le cadet, dans la ruë S. Louis du Palais, ont déja fait l'heureuse experience de cette Machine. Mais ce qui vous surprendra le plus, c'est que de simples Bourgeois, sans étude, comprennent assez facilement l'utilité et l'avantage de ce nouveau Sistême, pendant qu'il paroît un scandale scolastique aux yeux de quelques Docteurs du Païs Latin. *Vir bonus quod honestè se facturum putaverit, faciet, etiamsi laboriosum erit: faciet etiamsi damnosum erit; faciet etiamsi periculosum erit.* Senec. Epist. 76. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris ce 18. *Novembre* 1733.

LETTRE de M. Thiout, Horloger, à M. le Chevalier de.... au sujet de la Pendule que M. Pierre le Roy annonce dans le Mercure de Septembre dernier.

MONSIEUR,

Les marques d'estime dont vous m'honorez, et l'envie que vous m'avez témoignée de sçavoir par moi les proprietez de la Pendule que M. Pierre le Roy annonce, confirment l'interêt que vous prenez au progrès des Arts. Je vais donc Monsieur, m'en acquitter le plus succinctement qu'il me sera possible, selon la description que vous en avez vûë de l'Auteur.

Cette Pendule marque le temps vrai, par le moyen d'un cercle appliqué à la circonférence du Cadran, où sont gravez les mois et quantiémes inégalement, selon que l'Equation le demande; les 60. minutes y sont aussi gravées,

Digitized by Google

de sorte qu'en le tournant à la main jusqu'au quantiéme marqué avec deux *index*, l'Aiguille des minutes marque sur ledit Cercle le temps vrai.

Cette méthode, quoique très-bonne, a des difficultez qui empêchent que le Public n'en tire l'avantage qu'il desireroit, parce qu'il est difficile d'en faire prendre connoissance aux personnes même intelligentes, et en ce qu'il faut s'approcher du Cadran toutes les fois que l'on veut avoir l'heure, et avoir toujours égard aux nouvelles positions du Cercle après l'avoir mis au quantiéme, ce qui n'est guére utile pour un usage ordinaire, mais très-bon pour un Sçavant comme étoit l'Inventeur, feu M. *de la Hire*, et comme est M. *du Fay*; qui l'a si bien perfectionnée.

M. le Roy a ajoûté une détente fort ingénieuse, après ce Cercle, pour faire sonner le temps vrai, mais M. *Enderlin* en a imaginé une, où il évite les talus qui sont à celle de M. le Roy, ce qui la rend plus parfaite et plus facile à executer.

Cette Pendule marque le quantiéme du mois avec une roüe de plus, tandis qu'il faut trois roües et deux pignons aux autres Pendules qui le marquent, selon M. le Roy. Je ne crois pas que son dessein soit d'en imposer, cependant il sçait bien que nos quantiémes ordinaires ne sont composez que d'un pignon de 16. posé sur la roüe de Cadran. Une roüe de 32. engrainée dedans; portant une cheville qui passe toutes les 24. heures, prend une dent du Cercle qui fait changer le chiffre; ainsi cela ne fait absolument que trois roües, y compris le pignon (ce qui est bien simple) mais il paroît que M. le Roy encherit sur cette simplicité, ne donnant qu'une seule roüe à son quantiéme. Il a,

sans doute, oublié de compter les deux autres où il se sert de differentes machines qui font plus que l'équivalent des deux roües qu'il y a de plus au quantiéme connû.

La justesse des Pendules ne paroissant pas assez suffisante avec l'échappement ordinaire, M. le Roy dit avoir imaginé, pour augmenter cette justesse, un nouvel Echappement qui consiste en une seule Palette et deux Rochets enarbrez sur le même Axe. L'un de ces Rochets est plus grand que l'autre. Lorsque le petit frappe la Palette et qu'il échappe, le grand se repose sur le Cylindre de la Verge jusqu'à-ce que la vibration lui amene une entaille faite dans ledit Cylindre et en passant, le petit Rochet frappe la Palette, et ainsi successivement.

Remarquez, s'il vous plait, Monsieur, que cet échappement perd moitié de l'avantage qu'a celui de la roüe de rencontre, n'y ayant que la moitié des vibrations de Chassées, comme s'il y avoit du danger de donner trop de maintien au Pendule; il est vrai que pour recuperer cette perte, M. le Roi est obligé de tenir la Palete grande, mais il n'en résulte que l'inégalité de la force motrice et du Roüage qui influe plus abondamment sur une grande Palette que sur deux petites, ce qui est évident; on pourroit s'imaginer, n'y ayant qu'une Palette de frappée, que la vibration ne reçoit qu'un choc plus ou moins fort, sans autre consequence, et que la vibration revenant, elle est independante de toutes causes accidentelles. Il faut faire attention que le choc inégal donne de grandes et de petites vibrations; ainsi celle que l'on prétendroit naturelle ne l'est pas, étant plus ou moins grande. Il y auroit beaucoup de choses à dire là-dessus, ce que j'ai reconnû

connu par une petite experience que j'en ai faite en 1725. après M. du Tertre. A l'égard de sa plus grande durée il seroit difficile de le prouver, étant égal en avantages.

M. le Roy auroit bien dû ne pas faire plus de mistere à donner la description de rendre égale l'action du grand ressort des Pendules, qu'il dit avoir imaginé, qu'à donner la description de sa détente, le Public lui en auroit sçu bon gré; mais avec un peu d'attention, on reconnoîtra que la maniere dont il se sert, est la même que celle que l'on a pratiquée aux Montres à barillet tournant, qui est, à la verité, excellente pour une Pendule, puisque l'on voit des Montres à minutes sur ce principe, aller aussi régulierement 24. heures que celles à fusée.

Voici, Monsieur, comme on dispose un mouvement de Pendule, quand on veut se servir de ce principe de justesse; on donne les mêmes nombres aux rouages comme pour aller 18. jours, où il ne faut que six tours de barillet; on noye une petite roue sur celle du barillet excentriquement; on y ajuste quarément à l'arbre une dent, et la petite roue en ayant 4. on fait faire un bon ressort de neuf tours, dans lesquels on en chosit 4. des plus égaux, que l'on fixe au moyen de cette petite roue excentrique, ainsi il y a environ trois tours de bande et deux de reste, font cinq, et quatre d'employez, font neuf, les quatre tours de réserves tirent douze jours très-régulierement; mais comme on remonte la Pendule tous les huit jours, il n'y a qu'environ trois tours des neuf qui travaillent, ce qui augmente encore la régularité.

Ce qui confirme que c'est là la Méthode dont M. le Roy se sert, c'est qu'après la fusée il ne

peut y en avoir d'autre avec laquelle on puisse mieux regler l'action du grand ressort et qui garantisse mieux les fractures qui peuvent arriver en la remontant, comme M. le Roy le remarque Il y a des Horlogers, qui observent encore pour corriger l'action du ressort, de tenir le premier pignon plus petit que d'ordinaire et grossissent les autres en proportion.

A l'égard du bouton dont M. le Roy se sert pour tourner le Cercle sans ouvrir la boëte, il faut qu'il y ait long-temps qu'il l'ait imaginé, y ayant 6. ou 7. ans que moi et d'autres le mettent en usage. Je suis très-respectueusement, Monsieur, &c.

AVIS touchant un Supplement aux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences.

Les Libraires qui avoient entrepris l'Edition du Recueil des Memoires de l'Académie des Sciences depuis son établissement en 1666. jusqu'à son renouvellement en 1699. compris en 13. vol. *in* 4. se flattent d'avoir rempli leurs engagemens à la satisfaction du Public. Le même zele les porte à proposer une Suite qui rendra cet ancien Recueil plus complet, et qui se liera naturellement avec les Mémoires donnez depuis 1699. dont elle facilitera l'usage.

Cette Suite sera composée des Ouvrages suivans.

1°. La troisiéme Partie des *Memoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, rédigée par feu M. Perrault; et qui n'a jamais paru. Les Figures ont été gravées sur les Desseins originaux de cet Académicien. On trouvera dans ce volume la Description de seize Animaux; sçavoir:

1. Le Vol- 2. Le

Digitized by Google

1. Le Tigre.
2. La Panthere.
3. La Palette.
4. La Marmotte.
5. Le Loir.
6. Le Becharu.
7. La Poule Sultane.
8. L'Ibis
9. La Cigogne.
10. La Salamandre.
11. Le Lézard-écaillé.
12. L'Elephant.
13. Le Crocodile.
14. Le Pelican.
15. L'Oiseau Royal.
16. Le Griffon.

ce qui fera 32. Planches de la grandeur de celles des deux premieres Parties.

2°. Un volume de Tables des Matieres contenuës dans tous les tomes de l'ancien Recueil, depuis 1666. jusqu'en 1699, dans laquelle Table les matieres de la troisiéme Partie de l'Histoire des Animaux seront comprises.

3°. Un autre volume de Tables des Matieres des Memoires de l'Académie, depuis et compris 1721. jusques et compris 1730.

Les Libraires n'entreprendront point de faire connoître l'importance de ces Ouvrages dont l'utilité se fait assez sentir. Il leur suffit de promettre de leur part les mêmes soins et la même exactitude pour ces nouveaux volumes qu'ils ont employez dans l'execution des 13. tomes qu'ils ont distribuez au Public.

Quoiqu'il semble qu'il n'y auroit rien à desirer de plus pour la perfection des Recueils de l'Académie, on s'est neanmoins apperçû qu'il y manquoit une Partie très-essentielle. C'est la Représentation de toutes les Machines ou Inventions présentées à l'Académie, et qui ont été honorées de son approbation depuis son établissement jusqu'à present; et qu'on trouve seulement indiquées à la fin de l'Histoire de chaque année. Cette reflexion communiquée aux mêmes Libraires par des personnes éclairées, les a en-

Digitized by Google

gagez à demander le consentement de l'Académie pour cette nouvelle entreprise. L'ayant obtenu, ils ont travaillé sous les ordres de cet illustre Compagnie, qui a nommé Messieurs de Reaumur et de Mairan pour Commissaires; ils ont formé un Recueil complet de ces Machines, dont ils ont fait graver depuis quatre ans, environ quatre cent Planches.

M. Golin, de la même Académie, a revû les Machines gravées et leurs Descriptions, qui avec les Desseins, ont été fournies par M. Gallon que l'Académie avoit agréé pour ce travail. Elles sont en état d'être exposées à la curiosité de ceux qui voudront prendre la peine de les venir voir chez lesdits Libraires. Ce nouvel Ouvrage sera divisé en six volumes *in* 4. de la même grandeur que ceux des Recueils de l'Académie.

Après cet Exposé, les Libraires ont crû devoir proposer une suite de Souscription en faveur de ceux qui ont souscrit précedemment.

Les neuf volumes, sçavoir, les trois de supplément aux Mémoires de l'Académie, et les six des Machines, seront fournis dans le courant de l'année 1734.

Le payement s'en fera de la maniere qui suit :

En souscrivant,	30. liv.
En recevant les 3. vol. des Mémoires,	30 liv.
En recevant les 6. volumes des Machines	30. liv.
	90. liv.

Ceux qui souhaiteront souscrire pour les Machines, séparement payeront

en souscrivant	36. liv.
En recevant les 6. vol. pareille somme de	36. liv.
	72. liv.

Ceux qui n'auront pas souscrit payeront les

Digitized by Google

neuf volumes en feüilles 150. liv. et pour le Recueil des Machines séparément, aussi en feüilles 120. liv.

Le prix des treize tomes distribuez au Public, lesquels par leur étendue ne peuvent se partager en quinze volumes, est pour ceux qui n'ont pas souscrit, de 180. liv. en feüilles.

On pourra souscrire jusqu'au premier Février 1734. chez G. Martin, Coignard fils, et Guerin l'aîné, raë S. Jacques.

Le Sieur *Julien* Apotiquaire ordinaire du Roi, en son Artillerie de France, continuë avec succès de débiter son Sirop connu sous le nom de Stomachal, souverain pour guerir les maladies de poitrine, la toux séche et quand on est tourmenté de fluxions chaudes et subtiles qui tombent sur la trachée-artere et les poulmons: il en adoucit l'acrimonie, soulage les phtisiques et asmatiques. Sa doze est d'une cuillerée à bouche, trois fois par jour, il est très agréable à prendre, on le peut prendre en une seule fois, ou dans du Thé, Ptisanne, eau chaude &c.

Ou trouvera aussi chez lui la véritable Pâte de Guimauve, Jus de regliſſe blanc, de même que les Tablettes de soulphre d'une nouvelle composition, pour le soulagement des asmatiques. *Sa demeure est toujours à Paris, rue de la Verrerie, proche la rue des Billettes.*

On donne avis au Public que Madame d'Algret a composé un Elixir fortifiant & anodin, excellent pour toutes les maladies du cerveau et de l'estomach, et pour les personnes avancées en âge, exténuées par de longues maladies; il est encore bon pour toutes les coliques, pour

Digitized by Google

toutes les tranchées des femmes nouvellement accouchées; il guérit des vomissements et procure l'évacuation des vidanges lorsqu'elles sont supprimées. C'est en conséquence des preuves que Madame d'Algret a fait sous les yeux de M. le premier Médecin, de la bonté de ce remede & de l'examen qui en a été fait au Bureau de la Commission par Mrs les Commissaires, qu'il lui a été permis de le vendre et distribuer par Brevet de la Commission.

Le prix de cet Elixir est de 60 livres la pinte, qui se distribuë en bouteilles de différens prix, dont les moindres sont de six et de trois livres.

Madame d'Algret demeure rue des Poulies, au petit Hôtel de Conti, vis-à-vis la rue Bailleul, dans la premiere cour, et premier escalier à main droite, elle avertit le Public pour qu'il ne soit pas trompé, qu'elle distribuë elle même cet Elixir, et n'en fait distribuer par personne ni ailleurs que chez elle; on donne avec les bouteilles qui sont cachetées de son cachet, la maniere de se servir de cet Elixir qui se transporte par tout et ne se corrompt jamais, et qui est fort agréable à prendre.

CHANSON.

Ciel! quel orage affreux! quel horrible Tonnerre!
L'Onde s'unit aux vents pour ravager la Terre;
Quel péril menaçant! les Cieux fondent en eau.
Prête à nous écraser dans l'air la foudre gronde:
I. Vol. Tremblez

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

I. Vol.

Digitized by Google

PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Tremblez, Mortels, tremblez, un Déluge nouveau,
Dans l'éternelle nuit ensevelit le Monde;
Mais je crains peu sa rage, Amis, dans mon Caveau,
Pour le braver, je veux que Bacchus me seconde;
Je veux, quand j'aurai fait de mon ventre un tonneau,
Que l'Aquilon le berce, et qu'il flote sur l'Onde.

MUSETTE EN RONDEAU.

ANimez-vous, Musette tendre,
Iris se plaît à vous entendre;
Remplissez l'air de mes soupirs:
Engagez son cœur à se rendre,
Au gré de mes plus chers desirs:
Animez-vous, Musette tendre,

Iris se plaît à vous entendre,
Hélas! que mon sort seroit doux;
Si j'avois un jour comme vous,
Le secret de me faire entendre.
Musette tendre, animez-vous,
Iris se plaît à vous entendre.

Par M. de Villeneuve.

Digitized by Google

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a remis pour la quatriéme fois au Théatre *Issé*, Pastorale Héroïque. Depuis l'année 1697. qu'elle parut pour la premiere fois, on l'a reprise en 1708. et en 1719. et toujours avec plus de succès, cette derniere reprise est des plus brillantes. C'est le premier Ouvrage de deux jeunes Auteurs, qui semblent se disputer à qui entrera avec plus de vivacité dans une carriere qu'ils ont depuis remplie avec beaucoup d'éclat. M. *de la Motte* qui a fait le Poëme, qu'on croit antérieur à celui de l'*Europe Galante*, n'y dément pas le nom de *jeune Homere*, qu'il se donne dans son Epitre Dédicatoire, où il choisit Monseigneur le Duc de Bourgogne pour son Achille; la gloire qu'il s'est acquise depuis, a justifié son ambition naissante; on remarque que son stile dans Issé n'est pas tout-à-fait aussi correct qu'il l'a été dans beaucoup d'autres Ouvrages qui lui ont assuré l'immortalité qu'il se proposoit pour prix de ses travaux; mais on en est dédom-

Digitized by Google

magé par le plus beau feu qu'Apollon puisse inspirer à un jeune Eleve.

M. *Destouches*, Auteur de la Musique, non moins avide de gloire, fait voir dans cette Pastorale, qu'on peut dès le premier pas faire douter si l'on pourra se surpasser dans la suite; son génie et son goût s'y déployent tout entiers; rien de plus naturel que son chant, rien de plus vif que ses peintures, sur tout rien de plus flatteur que son récitatif. Voilà le témoignage que la voix publique nous excite à rendre, sur le mérite des deux Auteurs de cette Pastorale; en voici l'Extrait.

La Fable du Jardin des Hesperides a fourni à l'ingénieux Auteur de cette Pastorale, le sujet d'un Prologue Allegorique. La Paix que LOUIS LE GRAND, accorda à l'Europe, en est l'objet; nous ne pouvons donner une plus juste intelligence de l'allégorie en question, qu'en nous servant des propres termes de M. de la Mothe. Les voicy.

Ce Prologue est une allégorie dont il est aisé de découvrir les rapports. Le Jardin des Hesperides représente l'Abondance; le Dragon qui en deffend l'entrée, y signifie la Guerre, qui, suspendant le Commerce, ferme aux Peuples qu'elle divise la voye

de l'Abondance ; enfin Hercule, qui par la défaite du Dragon, rend ce Jardin accessible à tout le monde, est l'image exacte du Roy, qui n'a vaincu tant de fois que pour pouvoir terminer la Guerre et rendre à ses Peuples et à ses Voisins, l'abondance qu'ils souhaitoient.

Passons à l'action Théatrale.

Le Théatre représente le Jardin des Hesperides ; les Arbres sont chargez de fruits d'or ; et l'on découvre dans le fonds l'entrée de ce Jardin deffenduë par un Dragon qui vomit incessamment des flammes.

La premiere Hesperide expose le sujet par ces Vers :

Nous joüissons ici d'une douceur profonde ;
L'abondance en ces lieux regne de toutes parts,
Nos Bois et nos Vergers offrent à nos regards
Les seuls biens qu'adore le monde ;
Leurs fruits sont enviez du reste des Humains ;
Mais nous ne craignons rien du désir qui les presse ;
Et ce Dragon veille sans cesse,
Pour sauver nos trésors de leurs profanes mains.

Elle invite ses sœurs et tous les Habitans de ce Jardin précieux à chanter le bonheur dont ils joüissent. On entend un bruit de guerre ; la premiere Hesperide excite le Dragon à mettre en pieces

Digitized by Google

le téméraire Mortel qui vient chercher la mort; Hercule combat le Dragon, et en triomphe; il rassure les Hesperides par ces Vers:

Craignez-vous que mon bras vienne vous asservir,
Et faire de vos fruits un injuste pillage?
Non; je ne viens pas les ravir;
Mais je veux que le monde avec vous les partage.

Jupiter vient confirmer la promesse d'Hercule et lui parle ainsi:

Que ton bras se repose, ainsi que mon Tonnerre;
Mon fils, termine tes travaux;
Joüis toi-même du repos
Que ta valeur donne à la Terre.

Il rassemble les Peuples effrayez, qui témoignent leur joye par une Fête éclatante. Jupiter termine ce charmant Prologue par ces Vers adressez à Hercule, c'est-à-dire au Héros de la France.

Alcide, ce grand jour marqué par la Victoire,
Assure à l'Univers le sort le plus charmant;
Plus d'un heureux évenement,
En doit à l'avenir consacrer la memoire.
Quand par un effort genereux,
Ton bras vient aux Mortels rendre une Paix profonde,

Digitized by Google

L'Hymenée et l'Amour joignant des plus beaux nœuds,
Deux cœurs formez pour le bonheur du monde.
De cette auguste Fête Apollon prend le soin;
Viens avec tous les Dieux en être le témoin.

Tout le monde sent bien que Jupiter annonce ici l'Hymen glorieux auquel nous devons notre auguste Maître.

Au Premier Acte, Apollon sous le nom de *Philemon*, se plaint de l'Amour qui ne l'a jamais blessé de ses Traits que pour le rendre malheureux; il se rappelle la rigueur de Daphné et se reproche de gémir encore sous de mêmes loix. Pan, déguisé en Berger; lui conseille de ne plus cacher sa Divinité aux yeux d'*Issé*, dont il est épris; Apollon lui répond qu'il ne veut devoir le cœur de cette Nymphe qu'à son amour; voyant venir Issé, il se retire pour surprendre son secret sans être apperçû. Issé, dans un tendre Monologue, regrette la perte de son heureuse indifference.

Doris soupçonne Issé d'aimer *Hylas*; la Nymphe la laisse dans son erreur et lui fait entendre la nouvelle situation de son cœur par ces Vers:

Mes jours couloient dans les plaisirs;
Je goûtois à la fois la paix et l'innocence,

Digitized by Google

Et mon cœur satisfait de son indifference,
Vivoit sans crainte et sans desirs;
Mais depuis que l'Amour l'a rendu trop sensible,
Les plaisirs l'ont abandonné;
Quel changement! ô Ciel! est-il possible?
Non, ce n'est plus ce cœur si content, si paisible;
C'est un cœur tout nouveau que l'Amour m'a donné.

On entend un bruit d'Instrumens; Doris apprend à Issé que c'est une Fête qu'Hilas a fait préparer pour elle.

La Suite d'Hilas représente les Néréïdes et les Nymphes de Diane, conduites par l'Amour et les Plaisirs. Hilas déclare son amour à Issé par ces Vers:

L'Amour a tout soumis à ses loix souveraines;
Il fait sentir ses feux dans l'humide séjour;
Il blesse de ses traits, il charge de ses chaînes,
La fiere Diane à son tour;
Mais il n'est pas content de sa victoire;
Le cœur d'Issé manque à sa gloire.

L'objet de cette Fête c'est d'inviter Issé à aimer. Après la Fête la Nymphe répond à Hilas:

Autant que je le puis, je résiste aux Amours;
De leurs traits dangereux je redoute l'atteinte;
Heureuse si ma crainte

Digitized by Google

M'en défendoit toujours.

Cette réponse équivoque laisse un peu d'esperance à Hilas.

Le Théatre représente au second Acte, le Palais d'Issé et ses Jardins; Issé se plaint de l'Amour, et le prie de s'adresser à d'autres cœurs qui se feroient un plaisir de se rendre. Doris l'avertit que *Philemon* s'avance.

Issé voudroit fuir la présence de Philemon; mais ce Dieu, transformé en Berger, l'arrête. Cette Scene est très interessante et très-bien dialoguée; voici les Vers qui la terminent.

Issé.

Cessez une ardeur si pressante;
Je ne veux plus vous écouter.

Apollon.

Arrêtez, Nymphe trop charmante.

Issé.

Non; laissez-moi vous éviter.

Apollon.

Vous me fuyez et je vous aime!

Issé.

Je fuis l'Amour quand je vous fuis.

Apollon.

Dissipez le trouble où je suis.

Digitized by Google

Issé.

N'augmentez pas celui qui m'agite moi-même.

Apollon.

Rendez-vous à mes feux.

Issé.

Ne tentez plus mon cœur.

Apollon.

Pourquoi craindre d'aimer.

Issé.

On doit craindre un Vainqueur.

Apollon suit Issé, qui se retire. L'Acte finiroit ici, s'il n'y falloit une Fête; l'Auteur y supplée par un Episode; Pan arrête Doris, et lui parle d'amour, mais sur un ton bien different de celui dont Apollon vient d'en parler à Issé; il sagit d'un amour volage; des Bergers, des Bergeres et des Pâtres, viennent par son ordre celebrer le plaisir d'être inconstans.

Au troisiéme Acte, Apollon dit à Pan, que, tout aimé qu'il se croit de la tendre Issé, il n'est pas encore parfaitement heureux; il exprime ainsi ce qu'il souhaite :

Je ne borne point mes desirs,
A l'imparfait bonheur d'une flamme vulgaire;

Digitized by Google

Acheve, acheve, Amour, de combler mes plaisirs;
Tu sçais ce qui te reste à faire.

Il dit à Pan, qui paroît surpris de voir la celebre Forêt de Dodone, dont les Arbres rendent des Oracles, qu'Issé doit les consulter, et que par l'Oracle qu'ils vont rendre, il sçaura si cette Nymphe est digne de son amour. Il se retire avec Pan à l'approche d'Hilas.

Hilas se plaint de l'Amour dont Issé brûle pour un autre que lui; voici comment il s'exprime :

Sombres Déserts, témoins de mes tristes regrets,
Rien ne manque plus à ma peine.
Mes cris ont fait cent fois retentir ces Forêts,
De la froideur d'une inhumaine;
Hélas! que n'est-ce encor le sujet qui m'amene?
L'ingrate, de l'Amour ressent enfin les traits;
Un perfide penchant l'entraîne.
Sombres Déserts, &c.

Issé qui vient consulter Dodone, veut éviter la présence d'Hilas; ce Berger l'arrête pour se plaindre de l'amour qu'elle sent pour un autre; le Monologue et le Dialogue font également honneur au Poëte et au Musicien; les plaintes d'Hilas obligent Issé de se retirer, il la suit, et le Théare resteroit vuide sans le se-

Digitized by Google

cours de l'Episode ; Pan et Doris se parlent toujours sur le même ton ; ils conviennent enfin de s'engager l'un à l'autre le moins qu'ils pourront, ce qu'ils font connoître par ce Duo :

Cédons à nos tendres désirs ;
Qu'un heureux penchant nous entraîne ;
Et que l'Amour laisse aux plaisirs
Le soin de serrer notre chaîne.

Leur convention étant faite, on reprend le fil de l'action principale ; les Prêtres et les Prêtresses de Dodone viennent celebrer leurs sacrez mysteres, et satisfaire le desir curieux d'Issé, qui vient avec eux, et qui leur a déja fait entendre ce qu'elle souhaite. Rien n'est si beau que l'invocation de Dodone ; le Poëte et le Musicien s'y sont également surpassez ; les Rameaux mysterieux rendent enfin cet Oracle :

Issé doit s'enflammer de l'ardeur la plus belle ;
Apollon veut être aimé d'elle.

Cet Oracle porte un coup fatal à l'amour que la Nymphe sent pour le faux Philemon ; elle ne laisse pas d'assister à la Fête qu'on celebre en l'honneur du choix d'Apollon.

Le Théatre représente au quatriéme Acte une Grotte. Issé vient se plaindre de la Loi fatale que l'Oracle de Dodone vient de lui imposer ; ce Monologue est des plus touchants, tant par les paroles que par la Musique ; il finit par cette résolution d'Issé :

Vainement, Apollon, votre grandeur suprême
Fera luire à mes yeux ce qu'elle a de plus doux,
Je ne changerai pas pour vous,
Le fidelle Berger que j'aime,

Le sommeil, accompagné des Songes, de Zéphirs et de Nymphes, vient inviter Issé au repos ; elle s'endort ; après les danses, le Sommeil parle ainsi aux Songes ;

Songes, pour Apollon, signalez votre zele ;
Il veut de cette Nymphe, éprouver tout l'amour ;
Tracez à ses esprits une image fidelle
De la gloire du Dieu du jour,

Hilas vient déplorer son sort par un Monologue, qui exprime tout l'amour qu'il a pour Issé, qu'il trouve endormie ; après ce récit, dont tous les Spectateurs sont justement enchantez, Issé se reveille en sursaut, et dit ;

Digitized by Google

Qu'ai-je pensé ! quel songe est venu me séduire ?
J'ai cru voir Apollon quitter les cieux pour moi ;
Je me trouvois sensible à l'ardeur qui l'inspire ;
Un mutuel amour engageoit notre foy,
Hélas ! cher Philemon, pour qui seul je soupire,
Ne me reprochez point ces songes impuissans ;
Mon cœur n'a point de part à l'erreur de mes sens.

Hilas frappé de la victoire que Philemon remporte sur Apollon même dans le cœur d'Issé, quitte cette Nymphe pour jamais. Pan vient apprendre à Issé que Philemon, instruit de l'Oracle de Dodonne, se livre au désespoir ; Issé lui demande où elle pourra le trouver pour le rassurer ; Pan lui répond qu'il l'a laissé dans le prochain Bocage. Issé part sur le champ, pour aller secourir son Amant, et finit ce bel Acte par ce Vers :

Vole, Amour ; sui mes pas, et vien le rassurer.

Le Théatre représente au cinquiéme Acte, une Solitude. Doris commence l'Acte, et Pan en remplit la seconde Scene avec elle ; mais comme cela coupe l'action dans l'endroit le plus interressant, nos Lecteurs ne trouveront pas mauvais

Digitized by Google

que nous ne suivions pas exactement ce Poëme ; nous passons donc à Appollon et à Issé, pour qui tous les cœurs s'intéressent. Apollon joüit pleinement de la victoire qu'il remporte sur lui-même ; Issé n'oublie rien pour détruire les feintes allarmes de son cher Philemon ; il lui fait entendre ses frayeurs secrettes, par ces Vers :

Les nœuds que l'Amour a formez,
Vont être brisez par la gloire ;
Pardonnez mes transports jaloux, &c.

La tendre Issé lui répond :

Je ne la connois point cette gloire fatale ;
Mon cœur ne reconnoit que vous, &c.

Ils se disent ensemble :

C'est moi qui vous aime,
Le plus tendrement ;
Si vous m'aimiez de même,
Mon sort seroit charmant.

On trouve que ce *Duo* étoit mieux amené dans la premiere Edition ; il venoit après ces Vers qu'Issé adressoit à son cher Philemon :

Un vain espoir vous séduit et vous charme ;
Et moi, je crains incessamment,

Digitized by Google

Votre amour espere aisément,
Et le mien aisément s'allarme,
Que nous aimons différemment !
C'est moi qui vous aime,
Le plus tendrement.

Apollon fait enfin la derniere épreuve du cœur d'Issé ; le Théatre change et représente un Palais magnifique. On voit les Heures qui descendent des Cieux sur des nuages; Issé ne peut soûtenir ce spectacle ; elle tremble pour son Amant, elle le presse de fuir avec elle, pour se dérober à la fureur d'un Dieu jaloux ; Apollon ne peut plus tenir contre des preuves si éclatantes d'une fidelité inébranlable ; il se jette aux pieds d'Issé et lui fait connoître que le Dieu qu'elle craint, et le Berger qu'elle aime, ne sont qu'une même personne ; les Heures forment la fête de ce dernier Acte, et cette aimable Pastorale finit par un Chœur des plus brillans.

On auroit souhaité qu'une action si interessante ne fut pas coupée par un Episode dont elle pourroit se passer absolument. On doit même présumer que M. de la Mothe s'est défié de lui-même, quand il a appellé ce galant hors d'œuvre à son secours ; on croit même que s'il

Digitized by Google

avoit d'abord mis sa Pastorale en cinq Actes, il l'auroit traitée plus sérieusement, et n'auroit pas rappellé hors de saison, une forme de Poëme Lyrique, dont les Italiens sont les créateurs, que leur premier imitateur avoit d'abord adoptée; mais à laquelle il renonça après son troisiéme Opera, parce qu'il s'apperçut bien que les François ne s'en accommodoient pas. Au reste cette Pastorale est generalement approuvée; et l'exécution répond parfaitement à la bonté de l'Ouvrage. La Dlle le Maure ne brille pas moins dans le Rôle d'Issé, qu'elle avoit fait dans celui d'Oriane, dans *Amadis*.

Les Comédiens François ont remis au Théatre depuis peu une petite Comédie de feu M. Dancour, intitulée: *Le Retour des Officiers*, qui n'avoit pas été représentée depuis tres-long-temps.

Ils ont aussi repris la Tragédie nouvelle de *Gustave*, de M. Piron, que le Public revoit avec un nouveau plaisir, ainsi que la Comédie des *Fils-Ingrats*, du même Auteur, qu'on vient de remettre au Théatre.

Les mêmes Comédiens ont donné la premiere Représentation d'une petite Comédie nouvelle, en Vers, de M. *Poisson*,

Digitized by Google

l'aîné, sous le Titre de l'*Impromptu de Campagne*, qui a été fort applaudie. On en parlera plus au long.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

ON a appris de Constantinople que le Grand Visir avoit déclaré par ordre du Grand Seigneur, au Résident de Moscovie à la Porte, que S. H. regardoit comme une infraction aux Traitez faits entre les Turcs et les Moscovites, l'entrée de ces derniers sur les Terres de la République de Pologne.

On ajoute que le Mufti-Damas-Zadé-Effendi, avoit été déposé, et qu'Isaac Effendi, fils du Prédécesseur de Damas-Zadé, avoit été nommé pour lui succeder.

Selon des Lettres de cette même Ville, le Ministre de l'Empereur à la Cour Othomane, a demandé audience au G. S. pour lui faire part de la prétenduë Election faite par les Opposans de Pologne en faveur de l'Electeur de Saxe.

POLOGNE.

ON a appris sur la fin du mois dernier, par un Courrier, arrivé de l'Ukraine à Dantzik, que le Kan de Budziack, qui étoit campé près de Choczim, avec un Corps considérable de Tartares, s'étoit avancé dans cette Province; qu'il avoit attaqué les Troupes, commandées par le Général Wiesbach; que la Victoire avoit

Digitized by Google

été disputée pendant long-temps; mais qu'enfin les Moscovites avoient été contraints de prendre la fuite, qu'ils avoient perdu beaucoup de monde, et s'étoient retirez sous le Canon de la Ville de Kiow, avec le reste des Troupes Moscovites.

Le Comte Pocci a envoyé au Roy une Lettre, dont un Officier Moscovite, qui a été arrêté par quelques Soldats des Troupes de Lithuanie étoit chargé pour le Général Lesci, et par laquelle le Baron d'Osterman mande à ce Général, que la Czarine ne lui envoyera pas le nouveau secours de Troupes qu'il avoit demandé.

Il arrive à Dantzick de temps en temps quelques-uns des Gentils-Hommes qui ont assisté à la prétendue Election faite en faveur de l'Electeur de Saxe, et qui ne pouvant se résoudre à paroître avoir part aux violences que le Général Moscovite exerce dans la Pologne, se dérobent de son Camp pour se rendre auprès du Roy; ils ont rapporté que l'Armée ennemie souffroit une extrême disette, parce que la plûpart des Villages des environs de Warsovie avoient été abandonnez par les Paisans, qui ayant eu la précaution de faire voiturer leurs provisions en lieu de sûreté, avant l'arrivée des Moscovites, s'étoient retirez dans la Forêt d'Ostrolenska, pour ne pas payer les contributions excessives que les Ennemis exigeoient d'eux; les mêmes Gentils hommes assurent que si le Général Lesci décampe des environs de Warsovie, ce sera pour trouver moyen de faire subsister ses Troupes plutôt que pour former quelqu'entreprise; tous confirment qu'il n'y avoit pas un seul Gentil-homme de la grande Pologne, parmi les Opposans, lorsque les Moscovites les forcerent de proclamer

Digitized by Google

l'Electeur de Saxe, et que le Prince Wienovieski après la proclamation de ce Prince, avoit fait signer l'Acte d'Election à deux jeunes gens de la Maison de Dialenski, qui étudient les Humanitez à Warsovie, et au fils du feu Comte Potocki, âgé seulement de 7 ans, afin qu'on ne pût dire que la Noblesse de la premiere et de la plus grande partie du Royaume, n'avoit eu aucune part à cette Election; ils ajoûtent qu'elle a été faite au milieu de l'Armée Moscovite, et que c'est une Hôtellerie qui a servi de lieu d'Assemblée pour recueillir les suffrages.

La Noblesse des Palatinats, de Prusse, de Mariemboug et de Russie, qui est assemblée depuis quelque-temps à Graudentz, selon les Ordres portez par les Universaux; a fait une Confédération, par laquelle elle s'engage à ne point quitter les Armes que les Troupes Moscovites et Saxones ne soient sorties des Terres de la République; et l'on assure que la plus grande partie de la Noblesse des autres Palatinats entrera dans cette Confédération.

Plusieurs Villes et diverses Abbayes de la Prusse Polonoise, et des autres Provinces Septentrionales de la Pologne, font lever des Troupes à leurs dépens pour le service du Roy.

On a reçu avis que le Comte Potoski, Régimentaire de la Couronne, étoit campé entre Sandomir et Ospatow avec l'Armée, qui est augmentée considérablement, et que le Palatin de Lublin s'étoit avancé vers Cracovie, avec un Corps considérable de Troupes, pour empêcher les Ennemis de s'en rendre maîtres.

Le Comte Poniatowski, Palatin de Masovie, qui est allé à Berlin, a écrit au Roy, que le 25

Novembre il avoit eu audience de S. M. Prussienne.

On apprend par Lettre de Dantzick du commencement du mois, que les Troupes Moscovites ne pouvant plus demeurer près de Warsovie, à cause de la disette des Vivres et des Fourages, sont allées camper à Lowitz, où elles exercent beaucoup de violences, mais qu'elles éprouveront bien-tôt dans leur nouveau Camp les mêmes incommoditez qu'elles souffroient dans celui qu'elles ont quitté, parce que la plûpart des Paysans ont suivi l'exemple de ceux des Villages voisins de Warsovie, et se sont retirez avec leurs Provisions dans des Bois et sur des Montagnes d'un accés fort difficile.

Le Regimentaire de la Couronne est toujours campé entre Ospatow et Sandomir, et son Armée est actuellement d'environ 25000 hommes. Les deux Corps de Troupes qui sont sous les ordres du Palatin de Lublin et du Comte Pocci, sont fort augmentez: Le premier est à present dans le voisinage de Cracovie, et le second s'est avancé dans le Palatinat de Russie, pour être plus à portée d'arrêter les Convois des Moscovites.

On croit que ces trois Généraux ne réuniront pas si-tôt leurs Troupes, et que leur dessein est de détruire l'Armée Ennemie, en lui ôtant tout moyen de subsister et en l'affoiblissant par des Combats continuels.

Les Levées que la Ville de Danzick et quelques autres de la Prusse Polonoise ont ordonnées, se font avec beaucoup de succès, et l'on compte d'assembler incessamment dans cette Province 10 ou 12000 hommes de Troupes reglées. Plusieurs Seigneurs ont fait prendre les Armes à leurs Vassaux, et ils incommodent extrêmement

Digitized by Google

les Moscovites, à qui ils enlevent presque tous les jours quelque Parti ou quelque Convoi. Celui d'Artillerie et d'Argent qui est arrivé depuis peu de Moscovie, a été suivi pendant quelques jours par le Comte Pocci, et l'Escorte a eu à soutenir contre lui plusieurs Combats, dans lesquels les Ennemis ont beaucoup perdu des leurs.

Le Général Lesci fait tous les jours de nouvelles instances auprès de la Czarine pour obtenir un nouveau renfort de Troupes, mais on ne croit pas que S. M. Czarienne soit en état de lui en envoyer.

Le Roy a reçu une copie de l'Acte de confédération, par lequel la Noblesse de quelques Palatinats s'est engagée à ne point quitter les Armes, jusqu'à ce que la Pologne soit délivrée des Troupes Etrangeres qui l'oppriment.

PARALLELE, de l'Election à la Couronne de Pologne, faite en faveur du Serénissime STANISLAS LESZCZYNSKI, *& du Serénissime* FREDERIC AUGUSTE.

1°. Le Serénissime Stanislas Leszczynski a eu pour lui les suffrages unanimes et prompts de la Republique entiere, assemblée légitimement, c'est-à-dire de tous les Palatinats, Territoires et Districts, au nombre de plus de 60000 hommes, après que S. A. le Primat leur a eu demandé qui on devoit nommer Roi de Pologne; et le Grand Maréchal de la Couronne a proclamé ce Prince en cette qualité.

I. De tant de milliers d'Hommes qui étoient dans le Camp Electoral, pas un n'a nommé le Serénissime *Frédéric Auguste*, et par conséquent s'il n'a été proposé ni à la République ni par la

République, il n'a pû en aucune maniere être nommé.

En quel tems.

2°. Le S. Stanislas a été élû dans le terme fixé par une constitution de la Diette de convocation tenuë cette année. Ainsi, on s'est conformé en l'élisant à cette constitution qui prescrit pour des raisons très importantes de terminer sans délai l'Election du Roy, outre que dans le temps-même de l'Election, les Palatinats demandoient qu'on pressât la nomination, comme il s'étoit pratiqué dans un cas semblable; sçavoir à l'Election d'*Uladislas IV.* à laquelle les Russiens vouloient mettre obstacle.

II. Lorsque le S. Frédéric Auguste a été élû, le temps de l'Election étoit passé, parce que celle du S Stanislas étant légitimement terminée par la même, la Diette d'Election l'étoit aussi, et que tous les Palatinats, Territoires et Districts s'étoient retirez du Champ d'Election, après avoir reçû les adieux de leur Maréchal, sans avoir limité l'Acte d'Election, de sorte que si la premiere Election avoit été deffectueuse, il en faudroit faire une nouvelle, indiquer une nouvelle Diette de Convocation, assembler de nouveau les Diettines, expédier pour ce sujet de nouveaux Universaux, &c,

En quel lieu.

3°. Le S. *Stanislas* a été élû dans le lieu désigné par une foule de Constitutions du Royaume, et dernierement encore par celle de la Diette de Convocation, tenuë cette année; c'est-à-dire, dans le Champ Electoral, ainsi qu'on l'appelle proprement, entre Warsovie et le Village de

Digitized by Google

Vistule, où de temps immémorial les Elections ont coûtume de se faire selon les anciennes Constitutions.

III. Le S. Frédéric-Auguste a été élû de l'autre côté de la Vistule, dans la Plaine de Praage, joignant un Bois, près d'un Village, nommé Kamien; et là un grand Chemin a servi de Champ Electoral, et une Hôtellerie de *Szopa*, pour les Sénateurs au mépris des Constitutions, Usages et Coutumes, et quoique les Dietes de Convocation fixent toujours le temps et le lieu où de tels Actes se doivent passer, tellement qu'un Acte célébré hors du lieu, marqué par la Loy, est dès lors absolument nul.

Par qui élu.

4°. Le S. Stanislas a eu dans son Election, ce qui en fait le point le plus essentiel; sçavoir, la présence de tous les Palatinats, Terres, et Districts, sans en excepter un seul; qui après les solemnitez ordinaires, l'ont élû librement et de plein gré, tellement que pour lui se sont réunies les voix de plus de 60000 hommes, et d'un Peuple Electeur, dont la conduite et le droit sont irreprochables.

IV. Il ne s'est trouvé à l'Election du S. Frédéric-Auguste, aucun Palatinat, Territoire, ni District. Il n'a été élû que par un petit nombre de Gens et par de simples Particuliers, à qui la République n'avoit point donné pouvoir de le faire. Il a été élû par des Gens qu'on arrêta lorsqu'ils retournoient chez eux après l'Election, et dont les uns donnerent leurs voix, effrayez par les Universaux du Général Lesci, qui menaçoit de mettre tout à feu et à sang, tandis que les autres vendirent bien leurs suffrages.

Digitized by Google

Il a été élû par des Parjures, dont quelques-uns avoient juré deux ou trois fois, que, se conformant à l'intention unanime de la République et aux Instructions expresses de la plupart des Palatinats, Terres et Districts, ils n'éliroient point de Candidat qui ne fut né de pere et de mere Catholiques Romains, et qui eût des Domaines ou des Armées hors du Royaume.

Il a eu pour Electeurs des Proscrits et des Ennemis de la Patrie, déclarez tels, en partie par la Constitution de la Diette de Convocation, contre ceux qui éliroient un Roy étranger et ayant des Domaines hors du Royaume, et en partie par le Decret de la République entiere, assemblée dans le Champ Electoral, Décret qu'elle a inséré dans son Manifeste, contre l'invasion des Russiens, et que signérent ceux-là même qui ont adhéré à ces Russiens dans l'Election du S. Frédéric-Auguste.

Au reste, je dis par le Décret, parce qu'effectivement il comprend, non seulement ceux qui ont attiré l'Armée Russienne, mais encore tous ceux qui pourroient dans la suite adhérer aux Russiens, et que la République les y a déclarez tous également Ennemis de la Patrie, abandonnez à la vengeance d'un chacun, &c.

Il faut aussi remarquer que n'y ayant à l'Election aucun Député de la Grande Pologne, on y a appellé deux jeunes Seigneurs du nom de Dzialynski, qui faisoient leurs Etudes à Varsovie. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'un Enfant de sept ans, Fils de l'Illustrissime Seigneur Potocki, Maréchal de la Cour du Royaume, a été invité à l'Election, et qu'on lui en a fait signer l'Acte, afin, sans doute, qu'en voyant ce nom parmi les autres, on puisse croire que

Digitized by Google

quelqu'un de la Maison Potocki adhére au parti de l'Electeur de Saxe.

Par qui nommé.

5°. Le S. Stanislas a été nommé par Monseigneur Théodore Potocki, Archevêque de Gnêsne, Primat du Royaume, c'est-à dire, un Prélat à qui les Loix du Royaume, les Bulles des Papes, et particulierement la Constitution de la Diette de Convocation, Constitution confirmée par le serment des Evêques, conférent expressément et privativement à tous autres Evêques, le droit de nommer le Roy. Tous sont donc exclus par leurs sermens et sous certaines peines du droit de nommer les Rois. Il y a même une Bulle du Pape Sixte V. qui porte que, si un Roy a été nommé par un autre que par le Primat du Royaume, non-seulement l'Evêque qui a fait la nomination, encourt des peines exprimées dans cette Bulle, mais encore que cette nomination est nulle et sans force.

V. Le S. Frederic Auguste a été nommé, non par le Primat, mais par M. Hosius, Evêque de Posnanie, en quoi ce Prélat a violé premierement le serment géneral qu'il a prêté comme Sénateur, de détourner tout ce qui peut être préjudiciable à la République, puisque par sa nomination il a attiré sur elle les plus grands maux, porté atteinte à la liberté des Elections, occasionné le renversement de l'Etat et des Loix, procuré l'effusion du sang humain, la désolation du Royaume, l'oppression des Pauvres, la violation des immunitez Ecclesiastiques, et enfin le pillage des biens appartenans au Clergé.

Il a violé en second lieu le serment general par lequel il s'est obligé dans la Diette de Con-

Digitized by Google

vocation, de ne point élire de Roy étranger, ou ayant ses Domaines hors du Royaume.

Il a violé enfin le serment particulier que les autres Evêques et lui-même ont fait dans la susdite Diette, de ne point attenter au droit de nommer le Roy, droit que les Loix ont attaché à la dignité du Primat. En un mot, le S. Auguste s'est trouvé n'avoir que la nomination d'un Prélat, qui par cette nomination-là même, violoit tout à la fois trois sermens, et qui en même-temps encouroit les peines exprimées par le Decret que la République entiere a inseré dans son Manifeste et auquel lui-même a souscrit.

De quelle maniere?

6°. Le S. Stanislas a été élû par la République avec une entiere liberté, et sans qu'il y eût ni Armée ni Troupes qui arrachassent les suffrages de qui que ce soit en faveur d'un Candidat. Il a été élû avec le consentement unanime de tous ceux qui étoient dans le Champ Electoral, et sans la moindre contradiction: Car il ne faut pas regarder comme telles ni les oppositions que M. Kaminski commençoit à faire dans le lieu de la nomination, ni la retraite du Staroste d'Opoczyn, qui la veille de l'Election sortit du Champ Electoral; le premier ramené par des remontrances amiables et par de bons conseils, révoqua son opposition de bon cœur et sans qu'on lui fît la moindre violence; il la révoqua à l'instant et sur le lieu même, et il cria *Vive Stanislas.* Le second marqua par une Lettre la joye qu'il avoit de l'heureux succès de l'Election et félicita le Prince, sur qui elle étoit tombée, et quant aux autres Electeurs, le lendemain de l'Election ils allerent saluer l'Elû et l'assurer d'une parfaite soumission.

Digitized by Google

VI. Le S. Frederic Auguste a été élû avec tout ce qui marque la derniere violence, puisque les Electeurs étoient environnez d'une Armée nombreuse, et qu'on n'obtint leurs suffrages que par des persuasions armées. L'Election n'a donc pas été libre. Mais comment eût-elle pû l'être, lorsqu'un petit nombre de Citoyens privez, partagez en quatre Candidats, et devant élire un Roy par confédération, voyoient dans le parti du S. Frederic Auguste, le General Lesci, agissant avec une autorité souveraine, nommer et proclamer le premier ce Prince? entraînez par la force superieure, ils ont accedé à cette Election avec moins de joye que d'apparence de respect, et on en trouve les preuves dans une Lettre originale du même Général Lesci au Comte d'Osterman, où il s'exprime en ces termes:

Les Seigneurs Polonois étant divisez entre eux sur le choix d'un Candidat, je les ai obligez par des promesses et plus encore par des menaces, à déférer la Couronne à l'Electeur de Saxe. Il sera assez puissant pour se maintenir sur le Trône et pour deffendre ceux qui l'y ont élevé.

L'Election du Sérenissime Auguste II. de glorieuse mémoire, quoique faite par une Session, a de grands avantages sur la prétendue Election du S. Frederic Auguste. La premiere fût l'ouvrage d'une partie considerable de la République, légitimement assemblée dans le lieu accoûtumé et désigné par la Constitution et le temps de l'Election n'étoit pas encore écoulé, de sorte qu'en même-temps et au même endroit, on nomma les deux Candidats en présence de tous les Palatinats, Terres et Districts. La seconde n'a été faite ni dans le lieu ni au temps que les Loix marquoient, ni à la face de la Ré-

Digitized by Google

publique assemblée, et le S. Frederic Auguste a été proclamé par une poignée d'hommes destituez de tout pouvoir et autorité, par des hommes que les Loix ont notez, par des hommes sujets aux peines décernées contre les Traîtres, et enfin sans qu'il ait assisté à cet Acte aucun Palatinat, Territoire ni District.

Sans y être mieux autorisé, on a transferé de Praage à Warsovie, les Séances touchant les *Pacta-Conventa*, et on les y a continuées 15. jours de suite aprés cette fausse Election. Par les mêmes *Pacta-Conventa*, on a ouvert aux Troupes Russiennes le passage en Pologne, et on leur a permis d'y aller en tels lieux qu'il leur plairoit. On a bien voulu fournir par là une occasion continuelle à des troubles domestiques, et de justes raisons aux Etrangers de nous déclarer la guerre, et on s'est peu soucié d'embarasser la République.

Nous soumettons ce fidelle et exact Parallele au jugement de l'Univers. Qu'on juge qui il faut reconnoître pour légitime Roy de Pologne, ou d'un Prince élû contre toutes sortes de Loix et Constitutions et par la seule force des Armes ou d'un autre qui a été élû selon ces Loix et Constitutions, et que les suffrages libres et unanimes de tout ce qu'il y avoit d'Electeurs, ont élevé sur le Trône.

MANIFESTE du Primat de Pologne.

LEs faux rapports répandus dans le Public, à l'occasion de ce qui s'est passé en Pologne pendant l'interregne, les insinuations injustes, et malicieuses dont les ennemis du repos de la République ont tâché de noircir ma conduite,

Digitized by Google

en m'accusant d'avoir gouverné le Royaume d'une maniere affectée et interessée, ont arrêté la liberté des suffrages et violé les droits sur lesquels cette liberté est fondée, et la necessité enfin de faire voir au Monde entier que nos ennemis par de pareils procedez, n'ont eu et n'ont encore pour but que de ruiner et renverser totalement les droits, les prérogatives et la liberté de notre chere Patrie, sont des motifs trop pressans, pour que je differe plus long-temps à justifier ma conduite, afin de convaincre tout l'Univers par une narration succincte et sincere de ce qui s'est passé avant et après l'Election, la fausseté de ce qu'on a publié de contraire.

Mon premier soin, depuis la mort du Roy Auguste, de glorieuse memoire, a été de concilier et de réunir nos Freres, et j'eus le bonheur d'y réüssir. Je n'entrepris rien que du consentement et de l'aveu du Sénat et de la Noblesse encore assemblée à l'occasion de la Diette extraordinaire, convoquée par le feu Roy; j'envoyai des Ministres aux Cours voisines, je tins de fréquens Conseils avec les Sénateurs et les Ministres des deux Nations; je ne signai que ce qui avoit été unanimement résolu; je pris les mesures convenables avec les Régimentaires des deux Nations pour assurer la sureté interieure et exterieure du Royaume et prévenir les inconvéniens qui pourroient résulter des Assemblées particulieres et illicites; en un mot, afin de n'avoir rien à me reprocher, je communiquai tout à la République et ne fis rien sans son approbation, quoiqu'en qualité de Primat j'usse pû m'en dispenser en bien des choses.

Le jour de l'assemblée de la Diette de Convocation étant venu, je me contentai d'y represen-

Digitized by Google

cer le danger auquel le Royaume se trouvoit exposé, et je laissai à la prudence d'une Nation libre le soin de le prévenir. Il y eut au commencement de cette Diette de grands débats pour l'élection d'un Maréchal; les esprits parurent fort animez, ce qui dura quelques jours et retarda l'expedition des affaires; mais par mes soins et ceux du Sénat, le calme fut enfin rétabli; on élût le Maréchal, et la Noblesse se joignit ensuite au Sénat; en qualité de Primat j'écoutai les avis des Nonces, et me conformai à ce qu'ils désiroient et à ce qu'ils rejettoient. Le principal objet de leur délibération regardoit la résolution prise cy-devant, d'exclure du Trône tout Piaste; ils ressentoient vivement l'injustice d'une telle résolution; ils voyoient, avec indignation, la honte qui en résultoit à la Nation; et afin de le rendre plus efficace, on résolut de le confirmer par un serment. Cette résolution passa aussi unanimement. Il est vrai qu'il y a eu à ce sujet des débats tres vifs, mais ils n'ont eu pour objet que le formulaire du Serment, et non le Serment même. Après qu'en qualité de Primat, j'eus prêté ce Serment, par lequel non-seulement tout Etranger, mais aussi tous ceux qui possédent des Provinces Etrangeres, ou qui ont des Troupes sur pied, qui ne sont pas nez de peres et de meres Catholiques, sont exclus du Trône. Les Evêques, Sénateurs et autres le prêterent après moi, et le firent tous avec joïe et sans la moindre contrainte. Les Evêques jurerent aussi qu'ils n'empiéteroient point sur les Droits du Primat. La République déclara ensuite ce Serment comme une Loy fondamentale du Royaume. On dressa quelques Constitutions, et on fixa le jour pour la Diette d'Election, au lieu ordinaire, con-

Digitized by Google

formément aux Droits; c'est par là que finit la Diette de Convocation.

En attendant ce jour important je m'abstins de toute intrigue, préjudiciable à la République, et bien loin que je fusse porté par un amour aveugle pour aucun particulier, j'évitai avec soin d'entrer dans aucune faction; j'avoue cependant que je souhaitois fort que le Serenissime Roy Stanislas fut élevé au Trône; je l'en croyois tres-digne, et même plus qu'aucun autre, à cause de ses éminentes qualitez; mais je declare en même-temps que quelque fussent mes souhaits, mon obstination n'alloit pas jusqu'à le vouloir au préjudice de la République. J'avois mis toute ma confiance en Dieu; c'est par son secours et celui de la libre Nation Polonoise que j'esperois voir finir les maux de la République par l'Election d'un Roy désiré.

On me fit des offres avantageuses, on me fit même des menaces, mais je rejettai les premieres et méprisai les autres; je n'ai jamais voulu donner les mains directement ni indirectement à l'entrée de quelqu'Armée Etrangere. J'ai rejetté constamment les Instances faites par les Ministres des Puissances voisines, pour une exclusion, parce que je voyois qu'elle n'avoit pour but que leur interêt et leur utilité particuliere, et qu'une pareille exclusion ne pouvoit être que deshonorable à la République et tendre à sa totale ruine. Comme lesdites Puissances ne laissoient pas de continuer leurs Instances à ce sujet, je m'apperçûs bien-tôt qu'on avoit dessein d'enfoncer le Poignard dans le sein de notre liberté. J'écrivis pour cet effet au nom de la République, representée par ceux que les deux Nations avoient nommés à la Diette de Convocation,

tion, pour me servir de conseil, à toutes les Cours de l'Europe, pour les prier de ne pas permettre qu'on opprimât la Républ ique, d'envoier des Ministres à S. M. I. et à l'Illustrissime Czarine pour leur representer que nous étions une Nation libre que nous ne dépendions de personne, que nous ne permettrions jamais qu'on donnât l'exclusion, les priant de se désister de leurs Instances à ce sujet, et de ne pas se mêler de notre Election qui ne dépend que de nous seuls.

Le jour de l'ouverture de la Diette d'Election étant venu, je n'eus en vûe que l'exacte exécution des Loix établies dans la Diette de Convocation, en ce qui regarde l'Election et le maintien inviolable de la liberté de la Patrie, les commencemens de cette Diette furent fort paisibles, et le Maréchal fut élû en peu de jours; mais cette tranquilité ne dura guere; les esprits s'échaufferent à la nouvelle de l'entrée des Russiens dans le Royaume, certifiée et affirmée par le Chancelier et Régimentaire de *Lithuanie*. toute l'Assemblée en fut troublée; on fut surpris de la conduite du Régimentaire en cette occasion, et après plusieurs Discours qui ne pouvoient lui être agréables, on résolut de ne rien négliger pour découvrir ceux qui avoient appellé les Russiens dans le Royaume.

La peur ayant saisi le Régimentaire, apparemment par un remords de conscience, il quitta le Champ Electoral, sans faire aucune protestation et se retira à Praage.

On lui envoya des Députez pour demander la cause de sa Retraite; sa réponse fut que sa Retraite ne troubleroit en aucune maniere l'Election.

Peu de jours après, les Etats dresserent un Manifeste contre ceux qui avoient appellé les Russiens dans le Royaume. Nous résolumes là-dessus de proceder incessament à l'Election, selon la teneur de la Constitution de la Diette de Convocation, qui porte que l'Election se feroit dans le terme le plus court qu'il seroit possible, mais qu'au cas qu'elle ne se pût faire si-tôt qu'on le souhaiteroit, la Diette ne dureroit neanmoins que six semaines.

Avant que de proceder à l'Acte d'Election je parcourus, à Cheval, selon le Cérémonial, les Palatinats, les Starosties et les Districts assemblez, pour leur demander quel Roy ils souhaitoient, et pour leur notifier en même-temps que la Proclamation se feroit le lendemain. Pendant que j'en faisois le tour, on n'entendit crier par tout que *Vive le Roy Stanislas.* Je conviens cependant qu'il paroissoit qu'il y en avoit quelques-uns qui y étoient contraires, ceux-cy se retirrent dans leurs Quartiers, apparemment pour y dresser le *Niepozvvalam.*

Le lendemain j'achevai le tour des Palatinats, Starosties et Districts, je fus obligé dele faire à pied, mon Cheval étant devenu ombrageux par les cris réiterez de *Vive le Roy Stanislas.* Ces cris se redoublerent avec tant de zéle que je ne pus m'empêcher de me conformer aux pressantes Instances de l'Assemblée, et de proceder incessamment à la nomination du Roy; mais avant que de le faire, je déclarai absens ceux qui s'étoient rendus à Praage; et comme il ne paroissoit personne pour contre-dire, car les uns se tûrent, les autres partirent pour leurs Terres, parmi ces derniers, le Staroste Opoczynski qu'

qui m'assura par une Lettre, qu'il s'étoit retiré sans contradiction.

Je procedai, en vertu de ma Charge, à la nomination du Roy, mais je fus interrompu par le S. Kamienski, Capitaine du District de *Krziemie*, dans le Palatinat de *Vobhinie*, qui me présenta son Niepozwalam, ce qui m'obligea à garder le silence pendant quelque temps, jusqu'à ce que s'étant enfin désisté de sa contradiction, je proclamé le Serenissime Roy Stanislas, à present regnant, sans aucune opposition, dont Dieu, qui connoît ce qu'il y a de plus caché dans nos cœurs, est le témoin, ainsi que le Peuple, consistant en plus de 100 Enseignes, et criant unanimement et sans cesse; *Vive le Roy Stanislas.*

Je regarde comme un bonheur particulier d'avoir proclamé pour Roy, celui que des Nations envieuses ont voulu exclure du Trône; car elles avoient réüssi dans leur dessein, c'étoit fait à jamais de notre liberté, on nous auroit toujours forcé à élire un Roy à leur gré.

Voilà le récit sincere et veritable de tout ce qui s'est passé à l'égard de l'Election de notre Roy; cependant, quelqu'unanime et légitime qu'ait été cette Election, il se trouve de faux Freres qui la révoquent en doute; ils osent avancer qu'elle n'a été faite qu'en violant la liberté et par là, ainsi que par toute la conduite qu'ils ont tenuë depuis leur retraite à Praage, ils font voir évidemment qu'ils ont appellé les Russiens dans le Royaume, ce qui les rend coupables de tant de sang innocent qui sera peut-être versé. Mais supposé qu'il se soit trouvé quelques Personnes d'un sentiment opposé, le nombre en étoit tres-petit, et elles n'ont paru que le joug

I. Vol. qu'on

qu'on annonçoit au Peuple la prochaine Election, fixée au lendemain, et non le jour de la nomination du Roy, qui, selon les Loix ou l'usage, ne se fait jamais à Cheval, mais dans les Tranchées ou Quartiers préparez pour cet effet, et où il étoit libre encore à ceux qui vouloient contredire, d'exhiber leur *Niepozvvalam*.

Les Ennemis du Roy voulant exécuter les pernicieux desseins qu'ils avoient tramez à *Praage*, allérent joindre les Russiens, et formérent entr'eux une prétenduë République, ou, pour mieux dire, un Complot tumultueux de gens qui s'étant déclarez eux-mêmes Ennemis de la Patrie, en conséquence du Manifeste qu'ils avoient signé, ne cherchent qu'à renverser la liberté, en opprimant la veritable et innocente République. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'il se trouve parmi eux des Apôtres du Seigneur, des Evêques, qui comme Judas, trahissent leur propre Mere, c'est-à-dire, leur Patrie. Ce sont ces Evêques qui coupables d'un triple parjure endurcissent encore davantage les cœurs des Seigneurs séculiers, en autorisant leur témérité, en leur faisant accroire qu'elle est juste et permise.

Les Opposans retournerent enfin à *Praage*; Ils s'imaginoient que pourvu qu'ils pûssent proceder à une nouvelle Election avant l'échéance des six semaines que la Diete pouvoit durer, cette Election seroit légitime; mais ce terme n'ayant point été établi comme une Loy, mais comme une prolongation, au cas qu'on ne pût parvenir plutôt à une Election, ne peut être regardé que comme une chimere, puisque l'Election avoit déja été faite légitimement et selon les Loix. Ils crurent aussi que s'ils pouvoient se rendre sur

le Champ Electoral, entre *Varsovie* et *Vvola*, leur Election seroit plus valide; ils firent tous les efforts imaginables, mais inutiles, afin d'y parvenir, employant pour cet effet le fer et le feu.

Pendant ce temps-là on découvrit que les Ministres de *Russie* et de *Saxe* entretenoient une correspondance avec les Opposans; le Régimentaire résolut là-dessus de les faire sortir de Varsovie, et de les attaquer, en cas de refus, ce qu'il fit; les Ministres Etrangers ne doivent joüir des prérogatives du Droit des Gens, qu'aussi longtemps qu'ils observent eux-mêmes les Loix qui y sont attachées.

Enfin les Opposans voyant qu'ils ne pouvoient passer la Vistule, se retirerent dans un Bois, y dresserent une espece de *Kolo*, et élurent un Roy, mais quel Roy? Un Etranger, un Prince qui possede des Provinces hors du Royaume, et qui a des Troupes sur pied, un Prince né d'une Mere Luthérienne, un Prince enfin qui veut employer ses Troupes pour réduire une Nation libre, à une obéissance aveugle. Grand Dieu, à quoi servent les Constitutions établies dans la Diette de Convocation? A quoi sert le serment qu'on y a prêté? A quoi sert cette Confédération si solemnelle, pour n'élire qu'un Piaste? &c.

Fait à Dantzick, le 10 Octobre 1733.

ALLEMAGNE.

IL a paru à Vienne sur la fin du mois dernier, un Decret, par lequel l'Empereur impose une taxe sur tous les biens fonds dans ses Etats héréditaires.

Les Protestans qui sont établis dans la haute Autriche et qui demandoient depuis long-temps

la liberté d'en sortir, ont obtenu la permission de se retirer en Hongrie ou en Transylvanie.

On leve actuellement deux Régimens de Dragons, deux de Hussarts et huit d'Infanterie, dont quatre seront composez d'Allemans, deux de Napolitains, et deux de Hongrois.

Le Clergé de la Basse Autriche doit fournir à l'Empereur un don gratuit de deux millions; on compte que celui du Clergé de la Haute Autriche sera de 600000. florins, et que quelques Ordres Religieux en donneront 400000.

ITALIE.

LE 24. Novembre, il parut à Rome un Bref par lequel le Pape accorde un Jubilé pour tous les Fideles de l'un et l'autre sexe de cette Ville, qui pendant l'une des deux premieres semaines de l'Avent, jeûneront le Mercredy, le Vendredy et le Samedy, et qui après s'être confessez et avoir communié, visiteront au moins une fois les Eglises de Saint Pierre du Vatican, de S. Jean de Latran et de sainte Marie Majeure, et feront quelques aumônes aux [illegible] vres, pour obtenir du Ciel l'extirpation de [illegible] ésie, la conversion des Infidelles et la Paix [illegible] urope.

[illegible] apprend de Venise, que l'Agent de la Cza[illegible] en cette Ville, avoit fait partir plusieurs Ouvriers en Etoffes de Laine et de Soye pour Petersbourg, et qu'il avoit eu ordre d'engager des Familles dont les Chefs soient en état d'établir diverses Manufactures dans les principales Villes de Moscovie.

Le Comte de Froulay, Ambassadeur de France auprès de la République, arriva à Venise au

Digitized by Google

commencement de ce mois, sur une Galere de l'Etat de Genes,

On mande de Naples, que le Corps de Ville s'étant assemblé le 11. de Novembre pour délibérer sur les subsides demandez par l'Empereur, a résolu de lui accorder un million de florins, et on a chargé un certain nombre des principaux Bourgeois de chaque quartier de regler la répartition de cette somme sur les habitans.

Le Prince de Sant-Angelo Impériali, Régent de la Cour de la Vicairerie, a proposé à l'Empereur de permettre à tous ceux qui ont été bannis du Royaume de Naples, pour quelque cause que ce soit, d'y revenir, à condition que chacun d'eux payera une somme proportionnée à la faute pour laquelle il a été condamné au bannissement, et on prétend que ce projet, s'il est executé, produira deux millions de ducats.

On a publié un Decret de S. M. I. par lequel il est ordonné à tous les Seigneurs et Gentilshommes qui ont des Charges ou des biens fonds dans le Royaume, et qui sont absents, d'y venir résider, sous peine de saisie de leurs revenus.

La Noblesse de cet Etat a offert à l'Empereur de lui fournir 800. chevaux pour la remonte de sa Cavalerie.

Les dernieres Lettres de Naples, portent que le Conseil Collateral attend la réponse de l'Empereur aux Remontrances faites à S. M. I. sur l'impuissance où ce Royaume se trouve de payer les subsides demandez.

Il a été proposé aux plus fameux Négocians de cette Ville, de fournir à l'Empereur des secours d'argent, mais les offres qu'ils ont faites jusqu'à present, ne produisent pas une somme considerable.

Digitized by Google

ESPAGNE.

LE 7. de ce mois, à 7. heures du soir, le Roi, la Réine, le Prince et la Princesse des Asturies, arriverent en parfaite santé de l'Escurial au Palais du Buen-Retiro, où les Infants s'étoient rendus 2. heures auparavant.

On a reçû avis que les 25. Escadrons qui ont eu ordre de passer en Italie, et qui ont pris leur route par la France, marchoient avec beaucoup de diligence, et que la premiere colomne étoit déja arrivée aux environs d'Avignon.

GRANDE BRETAGNE.

AU commencement de ce mois, plusieurs Gentilshommes allerent chez divers Habitans de Westminster, les prier de nommer le Chevalier Charles Wager et M. Clairon, Membres du Parlement, mais la plupart de ceux dont on briguoit les suffrages, répondirent qu'ils ne pouvoient donner leurs voix à des personnes qui avoient opiné dans la derniere cession du Parlement pour l'établissement de l'Excise.

Le 18. Novembre à trois heures après midi, le Prince d'Orange arriva à Londres de Greenwich, dans un Berge du Roy et il débarqua au Quay de la Tour, où il fut reçû par le Comte de Leicester, qui en est Gouverneur, et par plusieurs autres Seigneurs; il monta ensuite dans les Carrosses de S. M. accompagné de M. Horace Walpool, du Comte d'Albermarle, et de M. Duncan, il se rendit au Palais de Sommerset. Peu de temps après son arrivée, le Roy, la Reine, le Prince de Galles, le Duc de Cumberland, et les cinq Princesses l'envoyerent complimenter, et la plupart des Conseillers du Conseil Privé, allerent le saluer.

Digitized by Google

Le 19. au matin, ce Prince reçut la visite du Prince de Galles et le Chevalier Clement Cotterel, Maître des Cérémonies, lui présenta les Ministres Etrangers, les Grand-Officiers de la Couronne, et les principaux Seigneurs; le même jour, à une heure après midi, le Maître des Cérémonies le fut prendre dans les Carosses de S. M. et le conduisit au Palais de S. James. Il fut reçû à la descente du Carosse par un Ecuyer du Roy, au haut de l'Escalier par le Duc de Grafton, Grand-Chambellan de S. M. et par le Lord Harvey, Vice-Chambellan, et dans la Chambre du Lit, par le Lord Hinton, Gentilhomme de la Chambre, qui l'introduisit dans le Cabinet de S. M. les mêmes Officiers le conduisirent à l'Appartement de la Reine, à l'entrée duquel il fut reçû par le Comte de Grantham, Grand-Chambellan de S. M. et par M. Cooke, Vice-Chambellan, précedez de l'Ecuyer de la Reine. Il alla ensuite à l'Appartement du Prince de Galles, où le Marquis de Carnarvon l'introduisit, et delà à celui du Duc de Cumberland, où M. Points l'introduisit; il retourna à l'Appartement de la Reine, où L. M. et toute la Famille Royale, se trouverent, et sur les trois heures il alla dîner au Palais de Sommerzet.

Le lendemain il rendit une seconde visite à la Reine, et de-là il fut reconduit au Palais de Sommerset. Plusieurs Conseillers du Conseil Privé et quelques Seigneurs, eurent l'honneur de dîner avec lui. Ce Prince reçut les complimens du Comte de Mentijo, Ambassadeur Extraordinaire du Roy d'Espagne; et après avoir été conduit pour la premiere fois à l'Appartement de la Princesse Royale, il se rendit chez la Reine.

La fievre dont ce Prince a été attaqué quel-

Digitized by Google

ques jours après son arrivée, et dont il est entierement rétabli, a fait differer son Mariage avec la Princesse Royale, qui ne sera celebré que vers le 20. du mois prochain,

Le 11. de ce mois, vieux stile, Fête de S. André, L. M. et les Princes et Princesses de la Famille Royale, porterent, selon la coûtume, la Croix de l'Ordre de S. André sur leurs habits; le Prince d'Orange en porta aussi une garnie de diamans d'un prix considerable, dont le Roy lui a fait présent à cette occasion.

M. Hop, Ministre de la République d'Hollande en cette Cour, eut le lendemain une Audience de S. M. à qui il donna part de la résolution prise par les Etats Generaux, de garder une exacte neutralité dans la conjoncture presente des affaires.

Le 9. de ce mois, le Baron de Starck, Envoyé Extraordinaire du Duc de Holstein-Gottorp, eut une Audience particuliere de L. M. et l'on assure qu'il a demandé la Princesse Amelie en mariage pour le Prince son Maître, qui a résolu de venir demeurer en Angleterre, s'il épouse cette Princesse.

ARMÉE D'ITALIE.

Siege et Prise de Pizzighitone.

LE Roy de Sardaigne étant parti de Pavie à la tête de son Armée, pour s'avancer sur la Riviere d'Adda, arriva au Camp de Malleo, sous Pizzighitone, le 10. Novembre après midi, et le lendemain il fit investir Gerra d'Adda * par

* *C'est un Fort couronné de trois Bastions et de deux demi Lunes, séparé du corps de la Place de Pizzighitone, par la Riviere d'Adda.*

Digitized by Google

24. Compagnies de Grenadiers et neuf Escadrons de Cavalerie et de Dragons, commandez par le Marquis de Maillebois, Lieutenant General.

Le 11. le Maréchal Duc de Villars arriva vers les cinq heures du soir au Camp, et il alla rendre ses respects au Roy de Sardaigne, avec lequel il eut une longue Conférence. Les jours suivans on s'occupa à préparer tout ce qui étoit nécessaire pour former le Siege de Gerra-d'Adda, et à établir par des Ponts sur l'Adda, la communication avec les Troupes qui étoient de l'autre côté de cette Riviere, vis-à-vis de Pizzighitone; on travailla en même-temps à creuser un Canal pour l'écoulement des eaux que les Ennemis avoient retenues dans le dessein de s'en servir pendant le Siege pour inonder la Tranchée.

La nuit du 17. au 18. le Marquis d'Alsfeld, Lieutenant General, le Marquis de Sandricourt, Maréchal de Camp, et le Marquis de Louvigny, Brigadier, firent ouvrir la Tranchée avec 2000. Travailleurs, soutenus par deux Bataillons du Régiment des Gardes de Rebinder, par les Régimens Dauphin, d'Anjou, du Maine, et par celui de Savoye. Les travaux dont les Ennemis n'eurent connoissance que deux heures après qu'ils eurent été commencez, furent fort avancez cette nuit.

Le 8. à dix heures du matin, le Marquis de Coigny, Lieutenant General, M. d'Affry, Maréchal de Camp, et le Marquis de Boissieux, releverent la Tranchée avec le Régiment de Picardie, celui de la Sarre, et quatre Compagnies de Grenadiers des Régimens de la Reine, d'Orleans, de Bourbon, et du Régiment des Fusiliers de Savoye, et un Détachement de 100. Dragons des Régimens de la Reine et Dauphin. Les

Digitized by Google

200. Travailleurs commandez ce jour-là perfectionnerent la Tranchée, dont la seconde parallele avoit été avancée la veille jusqu'à 150 toises du chemin couvert. Ils firent une communication entre la Tranchée de la droite et celle de la gauche, et on commença ce jour-là l'établissement de deux batteries, chacune de 15. pieces de Canon.

Le soir vers les neuf heures, les Ennemis tenterent de faire une sortie sur la gauche, mais ils furent repoussez par les Grenadiers, qui les obligerent de se retirer avec précipitation dans le Chemin couvert, et malgré le grand feu de leur Canon et de leur Mousqueterie, il n'y eut que deux hommes de tuez et cinq blessez.

Le 19. le Comte de Broglio, Lieutenant General, le Comte de Chatillon, Maréchal de Camp et le Comte de Valence, Brigadier, releverent la Tranchée avec les Régimens de Champagne et Royal-Roussillon, deux Compagnies de Grenadiers du Régiment du Roy, une de celui de Souvré, et une de Riedeman Piedmontois.

Le Prince Charles de Lorraine, Lieutenant General, le Duc d'Harcourt, Maréchal de Camp, et le Marquis de Lautrec, Brigadier, ont monté la Tranchée le 20. avec les Régimens d'Auvergne et de Condé, une Compagnie de Grenadiers du Régiment des Gardes du Roy de Sardaigne, et trois des Régimens de Louvigny, de S. Simon et de Medoc.

Le 21. la Tranchée fut relevée par le Marquis de Ravignan, Lieutenant General, par le Marquis d'Aix, Officier General dans les Troupes du Roy de Sardaigne, et par M. de Cadeville, Brigadier des Armées du Roy, avec les 4. Bataillons du Régiment du Roy, deux Compagnies

de Grenadiers du Régiment de Picardie, une de celui de la Sarre, et une du Régiment de Rebender.

Le 22, le Marquis de Savines, Lieutenant General, le Marquis de Sandricourt, Maréchal de Camp, et le Marquis de Clermont, Brigadier des Armées du Roy de Sardaigne, monterent la Tranchée avec les Régimens Dauphin et de Bourbon, et 4 Compagnies de Grenadiers des Régimens de Champagne, du Maine et de Luxembourg.

Les travaux furent vigoureusement poussez pendant les deux nuits suivantes. On avança la troisiéme et la quatriéme Paralleles à 35 toises du Chemin couvert, et il n'y eut que sept hommes de tuez ou blessez. Le 23, le Marquis de Cadrieux, Lieutenant Général, et le Marquis de Louvigny monterent la Tranchée avec les Régimens d'Anjou et de Médoc, et quatre Compagnies de Grenadiers des Régimens d'Auvergne, de Souvré, de Condé, et du Régiment de Savoie.

La nuit du 23 au 24, le Roy de Sardaigne fit attaquer le Chemin couvert de Gerra-d'Adda; les Ennemis en furent chassez; nos Troupes y établirent leur logement malgré le feu des Assiégez qui fut tres-vif pendant toute l'action, dans laquelle il y eut trois Capitaines de Grenadiers tuez ou blessez, 20 hommes de tuez, et 110 de blessez.

Le 24, la Tranchée fut relevée par le Comte de Beuil, Lieutenant General, et par le Marquis de Boissieux, Brigadier, avec les Régimens de Souvré et de Tessé. On travailla ce jour-là à perfectionner les Ouvrages, et on acheva la communication avec les deux Angles.

I. Val. M.

Digitized by Google

M. de Contade, Lieutenant Général, et le Marquis de Lautrec, Brigadier, releverent la Tranchée le 25 avec les Régimens de la Reine et de Nivernois, on continua à préparer une Batterie sur le Glacis, pour battre en bréche, et à y conduire le Canon, et ce fut-là en donnant les ordres pour le faire avancer, que le Chevalier Dempster, Général de l'Artillerie du Roy de Sardaigne fut tué près du Pont fait sur l'avant fossé, lorsqu'on avoit attaqué le Chemin couvert.

Le 26, le Marquis d'Entréves, Lieutenant Général des Armées du Roy de Sardaigne, et M. de Cadeville, Brigadier des Armées du Roy, monterent la Tranchée, qui fut relevée le 27, par le Marquis de Maillebois, Lieutenant Général, et par le Marquis de Clermont, Brigadier des Armées du Roy de Sardaigne. La Batterie de 12 Piéces de Canon, à laquelle on travailloit depuis quelques jours, fut entierement établie cette nuit et elle battit en bréche.

On fit pendant la même nuit, l'ouverture de la Contrescarpe sur la droite, et la descente du Fossé se trouva si avancée le lendemain à 10 heures du matin, que les Assiégez battirent la Chamade dans le moment que le Marquis d'Asfeld et le Marquis de Louvigny relevoient la Tranchée avec trois Bataillons du Régiment de Picardie, et deux Compagnies de Grenadiers des Régimens de Tessé et de Nivernois.

Les Otages ayant été envoyez de part et d'autre, le Roy de Sardaigne, et le Maréchal de Villars se rendirent à la Tranchée pour écouter les propositions des Assiégez qui demanderent qu'il leur fut permis de sortir de Gerra d'Adda avec les honneurs de la Guerre, sans

Digitized by Google

qu'il fut libre aux Assiégeans d'attaquer Pizzighitone par ce côté, mais seulement par l'attaque commencée de l'autre côté de l'Adda, où la Tranchée avoit été ouverte le 23.

Leur proposition fut rejettée, et on leur répondit qu'on ne recevoit aucune proposition sur Gerra-d'Adda, qu'à condition que Pizzighitone se rendroit en même-temps.

Cette réponse ayant été portée au Gouverneur, il consentit à rendre Gerra-d'Adda; et à l'égard de Pizzighitone, il fut convenu qu'il y auroit une Tréve de deux jours, pour donner le temps au Gouverneur d'envoyer à Mantoue consulter le Prince de Wirtemberg sur ce qu'il devoit faire.

L'Officier chargé de cette commission et qui a été accompagné par le Marquis de Boissieux, a rapporté qu'à son arrivée à Mantoue, le Prince de Wirtemberg et les Officiers Generaux des Troupes de l'Empereur, avoient tenu un Conseil de Guerre, dont le résultat avoit été de mander au Gouverneur de Pizzighitone de se rendre le 16 Decembre.

Le Roy de Sardaigne et le Maréchal de Villars, informez de cette réponse, ont offert de donner huit jours, et c'est à cette condition que la Capitulation fut signée le 30 Novembre.

Le 2 de ce mois, M. de Contade, Lieutenant General des Armées du Roy, fut détaché de l'Armée avec six Bataillons des Troupes Françoises et un des Troupes du Roy de Sardaigne, pour aller se rendre maître du Château de Crémone, où les Impériaux avoient laissé un Détachement lorsqu'ils abandonnerent la Ville. La Garnison de ce Château parut vouloir se defendre la nuit du 3 ou 4, mais le lendemain elle capitula et se retira le même jour.

Digitized by Google

Le Roy de Sardaigne alla à Crémone, où il coucha le 3; il en partit le lendemain pour se rendre à Casal-Major, d'où il doit aller à Sabionette et à Bozolo, pour retourner le 8 au Camp devant Pizzighitone, et en voir sortir la Garnison.

Les Troupes qui sont restées devant cette Place depuis la signature de la Capitulation, ont continué, suivant ce qui avoit été convenu, à faire des logemens sur la Contrescarpe, et à placer les Batteries, dont l'établissement fut fini le quatre.

La Tranchée fut montée tous les jours, et relevée jusqu'à la sortie de la Garnison de la Place.

Le Maréchal Duc de Villars est allé avec le Roy de Sardaigne à Crémone, d'où il ira visiter les bords de l'Oglio.

Le Comte de Boissieux, Brigadier, partit le 3. de ce mois avec 4 Bataillons et 2 Escadrons, pour s'emparer du Château de Trezzo, de celui de Lecco, et du Fort de Fuentez.

La Garnison de Pizzighitone en sortit le 9 de ce mois vers les 9 heures du matin; elle étoit composée de 2000 hommes, lesquels conformément à la Capitulation, signée le 30 du mois dernier, se sont retirez à Mantouë avec 4 Canons 2 Mortiers et 4 Chariots couverts. On a trouvé dans la Place 52 Pieces de Canon, 4 Mortiers, et une grande quantité de Munitions de Guerre, et de toute sorte de Provisions. Une heure avant que la Garnison sortit, le Roy de Sardaigne entra dans la Ville. S. M en partit le lendemain, et elle arriva le 11 à Milan.

Les Troupes qui étoient devant Pizzighitone commencerent le 9 à marcher pour s'y rendre. On y avoit conduit dès le 4, 15 Pieces de Ca-

non, et le reste de l'Artillerie y arriva peu après.

Le Maréchal Duc de Villars, après avoir séjourné quelques jours à Crémone, s'est avancé vers l'Oglio, et il a visité tous les Postes qui ont été établis sur cette Riviere; il s'est rendu le 8 à Sabionette, où il a eu une conférence avec le Comte de Montemar, Capitaine General des Armées du Roy d'Espagne; et il a couché le même jour à Bezzole, d'où il est attendu à Milan.

Le Comte de Boissieux s'est emparé du Château et de la Ville de Trezzo.

Les avis reçus du Trentin portent que l'Evêque de Trente avoit fait prendre les Armes à la Milice du Païs de son obéïssance; que cette Milice étoit commandée par le Comte de Wolchenstein, et qu'elle étoit en marche pour aller joindre le Corps de Troupes Impériales, que commande le General Rost.

LETTRE écrite du Camp de Milan, le 18 Decembre 1733. sur les détails des Siéges de Pizzighitone et du Château de Milan.

Voici tout ce que je puis faire, Monsieur, sur les détails que vous me demandez.

Le 12 Novembre, l'Armée de France et celle de Piémont, commandée par le Roy de Sardaigne, arriva à Malet, à 1800 toises de Pizzighitone, et cette Place fut investie les jours suivans par 40 Bataillons et 50 Escadrons; on fit deux Ponts de Batteaux sur l'Adda, pour la communication de l'Armée.

Pizzighitone est divisé en deux par l'Adda; la partie qui est à la droite de cette Riviere, s'appelle *Gerra-d'Adda*, et celle qui est à la gauche

Digitized by Google

de Pizzighitone, où l'on se communique par un Pont de Batteaux. La Riviere a 60 toises de large de ce côté-là, et 7 à 8 pieds d'eau ; elle est navigable comme la Seine. Pizzighitone est un ancien Château où François I. fut d'abord mis prisonnier, entouré d'un côté de Fossez pleins d'eau et de l'autre par l'Adda. Cette Place a été anciennement fortifiée ; et depuis dix ans, l'Empereur y a fait faire des Bastions, Demi-Lunes, Contre-gardes, Chemins couverts, Glacis et Avant-Fossez ; le tout entouré d'eau, qui forment des inondations.

La Tranchée fut ouverte devant Pizzighitone, la nuit du 17 au 18 Novembre, par 2000 Travailleurs, soûtenus par 5 Bataillons et 12 Compagnies de Grenadiers qu'on avoit placez ventre à terre, audevant des Travailleurs, commandez par le Marquis d'Asfeld. On fit cette nuit 2 Paralleles, avec les Communications, contenant en tout 1600 toises de long, qui furent achevez le 18. Les jours suivans on continua les travaux, de sorte que le 20 au matin on s'approcha entierement de la Place. Il y eut 24 piéces de Canon en Batterie sur le Plateau des Francisquains, à 250 toises de la place ; et le 22 du même mois, il y eut par augmentaton 8 Mortiers en batterie et 8 pieces de Canon de 12 livres de balle pour tirer à Ricochet.

Le 24 on s'ouvrit un passage à l'avant-Fossé, et on se logea sur les deux Angles saillans du Chemin couvert du Bastion de l'attaque. On y resta le 25 et le 26 ; le 27 on plaça sur le Chemin couvert une Batterie de 16 pieces de Canon, pour faire bréche aux endroits convenables.

La nuit du 27 au 28, on passa le Fossé, où il y avoit 8 pieds d'eau. Comme le Canon faisoit

son effet et que les Bréches se formoient en plusieurs endroits, la Garnison qui consistoit en 5 Bataillons, faisant 1500 hommes d'Infanterie, demanda à capituler. On a passé deux jours en négociation, parce qu'il fallut aller à Mantouë, pour sçavoir les intentions du Gouverneur General du Milanez, qui fut d'avis qu'on capitulât. On leur accorda 8 jours, et la Garnison ne sortit que le 9 Decembre, avec tous les honneurs de la Guerre; sçavoir, 6 Chariots couverts, 4 Pieces de Canon de 12 liv. de balle et 2 Mortiers. On a trouvé dans la Place beaucoup de Munitions de bouche, 45 Pieces de Canon, 4 Mortiers et 4000 Barils de Poudre.

Le Roy de Sardaigne et le Maréchal Duc de Villars, se loüent beaucoup de Mrs les Ingénieurs, de Mrs les Officiers d'Artillerie, et generalement de toutes les Troupes, Officiers Generaux, Subalternes et Soldats, qui marquent tous une ardeur infinie.

M. de la Blottiere a commandé en chef pendant ce Siege, les Ingénieurs de France, et ceux de Savoye, les premiers au nombre de 32 et les autres de 16. Le Roy de Sardaigne et le Maréchal Duc de Villars lui firent l'honneur de lui témoigner beaucoup de satisfaction sur la prompte reddition de Pizzighitone, dont on a été si content à la Cour de France, que le Roy l'a nommé le 8. de ce mois Brigadier de ses Armées, avec des Lettres de service de même datte; il est le seul de sa Promotion.

Nous sommes occupez à present à faire le Siege du Château de Milan, dans lequel il y a environ 2000 hommes d'Infanterie et 150. pieces de Canon, de l'eau dans les fossez et les Glacis minez.

Digitized by Google

La Tranchée fut ouverte la nuit du 15. au 16. de ce mois par 2000. Travailleurs. Nous faisons comme à Pizzighitone, beaucoup de diligence, et nous sommes aujourd'hui à huit heures du matin au pied du Glacis, et à 35. toises de la Palissade du Chemin couvert.

Nous aurons après demain 36. Pieces de Canon en batterie et 8. Mortiers. Nous croyons que ce même jour nous serons en état de faire travailler les Mineurs pour découvrir les Mines des Ennemis. Ils pourront travailler six jours et six nuits, après quoi nous nous logerons sur le Chemin couvert. Nous y placerons le Canon, nous ferons la descente et le passage du fossé; on se logera ensuite sur la Demi-Lune, &c. Toutes ces Operations pourront nous mener jusqu'aux premiers jours du mois prochain.

ESCADRE D'ESPAGNE.

L'Escadre composée de 12. Vaisseaux de guerre, partit de Barcelone le 29. de Novembre dernier avec 28. Bâtimens de transport, ayant été obligée par le vent contraire, de relâcher à Toulon; elle mouilla à la Rade le 3. de ce mois après midi, et elle en partit le 6. pour se rendre au Golphe de la *Specia*, où elle joindra 5. Vaisseaux de guerre Espagnols et plusieurs Bâtimens de transport qui y sont arrivez avec 9. Bataillons.

L'Escadre qui a mouillé à la Rade de Toulon est commandée par le Comte de Clavijo Les Troupes qu'on y a embarquées à Barcelone, sont, quatre Bataillons des Gardes Espagnoles, quatre des Gardes Wallonnes, un du Régiment Royal Artillerie, et trois autres Bataillons, et elles sont commandées par le Marquis de Grazia

Digitized by Google

Real, Lieutenant General des Armées de S. M. C. et Major des Gardes Wallonnes, par le Marquis de Lamina, Lieutenant General, et par huit Maréchaux de Camp. Les 28 Bâtimens de transport sont chargez de l'Artillerie et d'une grande quantité de Munitions de guerre.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 20. de ce mois, 4. Dimanche de l'Avent, le Roy entendit dans la Chapelle du Château, la Messe chantée par la Musique. L'après midy, S. M. assista à la Prédication du P. Couvrigny, de la Compagnie de Jesus.

Le 7. du mois dernier, le Prince de Monaco, envoya ses ordres au Chevalier de Grimaldy, Gouverneur de cette Principauté, pour y faire déclarer Souverain M. son Fils Aîné, Honoré de Grimaldy; il a eu ensuite l'honneur de le présenter à Versailles le 14. de ce mois à Leurs Majestez; et lui ayant donné le nom de Prince de Monaco, il a repris, avec la permission du Roy, celui de Duc de Valentinois, Pair de France, se conservant en même temps la qualité de Prince Administrateur de Monaco, pendant la minorité de M. son Fils.

Digitized by Google

Le 5. Décembre, les Comédiens Italiens représenterent à la Cour les *Deux Arlequins*, et la Parodie nouvelle d'*Hypolite et Aricie*.

Le 11. ils représenterent pour la premiere fois devant Monseigneur le Dauphin, une petite Comédie intitulée, le *Tuteur trompé*, composée de Scenes détachées très-comiques, qui divertirent beaucoup ce Prince.

Le 12. ils joüerent devant la Reine la *Double Inconstance*, et les *Paysans de Qualité*. Cette derniere Piece fut suivie d'un Divertissement, dans lequel la Dlle Roland dansa avec applaudissement.

Le 8. Décembre, Fête de la Vierge, il y eut Concert Spirituel au Château des Tuilleries, on y chanta le Motet *Exultate justi*, de la composition du sieur Bordier, Maître de Musique de l'Eglise des Saints Innocents, qui fut très-bien executé et fort applaudi. La Dlle Petitpas et le sieur Jeliot, chanterent un nouveau Motet à deux voix, du sieur du Bousset, avec beaucoup de précision; après plusieurs *Concerto*, executez par les meilleurs Symphonistes, le Concert fut terminé par un Motet de M. de la Lande.

Digitized by Google

Le 24. et le 25. veille et Fête de *Noel*, on chanta differens Motets de M. de la Lande, et un autre nouveau de la composition de l'Abbé Blanchard, Maître de Musique de l'Eglise de Besançon, qui fut très-goûté et fort applaudi par une très-nombreuse Assemblée. La Dlle Erremens chanta le Motet *Usqueque*, de M. Mouret, avec autant de goût que de précision, ainsi que la Dlle Petitpas dans celui de *Jubilate* du sieur le Maire. On joüa une suite d'Airs des plus beaux Noels et de Symphonie Pastorales, executée par les sieurs Charpentier et Danguy, sur la Musette et la Vielle, accompagnez de toute la Symphonie. Et après deux Sonates, joüées par les sieurs Blavet et le Clair, le Concert finit par le Motet *Exultate justi* de M. de la Lande.

•

Le 14. Décembre, les Maîtres de Musique et Musiciens de Paris, firent celebrer dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire de la ruë S. Honoré, le Service annuel et solemnel accoûtumé pour leurs Confreres deffunts dans le courant de cette année; il s'y trouva environ 250. Musiciens, tous excellens Sujets pour la voix et les Instrumens, qui executerent dans la plus grande perfection, plusieurs Mor-

Digitized by Google

eaux de Musique de la composition du sieur Bordier, Maître de Musique de l'Eglise des Saints Innocents, qu'il fit executer lui-même. Il y eut une Assemblée des plus nombreuses et quantité de personnes de consideration.

Les Deffunts pour la mémoire desquels le Service a été fait, sont, les sieurs Bossel, Curé de S. Jean le Rond; d'Andrieu, Prêtre, Organiste de S. Barthélemy; Couperin, Organiste du Roy et de l'Eglise de S. Gervais; Lisore', Organiste de l'Abbaye de S. Denis, Moreau de S. Cyr, Boivin, Le Jeune, De la Lande, Joseph, De la Motte, et Emanuel Oudart.

RECEPTION de M. le Comte du Dognon, en la Charge de Lieutenant de Roy de la Province du Haut-Limousin. Extrait d'une Lettre écrite de Limoges le 25. Novembre 1733.

Mr. le Comte du Dognon, Colonel d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roy, Commandant des Villes et Châteaux de Brest et dépendances, ayant été pourvû en l'année 1731. de la Charge de Lieutenant General pour S. M. de la Province du Haut-Limousin, il

 survint

Digitized by Google

survint quelques difficultez de la part des Officiers du Présidial et de la Sénechaussée de Limoges sur les honneurs qui lui étoient dûs le jour de son installation ; ces difficultez ont été levées par une Ordonnance du Roy que j'insere ici d'autant plus volontiers qu'elle est fort sommaire et qu'elle pourra servir de Reglement, s'il arrive jamais de contestations en pareille matiere.

DE PAR LE ROY, *Sa Majesté ayant été informée de la contestation qui s'est élevée entre le Sieur Comte du Dognon et les Officiers du Présidial de Limoges, au sujet &c. Sa Majesté a ordonné et ordonne ce qui suit.*

» I. Que lorsque ledit Sieur Comte du » Dognon sera arrivé dans la Ville de » Limoges, il fera sçavoir au Présidial le » jour qu'il souhaitera être installé, que » ce jour-là les Maire et Echevins le vien- » dront prendre en sa maison pour l'ac- » compagner au Présidial, et le recon- » duire chez lui après son installation. » II. Qu'à son passage, en allant et en » revenant chez lui, la Milice Bourgeoise » sera sous les Armes en haye, et fera » chaque fois une décharge de Mousque- » terie. III. Que le même jour le Prési-

Digitized by Google

» dial et aux Corps et Compagnies de lad.
» Ville et des autres de son département,
» seront tenus et obligez d'envoyer des
» députez saluer et complimenter ledit
» Sr Comte du Dognon, et qu'ils se servi-
» ront en lui parlant de termes respec-
» tueux. IV. Que dans la Ville de Limoges
» et autres de son département, en l'ab-
» sence du Gouverneur et du Lieutenant
» General de la Province, ledit Sieur
» Comte du Dognon aura le rang et la
» préseance au dessus de ceux desdits
» Corps et Compagnies, dans tous les
» endroits où ils se trouveront ensemble,
» même dans les Chœurs des Eglises in-
» distinctement de la Ville de Limoges,
» et autres dudit département. V. Que
» les Maire et Echevins desdites Villes en
» l'absence du Gouverneur et du Lieute-
» nant General, ne pourront faire pren-
» dre les Armes aux Bourgeois, sous quel-
» que prétexte que ce soit, sans l'ordre du
» Sieur Comte du Dognon. MANDE et
» ordonne Sa Majesté aux Officiers du
» Présidial &c. de faire enregistrer la
» presente Ordonnance &c. Fait à Ver-
» sailles le 30 May 1733. Signé LOUIS,
» et plus bas *Phelippeaux*.

Les choses ainsi reglées, et le Jeudi 19 Novembre dernier ayant été pris

Digitized by Google

pour cette Cérémonie, les Consuls de Limoges vinrent la veille sçavoir les Ordres de M. le Comte du Dognon, et elle fut annoncée par une décharge des Canons de la Ville, apportez dans la grande Place audevant de sa Maison. A l'entrée de la nuit on alluma un grand Bucher au milieu de cette Place, et on vit des illuminations aux fenêtres des maisons qui durerent toute la nuit.

Le lendemain les Consuls, en habits de Cérémonie, accompagnez des Officiers de Ville, vinrent avec leurs Gardes prendre le Comte du Dognon dans sa maison, pour l'accompagner au Palais. Il étoit précédé dans sa marche de tous les Officiers militaires, des Gentilshommes et autres personnes distinguées qui se trouverent dans la Ville, après lesquelles suivoit une Symphonie de violons et d'autres instruments. Le Comte du Dognon, étoit précédé immédiatement de ses Gardes, et avoit à ses côtez les Consuls de la Ville. Cependant toute la Bourgeoisie étoit sous les Armes formant une double haye sur son passage, les Tambours battants.

Il trouva dans la Salle d'Audiance, extraordinairement ornée, un grand nombre de Dames de la Ville et des en-

 virons

Digitized by Google

virons placées pour voir la Cérémonie, qu'il salua ; la séance se tint en cet ordre. Le Lieutenant General de la Sénéchaussée, Président, ayant à sa droite tous les Officiers de cette Jurisdiction, et à sa gauche les députez du Chapitre de la Cathedrale, de la Collegiale et de l'Election. Au milieu du Parquet étoit placé M. le Comte du Dognon assis dans un grand Fauteüil, ayant à sa droite et à sa gauche les Consuls de Limoges, et les principaux Officiers de Ville, sur des siéges ordinaires.

Le premier Huissier ayant fait son apel, le Sieur de Voyon, Avocat, prononça un fort beau Discours sur le sujet de la Séance, s'étendant sur les Services militaires du nouveau Lieutenant de Roy ; il remarqua surtout l'intrépidité avec laquelle il deffendit en 1708. le fameux *Tenaillon* de l'Ille pendant l'espace de 37 jours, ce qui lui attira des Eloges de nos Generaux et des Generaux ennemis, et lui merita l'honneur d'être presenté au feu Roy, dont il reçû des marques d'estime et de bonté.

Ce Discours fût suivi de celui de M. Muret, Avocat du Roy, qui parla avec beaucoup d'éloquence et de dignité sur le même sujet. Après quoi le Président

Digitized by Google

ayant pris les voix, prononça l'enregistrement des Lettres et de l'Acte d'installation.

Le Comte du Dognon s'étant levé, et ayant salué la compagnie, il reprit sa marche dans le même ordre au bruit de la Mousqueterie & des Tambours, jettant, comme il avoit fait en allant, des piéces d'argent au peuple, qui fût encore régalé de plusieurs Barriques de vin, coulant audevant de sa Maison. Il retint à diner un grand nombre des personnes qui l'avoient accompagné au Palais.

L'après diner se passa à recevoir les députations et les compliments de tous les Corps de la Ville, ausquels il répondit avec beaucoup d'esprit et de politesse. Le soir il donna un grand et magnifique soupé aux Consuls, à tous les députez des Compagnies, au Colonel, aux Capitaines, et à tous les Officiers de la Bourgeoisie. Il y avoit quatre Tables de 18 couverts chacune. Tout s'y passa dans un grand ordre avec le plaisir d'entendre une agréable Symphonie, et au bruit des Canons qui tiroient sur la Place par intervalles. Enfin chacun se retira charmé des honneurs qu'il avoit rendus ou reçûs, à la clarté des feux de joye, et des illuminations qui durerent toute la nuit.

Digitized by Google

BENEFICES ACCORDEZ par le Roy le 13. Decembre 1733.

L'Abbaye Commandataire de S. Sever, vacante par le décès de M. la Grange, en faveur de M. de Chamillart.

Celle de Bonneval, vacante par le décès de M. de Tressan, Archevêque de Roüen, en faveur de M. de Jumillac, Prêtre et Grand-Vicaire de Chartres.

Celle de l'Espau, vacante par le décès de M. de Tressan, Archevêque de Roüen, en faveur de M. du Hardaz d'Hauteville, Bachelier en Théologie.

Celle de Fontmorigny, vacante par le décès de M. de Viantais, en faveur de M. Bernard Coüet, Prêtre et Vicaire General de Paris.

Celle de la Chapelle aux Planchers, vacante par le décès de M. de Viantais, en faveur de M. Fusée de Voisenon, Prêtre et Doyen de la Cathédrale de Boulogne.

Celle d'Echalis, vacante par le décès de M. de Courtenay, en faveur de M. de S. Julien de S. Pierre.

Celle de S. Pierre d'Auxerre, vacante par le décès de M. de Courtenay, en faveur de M. de la Chabrerie, Prêtre et Chanoine de Perigueux.

Celle de Dalon, vacante par le décès de M. de Vignau, en faveur de M. Certain, Prêtre, Docteur de Sorbonne.

Celle de Turpenay, vacante par le décès de M. de Vignau, en faveur de M. de Vienay.

Celle de la Clarté-Dieu, Ordre de Cîteaux, vacante par le décès de M. de la Hartelloire, en faveur de M. de Giry de S. Cyr, Prêtre, Vicaire General de Tours.

Digitized by Google

Celle du Jard, vacante par le décès du M. de Longueruë, en faveur de M. Chaumont de la Galezieres.

Celle de Sept-Fontaines, vacante par le décès de M. de Longueruë, en faveur de M. du Resnel.

Celle de Simorre, vacante par le décès de M. du Puget, en faveur de M. Xavier-Joseph du Puget.

Celle de Sauve-Majeur, vacante par le décès de M. Charpin de S. Romans, en faveur de M. Charpin de Fougerolles, à la charge des pensions créées sur ladite Abbaye.

Celle d'Essommes, vacante par le décès de M. Néel, en faveur de M. Néel, prêtre, Conseiller au Parlement de Roüen.

Celle de Silly, vacante par la démission pure et simple de M. Néel, en faveur de M. du Barail.

Celle de la Honce, vacante par la démission pure et simple de M. de la Vieuville, Evêque de Bayonne, en faveur de M. Dartaguiette, Prêtre Vicaire General de Bayonne.

Celle de la Frenade, vacante par la démission pure et simple de M. Savalette, en faveur de M. de Grossoles.

Celle de S. André de Vienne, vacante par le décès de M. Sicault, Evêque de Sinope, en faveur de M. Vayre.

Celle de Donlieu, vacante par le décès de M. Sicault, Evêque de Sinope, en faveur de M. de la Rocheaymon.

Celle de Landais, vacante par le décès de M. Herault, en faveur de M. Jacquemet Gautier, Prêtre et Grand-Vicaire de Bourges; à la charge d'une pension annuelle et viagere de deux mille livres, en faveur de M. Jean Paignon, Chandine de S. Marcel à Paris.

Digitized by Google

Le Prieuré Commandataire, Conventuel et Electif de S. Just vacant par le décès de M. de Gamaches, en faveur de M. Louis-François de Mornay, ancien Evêque de Quebec.

L'Abbaye de Vernaison à Valence, vacante par le décès de la Dame de Bayanne, en faveur de Madame de Langon.

Le Prieuré Conventuel et Electif de Vausse, vacant par la démission de M. Petitbenoist, en faveur de M. Hyacinte Petitbenoist.

Le Prieuré Conventuel et Electif de Prevessin, vacant par le décès de M. le Grand, en faveur de M. de Carrion.

LETTRE DU ROY, écrite à M. l'Archevêque de Paris, pour faire chanter le *Te Deum*, en actions de graces des benedictions que Dieu a répanduës sur les Entreprises du Roy.

MON COUSIN, l'Europe est informée des justes motifs qui m'ont forcé à prendre les Armes; je retrouve dans mes Sujets cette même ardeur que leur ont inspiré dans tous les temps la gloire de cette Couronne et l'interêt de l'Etat; mais comme c'est au Dieu des Armées que je dois le succès heureux qu'il a bien voulu accorder à la droiture et au desinteressement de mes intentions; comblé de ses bienfaits, et mettant toute ma confiance en son bras tout puissant, je desire que tous mes Sujets s'unissent avec moi pour lui rendre les Actions de graces qui lui sont dûës, et implorer la continuation de sa divine protection; c'est dans cette vûë que je vous écris cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le Te Deum

dans votre Eglise Métropolitaine et autres de votre Diocèse avec les solemnitez requises, et que vous invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde. Ecrite à Versailles le 21. Décembre 1733. *Signé*, LOUIS, et plus bas, PHELYPEAUX.

Et au dos est écrit : *A mon Cousin l'Archevêque de Paris, Pair de France, Commandeur de mes Ordres.*

Le lendemain M. l'Archevêque donna sur ce sujet un Mandement dont voici la teneur.

CHARLES-Gaspard-Guillaume de Vintimille des Comtes de Marseille du Luc, *par la misericorde Divine et par la grace du Saint Siege Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, &c. Aux Archiprêtrs de Sainte Marie-Magdelaine et de S. Severin, et aux Doyens Ruraux de notre Diocèse, Salut et benediction.*

Le Roy convaincu, mes très-chers Freres, que c'est à Dieu seul qu'il doit rapporter les avantages et les prosperitez de son Regne, veut que nous rendions de solemnelles actions de graces des évenemens glorieux arrivez dans le cours de cette année et de la benediction que le Seigneur a répanduë sur les Armes de S. M. et sur celles de ses Alliez.

Ces prémices heureuses nous font esperer que celui par qui les Rois regnent, continuera de faire éclater sa protection sur ce grand Royaume, et de manifester de plus en plus par des succès la justice d'une guerre que notre auguste Monarque n'a point entreprise par le dessein ambitieux de faire des conquêtes, mais par le seul motif de soutenir la dignité de sa Couronne et la liberté d'une République qui lui fut toujours chere.

Digitized by Google

En marquant au Seigneur votre reconnoissance pour les bienfaits signalez dont sa divine bonté nous a favorisez, demandez-lui avec ardeur qu'il conserve long-temps un Prince né pour le bonheur de ses Sujets, dont les intentions sont si pures; et qu'après l'avoir comblé de gloire pendant le cours de la Guerre, il lui fasse goûter et à ses Peuples, les fruits d'une Paix solide et durable, qui fait tout l'objet des vœux de S. M.

A ces causes, après en avoir conferé avec nos venerables Freres les Doyen, Chanoines et Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, nous ordonnons que demain Mercredi 23. du présent mois, le Te Deum *sera chanté dans notredite Eglise Métropolitaine, en actions de graces des Benedictions que Dieu a répanduës sur les Entreprises du Roy; Dimanche 27. du courant, dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroisses et Convens, exempts et non exempts de la Ville et Fauxbourgs, et dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse le Dimanche après la reception du présent Mandement. Si mandons aux Archiprêtres de sainte Marie-Magdelaine et S. Severin de notifier notre present Mandement à tous Abbez, Prieurs, Curez, Superieurs et Superieures de la Ville et desdits Fauxbourgs, et aux Doyens Ruraux de l'envoyer aux Curez de la Campagne, Superieurs et Superieures des Communautez exemptes et non exemptes, à ce qu'ils n'en ignorent, et qu'ils l'observent et fassent observer par les personnes qui leur sont soumises. Donné à Paris en notre Palais Archiepiscopal le 22. de Décembre 1733. Signé* CHARLES, *Archevêque de Paris, &c.*

En conséquence de la Lettre du Roy, pour faire rendre à Dieu des actions de graces solemnelles de Benedictions qu'il a répanduës sur le

Digitized by Google

Entreprises de S. M. et des heureux succés de ses Armes, on chanta à Paris, le 23, après midy, dans l'Eglise Métropolitaine, le *Te Deum*, auquel M. l'Archevêque officia Pontificalement. Le Chancelier de France et le Garde des Sceaux, accompagnez de plusieurs Conseillers d'Etat et Maîtres des Requêtes, y assisterent, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes et le Corps de Ville, qui y avoient été invitez de la part du Roy, par le Marquis de Brézé, Grand-Maître des Ceremonies.

Le 23 Decembre, le Cardinal de Bissy, Abbé de S. Germain des Prez, donna aussi un Mandement, qui contenoit ce qui suit :

HENRY DE THIARD DE BISSY, par la grace de Dieu, et du Saint Siége Apostolique, Cardinal de la sainte Eglise Romaine, du Titre de S. Bernard, Evêque de Meaux, Commandeur de l'Ordre du S.ᵗ Esprit, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez : A tous ceux qui sont soûmis à notre Jurisdiction : SALUT ET BENEDICTION: *Toute l'Europe est témoin des mesures pacifiques que Sa Majesté Très-Chrêtienne a prises pour maintenir la tranquillité publique, pour ôter tout prétexte de jalousie aux Princes ses Voisins, et pour procurer un juste équilibre dans les Etats. Dieu qui connoît la droiture du cœur de notre pieux Monarque, a beni ses entreprises. Dès que ses Drapeaux ont paru dans les Pais Ennemis ; la Victoire a suivi leur arrivée. Les Conquêtes déja faites nous sont un présage heureux de celles qui par la protection de Dieu, suivront de près. Ne différons donc pas d'en rendre nos très-humbles actions de graces à la Majesté Divi-*

Digitized by Google

Réünissons nos cœurs et nos esprits pour implorer son secours tout-puissant. A ces causes, Nous ordonnons que Samedi, 26 du présent mois, à l'issuë des Vêpres, le Te Deum *sera chanté dans notre Eglise Abbatiale, en actions de graces des Bénédictions que Dieu a répanduës sur les entreprises du Roy. Donné à Paris, en notre Palais Abbatial, le 23 Decembre* 1733. Signé, HENRY, *Cardinal de Bissy.*

Le Samedi 26, seconde fête de Noël, en conséquence de ce Mandement, on chanta dans l'Eglise de l'Abbaye S. Germain le *Te Deum*, avec beaucoup de solemnité, suivi du Pseaume *Exaudiat*, et des autres Prieres accoutumées. Les Officiers de la Justice de l'Abbaye, et plusieurs Personnes distinguées assisterent à cette Cérémonie; pendant laquelle on fit plusieurs décharges de Coulevrines, et de Boëtes, placées dans les Cours et dans les Jardins. Le soir il y eut des Feux et des Illuminations, tant dans la Cour et les Bâtimens du Palais Abbatial, que dans la Cour et dans l'Enclos extérieur du Monastere.

Le 25. pendant la Messe du Roy, on chanta dans la Chapelle du Château de Versailles, le *Te Deum*, pour remercier Dieu des heureux succès des Armes de S. M.

MORTS ET MARIAGES.

DAME Marie-Magdelaine Prevôt, épouse de M. Silva, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Medecin Consultant du

Digitized by Google

Roy, et Medecin Consultant du Duc de Bourbon, mourut à Paris le 2 du mois dernier, âgé d'environ 45 ans.

Jean-Jacques Damas, Comte du Breuil, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Maubeuge, mourut à Mâcon le 7 Novembre dernier, dans un âge très avancé. Il étoit troisiéme fils de Jean Damas, Comte du Breuil, Marquis d'Antigny, Gouverneur de la Principauté de Dombes, et de Claudine-Alexandrine de Vienne. Il avoit quitté depuis quelques années la Croix de Malte. Il fut fait Brigadier au mois de Février 1704. Maréchal de Camp en Février 1711. et Lieutenant General le 30 Mars 1720. Enfin Gouverneur de Maubeuge, à la mort et en la place de Louis-Anne-Marie Damas, Comte de Ruffey, son frere, Lieutenant General des Armées du Roy, Premier Sous-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires et Sous-Gouverneur de la Personne du Roy. La Maison de Damas est une des plus anciennes et des plus illustres du Royaume. La Genealogie en est rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. Nouv. Edit. tom. 8. page 317. *Damas, Porte d'or, à la Croix ancrée de Gueule.*

Pierre-Joseph Faure, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mourut le 16 Novembre, dans son Château de Boissette, près de Melun, âgé d'environ 74 ans laissant d'Anne Fautrier, son Epouse, une Fille unique.

D. Anne-Eléonore de Béthune d'Orval, Religieuse Professe de l'Abbaye de Réaulieu, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Soissons, et Abbesse de celle de N. D. du Val de Gif, du même Ordre, Diocèse de Paris, depuis le 15 Août 1686. mourut en ce Monastere le 28 Novembre, âgée

 de

Digitized by Google

de 78 ans ; elle étoit Fille de François de Berhune, Duc d'Orval, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, et du Pais Chartrain, Premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche, et de D. Anne de Harville de Palaiseau. Par cette mort, la Dame de Ségur devient titulaire de l'Abbaye de Gif, dont elle fût nommée Coadjutrice par le Roy, le 2 Mars 1719.

Nicolas Emanuel de Villers, ancien Conseiller au Parlement, mourut le 1 Decembre, fort âgé.

Alexandre Baillot, President, Tresorier de France au Bureau des Finances, et Grand-Voyer en la Generalité de Paris, mourut le 4 Decembre, dans la 48 année de son âge.

D. Marie-Elizabeth-Claude-Petronille Bouchu, épouse de René Mans de Froulay, Comte de Tessé, &c. Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, et au Gouvernement des Pays du Maine, Perche et Laval, Premier Ecuyer de la Reine, mourut le 9 Decembre, âgée de 48 ans. Elle étoit Fille de Jean-Etienne de Bouchu, Conseiller d'Etat ordinaire, et de D. Elizabeth Roüillé de Meslay.

Nicolas de Fresnoy, Marquis de Fresnoy, mourut à Paris, le Decembre, âgé de 74 ans ; il avoit été dans sa jeunesse Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, et Abbé de S. Taurin d'Evreux, Ordre de S. Benoît. Son frere aîné étant mort sans alliance, il quitta la Croix de Malte, et remit son Abbaye en 1687. Il entra depuis dans le Service, et fut successivement Guidon en 1691. et Enseigne en 1693 de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou. Il se retira du Service en 1699. et épousa Louise-Ale-

Digitized by Google

xandrine de Coligny, fille de Jean Comte de Coligny, &c. Gouverneur d'Autun, et Grand Bailly de Charolois, Lieutenant General des Armées du Roy, et d'Anne-Nicole Cauchon de Maupas. Il a laissé de ce mariage Marie, Marquis de Fresnoy, né en 1701. lequel a épousé en 1730 Charlotte Rivié, dont il a un fils.

Jean du Chastelet, Seigneur de Fresnieres, Conseiller au Grand Conseil, mourut le 15 Decembre, âgé d'environ 72 ans. Sa famille noble d'extraction est originaire de Picardie. Il avoit épousé en 1689. Susanne-Geneviéve Talon, fille unique de Jean-Jacques Talon, Seigneur de S. Val, Contrôleur General des Décimes en Champagne, et de Geneviéve Brussel; il en a laissé Alexandre Gaston, appellé le Comte du Chastelet, cy-devant Ecuyer du Roy, et Alexis-Jean du Chastelet, appellé le Marquis de Fresnieres, Ecuyer du Roy, depuis la démission de son frere.

Le 22 Decembre, Paul Emile, Marquis de Braque, Chevalier Seigneur du Luat, a épousé Dlle Elizabeth Lorimier, fille d'Antoine-Charles Lorimier, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France et de ses Finances, et de Dame Marie-Loüise Boucher.

ARRESTS NOTABLES.

ORDONNANCE DU ROY, du premier Août, concernant le Commandement et le Service des Places, par laquelle il est dit que S. M. étant informée des differens usages

Digitized by Google

introduits dans les Places de guerre, tant sur le commandement, que sur le service; et jugeant nécessaire d'établir sur cette matiere une regle fixe et uniforme, afin que les Officiers de ses Troupes en étant instruits, sçachent en quelque Place qu'ils se trouvent, quels sont les devoirs qu'ils doivent y remplir; S. M. après avoir fait rassembler toutes les dispositions répanduës dans les anciennes Ordonnances, sur les differens détails relatifs au Commandement et au Service des Places, et après avoir pris l'avis de plusieurs Officiers Generaux de ses Troupes, et des Commandans de Places, les plus experimentez, a ordonné et ordonne que les 120. Articles contenus dans ladite Ordonnance, soient executez nonobstant toutes dispositions portées au contraire dans les Ordonnances précedentes, ausquelles S. M. a dérogé et déroge à cet égard seulement.

ARREST du 4. Août, qui maintient le sieur Phelypeaux, en qualité d'Engagiste de Sa Majesté, du Comte de Montlhery, dans le droit de péage par terre dépendant dudit Comté, pour en jouir et percevoir les droits de Montlhery et non ailleurs; et fixe la quotité desdits droits.

ORDONNANCE DU ROY du 25. Août, concernant les Engagemens limitez des Soldats Cavaliers et Dragons, par laquelle S. M. ordonne que les 8. Articles contenus en ladite Ordonnance, seront executez selon leur forme et teneur.

ARREST du 25. Août qui maintient les Religieux et Convent de l'Abbaye de S. Denis en France, dans la possession du droit de Bac sur la Riviere de Seine au Port d'Asnieres, et en fixe la quotité.

AUTRE du 15. Septembre, qui ordonne qu'il

Digitized by Google

qu'il sera procedé par Messieurs les Intendans des Provinces et Generalitez du Royaume, à l'adjudication de la fourniture de l'Estape aux Troupes de S. M. pour l'année 1734.

DECLARATION DU ROY, du 22. Septembre, registrées au Parlement le 14. Octobre, concernant les Billets ou Promesses causez pour valeur en argent, par laquelle S. M. ordonne que tous Billets sous signature privée, au Porteur, à ordre ou autrement, causez pour valeur en argent, autres neanmoins que ceux qui seront faits par des Banquiers, Négocians, Marchands, Manufacturiers, Artisans, Fermiers, Laboureurs, Vignerons, Manouvriers et autres de pareille qualité, seront de nul effet et valeur, si le corps du Billet n'est écrit de la main de celui qui l'aura signé, ou du moins si la somme portée audit Billet n'est reconnuë par une approbation écrite en toutes lettres aussi de sa main; faute de quoi le payement n'en pourra être ordonné en Justice; voulant neanmoins que celui qui refusera de payer le contenu ausdits Billets ou Promesses, soit tenu d'affirmer qu'il n'en a point reçû la valeur; et à l'égard de ses heritiers ou représentans, ils seront seulement tenus d'affirmer qu'ils n'ont aucune connoissance que lesdits Billets ou Promesses soient dûs. Ordonnons pareillement que tous les Billets ou Promesses sous simple signature privée faits entierement à la date des Présentes, par autres que ceux de la profession ou qualité cy-dessus marquées, et qui ne seront pas conformes à la présente disposition, soient renouvellez dans l'espace de deux ans, ou que pour les faire valider, la demande à fin de renouvellement ou de payement en soit faite dans le même délai, à défaut dequoi et ledit temps passé, lesdits Billets ou Promesses seront et demeureront nuls et de nul

 effet,

Digitized by Google

effet : deffendons à tous Juges d'en ordonner le payement, à la charge pareillement de l'affirmation, suivant et ainsi qu'elle est cy-devant prescrite et ordonnée; soit par celui qui aura signé lesdits Billets, soit par ses heritiers ou représentans après sa mort.

DECLARATION DU ROY, pour la levée du Dixiéme du revenu des biens du Royaume. Donnée à Fontainebleau le 17 Novembre 1733. Registrée au Parlement le 22 Décembre, par laquelle S. M. ordonne ce qui suit.

ARTICLE PREMIER, Ordonnons que tous proprietaires, nobles ou roturiers, privilegiez ou non privilegiez, même les apanagistes ou engagistes, payeront le Dixiéme du revenu de tous les fonds, terres, prez, bois, vignes, marais, pacages, usages, estangs, rivieres, moulins, forges, fourneaux, et autres usines, cens, rentes, dixmes, champarts, droits seigneuriaux, peages, passages, droits de ponts, bacs & rivieres, et generalement pour tous autres droits et biens, de quelque nature qu'ils soient, tenus à rentes, affermez ou non affermez.

II. Comme aussi le Dixiéme du revenu des maisons de toutes les villes et fauxbourgs du Royaume, loüées ou non loüées; ensemble celles de la campagne, qui étant loüées, procurent un revenu aux proprietaires, même pour les parcs et enclos desdites maisons étant en valeur.

III. Le Dixiéme du revenu de toutes les charges, emplois et commissions, soit d'épée, soit de robe, des maisons Royales, villes, police, ou de finance, compris leurs appointemens, gages, remises, taxations et droits y attribuez, de quelque nature qu'ils soient, continuëra d'être perçû sur tous ceux sur qui on le perçoit actuellement; et sera pareillement levé sur ceux sur

Digitized by Google

qui on auroit oublié de le percevoir, ou qui en auroient été exemptez; dérogeant à cet effet à tous Edits Declarations et Arrêts, en vertu desquels l'exemption du Dixiéme pourroit être prétenduë.

IV. Et pareillement le Dixiéme de toutes les Rentes sur le Clergé, sur les villes, provinces, pays d'Etat, et autres à l'exception des Rentes perpetuelles et viageres sur l'Hôtel de ville de Paris, et sur les Tailles, des Quittances de finance portant interêt à deux pour cent, employées dans nos Etats; ensemble des gages réduits au denier cinquante.

V. Seront sujets à la levée du Dixiéme, toutes les Rentes à constitution, sur particuliers, rentes viageres, douaires et pensions, créées et établies par contrats, jugemens, obligations ou autres actes portant interêts: comme aussi tous les droits, revenus et émolumens, de quelque nature qu'ils soient attribuez tant à nos Officiers, qu'autres particuliers, Corps ou Communautez, soit qu'ils leur ayent été aliénez, ou réunis; et pareillement les octrois et revenus patrimoniaux, communaux et autres biens et héritages des villes, bourgs, villages, hameaux et communautez, même les droits de messageries, carrosses & coches, tant par terre que par eau, et generalement tous les autres biens de quelque nature qu'ils soient, qui produisent un revenu.

VI. Mais attendu que les proprietaires des fonds et heritages, maisons et offices qui doivent des rentes à constitution, rentes viageres, doüaires, pensions ou interêts, payeront le Dixieme de la totalité du revenu des fonds sur lesquels les rentiers, pensionnaires et autres créanciers, ont à exercer, ou pourroient exercer leurs hypotheques; voulons que le Dixieme dû par lesdits rentiers, pensionnaires ou autres

Digitized by Google

créanciers, soit à la décharge desdits propriétaires des fonds; et qu'à cet effet ledit Dixiéme soit par eux retenu lorsqu'ils feront le payement des arrerages desdites rentes, pensions et interêts, en justifiant par eux de la quittance du payement du Dixiéme des revenus de leurs fonds.

VII. Et comme pareillement les particuliers, officiers, corps et communautez, même les communautez des villes, bourgs, villages et hameaux, qui jouissent de droits, revenus & émolumens, de quelque nature qu'ils soient, droits d'octrois, revenus patrimoniaux, communaux et autres biens et héritages, droits de messageries, carrosses, coches et autres, payeront le Dixiéme de la totalité du revenu de tous lesdits droits, émolumens, octrois et autres biens, lesquels peuvent être chargez du payement de rentes, pensions, droits, taxations, émolumens ou interêts à quelque titre que ce soit: voulons que le Dixiéme dû par ceux qui jouissent desdites rentes, pensions, droits, taxations, émolumens ou interêts, soit à la décharge desdits particuliers, officiers, corps & communautez, et des corps et communautez des villes, bourgs, villages et hameaux; et qu'à cet effet le Dixiéme soit par eux retenu, lorsqu'ils feront le payement desdites rentes, pensions, droits, taxations, émolumens ou interêts, en justifiant par eux de la quittance du payement du Dixime de leursdits revenus.

VIII. Comme dans tous les fonds sur lesquels nous ordonnons la levée du Dixieme, ne sont point compris les biens des particuliers commerçant, et autres dont la profession est de faire valoir leur argent, et qu'il est juste toutefois qu'ils contribuent à proportion de leurs revenus et profits, pendant la presente guerre, ordon-

Digitized by Google

nons que chacun d'eux y contribuëra, sur le pied du Dixiéme des revenus et profits que leur bien peut leur produire.

IX. Voulons que le Dixiéme du revenu des biens, ordonné être levé par nôtre presente Declatation, soit payé suivant les rolles qui en seront arrêtez en nôtre Conseil; sçavoir, pour les trois derniers mois de la presente année 1733. quinze jours après la signification desdits rolles; et pour chacune des années suivantes, en quatre termes égaux, dans les mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre par preférence à tous créanciers, doüaires et autres dettes privilegiées ou hypothequaires, de quelque nature qu'elles soient, même à nos autres deniers; et que les redevables, leurs fermiers, locataires ou autres débiteurs, y soient contraints par les voyes ordinaires et accoûtumées.

X. Deffendons à tous fermiers, locataires receveurs, œconomes, procureurs, regisseurs, commissaires aux saisies réelles, tresoriers, receveurs, commis aux recettes, dépositaires, débiteurs, et tous autres tenant ou exploitant des biens de quelque nature que ce soit, dont le revenu est sujet à la levée du Dixiéme, de vuider leurs mains de ce qu'ils doivent ou devront cy-après; qu'en justifiant préalablement par les proprietaires, avoir payé le quartier courant, et les précedens, du Dixiéme du revenu que lesdits fermiers, locataires et autres, chacun à leur égard, auront à payer ausdits proprietaires; si mieux n'aiment lesdits proprietaires consentir que leurs fermiers, locataires et autres, seront tenus de faire dans les termes ci-dessus prescrits, à peine d'y être contraints, nonobstant toutes saisies, arrêts, cessions, transports et délegations quoiqu'acceptées, même nonob-

Digitized by Google

stant les payemens d'avance qui pourroient avoir été par eux faits, et en rapportant par lesdits Fermiers, Locataires et autres, les quittances de ce qu'ils auront payé pour le Dixiéme en l'acquit desdits Proprietaires, ils en demeureront d'autant quittes et déchargez envers lesdits Proprietaires ou autres ayant leurs droits, qui seront tenus d'allouer et passer lesdites quittances du Dixiéme dans les comptes desdits Fermiers, Locataires et autres qui en auront fait le payement.

XI. Et pour pouvoir fixer avec égalité ce qui doit être payé pour le Dixiéme du revenu des biens qui y sont sujets, ordonnons que les proprietaires desdits biens fourniront dans quinzaine, du jour de la publication des Presentes, les déclarations de leurs biens à ceux qui seront préposez à cet effet, et en la forme qui leur sera prescrite en exécution de nos Ordres: Sçavoir, pour ceux de notre bonne Ville de Paris, par le Prevôt des Marchands de ladite Ville; et pour ceux des Provinces, par les Intendans et Commissaires départis dans lesdites Provinces: Et faute par lesdits Proprietaires de fournir leurs déclarations dans le temps prescrit cy dessus, voulons qu'ils soient tenus de payer le double du Dixiéme de leurs revenus, et le quadruple, en cas de fausse déclaration.

XII. Ordonnons que le recouvrement des deniers provenant dudit Dixiéme des revenus, sera fait par les Receveurs des Tailles, dans les Païs d'Elections; et dans les Païs d'Etats, par les Receveurs et Trésoriers ordinaires des Revenus de la Province, lesquels en remettront le fonds aux Receveurs et Trésoriers Generaux, pour être par eux porté en notre Trésor-Royal. Duquel Dixiéme lesdits Receveurs et Trésoriers, tant Particuliers que Generaux, compteront en la même

Digitized by Google

forme et maniere ordonnées par nos Déclarations pour le recouvrement de la Capitation. Et à l'égard du Dixiéme du revenu des Charges, Emplois et Commissions, Gages, Pensions et autres revenus, sujets à la levée du Dixiéme, qui se payent par les Gardes de notre Trésor Royal, les Tresoriers de notre Maison, ceux des Maisons Royales, les Trésoriers de l'Ordinaire et de l'Extraordinaire des Guerres, de l'Artillerie, de la Marine, des Galeres et autres Trésoriers; les Payeurs des Gages, nos Fermiers, Receveurs Generaux et autres particuliers, et ceux des Pais d'Etats, et tous autres comptables, ils continueront d'en compter tant en notre Conseil, qu'en notre Chambre des Comptes et par tout ailleurs qu'il appartiendra, conformément à notre Déclaration du 27 Decembre 1710.

Le second Volume du Mercure de ce mois, contenant les Pieces qui n'ont pû trouver place dans le cours de l'année, et la Table Generale, est actuellement sous presse, et paroîtra incessamment.

TABLE

PIECES FUGITIVES. L'Homme, *Ode*, 2543
Discours Académique, &c. 2549
Lettre de M. P... &c. 2557
Reflexions sur la Reconnoissance et sur les Auteurs, 2560, 2562
Seconde Lettre, sur la Chronologie de la nouvelle Histoire Universelle, 2563
Le Soleil et les Nuages, *Fable*, 2580
Lettre à M. Titon, 2581
Le Triomphe de l'Amour, 2585
Des Hieroglyphes, de leur origine et de leurs usages, 2587

Digitized by Google

L'Amitié, *Ode*, 2609
Memoire sur l'Electricité, 2615
Ode, tirée du *De profondis*, 2621
Eloge du P. Sanadon, 2624
Le Triomphe de la nuit, *Cantatille*, 2628
Lettre sur le Systeme chronologique, 2629
Epigrammes, 2632
Lettre sur la Henriade, traduction, 2633
Poesie Anacreontique, 2641
Lettre au sujet de la Memoire, *ibid.*
Enigmes, Logogryphes, 2648
Nouvelles Litteraires des beaux Arts, &c. 2653
Histoire Bourgeoise, *Rondeau*, 2656
Pour et contre, 2658
Nouvelles Estampes, &c, 2662
Morts d'Hommes Illustres, &c. 2663
Réponse à la Lettre sur le Bureau Typographique, 2666
Lettre de M. Thiout, Horloger, au sujet de la Pendule de M. . . &c. 2668
Avis, touchant un Supplément aux Mémoires de l'Académie des Sciences, 2672
Chanson notée, et Musette en Rondeau, 2676
Spectacles; l'Opéra d'Issé, *Extrait*, 2678
Nouvelles Etrangeres, de Turquie, de Pologne, &c. 2693
Parallele de l'Election du Roy Stanislas, et de l'Electeur de Saxe, 2697
Nouvelles, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et d'Angleterre, 2712
Siége et prise de Pizzighitone, 2717
Lettre écrite du Camp de Milau, 2724
Escadre d'Espagne, 2727
Nouvelles de la Cour, de Paris, 2728
Service pour les Musiciens morts, 2730
Lettre sur la reception du Comte de Dognon, Lieutenant General, 2731

Digitized by Google

Benefices accordez par le Roy, 2737
Lettre du Roy à l'Archevêque de Paris, 2739
Mandement du même Archevêque, 2740
Te Deum, chantez, 2742
Morts, Mariages, &c. 2743
Arrêts notables, Edits et Déclarations, 2746

Errata de Novembre.

PAge 2331. ligne 18. à *lisez* en. P. 2332. l. 7. tiroit *l.* ternit. *Ibid.* l. 22. dans, *l.* en P. 2333. l. 18. Anges, *l.* Cignes. *Ibid.* l. 21. au doux son, *l.* aux deux sons. P. 2335. l. 8. les doubles Colines; *l.* la double Coline. P. 2361. l. 4. Banys, *l.* Bargs. P. 2363. l. 15. a la forme d'un E, *l.* ess à l'endroit marqué *e*, *e.* P. 2364. l. 17. une lame A son côté B. *l.* une larme *a.* son côté *b*, *Ibid.* l. 20. lame A. *l.* larme *a.* P. 2365. l 12. l'Auteur des deux Memoirs, *l.* l'Auteur de l'un des deux Memoires. P. 2386. l. 17. quinzième, *l.* seiziéme. P. 2401. l. 32. azymptotiste, *l.* azymptotismes. P. 2402. l. 19. progession, *l.* progression. P. 2403. l. 4. du bas, parcaurier, *l.* parcourir, 2413. l. 4. six, *l.* cinq. P. 2414. l. 6. même, *l.* mene. P. 2479. l. 2. Neplieuf, *l.* Neplief.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2555. ligne 14. les Eloges, *lisez* l'Eloge. P. 2614. l. derniere, 1721. *l.* 1733. P. 2662. l. 20. de, *l.* et de. *Ibid.* l. 21. et, *ôtez ce mot.* P. 2703. l. 25. session, *l.* scission.

L'Air noté doit regarder la page 2676

Digitized by Google

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1733.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER rue S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1733.

PIECES FUGITIVES, *en Vers et en Prose.*

ODE.

Par M. N..... L. C. D. B.

QUelle sainte fureur s'empare
De ma raison et de mes sens!
Sur le Lut du divin Pindare,
Vais je former quelques accents,
A mes yeux tout change de face,
Ce terrible Dieu de la Thrace,
N'occupera plus mes esprits;
Ce sera le vainqueur de l'Inde.

Digitized by Google

Qui forcera le Dieu du Pinde,
A s'énoncer dans mes Ecrits.

Parmi ces Campagnes riantes,
Chantons le plus charmant des Dieux,
Bannissez, joyeuses Bacchantes,
La triste raison de ces lieux :
A cette farouche ennemie,
Des plus beaux jours de notre vie,
Ne remettons jamais le sort ;
Enchantez-nous par vos prestiges,
Et que dans nos fougueux vertiges,
La joye éclate avec transport.

Vents, échappez de votre chaîne,
Déracinez les plus hauts Pins ;
Et renversez de votre haleine,
Tours, Maisons, Forêts et Jardins ;
L'éclair brille, la Foudre gronde,
Non, jamais la machine ronde,
Ne sembla mieux être à sa fin ;
Qu'importe ? quand je suis à table,
Je ne vois rien d'épouvantable,
Si ce n'est de manquer de vin.

Cresus, par d'utiles souplesses,
Grossis chaque jour tes trésors ;

Digitized by Google

Et pour augmenter tes richesses,
Ne bois, ne mange, ni ne dors;
Dans tes désirs insatiable,
Parcours sur Mer les Bancs de Sable,
Et les Ecueils les plus fameux,
Et suivant toujours ta manie,
Au dernier instant de ta vie,
Travaille encor pour être heureux.

Foibles Mortels, pour vous conduire
Vers la gloire et les honneurs vains,
Employez, pour vous mieux détruire,
Le feu de cent bouches d'airains;
Que par un préjugé barbare,
Cette cruelle vous prépare
Un Triomphe toujours nouveau;
Je le jure icy par mon Verre;
Si je déclare un jour la guerre,
Ce ne sera qu'aux Buveurs d'eaux.

Vous pensez que l'on vous révere,
Petits Philosophes bourrus,
Parce que du simple vulgaire,
Vous êtes admirez, courus;
Pour un Phantôme de sagesse,
Sacrifiant la politesse,

Digitized by Google

Et tous les plaisirs au sçavoir,
Dans vos humeurs insupportables,
Vous ne futes jamais capables,
D'en faire, ni d'en recevoir.

Vos maximes sont détestables,
Vils Avares, vains Conquerants;
Vos Systêmes sont pitoyables,
Esprits manquez, quarts de Sçavants;
Notre unique Philosophie,
N'est que de vivre sans envie,
Sans soucis, sans maux, sans chagrin:
Au sein des plaisirs Epicure
Mieux que vous, connut la nature,
Et se fit un heureux destin.

L'Auteur de l'Ode précédente venoit de la lire à ses amis, avec qui il étoit à Table, lorsqu'on vint l'inviter d'aller voir M * * *, qui étoit arrivée; ses amis voulurent le retenir, mais il répondit à leur empressement par ce Rondeau:

Le Dieu du Vin dans ce séjour
Venoit de rétablir sa Cour;
Tous les Bergers dans leur Ivresse,
Avoient oublié la tendresse,
Et le nom même de l'Amour.

Digitized by Google

Déja les Echos d'alentour
Ne retentissoient nuit et jour,
Que des cris qui chantoient sans cesse,
Le Dieu du Vin.
Cupidon triomphe à son tour,
L'aimable Iris est de retour:
Entre ces Dieux le combat cesse,
Lorsqu'à la servir tout s'empresse,
On quitte pour grossir sa Cour,
Le Dieu du Vin.

*LETTRE de M. de Ponsan, Trésorier de France, à Toulouse, à Madame * * * sur l'Amitié préférable à l'Amour lûë dans l'Académie des Jeux Floraux.*

IL est très-vrai, comme vous le dites, MADAME, qu'un véritable Ami est d'une grande ressource pour soulager nos peines et nos maux, c'est le trésor le plus précieux et le plus rare, sur tout pour les personnes de votre Sexe; celles qui ont assez de mérite pour dédaigner l'amour, craignent, avec raison, en se livrant à l'amitié, les jugemens du public, ce Tribunal redoutable, qui ne voit rien qu'il ne croye être de sa compétence, et qui décide de tout sans examen; la plûpart

gens sont toujours disposez à former des soupçons injurieux, sur les sentimens qu'on a pour les Dames; j'ai éprouvé cette injustice; peu s'en est fallu qu'elle ne m'ait été funeste auprès de vous; tout le monde en ces occasions, fait le tort à l'amitié de la prendre pour l'amour; les Dames favorisent une erreur qui les flatte du côté de leurs charmes et de leur beauté, pourroient-elles éviter cet Ecueil? Une vanité mal entenduë les engage à s'applaudir, de grossir le nombre des vils Esclaves de l'Amour, aux dépens des illustres sujets de l'Amitié; plusieurs qui ne peuvent avoir que des Amans, se font honneur de confondre avec elles ces personnes distinguées, qui ont sçu s'attacher un ami fidele; une infinité d'Experiences n'ont pû les convaincre que l'amour qu'elles inspirent ne suppose en elles aucun mérite, et ne peut pas même leur répondre qu'elles ayent de la beauté; les vûës de leurs Adorateurs, et les motifs qui les animent, devroient faire regarder leurs empressemens avec mépris, et rendre l'amitié plus chere et plus respectable; ses plaisirs sont purs, tranquiles et innocens; elle n'en goute ni n'en recherche jamais d'autres; la générosité en est la source féconde; Venus a les

Digitized by Google

Graces pour compagnes, et l'Amitié les vertus; mais ce qui marque bien la supériorité de celle-cy, et qui fait le plus éclater son triomphe, c'est que l'Amour emprunte quelquefois son langage et se cache sous ses dehors; il a recours à ce tour rafiné quand il a épuisé toutes ses ruses et toutes ses supercheries. Ce déguisement est l'hipocrisie de l'amour, il aime mieux alors se trahir lui-même plutôt que d'échoüer; sa défiance décéle sa foiblesse et sa honte; il en fait par là un aveu forcé: N'est-ce pas un hommage qu'il rend à l'Amitié? Rappellez-vous, Madame, la belle (1) Sentence de M. de la Rochefoucaut, que vous avez si souvent admirée; vous remarquerez, avec plaisir, que ce qu'il dit du vice et de la vertu, convient parfaitement à mon sujet; cette conformité est aussi honteuse pour l'amour, qu'elle est glorieuse pour l'amitié; elle justifie d'une maniere victorieuse l'équité de mes invectives et de mes éloges.

Pour s'assurer d'un accueil favorable auprès des personnes les plus vertueuses, l'Amitié n'a qu'à se présenter; ce qu'elle a de plus à craindre, c'est d'être

(1) *L'Hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.*

Digitized by Google

prise pour l'Amour, et de devenir la victime de cette erreur; cette seule mépriſe lui attire toutes les brusqueries qu'elle essuye; glorieuses humiliations! Il lui suffit d'être reconnuë, et que tous les honneurs soient pour elle. Tâchez, Madame, de la distinguer à des traits certains, pour vous épargner le chagrin où vous seriez de lui avoir fait quelque affront; vous remarquerez dans ses heureux favoris un merveilleux assemblage des principales qualitez du cœur et de l'esprit. Un Poëte distingué a dit hardiment qu'un sot ne sçauroit être un honnête homme; qualité inséparable d'un bon Ami.

Les liaisons d'une tendre amitié sont entretenuës par un commerce doux et tranquille; ses attentions, ses bons offices s'étendent aux choses importantes et sérieuses, sans oublier ni négliger les bagatelles, ni les absences, ni les changemens de fortune ne diminuent en rien son ardeur; les pertes de la beauté et de la jeunesse serrent ses nœuds; les vrais amis soulagent leur douleur à la vûë de ces infortunes par les occasions qu'elles leur fournissent de signaler leur affection, et de faire éclater leur tendresse.

Bien opposé à cet aimable caractere, le temeraire Amour est toujours orageux;

Digitized by Google

c'est le Dieu des Catastrophes, son origine est des plus honteuses; il doit sa naissance à l'amour propre, source féconde de la corruption du cœur, et des travers de l'esprit; digne fils d'un tel Pere, il ne dégenere pas; il est aussi pervers que son principe; la fourberie, la supercherie, et l'imposture sont les ressorts cachez de toutes ses entreprises; tous ses projets sont des crimes; l'amitié illustre et immortalise ses sujets, l'amour déshonore et dégrade ses Esclaves, il est l'ennemi irréconciliable de la bonne foy; leurs démêlez violens et journaliers les ont forcez de jurer entre eux un divorce éternel; l'amour pur est une chimere, où s'il en fut jamais, ce Phénix n'a pû jouïr du privilege de sa cendre; on l'a comparé justement à l'apparition des Esprits dont tout le monde parle, quoique personne n'en ait vu; l'amour enfin est le partage de la jeunesse, c'est la passion favorite de cet âge, qui s'est arrogé le droit d'être relevé de ses fautes, et qui a la hardiesse de qualifier du nom d'amusemens excusables, ses attentats les plus criminels; peu de gens, sans rien cacher, ni déguiser, seroient en état, après leur jeunesse, de fournir une Enquête honorable de vie et mœurs. J'ose

Digitized by Google

le dire, après vous, Madame, combien d'hommes, si tous les mysteres d'iniquité étoient exposez au grand jour, seroient obligez d'implorer la clemence du Prince pour ne pas subir la rigueur des Loix ! Et n'oubliez pas, en faveur de votre sexe, le sens general du nom d'homme; la multitude des coupables leur procure l'impunité, plusieurs abusant de ce privilege honteux, perpétuent leur minorité, et se rendent par là d'autant plus criminels qu'il ne leur reste plus ni frivoles prétextes, ni indignes excuses; je ne dois pas craindre de faire tort à l'amour en le chargeant de tous les crimes de la jeunesse, il en est presque toujours l'auteur ou le complice.

La divine Amitié, ce présent du ciel, est de tous les âges, et de tous les Etats; elle en fit la gloire de tout temps; ses faveurs inépuisables ne sont jamais accompagnées de dégoûts; avec elle on n'a pas à craindre de parvenir à la derniere; les présentes en annoncent toujours de nouvelles, dont elles sont les infaillibles garans, rien n'est capable d'en fixer le nombre, ni d'en borner le cours; les vrais amis trouvent à tous momens de nouveaux charmes dans leur douce société; mille sujets interessans soutiennent et animent

Digitized by Google

leurs entretiens ; la délicieuse confiance fournit toujours sans s'épuiser ; cette ressource est plus sûre et plus grande que celle de l'esprit. En tout genre ce qui mérite le mépris est plus commun que ce qui est digne d'estime ; ce caractere, marque infaillible de leur véritable valeur, manque bien moins aux Amis qu'aux Amans ; rien n'est plus ordinaire que l'amour, même violent ; rien ne l'est moins que l'amitié, même médiocre ; on peut dire à l'honneur de celle-cy qu'elle est tout au moins aussi rare que la vertu ; ce n'est pas-là le seul rapport qui la rend digne de cette glorieuse comparaison.

Tout retentit des Eloges magnifiques qu'on donne de toutes parts à l'Amitié ; permettez-moy, de grace, Madame, de les appeller des Eloges funébres, puisque peu s'en faut qu'on ne parle d'une chose qui n'existe plus ; on ne sçauroit, il est vrai, faire un plus juste et plus noble usage de la loüange ; mais l'amour propre, qui trouve par tout des droits à exercer, ne s'oublie pas dans cette occasion ; le Panégiriste, en publiant des sentimens d'estime et de vénération pour elle, pense souvent à s'illustrer lui-même ; on croit se rendre recommandable par le cas qu'on fait de cette vertu ; stériles éloges !

Digitized by Google

puisqu'on ne voit que tres-peu de gens qui connoissent les devoirs de l'amitié, et bien moins qui les observent!

Tout le monde se glorifie de posseder les qualitez propres à former un bon ami; si nous en croyons les hommes sur leur parole, il ne manque à chacun d'eux, pour devenir des modeles de l'amitié la plus parfaite, que de trouver quelqu'un qui veuille les seconder dans leurs prétenduës dispositions; ils souffrent de ne pouvoir pas mettre en œuvre leurs sentimens; ceux dont le cœur est le moins compatissant et le plus dur, livrez à l'idolatrie la plus honteuse, qui est celle de soi-même, dont l'interêt et l'amour propre dirigent toutes les démarches; sont ordinairement ceux mêmes qui forment sur cette matiere les regrets les plus fréquens; ils ont même le front de se déchaîner contre les ingrats: que leur aveuglement est étrange! où sont les malheureux que leurs bons offices ont prévenus et soulagez? Sur qui se sont répandus leurs bienfaits? Qu'ils attendent du moins, pour être en droit de déclamer contre l'ingratitude et la dureté, qu'il y ait quelqu'un dans l'Univers qui puisse être ingrat à leur égard et qui ait éprouvé leur sensibilité.

Digitized by Google

On trouve des gens qui voudroient faire entendre que ce qui les arrête, et les empêche de suivre leur panchant, c'est la crainte d'être trompez, ou le danger de faire des avances, auxquelles on ne réponde pas; ne soyons pas les dupes de ces réfléxions trop prévoyantes; quand on est si prudent et si circonspect sur cette matiere à s'assurer des premiers pas, on n'est guere disposé à faire les seconds; qui ne sçait point être généreux, ne sera jamais reconnoissant; ces vertus adorables marchent toujours ensemble; c'est les détruire que de les séparer.

Vous me fournissez, Madame, la preuve de cette verité; toutes les qualitez d'une solide Amie se trouvent réünies en vous; à peine en eû je fait l'heureuse découverte que ce merveilleux assemblage me remplit d'admiration, et détourna mes yeux de ce qui attire d'abord sur vous ceux de tout le monde, il me parut que ce seroit avilir votre beauté d'en faire usage pour inspirer des passions; c'étoit une chose trop aisée pour lui faire honneur, je voyois en vous avec complaisance tout ce qui pouvoit servir de lustre à l'amitié, et lui faire remporter sur l'amour la victoire la plus éclatante; ce ne fut pas sans des

Digitized by Google

efforts puissants et redoublez que je m'obstinai à approfondir ces idées ; les réfléxions que je fis là-dessus furent le plus sublime effort de ma Philosophie ; sans leur secours j'aurois éprouvé le sort commun, et vous m'auriez infailliblement vû languir, comme mille autres, au nombre de vos Amans, si vous ne m'aviez paru mériter quelque chose de mieux que de l'amour ; dès que je connus votre cœur et toutes les qualitez qui le rendent propre à faire goûter les douceurs et les charmes de l'amitié, j'aurois rougi du seul projet d'en faire un autre usage ; je me suis mille fois glorifié de mon choix, je lui dois l'heureuse préférence dont vous m'avez honoré, et je vois bien que c'étoit par là seulement que je pouvois en obtenir de vous.

Mes soins assidus firent prendre le change à vos Amans ; ils m'ont honoré de leur jalousie, les plus clair-voyans, reconnoissant la méprise, crurent être en droit de faire peu de cas de mes sentimens et de m'en faire un crime ; ils ignoroient qu'on pouvoit vous rendre un hommage plus digne de vous que les leurs ; je ne me suis point allarmé, et ne leur ai cédé en rien ; l'attachement que j'avois pour vous étoit en état de soute-

Digitized by Google

nir toute comparaison ; mon amitié a souvent fait rougir leur amour ; le vain titre d'Amans dont ils faisoient tant de gloire, a perdu tout son éclat à l'aspect d'un véritable ami ; ce parallele en a détruit tout le faux brillant.

Le succès n'ayant pas répondu à leur attente, ils ont malicieusement affecté de me traiter en Rival ; leur feinte jalousie a tenté de vous faire entrer en défiance sur mes sentimens. Ils ont essayé d'allarmer votre délicatesse sur les jugemens du public. C'est sur les choses qui peuvent avoir quelque rapport à la galanterie, que la licence des soupçons et des propos est la plus effrénée ; le mensonge et la médisance, la calomnie et l'imposture s'exercent à l'envi sur cette matiere, c'est-là leur sujet favori ; ce champ est le plus vaste qu'elles ayent pour triompher de l'innocence, parce qu'il est souvant difficile de se justifier avec évidence ; les indices équivoques, les soupçons injustes tiennent lieu de preuves completes ; le petit nombre de ceux qui tâchent de sauver les apparences, tire peu de fruit de leur contrainte, on aime mieux tout croire étourdiment que de souffrir que quelqu'un joüisse du fruit de ses attentions.

Digitized by Google

Malgré cette funeste disposition, le public, chez qui l'avis le plus favorable n'a jamais prévalu, a été forcé, après avoir quelque temps varié dans ses jugemens, de rendre témoignage à la vérité; il s'est fait la violence de déclarer que l'amitié seule formoit les nœuds qui nous unissoient; cette décision fut pour moi une victoire éclatante; rarement on en obtient de pareille devant un Juge qui met ordinairement les apparences et les préventions à la place des lumieres. Vos Amans déconcertez se sont répandus en murmures, ils ont donné à votre cœur des qualifications injurieuses; ils l'ont traité d'insensible et de dur; pour ménager leur orgueil ils ont voulu vous faire un crime du peu de cas que vous avez fait de leur amour; injuste accusation! Ils n'ont jamais été fondez à vous reprocher votre prétenduë insensibilité, vous vous êtes à cet égard pleinement justifiée en faisant voir que vous réserviez vos sentimens pour un plus digne et plus noble usage que celui qu'ils leur destinoient; mal à propos ils ont appellé dureté ce qui étoit en vous l'effet de la glorieuse préférence que vous avez toujours donnée à l'amitié. Pour mériter et pour obtenir toutes ses faveurs, vous lui

Digitized by Google

avez offert les prémices de votre cœur ; pour vous conserver digne d'elle, vous n'avez jamais voulu la compromettre avec l'amour ; vous avez la gloire, Madame, d'avoir commencé par où bien d'autres personnes de votre sexe ne peuvent pas même finir ; leurs charmes et avec eux leurs Amans les abandonnent-ils ! elles ne peuvent abandonner l'amour : les dégoûts qu'elles ont alors à essuyer les informent fréquemment que le temps de plaire est passé ; s'il leur restoit quelque mérite après avoir perdu leur beauté, elles pourroient se dédommager de leurs pertes par le secours de l'amitié ; elles n'auroient rien à regreter, si du débris de leurs adorateurs elles avoient pû se ménager un bon et fidele Ami, leur bonheur seroit grand de connoître le prix d'un échange si avantageux.

Ce parti ne sera jamais celui du grand nombre ; les éclats souvent scandaleux, sont les dénoüemens ordinaires des commerces galans : par le funeste panchant des choses d'ici bas, tout tend à la corruption, bien-plutôt qu'à la perfection ; on voit souvent que l'amitié dégénére en amour, mais il est bien rare que l'amour ait la gloire de se convertir en amitié ; cette route détournée et peu frayée a tou-

Digitized by Google

jours supposé d'excellentes qualitez dans les personnes qui l'ont suivie avec succès; revenus de la passion qui les aveugloit, les Amans conservent difficilement l'estime mutuelle, sans laquelle l'amitié ne sçauroit subsister; ceux qui ont cet avantage ont sans doute un mérite éminent; on peut dire d'eux qu'ils étoient faits pour l'amitié, quoiqu'ils ayent commencé par l'amour; ils méritent qu'on les excuse d'avoir marché quelque temps dans un sentier dont le terme a été aussi heureux; on doit croire, en leur faveur qu'il y a eu de la surprise; l'amour qui ne connoît pas de meilleur titre que l'usurpation pour étendre son empire, n'a pas manqué de s'approprier des sujets de l'amitié, qui s'étoient égarez, et a sçû même quelquefois abuser de leur erreur; il n'a jamais été délicat sur les moyens de parvenir à ses fins; mais dès que ces Amans privilégiez ont reconnu la méprise, ils sont rentrez dans leur chemin; l'amitié leur a offert une retraite honorable, elle a été pour eux un port tranquille et assuré où ils ont goûté mille délices et prévenu ou réparé de dangereux naufrages.

Etes-vous satisfaite, Madame? trouvez-vous que j'aye assez dégradé l'amour

Digitized by Google

et exalté l'amitié ? Convenez que je n'ai pas été inutilement à votre école ; si j'ai quelques idées saines sur cette matiere, c'est à vous à qui je les dois, vos judicieuses et profondes reflexions m'ont soutenu dans mes sentimens ; vous m'avez appris par vos discours la Theorie de la Philosophie, et j'en ai appris la pratique par les efforts que j'ai faits pour me borner en vous voyant à la simple admiration ; on est doublement Philosophe quand on le devient auprès de vous ; vos yeux sont de pressantes objections contre les principes d'une science, qui fait consister sa plus grande gloire à gourmander les passions ; votre présence donne beaucoup d'éclat au mépris qu'on a pour l'amour ; vous sçavez qu'il a été mille fois le funeste écueil des Philosophes les plus aguerris, et que leur confiance n'a guere été impunément temeraire ; mais, j'ose le dire, je suis assuré de vous faire par là ma cour ; les charmes de vos discours ont vaincu ceux de votre personne ; toutes ces difficultez ont cedé à la solidité de vos raisonnemens ; votre éloquence a triomphé de votre beauté, nouveau genre de victoire et le seul auquel vous êtes sensible ! N'esperez pas que cet exemple soit suivi ; vous êtes la premiere, et vous

Digitized by Google

serez peut-être la derniere de votre sexe, qui, comblée des libéralitez de la nature, emploira toute la finesse et la force d'un génie heureux à faire comprendre aux hommes que la beauté ne merite pas leurs hommages; ceux qui s'obstinent, malgré vous, à la regarder avec trop d'admiration, vous paroissent manquer de jugement, il a fallu pour mériter votre estime, prendre la seule route que vous offriez; j'ai fuï ce que vous deteſtiez, j'ai haï l'amour, parce que vous haïssiez les Amans; le souverain mépris que vous marquez pour eux, m'a rendu ce titre odieux; mais vous m'avez appris que je devois faire par raison, ce que je ne faisois que pour me conformer à vos idées.

Pardonnez, Madame, la liberté que je me donne de parler de vos charmes, ils font trop d'honneur à vos sentimens pour pouvoir s'en dispenser; vous devez même me passer une espece de galanterie, qui se borne à peindre les obstacles que j'ai eu à surmonter, pour me conserver à vos yeux, digne de quelque preference; vous m'avez permis de me parer du glorieux titre de votre conquête, mais je n'ai obtenu cette faveur qu'au nom de l'amitié que vous sçavez être de tous les

Digitized by Google

temps, au rang des vertus. Ceux qui ont interessé l'amour auprès de vous se sont bien-tôt apperçus du peu de crédit qu'il avoit sur votre esprit; vous ne leur avez pas laissé ignorer qu'étant compris dans la liste des passions, vous n'hésitiez pas de le mettre au rang des vices.

Je m'apperçois un peu tard, Madame, que je vais vous engager à une lecture bien longue; mais n'oubliez pas mon excuse; souvenez-vous que vous m'avez demandé un volume; plaignez-vous si vous voulez d'être trop obéïe; pour moi je ferai toujours gloire de me conformer à vos volontez; il m'importe d'ailleurs que vous ne soyez pas obligée, pour vous amuser plus long temps, de lire ma Lettre plus d'une fois, comme vous m'en aviez menacé, vous pourrez du moins tirer un avantage de son excessive longueur, elle vous servira à vous vanger de l'ennui que vous causent vos voisins; il ne faut pour cela que les obliger de la lire.

Sans doute, Madame, qu'à l'avenir vous serez plus réservée à me demander de longues Lettres; vous voyez qu'il ne faut pas se jouer à moy, je suis determiné à executer aveuglément tout ce que vous souhaiterez, à mes périls et fortu-

ne ; je n'ignore pas qu'en vous écrivant aussi longuement je sacrifie les interêts de mon esprit à ceux de mon cœur ; faites moi la grace de croire que ce sacrifice ne me coûte pas bien cher ; je me sens disposé à vous en faire de beaucoup plus considérables ; soyez persuadée que je vous aurai une obligation infinie toutes les fois que vous voudrez bien me fournir les occasions de vous donner de nouvelles preuves du respectueux et sincere attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

IMITATIONE del Madrigale CVII *del Signor Cavaliere Battista Guarini, lavorata da Madamigella* MALCRESIA *della Vigna del Crusico in Bretagna.*

Si fugga l'Amore.

CHi Uuol haver felice, à lito il core,
Non segua il crudo Amore,
Quel lusinghier ch'ancide,
Quando più sebenza, e ride,
Ma tema di Belta, di leggiadria,
L'aura fallace e ria.
Al pregar non risponda, à la promessa

Non creda ; e se s'appressa ,
Fugga pur , che baleno è quel ch'alletta ,
Nè mai balena Amor , se non saetta.

IMITATION.

Renoncez à l'Amour, tournez ailleurs la vûë ;
Que sur l'éclat subtil de ses apas trompeurs ;
Il blesse en caressant, en badinant il tuë ,
Des jours les plus serains, il trouble les douceurs.

Comme un Nocher prudent. qui prévoit un Orage ,
Pour le laisser passer , reste tranquille au port ;
Qu'ainsi l'homme au cœur tendre, évite un beau visage ,
Qu'il fuye, et qu'il le craigne à l'égal de la mort.

Qu'il soit sourd et muet , quand une Iris le prie ;
Que même à ses sermens , il refuse sa foi ;
Et s'il veut sans retour voir son ame guérie ,
Qu'insensible il persiste à l'éloigner de soi.

Sur un Amant surpris quand un regard arrive ;
L'Enfer s'ouvre , et l'Amour lance un feu qui fend l'air ,

Digitized by Google

Mais l'Eclair ne part point, que la foudre ne suive,
Et la mort suit bien-tôt et la foudre et l'éclair.

****

EXTRAIT du Mémoire lû à la rentrée publique de l'Académie Royale des Sciences, le Samedi 14 Novembre 1733. sur une nouvelle maniere d'observer en Mer la Déclinaison de l'Aiguille Aimantée. Par M. *de la Condamine.*

L'Auteur commence par déclarer qu'il est tres éloigné de vouloir chercher à diminuer en rien le mérite des Ouvrages *a* où cette matiere est déja traitée, et en particulier des excellentes Pieces *b* qui ont paru sur le même sujet, qui a été proposé par l'Académie pour le prix de 1731. Il dit ensuite que l'avantage qu'il eut cette même année de faire le voyage des Côtes de Barbarie et du Levant, sur les Vaisseaux du Roy, l'ayant mis à portée de reconnoître par lui-même les défauts assez connus de l'instrument, appellé par les marins : *Compas de Variation.* Il a

a *Remarques sur la Navigation, par M. de Rallouay, Capitaine des Vaisseaux du Roy, &c.*

b *Memoires imprimez, de Mrs Bougher et Meynier. Hydrographes du Roy, &c.*

cher-

Digitized by Google

cherché les moyens d'y remédier par un nouvel Instrument, ou plutôt par un changement qu'il propose de faire à l'ancien, propre à le rendre plus exact et plus commode dans la pratique.

Les deux principaux inconveniens du Compas de Variation ordinaire, sont; le premier, que son usage exige deux Observateurs, ce qui nuit à la précision par la difficulté qu'il y a que les deux observations soient faites précisément dans le même instant; l'autre, qu'on ne peut se servir de cet Instrument du moins pour observer avec quelque justesse, que lorsqu'on voit le Soleil bien net à l'horizon, ce qui est assez rare, même quelquefois dans les plus beaux jours. L'auteur propose de remedier à ces deux inconveniens par le moyen d'un style perpendiculaire placé au centre de la Rose; l'ombre de ce style tombera pendant tout le jour sur le plan de la Rose et au lever ou au coucher du Soleil, sur un rebord vertical, adhérant à la circonférence et disposé pour recevoir cette ombre, quand le Soleil est à l'horison. De peur qu'un côté de ce rebord, par son ombre n'empêche de distinguer sur l'autre l'ombre du stile; l'Auteur partage ce rebord en deux demi circonférences, l'une superieure au plan de

la Roze pour recevoir l'ombre du stile le matin ; l'autre, inférieure, pour recevoir le soir l'ombre du Pivot, qui est dans l'alignement du stile prolongé, et qui en fait l'effet. Par le dégré de la circonférence de la Rose, où répond cette ombre, on verra d'un coup d'œil, comme à un Cadran, et à toutes les heures du jour à quel dégré de l'horison répond actuellement le Soleil, qui est ce que l'on cherche. L'Auteur a présenté à l'Assemblée un Compas de Variation, construit sur ce principe. Il est couvert pour contenir le stile vertical, d'un demi Globe de verre, au lieu du verre plan, des Compas ordinaires. L'Auteur propose aussi un moyen pour se passer du rebord vertical, sans nuire à la justesse de l'Instrument, ce qui le simplifie encore, et il observe qu'en ce cas le changement à faire à l'ancien, pour lui procurer tous les avantages de celui qu'il propose, devient si peu considérable qu'il espere que l'Instrument proposé n'aura pas le malheur de paroître nouveau, et que la prévention ordinaire contre les nouveautez n'empêchera pas d'en faire l'épreuve.

Digitized by Google

DEFINITION DE L'AMOUR.

VOus m'ordonnez, Philis, de définir l'Amour;
Pourquoi chercher à le connoître?
Il faut vous le dire en ce jour;
Il n'est pas toujours tel que vous le faites naître.

L'Amour est un Enfant, sa Mere est la beauté;
L'Esperance, sa nourriture;
Son emploi, de ravir à tous la liberté,
En demeurant libre de sa nature.

Son Passage est semé de fleurs;
On ne le voit suivre les traces,
Que des Jeux, des Ris et des Graces;
Il verse rarement des pleurs.

Jeunes cœurs, craignez tout de sa vive tendresse;
Pour vous séduire, il n'a que trop d'adresse;
En vain il vous promet mille et mille douceurs;
Si vous accordez trop, ou trop peu de faveurs,
Adieu, l'Amour s'envole, et reprend sa promesse.

M. J. DE DONCHERY.

Digitized by Google

EXTRAIT d'un Mémoire sur les causes qui ont altéré l'Eau de la Seine, pendant la sécheresse de l'année 1731. *Par M.* Jussieu *l'aîné, lû à la rentrée publique de l'Academie Royale des Sciences, le* 14 *Novembre* 1733.

POur que l'eau soit salubre, il faut qu'elle soit pure, limpide, sans aucune odeur ni saveur sensibles, et que son usage ne cause aucune maladie.

Quoiqu'en 1731, l'Eau de la Seine fut devenuë pendant l'Eté et l'Automne plus légere et plus limpide qu'à l'ordinaire; cependant ceux qui étoient obligez d'en boire furent sujets à des sécheresses de bouche qui leur causoient une altération fréquente, à des dégoûts et à des nausées dont on ignoroit la cause, à des maux de gorge qui degeneroient en Squinancie, à des fluxions à la tête et à plusieurs sortes de fiévres irrégulieres et opiniâtres; ces maladies ne se guérissoient que par le changement de boisson, ou par les Ptisannes, dont la coction servoit de correctif à la mauvaise qualité de l'eau; les personnes au contraire qui ne buvoient que de l'eau de Fontaine furent

 exem-

Digitized by Google

exemtes de toutes ces incommoditez.

Cette observation indiquoit bien en general qu'il devoit y avoir dans l'eau des particules étrangeres, qui pour être imperceptibles à la vuë, ne laissoient pas d'être sensibles par les maladies qu'elles causoient; mais il restoit encore à déterminer quelle étoit la nature de ces corpuscules. La Riviere de Seine étoit tres-basse, on la voïoit de jour en jour se resserrer au milieu de son lit, son sable étoit tres-pur, et bien lavé; le fond n'étoit point limoneux, et l'eau n'entrainoit avec elle aucune terre ni substance étrangere, qui pût lui faire contracter quelque mauvaise qualité. Quelle pouvoit donc être la cause de l'altération de l'eau? Devoit-on s'imaginer que ce fut certaines Plantes qui à l'occasion de la sécheresse, étoient plus abondantes qu'à l'ordinaire et mieux nourries à la vérité; on voïoit le même Phénoméne dans la Marne, dans tous les Ruisseaux, dans les Etangs et dans les Réservoirs, mais ces Plantes naturellement aquatiques n'avoient-elles pas accoutumé de croître dans la Seine? Si elles y ont cru, pourquoi les Etez précédens les mêmes maladies n'ont-elles point regné? C'est icy que la Physique est obligée d'implorer le

Digitized by Google

secours de la Botanique, pour examiner un peu ces Plantes aquatiques et pour rechercher leurs différentes qualitez.

Les Plantes aquatiques ont en général des qualitez plus sensibles que celles de la plupart des Plantes terrestres ; les unes se font distinguer par une odeur aromatique tres forte, comme les *Menthes d'eau*; les autres ont une odeur fœtide et marécageuse ; par exemple, les *Mille-feuilles* et le *Preles* d'eau ; presque toutes ont une âcreté intérieure, plus ou moins sensible au goût, comme les *Cressons*, les *Poivres* d'eau, les *Renoncules* aquatiques, &c. quelques-unes enfin, telles que les *Conserves* ou *Mousses* d'eau, échauffent subitement la main qui les presse, et produisent un sentiment semblable à celui que l'Ortie cause quand on l'a touchée.

Les Plantes aquatiques qui naissent tous les ans dans la Seine, y parurent à la vérité dès le Printems de 1731, mais bien différemment des années précedentes ; car celles dont la qualité est la plus mauvaise, et qui ordinairement sont moins communes, y pullulerent en abondance ; celles au contraire dont la qualité n'est point nuisible et qui devoient y être en plus grand nombre, s'y trouverent en moindre quantité, en comparaison

son des autres. Il est facile aux Botanistes de rendre raison de ce Phénoméne.

La pluspart de ces Plantes, que nous regardons comme pernicieuses, par les effets les plus apparens qu'elles produisent, ne végétent que dans les endroits du lit de la Riviere où l'eau est la plus basse et la plus dormante; car pour que les Plantes aquatiques fleurissent, il faut qu'elles s'élevent au dessus de la superficie de l'eau; operation après laquelle leurs sommitez rentrent ordinairement dans l'eau, afin que leurs graines y meurissent et s'y répandent; c'est pourquoi ces Plantes ne pulluloient que tres-peu les années précedentes, parce que leur tige dont la longueur est en quelque façon déterminée ne pouvoit atteindre à la surface de l'eau.

De la facilité de végéter qu'avoient ces Plantes pernicieuses, et de leur abondance, il s'ensuivoit la suffocation des Plantes ordinaires, dont les effets ne sont point à craindre.

On apperçoit le même Phénoméne dans la végétation des Plantes terrestres au Printems des années humides et pluvieuses, car pour lors le bon grain est étouffé et maigri par une multitude de mauvaises Plantes, aussi ce sont ces années-

Digitized by Google

là où les maladies populaires sont plus fréquentes, soit par la mauvaise qualité des grains qui n'ont pas eu assez de nourriture, soit par le mélange qui se fait des semences de ces Plantes.

Entre les Plantes aquatiques, dont on ressent les dangereux effets, il y en a deux principales; l'une que les Botanistes nomment *Hippuris*, genre de Plante semblable par son port exterieur à la Prele de nos campagnes: l'autre porte en latin le nom de *Confema*, et en françois celui de *Mousse d'eau*, à cause de sa verdure et de son étenduë.

La premiere de ces Plantes est d'une odeur fœtide et marécageuse, qu'elle communique facilement à la main qui la touche et à l'eau qui l'environne; la seconde produit non-seulement une ardeur cousiderable à la main qui la serre, mais encore elle laisse à l'eau dans laquelle on la met tremper un feu, qui quand on la boit, cause dans la bouche une sécheresse incommode; et dans le gosier une âcreté insupportable.

C'étoit sur tout de ces deux especes de Plantes que les petites marres d'eau dormantes, répanduës tout le long de la Riviere, étoient remplies; et comme elles manquoient d'eau pour être couvertes

entierement, la chaleur des rayons du Soleil fanoit l'extrêmité de leurs feüilles, et les faisoit corrompre ensuite par le pied. M. de Jussieu ne se contenta pas de ces observations, qui à tout autre auroient paru suffisantes, il voulut encore assurer son sentiment par de nouvelles expériences.

Il fit arracher de la Riviere une quantité suffisante d'*Hippuris* et de *Confema*, il fit infuser ces Plantes, tantôt séparément, tantôt toutes deux ensemble dans des vaisseaux pleins d'eau de Fontaine, et il les y laissa en expérience pendant quelque temps; ces Plantes communiquérent à l'eau dans laquelle elles trempoient, la même odeur et la même saveur désagréable que cet Académicien avoit remarquée dans l'eau de la Seine, buë au courant même de la Riviere au dessus de Bercy.

M. de Jussieu ne négligea point non plus d'examiner avec le Microscope, cette eau macérée, dans laquelle, comme dans celle de la Seine, il découvrit plusieurs Insectes tres-petits, qui ne se voient ni dans l'eau de Fontaine, ni dans celle de Riviere qui n'aura point été altérée par la corruption de ces sortes de Plantes.

Enfin, quoique la pourriture des petits

Digitized by Google

Poissons, qui faute d'une quantité suffisante d'eau, périssent pendant la sécheresse, puisse communiquer à l'eau une odeur fœtide ; elle ne doit point être regardée comme la cause principale, mais seulement la production extraordinaire de ces Plantes aquatiques si pernicieuses ; car par la comparaison de l'état de la Seine pendant l'Eté et l'Automne de l'année derniere et de celle-ci, avec l'état où elle étoit en 1731, on n'y a remarqué que les Plantes ordinaires ; aussi n'a-t-on point observé dans la pratique de la Médecine, les maladies qui ont regné pendant l'Eté et l'Automne de 1731.

Tout bon Citoyen, et à plus forte raison un Médecin zélé, doit, par ses conseils et ses avis salutaires, mettre les Magistrats en état de prévenir tout ce qui peut altérer la santé des habitans ; c'est pourquoi M. de Jussieu termine son Mémoire par trois observations, qui contiennent les remedes propres à se garantir des mauvais effets que pourroit produire la sécheresse de pareilles années.

Il conseille, 1°. de faire nettoyer le lit de la Riviere, sur tout au dessus de Paris, et d'empêcher qu'il ne se forme sur ses bords des Mares où l'eau croupisse.

2°. De tenir dans une grande propreté

 les

Digitized by Google

les cuvettes de tous les Reservoirs qui distribuent l'eau de la Riviere, et de faire arracher, toutes les Plantes en forme de mousse, qui naissent à leurs parois.

3°. Enfin, de tenir en bon état les Aqueducs et les Canaux des Fontaines d'eau vive, afin que l'eau qu'ils conduisent puisse par son abondance suppléer au défaut de celle de la Riviere, dont l'usage pendant les années de secheresse pourroit être dangereux à la santé des Citoyens.

L'ELOGE
DE LA FIEVRE QUARTE.

Fievre Quarte, belle mignone,
Que vous êtes bonne personne,
Vous nous laissez en paix trois jours;
Et ne nous tenez pas toujours,
Comme la Fievre continuë,
Qui par de longs assauts nous consume et nous tuë;
Vous valez mieux enfin que vos deux autres sœurs,
Qui presque sans relache exercent leurs fureurs;
Vous êtes deux fois moins cruelle;

~~Vous qui êtes deux fois moins cruelle,~~
De trois jours un seul vous appelle ;
C'est agir plus honnêtement,
Que de nous voir plus rarement ;
Aussi, quand quelqu'un vous possede,
Malgré Medecin et remede,
Il vous retient long-temps chez soi ;
Vous traitez de même air le Berger et le Roi ;
Vous triomphez de tout l'Art d'Esculape,
Et le Medecin qui vous frappe,
Tombe lui-même sous vos traits :
Pour moi, devotement j'adore vos attraits ;
Vous êtes à mes yeux gracieuse, charmante,
Où trouvera-t'on une Amante,
Ceci soit dit en secret entre nous,
Aussi fidelle au rendez-vous ?
Voyez combien vous êtes tendre,
Dans mon lit, sans vous faire attendre,
Vous vous rendez entre mes bras ;
N'est-ce pas là voler au-devant de mes pas ?
Vous me trouvez d'abord dans des froideurs mortelles,
Vous faites ce que les plus belles,
Ne sçauroient faire sur mon cœur ;
Vous dissipez cette tiedeur,
Pour me faire sentir une ardeur sans pareille ;
Ce n'est pas la seule merveille
Que vous operez sur mes sens ;

Digitized by Google

Lorsque répanduë au-dedans,
Votre chaleur me consume et m'altere;
Un verre d'une eau fraîche et claire,
Est cent fois plus cher à mes yeux,
Que ne seroit le vin le plus delicieux;
Vous portez dans ma fantaisie
La plus charmante rêverie;
Lorsque vous m'agitez, je me crois un grand Roy;
Cent Peuples vivent sous ma loy;
Je suis un vrai foudre de guerre;
Et devant moi tremble la Terre;
Quelque autre fois Amant heureux,
Je suis favorisé de l'objet de mes vœux;
Souvent le bruit de ma science,
Et de ma grande experience,
Franchit et les Monts et les Mers;
Je me fais adorer au bout de l'Univers;
Après tant de bontez, Dieu sçait si je vous aime;
Pour vous mon ardeur est extrême;
Quel amour! non, n'en doutez pas,
Vous douteriez de vos appas;
Mais, sûre de cet avantage,
Contentez-vous de mon hommage;
Trop d'amour cause trop de soin,
Nous pouvons nous aimer de loin;
Songez aux conquêtes nouvelles,
C'est-là l'Ambition des Belles;

Digitized by Google

D'aucun soupçon jaloux, je ne puis être épris ;
Vous pouvez à mes yeux aimer mes ennemis.

Pierre de Frasnay.

LETTRE du Jardinier Solitaire, *à M. *** au sujet d'une Lettre sur la Greffe, inserée dans le Mercure de France.*

PLusieurs personnes de mes amis m'ont apporté le Mercure du mois d'Octobre dernier, pour me faire voir une Lettre au sujet de la Greffe, qui paroît m'être adressée, et qu'ils croyoient m'interesser à cause de l'application que je donne à tout ce qui regarde l'Agriculture, sur tout depuis quinze ans que je suis chargé du soin de notre Jardin ; mais je les ai assurez que cette Lettre ne me regardoit en aucune maniere ; je n'en connois pas l'Auteur qui me paroît supposé ; je vous dirai même que je n'ambitionne pas de le connoître, tant j'ai été choqué de la malignité de son stile ; je souhaite seulement de me conformer, autant qu'il me sera possible, aux grands principes qu'il a mis au commencement et à la

Digitized by Google

fin de sa Lettre; c'est uniquement dans cette vûë que je me crois obligé de vous dire ce que je pense de cet Ouvrage, pour rendre justice à M. Duhamel, qui m'a toujours communiqué son travail sur l'Agriculture, peut-être par une espece de reconnoissance des secours que notre Jardin peut lui fournir de tems en tems pour faire les experiences dont il croit tirer quelque avantage.

Je distingue deux parties dans la Lettre en question; l'une qui renferme des Observations sur l'union de la greffe avec son sujet, et l'autre qui est une Critique d'un Memoire de M. Duhamel, ou qui en est plutôt une Parodie.

La premiere Partie m'a parû assez bonne et m'a fait plaisir à lire, quoiqu'elle n'ait rien de nouveau pour moi, puisqu'il y a plus d'un an que M. D. m'a fait voir les préparations qu'il avoit faites au sujet de la greffe, et qu'il venoit de démontrer à l'Académie.

1°. Que jamais le bois des greffes, en fente ou en couronne, ne s'unit au bois du sujet, non-plus que le bois des écussons quand de mauvais Jardiniers y en laissent.

2°. Que l'union de la greffe avec son sujet se fait dans la portion de l'écorce qui doit devenir bois, c'est-à-dire, dans

Digitized by Google

cette partie interieure de l'écorce dont les fibres ont une direction longitudinale, ce que M. D. regarde comme du bois en herbe, de telle sorte que l'union se fait principalement par la jonction des fibres herbacées, tant de la greffe, que du sujet, qui correspondent les unes aux autres, d'abord et plus intimement par en bas, ensuite par en haut, même par les côtez, &c. mais rarement du corps de l'écusson avec le bois du sujet : je dis rarement, car M. Duhamel m'a fait remarquer des cas où cela arrive.

3°. J'ai vû avec beaucoup de plaisir dans plusieurs préparations que M. D. a faites sur les greffes que l'union étoit toûjours plus intime entre certaines especes, qui constamment réüssissent bien dans nos Pépinieres, comme le *Bon Chrétien d'hyver* sur *Coignassier*, qu'entre d'autres qui ont toujours de la peine à s'allier comme la *Merveille d'hyver* sur le *Coignassier*, ce qui nous a donné lieu de remarquer qu'assez souvent les fibres s'inclinent et se replient pour s'aboucher, pendant que dans d'autes cas ces fibres se joignent sans aucune infléxion.

4°. Par des dissections du *Guy*, il m'a fait remarquer, tantôt la conformité, et tantôt le peu de ressemblance qu'il y a

Digitized by Google

entre l'union que le *Guy* contracte avec les arbres et l'union de la greffe avec leurs sujets.

5°. Nous avons fait ensemble des playes à plusieurs arbres pour en observer la réünion ou la formation de la cicatrice, ce qui a encore fourni à M. D. des lumieres sur la greffe.

6°. Enfin M. D. m'a fait voir plusieurs fois une suite curieuse de greffes de tous les âges, preparées de maniere à faire voir très-clairement les progrès de leur union avec leurs sujets.

Il est fâcheux pour le prétendu Solitaire, que M. D. soit nanti de toutes ces choses depuis plus d'un an, et qu'il en ait fait la démonstration à l'Académie, et en mon particulier je n'ai point fait de mystere de m'en entretenir avec tous les Curieux qui sont venus se promener dans notre Jardin, il faut cependant l'avoüer, il y a quelque chose de nouveau dans les Observations qui sont au commencement de la Lettre, mais dont je crois que M. D. ne conviendra pas; on y lit *que dans la greffe en écusson, la greffe fait toujours avec le sujet un angle plus ou moins considerable, selon que sa situation avec le sujet est plus ou moins oblique.* Comme si l'on pouvoit placer

Digitized by Google

un écusson plus ou moins obliquement à l'égard de son sujet. L'obliquité de la pousse ne dépend donc pas de la situation plus ou moins oblique de la greffe, puisque la situation d'une greffe en écusson ne peut varier, mais elle dépend de la situation du bouton ou de ce que nous appellons l'œil, par rapport aux autres parties de l'écusson; et la situation de cet œil dépend de la situation que la branche sur laquelle on a levé cet écusson, avoit sur l'arbre dont on l'a coupée. *

Quelques lignes après il dit : *Alors la couche de l'écorce qui est exterieure à la couche interieure du Livre, commence à pousser dans celle du sujet qui lui correspond.* M. Duhamel croit que les fibres de la greffe et celles du sujet s'allongent mutuellement, ce qu'il avance après

* C'est pour cela que M. de la Quintinie et mon Prédecesseur, ont recommandé de lever toujours des écussons sur des branches droites, sur tout quand il s'agit de greffer des *beaux Presents* ou des *Inconnues*, *Chenezu*, &c. qui sont fort sujettes à pousser de travers. quelquefois cependant par une fausse position des écussons, il peut arriver que les fibres de l'écusson soient un peu inclinez par rapport à celles du sujet et alors la pousse fera d'abord un petit coude qui se redressera en peu de temps, je ne sçai pas si c'est de cette obliquité que l'Auteur de la Lettre veut parler.

Digitized by Google

des observations dont il a fait part à l'Académie.

Il ajoûte : *Mais la portion ligneuse du sujet périt d'abord* ; cela est faux, et si l'on n'a pas soin d'étêter les arbres écussonnez, ils poussent comme si on ne leur avoit rien fait.

On lit ensuite : *Pareillement la portion ligneuse de la greffe*, &c. C'est une mauvaise méthode que de laisser du bois dans la greffe en écusson. Quelques lignes après il dit : *Que cette portion ligneuse ne s'unit avec aucune partie du sujet* ; cela est vrai et a été bien prouvé par M. D. *Elles cessent même de croître, continuë-t'il*, cela est bien necessaire, puisqu'elle meurt : cependant il le prouve ainsi, *car la portion ligneuse de la greffe étant parvenuë presque vis-à-vis celle du sujet, elles font un petit détour.* Elles cessent de croître ; pour preuve de cela : *C'est qu'elles parviennent vis-à-vis de celles du sujet, et qu'elles font un détour.* Voila ce que je n'entends pas. Il parle ensuite assez obscurément de la formation de la cicatrice sur l'argot, ou de la maniere dont se ferme la playe qu'on a faite en retranchant la tige du sujet ; mais s'apercevant de son obscurité, et *pour se rendre plus clair et plus intelligible dans ce qui lui reste à*

Digitized by Google

dire sur la greffe en écusson, voici ce qu'il dit: Il est bon de regarder l'écorce qui environne la greffe, comme divisée en deux portions, séparées par la partie ligneuse qui en occupe le centre. Il y a bien de la méthode là-dedans, mais point du tout de clarté. Qui a jamais entendu parler de portion ligneuse qui sépare en deux l'écorce, qui environne un écusson? Encore un coup, il ne doit point rester de bois formé dans un écusson bien fait. Si je veux faire entendre à quelqu'un ce que c'est qu'un écusson, je le distinguerai avec M. D. en deux parties principales; l'une sera le bouton qui en occupe le milieu, l'autre l'écorce qui l'environne. Le bouton est formé exterieurement par des écailles membraneuses, et interieurement par ce qu'on appelle l'œil ou le racourci d'une jeune branche qui est tendre et herbassée. L'écorce qui appartient à l'écusson se peut aussi diviser en deux parties, l'écorce, proprement dite, est la plus exterieure, elle est mince, membraneuse et sert d'enveloppe à l'autre, qu'on appelle improprement écorce, et qui doit devenir dans peu une couche ligneuse.

Maintenant que nous lui avons donné une idée claire de la greffe, nous pou-

Digitized by Google

vons distinguer avec lui l'écorce qui environne l'œil de l'écusson en deux portions, l'une superieure et l'autre inferieure. *La portion superieure de l'écorce, suivant lui, forme le plus souvent un bourelet, qui peu à peu recouvre la tige qui a été coupée.* Nous avons trop bien vû que le recouvrement dont il est question est formé partie par l'écorce de la greffe et en plus grande partie par celle du sujet, pour que M. Duhamel convienne que ce recouvrement soit fait *le plus souvent par un bourelet formé par un prolongement de la greffe, qui peu à peu recouvre la tige qui a été coupée*; cependant le prétendu Solitaire persiste dans son sentiment, en disant: *Il y a des greffes où cette écorce après avoir fait cette espece de calotte pour recouvrir entierement le bois coupé, s'unit tellement avec l'écorce du sujet, qu'on ne voit aucune marque de jonction.* Il n'est pas surprenant qu'après s'être mis dans la tête que l'argot étoit entierement recouvert par l'écorce de la greffe, il n'y reconnoisse plus d'union, puisqu'il la cherche où elle n'est pas, cependant il est sûr que cette union est quelquefois peu apparente. Il rapporte ensuite un exemple qui n'est pas fort interessant, d'un arbre qui a poussé une branche de

Digitized by Google

cet endroit ; quelle raison y auroit il pour qu'il n'en poussât pas de-là, comme d'ailleurs ?

Ce que notre Solitaire dit de la greffe en fente, revient, à peu de chose près, à ce qu'il a dit de l'écusson ; ainsi nous nous contenterons d'inviter les curieux à aller voir une greffe de Pommier, âgée de 14. ans, c'est, selon lui, une piece fort précieuse, qu'il conserve avec soin dans son Cabinet : on sera bien dédommagé du voyage d'Auxerre.

Voilà, M. où se terminent les Observations du Solitaire, et où commence la Parodie du Memoire de M Duhamel, que je n'aurois jamais reconnu dans ceux de l'Académie, si l'Auteur de la Lettre ne l'avoit pas indiqué dans le Tome de l'Année 1728.

Premierement, il dit avoir lû dans le Volume de cette année un Memoire de M. D. sur la greffe, ce qui est faux, puisqu'il n'y a que deux Memoires de M. D. en 1728. l'un où il découvre la source d'une maladie du Saffran, et l'autre où il recherche la cause phisique des nouvelles especes de fruits ; il est vrai que cette recherche l'a engagé à dire un mot de la greffe, mais ce n'est que par occasion et dans l'espace tout au plus

Digitized by Google

de deux feüilles,* ce qui dispense M. Duhamel de l'exactitude que j'espere qu'on trouvera dans les derniers Memoires qu'il a faits sur cette pratique d'Agriculture, et où il traite en particulier de la maniere dont la greffe s'unit au sujet ; ainsi le Memoire cité par l'Auteur de la Lettre n'a pas la greffe pour objet principal.

Secondement, l'Auteur de la Lettre essaye en raprochant plusieurs morceaux détachez du Mémoire de M. D. de forcer le vrai sens du Mémoire, pour avoir occasion ensuite de le tourner en ridicule. En effet, suivant la Lettre il semble que M. D. annonce la découverte d'une vraie glande à laquelle il attribuë de grands avantages, pendant qu'il n'a d'autre but que de prouver que la greffe ne change pas les especes; pour cela M. D. commence par rapporter tout ce qui

* Dans le Tome de 1730. M. D. dit, j'eus occasion l'année derniere dans un Memoire qui avoit pour titre, *Recherche sur les causes*, &c. d'examiner en passant l'Anatomie de la greffe... Cet examen des parties de la greffe ne m'ayant pas paru suffisant pour détruire un sentiment assez generalement adopté, à moins que les Observations Anatomiques ne fussent soutenuës par des Experiences exactes et plusieurs fois réïterées, j'ai rapporté plusieurs greffes que l'on pratique tous les jours, &c.

Digitized by Google

paroît favorable à la greffe ou plutôt au système qu'il combat ; il avoüe qu'on ne peut gueres concevoir que deux Arbres de differente espece se joignent sans qu'il en arrive une cicatrice qui soit d'un tissu plus serré que le tissu des Bois qui se sont joints ; il ajoute qu'on voit assez souvent des inflexions ou changemens de directions dans les fibres ; et qu'il peut bien y avoir quelque chose qui approche de la Méchanique des grandes ; il croît même qu'on peut attribuer à cette nouvelle organisation la petite perfection qu'acquierrent les fruits par la greffe, et il suppose que cette perfection sera plus considérable à proportion que la cicatrice sera d'un tissu plus serré, et qu'ainsi on ne peut pas esperer que la greffe affranchisse beaucoup les especes quand y ayant trop de rapport entre la greffe et le sujet, l'union est si intime qu'il n'y a presque pas de cicatrice (1), après tout ce sont-là de ces points de Physique où il n'y a que de la vrai-semblance, et sur lesquels chacun peut avoir son sentiment ; mais M. Duhamel revient bien tôt au but principal de son Mémoire, et il dit qu'il ne voit rien dans cette organi-

(1) *Ce qu'on peut voir dans un de ses Mémoires, imprimé en 1731.*

sation qui puisse changer les especes : Voici comme il termine cet article.

Si en effet la glande, le filtre ou le nœud qui est produit par l'application de la greffe, étoit capable de changer si considérablement la séve il en naîtroit un fruit totalement different de celui qu'on auroit greffé ; ce qui n'arrive pas, il donne seulement une petite perfection à la séve, et quelque petite que soit cette perfection, elle ne laisse pas de se faire remarquer dans le fruit ; ce que M. D. achéve de prouver par plusieurs expériences de pratique,

A l'égard de l'union des fibres de la greffe avec le Bois déja formé ; quoique cela arrive quelquefois, je n'ai point vû que M. D. l'eut avancé dans son Mémoire ; au contraire, il y a plus d'un an qu'il m'a fait voir que cette union n'arrivoit que rarement ; mais quand il seroit vrai que M. Duhamel se seroit trompé dans ce Mémoire au sujet de la greffe, ne seroit-il pas en droit d'en appeller à la suite de son travail sur cette matiere ? Puisqu'on ne continuë à observer que pour acquerir de nouvelles connoissances et rectifier les anciennes, et je n'ai rien de mieux à faire pour l'entiere justification de M. D. que d'exhorter ceux qui auront

Digitized by Google

lû la Lettre du prétendu Frere, à lire le Mémoire qui a été l'objet de la critique, en attendant que la suite de ses Observations soit imprimée.

Cependant comme l'ami du prétendu Solitaire, suivant l'usage de tous les Critiques de mauvaise humeur, ne manque pas de taxer M. D. de Plagiaire. J'ai été curieux de m'assurer par moi-même, si effectivement les Auteurs citez avoient échapé à M. D. comme cela auroit pû arriver. Mais cette recherche n'a servi qu'à me faire voir combien l'envie et la jalousie déguisent les objets aux yeux de ceux qui sont susceptibles de ces passions.

Voici le passage de M. Tournefort: *Pour remplir le dénombrement des causes auxquelles l'on a raporté les maladies des Plantes; Il nous reste, à parler des bosses qui naissent autour des greffes; comme les Vaisseaux de la greffe ne répondent pas bout à bout aux Vaissaux du sujet sur lequel on l'a appliquée, il n'est pas possible que le suc nourrissier les enfile en ligne droite, si-bien que le cal bossu est inévitable; d'ailleurs il se trouve bien de la matiere inutile dans la filtration qui se fait du sujet dans la greffe, et cette matiere qui ne sçauroit être vuidée par aucun Vaisseau, ni defferens ni extrotoires, ne laisse pas d'augmenter la Bosse,*

Digitized by Google

On voit par le passage de M. de Tournefort que l'objet de cet Illustre Académicien, étant d'expliquer comment se forment les Louppes qui se rencontrent au lieu de l'application de certaines greffes, il a recours à l'extravasion du suc ligneux; mais examine-t-il si le nœud, la cicatrice ou le cal qui naît de l'union des deux Bois, est capable de changer les especes; c'est cependant là le but de M. Duhamel, dit-il, que cette nouvelle organisation peut produire les petites perfections que les fruits acquerent par la greffe, comme le soupçonne M. D. Ce n'est point du tout l'objet de M. de Tournefort; ainsi tout ce que l'on peut dire, c'est que les deux Académiciens ne se trouvent point en contrariété de sentimens; ce qui ne peut faire que plaisir à M. D. H. Le sentiment d'Agricola ne ressemble pas beaucoup plus à celui de M. Duhamel, mais je ne m'arrêterai pas à établir cette différence, il me suffit de faire remarquer que l'Agriculture parfaite d'Agricola est un Livre Allemand, assez nouveau, et qui n'a été imprimé en François qu'en 1732. ce qui le rend bien postérieur au Mémoire de M. Duhamel, qui a été imprimé en 1728. Vous voyez, Monsieur, combien le reproche que l'on

Digitized by Google

fait à M.D. est ridicule, et le cas que l'on peut faire des Critiques d'humeur; on ne peut que déplorer la misérable inclination de ceux qui employent leur esprit et leurs talens à altérer la réputation des autres, et à les traverser dans leur travail. J'ai l'honneur d'être, &c.

NOEL,

Pour les Dames Religieuses de Notre-Dame de Perpignan.

Paroissez, jours si salutaires,
Jours, qui devez nous rendre heureux;
Beaux jours, tant prédits à nos Peres,
Secondez l'ardeur de nos vœux;
Venez, volez, et que sans cesse,
Vos douceurs regnent en tous lieux;
Beaux jours, répandez l'allégresse,
Et sur la terre, et dans les Cieux.
Paroissez, &c.

Mais, quel enchantement! quel éclat! quelle Aurore!
Mille et mille rayons dorent tous ces Côteaux;
Ciel! quels feux apperçois-je encore!

Dans la nuit, un Soleil brille dans nos Hameaux,
Quels sons harmonieux ! une Troupe Angelique
Des plus aimables chants, fait retentir les Airs.
Qu'on est charmé de ses Concerts !
Elle annonce par ce Cantique,
Un Rédempteur à l'Univers.

» Chantez, Mortels, chantez Victoire ;
» Un Dieu se fait Homme pour vous ;
» Célébrez sans cesse sa gloire ;
» L'Enfer va ceder à ses coups.
» Non, non, vous n'aurez plus de Guerre ;
» Vos maux finissent pour jamais,
» L'Eternel n'a plus de Tonnerre,
» Quand son cher Fils donne la Paix.
» Chantez, Mortels, &c.

Mais qu'apperçois-je, ô Ciel ! le Messie adorable
Parmi deux animaux.
Un Roy dans une Etable
A peine couvert de lambeaux.
Quoi ! la Souveraine Puissance,
Quoi ? ce Dieu si grand, si parfait,
Sur le Foin, aujourd'hui, soupire après le Lait,
Dont l'homme a besoin dans l'Enfance !

Cieux ; Terre, tout s'unit pour loüer ce Sauveur,
Et tes Filles *a*, Sion, par la grace épurées
Font retentir ces lieux des loüanges sacrées,
Que les cœurs attendris, donnent au Redempteur,

Hautbois, Clairons, tendre Musette,
Célébrez un Dieu plein d'amour,
Trompette, sonnez en ce jour,
De l'Empire infernal annoncez la défaite.
Du Dieu qui vient briser nos fers,
Chantons la gloire, et la tendresse ;
Livrons-nous tous à l'allégresse,
Enfin les Cieux nous sont ouverts.

a *Les Dames Religieuses.*

P. R. F. *Controlleur au Bureau Général du Tabac à Perpignan.*

La Musique est celle de la *Cantate*, les Jardins de Sceaux, &c.

REFLEXIONS.

SElon ce proverbe plein de sens ; *Non e degno di esser obedito, chi non ha modo di esser amato.*

Digitized by Google

Gli amici falsi sono come l'ombra dell' horivolo, che se il tempo è soreno apparisce, s'è nebuloso s'asconde.

Dans quelque liaison qu'on soit avec son ami, et quelque épreuve qu'on en ait faite, il est toujours d'un homme sage de se réserver un secret pour soi-même. *Ama ut oditurus, odi ut amaturus....*

En amitié on ne commence guere sans y penser, mais en amour on commence toujours sans refléxion. Aussi tous les commencemens de l'amour sont semblables, mais les suites sont differentes.

Les retours de l'amitié sont difficiles; ceux de l'amour sont fort aisez.

Quand nos amis nous ont trompés, on ne doit avoir que de l'indifference pour eux; mais on doit toujours de la sensibilité à leurs malheurs.

Quand on sçait se faire des amis par ses bienfaits plutôt que par son mérite, on est bien digne d'en avoir, mais on n'en a pas pour cela.

Un bon cœur approuve autant la ma-

Digitized by Google

xime de ne haïr que comme pouvant aimer un jour, qu'il déteste celle de n'aimer que comme si un jour on devoit haïr.

Amigo de todos y ninguno, todo es uno.

De amigo reconciliado, guarte del como del Diablo.

Quien de todos es amigo, o es muy pobre, o muy rico.

Il vaut mieux être juge entre ses ennemis qu'entre ses amis, parce qu'étant juge entre ses ennemis, on est assuré au moins de se faire un ami; mais étant juge entre ses amis, on est assuré de se faire un ennemi et quelquefois plusieurs.

L'avarice est un mal si incurable, qu'il semble que le temps et la mort même ne peuvent rien sur sa tyrannie.

La prodigalité est un grand vice à la verité, mais qui ne fait du mal qu'à soi même et dont les autres se trouvent bien. L'avarice est odieuse à tout le monde; elle nuit à soi et aux autres. *Nullum etiam vitium tetrius avaritiâ*, dit Ciceron,

Digitized by Google

prodigus avaro esse melior videtur, quia ipso multis, illiberalis nemini prodest, immo nec sibi quidam utilis avaritia.

La prodigalité peut se guérir, mais l'avarice est une maladie désesperée qui croît avec l'âge.

Chaque passion a ses plaisirs, et quoi qu'on regarde la vie d'un avaricieux comme la plus miserable du monde, jusques-là qu'on croit que le plus grand mal qui puisse lui arriver, c'est qu'il vive longtemps; cependant le plaisir qu'il a de posseder son argent, de le voir, de le compter, d'y songer, lui tient lieu des plus grandes joyes, et il n'y en a point dans le monde auxquelles il fût si sensible.

L'Avare croit qu'il n'aura jamais assez de biens; son avidité pour ceux qu'il n'a pas, lui ôte le moyen de joüir de ceux qui sont en sa possession, et on peut dire que les richesses le possedent et qu'il ne les possede pas.

Un Avare ne fait du bien à personne, pas même à soy; et il n'use pas plus de ce qu'il a, comme de ce qu'il n'a pas. *Tam deest avaro quod habet, quam quod non habet.* Horat.

Digitized by Google

L'avarice loüable est celle du temps, qu'on ne sçauroit trop ménager.

On est toujours très-étroitement attaché à ce qu'on craint de perdre, et à ce que les autres nous envient, en sorte qu'on peut assurer qu'un Avare cesseroit de l'être, s'il pouvoit se persuader que personne ne lui envie ses richesses, et qu'il les possedera toujours ; l'inquiétude nourrit l'amour qu'on a pour elles.

Non luget quisquis laudari, Gallia quærit ;
Ille dolet verè, qui sine teste dolet. Mart.

Les pleurs d'un heritier sont des ris cachez sous un masque. *Heredis fletus sub persona risus est.* Publ. Syrus.

Les disgraces et les infortunes nous surprendroient moins si nous faisions reflexion sur la condition de notre nature et sur les miseres qui en sont inséparables.

On ne doit pas plus se desesperer dans l'adversité, que se confier trop dans la prosperité.

Quelque inégalité qui paroisse dans la distribution des adversitez, Socrate as-

Digitized by Google

sure que si chacun apportoit toutes ses peines pour être mises avec celles des autres, et ensuite partagées entre tous les hommes en parties égales, chacun reprendroit bien vîte les siennes, sans vouloir les partager.

Dans toutes les disgraces qui peuvent arriver pendant la vie, le comble de l'infortune c'est d'avoir été heureux. *In omni adversitate fortunæ in felicissimum genus est infortunii, fuisse fœlicem.* Boece, l. 2. de Consolat.

Les grandes afflictions sont muettes, et les petites parlent. *Curæ leves loquuntur, ingentes stupent.* Senec.

Le souvenir des plaisirs passez est d'un foible secours aux afflictions présentes.

Toute affliction est supportable quand on a du pain; mais sans pain tout est affliction.

Nous devons voir nos amis dans la prosperité, lorsqu'ils nous en prient; mais quand la fortune leur est contraire et qu'ils sont dans l'adversité, il faut y courir sans attendre qu'on soit appellé.

Digitized by Google

C'est l'ordinaire à ceux qui profitent à la mort de quelqu'un de paroître toujours les plus affligez. *Nulli jactantius mœrent, quàm qui maximè lætantur.*

Il y a des douleurs que l'on sent davantage quelque temps après qu'on a commencé de les sentir, que lorsqu'on les sent pour la premiere fois.

Nous avons beau nous piquer d'avoir le cœur bon pour nos amis, nous ne sentons leurs malheurs que legerement, du moins nous ne les sentons pas longtemps; car presque toutes les douleurs de compassion sont des douleurs passageres, dont la moindre distraction soulage.

Il est mal-aisé que celui qui a le feu en sa maison, porte de l'eau pour éteindre l'embrasement de son voisin.

La colere est de toutes les passions la plus dangereuse; elle ne produit que de méchants effets, et marque la foiblesse de celui qu'elle possede; car il se laisse aller au torrent qui l'entraîne, sans voir le précipice et sans consulter sa raison qui pourroit l'en détourner et l'en rendre maître.

Digitized by Google

La raison ne veut pas toujours qu'on trouve juste ce qui est veritablement juste; mais la colere veut qu'on trouve juste tout ce qu'elle estime juste.

Sono poco da temersi, coloro aquali la lingua serve per ispada : la colera che isfoga per la bocca, non isfoga par le mani.

Les invectives et les menaces sont presque toujours l'effet et la marque d'une colere impuissante, qui d'ordinaire ne diminuent pas la bonne opinion qu'on a de ceux qu'on attaque.

Non teme il colerico, perche rimira l'oggetto inquanto lo puo offendere; non, inquanto puo esser egli offeso.

La colere la plus aigre et la plus dangereuse est celle qui sort d'un sujet dont la vie est molle et effeminée, car les plus foibles sont les plus susceptibles mouvemens de cette passion. On le voit assez dans les ignorans, les malades, les vieillards, les femmes et les enfans.

La colere fait toujours trouver nos raisons meilleures qu'elles ne sont.

Digitized by Google

On est presque toujours obligé de continuer de sang froid, ce qu'on a commencé en colere.

IMITATION de l'Ode d'Horace, *Justum et tenacem, &c.*

L'Homme juste et constant dans ses mœurs héroïques
D'un Peuple mutiné dédaigne les pratiques,
D'un Tiran menaçant le visage enflammé :
Immobile, il soutient l'effort de la tempête ;
Ferme, il entend gronder la foudre sur sa tête ;
L'Univers tomberoit sans qu'il fût allarmé.

Pour arriver au Ciel, ce moyen fut le guide
Qui dirigea les pas de Pollux et d'Aleide ;
(Auguste boit déjà le Nectar avec eux.)
Ce fut par ce moyen, puissant fils de Semele,
Que t'éleva jadis à la gloire immortelle
Ton Chariot traîné par des Tigres fougueux.

Par ce moyen encore et si noble et si rare,
Le divin Romulus évita le Tartare,
Secondé des Coursiers au Dieu Mars consacrez ;
Après qu'aux Immortels, Junon moins courroucée,

Digitized by Google

Dans le Conseil Celeste, eut marqué sa pensée,
Par ces mots à la fois chéris et réverez.

» Un Juge incestueux, une Etrangere infâme,
» D'Ilion, par leur crime ont allumé la flamme;
» Et quand Laomedon aux Dieux manqua de foi,
» Nos cœurs s'interessant à vanger cette injure,
» La perte des Troyens et de leur Chef parjure,
» Dès-lors fut résoluë entre Minerve et moy.

» Enfin, de ses forfaits il a porté la peine,
» Cet Hôte si fameux de l'adultere Helene;
» Priam de son Hector fatalement privé,
» Aux ravages des Grecs n'oppose plus de digues;
» Ce débat obstiné qu'allongeoient nos intrigues,
» Ce débat malheureux est enfin achevé.

» C'en est fait, je renonce à ma juste colere;
» Mon petit-fils, Troyen du côté de sa Mere,
» M'est, en faveur de Mars, beaucoup moins odieux:
» Qu'il habite avec nous ces demeures heureuses;
» Qu'il goûte du Nectar les douceurs savoureuses;
» Qu'il vienne, j'y consens, s'asseoir au rang des Dieux.

» Pourvû qu'un long trajet partage Rome et Troye,

Digitized by Google

» Qu'insultez des Troupeaux, qu'aux Reptiles en proye,
» De Priam, de Pâris les Buchers soient deserts,
» Regnent ces Exilez de l'un à l'autre Pole;
» Subsiste, j'y consens, l'éclatant Capitole;
» Puisse aux Medes vaincus Rome donner des fers.

» Qu'elle étende son nom jusqu'aux bornes du Monde,
» Bornes qu'entre l'Europe et l'Affrique met l'Onde,
» Jusqu'en l'heureux Païs par le Nil arrosé:
» Qu'en ne cherchant point l'or, vrayement prudente et sage,
» Elle aspire à l'honneur d'en dédaigner l'usage,
» Et s'épargne l'affront d'en avoir abusé.

» Que de ses traits vainqueurs les atteintes mortelles
» Se fassent ressentir à tous Peuples rebelles,
» Des climats les plus chauds, aux climats les plus froids;
» Mais à condition qu'une pieté vaine,
» N'excitera jamais la vaillance Romaine
» A vouloir d'Ilion renouveller les Toits.

» Ilion rebâti, retombera par terre.
» Je veux, moi, femme et sœur du Maître du Tonnerre,
» Raisembler contre lui tous mes Grecs en courroux;
» Qu'A-

Digitized by Google

» Qu'Apollon par trois fois d'un mur d'airain l'entoure,
» Trois fois le renversant, leur fatale bravoure
» Fera pleurer la mort des Fils et des Epoux. »

Que faites-vous, ma Muse, où tend votre délire?
Ceci ne convient pas aux accents d'une Lyre
Destinée à chanter les Amours et les Ris;
Vous récitez des Dieux les Discours magnanimes;
Gardez-vous d'achever, et de ces Chants sublimes,
Par vos foibles accords n'abbaissez plus le prix.

F. M. F.

SECONDE Lettre de M. D. L. R. sur la Litterature des Mahometans, et sur celle des Turcs en particulier.

JE réponds, Monsieur, le plutôt qu'il m'est possible à la derniere Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Constantinople le 30 Mars dernier, et je commence par l'Article le plus essentiel et que vous me recommandez particulierement. Vous me demandez si j'ai prétendu parler bien sérieusement;

Digitized by Google

du moins s'il n'y a rien d'exagéré dans la Lettre qui concerne la Litterature des Mahométans et celle des Turcs en particulier, que vous avez lue dans le Mercure de Septembre 1732. ajoûtant que vous attendez ma réponse pour me développer les Reflexions que vous avez faites là-dessus et que dès à présent, c'est-à-dire, sans attendre ma Réponse, vous êtes dans le Préjugé general que les Turcs sont d'une ignorance crasse, très-peu curieux d'en sortir, &c.

Je vous dirai d'abord, Monsieur, que j'ai écrit très sérieusement sur le sujet en question, que je ne crois pas avoir rien exageré et que je n'ai rien avancé sans autorité, sur quoi je vous renvoye à ma Lettre même du Mercure, sans préjudice des autres autoritez que je puis encore vous alleguer.

J'ajoûterai à cette affirmation que ce n'est pas mon Voyage du Levant seul qui m'a détrompé sur la prétendue ignorance des Turcs; je suis allé dans l'Orient presque avec le même Préjugé où vous êtes aujourd'hui, et que plusieurs années de séjour n'ont pas encore détruit chez vous, Préjugé, pour le dire en passant, qui empêche, qui ôte l'envie de s'instruire et de parvenir à la découverte de la verité.

Digitized by Google

Mon voyage ne m'a donné là-dessus qu'une premiere lueur, mais cette lueur est devenuë lumiere et certitude par les lectures que j'ai faites depuis mon retour des ouvrages des Mahométans Anciens et Modernes, qui se trouvent dans la Bibliothèque du Roy et ailleurs, et par le long commerce que j'ai eû avec plusieurs sçavans d'élite en érudition orientale, qui ont passé une partie de leur vie dans le Levant et qui sont morts à Paris dans une haute réputation de vertu, et d'amour pour la verité. Je n'en nommerai ici que deux, sçavoir.

François Petis de la Croix Parisien, Sécretaire, Interprete du Roy pour les Langues Orientales, Professeur en Arabe au Collége Royal, mort sur la fin de l'année 1713. M. Colbert le fit passer dans sa jeunesse et séjourner successivement à Alep, à Hispaham, à Constantinople, pour apprendre en perfection les trois principales Langues, l'Histoire, les Coutumes &c. des Nations du Levant. Dans son instruction, dont j'ai une copie, cette habile Ministre lui ordonne de s'instruire particulierement à l'égard des Sciences et des Arts cultivez dans ces differens Pays. M. Petis en rapporta beaucoup de doctrine Orientale, dequoi il a

Digitized by Google

donné des preuves toute sa vie, et plusieurs Manuscrits utiles, dont il a traduit une bonne partie, entre lesquels est la curieuse Bibliotheque de Hadgi Calfa, Turc moderne de Constantinople, * qui seule est capable de détruire le Préjugé commun de la prétenduë ignorance des Mahometans &c.

Et Antoine Galland de Noyon, de l'Académie Royale des Inscriptions et des Belles Lettres, associé à celle des *Ricovrati* de Padoue, Antiquaire du Roy, Professeur en Arabe au Collége Royal, mort au mois de Février 1715 Il suivit le Marquis de Nointel dans son Ambassade de Constantinople, dans son voyage de la Palestine, et dans sa visite des Echelles du Levant. De retour en France il fit encore deux voyages à Constantinople et au Levant par les ordres de M M. Col-

* *Ce seul Ouvrage peut détromper bien des gens, et même quelques Sçavans, qui croyent que les Turcs et autres Mahometans négligent les Sciences, trompez par des Voyageurs, qui ne sçachant pas les Langues, n'ont pas pû conferer avec les Sçavans des Pays qu'ils ont parcourus. Cette Bibliotheque est une veritable Encyclopedie de toutes les Sciences et de tous les Arts chez les Orientaux.* Préface de l'Histoire de Tamerlan, traduite du Persan par M. Petis de la Croix, et donnée au Public après sa mort. 4. vol. *in* 12. Paris 1722.

Digitized by Google

bert et de Louvois, pour la recherche des Medailles et des Manuscrits, ce qui acheva de le perfectionner dans l'intelligence des Langues, et dans la connoissance de l'Histoire et de tout ce qui concerne les Orientaux. Il étoit d'ailleurs bon Critique, excellent Antiquaire et naturellement Philosophe. Il a composé plusieurs Ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimez. De ses Manuscrits ceux qui regardent l'Orient ont passé dans la Bibliotheque du Roy. On lui doit l'Edition de la Bibliotheque Orientale de M. d'Herbelot, faite à Paris en 1697. grand *in fol.* de 1060 pag. et la belle Préface qui est à la tête. *a* Preface dont la

(a) *On fait quelque grace aux Arabes, et ils passent pour avoir autrefois cultivé les Sciences avec grande application. On attribue de la politesse aux Persans et on leur rend justice. Mais, par leur nom seul, les Turcs sont tellement décriez, qu'il suffit ordinairement de les nommer pour signifier une Nation grossiere, barbare et d'une ignorance achevée, et sous leur nom on entend parler de ceux qui sont sous la domination de l'Empire Ottoman. Cependant on leur fait injustice; car sans s'arrêter à les justifier ici de barbarie et de grossiereté, ce qui demanderoit un detail . . . . On peut dire à l'égard de l'ignorance, qu'ils ne cedent ni aux Arabes ni aux Persans dans les Sciences et dans les Belles-Lettres, communes à ces trois Nations, et qu'ils les cultivent presque dès le commencement de leur Em-*

seule lecture est capable de détruire l'erreur des Européens qui excluent la culture des Sciences et des beaux Arts de tout le Mahométisme.

Je pourrois, Monsieur, m'en tenir à ces autoritez, persuadé qu'elles sont plus que suffisantes pour confirmer tout ce que j'ai avancé dans ma premiere Lettre; mais je ne puis omettre un troisiéme Témoin qui se presente icy bien naturellement; Témoin illustre et des plus recevables sur le sujet qui est en question; c'est le fameux Comte de Marsigli, dont on vient de publier un bel Ouvrage sur l'*Etat* (a) *Militaire de l'Empire Ottoman*, &c.

Ce Seigneur vint à Constantinople avec

pire. La Bibliotheque Orientale en fait foi, et observe dans leur Histoire une suite continuelle de Docteurs de leur Religion et de leur Loy, très fameux et très estimez parmi eux, tant pa. leur Doctrine que par leurs Ecrits. Ils ont aussi des Historiens très-celebres e: très-exacts des Actions de leurs Sultans, et on peut compter comme une marque de la délicatesse de leur esprit le nombre considerable de leurs Poëtes, qui montoit à 590. vers la fin du siecle passé, &c. A. Galland, dans son Discours pour servir de Préface à la Bibliotheque Orientale de B. d'Herbelot.

(a) STATO MILITARE dell' Imperio Ottomano, &c. 1. *vol. fol. A la Haye et à Amsterdam* 1732.

Digitized by Google

un Ambassadeur de la République de Venise, n'étant encore âgé que de vingt ans, dans le dessein de s'instruire à fond, principalement sur le sujet que je viens de dire, rempli auparavant des préjugez ordinaires, &c. Il servit ensuite l'Empereur dans les Guerres de Hongrie. Pris par les Tartares, qui le vendirent au Pacha de Témiswar, &c. il sçut mettre à profit son infortune, pour acquerir toutes les connoissances qui lui manquoient. Après avoir recouvré sa liberté, il reprit ses Emplois dans l'Armée Impériale, et il les conserva jusqu'à la Paix de Carlowits, à laquelle il servit même utilement; et après la Paix il fut établi Commissaire Général pour le Reglement des Limites.

Dans l'Ouvrage qui vient de paroître, où il ne s'agit rien moins que de Science et de Litterature, l'Auteur n'a pû s'empêcher de rendre là-dessus un témoignage à la verité. Après avoir dépeint les Turcs, qu'il dégrade tant qu'il peut, indolens, mous, oisifs, sur tout les Asiatiques, n'agissant que par nécessité, &c. il se récrie contre nos préjugez sur le point de leurs Etudes. Il parle de Constantinople et des autres grandes Villes, » comme étant remplies de » Personnes instruites dans le Mahome-

» tisme, qui sçavent au moins les trois
» Langues, le Turc, le Persan et l'A-
» rabe : Esprits cultivez en plus d'un gen-
» re de Litterature, Poëtes délicats, His-
» toriens polis, mais d'une exactitude
» scrupuleuse, et par là un peu ennuyeux
» Dialecticiens subtils, Moralistes pro-
» fonds, Géomêtres, Astronomes, Géo-
» graphes, et par dessus tout grands Al-
» chymistes ; ce qu'il a été en état de
» prouver par un Catalogue de plus de
» 86000 Ecrivains du dernier siécle, re-
» cueillis dans sa Bibliotheque de * Bou-
» logne, et dont il a fourni une Copie
» pour celle du Vatican. Si les Turcs
» n'impriment pas, ce n'est pas, dit il,
» qu'il ne leur soit libre de le faire ; leur
» motif est de ne pas empêcher une mul-
» titude innombrable de Copistes de ga-
» gner leur vie. On en comptoit 90000
» pendant son séjour à Constantinople.
» Une autre sorte d'Etude, selon le mê-
» me Auteur, c'est que nul Gouverne-
» ment au monde n'est plus appliqué et
» plus ponctuel que le Gouvernement
» Turc, pour conserver des Registres

* *Le Comte de* Marsigli *est de Boulogne, et y a fondé une Académie. Il est des Académies Royales des Sciences de Paris et de Montpellier, et de la Société Royale de Londres.*

Digitized by Google

» exacts en tout ce qui regarde les Traitez avec les Puissances Etrangeres, le » Domaine, le Cérémonial, l'Expédition des Ordres, celles des Arrêts ou » Ordonnances et Commandemens; l'Etat des Officiers en service, et singulie» rement les Finances.

Au reste, Monsieur, je vous connois un si bon esprit, tant d'amour et de vénération pour la vérité, pour me servir de vos termes sur ce sujet, que je ne désespere pas de vous voir changer un jour de sentiment, sur tout si vous voulez vous donner la peine d'apprendre seulement le Turc, qui n'est pas une Langue fort difficile, et dans laquelle je vous crois déja initié; cela vous mettroit en état d'entrer plus souvent dans cette grande Ville, de laquelle vous êtes peut-être autant séparé par le préjugé, que par un petit bras de Mer, et de vous instruire par vous-même, en conferant avec les Gens de Lettres, &c. Je ne doute pas que vous n'ayez trouvé des Turcs d'une ignorance crasse, et comme vous dites, tres-peu curieux d'en sortir; mais ce n'est pas assez pour affirmer la même chose de toute la Nation. Où ne trouve-t-on pas dans l'Europe même, de la rusticité et de l'ignorance? On trouve aussi du goût,

de la Politesse, et de l'Erudition, quand rien n'empêche d'en chercher. Mais en voilà assez sur ce sujet.

Rien n'est plus sensé et plus dans le vrai que ce que vous me dites, Monsieur, sur l'impropriété du mot de *Sophi*, par lequel les Ecrivains Européens, suivis en dernier lieu par le (a) P. du Cerceau, désignent le Roy de Perse. Vous convenez qu'à ne consulter que la raison, cette expression est tout-à fait vicieuse, comme je l'ai prouvé dans un article de mes Lettres, auquel votre politesse donne le nom de Dissertation. La verité est qu'on n'a point encore décidé dans les formes que ce terme doive être proscrit parmi ceux qui se piquent de parler correctement; mais en attendant cette décision, et malgré la continuation du mauvais usage par des Ecrivains mal instruits, ou entêtez, il n'est pas moins certain qu'on ne prescrit jamais contre la vérité et contre la raison, et qu'il est toujours temps de reclamer en leur faveur. L'usage, j'en conviens, décide le plus souvent en fait de langue, au préjudice du bon sens et des régles, mais c'est quand il ne s'agit précisément que de la Grammaire. Icy il

(a) *Histoire de la derniere Révolution de Perse*, 2 vol. in 12. *Paris*. 1728.

s'agit d'un point d'Histoire et de Critique. J'espere m'étendre davantage sur ce sujet dans un Ecrit que je prépare, et qui soutiendra peut-être le titre que vous voulez bien lui donner par avance.

J'ai enfin reçu depuis peu le beau *Jusdam*, ou le Porte-Lettres de fabrique Turque, que vous m'aviez annoncé, orné d'une broderie parlante; et si cela se peut dire, bien obligeante de la part de ceux qui me font l'honneur de me l'envoyer. Ils devoient en envoyer aussi l'interprétation; car je ne sçai si nous aurons bien réüssi à expliquer les deux Vers Persans qui sont si artistement brodez dessus. C'est ce que vous pourrez faire examiner par vos Experts. Voici comment on a lû et interpreté icy cette galanterie orientale.

Djäh toŭ hemtchoŭ ni i met ferdaous bi zevăl,
Felicitas tua sicut gratia Paradisi sine defectu
Umr toŭ hemtchoŭ middet eflăk bi chumăr,
Ætas tua sicut spatium sœculorum sine numero.

On s'est servi de la Langue latine pour mieux rendre l'original Persan, auquel les Vers suivans, ajoutez par l'Autheur même de la Traduction, pourront servir de Paraphrase:

N. . . qu'un bonheur durable
Soit compagnon de tes travaux,
Qu'il soit exempt de tous les maux,
Qu'aux biens du ciel il soit semblable.

Que des jours longs et gracieux
Rendent ton sort digne d'envie,
Que le terme du cours des Cieux
Soit aussi celui de ta vie.

J'ai reçu presque en même-tems et du même Païs, une très-belle Cornaline, qui a, sans-doute, servi de Cachet à quelque dévot Musulman de distinction, car on y lit ces mots Arabes, tres-bien gravez en caracteres Persans: *Mazhar ila faiz Aïchay*, c'est-à-dire, *protegé par les faveurs d'Aïchay.*

Aïchay ou Aïschah est une Personne des plus respectables du Mahométisme, en qualité de troisiéme Femme de Mahomet, et de Fille d'Abdallah, surnommé depuis *a* Abubekre ou *Pere de la Pucelle*, parce qu'à son exception, ce faux Prophete n'a épousé que des Veuves. S'il y a jamais eu des Héroïnes et des Femmes sçavantes chez les Musulmans, cel-

(a) *Abubekre, successeur immédiat de Mahomet, et le premier des Califes.*

Digitized by Google

le-cy doit être considérée comme la plus celebre et la plus ancienne. Son autorité dans la Religion fut grande de tout tems parmi les *Sunnites*, ou les Orthodoxes, pour avoir retenu et transmis ce grand nombre de Paroles prétenduës Remarquables de Mahomet, et de Traditions, qui ont fait depuis un corps de Doctrine appellé la *Sunna*. Aischah par cette raison est souvent qualifiée de *Nabiah* ou de Prophétesse, et de *Seddika*, ou de témoin fidele et authentique. Ils l'appellent aussi la Mere des Fidelles.

Sa renommée n'est gueres moins grande dans l'Histoire du côté de la Politique et du Gouvernement, et par la valeur qu'elle fit enfin paroître à la fatale journée *du* (a) *Chameau*, dans la Bataille qu'elle donna contre l'Armée d'Ali, pour vanger la mort du Kalife-Othman, donnant par sa présence et par son exemple le mouvement et le courage à ses Troupes. Bataille sanglante dans laquelle il y eut près de 20 mille Arabes de tuez sur la place; qu'elle perdit cependant avec sa

(a) *Ainsi nommée par les Historiens, à cause du Chameau que montoit Aischah, lequel on ne put jamais arrêter dans la mêlée, qu'en lui coupant les Jarrets, ce qui donna lieu à la prise de la Princesse, et à la déroute de son Armée, &c.*

liberté. Ali la lui rendit depuis, en la renvoyant à Médine, où elle mourut l'an 58 de l'Hégire (a), c'est-à-dire fort âgée, et fut inhumée auprès de Mahomet son Epoux.

Je vous envoye avec plaisir, le Plan de la Principale Face de la Mosquée de sainte Sophie de Constantinople, gravé icy par le Sr Surugue, Graveur du Roy, à l'occasion duquel on a fait en peu de mots la Description et l'Histoire de ce fameux Temple, dans le II. Vol. du Mercure de Juin 1732. Cette Description a donné lieu à une Critique. M. A. . . de Marseille, qui a séjourné à Constantinople, soutient que l'eau de la Mer entre dans les voutes souterraines, sur lesquelles tout l'Edifice est bâti, et qu'on peut y aller en Batteau : circonstance qu'il ne falloit pas, dit-il, omettre dans cette Description ; promettant de donner là-dessus un Ecrit, qu'il ne donne cependant point.

J'admire, Monsieur, votre complaisance, laquelle, quoique persuadé du contraire, par la haute situation où se trouve cette Mosquée, et par son grand éloignement du Niveau de la Mer, vous a porté à vouloir éclaircir ce fait extraor-

(a) 677 de JESUS-CHRIST.

Digitized by Google

dinaire. Cet article de votre Lettre est réjoüissant ; il me semble voir ce vieux Officier de la Mosquée, chargé du soin de conduire par tout les Etrangers de distinction, que vous avez consulté, douter d'abord, si on lui parloit sérieusement, puis hausser les épaules, éclater de rire, et enfin après avoir repris son sérieux, et bien promené sa main sur sa barbe, vous assurer gravement qu'il n'y avoit point d'autre Eau sous Sainte Sophie, que celle d'une Citerne tres-spacieuse, d'où on la tire pour l'usage des Gens attachez au service de la Mosquée, par un Puits, dont l'ouverture est dans le Temple même, et que le reste de ces voutes souterraines est divisé en plusieurs Magazins remplis de Munitions de Guerre, &c. Cet article mérite d'être communiqué à M. A.,. si ses autres Mémoires sur Constantinople ne sont pas plus exacts, or
mettre au jour.

Au reste j'ai
par votre Offic
ce que Guillau
Ingénieur Fra
Eaux souterrai
presque dans le
quant dans ses

Digitized by Google

Puits, de la Citerne, des dégrez pour descendre aux différens Robinets, &c. Ce qui marque la grande exactitude de ce Voyageur, envoyé exprès dans le Levant par le feu Roy, et dont nous avons un excellent Ouvrage sur Constantinople. Je suis, Monsieur, &c.

A Paris, ce 1 Juillet 1733.

BALADE, en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, qui a remporté le prix au dernier Palinod, à Caën. Le sujet est le Laurier, *vainqueur du Tonnerre.*

DEscends de ton sacré Parnasse,
Viens me seconder, Dieu des Vers ;
Du Laurier les charmes divers
Flatent ma Poëtique audace.
Soutien ton vol ambitieux,
Muse commence la carriere,
Et chante en ce jour glorieux,
L'Arbre que la Foudre révére.

Tandis que les Vents et la Glace,
Ravagent ce vaste Univers,
Ciel ! que le vainqueur des Hyvers

Digitized by Google

Nous montre d'appas et de grace !
C'est toi, Soleil officieux,
Qui par quelque secret Mystere ;
Fais toujours briller à nos yeux,
L'Arbre que la Foudre révére.

Jeunes Fleurs, dont l'Eclat surpasse ;
Celui des plus brillans Eclairs,
Cedes au Héros de mes Airs,
Le moindre souffle vous efface ;
En butte aux Orages affreux,
Par un fortuné caractere,
Il est en tout temps, en tous lieux ;
L'Arbre que la Foudre révére.

Allusion.

Vous, qui par un destin heureux ;
Des Enfers bravez la colere,
N'êtes-vous pas Reine des Cieux,
L'Arbre que la Foudre révére ?

Par M. HARDOÜIN.

LETTRE sur les Bains de Toul et les Valantines de Metz.

VOus m'avez demandé, M. si dans les Statuts du * Chapitre d'une Cathedrale où l'*Alleluia* étoit autrefois enterré réellement par les Enfans de

* *Le Chapitre de Toul en Lorraine.*

Digitized by Google

Chœur, le Samedy du Dimanche dans la Septuagesime, il n'y auroit point d'autres pratiques aussi capables de faire connoître la grossiereté de certains siécles, que l'étoit celle là. Il y a long-tems que vous me pressez là-dessus: mais comme il auroit fallu suivre ces Statuts presque d'un bout à l'autre et que vous parlez de quantité de choses qui sont traitées dans le glossaire de M. Du Cange, sur la foi de quelques autres monumens de pareille espece, j'ai crû ne devoir m'attacher aujourd'hui qu'au zele qu'il paroît qu'on prenoit dans le quinziéme siécle, à distinguer la fête de Pâques par un concours general de tout le Clergé dans la Cathedrale.

Il falloit dans cette Eglise que tout le Clergé se trouvât à Matines à l'heure de l'Aurore, *ad laudem Resurrectionis Domini quam in aurora diei factam credimus extitisse*; non-seulement l'Evêque et tous les Chanoines aussi-bien que les Habituez du Chœur y étoient tenus étroitement les 3 fêtes d'après Pâques, mais encore tous les Curez de la ville; et ce à quoi vous ne vous attendez peut-être pas, c'est que les Abbayes éloignées de cinq, dix, quinze lieües et même davantage, devoient aussi y envoyer de leur part, de même que certaines Egli es Collegiales qui avoient des

Digitized by Google

maisons d'Hospice dans la Ville Episcopale.

Ce concours general se faisoit *ad serviendum Ecclesiæ in Laudem resurrectionis, et Cathedralis Ecclesiæ honorem ac reverentiam*, comme le disent les mêmes Statuts, jusques-là on ne voit rien que de loüable, rien qui ne ressente la grandeur du Mistere qu'on celebroit, et qui ne fasse voir la subordination des Eglises du Diocèse à l'Eglise Cathedrale. Les Evêques introduisant des Reguliers dans les Eglises subordonnées aux Cathedrales, les soumettoient aux mêmes obligations auxquelles etoient tenus ceux qui avoient occupé ces Eglises avant eux.

Ici (*a*) au huitiéme siécle, ce devoir étoit partagé durant toute l'année; toutes les Communautez et Paroisses du Diocèse devoient rendre service à l'Eglise Cathedrale, chacune pendant une semaine: les Paroisses les plus éloignées durant l'Eté; les moins éloignées, dans les sai-

(*a*) La Charte d'Alain, Evêque d'Auxerre, de l'an 1163. touchant l'introduction des Chanoines Reguliers de Saint Satur en Berry, dans l'Eglise de S. Amatre, ancienne Abbaye, soumise à la Cathédrale d'Auxerre, porte cette réserve: *Salvis institutionibus quæ sunt inter Ecclesiam S. Amatoris et beati Stephani*, qui est la Cathédrale.

Digitized by Google

sons où les jours sont plus courts ; et les maisons de Clercs ou de Moines, durant les six mois des plus petits jours. Voyez le Pere Labbe. *T.* 1. *Bibl. nova mss.* p. 428. ou plutôt le Pere Martene. *De antiqua Disciplina in Div. Off.* page 11. où vous trouverez le mois de Septembre rempli comme les autres, et non pas vuide comme l'a representé le Pere Labbe par l'inadvertance de ses Copistes : ce qui a trompé d'abord Dom Mabillon, qui a écrit que les Vendanges pouvoient avoir fait suspendre alors ces devoirs de l'Office divin. (*a*)

Nous ne sçavons pas combien cet usage dura. Mais au dixiéme siécle c'étoit aux Fêtes de la Pentecôte que de tout le Diocèse, les Curez devoient venir rendre leurs devoirs à la Cathedrale, accompagnez de leurs peuples, sans que les plus éloignez comme sont ceux de dix-huit et dix-neuf lieües en fussent exceptez. (*b*) Nous ne voyons d'autre puni-

(a) *Sæc. iij Bened.*

(b) C'étoit aussi dans le temps des grands jours, sçavoir, le Dimanche d'après la Trinité, que tous les Curez du Diocèse de Tréguier en Bretagne, devoient venir avec leurs Peuples à la Cathédrale pour honorer S. Tugal. Cet usage s'observoit encore au XIV. Siecle, et il y avoit trente sols d'amende contre les négligens. *Statuta synod. Trecor. t. 4. Thess. Anecdot. pag. 1104.*

Digitized by Google

tion presente contre les Abbez et les Prêtres qui seroient négligens à s'acquitter de ce devoir *Cathédratique*, qu'une privation de vin qui leur étoit imposée pendant quarante jours. C'est ce qu'on appelleroit aujourd'hui une *Pénitence*, et qui seroit une rude mortification. Mais vous allez voir ce qu'on faisoit à Toul. Il n'est pas dit que ceux qui refusoient de venir à l'Office de la Cathédrale, ou qui s'y rendoient tard et avec répugnance, fussent privez de vin; je lis seulement dans le trente-deuxiéme Statut de la Collection, approuvée en 1497, qu'on leur faisoit boire de l'eau: Et comment.

Les Soudiacres, et les petits Chanoines se faisant prêter main-forte par les Domestiques des Chanoines dignitaires étoient chargez de les arrêter et de les jetter dans l'eau, (apparemment de la Moselle qui passe au bas de la Ville) prenant cependant la précaution de ne les pas noyer. Autre restriction: C'est que si c'étoit une personne de mérite ou de conséquence qui eut manqué à ce devoir, elle pouvoit se liberer de cette immersion, pour la somme de deux sols. C'étoit une espece de rachat, qui pourroit-être ajouté à ceux dont M. du Cange a parlé dans son Glossaire. Le texte latin vous prou

Digitized by Google

ra que je n'ai point employé d'expression qui n'y fut contenuë. Il vous paroîtra peu sérieux, mais il n'en est pas moins véritable; et après l'Extrait du Cérémonial de Viviers, que je viens de lire dans la nouvelle édition du Glossaire, au mot *Kalendæ*, la gothicité de cet usage du quinziéme siécle me paroît devoir encore le ceder à ceux qui se lisent dans ce Cérémonial, qui est du quatorziéme. *Si aliqui ex prætactis vel contumaciâ aut torpentiâ defecerit, projiciundus est in aquam, non periculosè tamen, in signum baptismatis Christi, quod Apostoli post ejus resurrectionem ferventi animo prædicaverent. Tamen si ex prænominatis aliquæ fuerint honestæ personæ, admittantur ad gratiosam redemptionem non excedentem duos solidos cursibiles, nisi suâ liberalitate absque aliquâ coactione amplius conferre voluerint. Et istæ redemptiones Maranciis Ecclesiæ...*

Il manque icy quelque mot dans ma copie.

Sunt que hujusmodi pœnæ executores Subdiaconi feriati et Canonici minores cum familiis Canonicorum dignitates obtinentium, sed non impetuosè cum armis aut violentiis periculosis, imo sub honestis persuasionibus et moderaminibus virium ne inde scandala contingant, &c.

Digitized by Google

Il paroît que ce Bain ne se faisoit point malgré les personnes qui devoient le subir, et qu'on tâchoit de persuader ceux qui étoient dans le cas, de s'y prêter de bonne grace ; mais l'allusion au Baptême de N. S. me paroît icy hors de son lieu. En un mot, il falloit là comme icy, quelque chose à Pâques pour divertir ; et je vois par ce qui suit, que les Laïques couroient aux Bains de Toul, comme à la *Pelote d'Auxerre*, dont il a été amplement parlé dans le Mercure du mois de May, de l'an 1726.

Je vous avois promis aussi, M. l'interprétation du mot de *Valentinæ*, que vous dites être de la compétence du Glossaire. Je ne le trouve que dans des Statuts Synodaux du Diocèse de Metz, rédigez dans le siecle dernier. Je lis cette deffense à la page 109. du Recueil imprimé à Metz en 1699. *Parochi vehementer hortentur Parochianos suos ut abstineant . . . à publicis saltationibus et nescio quibus pravis consuetudinibus quæ vulgò Valentinæ nuncupantur.* Un Sçavant personnage de la Ville de Metz (*a*) de qui je tenois l'explication des Fêtes du Tonnerre, marquées dans les mêmes Statuts, m'en

(a) *M. l'Abbé Brayer, Chanoine de la Cathedrale, et Vic. Gen. de M. l'Evêque.*

don

liberté. Ali la lui rendit depuis, en la renvoyant à Médine, où elle mourut l'an 58 de l'Hégire (a), c'est-à-dire fort âgée, et fut inhumée auprès de Mahomet son Epoux.

Je vous envoye avec plaisir, le Plan de la Principale Face de la Mosquée de sainte Sophie de Constantinople, gravé icy par le Sr Surugue, Graveur du Roy, à l'occasion duquel on a fait en peu de mots la Description et l'Histoire de ce fameux Temple, dans le II. Vol. du Mercure de Juin 1732. Cette Description a donné lieu à une Critique. M. A. . . de Marseille, qui a séjourné à Constantinople, soutient que l'eau de la Mer entre dans les voutes souterraines, sur lesquelles tout l'Edifice est bâti, et qu'on peut y aller en Batteau; circonstance qu'il ne falloit pas, dit-il, omettre dans cette Description; promettant de donner là-dessus un Ecrit, qu'il ne donne cependant point.

J'admire, Monsieur, votre complaisance, laquelle, quoique persuadé du contraire, par la haute situation où se trouve cette Mosquée, et par son grand éloignement du Niveau de la Mer, vous a porté à vouloir éclaircir ce fait extraor-

(a) 677 de JESUS-CHRIST.

pour laquelle on s'efforce inutilement de les expliquer. La solution que l'Auteur du Problême donne à cette difficulté, par l'éxaltation d'une nature inférieure, comme du point à la ligne, de la ligne à la surface, de la surface au solide, est opposée au Systême des Infinitaires, que composent les Plans d'autres Plans infiniment petits, et les solides d'autres solides pareillement élementaires. L'Auteur du Problême ajoûte: » le » passage du fini à l'infini n'a ici rien de plus » extraordinaire que ce raisonnement, où il est » incontestable. Je prends un écu, puis un demi » écu, puis un quart, un demi quart, &c. Cela » fait un mouvement croissant et qui peut tou» jours croître à l'infini; ou bien par un mouve» ment instantanée et fini, je prends d'un seul » coup deux écus, cela va au même; et que sçait» on même si ce n'est pas plutôt le premier que » le second de ces mouvemens qui est infini? » Au moins le premier ne finit pas, et le second » finit aussi-tôt.

Comment l'Auteur du Problême entend-il que ces deux mouvements vont au même, puisque de son aveu, le premier ne finit pas et que le second finit aussi-tôt? Le fini ne contient point l'infini, à moins qu'on n'ajoûte ce correctif, que c'est un infini essentiellement concentré dans son enveloppe et inépuisable dans sa mine, qu'aucun développement ne peut épuiser. La divisibilité à l'infini est la contradictoire de la division à l'infini. L'infiniment petit est un indivisible, qui, par conséquent est exclus de la divisibilité à l'infini. Autrement ce seroit rejetter, et admettre les indivisibles, exclure et supposer les atômes. Bien loin de conclure de la divisibilité à l'infini, que la matiere contienne une infinité de parties, il

prolongement qu'on a supposé capable d'augmentation à l'infini, étoit achevé et rendu infini, ou supposé infini, le prolongement infini seroit toujours égal à la premiere dimension finie de ce morceau de cire ou de ce lingot d'or. Voilà en quoi la supposition renferme les deux contradictoires ; sçavoir, que le morceau de cire ou le lingot d'or puissent être prolongez toujours de plus en plus, et que leur prolongement soit terminé, c'est-à-dire qu'ils passent du fini à l'infini, ou d'un degré inferieur d'infini à un degré superieur. Car quelque prolongement qu'on ait donné à ce morceau de cire, ou à ce lingot d'or, puisque ce prolongement est toujours capable d'augmentation à l'infini, il ne peut jamais être achevé ; à quelque progrès d'extension qu'on l'arrête, il est fini, et étant égal à la dimension originaire, c'est une quantité finie égale à une autre quantité finie ; mais il est impossible et contradictoire, que l'infini et le fini soient égaux entr'eux, comme on prétend neanmoins le démontrer dans les Livres * des plus sçavans Géometres, au sujet des espaces asymptotiques hyperboliques, et en plusieurs autres occasions.

Suivant les Principes du Système de l'Infini, les rayons d'un cercle sont des quantitez constantes qui n'ont point de difference ; mais suivant les mêmes Principes, le cercle étant un polygone d'une infinité de côtez, le rayon ne peut être égal à l'apotême. Outre que l'infiniment petit, comme je l'ai démontré, est un être de raison, en le supposant neanmoins, le cercle ne

* *Guinée, l'Hopital, Memoires de l'Academie Royale des Sciences. Elemens de la Géometrie de l'Infini de M. de Fontenelle, &c.*

peut

peut être un polygone d'une infinité de côtez, car si l'approximation des apotêmes est infinie, il n'y a plus de polygone. Cette proposition que le cercle est un polygone d'une infinité de côtez, est d'Archimede; ce grand Géometre en a fait la supposition, pour parvenir à l'approximation la plus exacte de la quadrature du cercle. S'il avoit donné cette supposition pour géométrique, ce seroit le cas d'appliquer ce qui a été dit par le celebre Viette; la conclusion d'Archimede ne peut être juste, que celle d'Euclide ne soit fausse.* *Si verè Archimedes, fallaciter conclusit Euclides.* Car suivant Archimede, les rayons du cercle ne pourroient être égaux entr'eux, au lieu que, suivant Euclide, ils sont nécessairement égaux entr'eux.

Pour prouver le passage du fini à l'infini, on alleguera peut-être que dans les Démonstrations appellées *de maximis et minimis*, il se fait un passage du fini à l'infini. Voici comment le Marquis de l'Hôpital ** s'exprime à ce sujet. » On » conçoit aisément qu'une quantité qui diminuë » continuellement, ne peut devenir de positive » négative, sans passer par le zéro; mais on ne » voit pas avec la même évidence, que lors- » qu'elle augmente elle doive passer par l'infini.» C'est ce qu'il entreprend de démontrer. Je soutiens au contraire que ni l'infiniment grand ni l'infiniment petit ne se rencontrent jamais dans les courbes. Il est vrai que du positif au négatif, on passe toujours par zero, mais ce passage n'a rien de commun avec l'infiniment petit, et le changement d'une quantité qui augmente, ne la fait

* *Viette, Supplem. Géometr.*

** *Anal. des infinim. petits. §. 3. pag. 42.*

non-plus jamais passer par l'infiniment grand. Le changement qui donne lieu à cette expression de l'infini, c'est que la soutangente devient perpendiculaire ou parallele. Dans les chiffres il est clair, que soit qu'on descende des nombres entiers aux fractions, soit qu'on remonte des fractions aux nombres entiers, le passage est toujours le même par zero, sans que l'infiniment grand ni l'infiniment petit y entrent pour rien.

Si l'on attribue l'infiniment grand à tout ce qui est parallele, si un côté du triangle differenciel devenant nul, l'autre côté est infiniment grand par rapport à ce côté qui devient nul, en ce sens-là on pourra dire que tout ce qui existe de plus petit dans la Nature, est infiniment grand. Il faut donc avertir que par cette expression de grandeur infinie, on doit entendre tout ce qu'on peut concevoir de plus petit; l'infiniment grand et l'infiniment petit sont confondus. Qui ne voit que ces expressions sont entierement contraires aux idées qu'elles représentent? Répondra-t'on au sujet de ces expressions de l'infiniment grand et du plus qu'infini, que les noms des choses sont arbitraires? Mais les noms des choses ne doivent jamais présenter un sens opposé aux idées generales, et à plus forte raison, aux veritez primitives et incommutables, et aux notions claires dans lesquelles consiste l'évidence même. Aristote, Ciceron, et plusieurs Naturalistes, ont parlé d'un petit animal aîlé, qui ne vit qu'un jour, et qui pour cette raison a été appellé Ephémere. Si l'on découvroit quelque animal dont la vie fût bornée à la moitié d'un jour et que les Naturalistes s'exprimassent ainsi, le petit animal qui ne vit que la moitié d'un jour, est éternel (en sous-entendant par rapport

Digitized by Google

à ce qui ne vit point du tout) et la durée de l'Ephémere est plus qu'éternelle, étant égale à la durée éternelle de cet autre petit animal, et de plus à une demie journée, ces expressions pourroient-elles se concilier avec les idées que tous les hommes se sont formées de la durée du temps ?

Il est démontré que le plus qu'infini est contradictoire, qu'il ne peut y avoir differens ordres d'infinis que le fini et l'infini ne peuvent être égaux, que ce qui est extensible ou divisible à l'infini, ne peut être supposé entierement étendu ni entierement divisé ; que l'infiniment grand et l'infiniment petit en Géométrie comme en Physique sont des êtres de raison ; que le fini ne contient point l'infini ; enfin que les principes sur lesquels l'Auteur du Problême s'est fondé pour dépouiller la matiere de ses proprietez, sont insoutenables par le raisonnement.

J'acheverai dans le prochain Mercure cette Démonstration par le Calcul ; et les observations qui me restent à faire, sont d'autant plus importantes, que le Calcul algebrique s'étant emparé aujourd'hui des avenues de presque toutes les Sciences, il est d'une conséquence extrême de le rendre juste et exact dans la derniere précision.

ENIGME.

JE suis fraîche et bien blanche, agréable à la vûë,
Chacun me peut toucher et me voir toute nuë,
J'ai du repos le jour, mais un mauvais destin,
Me menace depuis le soir jusqu'au matin.

Digitized by Google

Etant Vierge et toute innocente,
Je ne puis concevoir de criminel dessein ;
Cependant une flamme ardente,
Que la nuit allume en mon sein,
Me dévore le corps, m'agite et me tourmente.

LOGOGRYPHE.

MOn corps n'a que cinq pieds en bonne Arithmétique.
Mon premier chef tranché, me lisant à rebours,
J'offre aux yeux deux tons de Musique ;
Ma premiere moitié se fait voir tous les jours,
Dans l'eau, dans le bois, dans la terre.
Quatre, cinq, deux et trois, c'est le fruit de la guerre ;
Trois, un et deux, je nais dans un Jardin ;
Pris dans un autre sens, je deviens un chemin.
Remis dans mon entier sans qu'on me décompose,
Je suis l'apanage d'Iris ;
Heureux enfin qui se dispose
A vouloir sans tarder connoître qui je suis.

Blezin, d'Arles.

AUTRE.

DAns un Etat où regne un ordre merveilleux,
Par une industrie admirable,

Digitized by Google

Sans interêt, mes travaux genereux
Te procurent, Lecteur, l'utile et l'agréable;
A m'arranger exerce toi;
Réduisant sept à cinq, tu trouveras chez moi
Un petit Globe assez solide,
Un autre Globe encor tantôt mol, tantôt dur,
Auquel cas le plus intrépide
Souvent pour le parer auroit besoin d'un mur.
Une aimable Epitete et par qui la femelle,
Acquiert le droit d'être cruelle.
En quatre, on découvre à la fois,
Trois Villes, une en France, une autre dans la Suisse;
A Rome naissante autrefois
La troisiéme fut peu propice.
On voit encore un innocent
Qui souffrit autrefois un trépas violent.
D'un féroce animal la femelle sauvage,
Un endroit dans la Mer à l'abri de l'orage:
De ton corps je suis une humeur;
De ta Loi je suis un Prophete;
Item. Ce que fait un Seigneur
Quand il veut affermer des Terres qu'il achette.
En trois, d'une Liqueur on trouve l'excrement.
Femme de l'Ancien Testament;
Plus un Légume, un Cercle où regne la Folie
Et dont la tristesse est bannie.

Curion de Poulainville.

Digitized by Google

Dans le Mercure de Janvier on donnera l'Explication de ces Logogryphes et de ceux du premier Volume de Décembre 1733.

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

ABREGE' HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE de l'Ordre du S. Esprit, contenant les noms, sur-noms, qualitez de tous les Chevaliers, Commandeurs et Officiers, depuis son Institution jusqu'à ce jour. *A Paris, chez Pierre Gandouin, Quay des Augustins*, 1734. *in 16.*

TRAITE' PHYSIQUE ET HISTORIQUE *de l'Aurore Boréale. Par M.* de Mairan, *de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, de l'Imprimerie Royale*, 1733. in *4. de* 281. *pages et* 15. *Planches. Chez Lambert, ruë S. Jacques, à la Sagesse.*

Cet Ouvrage, lû à l'Académie des Sciences, et annoncé au Public depuis quelques années, contient une Explication Physique de l'Aurore Boréale, fondée sur quantité d'Observations Astronomiques, et sur une recherche historique

Digitized by Google

des Apparitions de ce Phénomene dans tous les siecles. L'Auteur prétend que la Lumiere Zodiacale, découverte par feu M. *Cassini*, où, ce qui est la même chose, l'Atmosphere qui environne le Soleil et qui atteint quelquefois jusqu'à la Terre, est la véritable cause de l'Aurore Boreale, dont elle fournit la matiere en tombant dans l'Atmosphere Terrestre. Il explique comment, selon quelle Loi et de quelle distance se fait cette chute, d'où viennent les diverses formes, et la place que prend cette matiere vers le Nord ou vers les autres parties du Ciel. Il compare ensuite les temps de la plus grande frequence et de la plus grande régularité du Phénomene, avec les differentes positions de la Terre, et ses differens mouvemens autour du Soleil, et il en tire des conclusions favorables à son Hypothese. Il termine enfin son Ouvrage par 28. Questions ou doutes sur diverses matieres qui tiennent directement ou indirectement à son Sujet et qui peuvent faire naitre de nouvelles idées ou procurer de nouvelles Observations, tant sur la Lumiere Zodiacale et l'Aurore Boreale, que sur toute la Physique Celeste.

Quoique ce Livre soit à la suite des Me-

Digitized by Google

moires de l'Académie des Sciences, on le vendra séparément à ceux qui ne voudront pas acheter ces Memoires.

NOUVELLE METHODE pour trouver les XIV. des nouvelles Lunes Pascales, avec la Réforme de la Pâques depuis 1700. jusqu'en dix mille ans, selon le stile Grégorien, dédiée à M. de Bretons de Crillon, Archevêque de Toulouse, par le R. P. Emmanuel de Viviers, Prédicateur Capucin, Associé à l'Académie des Sciences de Toulouse, et Correspondant de celle de Paris. *A Toulouse, chez G. Robert, ruë Sainte Ursule, et chez Grangeron, ruë S. Rome.*

CALENDRIER PERPETUEL pour connoître la Pâque, les Fêtes Mobiles et leur rencontre avec les Fêtes fixes de chaque année, même avant la réformation de 1582. ensemble la Pâques des Protestans, l'Indiction, le Nombre d'or, l'Epacte, la Lettre Dominicale, l'heure du lever et du coucher du Soleil, avec les jours du Mois et de la Semaine. *A Aix, chez Choquel et le Blanc*, 1734.

ALMANACH ROYAL, *in* 8. de 430. pages, contenant les Cours Superieures et

Digitized by Google

Jurisdictions tant de l'Enclos du Palais que celle du Châtelet, et generalement tout ce qui a rapport au Clergé, à l'Epée, à la Robe et à la Finance ; augmenté des Abbez Commandataires, Colonels, Generaux, Lieutenans Generaux des Armées du Roy, Maréchaux de Camps, Brigadiers des Armées, Lieutenans Generaux des Armées Navales et des Galeres, Chefs d'Escadre &c. Et de la date de la Nomination et Reception de tous les Officiers ci-dessus, avec une Table generale. *A Paris, au bas de la rue de la Harpe, chez la veuve d'Houry.*

Il vient de paroître une feüille imprimée qui contient en Latin, le Plan d'un nouvel Ouvrage du R. P. de Montfaucon. Nous avons crû par l'importance du sujet, devoir en donner ici une Traduction.

PROJET d'un Ouvrage qui aura pour titre : *Nouvelle Bibliotheque des Bibliotheques.*

J'exposerai ici en peu de mots (c'est l'Auteur qui parle,) le sujet qui m'a fait entreprendre et publier cet Ouvrage. Lorsque je visitois les Bibliotheques de Rome et d'Italie, et que je parcourois les Manuscrits qui m'étoient confiez, j'ai

Digitized by Google

j'ai remarqué ce qui m'a paru de plus interessant. J'ai fait des Catalogues de ces Bibliotheques, dont j'ai donné la plus grande partie dans mon Journal d'Italie en l'année 1702. Non seulement j'ai mis dans mes Porte-feüilles les Notes que j'avois faites sur ces Manuscrits, mais j'ai encore pris avec toute l'exactitude possible, des Catalogues de ces Bibliotheques et des Manuscrits, de sorte que je suis revenu en France amplement chargé de ce Meuble Litteraire en l'année 1701.

De retour à Paris, j'ai continué mon Entreprise, et par le secours de mes Confreres et de mes Amis, j'ai étendu mes recherches dans toute la France avec un tel succès que j'ai recüeilli un nombre presqu'infini de Manuscrits que nos Monasteres, plusieurs Eglises, et les Cabinets des Gens de Lettres m'ont fournis.

Lorsque j'étois occupé à cette Collection, Cosme III. Grand Duc de Toscane, se rendit par un surcroît de bonheur, à la priere que j'avois eu l'honneur de lui faire, de m'envoyer le Catalogue original de la fameuse Bibliotheque *Laurentine*, Ouvrage qui avoit coûté plus de dix années de travail à deux personnes d'une profonde Erudition. Enrichi de ces Tresors, j'ai songé aux moyens de les

Digitized by Google

rendre utiles, tant pour moi que pour mes amis. Dom Jean le Maître, mon cher Confrere, a bien voulu seconder mon dessein en transcrivant lui-même toute cette Collection, et en y joignant une Table aussi ample qu'exacte, travail des plus penibles qu'il a enfin achevé en l'année 1720. La Collection contient 2 Vol. *in fol.*

C'est par ce moyen un grand avantage pour moi, pour mes amis et pour tous les Gens de Lettres, qui s'occupent à corriger les Ouvrages des Auteurs anciens et ceux d'un certain âge; puisque d'un coup d'œil il est aisé de distinguer combien il se trouve de Manuscrits d'un même Auteur, dans près de cent Bibliotheques ou Cabinets de France et d'Italie, en tout genre de Litterature, principalement en Grec et en Latin, sans parler des autres Langues ou Idiomes, surtout pour ce qui regarde l'Histoire ou les Mœurs de quelque Nation ou de quelque siécle dont la plûpart sont écrites en François, d'autres le sont en Italien et quelques-unes en Espagnol. Plusieurs personnes tant de nôtre Nation qu'Etrangers, qui sont venus consulter cette Collection en ont déja fait l'épreuve. Ce sont ces mêmes personnes qui m'ont sol-

Digitized by Google

licité de publier l'Ouvrage en le faisant imprimer. Cependant je ne leur ai pas obéï d'abord, soit parce que me trouvant distrait par d'autres affaires, je ne pouvois pas travailler à cet Ouvrage, soit parce que je croyois qu'il manquoit encore quelque chose à sa perfection.

Mais ils ont redoublé leurs instances en me representant mon grand âge, et que si je venois à mourir, cet Ouvrage resteroit dans l'obscurité. Enfin après avoir achevé l'Ouvrage des Monuments de l'Histoire de France, je me rendis aux sollicitations de mes Amis, je mis la main à l'œuvre, et au commencement du mois de Juin 1733. j'entrepris de relire, de corriger et d'augmenter ce Recüeil. Je disposai pour joindre à cet Ouvrage plusieurs choses qui m'étoient encore venuës depuis l'année 1720. et ce qui étoit le plus difficile, je parcourus tous les Catalogues imprimez des Bibliotheques, et j'en tirai ce qu'il y avoit de plus choisi et de plus convenable en quelque genre de science que ce fut; omettant et ce que l'on rencontre communément dans toutes les Bibliotheques de Manuscrits, et ce que les sçavans négligent ordinairement comme les *Menées* et les autres Livres qui regardent l'Office Di-

Digitized by Google

vin de l'Eglise Grecque ; les Commentateurs d'Aristote tant Grecs que Latins, qui surpassent en nombre presque tous les autres Ouvrages Manuscrits qui se trouvent dans les Bibliotheques. C'est dans cet esprit que j'ai choisi dans les Bibliotheques de l'Empereur, de Coislin, dans celles d'Angleterre &c. ce qui étoit le plus important et surtout ce qui m'a paru le plus avantageux à ceux qui ont entrepris de corriger les Ouvrages des Auteurs.

Il ne me restoit plus que la Bibliotheque du Roy, laquelle sembloit demander encore plus de travail ; Bibliotheque la plus ample qui ait jamais été, et aussi fameuse par l'excellence que par le nombre de ses Manuscrits. François I. appellé à juste titre le Pere et le Restaurateur des Lettres, fut le premier de nos Rois, qui l'enrichit de Manuscrits Grecs et Latins et de quantité d'autres. Les Rois qui lui ont succedé ont encore de beaucoup augmenté ce Trésor ; Mais Louis LE GRAND a ajoûté tant de nouvelles richesses, qu'il n'est point de Bibliotheque au monde avec qui elle ne puisse disputer pour le nombre et pour la qualité des Manuscrits. Au reste cette célébre Bibliotheque n'a jamais eu d'accroissement

Digitized by Google

plus considerables que celui que nous avons vû et qui s'est fait dans l'espace seulement de 3 années, graces aux soins et à la vigilance de S. E. M. le Cardinal de Fleury, qui par ordre du Roy a envoyé des Sçavans choisis dans l'Orient pour rechercher tout ce qu'il y auroit encore de rare en Manuscrits Grecs, et dans les autres Langues Orientales; ces Sçavans sont revenus avec une riche moisson. Par le conseil de ce grand Ministre, le Roy a encore acquis la Bibliotheque Colbert, considerée avec raison comme une des plus fameuses de l'Europe; celle de S. Martial de Limoges et quelques autres de moindre considération qui ont été jointes à la Bibliotheque Royale; en sorte qu'en moins de 3 ans il a été mis dans cette Bibliotheque plus de dix mille Manuscrits, qui par leur nombre pourroient composer une Bibliotheque qui iroit de pair avec les plus considérables de l'Europe, ainsi que par l'excellence des Manuscrits, ce qui fait qu'on compte aujourd'hui plus de trente mille Manuscrits dans la Bibliotheque du Roy, parmi lesquels il y en a plus de 4000 en Grec. Jamais Bibliotheque ne fut donc plus abondante et plus riche en Manuscrits pas même celle de Ptolomée, ce qui se-

Digitized by Google

roit facile à prouver si l'on y vouloit employer quelque tems. Je ne dis rien en cela que de très conforme à la verité.

C'eut été un travail immense s'il avoit fallu choisir scrupuleusement dans une telle Bibliotheque ce qui a rapport à mon dessein particulier. Mais comme depuis 47 ans j'avois fréquenté et la Bibliotheque du Roy et celle de Colbert qui lui a été unie, et comme j'avois déja tiré de ces Bibliotheques beaucoup de choses, j'ai vû par là diminuer mon travail. J'ai lû très-exactement le Catalogue de ces deux Bibliotheques, que les Sçavans, qui en ont la garde, m'ont obligeamment communiquez, j'en ai pris ce qui m'a paru le plus important sans oublier les *Varianes* des plus fameux Ecrivains que j'offre aux Sçavans, avec d'autres remarques singulieres qui regardent quelques Manuscrits particuliers, afin qu'on s'en puisse servir en attendant que les sçavans Hommes qui ont entrepris de donner un Catalogue plus parfait y ayent mis la derniere main.

Car le premier Catalogue de la Bibliotheque du Roy, quoiqu'ancien, n'a pas été fait avec toute l'exactitude qui étoit à désirer du moins en certains articles. C'est tout le contraire à l'égard

Digitized by Google

du Catalogue de la Bibliotheque Colbert, qui est sorti de la main du célébre M. Baluze.

Le sçavant Lecteur pourra donc voir dans quelles Bibliotheques de l'Europe sont les Manuscrits de chaque Auteur, en tout genre de Litterature, en Histoire ancienne et moderne, en celle des Royaumes, des Provinces, des Villes, des Eglises, des Monasteres, des Maisons Illustres, en un mot, sur toutes les especes d'Arts et de discipline. Tout cela sera déduit avec plus d'étenduë pour la commodité des Lecteurs dans une Préface qui sera mise au commencement de l'Ouvrage.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Paris, le 10 Decembre 1733. au sujet d'un Livre, intitulé : Les Privileges des Suisses, &c.

VOus avez annoncé au public Monsieur, dans le Mercure de dernier, un Livre qui a pour titre, les *Privileges des Suisses, &c.* avec un Traité Historique et Politique, &c. on vous prie de vouloir bien aussi lui annoncer les fautes qu'on y a remarquées, entres autres celles qui suivent :

Premierement, Partie premiere, Traité

Digitized by Google

historique, pag. 6. lorsque parlant des Lettres Patentes, dont Loüis XI. gratifia la Nation Suisse en 1481. L'Auteur de ce Livre parle ainsi: *Elles renferment toût le fondement des Privileges dont les Militaires Suisses sont en droit de joüir en France.*

Ce mot *Militaire*, semble exclure tout le reste de la Nation, contre l'esprit et la teneur de ces Lettres qui accordent les mêmes Privileges *à tous ceux de cette Nation habituez dans le Royaume.* Il suffisoit de dire, *dont les Suisses sont en droit de joüir en France*; ou bien, *dont les Militaires et tous autres Suisses* sont en droit de joüir en France, suivant l'esprit des Lettres Patentes.

Deux lignes après, l'Auteur continuë ainsi: *Ceux de cette Nation qui sont au service du Roy, croiroient n'avoir rien à desirer, &c.* Quoique ces mots: *Qui sont au service du Roy*, ne puissent porter aucun préjudice aux droits de ceux qui n'y sont pas; néanmoins on peut dire que c'est une erreur, attendu qu'ils suivent de près la remarque cy-dessus, outre les suivantes.

Page 6. dans la substance de ces mêmes Lettres, l'Auteur y a omis ces mots: *Et tous autres de ladite Nation*, qui doivent être à la suite de ceux-cy: *Gages*

Digitized by Google

et Solde; ce qui ne peut être fait que dans le dessein de soutenir les idées de son Traité historique.

Page 140, lig. 10, et suivantes, *on se persuade que les personnes bien instruites ne seront point étonnées de voir les Privileges dont joüit cette Nation, et ceux en particulier qui se sont dévoüez au service du Roy d'une maniere plus spéciale.* C'est icy encore une erreur, car l'Auteur fait toujours entendre que ce n'est que ceux qui se sont dévoüez au service du Roy, qui ont droit de joüir de ces Privileges, et ceux en particulier qui s'y sont dévoüez d'une maniere plus spéciale.

On passe sous silence ce qu'il dit des différens Actes qu'il rapporte dans son Recueil, rendus pour et contre ces Privileges; mais on peut remarquer en passant qu'il n'a pas manqué d'omettre ou de retrancher ces mots: *Et tous autres de ladite Nation*, en tous les Actes et en tous les endroits où ils devoient être.

L'Esprit équitable, dit encore l'Auteur, *de ceux qui gouvernent cette Nation, ne les portera jamais à prétendre au delà des articles stipulez entre les Parties.* En cela il a raison, mais il n'oseroit soutenir que ces contestations dont il fait mention, que l'on ne voit que trop souvent naître

Digitized by Google

à l'occasion de ces Privileges, soient arrivées pour avoir voulu prétendre au delà des articles stipulez, sur quoi l'on auroit bien des choses à dire.

Seconde Partie, pag. 2 et 3. dans le corps des Lettres de Loüis XI. on y a aussi retranché ces mots: *Et tous autres de ladite Nation*, et cela en deux endroits.

On a fait la même chose dans les Lettres Patentes d'Henry IV. de 1602. pag. 62, 63, 64 et 65. et c'est particulierement icy où l'omission est grande, puisqu'on y a retranché cinq fois ces mots: *Et tous autres de ladite Nation.* Cependant voicy un Extrait des propres termes de ces Lettres Patentes, où ces mots sont rapportez cinq fois, collationnées aux Originaux, par Carpot, Conseiller, Secretaire du Roy, signez de lui, avec paraphe.

» . . . auroit été . . . octroyé et accordé » à tous de ladite Nation qui étoient alors » et seroient pour le temps à venir à son » service, et à ses gages et solde, *et tous* » *autres de ladite Nation*, mariez et habituez, &c, ...

» . . . . et en outre, afin que les susdits Gens de Guerre, *et tous autres de* » *ladite Nation*, &c. . . . .

» . . . à ceux de la susdite Nation

Digitized by Google

» qui sont employez à leurdit service et » à leurs gages et solde ; *à tous autres de* » *la susdite Nation*, comme dit est, &c. » . . . . . » . . . avons à iceuxdits Suisses, étant » en nos gages et solde, *et à tous autres de* » *ladite Nation*, mariez et habituez en » notre Royaume, et leurs Veuves, du- » rant leur viduité, continuez et confir- » mez, &c. . . Si donnons en Man- » dement à nos Amez, &c. . . que » de nos présentes confirmations, et du » contenu cy-dessus ils fassent, souffrent » et laissent lesdits Suisses, étant en no- » tredit service, gage et solde, *et tous* » *autres de ladite Nation*, mariez et ha- » bituez en notre Royaume, et leurs Veu- » ves, durant leur viduité, joüir et user » pleinement et paisiblement, &c.

Le Livre sur lequel on a fait ces Remarques, intitulé : *les Privileges des Suisses*, est imprimé *à Paris, chez la veuve Saugrain et Pierre Prault.* 1731.

Jean Dessaint, Libraire à Paris, va débiter un Ouvrage qui paroît mériter l'attention des Curieux. C'est un Poëme sur la *Musique*, et un autre sur la *Chasse.* Une partie du premier Poëme a déja paru à Lyon et en Hollande, et a reçu des

Digitized by Google

éloges tres flateurs pour l'Auteur. Nous ne doutons pas que ce que l'on donne de nouveau ne soit favorablement accueilli par le Public. On n'a rien négligé du côté de l'exécution pour flater agréablement les yeux. On y trouvera plusieurs Estampes dessinées par Mrs de Troyes et Oudry et gravées par M. Debats. Le Papier d'ailleurs, le Caractere et l'Impression vont de pair avec ce que nous avons de mieux en ce genre.

Le même Libraire débite une nouvelle Edition de ce que nous avons de meilleur en Oraisons Funebres; c'est-à-dire, celles de Mrs *Bossuet*, *Fléchier* et *Mascaron*, en 3 vol. *in* 12. avec le Portrait de ces deux derniers, gravé par *Edelinck*. Le prix de chaque vol. de ces Oraisons Funebres est de 2 liv. 10 s. relié.

NOUVELLES POESIES SPIRITUELLES, et Morales sur les plus beaux Airs de la Musique Françoise et Italienne, avec la Basse. *A Paris, chez P. N. Lottin, rue S. Jacques* 1733. *in* 4 en large de 44 pages et 12 pages pour les *Fables* sur de petits Airs et sur des Vaudevilles choisis, avec la *Basse* et une Basse en musette, prix 3 livres.

Digitized by Google

HISTOIRE DES YNCAS, Rois du Perou, depuis Manco Capac, Fondateur de la Monarchie du Perou, jusqu'à la Conquête de cet Empire par les Espagnols, sous Atahualpa, dernier Ynca. Avec l'Histoire de la Floride, et de la Conquête des Provinces de l'Amerique Septentrionale, qui portent ce nom Par Ferdinand Soto, écrites l'un et l'autre en Espagnol par l'Ynca Garcilasso de la Vega, et enrichies de figures gravées d'après les Desseins de Bernard Picard le Romain, *in* 4. en trois Volumes. *A Amsterdam, chez Jean-Frederic Bernard*, 1734.

I. Le prix de cet Ouvrage, divisé en trois Tomes in quarto, sera de neuf florins pour ceux qui s'engageront à le prendre lorsqu'il sera en état de paroître : c'est-à dire au 20 Septembre 1734. Ceux qui ne s'engageront pas le payeront quatorze ; et comme on n'en imprimera que très-peu, on ose assurer qu'il ne se vendra jamais moindre prix.

II. A l'égard du grand papier, on se propose de n'en imprimer que 75. Exemplaires à *f.* 15. la piéce, et seulement par souscription. Mais pour ce qui est du grand papier, on demande la moitié de la souscription d'avance ; c'est-à-dire *f.*

Digitized by Google

7. 10. s'il s'en souscrit moins de 75. on en imprimera moins. Mai quoiqu'il en soit le Libraire n'en vendra jamais aucun Exemplaire au delà des Exemplaires souscrits, et cela sans équivoque, ni restriction.

III. Les Planches sont *in quarto*, au nombre de vingt-cinq, y compris une Planche pour le Titre : sans compter une Vignette et deux Cartes.

IV. A quatre D sseins près tous les autres sont de feu M. *Picart*. Une grande partie des Planches étant faite, les Curieux pourront donner ordre de les voir chez le Libraire, afin qu'il n'y ait aucune surprise.

V. Comme on se propose d'imprimer cet Ouvrage en Janvier prochain, on ne recevra des engagemens que jusqu'à ce tems-là, et passé le 1. Janvier 1734. quelque prix qu'on offre du grand papier, on n'en vendra jamais aucun.

On souscrit à Paris, chez Briasson, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.

ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ Origenis Opera omnia, &c. *Tout ce qu'on a pû recouvrer d'Ouvrage d'Origéne, en Grec, ou seulement en Latin, &c. Par D. Charles de la Rue, Religieux Benedictin*

II. Vol.

tin de la Congregation de S. Maur. A Paris, chez Jacques Vincent 1733, *in fol.* second vol. de 334 pag.

C'est la suite de la nouvelle Edition des Ouvrages d'Origene, dont nous avons donné le Plan dans le premier volume du Mercure de Juin dernier. Il y a un fort bel Extrait de ce second Tome, dans le Journal des Sçavans, du mois de Decembre 1733.

La dixiéme Partie des *Cent Nouvelles Nouvelles*, de Madame de *Gomez*, paroît chez de Mauduit, Quai des Augustins, à S. François.

EPIGRAMME,

Sur le Traité de l'Opinion de M. le Gendre, Marquis de Saint Aubin sur Loire, cy-devant Maître des Requêtes. Par Mlle de Malcrais de la Vigne du Croisic en Bretagne.

LE mois passé je marchandois les Livres,
Dans lesquels Saint Aubin, ce Sçavant de nos jours,
Confond par merveilleux et convainquans discours,
La folle opinion dont nos ames sont yvres ;
Pas un Liard, me dit-on, à moins de quinze livres.

Digitized by Google

Quinze livres, repris-je; un Traité? Vertu-choux?
Maître Gaspard, y pensez-vous?
C'est au Mouton plaintif, d'une lame inhumaine,
Couper en verité le cuir avec la laine.
Je le pris cependant; mais après l'avoir lû,
En vous remerciant; vins-je dire au Libraire;
Certes, ce n'est pas trop vendu;
Dieu mette en Paradis feu Gaspard votre Pere;
Mais chez vous la science aujourd'hui n'est point chére,
Je croyois pour le prix n'acquerir qu'un Traité
Et je trouve avoir achepté,
Une Bibliotheque entiere.

RE'PONSE à la Leure de Périgueux, sur le Systême du Bureau Typographique, inséré dans le Mercure du mois de Novembre dernier.

JE vois Monsieur, par votre Lettre, que vous serez bien-tôt au fait du Systême Typographique, et que par le moyen de la troisieme Classe du Bureau que vous avez reçue il vous sera aisé d'y faire ajouter les deux rangs de la quatriéme Classe, sur tout lorsque vous aurez lû le Tipografaire qui est dans l'article 9. du premier volume de la Biblioteque des enfans, page 68. vous trouverez, Monsieur, dans l'Ouvrage du Systême Tipografique qu'un enfant de deux ans n'est point trop jeune pour être mis à la premiere et à la seconde Classe du Bureau. Nous avons

Digitized by Google

à Paris des enfans de vingt mois, amuzez utilement par le jeu instructif des lettres, et des enfans de deux ans qui les connoissent toutes.

Vous trouverez aussi dans le premier, dans le second et dans le troisiéme volume les raisons qui doivent obliger les Maîtres à faire commencer les enfans par la lecture du latin, plutôt que par celle du françois, et sur tout quand on ne fait pas usage du Bureau; car ce sistême met à profit en même-temps l'exercice journalier en l'une et en l'autre Langue; Méthode heureusement confirmée par l'expérience. Cette vérité est démontrée dans plusieurs endroits où l'on réfute les préjugez et la pratique erronnée de la Méthode vulgaire, qui en garrotant, pour ainsi dire, les enfans dans une chaise, et en leur mettant aux mains un Livre et une Touche, pour ne pas dire des Menottes, les menacent du foüet s'ils détournent les yeux de dessus leur livre; quelle différence pour un enfant qu'on laisse marcher, courir et sauter librement devant la Table de son Bureau?

Je croi avoir aussi démontré la bonne dénomination des lettres, dans le premier volume, art. 10. page 77. §. 1. 2. 3. 4. 5. 6. un enfant de 6 à 8 ans, au reste qui ne sçait pas lire, peut et doit l'apprendre par le moyen de l'écriture, ainsi que je l'ai fait remarquer dans le troisiéme volume, et il est inutile d'attendre qu'il sçache lire pour le mettre à l'écriture. A l'égard des Elemens du Rudiment pratique de la Langue latine, pourquoi ne pourra-t-on pas les mettre sur des cartes et sur du bois, comme sur du papier et sur du carton? Si la matiere peut avoir quelque préférence, le Bureau outre l'équivalent des Livres a l'avantage de l'outil amusant et instructif,

tructif, par un exercice agréable et varié que ne peut jamais donner le livre le mieux fait. Je vous prie, M. de vouloir bien parcourir les articles 5. 6. 7. 14. 15. du premier volume, et vous y trouverez la réponse à toutes vos autres objections. J'ai l'honneur d'être, &c.

AVIS. Les Personnes *de Bourg en Bresse* et *de Neuchatel en Suisse*, qui ont fait demander des Bureaux, pourront à présent les faire faire chez eux à beaucoup meilleur marché qu'à Paris, et épargner en même-temps les frais et les droits de la voiture.

NOTA. *Pour rendre plus utile au public les lettres sur le système du Bureau Typografique, nous nous avons jugé à propos de les communiquer à l'Auteur, afin de les donner dans le même mois avec leurs réponses, plutôt que de les séparer dans deux mois differens, lorsqu'elles seront courtes de part et d'autre.*

DEMONSTRATION du plus qu'infini de Wallis.

MR. *le Gendre* qui cite M. *Cheyne*, auroit pû reconnoître que ce sçavant Anglois a refuté l'objection de M. *Varignon*, contre le plus qu'infini de *Wallis*, sans faire mention de M. Cheyne sur ce point; M. le Gendre renouvelle cette objection en citant son Auteur; quoiqu'il en soit, le plus qu'infini est admis sans doute dans la Géométrie, dès qu'on y admet des infinis de tous les ordres en montant à l'infini; car l'infini du second ordre est plus qu'infini, étant infiniment infini d'ailleurs, si la Parabole est infinie il est bien évident que l'Hyperbole doit être plus qu'infinie; car il y a même rapport d'ex-

Digitized by Google

tension entre l'Hyperbole et la Parabole, qu'entre la Parabole et l'Ovale. Le raisonnement même que M. le Gendre emprunte d'ailleurs sur la generation respective de ces trois courbes est tout-à fait contre lui; mais pour toute réfutation l'aggresseur de Wallis dit qu'en passant de Paris à Pekin pour aller à Chaillot on pourroit dire que de Paris à Chaillot il y a pius qu'infiniment loin. Les affaires de Géométrie ne se traitent pas si cavalierement.

DEMONSTRATION du principe de M. de Fontenelle, que toute grandeur qui peut augmenter à l'infini, peut être supposée augmentée à l'infini.

MR de S. Aubin en répondant dans le Mercure de Novembre, au Problême proposé en Septembre dans le même Mercure, combat un principe des Elémens de la Géométrie de l'infini. Toute son objection se réduit uniquement à dire que cette grandeur *ne peut être supposée augmentée à l'infini par cette raison même qu'elle est capable d'augmentation à l'infini.*

N'est-ce pas comme si on disoit, qu'une grandeur qui peut être augmentée à l'infini, ne peut être augmentée à l'infini, par cette raison même qu'elle peut être augmentée à l'infini.

Ou même que ce qui peut être augmenté d'un pied, ne peut être supposé augmenté d'un pied, par cette raison même, qu'il est capable d'une augmentation d'un pied.

Il y a une équivoque dans l'objection de M. le Gendre: il prend le mot de grandeur deux fois dans le même sens, quoique tout homme qui

Digitized by Google

ntend le principe, voye d'abord qu'il faut lui n donner deux ; car la grandeur qui peut augmenter à l'infini est une grandeur fixée. Au lieu que la même grandeur supposée augmentée à l'infini, est infinie et dans ce sens-là elle est désormais inaugmentable. De sorte que le principe se réduit à dire, qu'une grandeur finie peut par les augmentations dont elle est toujours susceptible dans cet état devenir infinie.

On pourroit donner une démonstration directe de ce principe de M. de Fontenelle, en disant qu'une grandeur qui peut augmenter d'un pied d'étenduë ne le peut que parce qu'il y a dans la nature des choses un pied d'étenduë qui existe, que si elle peut augmenter de deux pieds, il y a donc dans la nature une étenduë de deux pieds &c. et qu'ainsi une grandeur pouvant augmenter à l'infini, suppose necessairement une grandeur à l'infini, c'est-à-dire infinie, actuellement suffisante. G. Q. F. D.

Le 29 de ce mois M. de Moncrif, Secretaire des Commandemens du Comte de Clermont, et M. Dupré de S. Maur, Maître des Comptes, furent reçûs dans l'Académie Françoise aux places vacantes par la mort de l'Evêque de Blois et celle de l'Evêque de Langres. Ils firent leurs Discours de remerciment, ausquels M. de Boze, Directeur de l'Académie répondit, et ils parlerent tous trois avec beaucoup d'éloquence.

On vient de donner au Public le se-

Digitized by Google

cond Oeuvre de Sonates à Violon seul, du sieur *Francœur* le cadet, Compositeur de la Musique de la Chambre du Roy. La douziéme de ces Sonates est pour le *Violoncelle*, ou pour la Viole. Il se vend 10 livres, à Paris chez l'Auteur, rue des petits-Champs, vis-à-vis la Compagnie des Indes, chez Boivin, à la regle d'or, rue S. Honoré, le Clair, rue du Roule, à la Croix d'or.

Le Jetton dont nous donnons ici la Gravure a été frappé depuis peu pour Mrs les Officiers du Guet. On y voit d'un côté les Armes du Comte de Maurepas, Ministre et Sécretaire d'Etat; ces Officiers ayant l'honneur d'être dans son Département; et sur le Revers Castor et Pollux, tels qu'on les voit representez sur les Medailles Romaines, à cheval avec une petite étoile chacun au-dessus du Casque, et cette Legende ALMÆ SIGNA QUIETIS, et dans l'Exergue, OFFICIERS DU GUET 1733.

On ne peut gueres voir de Type d'une invention plus ingenieuse, et dont l'application soit plus heureuse. Tout le monde sçait que Castor et Pollux étoient des Divinitez Titulaires des Romains, lesquelles annonçoient leurs victoires, et

Digitized by Google

assuroient le repos de la Ville. Leur constellation étoit aussi le Symbole de la tranquillité, sur tout dans la Navigation, ce qui peut faire encore une juste allusion avec la Nef que porte dans ses Armes la Ville de Paris.

Ce Type enfin paroît d'autant mieux convenir aux Officiers du Guet, que l'ancien ordre de l'Etoile subsiste encore dans leur Corps, qui est aussi celui qui contribuë le plus au repos et à la tranquillité des Citoyens. Arrêté par l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres, dans l'Assemblée tenuë au Louvre le 22 May 1733.



Rien n'est plus ingenieux que le sujet et la composition d'une Estampe en large qui vient de paroître ; elle piquera sans doute la curiosité des gens de goût et des connoisseurs, elle est gravée par M. *Lepicié*, d'après le Tableau qui fait

Digitized by Google

le pendant, des *Enfans à la Toillette*, par M. *Charles Coypel*. Et se vend chez le sieur Surugue, Graveur du Roy, rue des Noyers; elle porte pour titre THALIE CHASSE'E PAR LA PEINTURE. Cette allégorie a été imaginée au sujet d'une personne qui a sacrifié à l'étude de la Peinture, le goût qu'elle avoit à composer des piéces de Theâtre.

D'un côté du Tableau la Peinture dans une atitude noble et severe, ordonne à la Poësie de sortir de son Atelier par ces quatre Vers, gravez sur l'un des morceaux de papier, déchirez sur le devant du Tableau.

Muse, je plains votre avanture;
Partez, emportez Prose et Vers:
Pour mettre une tête à l'envers,
C'est bien assez de la Peinture.

De l'autre côté, la Poësie suivie de plusieurs Génies, emportent un nombre de Piéces de Theâtre, dont on lit les titres, pendant que d'autres Génies se cachent sous une table, tenant des Plans à remplir. Le fond du Tableau est orné de Statuës, de plusieurs Tableaux, et du Portrait de l'Auteur.

Il paroît aussi deux nouvelles Estampes

Digitized by Google

dont nous serions bien caution que les connoisseurs mêmes les plus difficiles seront contens. Ce sont les Portraits en buste sans mains de deux illustres Artistes de notre Académie. *Sebastien Bourdon*, Peintre, et *Michel Anguier*, Sculpteur, d'après les Tableaux de Mrs *Hiacinthe Rigaud* et *Gab. Revel*; tous deux excellemment gravez, par le Sieur *Laurent Cars*, pour sa reception à l'Académie, 1733.

Nous apprenons de Rome que le Pape a acheté 60000 écus les Statuës antiques qui apartenoient au Cardinal Alexandre Albani, et qu'on doit les placer dans le Capitole.

Le Sr Massoteau St de saint Vincent et de Tartifume, Horloger de l'Hôtel des Monnoyes à Paris, a inventé et composé depuis peu une Montre à minutes et secondes qui va huit jours, laquelle a paru curieuse et utile; elle est à deux grands ressorts, chacun dans un barillet qui tirent également la même fusée; quand on monte la fusée les deux ressorts se montent à la fois.

Il n'y a que deux aiguilles qui sont placées au centre commun, et dont l'un

Digitized by Google

indique l'heure avec le quart, la demie, les trois quarts et en même tems la minute, tandis que l'autre aiguille marque les secondes et les tierces de 20 en 20 par ses vibrations ; ensorte que l'on voit le tout d'un coup d'œil, au lieu que dans les Montres à trois aiguilles, il faut presque toujours chercher l'une en haut et l'autre en bas.

La qualité en est meilleure et plus juste que celles que l'on a fait jusqu'à present. Il fait aussi des Montres qui de tel sens que l'on tourne la Clef pour les monter, on ne les dérange point.

Il travaille à une instruction pour regler les Montres, qu'il donnera au Public incessamment.

On écrit de Londres, que le 8 de ce mois on y fit à Wolwich, en presence des Commissaires de l'Amirauté à bord du Vaisseau de Guerre le *Roëbuck*, de 40 Canons, l'essai de deux Rames nouvellement inventées, par le secours desquels on prétend qu'un Vaisseau de Guerre, même du premier rang, pourra virer de bord et faire trois quarts de lieue par heure dans un calme : l'expérience n'eût pas tout le succès qu'on en attendoit.

M. Jean Kelly a traduit et ajusté au Theâtre Anglois, la Comédie du *Philosophe marié* de M. des Touches, et elle a été joüée avec succès sur le Theâtre Royal, *in Covent Garden*.

On

Digitized by Google

On mande aussi que M. Crusius y a fait imprimer depuis peu en deux petits Volumes, les Vies des Poëtes Latins, avec de courtes Dissertations critiques et historiques au sujet de ces Poëtes et de leurs Ouvrages, où il fait voir leurs beautez et leurs défauts. Il y a joint une introduction, concernant l'origine et le progrès de la Poësie en general, et un essai sur le Poëme Dramatique en particulier.

C'est sur un Memoire peu exact qu'on a dit dans le Mercure de Novembre dernier, page 2459. que la Faculté de Médecine de Paris, a substitué à l'examen de Chirurgie, qu'elle faisoit subir à ses Bacheliers, des exercices sur l'Anatomie et sur les Opérations Chirurgicales.

Par le Decret de la même Faculté du 23 Mars 1732. et en exécution d'icelui, elle conserve l'examen de Chirurgie, le seul changement qui y a été apporté, c'est d'obliger ses Bacheliers à faire les Opérations Chirurgicales sur lesquelles on les interroge dans cet examen, qui se doit faire la seconde année de Licence.

Par le même Decret la Faculté a encore établi un autre examen d'Anatomie, dans lequel les Bacheliers doivent répondre en disséquant et en démontrant les differentes parties du Corps Humain, et cet examen se doit faire dans la premiere année de Licence.

Le Sr *Neilson*, Ecossois, reçu depuis peu à S. Cosme, Expert pour la guérison parfaite et radicale des Hernies ou Descentes à l'un et à l'autre sexe, et de tout âge, avertit qu'il traite ces sortes de maladies d'une façon particuliere et par la simple application des Remedes specifiques

Digitized by Google

et sans que le malade cesse de vaquer à ses affaires. Il donne aussi ses avis et ses Remedes à ceux qui sont dans les Provinces, soulage même les Hernies les plus inveterées, rend cette incommodité suportable et empêche les mauvaises suites. *Il demeure dans la rue Dauphine au Coq d'or, à Paris.*

Par Brevet du Roy, du 22 May 1733; et Approbation de son premier Medecin, le Sr *Moureau* avertit le Public, qu'il possede un Secret pour guerir radicalement toutes sortes de retentions d'urines, causées par des Carnositez ou Callositez, sans causer aucune inflammation à la partie. Son remede est connu par les Experiences qui ont été faites, il s'expliquera plus amplement à ceux qui le viendront trouver en sa demeure, rue neuve de Luxembourg, vis à-vis le Couvent des Dames de l'Assomption de la rue S. Honoré, chez M. le Cor, Maître Charon, où on le trouvera seulement le matin jusqu'à deux heures après midi.

Adresse de celui qui empêche la fumée, en mettant des machines sur les cheminées qu'il appelle *églises*. C'est le Sr *Moureau*, Ferblantier, demeurant *rue du Plessis*, à côté d'un Tourneur, dans une allée au rez de chaussée. Sa Boutique est au coin du Marché au Pain, du côté de la rue du Plessis.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Par M. de V. D.

II. Vol.

AU-

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

BOUTS-RIMEZ à remplir.

Pauvreté, Bassesse.
Richesse,
Masculin,
Proüesse,
Féminin,
Lacheté.
Jupe.

Noblesse, Chapeau,
Humilité, Dupe,
Vanité, Toutbeau.

CHANSON.

MAlgré la toux qui me tourmente.
Philis, vous voulez que je chante;
Il faut vous contenter.
La, la; mais quelle peine!
Mon entreprise est vaine.
Pour pouvoir encor y tenter,
Dans mon verre, Philis, versez pour m'humecter,
Et que par votre main Bacchus en ait la gloire.
Je vais boire pour chanter,
Je vais chanter pour boire.

Par M. de V. D.

Digitized by Google

AUTRE.

IL n'est point volage,
Ce tendre Amant,
Son cœur est le gage
De son serment :
Je l'ai sans partage,
Assurément ;
Il n'est point volage,
Ce tendre Amant.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

LETTRE de Constantinople, écrite le 20. Septembre 1733. sur le Passage des Tartares en Perse.

LE passage des Tartares en Perse, n'est plus problématique, Monsieur, les nouvelles qui en sont venues le 14. de ce mois, dans une Lettre écrite au Grand-Visir, par le Pacha de Ghendgé en Géorgie, sont si positives, qu'à moins de faire une profession outrée du Pyrrhonisme, on ne peut plus révoquer en doute ce passage, d'autant plus que le G. V. a fait venir exprès à la Porte Mrs les Résidens d'Allemagne et de Moscovie, pour le leur notifier et leur communiquer la Lettre qui en contenoit le détail ; mais avant que je

Digitized by Google

vous le communique aussi, il faut que je me relève moi-même sur deux erreurs qui me sont échappées en suivant une mauvaise Carte et des Memoires mal conçus, quand je vous écrivis le 6. de ce mois. Je vous marquai alors qu'on présumoit que les Moscovites n'auroient pû disputer long-temps le passage de Derbent aux Tartares, ni les empêcher d'entrer dans le Daghestan, et de-là en Georgie, &c.

Premierement les Tartares allant de Crimée en Perse, il a fallu qu'après avoir passé le grand et le petit *Caberta*, Pays qui fait partie de la Tartarie Circassienne, ils soient tombez dans le Daghestan, et qu'ils l'ayent traversé avant que d'arriver à Derbent, qui est dans le Chirvan, Province contigue à celle du Daghestan, ainsi il ne pouvoit plus être question de les empêcher de penetrer dans cette derniere Province, puisqu'ils l'avoient déja passé; et en second lieu, il étoit ridicule de faire entrer les Tartares du Daghestan dans la Géorgie, puisque par rapport à la route qu'ils avoient à faire, la Georgie se trouvant à côté, et de plus sous la domination du G. S. ils se seroient tout à la fois détournez de leur chemin et de leur objet, qui étoit d'aller piller en Perse. Je reviens à la Lettre du Pacha de Ghendgé, que voici en substance

Les Tartares, après les divers combats avec les Moscovites, dont je vous ai parlé dans ma Lettre du 6. de ce mois, * continuant leur marche par le Daghestan, au nombre de 30000. hommes, arriverent près d'une Peuplade de *Leighis*,

* *Imprimée dans le Mercure de Novembre*, page 2471.

appellez Imas, * de nom du Ima, que porte le principal lieu de leur canton, qui n'est éloigné de Derbent que de trois journées. Le Chef de ce Peuple, sur l'avis qu'il eut de l'approche des Tartares, s'empressa d'envoyer son fils au-devant d'eux pour leur offrir d'unir ses forces aux leurs et de les mener lui-même en Perse par un chemin qu'il sçavoit.

Le Sultan Fethi-Ghuirai, General des Tartares, accepta volontiers de si belles offres, et les Imas l'ayant joint en grand nombre avec leur Chef, les deux Armées marcherent ensemble; mais au bout de trois jours il fut bien surpris de se voir dans un Village à une lieuë de Derbent seulement.

Les Imas qui passent pour les plus scrupuleux de tous les Mahometans de ces Contrées, et qui par motif de Religion, trouvent le joug de la Moscovie d'autant plûs insupportable, ne respirant que la révolte, avoient exprès conduit les Tartares dans cet endroit, dans l'esperance que ne pouvant plus reculer, la necessité les obligeroit à tout entreprendre et à fondre avec eux sur les Moscovites pour s'ouvrir un passage en Perse par Derbent. Ils se tromperent cependant dans leurs conjectures.

Fethi-Ghuirai ne voulut jamais se rendre aux sollicitations qu'ils lui firent de profiter de cette occasion, et se retranchant toujours sur les

* *Les Imas, les Komouks et beaucoup d'autres petits Peuples du Caucase, du Daghestan et du Chirvan, sont tous Lesghis d'origine, de mœurs et de Religion, et ne different entre eux que par le nom que chaque Peuplade a pris de celui du Canton où elle s'est établie.*

Digitized by Google

ordres précis qu'il avoit de la Porte, de ne point attaquer les Moscovites le premier, il résolut de camper aux environs de ce Village et d'essayer d'obtenir du Commandant de Derbent, par la voie de négociation, la permission de passer. Il y eut effectivement plusieurs pour parler à ce sujet, mais le Commandant Moscovite, après avoir amusé long-temps Fethi-Ghuirai, lui ayant à la fin refusé nettement ce qu'il demandoit, et le Chef des Imas voyant qu'il ne pouvoit persuader à ce Sultan de se faire un passage par la force des armes, il lui dit qu'il sçavoit un autre route dans une Montagne du Caucase; qu'il n'avoit pas voulu s'en servir d'abord, parce qu'il y avoit douze heures de chemin à monter; qu'elle étoit d'ailleurs fort difficile et pleine de défilez, gardez par des détachemens de Moscovites, mais que puisqu'il étoit déterminé à ne vouloir pas s'ouvrir le passage par Derbent, quoiqu'il l'assuroit encore du succès de cette entreprise, s'il la vouloit tenter, il n'y avoit plus d'autre parti à prendre que celui de traverser la Montagne dont il venoit de lui parler; que cependant, outre les difficultez qu'ils y rencontreroient, ils devoient s'attendre à trouver de l'autre côté dans la Plaine de gros corps de Moscovites, qui leur opposeroient un pareil obstacle qu'à Derbent, il lui paroissoit necessaire d'écrire à Soulkai, Khan de Chamakié, pour le prier de venir avec le plus de Troupes qu'il pourroit, pour les aider à sortir de cet embarras, et d'attendre la réponse de ce Khan, avant que de se mettre en chemin.

Le General Tartare ayant goûté ces dernieres propositions, le Chef des Imas expedia cinq ou six hommes, qui connoissant tous les sentiers détournez de ces Rochers, porterent heureusement

les dépêches de Fethi-Ghuirai au Khan de Chamakié.

Il est à propos de remarquer ici à l'occasion de ce Khan, que suivant le Traité des Limites, signé le 8. Juillet 1724. entre les Turs et les Moscovites, par la médiation de M. le Marquis de Bonnac, alors Ambassadeur du Roy à la Porte Ottomane, les Lesghis qui se trouvent dans le Chirvan, s'étant soumis d'eux-mêmes, comme Mahometans, au G. S. dont ils reclamerent la protection; Sa Hautesse leur envoya un Khan pour les commander, auquel il assigna la Ville de Chamakié pour Capitale de cette nouvelle Principauté, avec un Territoire qui s'étendoit d'un côté jusqu'au Confluant du Cur et de l'Araxe, et que le commencement des confins ayant été fixé dans ce point de la jonction des deux Fleuves, il fut decidé que le côté qui est vers la Terre-Ferme appartiendroit aux Turcs, celui qui regarde la Mer, aux Moscovites, et le troisiéme, où est le Guilan, à la Perse.

Le Khan de Chamakié ayant reçû les Lettres de Fethi-Ghuirai, il fit réponse à ce General qu'il alloit rassembler les Lesghis et marcher à son secours, en prenant les Moscovites par les derrieres. Sur cette réponse, le Sultan et le Chef des Imas décamperent de leur Village, où ils avoient demeuré 35. jours, et prirent le chemin de la Montagne; ils y rencontrerent effectivement en plusieurs détroits de petits Détachemens de Moscovites, avec lesquels ils escarmoucherent et qu'ils mirent en fuite sans s'arrêter: mais quand ils eurent presque descendu cette Montagne ils apperçûrent de loin dans la Plaine beaucoup de Troupes Moscovites.

Le General Tartare persistant toujours à ne

 vouloit

vouloir point en venir aux mains avec eux que dans le cas d'une nécessité inévitable, leur envoya demander le passage, ce qui lui ayant été refusé, il continua de descendre jusqu'au pied du Mont, où il se retrancha pour y attendre en sureté des nouvelles du Khan Soulkaï, qui ne paroissoit point encore; mais après trois jours d'attente, il le vit venir en bon ordre à la tête d'une nombreuse troupe de Lesghis. Il sortit alors de ses retranchemens et mit ses gens en bataille pour marcher aux Moscovites, qui voyant qu'on les alloit mettre entre deux feux et qu'ils avoient affaire à trop forte partie, se retirerent promptement et laisserent le Champ libre aux Tartares et aux Imas. Ces deux Peuples se joignirent bien-tôt aux Lesghis et poursuivirent leur route vers Chamakié, d'où l'on juge qu'ils n'auront pas tardé à se répandre tous ensemble dans le Guilan et dans les autres Provinces de Perse qui sont au-delà de l'Araxe,

Dès que le G. V. eut reçû cette nouvelle, il s'informa des noms des Mirzas et des principaux Officiers de l'Armée Tartare, et il dépêcha des Couriers pour leur porter des présens, avec des ordres de prendre le chemin d'Amadan, pour unir leurs forces à celles de Topal Osman Pacha, que l'on dit avoir déja pris la route de Sina, qui n'est pas fort éloigné d'Amadan.

P. V. D.

P. S. du 15. Novembre 1733.

J'avois différé, Monsieur, à vous envoyer la Lettre que vous venez de lire, par ce que des personnes qui se croyoient interessées à soutenir que le passage des Tartares en Perse étoit impossible par le chemin qu'ils avoient pris, se sont donné

Digitized by Google

tant de mouvement et de soins pour répandre de fausses nouvelles à cet égard dans le Public, que je ne sçavois plus moi-même que croire de ce passage, malgré sa certitude si bien établie par la Lettre du Pacha de Ghendgé et la démarche du G. V. auprès de Mrs les Résidens d'Allemagne et de Russie ; mais l'Aga que la Porte avoit chargé d'accompagner ces Troupes dans leur route, étant depuis peu de retour ici de Tauris, où il les avoir laissées, je n'hésite plus à vous envoyer ma Relation, qui est entierement conforme pour l'essentiel au compte que cet Aga a rendu de sa Mission à la Porte.

P. V. D.

AUTRE LETTRE de Constantinople du 18 Novembre 1733. Défaite de Thamas Kouli-Kan par Topal-Osman.

PLusieurs Tartares arrivez ici dans la nuit du 8. au 9. de ce mois, ont apporté la nouvelle d'une seconde victoire que Topal-Osman Pacha Seraskier a remportée le 22. du mois passé. Mais avant que d'en faire le récit, il est à propos de reprendre les choses de plus loin et de rapporter quelques faits qui ont precedé cet Evenement, dont on a été d'autant plus surpris qu'on n'avoit pas lieu de s'y attendre.

Depuis la défaite de Thamas-Kouli Kan, du 19. Juillet, et la levée du Blocus de Bagdad, qui deux jours après en fut le premier fruit, ce General Persan, quoique dangereusement blessé, ayant gagné Amadan avec les debris de son Armée, paroissoit y vouloir demeurer sur la deffensive, soit par les soins qu'il prenoit de fortifier cette Place et quelques autres aux environs, soit par

Digitized by Google

le peu de monde qui lui restoit en état de servir.

Il est vrai que quelque temps après sa retraite à Amadan il écrivit à Acmet-Pacha, Gouverneur de Bagdad, que malgré les désavantages qu'il avoit eus cette année, il ne se tenoit pas pour tout-à-fait vaincu ; qu'il reconnoissoit les fautes qu'il avoit commises, et qu'il n'y retomberoit plus ; mais que comme il vouloit faire la guerre noblement, il le prévenoit d'avance qu'au Printemps prochain il se remettroit en campagne avec une Armée plus nombreuse que celle qu'il avoit perduë, et qu'il l'iroit trouver à Bagdad.

Ces menaces pouvant être regardées comme des rodomontades, sur tout de la part d'un homme aussi va n que l'est Kouli-Kan, et ne devant pas d'ailleurs s'executer si-tôt, on n'avoit pas sujet d'en craindre des effets prochains.

Achmet-Pacha cependant ne laissa pas de redoubler son attention pour ravitailler sa Place et la mettre en état de soutenir un second Siege, autant que le Païs des environs qui est entierement ruiné à plus de 20. lieues à la ronde, et les autres circonstances où il se trouvoit, pouvoient le lui permettre ; et Topal-Osman, qui de son côté ne pouvoit, faute de munitions, tenter de nouvelles conquêtes, se borna à envoyer Poulac Pacha avec 6000. hommes s'emparer de *Takaya* ou Tayon, suivant la Carte de M. de Lisle, Défilé dans des Montagnes, par où il faut absolument passer pour venir d'Amadan sur les Terres de Turquie. Ensuite divisant son Armée en plusieurs corps pour la faire plus aisément subsister, il se retira à Kerkout, à cinq journées de ce passage, avec environ trente mille hommes seulement, qu'il disposa dans les lieux circonvoisins, n'en gardant avec lui qu'un petit

Digitized by Google

nombre pour servir de garnison à cette Forteresse.

Les choses étoient dans cet état quand le Seraskier eut avis que le fils de Thamas Kouli-Kan amenoit au Candahar quarante mille Aghuans à son pere ; il en informa aussi-tôt la Porte par un Courier qu'il dépêcha, et representa, comme il l'avoit déja fait plusieurs fois, la necessité qu'il y avoit d'envoyer en Perse de prompts secours d'hommes, d'argent et de vivres, et il demanda en même-temps qu'en consideration de sa vieillesse et de ses infirmitez, on lui permît de se démettre de la Charge de Séraskier en faveur d'Achmet-Pacha, qui étoit plus en état que lui de la remplir dignement.

Le G. S. déferant à ses prieres, et ne voulant pourtant pas qu'is se retirât entierement du service, l'avoit nommé Pacha de Cutaya ; Ville d'Asie, à trois journées de Constantinople, et Beyglerbey de Natolie ; l'expedition des ordres pour ces nouveaux arrangemens, étoit même déja prête à partir, lorsque la Porte reçut de nouvelles Lettres de Topal-Osman, par lesquelles il mandoit que les Persans avoient forcé le passage de Takaya, et que leur General s'avançoit vers lui avec une nombreuse Armee de Cavalerie, sur quoi il renouvelloit ses instances pour l'envoi des secours qu'il avoit demandez.

On tint sur ce sujet un Grand-Conseil au Sérail le premier de ce mois, mais les résolutions qu'on y prit furent tenuës si secrettes, que le Public ne fut pas même informé alors de la nouvelle pour laquelle ce Conseil avoit été assemblé. On sçut seulement qu'on y avoit décidé de suspendre l'execution des ordres dont j'ai parlé cy-dessus et que Topal-Osman continueroit à commander l'Armée Ottomane en Perse.

Digitized by Google

Venons à Kouli-Kan ; les Aghuans que conduisoit son fils, l'ayant joint à Amadan, il en partit peu de jours après avec 50. à 60. mille hommes de Cavalerie, dont il fit prendre les devans à 20. mille pour se saisir du défilé de Takaya. Poulac Pacha, à qui, comme on l'a dit, la garde en avoit été confiée, soit qu'il eut négligé de s'y fortifier, ou qu'il eût été surpris à l'improviste, soit qu'il ne lui parût pas possible de résister à l'Armée Persane, que de faux avis lui avoient fait monter à 200. mille Combatans ; Poulac-Pacha, dis je, à la vuë des 20. mille Aghuans qui venoient l'attaquer, prit la fuite et se sauva, à la verité, avec presque tout son monde, mais sans pouvoir rien emporter de son Camp, qu'il abandonna.

Dès que Topal-Osman le vit arriver en fuyard à Kerkout, il fut si indigné contre lui, et sur tout de ce qu'il n'avoit pas eu le soin de prendre de plus exactes informations sur le veritable nombre des ennemis, qu'il vouloit lui faire couper la tête. Cependant tant de gens de consideration se jetterent à ses pieds, pour lui demander la grace de cet infortuné Pacha, en lui rappellant les marques éclatantes, qu'il avoit données de sa bravoure dans la Bataille du 19 Juillet qu'enfin le Seraskier se laissa fléchir: mais prévoyant bien qu'il alloit se trouver dans de grands embarras, que le danger étoit pressant, et qu'il ne devoit pas compter sur les secours qu'il avoit si souvent sollicitez à la Porte, il se tourna du côté des Arabes du voisinage dont il demanda l'assistance et dont plusieurs Cheiks, ou Commandants lui ammenerent sept à huit mille hommes. Il rapella en même tems le plus de Troupes Ottomanes qu'il put rassembler, sor-

tit de Kerkout, mit son Armée en Bataille devant cette place ; et fit faire de bons retranchemens, boracez de 60 piéces de Canons.

Il étoit encore occupé à fortifier son Camp, lorsqu'un exprès du General de Perse lui en apporta une Lettre, par laquelle cet orgueilleux ennemi marquoit qu'il marchoit à lui, et que non-seulemene il enleveroit sa petite Armée, mais qu'il l'enleveroit lui-même comme un enfant avec son *Bechik*. Pour entendre la mauvaise plaisanterie que ce mot Persan renferme, il faut sçavoir qu'il signifie tout à la fois, Berceau et Litiere, et que Topal Osman à cause de ses infirmitez est obligé depuis long-tems à se servir de cette voiture.

Le Seraskier ne répondit autre chose à cette Lettre insultante, sinon qu'il étoit boiteux, vieux, et malade ; qu'il ne pouvoit aller au devant de Kouli-Kan, mais qu'il l'attendoit et que Dieu décideroit de tout.

Ce dernier continuant sa route passa près de Bagdad sans s'arrêter, comptant toujours que cette place ne pouroit manquer de tomber entre ses mains, dès qu'il auroit battu les Turcs, comme il s'en flatoit : mais on dit qu'il surprit une fort grosse Caravane qui sortoit de cette Ville, et qui étant destinée pour Alep, Smirne, et Constantinople, étoit d'autant plus riche que ceux qui l'avoient formée, croyant leurs effets en sureté sur la route, depuis la défaite et la retraite des Persans, ils avoient fait des envoys considerables de Marchandises précieuses pour se dédommager de la longue interruption de leur commerce.

Enfin Kouli-Kan venant à paroître à la veuë de Kerkout, le 22 Octobre Topal-Osman le

Digitized by Google

laissa approcher de ses retranchemens jusqu'à la portée du fusil : il fit faire alors une décharge de toute son Artillerie chargée à mitraille, et de toute sa Mousqueterie, (ce qui commença à jetter un grand désordre dans l'Armée Persane,) il dit à ses Soldats qu'il n'avoit rien à leur commander ; qu'ils étoient bien retranchez et qu'ils pouvoient se tenir sur la deffensive ; mais qu'il permettroit volontiers de sortir du Camp à tous ceux qui auroient assez de valeur pour aller attaquer l'ennemi. A ce discours, les Janissaires du Caire, et quelques Corps de Romelie qui ne s'étoient point trouvez à l'Action du 19 Juillet se piquerent d'honneur ; et secondez par quelques autres Troupes et par les Arabes, ils fondirent avec furie sur les Persans. Il faisoit beaucoup de poussiere, un gros broüillard et un vent qui soufloit la poudre aux yeux de ceux ci, dont les Turcs tirerent un grand avantage.

Après quatre heures d'un combat opiniâtre, le Seraskier s'appercevant que ses Troupes prenoient le dessus, il fit ordonner à tout ce qui lui en restoit dans le Camp, de venir partager le péril et la gloire de cette journée. Ce renfort redoubla le courage des Turcs, et acheva d'abbattre celui des Persans : ils prirent enfin la fuite, laissant 6000 des leurs sur la Place, dont on apporta les têtes aux pieds de Topal-Osman, et trois mille Prisonniers, parmi lesquels on dit, que sont le Beau-pere et le neveu de Kouli-Kan avec plusieurs Seigneurs de marque.

Le Seraskier les ayant fait venir devant lui, leur demanda comment leur General après avoir été si bien battu auprès de Bagdat, étoit revenu le chercher avec tant de diligence ? *Seigneur*, lui répondirent-ils, *Thamas Kouli-Kan n'a d'a-*

Digitized by Google

bord fait cette démarche que sur les assurances qu'on lui avoit données de plusieurs endroits que vous étez mort, et dans la persuasion où il étoit, qu'un Chef tel que vous, manquant à l'Armée Ottomane, il en triompheroit aisément, et qu'ensuite il ne trouveroit que de foibles obstacles à s'emparer de Bagdad. Il a bien reconnu depuis, qu'on lui en avoit imposé, mais il n'a pû se résoudre à reculer, et il s'est d'ailleurs fié en son courage et à celui des Aghuans, avec lesquels il a ci-devant remporté beaucoup de Victoires.

Il est à remarquer qu'aussi-tôt qu'Achmet Pacha eût apris que Polac Pacha avoit abandonné le defilé de Takaya, il se pressa de faire entrer dans sa Place tout ce qu'il put ramasser d'utile, et de faire fermer les Portes, ne doutant pas que Kouli-Kan ne vint en renouveler le blocus. Il régaloit même dans ce moment le *Buyuk Imbrohor*, ou grand Ecuyer du G.S. qui étoit sur le point de partir pour revenir à Constantinople; et lui ayant representé le risque qu'il y auroit pour lui sur le chemin de Bagdad à Kerkout, qui devoit être alors infesté de partis Ennemis, il lui fit prendre la route de Mossul par le desert. Topal-Osman en ayant été informé, envoya à ce Grand-Ecuyer une Relation de l'Affaire qu'on vient de raconter, avec ordre de la faire passer incessamment à la Porte, et d'attendre encore de ses nouvelles à Mossul.

On présume de-là, qu'apparemment le Seraskier veut lui faire remettre avec sureté le Beaupere et le neveu de Kouli-Kan, avec les autres Prisonniers de distinction, pour qu'il les conduise et les présente lui-même au G. S.

Comme suivant quelques avis, Kouli-Kan après cette derniere déroute, s'étoit arrêté à

Digitized by Google

Leilan qui n'est qu'à cinq lieües de Kerkout, et qu'on craint avec raison qu'il ne veuille encore tenter le sort des Armes, la Porte a dépêché un Courier à Demir Pacha, qui commande 40 mille hommes aux environs de Tauris, avec ordre de marcher en diligence avec les Tartares qui sont passez en Perse, lesquels l'auront joint vers les lieux où l'Armée de Kouli-Kan sera campée.

Quoique cette nouvelle Victoire de Topal-Osman soit encore plus glorieuse pour lui que la premiere, on n'a cependant point tiré le Canon ici, comme il est d'usage en pareil cas, parce qu'on attend, dit-on, l'arrivée du *Buyuk Imbrohor*, ou celle de quelque personne qui vienne directement de la part du Seraskier.

P. V. D.

Du 18 Novembre 1733.

Comme j'allois fermer mon paquet, Monsieur, on m'est venu dire une nouvelle de la derniere importance pour cet Empire; sçavoir, que Topal-Osman Pacha étant allé attaquer Thamas Kouli-Kan à Leilan, où je vous ai marqué qu'il s'étoit arrêté, après sa déroute du 22 Octobre, les Aghuans qui composoient la meilleure partie de l'Armée Persane, avoient ployé leurs Etendarts et s'étoient venus rendre à Topal-Osman, que Kouli-Kan trop affoibli par cette désertion pour pouvoir resister aux Turcs, avoit pris la fuite vers la Perse avec environ 10000 hommes qui lui restoient, que Topal-Osman l'avoit fait suivre par Menis Pacha à la tête d'un gros Corps de Troupes, et avoit donné ordre en même tems aux Curdes de s'emparer d'un defilé par où il falloit necessairement que les Persans

Digitized by Google

passassent; que leur General se voyant prêt d'être assailli par devant et par derriere, sans espérance de pouvoir échapper, avoit écrit une Lettre à Topal-Osman, par laquelle il se confessoit vaincu, et lui demandoit la Paix à telles conditions qu'il voudroit lui imposer, mais que le Seraskier lui avoit répondu que le regardant comme un Rebelle, il ne vouloit traiter en aucune façon avec lui; enfin que suivant l'extremité ou Kouli-Kan étoit réduit au depart des trois Couriers qui ont apporté cette nouvelle ce matin, ce General Persan doit avoir été pris depuis avec le reste de son Armée.

On a tenu ici sur le champ un Conseil general au Serail, dans lequel il a été résolu d'envoyer sans délai des pleins pouvoirs à Topal-Osman, pour traiter de la Paix avec des Ministres du légitime Souverain de Perse, que l'on dit être un jeune Fils de Schah-Thamas, ce dernier étant mort, à ce que l'on ajoute, et avec ordre de n'écouter aucune proposition de la part de Thamas Kouli-Kan.

P. V. D.

POLOGNE.

LE Roy a fait publier un Decret par lequel S. M. accorde une Amnistie generale aux Opposants, qui dans un terme prescrit lui rendront l'hommage qu'ils lui doivent, et se joindront à ses Troupes pour chasser les Moscovites et les Saxons de la Pologne; S. M. ajoute dans ce Decret, que si après le terme qui est donné aux Rebelles pour se soumettre, ils persistent dans leur révolte, ils seront privez de tous les droits de la Noblesse, et declarez infames, et que leurs biens seront confisquez et leurs maisons rasées.

Digitized by Google

Plusieurs des Opposans qui étoient restez à Warsovie depuis que le General Lesci est allé camper à Lowitz, ont profité du pardon qui leur a été offert.

Les Moscovites souffrent toujours beaucoup dans ce nouveau Camp qu'ils occupent, parce que le Castellan de Czersko a ravagé tous les environs de cette derniere Ville pour ôter aux Ennemis les moyens de subsister, et qu'il n'a pas même épargné les terres du Primat et les siennes. Le Castellan, celui de Lublin et le Comte Pocci, Régimentaire de Lithuanie, sont toujours près de Louwitz, et ils fatiguent par des combats continuels les Moscovites qui sont obligez d'être jour et nuit sur leurs gardes pour se garantir des surprises. Les Castellans de Mariembourg et de Plocko ne laissent pas plus tranquilles les Troupes Saxones, qui depuis leur entrée en Posnanie n'ont fait aucun mouvement pour pénétrer plus avant dans le Royaume, et il se passe peu de jour sans qu'on ait quelqu'avantage sur leurs détachements.

Le Comte Potocki Régimentaire de la Couronne s'est retranché sur les bords de la Vistule, pour en disputer le passage aux Ennemis s'ils marchent vers Cracovie. Quelques violences que le General Lesci commette sur les Terres des Seigneurs et des Gentilshommes attachez au parti du Roy, aucun n'a trahi son devoir, et les menaces de ce General, loin d'ébranler leur fidelité, semblent augmenter leur empressement à entrer dans la confédération faite par la Noblesse des Palatinats de la Prusse Polonoise.

On apprend en dernier lieu de Dantzick que la plus grande partie de la Noblesse des sept Pa-

Digitized by Google

latinats qui composent la grande Pologne, et quelques autres Palatinats, sont entrez dans la confédération faite par ceux de la Prusse Polonoise.

La Cour du Roy augmente tous les jours, et il y est arrivé depuis peu plusieurs Seigneurs, du nombre desquels sont les quatre Princes Sapieha, le Comte Sapieha, qui a quitté la Moscovie où il avoit été élevé par le Czar Pierre I. à la Dignité de Feldt-Maréchal, les Princes Jean et Michel-Czartorinski, les Palatins de Pomerelie, de Livonie, et de Cujavie, les Castellans de Lubowski, de Wilda, de Liominski, de Roznaczowiscki, de Lubelski, et de Rokoczinzki, les Starostes de Wisck, de Craczinski, de Sthum, de Schatowski, de Buck, et de Ruzzeria.

On a publié un Decret par lequel le Roy deffend à tous Gentilshommes de se trouver aux prétenduës Diettes particulieres convoquées par M. Poninski au nom de l'Electeur de Saxe. S. M. dit dans ce Decret qu'Elle n'est point venuë dans le Royaume pour disputer la Couronne, mais pour maintenir la liberté de la Nation, après avoir fait un Parallele de la maniere dont on a procedé à son Election, et de la violence avec laquelle s'est faite la proclamation de l'Electeur de Saxe, et après avoir comparé les Droits que l'unanimité des suffrages de la Nation lui donnent à la Couronne, avec ceux de cet Electeur, qui n'étant appellé dans le Royaume que par un petit nombre de rebelles, veut le conquerir par la force des Armes, le Roy ajoute qu'il compte que le zele de la Noblesse Polonoise pour la liberté et pour l'honneur de la Nation, ne lui permettra point d'obéïr aux ordres d'un Prince qui n'a point droit de lui en donner. S. M.

Digitized by Google

finit en exhortant la Nation à ne point se laisser, intimider par la grande puissance des Ennemis et en lui promettant des secours qui surprendront ceux qui avoient formé le projet d'assujettir le Royaume.

ALLEMAGNE.

ON apprend de Vienne que le 15. de ce mois le Comte de Preising et le Baron de Morman, Ministres Plenipotentiaires de l'Electeur de Baviere, reçurent de l'Empereur, au nom du Prince leur Maître, l'investiture de l'Electorat de Baviere et des autres Fiefs de l'Empire qu'il possede.

Le 24. Decembre, il arriva à Vienne un Courier dépêché par le Ministre de l'Empereur à Constantinople, pour informer S. M. I. que dans la derniere Audience qu'il avoit euë du Grand Seigneur, S. H. lui avoit déclaré que ses Troupes venoient de remporter une victoire complette sur les Persans, et que Thamas-Kouli-Kan étoit actuellement renfermé avec les debris de son Armée entre deux Montagnes, d'où il ne pouvoit sortir qu'en se soumettant aux conditions qu'il plairoit au Vainqueur de lui imposer.

L'Empereur a appris par le même Courier, que le G. S. demandoit d'être instruit des Articles du Traité conclu entre S. M. I. et la Czarine, laquelle lui avoit donné divers sujets de mécontentement, sur tout en faisant entrer les Troupes Moscovites dans la Pologne, au préjudice du Traité de Pruth.

L'Electeur de Saxe, accompagné du Comte de Sulkowski, son Grand Ecuyer, de M. Brulh, Minstre d'Etat, du Comte Flemming et de quelques autres Seigneurs, partit de Dresde le 9. de

Digitized by Google

ce mois pour aller se mettre à la tête des Troupes Saxonnes qui sont en Posnanie, prenant sa route par la Bohéme.

ITALIE.

LE 10. Decembre, la Congrégation établie pour examiner les moyens de remedier aux inconveniens des Asiles, et celle des Immunitez, s'assemblerent, et les Cardinaux qui composent l'une et l'autre, résolurent, à la pluralité de onze voix contre cinq, que les Sujets de l'Etat Ecclesiastique qui ne sont pas de cette Ville et qui auront commis quelque meurtre, pourroient être pris par les Officiers de Justice, même dans les Eglises où ils se seront retirez.

Les Rebelles de Corse recommencent leurs Actes d'hostilité, et l'on a appris depuis peu à Genes, que 500. d'entr'eux avoient attaqué un Détachement de 50. Soldats qui alloient de Corse à Rostino, et qu'après quelque résistance ils furent obligez de ceder au nombre et du prendre la fuite. Ces Lettres ajoûtent que les Rebelles avoient attaqué un Convent où il y avoit un Détachement de cent hommes, qu'ils avoient forcez de se rendre et qu'ils avoient faits prisonniers de guerre, contre ce qui avoit été convenu par les Articles de la Capitulation; qu'après cette Expedition ils avoient marché à Corse pour s'en rendre maîtres, mais que la Garnison de ce Château avoit fait une sortie sur eux, les avoit mis en fuite et leur avoit enlevé leurs bagages et toutes leurs munitions.

Digitized by Google

ESPAGNE.

ON écrit de Parme, que les 5000. hommes de Troupes Espagnoles, débarquez de Livourne, sont arrivez dans les Etats de l'Infant Don Carlos.

Voici l'Exposition du Roy, que nous allons donner dans sa Langue originale.

NOTICIA al Embaxador del REY CATHOLICO *en la Corte Britanica, de las razones que han obligado a su* MAGESTAD *Catholica à hacer la guerra al* EMPERADOR.

JAmàs el Rey Catholico ha podido mirar con ojos imparciales, ò con tranquila indiferencia, la extravagante sèrie de ultrages, y violentos procederes del Emperador, y Corte de Viena, para ceñir con su oposicion la autorizada libertad de la Republica de Polonia, dissimulado el visible intento de quitarla, con el aparente disfràz de mantenerla; todo à fin de que no se exalte en su Solio Soberano un Principe, en quien resplandece tan intimo respetable enlace con la Augusta Casa de Borbòn, de que es el Rey Catholico parte tan principal; ò hacer, que elegido, ò elevado, se precipite del Trono. El silencio de su Magestad Catholica en los emergentes de este caso, y desde la notoria denigrativa exclusion de el Rey Stanislao, no explicaba menos su justo sentimiento, que las publicas declaraciones del Rey Christianissimo su sobrino; ni menos agitaban su Real animo los agravios de la no sufrible ambicion de la Corte

Digitized by Google

de Viena, que los generosos estimulos de su pondonor. Creìa, no obstante, su Mag. Catholica, que no dexaria el Emperador de reflexionar los riesgos de su escandalosa empressa, y la imáginaria presumpcion de su superioridad, para desistir del contingente monstruoso intento de chocar ciegamente en el escollo de la delicada tolerancia de semejantes Potencias, siendo en entrambas comunes los agravios, y unos mismos los impulos.

Por tanto su Mag. Catholica, todavia impelido del deseo de la paz, y siempre influido del zelo de la universal quietud, prosiguiò en solicitar los efectos de la mediacion, y garantìa del Rey Britanico, para la amigable satisfacion de los insultos, daños, è infracciones executadas indebidamente en los Estados, y persona del Señor Infante de España Don Carlos su hijo. Pero no conociendo yà limites la ambicion del Emperador, y Corte de Viena, animada de un insaciable furor de soberanìa, en que le constituyò la lisonja comun de Europa, en la adquisicion de bastos dominios: esforzò, en fin, medios extraordinarios, con el dificil intento de sacrificar à su antojo, en la persona del Rey Stanislao, la soberanìa de los dos altos Monarcas, y desatender al mismo tiempo, con desprecio, las cuerdas proposiciones del Rey Britanico, para eludir en la Religiosa resignacion del Rey Catholico, las profiquas resultas de una dilatada negociacion, par la un amigable convenio.

Estas no esperadas resoluciones del Emperador, influìdas de una prepotente animosidad, y dirigidas, sin rebozo, à violàr los derechos de succession de Principes legitimos, se infieren, sin violencia, de los notorios despoticos proce-

Digitized by Google

dimientos contra la libre eleccion del Rey Stanislao. Y aunque no son menos sabidos los que maliciosamente se han fraguado contra la succession del Señor Infante Don Carlos, non parce que deba presentemente callarlos la incontrastable justificacion del Rey Catholico.

Apenas muerto el Duque Antonio de Parma, ocupò sus Estados con la fuerza de sus Armas, desatendiendo, ù olvidando el titulo honeroso con que se avia obligado à sobrogar la inmediata legitima possession del Señor Infante Don Carlos, por solemnes, repetidos, y ratificados Tratados; valiendose, para cohonestar la usurpacion, del vergonzoso pretexto de un fingido preñado de la Duquesa Henriqueta viuda, en cuya contestacion creyò, sacrificando su decoro, adquirir escandalosamente con el Emperador un merito; y este, conseguir su injusto intento con autorizar esta fabulosa Scena en el Teatro del Mundo, todo con publicos Rescriptos, Juntas de Govierno, y disposiciones à nombre del solo imaginado venturo concepto.

Sin duda se persuadiò desde luego la Corte de Viena de poder con este detestable artificio imposibilitar la succession del Infante; pero en el discurso del tiempo previò dificil la duracion del engaño, y creyò hacerse un gran merito con confessarlo, facilitando en esta forma la execucion de las estipuladas condiciones, à favor de la succession del Señor Infante, con el Rey de Inglaterra, que quiso interessar su fee, y autoridad en la justicia del Señor Infante.

Fueron verdaderamente en este intermedio, poderosas en el animo del Rey Catholico las atentas insinuaciones, los eficaces oficios, y los generosos ofrecimientos de su Mag. Britanica,

para que su Mag. Catholica concurriesse en la satisfaccion, que amigablemente le procuraba, para la debida pacifica possession del señor Infante Don Carlos en los Estados de Parma, y seguridad de las futuras de Toscana.

No obstante no se escondian à la elevada penetration del Rey Catholico, los evidentes riesgos de su condescendentia, la experimendata mala fee de muchos años, la violacion de muchos Tratados, y el conocimiento de los ambiciosos fines de la Corte de Viena, que han dado siempre aliento à la prudente desconfianza, y al fundado rezelo de que la forzada connivencia del Emperador, à la autoridad del Rey Britanico, pudiesse llegar à tal punto, que experimentasse limites su prepotencia, y tuviessen freno los arrojos mal consentidos de una altivèz desordenada.

Con el designio de su desengaño quiso su Magestad Catholica acordarle el riesgo; y en 6 de Junio de 1731. convino con su Magestad Britanica, que para no encender en una sensible perturbacion la publica tranquilidad, admitiria la amigable, ofrecida, y acordada possession del señor Infante Don Carlos, y la pacifica introducion de los seis mil Españoles, con la expressa condicion de que . . . . » Ni por parte del Se» renissimo Infante, ni por la de su Magestad » Catholica, fuesse necessario disputar, deba» tir, ò allanar dificultad alguna, qualquiera » que fuesse, que pudiesse ofrecerse debaxo de » qualquier pretexto, que ser pudiesse.

Consintiò el Emperador à la execucion de este convenio, con la ratificacion de su observancia, que estipulò tambien con el Ministro de su Magestad Catholica, cuyo Real animo de-

Digitized by Google

biò esperar prompta, por tan afianzadas seguridades, la debida entrega de los Estados de Parma, y Placencia al señor Infante, y pacifica la entrada, y permanencia en Toscana de dicho Cuerpo de Tropas. Sin embargo, contra toda expectacion, y solemnidad de contratos, viò la Europa ultrajado el respeto del Señor Infante, y desatendida del Emperador la Magestad Catholica, mediante una nueva impensada repulsa al Acto acordado de la possession; prétendiendo, que precediesse una jamàs discurrida declaracion del Ministro de su Mag. residente en Parma, sobre otras distintas indecorosas condiciones, nunca articuladas, ni propuestas, y solo dirigidas à su arbitrio, con un Ministro no autorizado, apartando fraudulentamente la communicacion, è inteligencia de estos subrepticios procederes, de los Ministros de su Mag. Catholica, y su Mag. Britanica, que se hallaban residentes en Viena, y avian, en nombre de sus Soberanos, solemnizado la observancia de lo poco antes diversamente estipulado. Fundado sobre tan erroneos instrumentos, immediamente pretendiò, y amenazò expeler con treinta Batallones, y dos mil cavallos, los apenas introducidos seis mil Españoles.

Manifestò su Mag. Catholica al Emperador el sentimiento que le debia causar tan inaudito trato, y sonò en toda Europa su justa queza; y no pudiendo obtener respuesta alguna las mas atentas, y activas instancias, solo pudo conseguir de un emphatico desprecio, una dissimulada desistencia.

No satisfecha, al parecer, la Corte de Viena con tanto provocar el sufrimiento, ordenò se executassen quantos insultos pudiessen cometerse

Digitized by Google

contra los limites, y jurisdicion del Señor Infante Don Carlos, usurpando terrenos, sitios, y dominio sobre subditos de tan gran Principe, prohibiendo el reconocimiento de Feudatarios à su soberania, la entrega de los Feudos del Reyno de Napoles, è incorporando con absoluta potestad otros à su supremo Dominio, contra las expressas Clausulas de las Investiduras, y Tratados. Ese arrebatamiento de voluntarias violencias, llegò al extremo de expedir dos Rescriptos injuriosos, condenando en el uno, como delinquente, al Gran Duque de Toscana, por aver recibido en su nombre el Señor Infante el omenage de los Pueblos de aquellos Estados, en un voluntario reconocimiento de Successor legitimo; y en el otro al Señor Infante, por suponer averse indebidamente abrogado el Titulo de Gran Principe, admitido antecedentemente, sin controversia, por el Ministerio de Viena, en Actos publicos, en impression de monedas, y en la aclamacion de los Pueblos; olvidando lo, que esta practica se reconoce autorizada en todos tiempos, y aun en el actual, por otros Principes del Imperio, con el unico identico fundamento de las investiduras eventuales.

Viendo, en fin, la Corte de Viena descubiertos los engañosos artes con que intentaba disfrazar sus maximas, è ideas particulares, recurrió al de acriminar las referidas inocentes acciones, abultandolas, y calificandolas de inexplicables perjuicios à la feudalidad del Imperio, al passo que no ay acto de sumission, que aya dexado de observarse, con la mayor exactitud, para la admission de Tutores, de emancipada patria potestad, de reconocimiento de menor edad, y consiguientemente quanto conduce à los mas

Digitized by Google

formales, y puros procederes, aunque todo esto no pidiesse la observancia de los Tratados, è Investiduras eventuales.

Enmedio de estos sensibles excessos, ha querido su Mag. Catholica, que à la vista del mundo todo, compitiesse su prudente tolerancia, con la inconstante violencia del Emperador, y antes valerse de la justicia, que del valor. Confiò à la autorizada interposicion del Rey Britanico sus justas quexas contra los incessantes disturbios, y desprecios, que interrumpian la tranquilidad de las possessiones del Señor Infante, y lastimaban el decoro de su Magestad. Adoptò su Mag. Britanica la justicia del Rey Catholico, y empleò sus oficios con la Corte de Viena, tratandose en repetidas conferencias de los medios mas oportunos para una decorosa amigable composicion. Pero las continuas dilaciones llas respuestas ambiguas, las inadmissibles proposiciones, los terminos imperiosos, y lesivos con que se formaban los proyectos en Viena, las pretestadas distancias, y la methodica lentitud de aquel ministerio, han arrastrado la mas solicita aplicacion à que tan solamente se huviesse podido por los Ministros Britanicos formar un Proyecto en 21 de Julio de 1733. que aprobado por el Embaxador de su Magestad Catholica, recusò el admitirlo el de el Emperador sin nuevas ordenes de su Soberano. Condescendiò el Ministro de su Magestad con repetidas protestas de no querer incurrir en nuevas capciosas dilaciones, que hiciessen maliciosamente perder la oportunidad de la Campaña. En esta inteligencia se despachò à ambas Cortes el proyectado ajuste; y al passo que por su Magestad Catholica fue promptamente buelto con su Real

Digitized by Google

aprobacion, se difiriò por largo espacio la respuesta de Viena, atribuyendose à la contrariedad de los vientos, ò à la seria especulacion de los Ministros de Viena, la dilacion, que à todos visos maliciosamente se procuraba.

Finalmente, quando se esperaba una condescendencia tan deseada, y solicitada por el Rey Britanico de la Corte de Viena, y declarada yà la de su Mag. Catholica al Proyecto propuesto por su Mag. Britanica, llega con Extraordinario un Contra-Proyecto, ò Declaracion, igualmente ilusorio, è injurioso à quantos antes avia expedido la altivèz de aquella Corte; de forma, que sorprehendido, è irritado de un tan extravagante injurioso proceder el Ministro del Rey Catholico, se viò precisado à declarar, quebrantada enteramente toda negociacion. Conociò el Rey Britanico quan fundada era la queza de este Ministro, y qual debia ser el justo enojo de su Mag. Catholica. Y no obstante estàr yà fatigada la eficacia de los oficios del Rey Britanico à la Corte de Viena, quiso la zelosa solicitud de sus Ministros esforzar un nuevo consentimiento del Rey Catholico para una dilacion de treinta dias mas. Pero la prudente reflexion de todo lo ocurrido, hizo prevèr à su Mag. Catholica las perjudiciales consequencias de su condescendencia, y los indecorosos efectos de su ulterior tolerancia à la vista de tan acumulados desprecios, hechos al mismo tiempo à Principes de la Casa de Borbòn, y conocer indispensable la correspondiente resolucion de inmediatamente juntar sus Tropas con las del Rey Christianissimo, para hacer la guerra al Emperador, y en esta forma vindicar los comunes agravios, y restablecer el respeto de dos Monarquias, que la in-

Digitized by Google

tolerable ambicion del Emperador ha lastimado con tanto excesso.

No cree su Mag. Catholica, que despues de tan estudiadas entretenidas, de tan vissibles engañosos insultos de la Corte de Viene: y de tan repetidas Condescendencias de la de España, pueda dexar de aprobar el Rey Britanico su determinacion, al passo que comprehenderà ofendida su mediacion, y menospreciada la soberanìa de Principes, que no reconocen superioridad, antes bien se persuade, que quedarà agradecido del reconocimiento de su Mag. Catholica à su loable intencion; y que procurarà fomentar mas que nunca una inalterable buena correspondencia, para que prosigan à experimentar las dos Naciones las mas beneficiosas resultas de un continuado fiel Comercio, y logren la satisfaccion, que afianza la apreciable amistad de los dos Monarcos.

GRANDE BRETAGNE.

ON écrit de Londres que l'Empereur y fait chercher 250000 liv. Sterlings qu'il veut emprunter à six pour cent d'interêt, mais on doute que les sûretez qu'offre S. M. I. soient jugées suffisantes.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE Prince Joseph-Antoine de Baviere, second fils de l'Electeur de Baviere, et de Marie-Emilie d'Autriche, mourut à Munich le 6 de ce mois âgé de 6 ans 3 mois 11 jours, étant né le 25 Aoust 1728,

Digitized by Google

Le Cardinal Doria mourut à Benevent, le 6 Decembre, âgé de 68 ans; il avoit été fait Cardinal le 12 Septembre de l'année 1731. par le Pape regnant, qui lui avoit donné le Titre de S. Jérôme des Esclavons.

Le Vaisseau sur lequel le Cardinal Grimaldi s'étoit embarqué pour aller à Naples, dont il esperoit que l'air seroit propre au rétablissement de sa santé, y arriva le 17 du mois dernier. Ce Cardinal fut attaqué en pleine Mer d'un vomissement, accompagné de convulsions si violentes, qu'il mourut quelques heures avant que le Bâtiment entrât dans le Port de Naples. Il étoit dans la 60 année de son âge, étant né le 15 Novembre 1674. il avoit été fait Cardinal le 1 du mois d'Octobre de l'année 1730. par le Pape regnant, qui lui donna le Titre de Ste Balbine, et le nomma Légat de Boulogne.

Le Duc de Chablais, troisiéme Fils du Roy de Sardaigne, est mort à Turin. Il étoit né le 23 Juillet 1733.

ETRENNES A M....

NOn, Ismene, pour vous je ne suis plus le même;
Pour vous je n'ai plus d'amitié;
Ce changement qu'envain mon cœur eût pallié,
Vous cause, je le vois, une surprise extrême.
Quoi! direz-vous, Eraste après tant de bontez,
Après tant de bienfaits qu'il a peu méritez,
Change soudain avec l'année?
Oui, sans doute; et de plus, ce sont précisément,

Digitized by Google

Vos bontez, vos bienfaits, qui font mon changement,
Mais quoique avec raison vous soyez étonnée,
D'un aveu fait si librement,
Je ne crois pas qu'il doive exciter votre haine;
Car tout le changement que pour vous en ce jour,
Mon cœur éprouve, belle Ismene,
C'est que mon amitié s'est changée en amour.

COCQUARD.

ARMÉE D'ITALIE,

Et Siége du Château de Milan.

LE Maréchal de Villars arriva le 14 Decembre à Milan, où les Troupes du Roy et celles du Roy de Sardaigne, qui étoient parties du Camp devant Pizzighitone le 9 et le 10 de ce mois, et qui étoient destinées à faire le Siége du Château, s'étoient renduës le 13.

La Tranchée fut ouverte du côté du Bourg des *Hortolani*, la nuit du 15 au 16, sous les ordres du Marquis d'Asfeld, Lieutenant Général, et du Marquis de Louvigni, Brigadier; par 2000 Travailleurs, soûtenus du Régiment des Gardes du Roy de Sardaigne, de celui de Tessé et de trois Compagnies de Grenadiers des

Digitized by Google

Régimens de Champagne, du Roy et de Piémont. On établit pendant cette nuit deux Paralleles, dont la plus avancée n'étoit à la gauche qu'à 60 toises du Chemin couvert ; il n'y eut pas un seul homme de tué ni de blessé.

Le 16, à dix heures du matin, le Marquis de Savines, Lieutenant General, et le Marquis de Mison, Brigadier, releverent la Tranchée avec trois Bataillons du Régiment de Picardie, et trois Compagnies de Grenadiers des Regimens d'Auvergne, du Roy, et de la Ferté-Imbaut; les Travailleurs furent employez à élargir et à perfectionner la Tranchée, dont les Ouvrages furent assez avancez pendant la nuit.

Le 17, le Marquis le Cadrieux, Lieutenant Général, et M. de Cadeville, Brigadier, monterent la Tranchée avec les trois Bataillons du Régiment de Champagne, et une Compagnie de Grenadiers du Régiment de Savoye.

On commença cette nuit à travailler à l'établissement de plusieurs Batteries de Canons et de Mortiers, et les Ennemis qui n'avoient pas beaucoup tiré les deux nuits précedentes s'étant apperçus de ces travaux, firent un feu si considérable, qu'il y eut plusieurs Soldats tuez ou blessez.

Digitized by Google

Le 18 la Tranchée fut relevée par le Marquis de Beuil, Lieutenant Général, et par M. de Cumiane, Brigadier des Troupes du Roy de Sardaigne, avec les Regimens d'Auvergne et de Flandres, et une Compagnie de Grenadiers de celui d'Orleans.

La nuit du 19 au 20. on s'établit dans un avant-fossé dont on fit une parallele au pied du glacis, et on poussa en avant trois sapes, à la tête desquelles on commença le 20. à faire des puits pour pouvoir éventer les mines. Les assiégez continuerent à faire un très grand feu d'Artillerie et de Mousqueterie, mais qui diminua beaucoup le 24. que nos trois Batteries de Canon et deux de Mortiers commencerent à tirer.

Le 25 Décembre le Marquis de Lanion, Maréchal de Camp, et le Marquis de Louvigny Brigadier, monterent la Tranchée devant le Château avec le Regiment de la Saarre, le second Bataillon de celui de la Ferté-Imbaut, et deux Compagnies de Grenadiers des Regimens de Champagne et de Souvré. Les sapes furent poussées jusqu'au Chemin couvert, et on continua les travaux necessaires pour pouvoir éventer les mines qu'on croyoit trouver sous les fortifications du Chemin couvert.

Digitized by Google

La Tranchée fut relevée le 26. sous les ordres du Marquis de Fervaques, Maréchal de Camp, et du Marquis de Mison, Brigadier, par le Regiment Royal Roussillon, par celui de Piémont, des Troupes du Roy de Sardaigne et par deux Compagnies de Grenadiers des Regimens d'Auvergne et de Nivernois.

Les Mineurs employez à découvrir les mines n'ayant trouvé que des galleries abandonnées, on entra dans le Chemin couvert, d'où les Ennemis s'étoient retirez, et on s'y logea par une parallele sur toute l'étenduë de l'attaque.

Le lendemain on travailla à perfectionner les logemens, et on commença à rétablir plusieurs Batteries pour battre les deux faces de la demi lune, celles des deux Bastions d'Acunha et de Velasio, et les deux flancs des mêmes Bastions. Le Comte de Chatillon Maréchal de Camp, et le Comte de Boissieux Brigadier monterent la Tranchée ce jour-là avec les deux Bataillons du Regiment des Gardes du Roy de Sardaigne, un de celui de Schulembourg, une Compagnie de Grenadiers du Regiment du Roy, et une de celui d'Orleans. Le soir, deux Batteries de quatre piéces de Canons chacune, commencerent de battre en

Digitized by Google

bréche les deux faces de la demie-lune.

Le 28 la Tranchée fut relevée par le premier et le troisiéme Bataillon du Regiment de Picardie, et par deux Compagnies de Grenadiers des Regimens de Louvigny et de Montferrat sous les ordres de M. S. Perrier, Maréchal de Camp, et de M. de Cadeville, Brigadier, et le 29. par le Duc d'Harcourt, Maréchal de Camp, et de M. de Cumiane, Brigadier des Troupes du Roy de Sardaigne, avec le second Bataillon du Regiment de Picardie, le Regiment de Tessé, une Compagnie de Grenadiers de celui de la Ferté-Imbaut, et une du Regiment de Piémont.

On travailla ce jour-là à faire dans le Chemin couvert six débouchez pour descendre dans le Fossé, et ils étoient assez avancez, lorsque le Maréchal Viscomti qui avoit été forcé d'abandonner la demi lune, et qui jugea que les breches qui se formoient aux faces des deux Bastions, seroient bien tôt praticables, fit battre la chamade vers les trois heures après midi. On lui demanda de livrer une des Portes du Château, il la remit le lendemain 30. le Marquis de Villars partit le même jour après midi pour en aller porter la nouvelle au Roy.

Digitized by Google

La Garnison du Château, réduite environ à 800 hommes en sortira le 2 Janvier, avec les honneurs de la Guerre, et se retirera à Mantoüe suivant la capitulation convenuë le 30 de ce mois.

Le Siége de Novarre ayant été resolu, 15 Bataillons des Troupes du Roy et trois de celles du Roy de Sardaigne, sont partis de Milan pour aller faire le Siége de cette Place, avec les Troupes qui en ont formé le blocus depuis le commencement de la Campagne.

Le Marquis de Coigni, Lieutenant General, commandera à ce Siége, et les Maréchaux de Camp qui y serviront sous ses ordres, sont M. d'Affry, le Marquis de Fervaques, et le Duc d'Harcourt.

Le Comte de Broglio, Lieutenant General, qui commande les Troupes qui sont aux environs de Cazal Major, envoya le 28. Decembre un Détachement d'Infanterie de 3000 hommes, cent Dragons, cent Carabiniers, et vingt Hussarts du Regiment de Ratsky pour s'emparer de Guastalle. Le Marquis de Valence qui commandoit ce Détachement, après avoir fait passer le Po à ses Troupes à Dozolo et à Viadana, arriva le même jour à Guastalle, où il fut reçû par le Comte

Digitized by Google

de Spilinberg, Ministre du Duc de Guastalle. Le Marquis de Valence avoit été precedé d'un Officier chargé de complimenter ce Ministre et de lui faire entendre qu'en occupant cette Place on n'avoit d'autre dessein que d'empêcher les Troupes de l'Empereur de s'en emparer.

Le Comte de Boissieux s'est rendu Maître du Château de Lecco, et du Fort de Fuentes, dont la Garnison a été faite prisonniere de Güerre.

ETRENNES.

MOins conduite par la coutume,
Que par mon tendre attachement,
Mon cher Papa, j'ai pris la plume,
Pour vous faire mon compliment.

A ce dessein j'ai trouvé des obstacles
Capables de m'intimider,
Mais l'amour a daigné m'aider,
L'Amour fait bien d'autres miracles.

Puissent les Dieux, de l'innocence amis,
A mes vœux empressez se rendre;
Et qu'à l'enfant le plus soumis,
Ils conservent long-tems le Pere le plus tendre.

Digitized by Google

AUTRE.

DAns un âge encore si tendre,
De l'esprit d'un Enfant que pouvez-vous attendre ?
L'esprit est lent à se former,
Mais le cœur, qu'elle différence !
Hélas ! dès ma plus tendre enfance,
Le mien sçait déja vous aimer.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 4 Novembre, il y eut Concert à Fontainebleau, chez la Reine ; S. M. souhaita d'entendre l'Opéra d'*Endimion*, que M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roy, qui en est l'Auteur, fit chanter ; il fut continué le 9, et le 16 les principaux Rôles furent remplis par les Dlles Lenner, Mathieu et Petitpas, et ceux d'*Endimion* et de *Pan*, par les Srs d'Angerville et Jéliot. Cet Opéra fut tres-bien exécuté et plut extrémement à toute la Cour.

Le 18, on chanta le Prologue et le premier Acte d'*Armide*, qu'on continua le 23, par le second et le troisiéme ; et le 2 Decembre on termina cet Opéra à Versailles, par le 4 et 5 Acte.

Digitized by Google

Le 9, M. de Blamont proposa à la Reine le Ballet des *Fêtes de Thalie*, mis en Musique par M. Mouret ; il fit chanter le Prologue et la premiere Entrée, qu'on continua le 14, par la seconde et la troisiéme ; on le finit le 23, par la *Critique* et le Divertissement de la *Provençale*. Les principaux Rôles ont été chantez par les Dlles Antier, Petitpas et Duhamel ; et par les Srs Massé, Dubourg, d'Angerville et Petillot. Ce Ballet fit beaucoup de plaisir à la Reine qui eut la bonté de le témoigner à l'Auteur.

Le 29, on chanta le Caprice d'*Erato*, Divertissement de M. de Blamont ; la Dlle Petitpas y remplit le principal Rôle, qui fut précédé d'un autre Récitatif détaché, chanté par la Muse de la Musique dans un autre Divertissement, du même Auteur, la Dlle Antier fit le Rôle de *Junon*, et finit par la Cantatille : *O vous qui d'une aîle légere, &c.*

Le 1 Decembre, les Comédiens François représenterent à la Cour la Tragédie du Comte d'*Essex*, et pour petite Piéce, *Colin Maillard*. Le Sr *Fleury*, qui joua le principal Rôle dans la Tragédie, a été reçu depuis dans la Troupe du Roy.

Le 3, *le Jaloux désabusé*, et *le Medecin*

Digitized by Google

malgré lui. Le Rôle de *Celie* fut rempli par la Dlle Guérin.

Le 10, les *Menechmes* et le *Grondeur*.

Le 15, *Mithridate*, et le *Concert ridicule*.

Le 17, le *Joueur*, et la *Famille extravagante*.

Le 29, *Gustave*, et le *Double veuvage*.

Le 31, le *Distrait*, et le *François à Londres*.

Le 20 Decembre, M. Joseph Durey de Sauroy de Martigny, Capitaine au Régiment de M. le Marquis d'Estaing, son oncle, prêta serment entre les mains du Roy, pour la Charge de Lieutenant Général de Verdun et Païs de Verdunois; vacante par le décès de François Comte d'Estaing, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, Gouverneur de Douay, &c. dont M. de Martigny avoit été pourvu le 8 Avril dernier.

Le 22 la Marquise de Mirepoix fut presentée au Roy, à la Reine, et aux Princesses, par le Maréchal de Roquelaure.

La nuit du 26 au 27 Decembre, tout le Quartier de la Cité, et plus encore les

Digitized by Google

particuliers qui habitent les Maisons au-dessus du Pont Nôtre-Dame et du Pont au Change; furent allarmez par l'accident du feu, qui prit à un Bateau chargé de foin au-dessus du Port de la Gréve, et qui par la violence du vent, se communiqua à quelques autres Bateaux; heureusement ces mêmes Bateaux allerent se consumer du côté du Quay de la Megisserie, tous les Magistrats, le Lieutenant General de Police, le Prevôt des Marchands et les autres Officiers de Ville y accoururent promptement, et empêcherent par les ordres qu'ils donnerent, que le feu ne se communiquat à d'autres Bateaux chargez de foin et de charbon.

ETRENNES,

A S. A. S. Madame la Princesse de Conty la Jeune.

AU commencement d'une Année,
Tout le monde fait des présens;
Le mien, Princesse fortunée,
Ne peut être qu'un peu d'Encens.

L'Encens a l'odeur agréable;
Mais on craint d'en être entêté:
Le mien est doux, il est aimable,
C'est l'encens de la verité.

Digitized by Google

L'Encens et sa délicatesse
Doivent se fixer aux saints Lieux ;
Mais sur la Terre on est Déesse,
Quand on est l'Image des Dieux.

De cette merveilleuse image,
Je vois en toi briller les traits ;
La vertu seule a l'avantage
D'en conserver tous les attraits.

La Vertu donne la victoire,
Quand on veut écouter sa voix ;
Elle fera toute la gloire
De l'Epoux digne de ton choix.

Epoux, qui déja de Bellone,
Suit le tumulte et les hazards ;
Il fait honneur à la Couronne
D'un Roy, le Favori de Mars.

Mars arrêtera le Tonnerre
Qui menace les Allemands ;
Il est trop ami de Cithere,
Pour alterer des nœuds charmans.

Nœuds desirez ! que la Prudence
A formez pour notre repos ;
Tu sçais ce qu'en attend la France :
L'héritier de tant de Heros.

Digitized by Google

Cet Heritier dans sa carriere,
Aura d'Orleans la douceur;
Du Grand Condé l'ame guerriere,
Et de Conti la noble ardeur.

T. S. V. P.

L'Ordre du S. Esprit vient de faire exécuter les Ouvrages ordonnez par délibération de Chapitre et Assemblées de Commissaires, pour établir dans le Monastere des Grands Augustins de Paris, où se sont faites les premieres Cérémonies, des Monumens de sa grandeur, aussi honorables pour les Maisons Illustres du Royaume, qu'interressans et curieux pour les Etrangers. Ces Monumens sont:

1°. Cinq grands Tableaux représentant chacun une cérémonie de cet Ordre, sous les cinq Grands-Maîtres, qui ont regné depuis sa fondation; sçavoir, Henry III. fondateur, Henry IV. Loüis XIII. Loüis XIV. et Loüis XV. Ces Tableaux ont été placez dans le Chœur de l'Eglise de ce Monastere, et accompagnez de Pilastres et autres Ornemens qui réünissent une noble simplicité, avec beaucoup de magnificence. Les habiles Maîtres, Auteurs de ces Tableaux, sont les Srs Champagne, de Troyes, et Vanloo.

2°. On a décoré les deux Salles de ce

Digitized by Google

Monastére, affectées à l'Ordre du S. Esprit, de Boiserie, Sculpture, et Dorure, convenables à la dignité du sujet, autant que l'étenduë de ces Salles l'a permis.

On y verra par rang de receptions les Portraits en Buste, avec les Armes et principales qualitez de tous les Cardinaux, Prélats, Commandeurs et Chevaliers reçûs dans cet Ordre, depuis son établissement, jusqu'à ce jour. On avertit les Maisons auxquelles on a demandé ceux de ces Portraits qui manquent, de les fournir le plutôt qu'elles pourront, et en attendant ces Places resteront vuides.

On est redevable de l'exécution de ces Ouvrages à la vigilance de M. l'Abbé de Pomponne, Commandeur et Chancelier des Ordres du Roy, et Conseiller d'Etat ordinaire, et aux soins de M. le Marquis de Breteüil, Commandeur et Prevôt, Maître des Cérémonies des mêmes Ordres.

Ceux qui voudront voir ces Salles, s'adresseront au R. P. Bouge, Religieux Augustin, chargé par l'Ordre du S. Esprit, de les tenir ouvertes, et d'y accompagner les Curieux tous les Mercredy et Jeudy de chaque semaine, fête ou non fête, depuis onze heures et demi du matin, jusqu'à quatre heures après midi.

Digitized by Google

A MADAME d'Hurigny, sur le souhait qu'elle avoit fait à l'Auteur pour son Etrenne, de vivre cent ans.

EPITRE.

Vous m'ôtes donnez, sage Uranie,
De vivre cent ans bien comptez ;
Souhait qui plaît à mon génie ;
Pourquoi j'y résiste ; écoutez.
Je suis en chemin pour le faire.
Mon âge touche presque au but ;
Mais le dessein est téméraire,
Si jamais un dessein le fut.
Sçavez-vous ce que dit l'Histoire,
De ces souhaits exhorbitans ?
C'est, dit-elle, la Mer à boire ;
Que tâcher à vivre cent ans.
Aujourd'hui les forces humaines,
Ne nous permettent rien d'égal ;
Compter son âge par centaines,
C'est un souhait Patriarchal.
Nos vieux Peres à longue haleine,
De la vie eurent les gros lots,
Et la Genese est toute pleine,
De Mathusalems et d'Enocs.
Un siecle n'étoit qu'amusette ;
Puisqu'un enfant jeune vieillard,
A cent ans portoit la jacquette,

Digitized by Google

Et joüoit à colin maillard.
Le Déluge aux longues années,
Mit un clou pour les arrêter,
Et par ses eaux empoisonnées,
Les obligea de décompter.
Pourquoi voulez-vous que je vive
Plus que n'ont vécu tant de gens,
A qui la Parque fugitive,
Fit subir ses ordres urgents ?
Un siecle ! David grand Prophete,
Grand Compilateur de Pseautiers,
Grand Roy, grand Guerrier, grand Poëte,
A peine parvint aux deux tiers.
A quatre-vingts, l'infirmerie,
A soixante et dix ; c'est assez,
Il mit ces bornes à la vie,
Et fit lui-même son procès.
Mais retournons dans notre Sphere,
Sans nous faufiler aux Heros ;
Vivre cent ans est une affaire
Où je coucherois un peu gros.
Et quand je mordrois à la grappe,
Par l'espoir d'un doux avenir,
Quand Millet * mon cher Esculape
Pourroit m'y faire parvenir,
Garantiroit-il ma vieillesse
De langueur, d'assoupissement,

* *Habile Medecin de Macon.*

Digitized by Google

Ni de l'importune foiblesse,
Qui me prive du mouvement ?
Mes héritiers au cœur si tendre,
Bien que je leur paroisse cher,
Pourroient-ils par fois se deffendre,
D'enrager entre cuir et chair ?
Mes gens à rente viagere,
En déboursant le premier sou,
Font cette dévote priere
» Le diable emporte le vieux fou.
» Quand sa mort pourroit à merveille,
» De ce tribut nous liberer,
» Plus qu'un Cerf, plus qu'une Corneille,
» Il vit pour nous désesperer.
Venons aux Dames respectables,
Dont je tiens à vie un taudis,
Elles sont assez charitables
Pour me souhaiter Paradis.
Je n'entends parler des Discretes,
Leur esprit n'est pas si badin,
Mais les jeunes Sœurs, les folettes,
Qui soupirent pour mon Jardin.
Sage Uranie, ainsi je n'ose,
A vos vœux joindre mon desir,
Puisque ma longue vie est cause
De cent chagrins pour un plaisir.
Les ans sont mauvaises Parentes,
Pour donner de grands attributs,

Digitized by Google

Pascal à peine en vecut trente,
Et la Bruyere guere plus.
Cependant, armé de constance,
Je porte ces fardeaux pesants,
Suppliant d'avoir patience,
Mes débiteurs et mes Enfans.
Si quelque chose me travaille,
Je laisse tout à l'abandon;
Je fais des Vers, vaille que vaille,
Et je trouve encor le vin bon.
Si par hazard je suis en doute,
Pour quelque symptôme fievreux,
J'appelle un Medecin, l'écoute;
Puis je fais tout ce que je veux.
Si ma Méthode est salutaire,
Pour vivre un siecle, plus ou moins.
Vous obéir est une affaire,
Où je veux mettre tous mes soins.
C'est à vous aimable Uranie,
Qu'il convient de vivre cent ans;
Quand leur course en sera finie,
Nos Neveux pleureront long-temps.
Vous êtes sage, riche et belle,
Bienfaisante et pleine d'esprit,
Le Ciel vous fit sur un modele,
Qu'il ne montre que quand il rit.
Qui tous vos talens voudroit suivre,
Il ne finiroit d'aujourd'hui,

Digitized by Google

O bon cœur ! ô cœur, bon à vivre !
Bon pour vous, et bon pour autrui !

DE SENECE'.

MORTS.

DAme Anne Denis, épouse d'Eustache-François le Cousturier, Seigneur de Mauregard et du Mesnil-Madame-Rance, President au Grand'Conseil, ci-devant Trésorier General des Troupes de la Maison du Roy, mourut le 13 Décembre sans avoir eu d'enfans. Elle étoit fille de Jacques Denis, Trésorier General des Bâtimens et Jardins du Roy, Ancien Echevin de Patis, mort en 1729.

Le 16 Décembre 1733. la Marquise de Vaugrenant, Epouse de l'Ambassadeur ordinaire de France à la Cour de Turin, mourut de la petite vérole à Malles sous Pizzigithone, dans le Milanès, dans un âge peu avancé. Cette Dame étoit Hollandoise, fille de M. de Sallengre, et de Jaqueline de Rotgans sa femme, d'une noble et ancienne famille de Hollande, morte en 1725. et avoit épousé en premieres Nôces Charles Whitworth, Baron de

Digitized by Google

Galloway, et Lord en Irlande, Ambassadeur extraordinaire et plenipotentiaire de la Grande Bretagne, au Congrès de Cambray, duquel elle étoit restée veuve le 3 Novembre 1725. M. le Marquis de Viugrenant est de la maison de Villers la Faye en Bourgogne.

Toussaints Sebastien le Vicomte, Comte du Rumain &c. Mestre de Camp de Cavalerie, premier Cornette de la Compagnie des Chevaux Legers d'Anjou, auparavant Guidon de celle des Gendarmes Anglois, Chevalier de S. Louis, mourut à Paris le 23 Décembre dans la 42. année de son âge. Il étoit fils de feu Yves Charles-le-Vicomte, Comte de Rumain &c. et de Dame Julienne de Querrhœn de Coëtanfao. et avoit épousé en Janvier 1730. Dame Marie Jeanne Suzanne de Farcy de Malnoé, dont il n'est point resté d'enfans, laissant pour Héritier le Chevalier du Rumain son frere, Major du Regiment de Cavalerie de Villars, lequel a la réputation d'un très bon Officier.

La maison *le Vicomte* est des plus anciennes de la Province de Bretagne. Les Seigneurs du Rumain en sont une branche, et il y a plus de 400 ans que de pere en fils cette Terre leur appartient.

Digitized by Google

François Salmon, Mareschal, dans la Paroisse de Sonneville sur Montignac en Saintonge, est mort âgé de 107 ans accomplis. Il avoit conservé jusqu'à la fin de sa vie sa memoire et son bon sens.

LETTRE écrite de Joinville, ce 31 Decembre 1733. par M. V*** à M. D. . . F. . .

VOicy le temps, Monsieur, de vous renouveller mes vœux, et les assurances de mon attachement inviolable. La bonne santé dont j'ai joüi durant toute l'année, m'a mis en état d'achever un petit Ouvrage qu'il y avoit long temps que j'avois commencé, et que j'ai intitulé: *Additions aux nouveaux Dictionnaires de la Langue.* J'en ai expliqué le dessein et l'éxécution dans une Préface, que je vous communiquerai quelque jour, avec le Livre même, si je le fais imprimer à Paris. Je me suis encore appliqué depuis deux ou trois mois à la révision, à la description, et à l'explication de mes Médailles Impériales, que j'ai toutes rangées dans leur ordre chronologique, et qui ont été pour moi une source de belles découvertes, qui me guideront dans l'étude de l'Histoire des Em-

Digitized by Google

pereurs. Mon action de graces, que je vais vous transcrire, vous découvrira plus au long mes sentimens et ma situation actuelle.

Je rens graces à Dieu d'être garçon, non fille,
D'avoir reçu le jour en honnête famille ;
D'être par le Baptême au nombre des Chrétiens,
De vivre assez content, sans avoir de grands biens.
D'avoir eu dès dix ans du penchant à l'Etude,
D'en avoir tellement contracté l'habitude,
Qu'elle a fait éclipser toute autre passion.
D'avoir pour l'indigent de la compassion.
D'être au monde venu sur les Terres de France,
D'être enfin pour le ciel tout rempli d'espérance.

Cependant, sans avoir égard à mon premier Vers, je changerois bien de condition avec la Muse Bretonne, à qui j'ai consacré ce Dizain.

A Mademoiselle DE MALCRAIS *de la Vigne du Croisic en Bretagne.*

MEs acclamations, en allant jusqu'à vous,
Sçavante de Malcrais, vous rendront mon hommage ;
Vous sçavez satisfaire autant de divers goûts ;
Qu'il s'en rencontre à qui Mercure se partage ;
Les suffrages d'accord pour vous n'en forment qu'un ;

Digitized by Google

Beaucoup d'admirateurs ; de Critiques, aucun ;
Jamais sur votre compte on n'eut l'ame perplexe :
C'est à qui vous loüera parmi nos Beaux Esprits.
Moins poussez par l'honneur qu'ils déférent au Sexe,
Qu'enchantez de ce Beau qui regne en vos Ecrits.

Le sincere Champenois.

ADDITION AUX NOUVELLES Etrangeres.

ON a appris en dernier lieu de Constantinople, que comme Thamas Kouli-Kan n'est qu'à une petite distance de Kerkoud, et qu'on craint qu'il ne fasse un dernier effort pour venir attaquer les Turcs, la Porte a dépêché un Courier à Demir Pacha, qui commande un Corps de quarante mille hommes aux environs de Tauris, et elle lui a envoyé ordre de marcher en diligence avec les Tartares qui sont passez en Perse, pour s'opposer de concert avec Topal-Osman aux desseins des Ennemis.

Les dernieres Lettres de Pologne marquent que le Palatinat de Sandomir et la plûpart des Gentilshommes de celui de

Digitized by Google

Cracovie, sont entrez dans la confédération faite en faveur du Roy, qu'elle a été signée non-seulement par toute la Noblesse des sept Palatinats de la Grande Pologne, mais encore par la plus grande partie des autres Habitans de ces Provinces, et que tous ceux qui sont en état de porter les Armes les ont prises.

On a apris en même tems que le Comte Potocky étoit campé entre Sandomir et Saradie, mais qu'il devoit marcher incessamment avec son Armée composée actuellement de près de 20000 hommes pour occuper un poste important entre les Rivieres de Wuart et de Pilckza pendant que le Palatin de Lustin et le General de Curdziewzki observeroit avec leurs Troupes les mouvemens de celles de l'Electeur de Saxe.

Ces Lettres ajoutent que presque toute la Noblesse de Lithuanie étoit resoluë de deffendre jusqu'à la derniere extremité les intérets du Roy, et la liberté de la Nation, qu'elle n'attendoit pour s'assembler que les derniers ordres de S. M. que le Comte Pocci après avoir fait diverses courses en Curlande, où il a fait beaucoup de ravages, s'étoit retiré par la Samogithie en Lithuanie, et qu'il y avoit attaqué les Troupes du Palatin de Nowo-

Digitized by Google

root, lesquelles après un assez long com-
at, avoient été contraintes de prendre la
uite, le Comte de Poniatowki, le Prince
ean Czatorinski les Palatins de Cujavie
t de Livonie et le Sr Ozarowky, ont levé
hacun un Regiment. Celui du Roy est
ctuellement complet.

On aprend de Dantzick, que deux Vaisseaux Hollandois y ont apporté une grande quantité de Munition de Guerre.

Les deux Regiments d'Infanterie et les deux de Cavalerie que le General Lesci a fait avancer vers la Prusse Polonoise, se sont arrêtez à quelque distance des Frontieres de cette Province; ils n'ont point été suivis d'autres Troupes, et on croit que l'Armée Moscovite qui est toujours à Lowitz et dans les environs n'en décampera que pour tenter de se joindre aux Troupes Saxones.

Quelques avis reçûs de Warsovie, portent que la Députation envoyée par le General Moscovite et par les Opposans à l'Electeur de Saxe, est composée du Prince Wienowieski, ci-devant Régimentaire de Lithuanie, du Prince Lubomirzky, Palatin de Cracovie, des Palatins de Pollachie, de Culm et de Czernichow, du Comte de Cetner, et de quelques Castellans.

Digitized by Google

On mande de Vienne que le Comte de Mercy, Feldt Maréchal, à qui l'Empereur a donné depuis peu le Gouvernement du Milanois, et le Comte de Sallburg, Commissaire Général des Guerres, partiront le 7 Janvier pour le Tirol.

Le bruit qui a couru que l'Electeur de Baviere faisoit lever pour le service de l'Empereur, 8000 hommes, qui devoient remplacer les Régimens que S. M. I. a tirés de Hongrie, n'est pas confirmé.

RONDEAU

A M. le Marquis de Saint Aulaire.

A Six vingt ans! ah! c'est trop tôt. Non, non,
N'y souscrivez, Marquis, c'est la raison.
Qui vous a fait, vous a fait d'encolure
A les passer; que sçais-je? de nature
A mettre au jour l'autre tome d'Eson. *

En sept cent vingt (ce n'est une chanson,)
Vous aviez œil moins vif, Jarret moins bon,
Ergo, suivra jeune et leste figure,
A six vingt ans.

Si danserez encor le Rigaudon

* *Eson fut rajeuni à l'âge de cent ans.*

Digitized by Google

t la Princesse, au celebre renom ;
nt à ces Dits moult dignes de Voiture,
s fins Vers, dont avez fourniture,
dez-vous bien d'en changer la façon
A six vingt ans.

ORTS ET NAISSANCES à Londres.

Depuis le 12 du mois de Décembre 1732, jusqu'au 11 inclus du même is de l'année 1733, on a baptisé à Lon- s 8811 Garçons, et 8654 Filles; et il est rt 29233 personnes, ce qui fait 5875 plus que l'année précédente ; on re- rque que 11738 sont morts au dessous deux ans ; 2409, au dessous de cinq ; 7, au dessous de dix 754, entre dix et gt ans ; 1857, entre 20 et 30 ; 2564, re 30 à 40 ; 2685, entre 40 à 50; 2196, re 50 à 60 ; 1871, entre 60 à 70; 1188, re 70 à 80 ; 804, entre 80 à 90; 198, re 90 et 100 ; et 12, depuis 100 jus- à 112.

ARRESTS NOTABLES.

RREST du 26. Septembre, portant nou- veau Reglement pour les Cotons filez qui ment des Eschelles du Levant à Marseille,

Digitized by Google

par lequel S. M. ordonne l'execution des se
Articles contenus dans ledit Arrêt.

AUTRE du 6. Octobre, qui supprime l
droit de peage, coûtume ou passage, prétend
par le sieur Evêque d'Auxerre sur la Rivier
d'Yone, au pertuis de Regennes près la Vill
d'Auxerre.

ORDONNANCE de Police du 10. Oc
tobre, qui deffend aux Revendeuses et autres Par
ticuliers, de s'attrouper, vendre ni étaller au
cunes choses à la porte des Co leges, à peine c
100. livres d'amende et de prison.

Et à toutes personnes de quelque Commerce
Profession qu'elles puissent être, de prendre de
Hardes ou des Livres en payement de Fruits
autres Marchandises vendues à des Ecoliers
Fils de Famille, à peine de 200. liv. d'amende, &c

AUTRE du même jour, qui défend à tou
Libraires et autres personnes, d'acheter aucun
Livres et Papiers des Enfans, Ecoliers, Servi
teurs ou autres personnes inconnues, sans
consentement par écrit des Peres, Maîtres c
personnes capables d'en répondre; et de vend
ni exposer dans leurs Boutiques ou sur leurs Et
lages, ou de louer aux jeunes gens aucuns Livre
Histoires ou Brochures contraires aux mœu
et à la Religion.

ARREST du 20. Octobre, portant Regl
ment pour empêcher les fraudes et abus qui
commettent à l'occasion de la vente de Tabac
diminution de prix, sur les Frontieres des Pro
vinces privilegiées.

Digitized by Google

AUTRE du 17. Novembre qui ordonne que les Habitans du Bearn et du Pays Basque, qui font le commerce de bestiaux, seront tenus de prendre des acquits à caution dans le lieu de l'enlevement, lesquels ne pourront être dechargez que dans le lieu de la destination.

AUTRE du 24. Decembre, concernant les frais des procès criminels qui s'instruisent à la requête des Procureurs de Sa Majesté, par lequel le Roy ordonne l'execution des dix Articles contenus dans ledit Arrêt.

EDIT DU ROY, portant création de deux Offices de Controleurs des Rentes viageres en forme de Tontine. Donné à Fontainebleau, au mois de Novembre 1733. Registre en Parlement le 2. Decembre.

Louis, &c. Par notre Edit du présent mois, nous aurions créé un million cinquante mille livres de rentes viageres avec accroissement, par forme de Tontine, dont Nous avons ordonné que les capitaux seroient levez en especes, à raison de trois cent livres par action : Et comme par l'article XII. dudit Edit, Nous avons dit que les arrerages desdites rentes seroient regulierement payez de six en six mois, par les payeurs qui seroient à cet effet par Nous créez. A ces causes, et autres à ce Nous mouvans, de l'avis de nôtre Conseil, et de nôtre certaine science, pleine puissance et autorité Royale, Nous avons par nôtre present Edit, perpetuel et irrevocable, établi et établissons une nouvelle partie de rentes sur l'Hôtel de nôtre bonne ville de Paris, dans laquelle sera distribué le million cinquante mille livres de rentes viageres, dites

Digitized by Google

Tontine, créées par nôtre Edit du present mois; pour avoir les cinquante autres parties ci-devant établies, composer le nombre de cinquante-une parties : Et pour faire le service de ladite cinquante-uniéme partie, Nous avons de la même autorité que dessus, créé et érigé, créons et érigeons en titre d'Office formé et héréditaire, deux nos Conseillers-Trésoriers-Receveurs generaux et Payeurs, l'un ancien-triennal, et l'autre alternatif-quatriennal, les Rentes dudit Hôtel de ville, Receveurs des consignations, et dépositaires des débets de Quittance, et principaux commis y joints; Et deux nos Conseillers-Controlleurs generaux, l'un ancien-triennal, et l'autre alternatif-quatriennal desdits Payeurs; ausquels Payeurs et Controlleurs Nous avons attribué, sçavoir, à chacun des deux Payeurs, six mille cinq cens livres de gages effectifs par chacun an, sur le pied du denier vingt; et dix-sept cens quatre vingt-quatre livres sept sols six deniers, à chacun des Controlleurs, ainsi que deux mille sept cens livres, par forme de taxations, aux Payeurs en l'année d'exercice, ensemble pour la façon, vacations & frais de la reddition de leurs comptes; et à chacun desdits Controlleurs, trois cens quarante-six livres cinq sols; Et voulons que la dépense desdits gages, taxations et droits d'exercice, soient passez et alloüez, à commencer au premier Janvier prochain, dans les comptes desdits Payeurs, sans aucunes difficultez. Permettons à ceux qui acquerront les deux Offices de Payeurs et Controlleurs créez par le present Edit, de les posseder conjointement sans incompatibilité d'iceux, ni d'aucuns autres dont ils pourroient être pourvûs : Et joüiront lesdits Payeurs et Controlleurs du droit

de franc-salé, committimus en grande et petite Chancellerie, et autres droits dont joüissent les autres Payeurs et Controlleurs des Rentes de nôtre Hôtel de Ville. Voulons au surplus, que ceux qui prêteront leurs deniers pour l'acquisition desdits Offices de Payeurs et Controlleurs, ayent privilege special et préferable sur la finance desdits Offices, ainsi que sur les gages et taxations desdits Offices; à l'effet de quoi leur permettons de les affecter et hypothequer, et d'en faire toutes les Declarations necessaires dans les Quittances de finance. Si donnons en Mandement à nos amez et feaux Conseillers les Gens tenans nôtre Cour de Parlement, Chambre des Comptes et Cour des Aydes à Paris, que nôtre present Edit ils ayent à faire lire, publier et regisrrer, et le contenu en icelui garder et observer de point en point selon sa forme et teneur, nonobstant tous Edits, Declarations, Arrêts, Reglemens et autres choses à ce contraires, ausquels Nous avons dérogé et dérogeons par le present Edit; aux copies duquel, collationnées par l'un de nos amez et feaux Conseillers-Secretaires, voulons que foy soit ajoutée comme à l'original; Car tel est nôtre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toûjours, Nous y avons fait mettre nôtre Scel. Donné à Fontainebleau, &c.

EDIT DU ROY, portant rétablissement des Offices de Gouverneurs, Lieutenans de Roy, Majors, Maires, Lieutenans de Maire et autres Officiers des Hôtels de Ville. Donné à Fontainebleau, au mois de Novembre 1733. Registré en Parlement, le 22 Decembre.

LETTRES PATENTES, du 5 Decembre

1733. qui permettent aux Etrangers d'acquerir des Rentes créées par la Déclaration du 16 Aout dernier.

LOUIS, &c. Par Arrêt rendu en notre Conseil, Nous y étant, le premier du present mois, Nous aurions permis aux Etrangers d'acquerir les Rentes créées par notre Déclaration du 16 Aoust dernier, de la même maniere, et ainsi que nos propres Sujets pourroient le faire, même en disposer entre-vifs ou par testament, et en quelque sorte et maniere que ce soit; Voulant qu'en cas qu'ils n'en ayent pas disposé, leurs Héritiers leur succedent, encore que leurs Légataires, Donataires ou Héritiers soient Etrangers et non Regnicoles, renonçant à cet effet au droit d'Aubeine et autres droits, même à celui de confiscation en cas de Guerre avec les Puissances Etrangeres, desquels droits Nous avons relevé et dispensé lesdits Etrangers: Nous aurions ordonné en outre que lesdites Rentes qui seroient acquises par lesdits Etrangers, seroient exemptes de toutes Lettres de marques et de représailles, sous quelque prétexte que ce fût, et qu'elles ne pussent être saisies par leurs Créanciers Regnicoles ou Etrangers; et que pour l'exécution dudit Arrêt toutes Lettres nécessaires seroient expediées; et voulant faire joüir lesdits Etrangers de l'effet dudit Arrêt: A ces causes, de l'avis de notre Conseil, qui a vû ledit Arrêt de notre Conseil, du premier du present mois, cy-attaché sous le contre-scel de notre Chancellerie; Nous avons permis, et par ces Présentes, signées de notre main, permettons aux Etrangers d'acquerir les Rentes créées par notre Déclaration du 16 Aoust dernier, de la même maniere et ainsi que nos propres Sujets pourroient le faire, mê-

Digitized by Google

me en disposer entre-vifs et par testament, et en quelque sorte et maniere que ce soit; Voulons qu'en cas qu'ils n'en ayent pas disposé, leurs Héritiers leur succedent, encore que leurs Légataires, Donataires ou Héritiers, soient Etrangers ou non Regnicoles, renonçant à cet effet au droit d'Aubeine et autres droits, même à celui de confiscation en cas de Guerre avec les Puissances Etrangeres; desquels droits Nous avons relevé et dispensé lesdits Etrangers; Voulons en outre que lesdites Rentes qui seront acquises par lesd. Etrangers soient exemptes de toutes Lettres de marques et de représailles, sous quelque prétexte que ce soit, et qu'elles ne puissent être saisies par leurs Créanciers Regnicoles ou Etrangers. Si vous Mandons que ces Présentes vous ayez à faire lire, publier et registrer, et le contenu en icelles garder, observer et executer de point en point selon leur forme et teneur, nonobstant tous Edits, Déclarations, Ordonnances, Réglemens et autres Lettres à ce contraires; ausquels Nous avons dérogé et dérogeons par ces Présentes, aux Copies desquelles collationnées par l'un de nos amez et féaux Conseillers-Secretaires, voulons que foy soit ajoutée comme à l'Original: Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, &c.

Registrées, oüi et ce requerant le Procureur General du Roy, pour être executées selon leur forme et teneur, et Copies collationnées envoyées aux Bailliages et Sénéchaussées du Ressort, pour y être lûës, publiées et enregistrées; Enjoint aux Substituts du Procureur General du Roy d'y tenir la main, et d'en certifier la Cour dans le mois, suivant l'Arrêt de ce jour. A Paris en Parlement le 30 Décembre 1733. Signé DUFRANC.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le second Volume du *Mercure de France du mois de Décembre*, et j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 25. Janvier 1734.

HARDION.

TABLE

PIECES FUGITIVES *Ode*, 2755
Lettre sur l'amitié, &c. 2759
Imitation du Guarini, 2776
Extrait d'un Memoire sur une nouvelle maniere, d'observer l'aiguille aimantée 2778
Définition de l'Amour, 2781
Extrait d'un Memoire sur les causes qui ont alteré l'eau de la Seine en 1731, 2782
Eloge de la fiévre quarte, 2789
Lettre sur la greffe des arbres, 2792
Noël, 2806
Reflexions, 2808
Imitation d'une *Ode* d'Horace, 2816
Seconde Lettre sur la litterature des Turcs, 2819
Prix du Palinod, *Balade*, 2834
Lettre sur les Bains de Toul et les Valentines de Metz, 2835
Vers à M. Pesselier, par Mlle de la Vigne, 2843
Seconde partie de la réponse de M. le Gendre, sur l'essence de la matiere, 2844
Enigme, Logogryphes, &c. 2851
NOUVELLES LITTERAIRES &c. Historique de l'Auroré boreale, &c. 2854

Digitized by Google

Nouvelle Bibliotheque des Bibliotheques &c.
2857
Les Privileges des Suisses, &c. 2864
Histoire des Yncas, &c. 2870
Tous les Ouvrages d'Origene, &c. 2871
Epigramme sur le traité de l'Opinion, 2872
Réponse à la Lettre sur le Bureau Typographique, 2873
Demonstration du plus qu'infini, &c. 2875
Demonstration de M. de Fontenelle, &c. 2876
Jetton frappé pour les Officiers du Guet, 2878
Nouvelles Estampes, 2879
Nouvelle Montre qui va 8 jours, 2881
Bouts Rimez à remplir, 2885
Chansons notées, *ibid*
Nouvelles Etrangeres, Turquie et Perse, Lettre de Constantinople, 2886
Autre Lettre du 18 Novembre, 2892
De Pologne et Allemagne, 2900
Italie et Espagne, 2904
Exposition du Roy Catholique en Espagnol, 2905
Grande Bretagne et morts des Pays Etrangers, 2911
Etrennes, 2914
Armée d'Italie, Siége du Château de Milan, 2915
Etrennes, 2921
Nouvelles de la Cour de Paris, &c. 2922
Etrennes à Madame la Princesse de Conti, 2925
Nouveaux Tableaux de l'Ordre du S. Esprit, aux Grands Augustins de Paris, 2927
Vers de M. de Senecé, 2929
Morts, 2933
Lettre en Prose et en Vers, à Mlle de la Vigne, 2935
Addition aux Nouvelles Etrangeres, 2937

Digitized by Google

Rondeau ; 2940
Morts et Naissances à Londres ; 2942
Arrêts notables, *ibid.*

Errata du premier vol. de Décembre.

PAge 2040. ligne 5. là, *lisez* lû.
P. 2735. l. 2. qu'il, *l.* lesquelles.
P. 2737. l. 17. Planchers, *l.* Planches.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2782. ligne 8. l'impide, *lisez* limpide.
P. 2784. l. 16. Conserves, *l.* Conferves.
P. 2786. l. 11. *Confema*, l. *Conferva.*
Ibid. l. 10. *Confema*, l. *Conferva.*
P. 2790. l. 1. Vous qui, &c. *lisez ce Vers.*
P. 2794. l. 6. herbac, *l.* herbacées.
P. 2804. l. 2. du bas, defferens, ni extroioires, *l.* deferens ni excretoires
P. 2808. l. 2. du bas, degne, *l.* degno.
P. 1815. l. 7. par, *l.* pe.
P. 2905. l. 3. de, *l.* à.

Digitized by Google

TABLE GENERALE
De l'Année 1733.

A.

ACadémie Françoise, 164. 551. 762. 1877. 2027. 2877
— Des Sciences, 764. 1623. 2035. 2215. 2454. 2672
— Des Belles-Lettres, 763. 2454. 2661
— Des Jeux Floraux, 1880. 2549. 2759
— De Lyon, 553
— De Bourdeaux, 2035. 2227. 2459
— De la Rochelle, 463
— De Marseille, 172. 2226
— De Chirurgie, 124. 769. 1356
— De Lisbone, 1627. 2228. 2662
Acides (nouvelles idées sur les) 114
Accouchement extraordinaire, 228. 1627
Aichay, femme de Mahomet, 2830
Aignan (Sépulture de S.) 1983
Albâtre (Carriere d') 550
Amitié préferable à l'Amour, 2759
Anecdotes de la Cour de Philippes Auguste, 1376. 1581
Angleterre de Toyras, 2213
Anjou (Mort du Duc d') 814
Antiques, 230. 300. 695. 885. 1191. 1612. 1811. 2120. 2185
Arithmétique démontrée, 2654. Militaire, 2655
Arrets du Parlement de Paris, 192. 404. 616. 827. 1251. 1683. 2112. De Dijon, 5. D'Aix, 204

Digitized by Google

204. De Toulouse, 332. Du Conseil, 402. 611. 831. 1250. 1685. 2530. Du Grand-Conseil, 613
Aubert (Mort de Pierre) 935
Auguste (Mort du Roy Fréderic) 375. 583.
Aurore Boreale, 2854

B.

Badinage (le) Comédie, 2468
Bains de Toul, 2834
Balade, 2834
Barton Booth, Comédien, 1840
Bissi (Laura Maria Catarina) 120
Beauvoisis, 36
Bibliotheque Italique, 327. Raisonnée, 507. Des Théatres, 758. Des Bibliotheques, 2857
Boulogne (Mort de Louis de) 2663
Bouquet, 916. 1938. 2506
Bouquet (le) Comédie, 2042
Bourdeaux ou Bordeaux, 416. 659. 862
Boursault (Mort du P. Claude-Edme.) 769
Boutures, 760
Bruyere (la) 78
Bureau Tipographyque, 2218. 2456. 2666. 2873

C.

Camaldule (Ambroise) 533
Cantate, les quatre Ages, 1. Les Nôces de Plutus, 50 La Fête d'Iris, 147. Hero, 246. L'Aurore, 657. Ajax, 1513. l'Amour et la Beauté, 1710. L'Indiscretion, 1748. Le Passage de la Mer Rouge, 2391. Le Triomphe de la nuit, 2628
Cantique des Cantiques (le) 1901
Cartesianisme deffendu, 1731
Catafalque, 385
Causes Celebres, 2021
Ceremonie de l'Entrée des Evêques à Amiens, 1615
Cerisy, Abbaye, 692

Digitized by Google

Ceuta, 70. 292
Chanoine Laïque, 472. 730
Chant d'Eglise, 1408. 2369
Charrres (l'Eglise de) 1624
Chine (Description de la) 750
Chirurgie (Traité d'Operations de) 1326
Chronologie de la Bible, 1392. 2629. Tables Chronologiques, 1392
College Royal, 551. 2455
Compas de variation rectifié, 2778
Complaisant (le) Comédie, 780
Conte, 480. 488. 1757
Cornara (Lucrece Helene) 537
Coustou (Mort de Nicolas) 1196
Curiositez Naturelles, 671. 838

D.

DEnis (Mort de Pierre) 989. S. Denis, 1050
Départ de l'Opera Comique (le) Opera Comique, 1861
Deposuit (faire le) 1764
Dictionnaire de la Fable, 529. Des Cas de Conscience, 736. Critique Anglois, 1190. De R. Etienne, 1611. Remarques sur les Dictionnaires, 1759
Discours de l'Evêque de Laon, 1889
Divertissement, 1342
Duel, 515

E.

EAu de la Seine alterée par la secheresse, 2782
Ecarlate des Gobelins, 398
Electricité, 1348. 2615
Elegie, 431. 1322. 1534
Emilie (Histoire d') 426. 1131
Empire de l'Amour (l') Ballet, 793. 998
Enigme, 311. 504. 732. 944. 1147. 1371. 1575. 1797. 2002. 2192. 2648. 2851.
Enseignes Militaires, 261. 1050 1262

Digitized by Google

Epigramme, 1458. 1763. 1934. 2632. 2872
Epitaphe 2121
Epitre en Vers, 469. 682. 711. 865. 906. 1210. 1307 1502. 1 71 2492. 1929
Erreurs populaires (Essay sur les) 2443
Estampes, 174. 340. 554 772. 991. 1190. 1198. 1420. 1627. 2026. 2229. 2460. 2662. 2879
Etrennes (les) Comédie, 146. 559

F.

Fable. L'Amour et la Jalousie, 299. *Cœna insperata*, 1077. Ulisse et Circé, 1276. Le Chesne et le Lierre, 1924. Le Soleil et les Nuages, 2580
Fausse Antipatie (la) Comédie, 2249
Fausse Egyptienne (la) Opera Comique, 1654
Félibien (Mort de Jean François) 1848
Fêtes Grecques et Romaines Ballet, 1424
Feu rare et singulier, 544. Boreal, 1605
Follette (la) Histoire, 2656
Fontenelle (Œuvres de) 977

G.

Genabum, 1713
Généalogies Historiques, 966
Glossarium Enneasticum, 91
Goyon Matignon. 2660
Greffe, 2160. 2792
Grimond (Mort de N.) 1198
Guespin, 182
Gustave, Tragédie, 354

H.

Henriade, 2635
Hermaphrodites, 1369
Heureux Stratagême (l') Comédie, 1428
Hyerogliphes, Origines des Animaux chimeriques, 2587
Hypolite et Aricie, Opera, 2233. Parodie, 2469
Histoire des vingt-quatre Peres de l'Eglise, des Em-

Digitized by Google

Empereurs Romains et caracteres de 58. des meilleurs Historiens Orateurs, &c. 95. Diplomatique, 27. Principes de l'Histoire, 743. De Bourgogne, 1304. depuis le Déluge jusqu'à J. C. 2217. Universelle, 749. 1559. 2563. Litteraire de France, 1802. 2419.
Hyver (l') Comédie, 365
Horlogerie, 495

I.

Jainville (Mort du P George-Thomas de) 772
Idille. Les Coquillages, 285. La Tourterelle, 2365
Jephté, Opera, 564
Jérôme (Supplément des Œuvres de S.) 334
Jettons, 125. 2878
Images des Héros, &c. 519
Imitation de J. C. 1822
Imprimerie de Constantinople, 521
Impromptu de Campagne (l') 2693
Incedie, 2924
Infini, 2875
Inondation de la Loire, 1240
Invention, 127. 907
Jonathas Machabée, Tragédie, 1852
Isle du Mariage (l') Opera Comique, 2047
Issé, Opera, 2466. 2678

K.

Kermès, 1064

L.

Lambert (Mort de la Marquise de) 2845
Lampride, 231. 233. 1488
Litterature des Mahometans, 2819
Logogryphes, 81. 312. 504. 734. 946. 1148. 1372. 1576. 1798. 2003. 2192. 2648. 2852.
Expliquez en Vers, 83. 1574
Longin, Traité du Sublime, 2453

Digitized by Google

M.

Machine pour élever l'eau, 1418. 1935
Madrigal, 64. 173. 942. 1459. 2500
Maffei. (Scipione) 116
Magie, 317
Manifeste du Roy de Sardaigne 2500. du Roy d'Espagne, 2905
Manumission d'Orleans, 177
Marbre de Roüergue, 1420
Martin des Champs (fondation de S.) 2516
Matiere, (essence de la) 1939. 2393. 2844
Matignons, (Mausolées des) 1524
Médailles, 2179. de Hadrien, 249. du Roy, 340. de Diadumenien, 1516
Médecine, (Aménitez de) 507. Histoire de la Médecine, 511. (Faculté de) 2883
Mémoire, 2641
Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, 532. 2011
Mercure Suisse, 1413
Moliere, 1835
Monde, (durée du) 2435
Montagne, (essais de) 1279. 1949. 2144 2337
Montjoie, 1272
Monumens de la Monarchie Françoise, 2427
Musæ rethoricæ, 100
Musique, (essai sur le bon gout en) 1163. (l'art d'apprendre la) 1607. 2222

N

Nature, (le Spectacle de la) 22
Navigation, (problême de) 849
Nobilaire, 987
Noels, 75. 2806
Nouvelles Etrennes, 2438

Digitized by Google

O

OChin, (Bernardin) 533
Ode, la Tragédie, 18. l'Espérance, 199. l'Ame persécutée, 258. le Temps, 411. le Triomphe d'Hébé, 667. le Héros parfait, 833. le Préjugé, 846. les Muses, 929. l'Ambition, 962. la Gloire, 1045. Vie de l'homme, 1067. l'Amitié, 1089. 2609. le mépris des Richesses, 1123. l'Astrologie judiciaire, 1257. aux Muses, 1484. du Palinod, 1547 la Flatterie, 1689. l'utilité des Prix académiques, 2115. contre le Duel, 2140. la necessité de mourir, 2148. le Triomphe de la raison, 2175. à M. Titon, 2331. la Création, 2353. Atalante, 2380. l'Homme, 2543. Bacchique, 2755. Imitée d'Horace, 34. 228 494. 498. 1772. 2816. d'Anacréon, 131. des Pseaumes, 1143. 1728, 2184. 2621.
Omphale, *Opera*, 344
Opinion, (traité de l') 755. 950. 1154. 1404. 2226
Oran, 65. 292. 643
Ordre du S. Esprit, 2927
Oriflame, 1265
Origène, (ouvrages d') 1168
Orthographe moderne, 2153
Ovinius, 236

P

PAnegyrique de S. François, 110. de Saint Loüis, 2206
Paresseux, (le) Comédie, 1000
Parnasse de Titon, 481. 917. 2581
Pastourelle, 995
Pauvreté, (éloge de la) 1787
Peintres renommez, 489. 1505
Pélopée. Tragédie, 1638
Pendule marquant et sonant le temps vrai, 1926. 2668
Perse

Perse, 185. 366. 579. 1013. 1213. 1469. 2886
Petra fidei, 454
Phenoméne, vû à Lisbone, 550
Piquet, (François) 2071
Pithou, (Testament de Pierre) 2385
Pizzighitone, 2717
Plans en relief, 556
Poeme. La Réligion défenduë, 523. les deux Temples, 621 Codrus, 1467. 1979. le Pécheur troublé, 1989
Pologne, 1220. 1654. 2251. 2267. 2480 2511. 2693. 2900. 2937
Pont de Compiégne, 1850
Pour et contre (le) 1593, 2658
Prophétie attribuée à David, 1774. 1919

Q

Qualifications singulieres, 500
Quatre semblables, (les) Comédie 567
Question, 127. 128. 549. 907 988. 1136. 1623. 1851. 2036
Quien, (mort du P. Michel le) 606. 869. 1622

R

Recueil de Pieces d'Histoire et de Littérature, 85
Réflexions, 1079. 1990. 2808
Rendez-vous, (le) Comédie, 1013. 1101
Renobert, (Saint) 443
Révolutions d'Espagne, 973
Rhimes, 392. 590. 599
Ricci, (Béatification de Catherine de) 1237
Rondeau, 80. 212 650. 1520. 1917. 2514. 2940
Rosni, 1101

S.

Saladin, 326
Sanadon, (Eloge du P. Noël Etienne) 2624
Sentiment, 187. 907
Serrurerie, 774

Digitized by Google

Sigonius, (Œuvres de Charles) 1402
Societé des Arts, 2458
Sonnet, 190
Sophi, mot impropre pour désigner le Roy de Perse, 2828
Sophie, (Sainte) 2832
Spectacles, 777. 789. 1174
Stances, 1062
Sublime, 213. 1309
Suisse de la rue aux Ours, 1232. Privileges des Suisses, 2864
Sulpice, (Portail de S.) 1192
Swift, 106

T.

TAbleaux, 1420. 2228. 2663
Taille laterale; 2361
Talismant contre les Rats, 2120
Tartares Calmuques 1751
Temple du gout (le) Comédie, 1630. 1831. 2250
Theâtre. S'il est une école pour former les mœurs, 767. 980
Theophraste, *voyez* la Bruyere,
These, *an à functionum integritate mentis sanitas*, 878
Torigny, 1521
Tour, (mort du P. de la) 552. 626
Traductions faites par les enfans de Langue, 1093
Tremblement de terre, 152. 379. 589. 1671, 1884
Troade sans Evêché, 437
Troupes de France, (Abregé Chronologique Historique des) 1594
Tyard, (Pontus de) 2012

Digitized by Google

V.

VAlbonnais, (Jean Pierre de) 534
Valentines de Metz 2841
Vancleve, (Corneille) 553
Vanrobais, 1195
Verona illustrata, 545
Vers, 81. Etrennes, 158. 2914. 2921. 2925. Songe, 167. les deux Amours, 175. contre les Satiriques 184. Provençaux, 422. à Mlle de Malcrais 442. 462. 875. 1136. 1330. 2134. Imitez de Senеque, 453. au Cardinal de Fleury, 600. à M. de Nicolai, 610. l'Hyver, 727. Jugement de Thémis, 857. à M. Carelet, 874. de Mlle C... 884. méprise de l'Amour, 1097. à la D. du Maine, 1353. sur un Portrait, 1456. Plan de Ch. 1553. à M. Pibrac, 1787. Priere au sommeil, 1948. de Mlle de Malcrais, 1974. 2157. 2776. à Me. Felicité, 2189. de Poisson, 2250. à l'Evêque de Macon, 2509. Réflexions morales, 2560. le Triomphe de l'Amour, 2585. Anacreontiques, 2641. définition de l'Amour, 2781. Eloge de la fiévre quarte, 2789. à M. Pelletier, 2843
Veterа domus, 1472. 2136.
Viduité, (droit de) 1694. 1904
Vieillesse extraordinaire, 169. 602. 2267. 2935
Vocabulaire des Villes de France, 1975
Volcan de Prague, 129. 341. 550
Voltaire, (Œuvres de M. de) 1416
Voyage de Normandie, 442. 692. 885
Usages, (Bizarerie des) 1331. 1540

Z.

ZAire Tragédie, 133. 651
Zodiaque de la vie humaine, (le) 2197

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 17 1936

